This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 027 835 722

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

REVUE

DU

NIVERNAIS

REVUE

DU

NIVERNAIS

RECUEIL MENSUEL ILLUSTRÉ

Directeur : ACHILLE MILLIEN

TOME V

1900-1901

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

à BEAUMONT-LA-FERRIÈRE (Nièvre)

NEVERS
IMPRIMERIE DE LA NIÈVRE
24, avenue de la Gare, 24.

1900

GENERAL BOOKBINDING CO.
1975T 004 3 2630
75 53 BB
QUALITY CONTROL MARK

O DIVORCE!

« Tout est bien qui finit bien. »

UNE admirable après-midi du mois d'avril à Paris.

Le brumeux hiver a fui avec son manteau de froidure et de frimas; la gaie et riante saison du printemps lui a succédé. Les parcs, naguère dénudés et bleuâtres, ne sont maintenant que verdure : les pelouses sont couvertes d'un moelleux tapis d'émeraude, et les arbres enchevelés d'un jeune feuillage. Déjà même quelques lilas ont la couleur charmante et navrante des robes de demi-deuil.

Il fait un temps splendide : un ciel superbe : pas le moindre nuage. Le soleil darde ses rayons obliques, découpant des festons d'or dans les arbres qui bordent les grandes voies parisiennes et promenant sur les toitures des maisons un glacis vermeil, piqué de lueurs incandescentes.

A ce moment, les rues de Paris offrent au regard leur animation coutumière. Une foule de flâneurs et de gens affairés, d'hommes et de femmes, encombrent les trottoirs, se hâtent; les voitures et les tramways s'entrecroisent, roulant en deux courants contraires avec ce bruit assourdissant tant aimé du boulevardier...

D'un coquet hôtel de la rue Denfert-Rochereau, trois dames sortent au moment où commence ce récit, et demeurent un instant hésitantes sur le refuge.

Elles sont toutes les trois ravissantes ; elles méritent également d'attirer le regard et de fixer l'admiration, et par l'élégance sûre de leur mise, et par la grâce chatoyante de leur personne. Mais deux d'entre elles ont principalement ce flatteur privilège. D'ailleurs elles se ressemblent beaucoup, mais l'une plus âgée que l'autre : l'on devine facilement en ces deux personnes, la mère et la fille.

La mère, — Mme la marquise de Trasson, — peut compter une quarantaine d'années : quelques rides précoces et quelques fils d'argent aux tempes annoncent du moins cet âge. Elle est grande, mince et svelte encore ; sa physionomie est expressive et spirituelle ; ses traits fins et réguliers. Elle a l'arc de la bouche finement dessiné, un nez grec aux narines délicates, un front droit et blanc ; des yeux noirs brillants et durs.

Sa fille porte une vingtaine d'années. Elle aussi a les traits réguliers et délicats, les lèvres roses, les dents belles et d'un blanc laiteux, un menton petit et bien arrondi. Mais ses yeux, vifs et malicieux, sont bleus et voilés de longues paupières terminées par des cils soyeux et épais, ce qui leur donne une douce fascination. Ses sourcils bien dessinés et son front uni et pur, respirant le calme, augmentent la sérénité de son beau visage.

La troisième dame, toute jeune aussi, Mlle Armelle d'Andic de Kermor, — une amie de Mlle de Trasson, — a une physionomie agréable et spirituelle, une chevelure noire comme la nuit, et des yeux bleus comme le myosotis des fontaines. Sa prunelle candide a cette humidité veloutée de la fleur qui se relève au matin, encore chargée de sommeil et de rosée...

Elles se mêlent intrépidement à la foule. Elles gagnent le boulevard Saint-Michel. Arrivées à cet endroit, elles s'aventurent hardiment au milieu d'une cohue de voitures se croisant en tous sens, cherchant à gagner le refuge opposé.

Soit qu'elle n'ait pas l'habitude de cette confusion, soit plutôt qu'engagée dans cette cohue, elle ait perdu la tête, Mlle de Trasson hésite, affolée, entre les équipages, cherche une issue, à gauche, à droite, devant elle et derrière, se voit enveloppée et finalement, avec un grand cri de détresse, vient se jeter, inconsciente, à la tête de deux superbes alezans arrivant à grand trot.

Le cocher, avec un juron sonore, ramène violemment les bêtes en

arrière. Mais cet arrêt subit ne sauverait pas la jeune fille, si, d'un élan irréfléchi, mais avec une vigueur, une agilité, une décision peu commune, un passant n'eût bondi à la tête des chevaux. Ceux-ci, surpris, étourdis, se cabrent à pic, puis, ramenés par le poids du corps de cet homme qui s'est laissé pendre, s'arrêtent court.

Sans prendre garde aux injures de l'automédon, et aux exclamations d'une demi-douzaine de dames très élégantes qui se penchent à la portière et poussent des cris d'épouvante, le hardi passant, — un jeune homme, — saisit dans ses bras vigoureux la voyageuse pâle, prête à défaillir et la porte sur le refuge.

Redevenant alors maîtresse d'elle-même, cette dernière balbutie :

— Merci, monsieur !

Et se précipite au secours de sa mère qui, éperdue à la vue de sa fille en danger, a jeté un cri plein d'angoisse et de terreur, fermé les yeux et chancelé dans les bras de Mlle de Kermor.

Le hardi sauveteur, ému lui-même et plus encore peut-être ébloui, fasciné par la beauté étrange de la belle créature qu'il vient de soustraire à un péril imminent, répond machinalement :

— Il n'y a pas de quoi, mademoiselle. Tout le monde en eût, avec bonheur, fait autant à ma place.

Puis, s'arrachant à sa muette contemplation, il poursuit son chemin.

***

Cet intrépide et fortuné passant s'appelle Albert Dieudonné d'Estay, comte de Bareul.

C'est un homme de lettres déjà connu, malgré son jeune âge, et un conférencier aimé.

Grand, châtain, de tournure distinguée, il a des yeux gris veloutés, bien francs et bien ouverts ; la moustache longue et soyeuse et gentiment retroussée du bout ; le front haut et blanc ; le teint bronzé, ce qui fait ressortir l'éclat de ses dents et le feu de ses prunelles.

Il est chez lui à présent, au premier d'une coquette maison. Il s'appuie nonchalamment à un bureau chargé de livres et de paperasses, et rêve... car son esprit est loin ; il est demeuré boulevard Saint-Michel, en contemplation devant le radieux visage de la jeune fille si délicieusement rouge d'émotion lorsqu'elle le remercia.

Toutes ses pensées se reportent à cette scène. Il ne peut travailler. Inconsciemment, il écrit ces vers au hasard de l'improvisation :

Fleur éclose au baiser d'une brise enchanteuse !
Bel astre éblouissant de clarté radieuse !
Etre mignon pétri de grâce et de candeur
Qui charme le regard et captive le cœur !...

Tes beaux yeux sont rieurs, ta voix mélodieuse,
Ton minois chiffonné, ta taille gracieuse ;
Ton doux sourire égaye, éloignant la douleur
Comme un rayon du soir sur une blanche fleur !...

. . . . . .

Oh ! combien est heureux qui reçoit ce trésor ! !

De nouveau, il songe, son esprit se perd dans une vague rêverie... et dans sa rêverie, il répète :

Oh ! combien est heureux qui reçoit ce trésor ! !

Et ce vers, en bourdonnant, éveille en lui des sensations jusqu'alors ignorées : l'amour, le bonheur, le mariage ! Le mariage, dont naguère encore il ne voulait pas entendre parler !... Des visions l'éblouissent et toutes les cloches de l'église voisine chantent dans sa tête, ardentes et gaies...

Soudain, l'on frappe à la porte.

Comme l'écolier en faute, il rougit, cache précipitamment la feuille de papier sur laquelle il vient d'écrire, et tire à lui un volume énorme qu'il ouvre au hasard, sans prendre garde qu'il le tient à l'envers. Il crie :

— Ouvrez !

Un domestique entre, portant une lettre. C'est une invitation pressante de la part d'une amie de la famille d'Albert, la baronne de Terray, à une petite soirée que celle-ci offre. C'est une soirée presque de famille, organisée à la hâte. On l'attend donc sans faute, le lendemain. On n'admet aucune excuse...

***

L'hôtel de la baronne de Terray, boulevard Malesherbes, près du parc Monceau.

A chaque porte, un laquais superbe, en livrée somptueuse, pour introduire les invités.

Neuf heures et demie du soir.

Dans le salon splendide, éclatant de lumière, M. d'Estay est seul avec la maîtresse de céans.

— Vous avez bien fait d'être assez aimable pour accepter mon invitation, dit cette dernière. Précisément, nous avons ce soir de charmantes inconnues.

Albert se soucie fort peu d'un tel honneur. Son esprit est toujours en quête de la charmante voyageuse qu'il n'a fait, hélas ! qu'apercevoir. Néanmoins, il sourit :

— Sont-ce des noms de plus sur votre liste ?

— Eh ! pourquoi non ? Toutes sont jeunes, riches, de bonne famille et quelques-unes belles à ravir. Que pouvez-vous désirer de plus ?

— Evidemment rien, chère madame.

— Eh bien ! Faites donc votre choix. Votre bonne mère serait si heureuse d'avoir une charmante bru à chérir, en attendant que vous lui donniez de beaux petits-enfants à dorloter.

— Nous n'en sommes pas encore là, madame, dit-il rêveur.

Elle le considère.

— Ah ! çà, qu'avez-vous donc ? Que vous est-il arrivé ? Vous n'êtes plus le même que les autres fois.

Alors il raconte simplement, brièvement, mais sans rien omettre, ce qui s'est passé boulevard Saint-Michel, puis son trouble depuis la radieuse apparition qui est l'objet de toutes ses pensées...

A ce moment, l'on annonce Mme la marquise de Trasson. Celle-ci s'avance, suivie de sa fille.

Comme Mme de Terray présente M. d'Estay comte de Bareul, la marquise de Trasson répond au compliment de celui-ci.

— Je suis plus avancée que vous. Je vous ai déjà vu.

— Vous, madame, répond Albert abasourdi.

— Mais oui, monsieur le preux chevalier. Nous nous sommes déjà rencontrés.

— En vérité..., bégaya le jeune homme.

— Ignorez-vous donc, reprend Mme de Trasson s'adressant à son amie, que monsieur se fait un jeu de sauver les jeunes personnes en péril d'écrasement sur la voie publique.

Et en même temps, elle se retourne vers sa fille qu'Albert n'a pu encore distinguer et reconnaître.

— Ah ! madame, s'écrie-t-il en rougissant malgré lui, c'estune bien petite affaire.

— Petite affaire? proteste-t-elle. Vous êtes modeste. Dites que vous avez sauvé la vie à ma fille. Je suis heureux de vous rencontrer ici, monsieur, afin de pouvoir vous témoigner ma reconnaissance, n'ayant pu le faire sur le champ même de votre brillant exploit...

Quelle soirée délicieuse pour M. d'Estay !... Comme elle lui paraît courte, l'heure du départ arrivée !...

Quand Mme de Trasson prend congé de Mme de Terray, il a une sorte de tremblement dans la gorge et sa main trahit dans son étreinte le trouble profond qu'il éprouve, en prenant la main gantée, longue et fine qu'elle lui tend.

Puis au moment de se retirer, lui-même, se trouvant en tête à tête avec Mme de Terray, il satisfait à l'interrogation muette des yeux de celle-ci.

— Madame, je n'ai rien à vous apprendre. Malgré moi, ma contenance vous a instruite et édifiée, dit-il d'un ton qu'il s'efforce de rendre badin.

— Je crois, en effet, deviner ce qui vous reste à m'avouer. Vous « l' » aimez, n'est-ce pas ?

— Oui !

— Enfin ! murmura la baronne avec un malicieux sourire.

(A suivre.) ***

DORS !

BERCEUSE

Mon âme lasse est endormie
Dans le soir d'ombre qui s'endort ;
Dors sur mon cœur, ô mon amie,
D'un sommeil doux comme la mort.

Une mourante défaillance
Monte dans la brume du soir
Qui balance dans le silence
Des arômes bleus d'encensoir.

Les trembles aux feuilles tremblantes,
Tremblantes comme des baisers,
Aux caresses des brises lentes,
Tremblent comme des cœurs brisés.

Chère, n'écoute plus la vie
Qui pleure et sanglote là-bas ;
Le soir se voile d'agonie ;
... Ne parle pas, ne parle pas...

Sur ton visage calme et pâle,
Aux pâleurs blanches de linceuls,
Referme tes grands yeux d'opale ;
Dors, mon amour ! Nous sommes seuls !

... O solitude de mystère !
... Ne parle pas, même en rêvant ;
Dors ! Mon âme, comme une mère,
Te bercera comme une enfant...

Le soir s'endort sous les blancs voiles
Du rêve... Nous allons dormir.
... Le soir se meurt dans les étoiles ;
... Nous allons peut-être mourir.

FERNAND RICHARD.

UN PETIT-FILS DE CORNEILLE A NEVERS

Des quatre fils de Corneille, un mourut en 1665 étant encore au collège, un autre fut tué à l'armée en 1674 sans avoir contracté de mariage, un troisième embrassa l'état ecclésiastique et obtint le bénéfice d'Aigues-Vives en Touraine. La descendance de l'auteur du *Cid* ne put donc être continuée que par l'aîné de tous, portant, comme son père, le prénom de Pierre. Celui-ci, devenu capitaine de cavalerie et gentilhomme ordinaire du roi, épousa une demoiselle Cauchois ou Lecauchois. Par ce mariage fut légitimé un fils qui, au commencement du dix-huitième siècle, habitait Nevers.

Par suite de quelles circonstances était-il venu s'établir dans cette ville ? Comment avait-il été amené à se fixer au centre de la France, dans une province où, semble-t-il, ne l'appelait aucun intérêt ? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'en 1717 il habitait paroisse Saint-Arigle et se livrait au commerce des bois.

L'acte suivant, inscrit sur les registres de l'état civil, nous apprend qu'il s'y maria en cette année : « Le douziesme aoust ont été receus à la bénédiction nuptialle Pierre-Alexis Corneille, sire d'Orville, fils de deffunct Pierre Corneille, bourgeois de Paris, et de deffuncte Marie Lecauchois, de cette paroisse, d'une part, et Bénigne Larmanat, fille d'honorable homme Léonard Larmanat, marchand, et de deffuncte Marie Gentil, de la paroisse de Fleury, après la publication de trois bans dans cette paroisse, sans aucune opposition, veu la rendue du sieur curé de Fleury du 4 aoust 1717, signée Chevallier, curé de Fleury, et la permission de Monseigneur l'évesque du 17 juin 1717, signée l'évesque de Nevers, mariage fait sans aucune opposition, en présence du père de la demoiselle Larmanat et autres parents et amis soussignés. Signé Corneille d'Orville, Larmanat, Gentil, Larmanat, Chastellain, Godin, Guynet, vicaire ».

On peut remarquer l'insistance du célébrant à énoncer l'absence d'opposition au mariage ; il y revient deux fois. Pourquoi ? En quoi une permission de l'évêque était-elle nécessaire, le mariage ayant lieu devant le propre curé de l'une des parties ? La famille Larmanat devait habiter Fleury-sur-Loire depuis peu de temps ; auparavant, elle était établie à Nevers, où nous voyons baptiser plusieurs enfants entre les années 1700 et 1711. Bénigne avait été baptisée à Nevers le 15 octobre

1698. Son père, Léonard, était marchand et sieur des Tardys, actuellement commune de Neuville-les-Decize. Le marié prend le titre de sire d'Orville ; d'où lui venait-il ? Dans tous les autres actes passés à Nevers, Pierre-Alexis est qualifié simplement marchand.

Les époux Corneille eurent plusieurs enfants : un fils ondoyé le 17 août 1718 ; une fille, nommée Marie-Anne, baptisée le 21 octobre 1719 ; un fils, nommé Hugues, baptisé le 17 juillet 1722, et une fille, nommée Marguerite, baptisée le 26 décembre 1723. Puis ils allèrent habiter Neuville-les-Decize, pays de bois, où ils se trouvaient probablement plus commodément pour leur commerce. C'est là que mourut Bénigne Larmanat.

Le 22 novembre 1729, Pierre-Alexis Corneille épousa en secondes noces Françoise Petit, fille de Jean Petit, marchand poêlier, et de Marguerite Durand, de Nevers.

Le fils ondoyé en 1718 reçut les prénoms de Claude-Etienne. Il fut père de Jeanne-Marie et de Pierre-Alexis Corneille. La première fut, pour ainsi dire, adoptée comme pupille par Malesherbes, qui obtint pour elle une pension de Louis XVI comme descendante du grand poète.

Le fils, marié à son tour, fut père de plusieurs enfants, dont un, nommé également Pierre-Alexis, devint professeur au collège de Rouen (1).

J'ai cru qu'il était intéressant de rappeler ces souvenirs, bien peu de Nivernais sachant qu'un petit-fils du grand Corneille a habité leur ville.

ED. DUMINY.

LES ANNUAIRES ET ALMANACHS
DE LA NIÈVRE (*Suite*)

L'imprimeur Laurent, successeur de Lefebvre, reprend en 1831, les éditions de l'*Almanach de la Nièvre*. Il s'adresse à tous les habitants pour obtenir des renseignements qu'il insèrera chaque année, jusqu'au 15 novembre.

Constatons à la date de 1830, qui porte la chute de la monarchie traditionnelle de la branche aînée de la famille royale, les bienfaits de la paix pénétrant peu à peu dans les campagnes et produisant,

(1) Il fut inspecteur d'académie, maire de Maucomble et député au Corps législatif. (N. D. L. R.)

sans grosses dépenses, une sérieuse amélioration morale et matérielle si utile au peuple.

Jusqu'en 1815, les services administratifs sont absorbés par la guerre qui emploie tous les hommes jeunes et tous les impôts. En 1829, l'Almanach contient les chapitres relatifs à tous les services occupés par des fonctionnaires en titre, peu nombreux, insuffisants, trop peu payés, mais dévoués au gouvernement et tout entiers consacrés au devoir de leur charge. L'élan est donné, le but est entrevu, on comprend la nécessité des routes, des canaux, des établissements et constructions qui développent les travaux d'industrie et d'agriculture dans les campagnes jusqu'ici sacrifiées.

Nous allons suivre ce mouvement sous l'administration de Louis-Philippe, mais, en historien impartial, Almanach départemental sous les yeux, il faut constater qu'en 1829 tous les éléments administratifs locaux existent et fonctionnent régulièrement, à la satisfaction de tous les habitants.

Rappelons les faits généraux cités dans l'Almanach de 1831 :

La charte constitutionnelle jurée par Louis-Philippe, le 9 août 1830. Les ministres MM. Lafitte, finances; maréchal Soult, guerre; comte Sébastiani, relations étrangères; comte d'Argoult, marine; Mérilhon, instruction et cultes; Dupont (de l'Eure), justice; de Montalivet, intérieur.

Sur 430 députés, la Nièvre en avait quatre : MM. Dupin aîné, L. Boigues, le comte Hector d'Aunay, Philippe Dupin.

Suivons maintenant l'ordre des chapitres qui se présente à peu près le même avec quelques modifications et surtout des changements de noms.

Cour royale de Bourges, M. Mater, premier président.

La cour d'assises siège à Nevers; l'organisation du jury est réglée par la loi du 2 mai 1827.

Le chapitre déjà inséré dans les volumes précédents : idée générale du département, est une description sommaire des limites, rivières, villes, superficie, productions, forges, mines, etc. Il y a 25 hauts-fourneaux, 20 grosses forges et 100 petites, consommant 500 mille cordes de charbonnages, occupant 25,000 ouvriers. Un vaste établissement à Fourchambault, commune de Garchizy, sur le bord de la Loire, pour l'étirage du fer, d'après le mode anglais.

M. le comte Dulac-Montvert, préfet. M. Em. de Champs, secrétaire général.

Mgr Charles de Douhet d'Auzers, évêque, sacré à Paris le 6 septembre 1829. Diverses cures et succursales du diocèse.

Sous-préfectures, cantons et communes du département avec population, maires, adjoints, distances légales.

Tribunal de première instance, M. Decolons de Vauzelle, président, juges, avocats, avoués; tribunal de commerce et liste des notables commerçants; bourse de commerce; justices de paix dans les cantons; notaires royaux, huissiers, commissaire-priseur, poids et mesures.

M. Desveaux, maire de Nevers, et 30 conseillers municipaux. Parmi les services dépendant de la municipalité, l'éclairage de la ville se compose de 165 réverbères, coûtant un entretien de 11,950 fr. par an.

Bureau de bienfaisance, prisons, hospice, service de santé.

Puis tous les services des finances, cadastre, percepteurs, contributions indirectes, octrois, enregistrement et domaines. Eaux et forêts, ponts et chaussées, mines, canaux, postes.

Administration des sous-préfectures avec les mairies de chaque arrondissement.

A La Charité, maison de refuge dirigée par des sœurs de Saint-Augustin, où l'on reçoit les fous, idiots et épileptiques.

Haras royal à Corbigny pour la Nièvre, l'Allier, le Cher, où sont répartis 50 étalons de toutes races.

La subdivision militaire, comprenant la Nièvre et l'Allier, est commandée par le baron Dautancourt. Un corps royal d'artillerie est chargé de l'inspection des travaux pour l'Etat dans les forges. Des gîtes d'étapes existent dans les principales villes du département.

La gendarmerie se compose de 120 hommes. La garde nationale forme deux bataillons en huit compagnies.

La marine continue les forges royales de La Chaussade à Guérigny et la fonderie de canons à Nevers.

La navigation intérieure comprend 17 ports dans le parcours de la Loire depuis Cercy jusqu'à Neuvy, destinés au chargement des charbons.

Parmi les collèges et écoles, on trouve les mêmes qu'en 1829, sauf une école dite d'enseignement mutuel, remplacée par les frères en 1824 et rétablie le 15 novembre 1830 par le nouveau maire de Nevers, qui doit faire construire un local pour 500 enfants.

L'école de La Charité est toujours florissante; elle prend le nom d'institution, réservant celui de collège aux sous-préfectures.

Le recensement officiel de 1826 porte la population de Nevers à 15,782 habitants.

Les deux assurances contre l'incendie sont la *Mutuelle* et le *Soleil*.

En 1832 paraît un *Annuaire administratif et commercial de la Nièvre*, sous la direction de G. Thomas, chef de bureau à la préfecture, imprimé par les presses de Thomas, sans doute son parent, place du Château. Même format in-18. Il débute par une notice topographique et statistique, puis une partie historique, puis viennent les fonctionnaires des divers services dans le même ordre que l'Almanach Il y a (p. 152) une notice sur le canal latéral à la Loire et le canal du Nivernais. Des hospices (p. 162) établis dans presque tous les cantons témoignent de la sollicitude pour les populations L'organisation des gardes nationales (p. 192) contient l'effectif par communes avec les noms de tous les officiers. Notes sur les usines et les rivières (p. 220).

(A suivre.) RENÉ DE LESPINASSE.

LA MARGUERITE ET LA ROSE

Un papillon bleu butinait,
Glorieux, au cœur d'une rose.
« Tardez encore un tantinet »,
Lui dit-elle, « j'ai quelque chose
» A vous conter. Dans le gazon,
» Voyez-vous cette marguerite,
» Echappée à la fenaison ?
» Elle prétend à mon mérite

» Comparer son modeste sort ! »
Le papillon prit son essor,
Pour se dégager de la Reine
Des Fleurs, voulant, sans parti pris,
Avec une équité sereine,
Juger comme un nouveau Pâris.

— « Soulevez un peu votre tige,
» Que l'on vous voie ; expliquez-vous !
» Osez-vous nier le prestige
» D'une fleur qu'on offre, à genoux,
» A la Beauté, quand on l'implore ;
» Le parfum qu'aspire l'Aurore

» En s'éveillant chaque matin ;
» Les couleurs que le soleil donne,
» Pendant le mois de la Madone,
» A ses parures de satin ?

» Je vous accorde quelques charmes :
» Votre cœur est un bouton d'or ;
» La Rosée a pour vous des larmes,
» Et vous êtes le doux trésor
» Du pâtre et de la bergerette.
» Sur votre blanche collerette
» Le bluet se penche rêveur ;
» Le coquelicot vous dédaigne.
» Mais, si dans les grands blés il saigne,
» C'est qu'il vous trouve sans saveur !

» Allons, inclinez-vous, fleurette,
» Humiliez la pâquerette,
» Qui vous croit la Reine des prés,
» Mais respectez la souveraine
» Des jardins, où la Nuit ramène
» De beaux couples énamourés ! »

— « J'ai compris, je serai modeste,
» Et plus que vous, beau papillon !
» Oubliez-moi dans mon sillon,
» Mais permettez que je proteste ;
» Vous avez invoqué l'Amour,
» Je veux en parler à mon tour.

» Ces couples, qu'un baiser enlace,
» Vont peut-être venir à moi,
» Pour me confier leur émoi,
» Le doute, dont leur âme est lasse.
— « Jamais Marguerite ne ment ! —
» Pensera l'Amant de la Belle :
» Un peu, beaucoup, dis, m'aime-t-elle ?
» Pas du tout ! Non, passionnément ! »
» Si j'échappe à la main brutale,
» La Belle me ramassera,
» Et le supplice durera
» Jusques à mon dernier pétale ! »

Toutes deux régnons sur les cœurs,
Rose fière, humble Marguerite,
L'Amour connaît notre mérite :
Tu le parfumes, moi, j'en meurs !

JEAN DE VILLEURS.

LA SCIENCE GRAPHOLOGIQUE

A SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

AU CASINO ET A L'HOTEL DU MORVAN

Grâce à la protection de M. le marquis d'Espeuilles et à la bienveillance de M. Costa, directeur du casino, nous avons pu faire connaître la graphologie à l'élite de la société citadine en ce moment en villégiature à Saint-Honoré, séjour tranquille, ombragé, avec tout le confortable et aussi l'agrément musical et artistique.

De nombreuses esquisses graphologiques ont été délivrées aux personnes désireuses de connaître la nouvelle science, riche perle enchassée dans les autres sciences occultes.

Nous avons pu entendre, avec joie, des réponses ainsi concues :

« Je suis très contente de mon portrait. »

« Je crois que vous m'avez flattée, mais il y a des vérités. »

Le mari de Mme Hamilta, somnambule voyante, de passage ici, nous écrit :

« Le portrait graphologique que vous avez fait de Mme Hamilta est d'une ressemblance qui atteint la perfection. Toutes les qualités et défauts y sont décrits avec une vérité absolue. Aussi toutes mes félicitations. »

Samedi soir, 25 août, la conférence a eu lieu dans le salon de l'hôtel du Morvan, offert avec l'amabilité habituelle de Mme l'hôtesse.

L'élément féminin dominait. La femme, moins sceptique que l'homme, moins négatrice, aime à découvrir les mystères de son *Moi* et de celui des autres.

Voici sommairement les préliminaires de notre conférence :

Alexandre Dumas fils, un des premiers disciples de l'abbé Michon, lui écrivait ceci :

« La graphologie est une science éminemment politique, puisqu'elle n'a pas pas besoin du sujet même pour le connaître. Voyez donc : Pouvoir juger les hommes à distance, quelle force gouvernementale ! »

Il se passera encore du temps avant qu'on se serve de cette force.

L'antiquité n'a rien découvert de la science graphologique, mais elle a formulé la sentence célèbre du temple de Delphes :

Connais-toi toi-même !

Et comment se connaître, si ce n'est par les sciences occultes ?

Baldi, en Italie, publia, en 1622, un petite volume : *Sur la nature et les qualités de l'écrivain.*

La plupart des signes manquent d'exactitude et il n'y a rien qui constitue une science. Ce n'en est pas moins un principe reconnu.

Shakespeare fait dire à l'un de ses personnages : « Donne-moi l'écriture d'une femme et je te dirai son caractère ». Il devait procéder comme George Sand qui, d'intuition, a fait un portrait incomplet, mais merveilleux, de l'abbé Michon sans connaître le *système.*

Gœthe, Lavater, Balzac, ce voyant qui connaissait tout, avec la signature ingénieuse de son Gobseck, furent des précurseurs.

L'abbé Flandrin se servait de quelques signes, qu'il révéla à l'abbé Michon, tout émerveillé ; ce fut là son point de départ, et il chercha les autres signes pendant plus de trente ans.

Ce n'est qu'en 1871 qu'il créa un journal et fit des conférences à Paris, en province et à l'étranger pour vulgariser *la science nouuelle.*

L'écriture des artistes peintres révèle toujours le sentiment de l'art, et encore davantage dans leurs tableaux par les belles majuscules harmoniques. Nous avons été le premier à signaler dans la critique du *Salon de Paris* la belle signature des peintres célèbres ou aptes à le devenir, signatures parfois très originales.

J.-H. Michon nous écrivait en 1880 :

« Merci d'avoir glissé la graphologie dans votre *Salon*. Vous aurez la gloire d'avoir mélangé la graphologie dans la critique d'art. Vous aurez votre petit article dans l'un de nos prochains numéros.

» Vous avez là inauguré un genre nouveau qui certainement aura des imitateurs. Je lirai à Paris vos articles avec le plus vif intérêt. »

Le maître nous flattait trop avec sa bienveillance habituelle.

Chaque écriture a son cachet particulier, au point que nous disons tous en recevant une lettre : « C'est un tel ! »

C'est comme une image frappante de la personne.

Il ne faut point contrefaire son écriture pour la faire juger, ni

s'appliquer comme les écoliers, sans quoi on n'est plus soi, il y a un masque.

Quant aux faux en écritures, il est évident qu'un expert en écritures est plus fort, s'il est graphologiste, que celui qui ne l'est pas.

Nous courons tous au médecin dès que nous éprouvons quelque chose d'anormal, c'est rationnel, mais nous avons besoin aussi de la médecine de l'âme : celui qui sait dominer ses passions, surveiller ses défauts, s'en trouve très bien. Par exemple, celui qui est coléreux, s'il s'impose de ne pas faire éclater sa colère, non seulement aura du mérite, car « il est plus facile de vaincre les autres que de se vaincre soi-même », mais il gagnera d'apaiser la colère d'autrui : On raconte que saint François de Sales était irascible dans sa jeunesse, et qu'il parvint plus tard à se dominer complètement.

La colère trouble le jugement et influe sur les organes également, tandis que le calme c'est la vraie force et la santé.

De même pour l'orgueil, qui peut devenir une vertu, si on le place dans l'accomplissement du bien, de la justice et de l'honneur.

La graphologie est : « La photographie des âmes », comme disait le fondateur de la graphologie. C'est l'instruction du monde moral qui peut mener à la perfectibilité du monde matériel.

Comme l'ignorance est la source de tous les maux, contrairement la science, portant à l'indulgence, apaise les passions en nous et autour de nous, c'est une lumière qui éclaire l'intelligence.

La science graphologique est à présent considérée comme une science exacte.

Un jour, une parente me répond sur un portrait : « Je ne reconnais pas, dit-elle, la dame, dans l'étude que tu m'as faite ». Un an se passe, la parente me récrit : « Il est survenu, dans la famille, une discussion entre nous, qui me fait croire à la graphologie, tu avais raison ».

Cette personne qui parlait ainsi était ma sœur.

Depuis ce jour, ma sœur me décora, sur ses enveloppes, du titre de graphologiste.

La Bible dit : « Dieu a tracé des signes dans la main de toutes les créatures, afin que chacune d'elles puisse connaître sa destinée ».

En Chine, au Japon, les prêtres consultent les signes de la main.

Toutes les sciences occultes sont sœurs et se complètent sans se contredire.

Un jour, je reçus d'un ami le billet suivant :

« La graphologie m'enthousiasme, mon conseiller d'Etat est émerveillé du portrait graphologique que vous lui avez fait, car vous vous êtes rencontré, on ne peut plus exactement, avec une chiromancienne de Paris, Mme de Thèbes, qui lui a dit exactement, formellement la même chose. »

Voilà un document. Il reste à dire que la graphologie se différencie de la chiromancie, en ce qu'elle ne prédit pas l'avenir, ne dit rien du passé : c'est le caractère présent qu'elle détermine.

On ne se fait point une idée précise du caractère d'une personne que l'on voit même souvent.

Selon nous, il est de toute impossibilité de connaître à fond une créature sans le secours des sciences occultes. Citons cette remarque profonde de Balzac :

« Il se glisse tant d'erreurs dans les conversations du monde, il s'y fait avec légèreté des maux si profonds, que l'historien des mœurs est obligé de sagement peser les assertions, insouciamment émises par tant d'insouciants. »

C'est donc la science qui remet tout en état de ressemblance.

L'abbé Michon a formulé un axiome ainsi conçu : « *Les écritures n'ont pas de sexe* ».

C'est une vérité capitale, car il y a des hommes féminins et des femmes viriles. Nous regrettons de contrarier le *sexe fort*, mais la graphologie le démontre.

La femme a montré qu'elle était apte à remplir les emplois publics, qu'elle pouvait briller dans les Arts et dans les Sciences.

Nous avons vu, avec satisfaction, au congrès de la graphologie de 1900, le deuxième congrès, car le premier a été tenu par le fondateur de la graphologie, nous y avons vu des femmes graphologistes françaises et étrangères.

C'est la Société de graphologie qui a ouvert, cette année, le feu des congrès, du 24 au 31 mai, ayant pour président M. F. Gavarry ; secrétaire général M. P. Varinard, et M. Depoin, trésorier.

Etaient présents : le prince Ghika, plénipotentiaire de la femme de lettres et reine de Roumanie, une rareté. Le prince de Cassano, d'Italie, qui suit, étudie tous les congrès, fort travail et belle occupa-

tion de prince : c'est encore rare. Entré en curieux, il en est sorti dévoué à l'œuvre de J.-H. Michon.

C'est donc un Français qui a eu la gloire d'appliquer ces lois scientifiques nouvelles de l'*écriture*. L'abbé Michon est le fondateur de la science graphologique, il a créé une science impérissable.

Voici ce qu'on lit sur la dédicace du *Système de graphologie :*

« *A Emilie de Vars, ma collaboratrice.*

» Mon excellente amie, vous m'avez dédié l'un de vos derniers ouvrages, celui où vous vous êtes jetée, avec un véritable talent de polémiste, dans les luttes religieuses qui passionnent notre époque. Je ne fais qu'acquitter une dette de justice et de reconnaissance en mettant à la tête de mon *Système* de graphologie, le nom de l'auteur de l'*Histoire de la graphologie.*

» Vous avez élevé le vestibule ; j'ai construit l'édifice. Le monument et l'œuvre gracieuse qui lui sert d'entrée doivent aller ensemble. Si notre pays, un jour que nous ne serons plus, se souvient un peu de ces hardis investigateurs qui se sont dévoués à la recherche d'un nouveau et puissant secours apporté à la civilisation, votre nom sera à côté du mien pour la part que vous avez prise à la publication de *la Graphologie*, œuvre sérieuse, lue avec intérêt aujourd'hui dans toutes les grandes villes de l'Europe, et qui vulgarise notre chère science.

» De tous les disciples que j'ai formés, nul mieux que vous n'a saisi la science graphologique dans ses nuances les plus fines ; vous avez écrit des portraits graphologiques qui ont été reconnus d'une justesse et d'une exactitude à égaler ceux que j'ai faits moi-même. Notre œuvre, modeste encore, est appelée à un grand avenir. Je suis heureux de rendre cet hommage à la femme modeste qui a toujours trop redouté une publicité que d'autres recherchent avec tant d'ardeur. Vous n'en aurez pas moins votre belle place parmi les femmes distinguées qui ont honoré le XIXe siècle par un talent élevé et pur et par un noble caractère. » J.-H. MICHON.

» Paris, 6 février 1875. »

VICTOR MOUSSY,

Un de ses disciples de janvier 1874.

EN CHINE

Quelques libations leur ont fait voir en rose
Le départ pour la Chine : ils s'en vont exultants.
Mais j'en connais plus d'un qui deviendra morose
En songeant au bonheur écoulé des vieux temps.

O soldats, partez donc avec votre espérance
D'échapper à la mort, de revenir vainqueurs.
Puisque vous y croyez encor, vous, à la France,
Que son fervent amour vibre en vos jeunes cœurs !!

Non, vous ne craindrez pas les flèches ni les balles.
Mais lorsque vous verrez la Chinoise aux yeux bleus
Et que vous entendrez les gongs et les cymbales

Saluer, en passant, les Dragons fabuleux,
Vous vous rappellerez, l'âme de douleur pleine,
Vos payses aux pieds chaussés de bas de laine.

TRISTAN DE LÉON.

UN COUP D'ŒIL SUR LE MORVAN

Le Morvan, peu connu il y a cinquante ans des Nivernais eux-mêmes, ne l'est pas encore assez aujourd'hui. Il présente cependant un aspect très pittoresque avec ses montagnes aux horizons boisés, ses vallées profondes et ses vastes forêts. Ses monuments offrent aussi un intérêt historique et archéologique : châteaux féodaux, manoirs seigneuriaux, édifices religieux, ruines même rappelant le souvenir de l'occupation constante de ce territoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Les anciens chemins, souvent inaccessibles aux piétons et qui reliaient les villages entre eux, ont fait place à d'excellentes routes conduisant aux domaines les plus isolés. Les vieilles chaumières, humides et basses, privées d'air et de lumière, bâties au hasard et précédées de cours boueuses inabordables pendant la mauvaise saison, disparaissent chaque jour. De nouvelles constructions s'alignent pour laisser leur largeur aux voies publiques, modifiant complètement la physionomie des anciens villages, où la tuile et l'ardoise contrastent étrangement avec les toitures de chaume recouvertes de mousse ou éventrées par l'humidité. Telles sont les réflexions que je faisais lors d'une récente excursion dans ce coin du Morvan qui confine à la partie du département de l'Yonne détachée de notre province. Combien de Nivernais ignorent cependant les beautés de cette contrée alpestre et sauvage qui a mérité avec raison le nom de *petite Suisse*, par ses roches sortant de la montagne, ses bois serpentés par d'étroits sentiers, les sinuosités de ses cours d'eau, ses torrents et ses cascades, suite de tableaux délicieux de fraîcheur et de rusticité, sites enchanteurs changeant d'aspect à chaque pas et qu'il faut renoncer à décrire par le menu. GASTON GAUTHIER.

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE
PRÈS DECIZE (NIÈVRE)

A Monsieur Achille Millien.

Vous avez bien voulu, cher maître, me demander, pour votre excellente *Revue du Nivernais,* une étude d'ensemble sur les mines de La Machine. Je vais donc essayer de vous donner, en quelques pages aussi simples que le comporte le sujet, un résumé de l'évolution de notre houillère et de la vie machinoise, avec l'espoir que cette étude succincte et sans prétention intéressera quelques-uns de vos nombreux lecteurs.

PREMIÈRE PARTIE

I. — *Coup d'œil d'ensemble sur La Machine.*

Située à deux lieues au nord de l'ancienne ville de Decize et au milieu des bois, La Machine est une commune importante (4,850 habitants) qui doit son nom à la première machine employée dans le pays pour l'extraction de la houille.

Elle comprend le bourg, bâti de chaque côté de la route départementale de Clamecy à Moulins-sur-Allier ; plusieurs faubourgs, dont les

plus populeux sont ceux de la Chaume (1), à l'est, et des Baraques (2), à l'ouest ; enfin, trois cités ouvrières : celles de Sainte-Marie et de la Villedieu, qui font suite aux Baraques, et la cité Sainte-Eudoxie, qui, élevée sur un plateau, à deux kilomètres au nord-ouest du bourg, offre un aspect vraiment pittoresque avec ses quatre-vingt-dix maisons semblables, couvertes en tuiles, et leurs coquets jardins plantés d'arbres fruitiers.

Sur la rue du bourg, très large, bordée de trottoirs et ombragée d'arbres jeunes et vigoureux, s'ouvrent diverses voies, dont les principales sont :

1° La route de Prémery, plus connue sous le nom de route de Trois-Vèvres, parce qu'elle conduit à ce bourg, — distant de quatre kilomètres à l'ouest, — dont on aperçoit le clocher au-dessus de la masse verte des bois, et qui fournit aux mines un assez grand nombre d'ouvriers ;

2° La rue des Baraques, qui part de la place de l'Eglise, traverse le faubourg des Baraques et, après avoir franchi le ravin de l'Etang-Jaune, se prolonge jusqu'à la cité Sainte-Eudoxie ;

3° La rue de la Chaume ou route de Bussière, qui commence au-dessous de la place du Marché, se dirige vers l'est, traverse le faubourg de la Chaume et se continue jusqu'au delà de Bussière, hameau important de la commune de Champvert, où habitent quelques ouvriers mineurs ;

4° La rue du Cimetière ou route des Marizys, qui longe le cimetière, situé au-dessous de la Chaume, et monte aux Marizys, quartier assez étendu, mais peu populeux, dominant le pays à l'est ;

5° La rue de la Misère, qui, grimpant à l'ouest, près du ruisseau appelé le Rio-du-Passage, fait communiquer le bas de La Machine avec le quartier des Baraques, beaucoup plus élevé ;

6° Le chemin des Coupes, qui, prenant au-dessus du Rio-du-Passage, monte en serpentant à l'ouest, puis au nord, dessert les quartiers des Coupes et des Cendriers, et se continue à travers les anciens villages des Fromageots et du Vernelier, situés à l'extrémité nord-est de la commune.

(1) Ainsi appelé de l'ancienne chaume communale sur laquelle il est bâti.

(2) Ce faubourg doit son nom aux baraques en planches établies primitivement dans ce quartier pour servir de logements d'ouvriers ou d'écuries à chevaux.

Un grand nombre d'autres rues, reliées à ces artères principales, sillonnent en tous sens le territoire de La Machine, qui est relativement étendu et très accidenté.

II. — *La Machine aux derniers siècles.*

Ce pays, érigé en paroisse en 1785, devint, en 1793, une commune du district de Decize (1). Auparavant, il dépendait des localités environnantes : Champvert, Thianges, Ville-Langy et Sougy.

Alors le bourg n'existait point ; on voyait seulement quelques maisons isolées, couvertes en paille, et des baraques en bois élevées çà et là dans les quartiers de la Chaume, des Baraques et des Marizys.

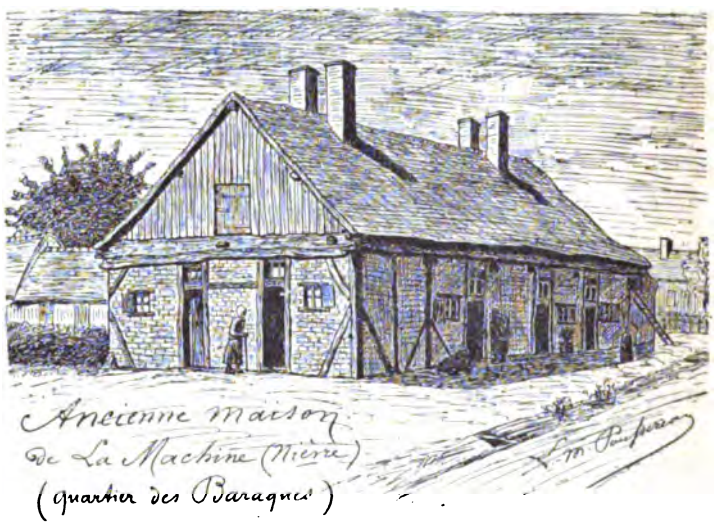

Cependant, la houille de Decize était connue depuis longtemps déjà, puisque, en 1595, le jurisconsulte Guy Coquille, notre érudit compatriote, écrivait, dans son intéressante *Histoire du pays et duché de Nivernois :* « Près de Decize sont les minières de charbon qu'on dit charbon de pierre, qui est noir, gras et visqueux, prend et entretient le feu, comme l'autre charbon fait de bois, mais le feu en est plus ardent et

(1) Du mois d'août 1785 au 31 décembre 1792, les registres paroissiaux sont tenus par M. Charles, premier curé de La Machine. A partir du 1er janvier 1793, ils sont signés par le procureur de la commune, Louis Robert ; puis par deux membres du conseil général de la commune, Marc Defand, élu le 13 février de la même année, et Jean Machecourt fils aîné, choisi, le 30 novembre suivant, par les habitants assemblés sur la place publique.

les ferronniers en usent plus volontiers. Le trafic en est sur la rivière de Loire ; il y a quelque heur et rencontre à le trouver, et quelquefois faut que les fosses et puys soient bien profons, et selon les saisons se font grands fraiz à tirer les eauës dont lesdites fosses se remplissent. Il y a des pareilles charbonnières près la ville de Liège, sur la Meuze, mais le charbon est plus aisé à tirer ; ils appellent le charbon *ouille* et les charbonnières les *ouillières*, et fournissent presque tout le Pays-bas qui n'a point de bois, tant pour chauffer et cuire la viande que pour les ferronniers. »

La dernière partie de cette citation me remet en mémoire la légende de la découverte de la houille, qu'il convient de rappeler ici :

Il y avait une fois (comme on dit dans les contes, proches parents des légendes) un pauvre maréchal-ferrant nommé Houillos, ou Hollius, qui habitait le village de Plénevaux, dans les environs de Liège. Réduit à la dernière misère et sur le point de mourir de faim avec sa famille, cet homme méditait des idées de suicide, quand, soudain, apparut devant lui un vieillard à longue barbe blanche qui l'interrogea sur les causes de son désespoir : — « C'est, dit Houillos, que je ne puis plus travailler, faute d'argent pour acheter du charbon de bois. — Qu'à cela ne tienne, répondit l'inconnu : prends une pioche et un panier et va dans la montagne voisine dont tu creuseras la terre ; tu y trouveras de la pierre noire excellente pour ta forge. » En disant ces mots, le vieillard disparut. Le maréchal-ferrant se hâta de suivre les conseils de cet étrange messager et, peu après, il revint de la montagne avec une provision de charbon de terre qu'il essaya sur-le-champ et dont il eut entière satisfaction. Il retourna en chercher le lendemain et les jours suivants, et fit part de sa découverte aux habitants du pays. Ceux-ci employèrent à leur tour le précieux combustible et lui donnèrent le nom de *houille* en souvenir de l'ouvrier qui le leur avait fait connaître. Tel fut, en Belgique (vers le XIIe siècle, dit-on), l'humble début de cette industrie minière, qui, de nos jours, devait prendre un si grand développement et contribuer, dans une très large mesure, au progrès universel.

Le Nivernais tient un rang honorable dans l'exploitation de la houille, grâce aux mines de La Machine dont nous allons retracer l'évolution à travers les siècles.

Le terrain houiller des environs de Decize, recouvert d'épaisses

forêts, fut, à l'origine et pendant longtemps, fouillé d'une façon tout à fait rudimentaire.

On y pratiqua d'abord de simples excavations à ciel ouvert, aux affleurements des couches que l'on voit encore sur divers points du pays ; puis, on creusa des trous ou « crots », plus ou moins profonds, desservis par des treuils à bras et d'où l'on sortait la houille au moyen de paniers ou de tonneaux. (1)

Ce fut seulement à la fin du dix-septième siècle que l'on commença l'exploitation régulière de ces mines.

On était sous le règne de Louis XIV. Son ministre Colbert avait, en 1659, parcouru le Nivernais, afin d'en connaître les ressources industrielles, et les minières des environs de Decize n'avaient point échappé à ses investigations.

Son rapport fut mis sous les yeux du roi. Aussi, quand ce monarque, parvenu à l'apogée de sa puissance, voulut surpasser la marine anglaise et ne plus être tributaire de la Grande-Bretagne pour la fourniture de la houille nécessaire à ses ateliers de constructions navales, il prescrivit, dans les arsenaux militaires de Brest, du Havre et de Rochefort, l'emploi du charbon nivernais, qu'il considérait comme le meilleur de France.

C'est alors que, par arrêt du 16 juillet 1689, il concéda au duc de Montausier (gouverneur de son fils, le grand dauphin) l'exploitation, pendant quinze années, de toutes les mines de charbon de terre qu'il pourrait découvrir aux environs de Decize, excepté dans la forêt des Minimes dépendant du duché de Nevers.

(A suivre.) L.-M. POUSSEREAU.

(1) Il reste de nombreuses traces de ces explorations primitives dans les bois de La Machine, et principalement au bord de l'ancienne route de Trois-Vèvres, entre le puits de la Haute-Meule et l'Etang-Neuf.

POETES CASTILLANS *(Suite)*

Supplément.

Breton de Los Herreros.

A DONA ROSA

Le souffle du zéphyr convient
A ta délicatesse exquise,
Rose andalouse, et non la bise
Qui vient du nord pyrénéen.
Mais une autre fleur plus durable
Est dans ton esprit adorable
Et dans ta grâce, riche don
De ton riche Guadalquivir,
Que ne pourrait pas te ravir
L'âpre fureur de l'aquilon.

Ventura de La Vega.

A ROSE

Exhalant son odeur, quand l'aube est de retour,
La rose au jardin naît, dans la calme campagne :
Toi, dans l'Andalousie, au jardin de l'Espagne,
Gentille Rose, ainsi tu naquis un beau jour.

Elle naît ; et, timide et rougissante, elle ose
Entr'ouvrir doucement son calice pourpré :
Quand un sourire aussi les entr'ouvre à ton gré,
Rose, tes lèvres sont de vrais boutons de rose.

Un berger confiant, que l'odeur attira,
Mit la main (l'imprudent !) sur la tige fleurie ;
Vite il la retira, cruellement meurtrie
Par une épine aiguë, et longtemps il pleura.

Gentille Rose, dont la grâce est toujours sûre
De charmer qui te vit une fois seulement,
Comme la rose, as-tu des épines ?... Vraiment
Je me défierais, moi, crainte de la blessure !

Espronceda.

(Fragment.)

J'ai vu s'évanouir mon illusion vaine,
S'accroître mon désir sans s'assouvir jamais.
J'ai touché le réel, j'ai pris la vie en haine,
Ce n'est que des tombeaux que j'espère la paix.
Je cherche encor, je cherche, en angoisse ; mon âme
Imagine un bonheur qu'elle voudrait avoir ;
J'interroge ; une voix épouvantable clame :
Tu n'as plus qu'à mourir, à mourir sans espoir !
O misérable, meurs ! la vie est un supplice,
Le plaisir un mensonge ; en aucun de tes jours
Tu ne goûteras paix, jouissance, délice ;
Toujours l'ambition et la guerre, toujours !
Ainsi Dieu veut punir toute âme téméraire,
Toute âme, dont l'audace insensée oserait
Lever l'éternel voile et tenter de soustraire
A la Vérité son insondable secret !...

Gertrudis Gomez de Avellaneda.

LA CROIX

(Fragment.)

Fleuris, arbre sacré ! L'astre qui t'illumine,
C'est l'éternelle Vérité ;
Sur ton pied puissamment planté
Pleut sans fin la Grâce divine.
Fleuris, étends au loin tes robustes rameaux :
A ton ombre sainte, la race
D'Adam, d'un pôle à l'autre, lasse,
Aspire à trouver le repos.

Les siècles en passant t'honorent. Immobile,
Tu vois se déployer leur vol
Et tout genou touche le sol
Au pied de la force tranquille.
Sur terre, comme au ciel, dans l'abîme, en tout lieu,
Tout front fléchit si l'on te nomme...
Tu nous montres un Dieu fait homme,
Tu portes l'homme jusqu'à Dieu !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Hippolyte Lucas : *Choix de poésies, suivi de plusieurs nouvelles en prose*, etc. Notice littéraire, par Léo Lucas. (Lemerre, édit., 3 fr. 50). — Par les soins pieux d'un fils soucieux de la mémoire paternelle, un choix de poésies de Hippolyte Lucas, vient de paraître en un élégant volume in-18. L'excellent littérateur Hippolyte Lucas, mourut à Paris en 1878, à soixante et onze ans, bibliothécaire à l'Arsenal. Ecrivain fécond, « il a parcouru, — disait Edmond About, — sur sa tombe, en tous sens, dans ses moindres recoins, le domaine illimité de l'esprit, avec la tranquille et patiente activité du Breton. » Ce volume de poésies, est une sorte de poème en trois chants : *Désirs, ivresses, regrets*, « la trilogie éternelle de l'amour ». Que de pages charmantes à détacher de ce recueil ! Il y a là une exquise délicatesse de pensée et de sentiment dans un vers net, franc, limpide. Il s'agit du reste d'un talent de longue date, apprécié et consacré. Plusieurs nouvelles en prose terminent le volume et c'est plaisir de trouver à côté du bon poète, le conteur attrayant. — Excellente notice littéraire de M. Léo Lucas.

F. Fertiault : *Drames et cancans du Livre* (Lemerre, édit., 3 fr. 50). — Quand on ouvre un livre de Fertiault, on est sûr d'y trouver de l'érudition aimable, de l'humour discret, de la prose claire comme eau de roche ou des vers francs comme l'or. Fertiault est un vrai bibliophile, un parfait bibliographe, un ami des livres dans toute la force du terme, je me trompe : un amant des livres, un amant dont la passion n'est pas légère comme feu de paille, ni fugitive comme papillon, mais croissante sans cesse et solidement ancrée. On lit avec l'intérêt d'un roman, les diverses parties de son nouveau volume : *les Aventures d'un Bouquin, une Passion de Propriétaire, le Songe du Savant*, etc. Nous recommandons *les Sonnets Inattendus*, « microscopique anthologie... qui va naturellement de la poésie au baroque, mais acquiert une valeur par son originalité même. » En fermant ce volume, de plus de 300 pages, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'admiration pour le vaillant écrivain, dont le premier ouvrage date de 1842, et qui donne encore en poursuivant sa carrière féconde des pages comme celles dont nous venons de parler trop brièvement.

Nous lisons des vers de notre directeur dans *El Correo, le Soleil Illustré*, etc. Plusieurs journaux reproduisent, en le commentant, le conte du *Médecin Miraculeux*, que notre Revue a donné dernièrement. *La Campana de Magalouna* (de Montpellier) écrit à ce sujet : « Un journal parisenc dounava l'autre mati un raconte poupulari revirat dau Nivernès pèr un requist pouèta Achille Millien, un d'aqueles qu'à l'oura de ioi sentisson l'ou mai e an lou milhou rendut dins sous verses la douçou e la bèutat de la bella vida das travalhadous dau campestre, » etc.

NOTES ET ÉCHOS

.*. Nos compatriotes : Le général Morio est nommé membre du comité technique de la cavalerie ; — M. Paul-René Nicou est sorti de l'Ecole polytechnique avec le n° 3 et M. Nicolas-Albert Marcenet, de l'Ecole navale, avec le n° 39. — Est admis à l'Ecole navale (n° 18 sur 101), M. René-Philippe-Lucien Debœuf.

.*. L'école professionnelle Saint-Louis, dirigée par M. Deby, continue d'obtenir de remarquables succès : sur 19 élèves présentés aux écoles d'arts et métiers, 15 ont été reçus.

.*. Notre collaborateur, M. Lucien Jeny, continue d'enrichir de nouvelles médailles son trophée littéraire. Nous voyons son nom figurer deux fois au palmarès poétique des grands concours littéraires et artistiques de l'Ardèche.

.*. 26 août. Inauguration à Bazoches du monument élevé à la gloire de Vauban, gloire qui nous est chère et qu'ont mise en relief M. l'abbé Cointe dans son sermon, et, dans leurs allocutions et discours, MM. le marquis de Vibraye, Roger de la Brosse, le colonel de Rochas, Niessen, lesquels ont pris de nouveau la parole dans la salle du banquet, ainsi que MM. le général d'Entraigues et Chambon. Tous les orateurs ont été vigoureusement applaudis.

.*. 9 septembre. Obsèques, à Surgy, de M. Sylvestre Hérisson, sénateur de la Nièvre. Discours de M. le Préfet et de MM. Stephen d'Aunay et docteur Billiard. M. Hérisson était né en 1835, à Surgy.

.*. 15 septembre. M. Camuzat, président de la Société artistique de la Nièvre, ouvre, au Cercle de l'Orangerie, en présence des membres du bureau et de nombreux sociétaires, la 5e exposition annuelle des Beaux-Arts. Nous reviendrons sur cette intéressante exposition de nos artistes nivernais.

.*. Nos lecteurs ont trouvé encarté dans notre dernière livraison, avec un bulletin de souscription, la circulaire annonçant la publication de l'ouvrage de M. Achille Millien : *Littérature populaire et traditions du Nivernais* (neuf volumes in-8°). Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cet énorme travail qui devrait figurer dans la bibliothèque de tout amateur nivernais. Le prix (80 fr.) relativement élevé, est en somme très modéré et d'un versement très facile, puisqu'il n'est exigible que par fractions et durant une période de plusieurs années. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

O DIVORCE ! (*Suite*)

Depuis trois semaines, Albert d'Estay et Aline de Trasson sont promis l'un à l'autre. Les deux amoureux coulent la vie la plus délicieuse du monde.

Ils s'adorent tous les deux.

Comment auraient-ils pu faire autrement d'ailleurs ? Comment Albert ne se serait-il pas laissé prendre à la grâce troublante et naïve d'Aline, si jolie avec ses petits caprices d'enfant gâtée ! Et comment Aline aurait elle pu se défendre du plus franc amour pour ce beau garçon qui, recherché de toutes les plus belles et les plus riches héritières de France et de Navarre, la préférait, elle ?...

Ils s'enivrent, la main dans la main, de ces ineffables et chastes caresses du cœur, les plus exquises voluptés de l'amour. Ils sont tout aux câlineries et aux sourires des yeux, aux douceurs des paroles, aux promesses de bonheur, aux projets d'existence.

— Quand nous serons mariés... dit Albert d'une voix grave.

Et Aline reprend, quelques instants après :

— Quand nous serons mariés !...

O ivresse du premier amour ! O fiançailles ! !...

Phase des extases que l'on croit immortelles ! Epoque bénie dont toutes les minutes vibrent d'harmonies suaves, sublimes pour les cœurs des amants !...

Heures exquises, enivrantes, divines aussi que celles des premiers

jours qui suivent le mariage ! Qui n'a pas savouré la douceur enchanteresse des unes et des autres n'a pas vécu !...

La lune de miel ! moment le plus doux de l'existence à deux par cela même qu'elle est faite d'illusions et qu'alors la femme aime les exigences du mari, que le mari adore les caprices de la femme !...

... Fiançailles !... Lune de miel !... Sons divins, symphonie d'espoir, cantique de forces juvéniles pleines de confiance en elles-mêmes !

Fiançailles !... Lune de miel !... Mots magiques, hymne de bonheur et de foi naïve qui chasse au loin les doutes amers, l'ignorance cruelle de l'avenir !...

Ces joies ineffables, Albert et Aline les goûtent toutes, tour à tour à Paris, puis là-bas, au pays du soleil et de l'amour, dans ce midi de la France si justement chanté, et de nouveau à Paris, dans un petit mais somptueux hôtel de la rue de Vaugirard, doux nid tapissé de soie et parfumé de fleurs, où, loin du monde, ils vivent, grisés, éperdus, s'adorant !...

Ils vivent !... Plus justement, ils rêvent.

Ils ne marchent pas, ils planent. Ils n'habitent pas sur terre, mais au ciel. Domaine du bleu et qui est aussi le pays des chimères et la région des tempêtes.

Il est à craindre, hélas ! qu'à force de vivre de chimères, ils ne finissent par s'en créer ; qu'un beau jour, au lieu de redescendre tout doucement du ciel, comme l'alouette qui reconnaît l'insanité de ses désirs trop audacieux, ils n'en dégringolent tout d'un coup et ne se brisent les ailes contre notre planète.

Toutes les joies terrestres, en effet, sont de courte durée ; nos ivresses, éphémères ! Presque toujours ici-bas les larmes suivent de près les ris ; l'orage, le brûlant rayon de soleil !...

Le bonheur d'Albert et d'Aline, sans doute, durerait longtemps sans cette loi immuable des choses d'ici-bas, sans la fatalité, Némésis jalouse des joies des pauvres mortels !...

Aline est une enfant gâtée, c'est-à-dire habituée à voir tous ses caprices soufferts, ses moindres avis ponctuellement suivis ; et aussi, il faut bien le dire, elle est jalouse, jalouse à s'en martyriser, elle et son mari, qu'elle aime pourtant de toute son âme. Elle a beau se raisonner, se convaincre, qu'elle s'alarme à tort, sans ombre de raison ; rien n'y fait.

Pour qui connaît sa nature un tantinet romanesque et jalouse, une crise est à redouter, une crise qui ne saurait guère tarder.

Elle éclate bientôt, en effet.

Un beau jour, Albert reçoit une invitation à un dîner de garçon offert par un de ses meilleurs amis, un camarade de collège, lui aussi à présent homme de lettres. Il lui est impossible, ainsi que le désire Aline, d'éviter cette partie de plaisir, ou cette corvée, comme l'on voudra.

Furieuse de ne point se voir obéie pour la première fois, elle se met à bouder son mari. Elle ne lui parle maintenant que d'un ton brusque, très souvent amer. Tout d'abord, celui-ci, distrait, affecte de ne s'apercevoir de rien, attribue ce brusque changement d'humeur aux écarts de l'imagination, à l'étourderie de la jeunesse. Néanmoins, au moment de prendre congé d'elle, le jour fatal venu, il ne peut s'empêcher de lui faire des remontrances, mais gentiment et en lui promettant de revenir le plus tôt possible.

— Jusqu'ici vous faisiez des conférences, mon cher, lui répond Aline tremblante de colère contenue ; maintenant vous...

— Je vous demande pardon, interrompit-il en riant ; j'oubliais que vous n'aimiez point les sermons sans éloquence, principalement ceux qui vous prennent pour point de mire.

Puis il ajoute, câlin :

— Où pensez-vous, sans indiscrétion, passer votre soirée ?

— Oh ! mon temps est à moi. J'irai où bon me plaira. En cela, j'imiterai les autres.

— Ne devrai-je point passer chez votre mère vous prendre quand je reviendrai ?

— Que vous importe que je sois là ou ailleurs... C'est si peu amusant de voir toujours le même visage !

— Oh ! fait Albert douloureusement blessé. En vérité vous avez bien changé depuis quelques jours.

— L'un de nous a changé !... Autrefois vous vous seriez empressé de m'accorder le minime sacrifice que je vous demande, mais aujourd'hui ?...

— Vous êtes injuste, Aline !... Je vous ai expliqué que je ne puis éviter cette soirée.

— C'est encore moi qui ai tort, n'est-ce pas ?

— Je ne dis pas cela : je vous prie seulement d'être plus calme et de m'écouter plus impartialement.

— C'est bon ! interrompt-elle les lèvres tremblantes et les yeux brillants de colère. C'est bon et bonsoir !...

Sur ces mots, elle quitte brusquement son mari, le laissant tout désarçonné et si ébahi qu'il ne songe pas à la rappeler. Enervé lui-même, il sort aussitôt. Mais comme tout au fond de son âme, un désir vague, indécis, inquiet le fait aspirer après l'heure heureuse, l'heure troublante où, dès son arrivée du fatal dîner, il ira implorer son pardon, quoique les torts ne soient pas de son côté !...

Aline, elle, est montée dans sa chambre où elle éclate en sanglots. Longtemps, longtemps elle pleure...

Maintenant la nuit a tout couvert de ses ailes noires, gigantesques. Une à une, elle a vu les maisons se foncer, disparaître, se drapant dans la nuit, et les lueurs des becs de gaz se piquer de ci de là, pareilles à des farfadets dansant malicieusement.

Elle attend son mari : elle a la certitude qu'aussitôt rentré, il viendra se faire pardonner. Et il lui a promis de rentrer de bonne heure !

A chaque instant elle écoute avec anxiété les sourdes rumeurs de la nuit, le triste hululement du vent dans les arbres du Luxembourg ; les yeux rougis par les larmes, la poitrine oppressée, elle sonde les profondeurs brumeuses de la rue désespérément déserte ; parfois, le cœur palpitant, l'oreille tendue au moindre bruit, elle écoute le pas étouffé de quelque passant attardé sur le pavé de la rue rendu glissant par la brume qui tombe, ou le fracas d'une voiture sonnant dans le silence de la nuit et se perdant dans l'éloignement, avec l'espoir toujours déçu d'un brusque arrêt devant sa porte.

Silencieuses passent les heures ; une à une, elles sonnent à l'horloge de Saint-Sulpice, lentes et graves : tel un glas funèbre. Et chaque fois un frisson d'épouvante court sous l'épiderme de la jeune femme, secoue ses pauvres membres endoloris.

Ses larmes roulent toujours, silencieuses ; elle les laisse glisser sur ses joues sans s'en apercevoir. Elle ne peut reposer. Une fièvre la tient éveillée avec des oppressions et le battement de ses tempes. Elle est écroulée dans un fauteuil, comptant les minutes, les heures, dans une vision abominable de catastrophes irrémédiables.

Elle finit cependant par s'assoupir...

Il est trois heures du matin quand elle entend soudain des pas sonnant lourdement dans le corridor, sans nulle préoccupation pour en étouffer l'écho. Alors, comme en un pressentiment, elle ouvre vivement sa porte et regarde : son mari ! son mari qui titube !

Elle croit à un malheur et s'écrie dans sa douleur :

— Comme vous rentrez tard, Albert ! Il ne vous est rien arrivé !... Mais qu'avez-vous donc ?

— Rien. Ne t'inquiète pas, ma chérie, répond celui-ci ; et, vacillant de droite et de gauche, riant, chantant, gesticulant, il la prend dans ses bras, la serre, l'enlève. Sous l'épouvante de ses baisers désordonnés, Aline veut résister. Il se fâche, il menace. Ainsi commencée, la querelle s'envenime, dégénère en scène violente. Des mots irréparables sont prononcés, creusant entre les deux époux un insondable abîme, tandis que la valetaille accourt, réveillée en sursaut par le bruit.

Alors à moitié dégrisé, mais furieux, Albert sort respirer l'air frais de la nuit... peut-être, pense Aline, continuer son orgie.

Restée seule, la jeune femme pleure, pleure. Son imagination travaille, fait de sa vie future un enfer... puis lui suggère une résolution diabolique. Aline s'attache désespérément à cette pensée, la mûrit. Bientôt elle est irrévocablement fixée ; jamais plus elle ne reverra cet homme odieux, — son mari ! — qui l'a si lâchement injuriée devant leurs serviteurs. Non, elle ne peut rester plus longtemps dans cette maison ; la vie n'y serait plus tenable.

Elle pose son alliance sur le marbre de la cheminée, bien en évidence, et, au petit jour, se fait conduire chez sa mère.

(A suivre.) JA.

RÊVE D'ENFANT

Quand j'étais tout enfant, ne sachant pas encor
Que la vie est pour nous un immense mystère,
Mon rêve, à moi, c'était d'être un jour militaire.
J'aimais le képi rouge orné de galons d'or,

J'aimais le dolman sombre et la soutache noire,
Et le sabre brillant qui sonne à chaque pas.
— Comme à moi, mes amis, ne vous semble-t-il pas
Que l'épée est toujours le symbole de gloire ?

J'ai trop aimé cela ; ce n'est pas un défaut ;
Et pour réaliser un peu plus tôt mon rêve,
J'assemblais mes amis dans le val où s'élève
Un côteau verdoyant qui servait à l'assaut.

Ils étaient mes soldats, j'étais leur capitaine ;
Pour armes nous avions de longs morceaux de bois,
Et nous étions alors plus heureux que des rois
Avec nos croix d'étain et nos galons de laine.

Toujours, de l'ennemi, nous étions triomphants,
Car pour les grands combats nos âmes étaient nées.
Ceux qui passaient, voyant nos luttes acharnées,
Souriaient et disaient : « Courage, mes enfants ! »

Et quiconque avait su, dans la lutte, être brave
Recevait de mes mains le prix de son ardeur.
Et je parlais alors de vaillance et d'honneur,
M'efforçant de donner à ces mots un ton grave.

Ensuite, rassemblés, nous allions, tous au pas,
Fièrement, le front haut, criant : « Vive la France ! »
Emportant dans le cœur un peu cette espérance
Qu'un jour nous serions forts, nous, les petits soldats.

Mais tout cela n'est plus qu'une vaine chimère,
Un souvenir d'enfant, un rêve d'un beau jour
Que loin de moi le temps emporte sans retour,
Me laissant le regret d'une joie éphémère.

ODILE THIAULT.

24 juillet 1900.

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE
PRÈS DECIZE (NIÈVRE)
(*Suite*).

Mais le système d'extraction employé dans le pays à cette époque ne permettant point de répondre aux exigences du ministre de la marine, on dut faire venir de Belgique des ouvriers plus habiles.

Le souvenir de leur présence dans la contrée a d'ailleurs été fidèlement conservé par a tradition locale ; toutefois, l'époque précise de leur installation n'était point encore connue.

Il nous est permis de combler cette lacune, grâce à des recherches faites dans les archives de Champvert et de Thianges. Les indications que nous y avons recueillies, rapprochées de celles qui précèdent et de l'arrêt royal, prouvent que c'est le duc de Montausier qui, pressé par Louis XIV de fournir de charbon nos ports français, fit venir de Liège une équipe de travailleurs expérimentés pour exploiter rapidement et avec méthode la minière qui venait de lui être concédée (1).

La direction des travaux fut confiée à l'ingénieur Daniel Michel, venu également de Liège, lequel installa sur un puits à houille la

(1) Du reste, on n'a trouvé dans les archives nationales, départementales ou particulières, aucune trace de concession antérieure à celle de 1689, et on ne peut admettre que des Liégeois soient venus, de leur propre volonté, dans un pays inconnu, presque inhabité et très éloigné du leur, pour installer des puits et extraire du charbon sans y être autorisés.

machine qui devait donner son nom à nos mines (1). Cet ingénieur mourut quelques années après et fut inhumé dans l'église de Thianges le 20 novembre 1693 (2).

Ses compatriotes restèrent un certain temps dans le pays, puisque, le 26 mars 1733, on inhuma dans le cimetière de Champvert « Idas » Pesly, âgée d'environ soixante et cinq ans, du pays de Liège, venue » dans cette paroisse avec plusieurs Liégeois, hommes et femmes, lors » de l'établissement de La Machine ».

Le curé qui rédigea cet acte eut soin d'ajouter : « Elle étoit la seule » qui restoit ; Dieu luy fasse miséricorde ».

Toutefois, son assertion n'est point absolument exacte, puisque, le 9 juillet de la même année, on inhuma encore à Champvert « Eustache » Descaux et Jean Lambotte, du pays de Liège, qui avaient été écrasés » par une masse de charbon dans le cros de La Machine » (3). Mais ces deux étrangers sont les derniers dont fassent mention les registres de la commune.

Malgré les perfectionnements apportés dans l'exploitation par les Liégeois, les accidents durent être assez fréquents, en raison du nombre d'ouvriers employés dans les mines.

Il fallait, en effet, à cette époque de guerres fréquentes, une grande quantité de houille ; aussi le charbon nivernais, qui devait soutenir la

(1) Cette machine n'était évidemment pas un moteur à vapeur, — puisque le premier ne fonctionna utilement que dans le XVIIIe siècle, — mais un manège semblable à ceux que l'on employait alors dans les mines de Belgique, c'est-à-dire un engin composé d'un arbre vertical muni d'un long levier, à l'extrémité duquel on attelait ordinairement plusieurs chevaux. Ceux-ci, en tournant sur une piste circulaire, donnaient le mouvement à l'arbre vertical qui le transmettait, au moyen d'un engrenage, à un tambour horizontal sur lequel s'enroulait un câble en chanvre. Ce câble passait sur les molettes en bois du chevalement qui était placé à quelques mètres au-dessus de l'orifice du puits.

(2) Archives de Thianges. — Cette inhumation, faite dans l'église, témoigne de la considération dont jouissait M. Daniel Michel. L'exploitation qu'il dirigeait était située dans le fief des Ecots, lequel dépendait de la seigneurie de Thianges et en partie de cette paroisse. Sa famille, qu'il avait amenée, resta dans le Nivernais ; du moins, trouve-t-on, à plusieurs reprises, dans les registres de l'état civil de Champvert, les noms « d'honorable homme Daniel Michel, natif du bourg de Grâce, proche Liège, marié dans la paroisse à Anne Lepally, d'origine liégeoise et habitant La Machine » (il y mourut à l'âge de trente-quatre ans et fut inhumé dans l'église de Champvert, le 12 juin 1706) ; de Louis Michel, marié à Elise Lepally ; de Michel Michel, décédé à Champvert en 1709 ; de Marie et de Sébastienne Michel, qui furent marraines d'enfants des précédents, etc.

(3) Archives de Champvert, paroisse dont dépendait alors la partie du territoire de La Machine où résidaient ces ouvriers belges.

concurrence avec celui d'Angleterre, fut l'objet d'une active correspondance entre les agents du ministère de la marine française.

On trouve à ce sujet de curieux renseignements dans l'intéressant travail publié par M. de Lespinasse sur les *Forges et charbons du Nivernais* (1). On nous permettra d'y glaner quelques notes ayant trait à cette étude.

Le 3 janvier 1691, le ministre de la marine, M. de Pontchartrain, écrit à M. de Gastine pour lui dire que, « suivant le rapport de plusieurs maîtres forgerons, le charbon du Nivernois est de très bonne qualité », et lui prescrit d'en demander « 50 barriques pour les ports de Brest et de Rochefort ».

La houille de La Machine (on l'appela ainsi à partir de 1691), dont le chargement s'effectuait en bateaux sur la Loire, à Decize, était transportée à Nantes et de là expédiée en divers endroits pour être expérimentée à des travaux et par des ouvriers différents. Le ministre s'enquiert fréquemment « de l'avantage, de la qualité et du prix de ce charbon, afin de juger de l'utilité que le roy et le royaulme peuvent en retirer ».

Les premiers essais furent satisfaisants, puisqu'en mars 1691 on donna l'ordre d'en expédier une provision suffisante « pour le reste de cette année et le commencement de la prochaine », et « d'en faire voiturer cinq à six cents barils au Havre ».

En avril 1691, une nouvelle épreuve fut faite à Brest, en présence « des officiers du port et des plus habiles maîtres forgerons », afin de s'assurer si le charbon nivernois « pouvait effectivement remplacer celuy d'Angleterre ».

Il fut reconnu « meilleur que ce dernier pour souder les pièces d'ancres » par l'agent Begon, excellent patriote, qui considérait qu'on « doit se dispenser de donner à nos ennemys l'argent qu'on emploie à acheter du charbon chez eux ».

Louis XIV, qui, on l'a vu, était entièrement de cet avis, donna des ordres formels à ce sujet. Aussi, lorsque par suite d'un manque d'eau dans la Loire, les expéditions de Decize se trouvèrent momentanément suspendues, le roi ordonna-t-il de s'approvisionner à Gaillac (Tarn) et

(1) René de Lespinasse : *Dépêches et mémoires du ministère de la marine sur les forges et charbons du Nivernais pendant les guerres de Louis XIV.* (*Bulletin de la Société nivernaise*, XVIe vol., page 275).

à diverses autres mines du royaume, dont le combustible était, toutefois, de qualité inférieure.

Cependant, le charbon nivernais, recommandé partout à la fin du XVIIe siècle, eut aussi ses détracteurs. A Rochefort, on le trouva moins bon que celui d'Angleterre ; à Nantes, on le mélangea avec d'autres de qualité très médiocre ; on usa enfin de tous les moyens pour le discréditer. Mais ces tentatives malveillantes échouèrent, et la houille de La Machine fut constamment employée dans les arsenaux jusqu'en 1694 ; puis les demandes diminuèrent par suite de la cessation des guerres lointaines sur mer et aussi de la pénurie du trésor royal.

Certes, il eût été intéressant de relater ici les instructions données aux ouvriers forgerons pour l'emploi du charbon de nos mines ; sa valeur à cette époque ; les mesures en usage, etc. ; mais, afin de ne pas dépasser les limites de cette étude d'ensemble, nous devons renvoyer le lecteur à l'excellent ouvrage de M. de Lespinasse et poursuivre l'historique des houillères machinoises (1).

A la suite d'un arrêt du conseil du roi, en date du 13 mars 1698, tous les propriétaires de terrains dans lesquels il y avait du charbon purent ouvrir des mines sans permission et les exploiter à leur profit.

L'extraction, à La Machine, se fit alors sur trois points différents :

1° Au nord, dans la seigneurie des Ecots et la partie appelée aujourd'hui la Petite-Machine ;

2° Au sud-ouest, dans la vallée de la Meule, sur les dépendances des religieux Minimes de Decize ;

3° Au sud est, dans la région des Glénons, alors au duc de Nevers, châtelain de Decize.

Ces exploitations étaient tantôt isolées, tantôt groupées et, tandis

(1) Nous ne pouvons cependant passer sous silence les précieux renseignements suivants, relatifs aux différences de prix et de poids qui existaient entre le charbon de La Machine et celui d'Angleterre :

« Le charbon du Nivernois, — lisons-nous dans une lettre du ministre de la marine, — couste 10 livres la barrique, rendu à Nantes ; il faut deux barriques et un dixième de charbon de Nivernois pour faire un tonneau de mer ; cela revient à environ 17 livres, rendu à Brest ; une mesme quantité de celuy d'Angleterre couste 48 livres 15 sols. La différence est si grande qu'il ne seroit pas prudent d'en faire venir encore, quand mesme il ne seroit pas d'un pays ennemy. La barrique de charbon d'Angleterre, mesure de Brest, pèse 561 livres ; une pareille mesure de celuy de Nivernois ne pèse que 536, et c'est une règle générale en matière de charbon de terre que le plus léger en pareille quantité est le meilleur. » (Lettre du ministre de la marine à M. Desclouzeaux. — Octobre 1692).

que les unes restèrent plus ou moins actives, d'autres furent complètement abandonnées.

De tous les exploitants particuliers qui se sont succédé dans les mines de Decize, jusqu'au moment où l'autorité souveraine intervint pour les régir, le sieur de Valizendor est celui qui a laissé le plus de souvenirs dans le pays. Seigneur des Ecots, il fit construire l'ancien château de ce nom ; propriétaire des mines les plus importantes de La Machine, il fit bâtir des logements pour ses ouvriers et ériger une chapelle qui servit ensuite d'église paroissiale (1) ; enfin, il fit ouvrir la route par laquelle, jusqu'en 1840, on transportait la houille aux ports de la Loire et du canal du Nivernais (2).

En 1776, le duc de Nevers concéda, pour trente ans, ses droits sur la châtellenie de Decize aux sieurs Pinet et Gonnet, qui, moyennant redevance, avaient déjà obtenu la cession du droit des Minimes sur le territoire de La Machine.

Le premier était seigneur des Ecots ; le second, exploitant de mines et fils de propriétaire minier. Se conformant à un arrêt du 14 janvier 1748, ils demandèrent au roi l'autorisation d'exploiter, sous la raison sociale Gonnet et associé, toutes les mines situées aux environs de Decize, ce qui leur fut accordé le 13 mai 1780, pour trente années, moyennant 400 livres à payer annuellement à l'Ecole des mines (3).

(A suivre.) L.-M. POUSSEREAU.

(1) Cette chapelle dut être bâtie dans les premières années du XVIIIe siècle, puisque, d'après les registres de la paroisse de Champvert, on y célébra trois mariages le 7 juin 1707. Elle était située devant la maison Pravieux et occupait la moitié de la largeur de la route actuelle. (L'ancienne route passait sur l'emplacement des cafés Guichard et Dupieux fils)

Les archives de Champvert contiennent aussi des indications intéressantes sur l'activité de notre houillère à cette époque : on y voit, en effet, figurer, en 1709, un directeur des machines et charbonnières (Joseph Lafautche); en 1718, un chirurgien (Pierre de Naucourt) et un notaire (Léonard Legros) ; en 1720, un chef de La Machine (Benoît Bigard, de Saint-Laurent-de-Bugey) ; plusieurs commis et chefs ouvriers ; des mineurs et des manœuvres ; des charpentiers, des maréchaux et des voituriers, ainsi que des marchands, des tailleurs d'habits, des tisserands, des cabaretiers, etc. Indépendamment des Liégeois, il était venu dans le pays des ouvriers de l'Auvergne, du Limousin, de la Savoie, etc.

(2) Avant l'ouverture de cette route, les transports de charbon n'étaient faits qu'à dos de bêtes de somme.

(3) Les limites de cette concession furent fixées à la circonférence d'un cercle de cinq cents toises de rayon, à partir du puits principal où la pompe à feu se trouvait établie, ce qui indique clairement qu'à cette époque l'assèchement d'un des puits était opéré au moyen d'une machine à vapeur.

LA LÉGENDE DE LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE

Après les [illegible], vous la triste [illegible]
Que [illegible] sur cette fauvette [illegible]
En voyez le pourquoi de sa [illegible] [illegible]
Jugez s'il est au monde [illegible] plus [illegible] yeux.

Après avoir [illegible] sa [illegible] vive et gaie
Elle pénétrait par [illegible] les [illegible]
Pour ses quatre petits [illegible] [illegible]
Parmi le chèvrefeuille et les [illegible] [illegible].

Soudain les deux brillants, [illegible] sans [illegible],
Un bolide, ainsi que l'[illegible] et les savants,
Étrange météore au [illegible] [illegible],
Tomba sur le bois où les [illegible] [illegible].

Tout le buisson prit feu, comme [illegible] la [illegible],
De ses hautes chênes pas un seul ne resta
Et, l'effroi dans les yeux, de la [illegible] mère
Au barbare bûcheron [illegible] [illegible].

. . . . . .

— Plus d'enfants, plus de jeu ! Adieu les [illegible],
Les jeux de la famille et [illegible],
Les jardins, les bosquets aux [illegible] [illegible],
Rien n'effacera plus ce cruel souvenir.

Non, je n'ai plus le droit, fauvette, [illegible] !
Dieu des petits oiseaux, plus qu'un Esprit [illegible]
Sans raison m'infligea cette [illegible] [illegible],
Jette un voile de deuil sur mon front à jamais !

. . . . . .

Et la fauvette, avant ce jour-là toute grise,
A la fontaine vit comme un capuchon noir
S'étendre sur sa tête, et rien ne [illegible]
Non plus le noir chagrin de son cœur sans espoir.

LUCIEN JENY.

(Extrait inédit des *Légendes de la Nature*[1]).

(1) Homme qui travaille le charbon. (Vocabulaire de la Gâtine, du comte Jaubert).

HIPPOLYTE LAVOIGNAT[1]

Il fut un des rénovateurs et l'un des maîtres en France du bel art de la gravure sur bois, tombée si bas dans les trente premières années de ce siècle.

D'une famille originaire de Corbigny (Nièvre), fils d'un officier retraité pour blessures et pourvu d'un emploi dans les finances, Marie-Augustin-Xavier-Hippolyte, dernier de six enfants, naquit à Laon le 25 janvier 1813, et commença ses études au collège Charlemagne. Mais son père ne l'y pouvant maintenir, le fit entrer dans une maison de commission, comme employé, à 25 fr. par mois. « Cela ne m'allait pas », dira plus tard l'artiste ; aussi son bureau ne l'occupant que de neuf heures à quatre, il travaillait le dessin et la peinture, s'offrant le dimanche de longues séances au Louvre et cherchant à se lier avec les artistes, surtout avec les graveurs.

Dès 1831, il abandonnait le commerce et s'efforçait d'acquérir la technique du graveur, surtout du graveur sur bois. D'artistes en ce genre, il n'y en avait pas alors en France d'origine française, et nous étions les tributaires de l'Angleterre représentée chez nous par une colonie d'hommes de talent, entre autres par Andrew et Best. Fondé en 1833, le *Magasin pittoresque* allait être un des facteurs les plus utiles de la renaissance désirée.

(1) Extrait du *Journal des Arts*, 6 octobre 1900.

Cependant Lavoignat continuait ses essais, mais la fortune s'obstinait à l'ignorer. Enfin, l'éditeur Dubochet eut l'idée de s'adresser à lui pour collaborer à la traduction des croquis de Gigoux destinés à cette édition illustrée de *Gil Blas* qui fut la première série à laquelle il n'a manqué qu'un meilleur papier pour figurer au livre d'or du livre artistique en ce siècle. Il y aurait beaucoup à dire sur les illustrations de Gigoux, dont le caractère incertain ne donne une impression ni espagnole ni française ; mais c'est aussi un peu la faute du livre. Certes, personne ne l'a plus que moi en admiration, et des lectures sans nombre, totales ou partielles, n'en ont pas épuisé le charme fait d'enjouement, de vérité et de malice. Et quels caractères ! Quel style, net, clair et si français ! C'est bien comme les fables de La Fontaine :

Une ample comédie aux cent actes divers.

Mais il m'a toujours paru que ce merveilleux *Gil Blas* était à peu près impossible à illustrer ; et la raison en est que sous son vêtement tout étranger et malgré des noms espagnols, c'est un des livres les plus français qui soient. Et français non de la première moitié du dix-septième siècle, où se déroule la vie du héros, mais de la première moitié du dix-huitième siècle.

L'illustrateur se heurte donc à une périlleuse alternative ; adopte-t-il le genre espagnol pour nous donner du Velazquez ? Il se met en désaccord avec l'esprit même du livre. Choisit-il au contraire le cadre de la Régence et des premières années de Louis XV ? Les images jureront singulièrement avec les noms des hommes, des lieux et des choses. Je ne sais si Gigoux a pensé à cela, mais, à tout prendre, j'estime que, consciente ou non, la demi-impersonnalité historique dont il s'est fait un système dans une interprétation vaguement Louis XIII, n'est pas maladroite. Ne demandons pas à son *Gil Blas* plus de couleur locale que n'en comporte le texte lui-même et s'il se tient généralement au-dessous de celui-ci, c'est le sort commun de tous les traducteurs.

Les charmants petits maîtres du dix-huitième siècle interprétaient beaucoup en gravant les compositions fort sommaires que leur livraient les illustrateurs du temps, Gravelot, Eisen, Fragonard, Moreau le jeune et autres. Prud'hon, lui aussi, a procédé souvent par des croquis fort abrégés où est tout l'essentiel ; à ses graveurs ordinaires

Copia et Roger, à mettre le détail. Mais le plus ordinairement il livre à l'interprétation par le pointillé des dessins et des sépias où tout est exprimé avec une finesse de miniaturiste, le graveur n'a plus alors qu'à transcrire mot à mot le texte du peintre. Exécutés à la plume ou à la mine de plomb, les dessins de Gigoux devaient être rendus en quasi fac-simile et avec un minimum d'interprétation ; c'est ce que comprit à merveille Lavoignat. Comme l'eau-forte, les tailles de la gravure sur bois se prêtent fort bien à un procédé auquel, par définition, se refuse le burin dont le grave travail est différent. Tout dans le *Gil Blas* n'est pas de Lavoignat, mais ses bois comptent certainement parmi les meilleurs d'un livre qui fit d'emblée de lui un des maîtres d'un art enfin sorti de son long sommeil.

Enumérer maintenant tous les beaux ouvrages illustrés auxquels a travaillé notre artiste serait faire l'histoire de la librairie de luxe en ce milieu du siècle. Voici d'abord le fameux *Paul et Virginie* de Curmer, avec bois signés ; le *Journal de l'Expédition aux Portes-de-Fer*, 1844, avec quarante-deux bois dont huit à toute page ; trente-six dessins sont de Raffet et de ses meilleurs, six de Dauzats. Mémorial de la brillante expédition conduite en 1839 de Constantine à Alger par le duc d'Orléans, imprimé sur du beau papier par l'Imprimerie royale, ce volume d'élite peut être considéré comme le plus parfait du temps. Aussi, non mis dans le commerce, a-t-il toujours fait prime dans les ventes.

Il est assez singulier que Lavoignat soit entré tard à l'excellent *Magasin pittoresque* et n'ait fait qu'y passer. Je ne relève, en effet, que deux bois de lui d'après Meissonier, mais de la dernière beauté. Le premier, tome XIV, est le *Corps de garde*, des soldats contemporains de Louis XIII jouant aux dés sur un tambour. Si au moment où j'écris ces lignes je n'ai pas la gravure sous les yeux, elle m'est absolument présente pour l'avoir maintes fois cherchée et admirée dans la série du *Magasin* En demeurant lui-même, l'outil travaillant le buis a vraiment rivalisé de liberté et de finesse avec la pointe de l'aqua-fortiste, sans toutefois atteindre à ces noirs profonds, veloutés, que seuls peut donner la morsure du cuivre secondé par un tirage intelligent.

Le *Corps de garde* est traité en tableau et le sujet s'inscrit dans un trait ; les *Joueurs de cartes*, que l'on voit au tome XVI, sont comme un simple dessin à la plume jeté à même la page. Ces joueurs, l'un jeune,

l'autre dans la force de l'âge, sont des hommes de la classe moyenne au temps de Louis XV ; attitudes, types, physionomie, mimique, tout est ici la vérité même. On ferait un chapitre de psychologie sur ces deux bonshommes d'une puissance de vie égale à tout ce qu'a produit de plus parfait l'art ancien et moderne. Pour l'exécution de la gravure, elle est extraordinaire ; et si on considère que cette spontanéité apparente a été obtenue par un travail de force, lent et minutieux, que ces traits légers, nerveux sont une imitation à main posée, très posée, des libres hachures que jetterait sur le papier la plume alerte d'un dessinateur, on se dit qu'interpréter ainsi c'est vraiment créer.

Je ne sais si Lavoignat a collaboré à l'illustration du *Don Quichotte*, traduit excellemment par Louis Viardot, et fort bien illustré par Tony Johannot dont il est le chef-d'œuvre, mais je le retrouve dans l'agréable Molière en un volume de Hetzel, dont les vignettes sont aussi de Tony Johannot, dans le *Lazarille de Tormes*, imité par Lesage et auquel, comme au *Paul et Virginie* de Curmer, Meissonier n'a pas dédaigné de donner quelques croquis ; enfin, dans les *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, pour lesquels Trimiolet avait fait des compositions de forme un peu abrégée que Lavoignat dut fortement interpréter.

Il eut aussi une grande part dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, éditée pour l'Empereur par l'Imprimerie impériale en 1855, et dans les deux dictionnaires, *Architecture* et *Mobilier* de Viollet-le-Duc. Ici, l'œuvre de Lavoignat est considérable et de tous points excellente ; sans doute, Viollet-le Duc ne livrait à ses graveurs que des dessins très achevés et d'une précision d'architecte archéologue : mais la difficulté était précisément de conserver dans la gravure cette fleur de la vérité et du style que pouvait faire évanouir la plus légère déviation de l'intelligence et de l'outil. Eh bien, Lavoignat, et je ne crois pas en pouvoir faire un plus grand éloge, a été le traducteur fidèle de Viollet-le-Duc, comme celui-ci l'avait été des architectes et imagiers inconnus du lointain passé national. J'ajoute que le graveur, ayant à rendre par un procédé toujours le même les substances les plus diverses, pierres, bois, métal, ivoire, étoffes, y a réussi avec une perfection qui ne fléchit jamais.

Aujourd'hui nous sommes plus exigeants qu'il y a trente ans ; nous nous défions de la double interprétation, du dessinateur d'abord, fût-il Viollet-le-Duc, du graveur ensuite, et il nous faut l'image certaine de la chose reproduite par les procédés impersonnels dérivés de la sincère

photographie. Au point de vue typographique, le livre y perd assurément en beauté de présentation ; mais, épris comme nous sommes de documents positifs en toutes choses, nous n'en avons cure, et déjà les deux dictionnaires de Viollet-le-Duc sont atteints en cela, sans compter le reste.

L'excellent graveur sur bois Guillaumot, associé lui aussi à cette grande œuvre d'art et d'archéologie, mérite les mêmes éloges que Lavoignat.

Mais l'œuvre maîtresse de celui-ci me paraît être l'illustration des *Contes Rémois,* par le comte de Chevigné, publiés par Michel Lévy, en 1858. L'auteur, un rimeur millionnaire et d'esprit un peu gaulois, s'offrit le luxe d'une illustration hors pair et s'adressa à Meissonier, au Meissonier de la première manière, celui qui s'était fait, moins la couleur, le Chardin du dix-neuvième siècle, avec cette différence que, gens et choses, Chardin peignait ce qu'il voyait, tandis que c'est par un effort d'intuition et de volonté que Meissonier revivait le dix-huitième siècle évanoui.

Pour les *Contes Rémois,* Meissonier fit quarante dessins d'en-tête, qui sont autant de chefs-d'œuvre d'esprit et de goût ; si le faire est moderne, le sentiment est aussi dix-huitième siècle que chez le Gravelot des *Contes moraux*, de Marmontel, mais cela est poussé bien autrement loin en expression et en malice. Puis, chez Gravelot tout se passe dans les salons à trumeaux ou dans des tonnelles arrangées en salons de verdure, tandis que chez Meissonier souvent intervient savoureuse et fraîche la nature extérieure. Il y a encore un certain intérieur d'église vide avec des bancs délabrés, qui est un petit chef-d'œuvre d'esprit.

Lavoignat a gravé vingt-quatre dessins seulement ; les autres l'ont été par Lavielle, Perrichon, Regnier, Deschamps et un anonyme. Je n'hésite pas à dire que les bois de Lavoignat sont très au-dessus des autres, même de ceux de Lavielle ; c'est la perfection même du genre. Jamais le buis ne fut épargné d'une main plus légère et plus sûre. Aussi, des fumés tirés sur chine de ces merveilleuses vignettes sont-ils d'introuvables et exquises raretés. De telles choses ne se referont plus ; remplaçant le patient travail des burins, la simili-gravure, le gillottage ne donnent plus que l'apparence grisée et alourdie des dessins à la plume. Un livre tel que les *Contes Rémois* est aussi impossible

aujourd'hui qu'un livre d'heures patiemment minuté par un miniaturiste du quinzième siècle. Nous avons, à la place, les romans illustrés par des photographies d'après nature, ce qui est bien la chose la plus maussade, la plus laide, la plus morte enfin qui se puisse imaginer.

Je ne sais si les *Contes Rémois* n'amenèrent pas des difficultés, finalement une quasi-brouille entre le graveur et Meissonier, qui ne passait pas pour être d'un commerce des plus faciles ; sur ce point, Lavoignat fut toujours très secret, mais son silence était significatif.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. de Chevigné fut comme le chant du cygne pour l'artiste, dont les yeux irrémédiablement, fatigués, avaient besoin d'un repos bien gagné. Il quitta Paris en 1861 et s'établit au pays ancestral, à Corbigny, où subsistent encore les grands bâtiments, caserne monumentale du dix-septième siècle, d'une ancienne abbaye bénédictine. On sait que les moines choisissaient à merveille l'assiette de leurs résidences, et le pays est charmant, tout de verdure intensive, de prairies, d'eaux, de grands bois et, à l'encontre de tant de lieux plus agréables à voir qu'à habiter, d'une salubrité parfaite. Lavoignat passa doucement ses dernières années dans une jolie maison partagée avec son frère ; elle avait un beau jardin, une cour bordée par l'Anguison, affluent de l'Yonne, et l'artiste, devenu un pêcheur aussi déterminé qu'habile, jetait la ligne sans sortir de chez lui.

Dans cette douce habitation d'un sage, mais où bien des choses parlaient encore de l'art toujours aimé, jamais oublié, il se plaisait à recevoir ses anciens amis de Paris, Daubigny, Corot surtout, qui avaient pris goût à ce pays où riaient toutes les nymphes de la verdure, des eaux et des bois. Corot a fait une mare de Corbigny, qui est un de ses chefs-d'œuvre. Et Lavoignat, qui ne touchait plus à ses chers outils de graveur, s'était remis à la peinture qui ne lui avait jamais été cruelle ; j'ai vu de lui, datant de cette période, des tableaux d'une pâte solide et franche.

Il eut même, à Corbigny, deux élèves, M. Edouard Pail, qui fait la meilleure figure aux Salons de Paris et de la province, et M. Chartier, peintre aussi, et l'un des dessinateurs humoristiques de la *Vie moderne*.

J'ai, sous les yeux, deux photographies de Lavoignat vieux et puis en vivifier les muettes images par les souvenirs d'un de mes bons

amis, M. Gustave Porcherot, receveur de l'enregistrement, qui a vécu quatre années à Corbigny dans l'intimité de l'artiste parisien devenu campagnard. Je le vois donc, pas très grand, la taille courbée par l'habitude de s'être tenu trente ans la loupe d'horloger incrustée dans l'arcade sourcilière, penché sur l'établi où est fixé le bloc de buis poli. Sa large barbe blanche éployée, son air ravagé, un peu bohème ; son large chapeau mou rougeâtre, ses hautes bottes, la longue pipe de terre fixée aux lèvres, lui donnaient l'air de quelque vieux chef boër. Je l'entends tutoyant tout le monde et contant, d'une voix faubourienne, ses grasses histoires d'ateliers peuplés à l'ancienne mode de rapins hirsutes, ennemis-nés du bourgeois.

Et la maison était bien l'image de l'homme ; ouverte à tous et hospitalière comme un atelier du temps jadis, on y allait et venait, on y fourrageait comme chez soi, on arrivait pour deux jours et on demeurait des semaines. L'excellent homme au cœur d'or était ravi et se montrait d'autant plus joyeux lorsque, dans son logis si plein de mouvement, il paraissait comme un hôte de plus.

Intarissable en souvenirs artistiques et en jugements sur les hommes et les choses, il ne sortait de son ton de bonhomie un peu gouailleuse que si l'on disait devant lui du bien d'Ingres ou du mal de Viollet-le-Duc. Inutile de dire que ses auditeurs s'amusaient à amorcer la bourrasque et que le vieil artiste tombait infailliblement dans le piège. Surtout il ne pardonnait pas à Ingres d'avoir indignement, banalement manqué le diplôme de l'Exposition universelle de 1855. En ce qui concerne Viollet-le-Duc, il avait pour sa mémoire ce respect, ce dévouement absolu, intransigeant que le célèbre architecte, toujours très bon et de la plus délicate bienveillance pour ses collaborateurs, sut inspirer à ses élèves et à tous ceux qui s'inspiraient ou avaient besoin de lui.

C'est dans ce milieu ami, dans cette retraite de sage que Lavoignat s'éteignit le 24 octobre 1896, à quatre-vingt-quatre ans. Le billet de faire part, que j'ai sous les yeux, ne fait suivre son nom d'aucune mention honorifique. Non seulement la boutonnière de Lavoignat n'était pas étincelée de rouge, pas même de violet, mais jamais il n'obtint la moindre récompense aux Salons ; cependant il avait exposé comme peintre, en 1848, 1849, 1850, 1857, 1859 ; comme graveur en 1841, 1844, 1847, enfin à l'Exposition universelle de 1855 il s'était

présenté avec un cadre de dix-sept bois choisis. Rien n'y fit ; assurément Lavoignat ne connut jamais l'art de se rendre agréable aux souverains dispensateurs des médailles, mais c'était à ceux-ci à l'aller chercher dans sa retraite pour le mettre dans la lumière à laquelle il avait tant de droits. Peut-être aussi en ce temps où la calligraphie du beau burin passait pour le seul art noble, où l'eau-forte renaissante ne semblait qu'une fantaisie et un à peu près, tenait-on la gravure sur bois pour un procédé inférieur plus proche du métier que de l'art, bon pour les journaux illustrés et les livres à images.

Cette injustice doit être réparée ; Lavoignat fut vraiment un maître qui dans l'interprétation des œuvres des autres apporta non seulement une technique consommée et très personnelle, mais encore une parfaite intelligence des originaux. Je ne crois pas que dans ses rares eaux-fortes Meissonnier se soit mieux traduit lui-même qu'il ne l'a été par Lavoignat. Et je loue surtout celui-ci d'avoir poussé la science du procédé jusqu'aux dernières limites du genre sans les avoir jamais franchies, d'être enfin demeuré graveur sur bois sans chercher à donner l'illusion de l'eau-forte ou du burin, ce qu'on a trop souvent tenté après lui.

J'estime donc qu'il y a lieu de rappeler le nom et les œuvres de cet homme de talent délaissé en son temps, oublié aujourd'hui où l'art d'inciser le bois succombe sous l'assaut des engins expéditif dérivés de la photographie, où les journaux illustrés, jusqu'au sage *Magasin pittoresque* lui-même, se laissent envahir par l'insipide instantané reproduit par la molle, la grise similigravure.

Lavoignat signa d'abord ses gravures de ses initiales H. L., puis les conjugua dans un petit rectangle. Les bois des *Contes Rémois* sont signés de son nom entier.

ANDRÉ ARNOULT.

Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or),
septembre 1900.

POETES CASTILLANS *(Suite)*

Enrique Gil y Carrasco.

LA NEIGE

(Fragment).

Pour les mirages et les charmes
Dont tu m'abusais, que de fois,
O Neige, coulèrent mes larmes,
Quand je voyais entre mes doigts

Ma fantaisie, hélas ! si douce
Se changer en un peu de mousse
Que, sous un souffle décevant,
Emportait à son gré le vent !...

... L'illusion, vit-elle encore ?
Non, Neige, je ne peux plus voir
Dans ton mystérieux miroir
De la gaîté les fleurs écloses ;
Mon cœur est vieux, las, sans espoir.

Mon enfance a passé bien triste ;
Plus encor, ma jeunesse en deuil.
En toi je trouvais bon accueil ;
Aujourd'hui mon espoir consiste
Dans la paix seule du cercueil.

Mais ô toi, Neige tant aimée,
Dans ton voile enveloppe-moi,
Donne-moi le calme, car toi
Seule, de mon âme opprimée,
As compris le cruel émoi.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LA CINQUIÈME EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE

La cinquième exposition de la Société artistique de la Nièvre s'est ouverte le 15 septembre pour se clore le 31 octobre. Les salons de l'Orangerie, mis gracieusement à la disposition de la Société par les membres du cercle, ne sont malheureusement pas favorables à une exposition d'art ; le jour est défectueux ; à part un ou deux panneaux, les murailles sont inondées d'une lumière crue ou frôlées d'une clarté fausse. Aussi bon nombre de jolies toiles n'offrent-elles pas aux yeux du spectateur toute la valeur qu'elles possèdent.

Nous n'avons qu'à répéter aujourd'hui ce que nous avons dit de la précédente exposition. La plupart de nos artistes nivernais sont représentés (quelques-uns font défaut, et non des moindres : Urbain Bourgeois, Boisseau, Duvivier, etc.). A côté de ceux qui sont déjà des vétérans appréciés, Pail, Monteignier, Martin des Amoignes, Garcement, Muri, Barillet, voici Berthault, Henri du Verne, Cyr Deguergue, Ch. Clair, et à leur suite, les derniers venus, nombreux, pleins de talent, de promesses ou d'espérances. Nous aimerions à citer les œuvres de Mme Blond, MM. Gautheron, Jolivet, Lamontagne, Barat, etc.

Parmi les pastels, aquarelles, dessins, dans cette salle où s'évoque le souvenir du bon peintre que nous avons perdu, Ch. Le Blanc Bellevaux, il y aurait beaucoup à mentionner : MM. Camuzat, Guyonnet, Paul et Louis Mohler, Delaval, Chalandre ; Mlle Mathieu, Mme la comtesse Imbart de la Tour ; nous ne pouvons qu'effleurer le sujet dans cette revue rapide. A la sculpture, nous relevons les noms de Mme Signoret-Ledieu, MM. Marquet et Barat.

Nous passerons sous silence, faute d'espace, les envois, souvent très remarquables, des artistes étrangers à notre département. En somme, cette cinquième exposition possède la valeur et offre l'attrait de celles qui l'ont précédée. L. R.

LIVRES ET PERIODIQUES

Traditions populaires : Les mois en Franche-Comté, par Charles Beauquier. — Paris, E. Lechevalier et Maisonneuve, in-8° raisin.

Sous ce titre, l'éminent président de la Société des traditions populaires, M. Charles Beauquier, vient d'ajouter à ses ouvrages de folklore, une nouvelle et importante contribution. En un volume de près de 200 pages, il a réuni la somme des traditions populaires de son pays relatives aux mois. De janvier à décembre, il groupe autour de chaque fête, de chaque jour de marque, les usages, les dictons, les chansons spéciales, etc., travail aussi clair que complet qui doit prendre place dans la bibliothèque de tout folkloriste et tel qu'on était en droit de l'attendre de l'auteur des *Chansons populaires*, du *Blason populaire*, etc., de la Franche-Comté.

Hôpital de Nevers, Statistique du service de chirurgie de 1890 à 1899, par le docteur Albert Panné. — Grand in-8°, Vallière, imprimeur.

En une soixantaine de pages, l'excellent chirurgien en chef de l'hôpital de Nevers, publie une étude sur le service de la chirurgie en cet hôpital durant une période de dix ans, pendant laquelle 3,254 malades ont été admis et observés : « Revue générale, dit l'auteur, qui montrera que la chirurgie a eu pour objectif, dans le cours des dix dernières années écoulées, de s'engager et de se maintenir dans la voie du progrès ». Le docteur Panné, dont tous les Nivernais apprécient hautement la science et l'art, veut associer aux mérites de son rapport ses confrères les docteurs David et Jourdan ; il remercie aussi les sœurs du service « qui par leur assistance journalière et par les efforts qu'elles ont faits pour améliorer le personnel d'infirmiers, ont concouru efficacement au traitement des malades ». Enfin il signale encore « les services exceptionnels rendus par l'infirmier en chef, Jean Cottin ».

Un écrivain des plus distingués, dont la presse a enregistré, en y applaudissant, la récente nomination dans la Légion d'honneur, M. Jean Bernard, ayant déjà mené diverses *enquêtes* dans le *Figaro*, vient d'en ouvrir une nouvelle sur ce sujet : *Quelles ont été la grande joie et la grande douleur de votre vie ?* Il interroge sur ce point les hommes en vue et communique leur réponse à ses lecteurs. La question a été posée à M. Achille Millien, et voici ce qu'écrit M. Jean Bernard :

« Ouvrons une parenthèse pour notre enquête et interrogeons un poète de mérite, M. Achille Millien qui vit dans le grand air du Nivernais, dont il s'est constitué le chantre passionné.

» M. Achille Millien, dans une lettre familière, m'écrit :

» La grande joie, la grande douleur ? je cherche ; je me rappelle une journée très » heureuse, lorsque j'ai appris par hasard, en ouvrant un journal, que l'Académie » avait couronné un de mes livres, j'avais vingt-quatre ans. Il y a d'autres bonnes » journées dans mes souvenirs, mais celle-là est bien gravée dans ma mémoire.

» Grande douleur : Je n'en ai pas ressenti de plus grande qu'à la mort de mes » parents ».

Et comme j'insistais pour que le poète exprimât ces émotions-là en vers, voici le beau sonnet que je viens de recevoir :

Bonheur naïf et vrai dont je garde mémoire !
Sur le livre nouveau d'un jeune homme inconnu,
Les Quarante, flattant son espoir ingénu,
Ont posé leur couronne... et je rêve de gloire.

Jours d'indicible deuil où tout semble illusoire !
O mon père, ô ma mère, hélas ! je suis venu
Tandis que vos cercueils gonflaient le tertre nu
Où, pour adieu suprême, on plante une croix noire.

— Ainsi sont faits nos jours et d'ombre et de soleil.
Au jardin de nos cœurs, — essaim gris ou vermeil,
Triste ou gai, des oiseaux divers battent de l'aile ;

Les uns prennent leur vol et ne reviennent pas,
Les autres pour jamais s'attachent à nos pas. .
— O fugitive joie ! ô douleur éternelle !

ACHILLE MILLIEN.

Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

Nous détachons les lignes suivantes du compte rendu de *l'Exposition rétrospective du Pavillon de la Ville de Paris*, par M. Pierre Dubois *(Journal des Arts)* :

« Parmi ces vues d'autrefois, il en est d'exceptionnellement attrayantes par leur sujet et la finesse de leur exécution ; ce sont celles du chevalier de Lespinasse (Louis-Nicolas), peintre, membre de l'Académie, chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, né en 1734 à Pouilly (Nièvre)... Il mourut en 1803. Il y a de lui, à notre Exposition, toute une série d'albums qui contiennent de très jolies aquarelles, notamment des vues de la place Louis XV, de la ville et du château de Versailles, du village de Sceaux, du Grand-Trianon, du Palais-Bourbon et du Cours-la-Reine, de la façade du château de Versailles, de l'Orangerie et de la pièce d'eau des Suisses. Toutes ces vues datent de 1778 à 1780 ou environ... ».

NOTES ET ÉCHOS

*** Le 23 septembre dernier mourait, à Paris, le poète Gabriel Vicaire, au talent duquel toute la presse a rendu un hommage mérité. Vicaire n'était pas étranger à notre Nivernais ; il y séjourna plusieurs fois ; il venait à Beaumont-la-Ferrière lire à notre directeur ses nouvelles compositions. Il s'était placé au premier rang de ses contemporains par son talent frais, gracieux, jeune et alerte, de pure race, tout débordant de la sève populaire, tout imprégné des parfums de la poésie primitive Il se contentait, pour écrire de petits chefs-d'œuvre, du vers prosodique et son esprit clair ne pouvait admettre les exagérations de l'école décadente, dont il avait ri et fait rire dans un pastiche célèbre : *Les déliquescences d'Adoré Floupette* (en collaboration avec M. Henri Beauclair.) Il écrivait à M. Achille Millien, il y a quelque douze ans : « Ce que vous m'avez dit de mes *Emaux bressans* m'a fait un plaisir extrême, car vous êtes de ceux dont j'apprécie le plus le jugement, de ceux qui écrivent franc et net et qui voient juste. Vous qui vivez en pleine nature, vous ne pouvez vous douter de la littérature dont nous sommes menacés. Baudelaire était à coup sûr un grand artiste, mais il a laissé une famille bien déplaisante, bien *peute*, comme on dit chez vous. Imaginez-vous le comble de la préciosité, de la prétention, de l'entortillement, et vous serez encore à cent lieues de ce que font les jeunes gens d'aujourd'hui. Avec cela, pas mal de niaiserie, et une vanité qui vous renverse ». Si le *cabotinage* l'exaspérait, personne n'avait, pour les débutants sincères, plus de sympathie et de bienveillance.

*** Nos compatriotes. Sont admis : à l'Ecole centrale, M. de Champs de Saint-Léger ; à l'école de Saint-Cyr, MM. L.-M. de Vibraye, de Lavenne, de la Chaise, F.-F. de Vibraye, Ant. d'Espeuilles, Crochet, de Champs, Favrel, Altmayer, d'Agon, H. Sanson de Sansal, Berthier ; à l'Ecole des hautes études commerciales de Paris, MM. R. Chiapella et Aug. Duché ; à l'école de Châlons, MM. Eug. Gueneau, F. Lescanne, P. Boulé, Ph. Carrier, Ad. Pardieux, Fr. Tréchot, M. Soudan, Ph. Guiton, J. Guichard, L. Chaussard, Alf. Brevet, Alb. Vallet, Aug. Gaugnet, Léon Laporte.

— Sont nommés : chevaliers de la Légion d'honneur, MM. le comte de Pardieu, directeur du dépôt d'étalons de Saint-Lô ; Lambert, lieutenant aux tirailleurs malgaches ; — officiers d'académie, MM. Em. Serrus, Victor Gueneau, Eyriès (à l'occasion de la visite du ministre de la marine à Guérigny, où se posait, le 7 octobre, la première pierre du nouvel atelier d'aciérie) ; M. Vandelle, Mme Mittaine, à Luzy (à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital.)

— M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais, est nommé à la préfecture du Rhône ; M. le lieutenant-colonel Thévenet est nommé directeur du génie à Dijon.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

O DIVORCE ! (*Suite*)

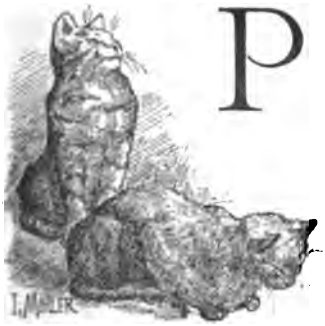

PENDANT le trajet dans le coupé qui l'emporte à travers les rues, qui déjà redeviennent tumultueuses, Aline reste inerte, insensible à tout ce qui n'est pas cette idée lancinante et tenace, lui rongeant le cœur, lui tenaillant le cerveau. A ses oreilles, le mot divorce tinte comme les funérailles de son amour, le glas funèbre de son bonheur, mais aussi fait éclore au plus intime de son âme, une secrète joie, une joie infernale, celle de la vengeance !...

***

Arrivée chez sa mère, elle met celle-ci au courant de sa situation, de ses projets.

La marquise s'effare, s'offre en médiatrice. Aline refuse catégoriquement.

— Mais, pauvre folle, avez-vous bien réfléchi à ce que vous allez faire ?

— Oui, ma mère. D'ailleurs, je viens de passer chez le notaire qui m'a promis de tout arranger pour faire prononcer le divorce.

— Comment ? Le divorce !... Vous, une chrétienne !

— Je sais, en effet, chère mère, que l'on ne peut désunir ce que Dieu a uni ; aussi, jamais je ne me remarierai.

— Eh bien ! la simple séparation de corps et de biens suffit.

— Non ! Non ! Je ne veux plus rien avoir de commun avec le comte d'Estay, plus même le nom.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Et la nuit, comme tout est bien à l'unisson de leur âme souffrante : des arbres géants qui se lamentent sous la caresse de la brise; de grandes ombres qui s'allongent, anxieuses, autour d'eux ; du feuillage qui frissonne et cette grande voix inquiète, tourmentée, confuse, qui s'échappe de la nature assoupie, — souffle de géant !...

Depuis près de dix jours déjà, Aline fuit le monde. Sa douleur est toujours aussi vive. Il lui manque un confident, une personne compatissante, comprenant son atroce douleur et avec qui elle puisse librement s'épancher. Aussi écrit-elle bientôt à Mlle d'Andic de Kermor, la seule de ses anciennes amies de pension, avec qui elle a toujours correspondu :

« Ce n'est pas encore Mme d'Estay de Bareul qui t'écrit, ce n'est plus ton Aline : c'est une fiancée, une fiancée heureuse (au septième ciel, pour le moins!) qui aime et se sait aimée. Quel bonheur! Bonheur immense, incommensurable, tel que t'en souhaite un :

Ta sœurette... etc.

» C'est de la sorte, chère Armelle, que je t'annonçais triomphalement, il y a trois mois, mon mariage avec M. Albert-Dieudonné d'Estay, comte de Bareul. Hélas ! il est fini, le temps des rêves et des illusions, fini, ma chère ! Que sont lugubres, n'est-ce pas ? ces sinistres mots dans la bouche d'une femme de vingt-un ans ! Et pourtant, c'est la triste réalité. Aujourd'hui, ce n'est presque plus Mme la comtesse de Bareul qui t'écrit ; je redeviens Aline de Trasson, mais, cette fois, le cœur endeuillé, saignant d'une blessure profonde, inguérissable.

» Notre existence, en effet, se scinde, se dissout. J'ai déserté le domicile conjugal. Je vis à la campagne, en attendant que notre divorce (c'est le sujet de ma brouille avec maman qui voudrait une séparation amiable) ait l'honneur d'alimenter la conversation des bonnes amies. Je tiens à t'annoncer aussitôt cette affreuse nouvelle. Les curieux, souvent médisants, inconscients quand ce n'est point par malignité ou jalousie, parleront à tort et à travers sur notre cas. Ainsi tu sauras du moins que penser de tous leurs dires.

» Tu penses bien que de son côté pas plus que du mien, nous ne sommes tombés, M. d'Estay et moi,..... sous le coup de la loi, pour employer l'expression de MM. les juges. Non. Nous nous sépa-

que nous se
nous incompati-
l'honneur, enfin !
moment d'aber-
jusqu'à se livrer à

dieux n'est plus
le divorce,
le nom, ce
d'hui je se

quelque peu
ou tantôt
faux.
suaves,
comportait
les déceptions
de moi-

maudire
Non, désormais,
d'allé-

les diapre
les vitres

de sa
près de la
mélanco-
de l'image naïvale.
l'Espérance, l'Innocence et les
prend la teinte des jeux vifs et des

longues nuits de fièvre et de cauchemar. Elle vit, l'âme bourrelée d'amers remords que son orgueil refuse d'admettre, traversée d'indicibles inquiétudes...

Jour et nuit, elle ressasse toute sa vie, ses heures — oh ! bien courtes ! — d'illusion, de bonheur, puis de désenchantement, de sombre désespoir.

En ce moment, elle revit pour la centième fois, l'heure où, chaste et innocente ; elle se donna tout entière à l'homme qui vaillamment lui avait sauvé la vie au péril de ses propres jours, l'homme qui lui semblait le mieux réaliser l'idéal rêvé. A vingt ans, qui ne rêve !... Elle ressasse la délicieuse minute où, point de mire d'une foule nombreuse et distinguée, ils ont échangé, Albert et elle, le serment sacramentel, le serment fatal qui les lie l'un à l'autre !

Etait-il bien nécessaire, ce serment ? Leurs cœurs ne l'avaient-ils pas fait déjà ?... Ignorante de la perversité des hommes, elle le croyait alors ; mais aujourd'hui !... Comme elle le hait à présent, cet homme qui a brisé sa vie, forfait aux engagements les plus sacrés ! Non, jamais elle ne saurait, elle ne pourrait lui pardonner : c'est au-dessus de ses forces !. .

Alors triste, d'une empoignante et désespérée tristesse, elle va machinalement à son piano, son cher piano qu'elle fait tour à tour pleurer, prier, espérer ; son piano qui seul sait exprimer ses peines et ses douleurs et momentanément les lui faire oublier. Quelques accords bruyants résonnent ; une voix tremblante s'élève seule, triste. Il y a des soupirs, dans cette voix ; elle est entrecoupée de sanglots ; çà et là, une note perlée tombe comme une larme... Un motif majeur se fait entendre comme une espérance ; puis de nouveau les basses grondent ainsi qu'un tumulte de passions humaines, et une mélodie se détache, calme, douce, vague et s'éteint lentement.

Et les yeux mi-clos, elle ouït l'écho qui répète les derniers sons, un à un, lentement, comme à regret. Une douce rêverie s'empare d'elle...

(A suivre.) JA.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

M. de Chaligny ; à la suite se trouvent les divers fonctionnaires de chaque localité.

On a omis les indications sur l'instruction publique qui sont données (p. 114), sous la rubrique : Note tardive. Elles portent les trois collèges de Nevers, Clamecy et La Charité, le petit séminaire, école modèle d'enseignement mutuel établie à Nevers, dirigée par M. Saletta-Maurelle, et plusieurs maisons libres d'éducation, une pour le latin et onze pour le français, probablement des maisons particulières contenant seulement chacune quelques élèves. Puis trois pensions de demoiselles, les sœurs de la Charité chrétienne, Mmes Saint-Cyr, Mlle Rossin.

Il n'y a aucune mention concernant l'organisation de l'instruction primaire dans les communes rurales.

La petite notice (p. 107), sur les forges royales de La Chaussade, a déjà paru dans divers autres opuscules. Les forges sont dirigées par M. Barbé, la fonderie par M. Lucas. La manufacture de porcelaine, occupant deux cents ouvriers, est fréquentée par plusieurs artistes de grand mérite, qui font passer ses produits dans toutes les cours de l'Europe et obtiennent des récompenses aux diverses expositions.

Tels sont les renseignements bien insuffisants donnés par ce dernier essai de l'imprimeur Roch, qui ne se représentera plus, et que nous avons voulu décrire pour être exact.

Une autre publication isolée ayant l'apparence et le titre d'un *annuaire*, parut en 1829, imprimée chez Delavau, éditeur, imprimeur de la préfecture. L'auteur est Jean-Germain Baudiot, bibliothécaire de la ville de Nevers, indiqué seulement par les initiales J.-G. B. Le titre porte : *Annuaire statistique, administratif et commercial du département de la Nièvre.*

L'ouvrage est d'une réelle valeur, non au point de vue historique qu'il n'effleure pour ainsi dire pas, mais pour l'état présent du Nivernais, ses ressources, son commerce, ses habitants. Après ce premier essor de l'Empire et de la Restauration, il est précieux d'avoir un rapport très étendu sur les progrès et les améliorations déjà bien accentués à cette époque.

Voici le résumé aussi succinct que possible de ce consciencieux travail :

Première partie, calendrier ; deuxième partie, topographie, situation et étendue, aspect et disposition du sol, montagnes, plaines et vallées,

substances minérales. On y examine toutes les ressources du pays en chaux, potasse et soude ; quartz, soufre et houilles ; plomb, cuivre et fer ; argiles, tufs et laves.

Puis on passe aux forêts si étendues en Nivernais, aux plantes indigènes sylvestres.

Les rivières et ruisseaux, les sources et fontaines, les eaux minérales et thermales de Pougues et Saint-Honoré ; il y a des faits et des observations utiles dans ces études souvent reproduites en d'autres ouvrages, mais nulle part peut-être aussi bien exposées.

Les étangs et marais, leur desséchement en améliorant le sol et l'atmosphère, sont minutieusement décrits. « Les pays d'étangs dévorent, dit-il, leurs malheureux habitants » ; et plus loin, « mais leurs eaux sont le premier agent des usines de toute espèce, notamment de celles destinées à l'utilisation des substances minérales ».

La partie naturaliste est aussi très développée. Il y a une nomenclature raisonnée de tous les animaux indigènes de la contrée et une description très étendue sur la constitution physique et les maladies des habitants.

A cette occasion, on voit (p. 57), d'après Parmentier, la liste des famines, mortalités, épidémies, pestes, depuis 1217 jusqu'en 1770 ; puis les observations météorologiques, sècheresses, crues, gelées, des premières années du dix-neuvième siècle. La conclusion de l'auteur, après une série de faits et de remarques sur la température de la contrée est « qu'aucun ordre constant ne se fait remarquer dans le retour, dans la marche et dans les effets des saisons ». Nos agriculteurs nivernais, spécialement intéressés à la température, n'en disent-ils pas autant aujourd'hui ?

Un tableau de la réforme pour la conscription, complété par des remarques physiologiques sur la santé des conscrits, mérite d'être comparé à nos générations actuelles.

(A suivre.) RENÉ DE LESPINASSE.

POÉSIES

LORMES

VUE PRISE DE MARNÉ

A Monsieur Ad Biliault.

Sur le fond violet des grands monts incertains
L'église de granit se détache très blanche :
On dirait d'un flocon neigeux qu'une avalanche
A donné pour décor aux horizons lointains.

Les rocs noirs ont poussé des bruyères, des thyms ;
De son hautbois rustique un pâtre taille l'anche,
Et l'on entend parfois la cloche qui déclanche
Au tomber de la nuit, à l'aube des matins.

Trois ou quatre maisons. La ville ? on la devine
Cachée, un peu plus loin derrière la ravine.
Et lorsque j'aperçois l'encerclement bleuté

Des montagnes, je crois qu'une main de mystère,
Dans la bague de bois des forêts a sculpté
Ce bijou de granit splendide et solitaire.

TRISTAN DE LÉON.

LEVER D'AURORE

Toute rose et voilée au sein de nos vallons,
La nymphe, aux yeux d'azur, aux pieds divins d'albâtre,
S'éveille, et sur son front, soudain, viennent s'ébattre
Les rêves envolés de ses lourds cheveux blonds.

L'odeur de l'aubépin monte en encens superbe ;
L'églantine sourit dans les buissons noueux,
Et le souffle ondulé des matins somptueux
Passe comme un frisson sur le nid et sur l'herbe.

Et c'est un doux concert de parfums exhalés
Du cantique d'amour de l'Eternel Poète
Eveillant les échos d'heureux avrils en fête ;

— Pendant qu'aux seuils d'azur, tout à l'heure étoilés,
Et rose, et ravissante, et les doigts constellés,
La gracieuse Aurore enguirlande sa tête.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

LES HOUILLERES DE LA MACHINE
PRÈS DECIZE (NIÈVRE)
(*Suite*).

III. — LA MACHINE AU XIXe SIÈCLE

La Société Gonnet dura fort peu de temps. En 1782, elle céda ses droits sur les houillères à M. Baudard de Saint-James, moyennant 264,000 livres.

Un nouveau bail, consenti à ce dernier par le roi, en 1784, conférait au concessionnaire le droit de tirer du charbon dans la forêt des Glénons, à Fondjudas et autres lieux, dont le duc de Nevers était propriétaire, ainsi que dans les propriétés de ses vassaux.

M. de Saint-James s'associa alors avec un sieur Périer qui fonda la Société Périer et Cie. Le roi l'autorisa, en 1785, à faire construire à Decize, près le faubourg Saint-Privé, une verrerie et une faïencerie, à condition de n'y employer que du charbon de terre.

Mais bientôt après, le sieur Périer s'étant retiré de l'association, M. Baudard éprouva des revers de fortune. La machine à vapeur, qu'il ne savait pas conduire, devint pour lui une cause incessante de perte ; l'exploitation périclita entre ses mains et il mourut en état de faillite (1).

Tous ses biens furent, par arrêt de la cour des aides du 5 août 1789, adjugés à un sieur Mintier, menuisier de Paris, qui, dès le 25 janvier 1790, céda son entreprise à M. de Mallevault, moyennant le paiement de l'adjudication.

Ce nouveau concessionnaire s'associa une dame Marconney ; mais tous deux ayant émigré en 1792, le séquestre fut apposé sur les mines de La Machine et un sieur Viard Vauxmaine fut chargé de les gérer comme fermier de la République. Un état daté du 21 messidor an II nous fait connaître que, dans la décade précédente, l'extraction avait été de vingt-quatre fournitures, ou de 3,189 quintaux métriques (2). Cet état indique aussi que toutes les expéditions de houille étaient

(1) A l'aide d'un plan de l'ancien fief des Ecots, nous avons pu retrouver, dans le faubourg des Baraques (jardin Grillot), l'emplacement d'un puits qu'on appelait « le crot Saint-James. »

(2) La fourniture contenait cent trente-deux bacherolles et celles-ci pesaient chacune 200 à 210 livres, soit un quintal métrique.

Bourg de La Machine (Nièvre)
(Vue prise de la vieille route de la Petite-Machine)

mité de Salut
auxmaine sus-
plus tard. En
ursuites ayant
du 8 frimaire
sa longue
fonds des
l'Etat avait

de Decize
serait pro-
concession.
du 2 août
endémiaire
concession
les gites

action se
ls, qui
ssant de

de la

m, au

ansi, à

dans le

Sarques,
des

au
de La
au
au

Le petit
président,

derrière la maison Têton et près de la ligne forestière qui fait communiquer la route de Trois-Vesvres avec celle de Decize ;

8° Les puits ou crots de la Petite-Machine (dont nous n'avons jamais connu exactement le nombre), qui étaient installés dans le quartier de ce nom, situé au-dessous des Marizys, à l'est du bas du bourg et à proximité de l'ancien fief des Ecots (1).

Il y avait, en outre, plusieurs petits puits à charbon dans diverses autres parties de La Machine, notamment dans la région de la Chaume et dans celles des Baraques et des Coupes.

Ces anciens puits, abandonnés et comblés, dont quelques-uns étaient munis de machines à vapeur et la plupart de manèges à chevaux, devaient leur appellation, les uns au nom du propriétaire du terrain sur lequel ils étaient ouverts : tels les puits Jacobé, Henry, Velleret ; les autres, au lieu où ils étaient établis : comme le puits de la Chaume, creusé sur une ancienne chaume communale ; les deux puits de la Meule, situés près du ruisseau de la Meule, etc.

Les charbons extraits de ces puits étaient transportés en sacs, à dos de chevaux et de mulets, ou par tombereaux attelés de chevaux ou de bœufs, aux dépôts établis sur le port de Saint-Léger-des-Vignes, que, pour cette raison, on appelait et on appelle encore « la Charbonnière ». Ceux de ces charbons qui n'étaient pas employés par les verreries de Saint-Léger et par les industries locales étaient expédiés par la Loire ou par le canal du Nivernais, le chemin de fer de Nevers à Chagny n'existant pas encore.

A cette époque, les routes de Decize et de Trois-Vesvres n'étant pas non plus construites, le transport des charbons de La Machine s'effectuait, parfois avec de grandes difficultés, par des chemins accidentés, pavés sur la moitié seulement de leur largeur (du côté où passaient les tombereaux chargés) et souvent bordés de fondrières, qui devenaient presque impraticables en hiver. On voit encore des traces de ces anciennes voies dans la forêt des Minimes, au lieudit « les Pontots », près de la route actuelle de Decize ; dans les prés de la Meule, à droite de la route de Trois-Vesvres ; et il reste, sous la dénomination de « vieille route de la Petite-Machine », entre les Marizys et la grande

(1) Un puits appelé « Cros des Ecots » a été bénit le 30 janvier 1728, « à la réquisition de noble Jean-Pierre Pinet, seigneur des Ecots, par le curé de Thianges, du consentement du curé de Champvert, ledit cros étant dans sa paroisse ». (Archives de Champvert. — Note communiquée par M. Gaston Gauthier).

dirigées sur [illegible]
public. Cependant
pendit ses travaux
fructidor an X
été dirigées
an X pronon
inaction, p
exploitation
tolérées.

Un arr
étaient
cédé, d
Celle-c
1806.
an X
dev
ho

f

ıérence de niveau. Ces écluses, — dont on voit un petit mo-
ıe grenier du musée de la Porte-du-Croux, à Nevers, et dont
ı curieux spécimen, servant de kiosque, dans le jardin de la
des mines, — étaient construites en pierre de taille (1),
. en planches et divisées en deux compartiments dans lesquels
ıdait alternativement, un à un, sur un plateau soutenu par de
ıines (2), tous les vagons pleins. Ceux-ci faisaient monter,
poids, les vagons vides dans le compartiment adjacent. Au bas
.e écluse, dont la hauteur était de 8 à 10 mètres, des manœuvres
ıt les vagons pleins, que des chevaux, appartenant à des
·neurs du pays, roulaient ensuite sur le chemin de fer jusqu'à
'e suivante, où recommençait la même opération.

·vés au Pré-Charpin (lieu situé dans la forêt des Glénons, —
·ur le territoire de Champvert dont il forme la limite ouest, — à
'ımètres du bourg de La Machine et au bord de l'étang Gré-
r), les charbons étaient versés dans des trémies, triés et classés
grosseurs, et les moins propres passés dans des lavoirs à eau
ante ; puis ils étaient tous rechargés dans les vagons et trans-
ıés par des chevaux sur la voie ferrée qui, dans cette partie moins
ıdentée de la forêt des Glénons, allait, sans écluses, du Pré-Charpin
port de la Copine.

(1) La pierre à bâtir est extraite, à La Machine, de carrières de grès houiller dont bancs inclinés, parfois très épais, sont superposés aux couches de houille.

(2) On donnait le nom de bascule à ce plateau et à l'écluse elle-même, et on appe-
ıt basculeurs les ouvriers chargés de la descente des vagons de charbon.

(A suivre.) L.-M. POUSSEREAU.

[illegible] les écoles, les [illegible] maîtresses, les em- [illegible] devient un nouveau [illegible] la porte, en entrant. [illegible]

[illegible] de la Faculté ont [illegible] pouvaient en [illegible] la variole étant [illegible] sur les marchands [illegible] de la France. [illegible] remède à toutes [illegible] depuis la magis- [illegible] épicier jusqu'au [illegible] des mendiants, [illegible] a aspiré avec [illegible] L. LANGERON.

[illegible]-MONTAGNE

[illegible] hameau de Cluze- [illegible] il y avait tout [illegible] pierre debout, [illegible] des murailles [illegible] encore, ainsi que [illegible]

[illegible] tradition n'a pas [illegible] mécontent [illegible] et se chauffait [illegible] avec s approcha [illegible]

[illegible] portant la besace [illegible] un morceau [illegible]

[illegible] la montagne, [illegible] est sombre [illegible]

— Ne m'as-tu pas entendu, crie le seigneur avec colère ; qu'il passe son chemin sur le champ, ou je te mets à la porte avec lui !

Le serviteur s'éloigne à regret, mais peu d'instants après, se présente de nouveau devant son maître.

— Toi encore, hurle celui-ci ; que me veux-tu ? mes ordres ne sont-ils pas exécutés ?

— Si fait, monseigneur, le vieillard a passé, appuyé douloureusement sur son bâton de houx ; mais en s'éloignant du château, il m'a dit ces paroles : « Vas dire à ton maître qu'il a refusé l'hospitalité à Jacques, le pèlerin de Dieu, et que maudit est celui qui rejette sans pitié la prière du pauvre ».

Le seigneur, haussant les épaules, se prit à rire et rapprocha son fauteuil du brasier où les souches énormes s'effondraient dans un bouquet d'étincelles. La douce chaleur commençait à assoupir sa pensée, quand un bruit léger le fit tressaillir : un corbeau, perché sur la cheminée du château, venait de laisser tomber de son bec un gland dans la cendre chaude. Le seigneur regardait distraitement, quand soudain l'effroi se peignit sur son visage. A la chaleur du foyer, le gland s'était fendu et laissait paraître une frêle tige verte, qui bientôt devint arbrisseau, puis arbre, et montant toujours, grossissant à vue d'œil, un chêne immense, dont la puissante ramure fit éclater les voûtes et les murailles du château !...

Le méchant seigneur s'enfuit sans oser regarder derrière lui. Pris de désespoir et de repentir, il descendit la montagne et vint fonder dans la plaine un ermitage où il finit ses jours aux pieds d'une petite chapelle dédiée à saint Jacques le Pèlerin.

La chapelle n'existe plus, mais le chemin qui, de la route de Vandenesse, mène au ruisseau des Mouillères, porte encore le nom de chemin de la Chapelle-Saint-Jacques.

***

HIVER ET FAMINE

SOUVENIRS NIVERNAIS

Les petits ramoneurs ont fait leur apparition chez nous ; les oies sauvages viennent d'émigrer vers le Midi ; les feuilles jaunies des arbres jonchent la terre : la nature entière semble en deuil. C'est l'approche de la froide saison que redoutent surtout les pauvres gens,

car, avec son cortège de misères, elle leur rappelle souvent de bien tristes souvenirs.

Le moment est donc opportun pour parler du plus rigoureux hiver dont on ait gardé mémoire : celui de 1709-1710. Le froid devint si intense en décembre et surtout en janvier (1) que toutes les récoltes gelèrent sur pied d'où une disette générale.

Les habitants furent décimés d'effrayante façon ; aussi les actes inscrits sur les registres de l'époque sont-ils, malgré leur concision, d'une lecture terrifiante. Chaque jour, hommes, femmes, enfants, étrangers ou non au pays, — des mendiants surtout, et ils pullulaient — sont trouvés morts « de nécessité » sur divers points de la commune (2).

Lorsqu'on veut les inhumer dans le cimetière, on est souvent dans l'impossibilité de creuser le sol ; aussi dépose-t-on leurs cadavres sous le pavage de l'église ; et, quand la gelée permet de fendre un peu la terre, la même fosse reçoit deux ou trois cercueils.

Sur ces anciens registres, on a consigné également la hausse très sensible qui se produisit alors sur les céréales, et tous les produits destinés à la consommation (3). D'où une famine presque générale, avec toutes les horreurs qu'elle entraîne à sa suite.

Aussi, voit-on des ouvriers de toute condition s'unir et former de véritables bandes armées, pillant tout sur leur passage, détroussant sur les chemins les voyageurs qui, soit à pied, soit à cheval, ne doivent généralement leur salut qu'à l'abandon de leur bourse ou de leur monture ; s'emparant des voitures chargées de vivres, volant les animaux dans les étables, le grain dans les moulins, s'introduisant sans scrupule dans les maisons habitées pour y commettre quelque larcin. Il s'ensuivit naturellement des procès avec condamnations.

Comment passer sous silence les grandes disettes de 1693 et 1695, qui inspirèrent à Vauban son beau livre de la *Dime Royale*, et la famine de 1793, qui sévit d'une façon si cruelle aux environs de Prémery ?

(1) Le froid commença le 6 janvier à midi et dura 19 jours consécutifs ; on trouvait les perdrix et les oiseaux morts dans les champs.

(2) Il y en eut jusqu'à 15 d'inhumés en octobre 1710 dans la paroisse de Champvert.

(3) Les blés ayant été totalement gelés dans la contrée de Decize, on ne pouvait se procurer de grains de semence pour l'année suivante et le froment atteignit 100 sols la mesure de Decize, qui valait un peu plus d'un décalitre.

Le pain était vendu 8 sols la livre et on n'en pouvait trouver pour de l'argent. (Notes tirées des Archives de Champvert).

Les commissaires des subsistances de Beaumont-la-Ferrière ont eu la douleur de constater « que la famine dévorait alors leurs concitoyens, que des mères épuisées s'alimentaient d'herbe pour allaiter des enfants qu'elles étaient sur le point de voir périr; qu'enfin l'ouvrier affamé, abattu et découragé cessait son travail ! »

A l'approche d'un hiver qu'on annonce comme devant être particulièrement rigoureux, souhaitons que de pareils fléaux nous soient épargnés !

GASTON GAUTHIER.

POETES CASTILLANS *(Suite)*

(Supplément.)

Zorrilla.

LA SIESTE

(Fragment).

Trois heures : le soleil de juillet, en Castille,
Brûle plus qu'il éclaire, éblouit plus qu'il brille,
Et la lumière est flamme embrasant le ciel clair ;
Sur le sol, pas un brin d'herbe qu'agite l'air.

. . . . . .

Nul souffle ridant l'eau, courbant la moisson mûre
Nulle chenille aux fleurs portant sa bave impure ;
Tout se flétrit au feu de l'été desséchant ;
La sauterelle dort sur les gazons du champ.

Seul je veille, dispos en ma sérénité ;
Mon cœur est débordant de joie et de gaîté,
C'est que voici ma Rose
Qui sur mon sein s'appuie, endormie, et repose.

Sur nous, de la ramure
Le voile ombreux se tend ;
La fleur soupire autant
Que le ruisseau murmure.

Tout invite à la sieste aux champs ;
O mon amour, sommeille !
Dors, je te veille ;
Dors à mes chants !

***

Comme en chantant la mère endort avec tendresse
L'enfant en son giron, mon chant te bercera ;
Elle invente pour lui mille mots de caresse ;
Mille chansons, pour toi, mon amour les dira.

Rose, ton cœur aimant, je le sais bien, s'enchante
Des vers que je dis, quand le sommeil clot tes yeux :
Quel conte voudrais-tu? Que veux-tu que je chante?
De mes chansons, dis-moi ce qui te plait le mieux ?

Préfères-tu ce conte : un sylphe est en détresse,
D'un filet de duvet captif en un rosier ;
Une abeille l'aimait ; la nuit, avec adresse,
Elle porte son miel pour le rassasier ?

Préfères-tu l'histoire effroyable de celle
Dont un jaloux trancha la tête, sans penser
Que la tête coupée, à son amant fidèle,
S'en irait chaque nuit lui donner un baiser ?

. . . . . .

Dors cependant, ma vie, au son berceur des vers
Que dit ma poésie en ses rythmes divers.

Sur nous de la ramure
Le voile ombreux se tend ;
La fleur soupire autant
Que le ruisseau murmure.

Tout invite à la sieste aux champs :
O mon amour, sommeille !
Dors, je te veille ;
Dors à mes chants !

***

Salvator Bermudez de Castro.

A la comtesse de Valle san Juan sur la mort de son père.

Dieu de bonté, Seigneur que l'univers adore,
Toi qui, serein toujours et sur ton trône ardent,
Resplendis dans l'éclat du tonnerre grondant
Aussi grand qu'aux rayons purs et blancs de l'aurore,

L'orphelin, subissant son malheur qu'il déplore,
Sent d'amour et de foi son âme débordant :
De son sein déchiré, l'oraison cependant
Monte à sa lèvre pâle, ô Seigneur, et t'implore !

O toi, dont la main, juste en sa sublimité,
Sait semer la douleur et semer la gaîté,
Prends pitié de son deuil et de sa grand' tristesse ;

Pour adoucir sa peine, ô Dieu, mets en retour
Le calme consolant en son cœur qui s'affaisse
Ou rends au trépassé la lumière du jour !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PERIODIQUES

Armand Billaud : *Un coin du Morvand* (le canton de Lormes), ouvrage illustré de 30 photographies. — Clamecy, Desvignes, libraire-photographe, éditeur, in-18, 142 pages, 3 fr. 50

Voici une agréable et importante contribution à l'histoire pittoresque et descriptive de notre beau Nivernais. Dans une alerte préface, l'auteur dit avec esprit : « C'est ce cher petit pays que j'ai cherché à faire connaître non seulement aux étrangers, mais encore et surtout à mes compatriotes du canton de Lormes ». Et ce n'est pas une simple boutade d'humoriste qu'il faut voir dans ces paroles. Le fait est que nous ne connaissons pas notre pays ; le citadin d'un chef-lieu de canton ignore le plus souvent ce que son propre canton renferme de beautés naturelles, de trésors archéologiques ou artistiques M. Billaud rend désormais inexcusables ceux des Lormois, disons même des Nivernais, qui, son charmant guide en main, ne feront pas avec lui le tour de ce coin du Morvand, si intéressant à tous égards. J'ai eu, pour ma part, le plus grand plaisir à refaire, en parcourant les pages de ce joli volume, une excursion que j'ai faite plus d'une fois ; j'ai revu, par le souvenir, éveillé, grâce aux descriptions de M. Armand Billaud, grâce aux photographies qui ornent son texte, ce splendide panorama de Lormes, la vieille tour, la cascade, Bazoches, Epiry, la vallée de Chalaux, Dun-les-Places et ces bords de la Cure, à Saint-Père, à Chastellux, à Saint-André, un des sites les plus curieux de notre Morvand, où Corot, avant les jours de sa grande célébrité, vint passer plusieurs saisons. Je souhaite que M. Armand Billaud ait de nombreux imitateurs qui, dans chaque canton, révèlent de même *un coin* de notre Nivernais. J'ajoute que son volume, sous sa couverture blanche, où courent les arches du *pont de Montreuillon*, se présente très avantageusement. A. M.

La *Revue du Nivernais* existe par et pour notre province. Tout ce qui met en relief notre pays et nos compatriotes doit être relaté dans ses livraisons. Nos lecteurs nous obligeront toutes les fois qu'ils voudront bien nous signaler ce qu'ils auront trouvé, à ce propos, dans les divers périodiques. Nous donnons aujourd'hui l'extrait suivant d'une étude sur le *Grand Palais de l'Exposition*, par Mme M. Lets de Rute (*Nouvelle Revue Internationale*, 31 octobre) ; c'est notre ami Baffier qui y est apprécié :

« Après Frémiet qui, d'ailleurs, se plaît à ressusciter l'homme préhistorique, l'artiste qui a su le mieux montrer le paysan, l'homme de la nature, l'ouvrier du sol, c'est bien certainement Baffier. Il est des figurines en ronde bosse, ou simplement en relief sur étain ; des types qui joignent à la vérité des attitudes, des costumes, une poésie de forte saveur, saine et vigoureuse comme les odeurs du sol, sans idéalisme bucolique, pareille à celle qui se dégage des tableaux de Millet. C'est que peut-être Baffier, ce simple, ce naïf et ce sauvage, ne voit pas ses paysans en sculpteur, avec la préoccupation de l'exactitude réaliste ; mais qu'il les voit en ami et en artiste, leur donnant la poésie particulière qui est en lui, parce qu'il trouve qu'ils en ont une.

« En regardant les innombrables tentatives faites pour orienter la sculpture vers les réalités modernes, j'étais bien forcée de m'avouer qu'aucun n'avait la conviction et les qualités artistiques de mon maître Baffier, le génial créateur de Jacques Bonhomme. Baffier n'est pas une âme hautaine et héroïque ; ce n'est pas un poète épique ou dramatique ; ce n'est qu'un poète champêtre, mais c'est un artiste sincère et robuste. Ses paysans et paysannes ont le genre de beauté que donne la vérité. C'est penser que de les aimer et de les observer ainsi... ».

[illegible] *Journal* une [illegible]
[illegible] mémoire : *les Rammers*,
[illegible] et de son esprit.

[illegible] derniers temps. [illegible]
[illegible] dernièrement [illegible]
[illegible] seront tous les Nivernais

[illegible] Orangerie, un almanach [illegible]
[illegible] les tableaux exposés [illegible]
[illegible] *ées*, de *pensées et [illegible]*
[illegible] rieur avec la fraîcheur

[illegible] nouvelle recommen[illegible]
[illegible] Rappelons que le [illegible]
[illegible] *graphie de Beaumanoir*

[illegible] en nuptiale donnée
[illegible] comte d'Espeuilles
[illegible] Marie des Cars
[illegible] du Noyer —
[illegible] distingué lieutenant-
[illegible] de ce nom.

[illegible] d'un Nivernais
[illegible] aux, qui a obtenu

[illegible] de l'*Aiguillon*
[illegible] nce, les recom-
[illegible] L. D.

[illegible] MILLIEN.

CONTES A MES ENFANTS

VIII. — VEILLÉE DE NOËL

« A fille, tenez-vous droite ! Voilà messieurs les officiers qui passent...»

Pourquoi cette phrase d'autrefois hante-t-elle la mémoire de Mlle Pichon, pendant qu'assise au coin du feu, dans sa bergère en velours d'Utrecht, elle tricote des vêtements pour les pauvres ?.... Pourquoi ce souvenir — un peu puéril — d'une lointaine jeunesse poursuit-il obstinément la vieille fille en cette paisible soirée, la veillée de Noël ?...

Il y a beau temps qu'elle ne songe plus au mariage : la Saint-Laurent dernière l'a vue franchir la soixantaine ; — beau temps que les officiers ne lèvent plus les yeux vers la fenêtre où elle travaille pendant le jour : ils n'y verraient qu'un visage pâle et flétri, sous des bandeaux de cheveux blancs ; — beau temps que les lèvres qui disaient ces paroles sont fermées pour jamais : à cet âge, hélas ! on n'a plus auprès de soi ceux qui vous ont donné la vie...

Et pourtant, pendant que les doigts agiles de la vieille demoiselle tricotent, tricotent sans relâche une chaude brassière « pour le premier âge » avec un bruit d'aiguilles qui se choquent dans le silence de la chambre tiède, pendant qu'elle laisse aller sa rêverie aux souvenirs du passé, c'est toujours cette même phrase qui revient obséder sa mémoire comme pour lui dire, l'indiscrète, qu'elle aurait pu, comme tant d'autres femmes, avoir un foyer de tendresse et de bonheur, par-

tager avec un époux aimé les peines et les joies de ce monde, voir des enfants s'élever et grandir autour d'elle...

Des enfants !... Elle qui les a toujours tant aimés !. . . . . .

. . . . . .

« Ma fille, tenez-vous droite ! Voilà messieurs les officiers qui passent...» Il y a presque un demi-siècle de cela et il semble que c'était hier...

Elle avait dix-huit ans et habitait avec son père et sa mère cette même maison où elle est seule maintenant, sans personne à aimer. Au sortir du pensionnat où elle avait fait ses études (l'institution Bornet, au coin de la rue du Vieux-Marché, la maison où est maintenant la gendarmerie), elle vivait insouciante et heureuse entre ces deux cœurs tout pleins d'elle, ne songeant pas à l'avenir... Est-ce qu'on pense à l'avenir quand on a vingt ans ?...

Ses parents lui parlaient quelquefois de son mariage comme d'une éventualité probable, mais encore lointaine : elle était si jeune, rien ne pressait, ils voulaient trouver tout à fait bien... Et quand les officiers de la garnison – des lanciers, dans ce temps-là — sortant de l'hôtel voisin où ils prenaient leurs repas (encore un immeuble qui a changé de destination : c'est maintenant l'imprimerie de l'*Indépendant)*, quand les officiers levaient les yeux vers la fenêtre du premier étage, ils étaient sûrs d'y voir une tête de jeune fille fraîche et blonde, mon Dieu ! assez agréable, encor qu'elle ne fût pas de ces beautés à sensation, et de tout temps, comme vous savez, les jeunes gens ont aimé à regarder les figures fraîches et blondes... Alors la mère disait :

« Ma fille, tenez-vous droite ! Voilà messieurs les officiers qui passent... »

Ce n'était qu'une plaisanterie, souvenir d'un vaudeville alors en vogue ; mais cette plaisanterie, souvent répétée, faisait toujours rire, car il était entendu qu'on ne voulait point d'un militaire : il faut trop souvent changer de garnison ; et puis, ces officiers, c'est si exposé !...

... Cependant le temps passait... Plusieurs partis s'étaient présentés : les parents avaient refusé sans la consulter ou dit simplement :

« Tu sais, Minette, tu viens encore d'être demandée... Mais ça ne pouvait pas te convenir... Nous te trouverons mieux... On ne se marie bien que lorsqu'on sait attendre... »

Et Minette avait attendu docilement, en demoiselle bien élevée, en

fille respectueuse et sage, avec la secrète espérance que l'époux promis viendrait à son heure, et la vision, confuse et très douce, de petits enfants qui seraient à elle et qu'elle pourrait, comme celles de ses amies déjà mariées, câliner sur son sein, en berçant leur sommeil...

... Elle venait d'avoir vingt-quatre ans quand son père était tombé foudroyé : une attaque de paralysie, qui l'avait rendu impotent et infirme, incapable de se servir de ses membres. Que pouvait-elle faire, sinon se consacrer à lui, le servir et l'entourer de ses soins ?...

Pendant des années, il avait vécu, si cela peut s'appeler vivre, dans son lit ou son fauteuil roulant, ne pouvant se passer de sa fille, la réclamant avec une obstination de malade dès qu'elle le quittait un instant, car elle était plus adroite et plus forte que sa mère, et personne ne savait, comme elle, le distraire et lui faire oublier ses maux...

C'est elle alors qui avait repoussé les prétendants : elle ne voulait pas quitter son père, il avait trop besoin d'elle... Pour cacher son sacrifice, car dans le fond de son cœur elle rêvait toujours de petites bouches roses qui la baiseraient en l'appelant « maman », elle avait déclaré que décidément elle ne se sentait point de vocation pour le mariage, affectant de se trouver très heureuse ainsi, de ne rien désirer de plus que la continuation de sa vie entre ses deux vieux qu'elle aimait tant...

Et comme elle avait gardé un inaltérable fonds de bonne humeur et de gaieté, c'est elle maintenant qui, pour égayer ses parents — pour les tromper aussi peut-être, — au cliquetis des sabres et à la sonnerie des éperons sur le pavé de la rue, disait en riant la phrase passée en dicton dans la famille :

« Ma fille, tenez-vous droite ! Voilà messieurs les officiers qui passent... »

Ah ! ils pouvaient bien passer, les officiers : maintenant, moins que jamais, on se souciait d'eux...

... Pourtant elle avait eu son roman, éphémère et fragile. Un officier de la garnison, resté veuf avec deux enfants, s'était rencontré avec elle chez des amis communs. Touché des caresses qu'elle prodiguait à ses petits orphelins — elle ne pouvait rester indifférente avec les enfants, chaque fois qu'elle en voyait sur son chemin, — attiré sans doute aussi par une secrète sympathie, il avait pensé à elle...

Elle se souvenait... Un soir, comme ils étaient seuls un instant, avec un franc regard et des lèvres tremblantes, il lui avait demandé de venir à son foyer solitaire et de servir de mère à ses chéris...

Elle ne s'était pas étonnnée, ayant le pressentiment de cette demande. Sa réponse, elle l'avait préparée d'avance : que deviendrait son père privé de ses soins ?... Très simplement aussi, avec un visage tout à fait calme — pendant que son cœur battait à grands coups dans sa poitrine —, elle avait dit qu'elle ne voulait pas se marier, que sa décision était irrévocable...

Et sa jeunesse s'était écoulée très doucement, dans l'accomplissement de son devoir filial. . . . . .

... Un jour, le père était parti pour le grand voyage dont on ne revient pas et la vie des deux femmes avait continué, triste et monotone, au foyer touché par la mort. Elle avait trente-cinq ans ; à cet âge-là, on a définitivement coiffé sainte Catherine... Alors, pour dépenser son activité d'esprit et de cœur, elle avait organisé l'emploi de son temps ; et comme, plus que jamais, elle était attirée par les enfants, que rien ne l'intéressait autant que ces âmes innocentes, elle s'était vouée à toutes les œuvres qui s'occupent de l'enfance malheureuse, crèches, salles d'asile, ouvroirs... Pendant des années et des années, elle avait réchauffé, nourri, instruit, ceux que la pauvreté ou le crime des parents abandonnent aux souffrances et aux misères de la vie... Pendant des soirées et des soirées, comme aujourd'hui, sous la lumière de sa lampe à capuchon vert, elle avait ourlé des langes, cousu des robes, tricoté des jupons, des brassières et des bonnets pour les tout petits... Les enfants des pauvres étaient devenus les siens...

Et la vieillesse était arrivée à son tour, après le second deuil qui l'avait laissée tout à fait seule...

... Maintenant, elle était au déclin de la vie et toujours tricotant, taillant, cousant, remuait, dans ses heures de laborieuse solitude, les souvenirs des jours écoulés... Sans doute, sa vie n'avait point été ce qu'elle avait espéré : mais elle avait conscience de l'avoir employée à faire le bien, oh ! oui, de tout son cœur et de toute son âme et elle avait sa récompense : elle n'était pas une vieille fille inutile comme il y en a, tout occupée d'oiseaux et de chats. — Peut-on se laisser absorber par des animaux, quand il y a les enfants ! — Décidément,

son lot n'avait pas été sans douceur, elle avait eu sa part de bonheur ici-bas : n'est-ce point le bonheur que de se dévouer et chercher à faire le bien ?. . . . . .

. . . . . .

Voici l'heure de la messe. Dans la rue sonore un bruit de sabots et de voix annonce les fidèles qui se rendent à l'église pour célébrer la naissance de l'Enfant-Dieu, venu au monde sans vêtements, sur la paille d'une étable...

Mlle Pichon s'approche de la fenêtre, soulève le rideau, regarde à travers le givre de la vitre le ciel où les étoiles scintillent dans la nuit claire et songe que la saison va être dure pour les pauvres gens, qu'il y aura bien des misères à soulager et que ses mains ne chômeront pas cet hiver...

Puis elle roule son tricot qu'elle transperce de la longue aiguille de bois, couvre la bûche de Noël, chausse ses socques, s'enveloppe de sa grosse mante à capuchon, appelle sa servante :

« Allons, Mariette, et surtout, ma bonne, n'oubliez pas d'éteindre votre lumière ».

Les deux femmes descendent l'escalier, la vieille fille lourdement sous le poids de la soixantaine... Les voilà dans la rue... Brrrr! qu'il fait froid !... et pendant que Mariette, avec sa grosse clé, ferme la porte à double tour, un bruit de sabres heurtés, bruit de jeunesse et de vie (décidément c'est une obsession), vient encore remuer au cœur de la vieille demoiselle les mélancoliques souvenirs d'autrefois : parfums de fleurs desséchées, fantômes de tendresses évanouies...

FRANÇOIS MOIREAU.

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE

PRÈS DECIZE (NIÈVRE)

(*Suite*).

Après l'exécution de ces travaux et la mise en exploitation du puits des Zagots et de celui de la Haute-Meule (1), la houillère, — qui, depuis 1838, appartenait à une société anonyme dont le siège social était à Metz, et qui comptait parmi ses membres M. de Gargan, ancien juge au Corps royal des mines (2), — prit de l'importance sous la bonne administration de M. Schaerff, et sous la direction technique de M. Jean-Baptiste Machecourt, ingénieur distingué de l'Ecole des mines de Saint-Etienne, né à La Machine le 20 fructidor an XI (6 septembre 1803). Celui-ci apporta à l'exploitation de grands perfectionnements qui furent aussitôt adoptés par la plupart des houillères de la France. On lui doit surtout l'une des plus belles et des plus utiles inventions qui aient été faites pour sauvegarder la vie des mineurs : nous voulons parler du parachute surmontant les cages d'extraction, dans lesquelles descendent et montent, chaque jour, ainsi que dans des ascenseurs, tous les ouvriers de la mine. Le parachute Machecourt, dont l'invention est antérieure à celle de tous les autres systèmes connus et qui valut à son auteur la croix de la Légion d'honneur, fut expérimenté pour la première fois, à La Machine, en 1845. Cet appareil très ingénieux se compose de solides ressorts, qui se détendent et font

(1) Le puits des Zagots, qui domine, à droite, la route de Trois-Vesvres, est établi dans le quartier des Baraques, à 600 mètres du bourg et dans le prolongement de la rue partant de la place de l'Eglise.

Le puits de la Haute-Meule, ou des Feneaux, est situé sur une hauteur, à 1,900 mètres du bourg de La Machine, à 800 mètres au delà du ruisseau de la Meule et à 100 mètres à gauche de la route de Trois-Vesvres, qui, à cet endroit, serpente dans les bois.

Ces deux puits furent reliés extérieurement par un petit chemin de fer à double voie, encore en service, établi en plans inclinés sur les deux coteaux qui s'élèvent de chaque côté de la route de la Meule, au-dessus de laquelle passe ledit chemin de fer. La traction se fait par des câbles métalliques glissant sur des moulinets. Le plan incliné de la Haute-Meule, sur lequel descendent les bennes pleines et remontent, en même temps, les bennes vides, est automoteur ; celui des Zagots est remorqueur, et une petite machine en assure le service.

(2) Cette société avait remplacé une autre compagnie anonyme formée en 1816 pour continuer l'exploitation de la concession de Decize accordée à M. de Mallevault, dix ans auparavant.

enfoncer les extrémités dentées de deux fortes tiges d'acier dans les poutres du guidage du puits aussitôt que le câble se rompt ou cesse de soutenir la cage. D'après les anciens mineurs, qui tous avaient pour M. Machecourt une estime voisine de l'adoration, l'idée de cette invention lui vint un jour que, à la suite d'une rupture de câble, plusieurs ouvriers furent précipités au fond du puits Henry. Honneur donc à ce chef savant et laborieux, simple et désintéressé (1) (tellement qu'il est mort presque pauvre, en 1866), qui considérait les ouvriers comme ses enfants et passa sa vie à chercher les moyens d'améliorer leur sort et de les préserver des accidents si fréquents dans les exploitations souterraines.

De 1845 à 1850, la partie de La Machine constituant aujourd'hui le bourg, se garnit, de chaque côté de la nouvelle route de Decize, d'un certain nombre de maisons assez bien bâties où s'établit le premier commerce local.

En 1850, on commença le fonçage du puits Marguerite (2); en 1854, on creusa le puits Saint-Jean (3), et en 1858, celui des Coupes (4). Les fonçages s'effectuaient ordinairement au moyen de manèges mus par trois ou quatre chevaux. Il paraît que ces animaux étaient si bien habitués aux consignes données par les fonceurs, à l'aide d'un marteau frappant à l'extérieur, qu'ils se mettaient en marche sans être com-

(1) Le désintéressement de M. Machecourt était tel qu'il ne voulut pas prendre de brevet pour son parachute, afin de laisser à tous la faculté de le copier. Son raisonnement ne se trouva pas juste, car personne n'ayant un intérêt *pécuniaire* à la généralisation de cet appareil, on ne fit pas de réclame et il resta ignoré jusqu'au jour où M. de Gargan, qui était gendre de François de Wendel, grand maître de forges et propriétaire minier, en fit faire à La Machine pour ses mines de Lorraine. M. Fontaine vit là le parachute Machecourt et, le croyant sans doute breveté, substitua le ressort à boudin au ressort de voiture de l'ingénieur machinois, prit un brevet de cette invention à laquelle il donna son nom, fit de la réclame et fut considéré comme l'inventeur du premier parachute. Cependant, M. Schaerff, après d'actives démarches, fit rendre à M. Machecourt la justice qui lui était due : une enquête des ingénieurs de l'Etat rétablit la vérité des faits et leur rapport fut inséré dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences*.

(2) Le puits Marguerite, qui eut pour marraine Mlle Marguerite Schaerff, sœur de l'ancien directeur des mines de La Machine, est situé en pleine forêt, à 500 mètres au sud-ouest du puits de la Haute-Meule.

(3) Le puits Saint-Jean (aujourd'hui arrêté), dont fut parrain l'ingénieur Jean-Baptiste Machecourt, est installé à droite et au bord de la route de Trois-Vèvres, à deux kilomètres et demi du bourg de La Machine.

(4) Le puits des Coupes, qui ne sert plus maintenant qu'à l'aérage des Zagots, est situé au-dessus des prés de l'Etang-Jaune, entre la route d'Anlezy et la cité Sainte-Eudoxie.

mandés, et à la vitesse nécessaire : ainsi, quand les ouvriers voulaient faire jouer la mine, ils en prévenaient par un premier signal, afin que l'on se tînt prêt à les remonter sur le tonneau ; lorsque, la mèche allumée, les fonceurs donnaient le second signal, les chevaux du manège partaient d'eux-mêmes et avec ensemble, d'abord au pas, pour ne point soulever trop brusquement le tonneau, puis au trot, pour le mettre rapidement hors de l'atteinte des rochers projetés par l'explosion. Dès que celle-ci avait eu lieu, les chevaux s'arrêtaient.

En 1855, on construisit, sur le côté sud de la cour des bureaux, les ateliers d'ajustage, tournage, forgeage, chaudronnerie, charpenterie et menuiserie. Le côté nord, bordant la route de Trois-Vèvres, est occupé par les écuries, bâties depuis 1820. Les deux pavillons d'entrée de la cour susdite datent de cette dernière époque : celui de droite fut habité par M. Schaerff, de 1840 à 1856, avant la construction de la maison de direction à l'entrée du pays. Antérieurement à 1840, les directeurs résidaient à Saint-Léger-des-Vignes.

Cependant, la houillère prenant chaque année plus d'importance, et un assez grand nombre d'ouvriers des campagnes voisines, attirés par l'appât du gain, étant venus se fixer à La Machine, les logements ne furent bientôt plus suffisants pour la population. Afin de remédier à cet inconvénient, la Compagnie des mines fit construire, en 1856 et 1857, dans le quartier des Baraques et près du puits des Zagots, un groupe de quarante maisons semblables, qui reçut le nom de cité Sainte-Marie (1). Beaucoup d'ouvriers profitèrent de la faculté qui leur fut donnée de devenir propriétaires des maisons de ladite cité en versant, chaque mois, une somme relativement faible en sus de leur minime loyer.

L'extraction de la houille se faisait alors par les puits Glénons, Chapelle (2), Zagots, Marguerite et Haute-Meule, au moyen de machines à vapeur.

(1) Une statue de la Vierge surmonte l'ancien puits à eau de cette première cité machinoise.

(2) Le puits de la Chapelle, qui tire son nom du voisinage de l'ancienne chapelle paroissiale, a été creusé, comme celui des Glénons, de 1825 à 1827. Indépendamment d'une machine d'extraction, il possède une forte machine d'épuisement, qui a été fournie et montée par des Anglais. Ce puits ne sert plus aujourd'hui qu'à l'épuisement des eaux de la mine et à la descente d'une partie des ouvriers des Glénons.

Disons ici que tous les puits de La Machine se communiquent intérieurement par des galeries qui sont de véritables corridors souterrains.

Cet état de choses dura jusqu'en 1868, époque à laquelle la Société anonyme des mines de Decize vendit la houillère de La Machine à la Compagnie Schneider, propriétaire des vastes usines du Creusot.

Cette riche et puissante compagnie embellit et transforma en peu de temps notre pays. Après l'avoir préservé de la misère en 1870, au moment de nos désastres, en faisant continuer l'extraction malgré le manque de vente des charbons, elle fit faire, en 1871, la magnifique installation du puits des Zagots; puis, en 1873, elle fit construire, derrière l'église (1), des écoles spacieuses et une jolie mairie. En même temps, elle perçait un nouveau tunnel de 700 mètres de longueur et établissait un chemin de fer, avec gare de classement au-dessous du puits des Glénons, pour supprimer les écluses sèches et transporter directement, par locomotives, les charbons au port de la Copine (2).

Ce fut aussi à cette époque (1873-1874) que l'on amena de six kilomètres, par des tuyaux, l'eau de la Loire à La Machine, et que l'on bâtit les cités de la Villedieu (bordant au sud et à l'ouest la cité Sainte-Marie) et Sainte-Eudoxie, qui eut pour marraine Mme Eudoxie Schneider, femme de M. Henri Schneider, alors directeur-gérant des établissements du Creusot.

D'autre part, le bourg s'embellissait par la création de la place de la Mairie, par la construction de nouvelles maisons et de trottoirs plantés d'arbres, tandis qu'un grand nombre d'habitations s'élevaient sur divers points du pays.

En 1878, des lavoirs mécaniques remplacèrent, au Pré-Charpin, les anciens lavoirs à eau courante, et, en 1881, on installa, au même lieu, un grand atelier de criblage et de triage des charbons qui occupe une centaine de filles et de femmes de La Machine (3).

En 1893 et 1894, la Compagnie Schneider installa, près du puits de la Chapelle et au bord de la route de Decize, un groupe de machines électriques d'une grande force destinées à faire tourner, à plusieurs kilomètres de distance, au moyen de fils aériens ou souterrains, des

(1) Cette église, bâtie en 1868 et 1869, sur l'emplacement d'un verger ayant appartenu à M. Jean-Baptiste Machecourt, remplaça celle qui avait été édifiée trente ans plus tôt sur la place actuelle du Marché.

(2) Celui-ci est établi à la fois au bord du canal du Nivernais et près de la ligne P.-L.-M., à laquelle il est relié par un embranchement particulier.

(3) Auparavant, la houille était criblée et triée sur les puits, au sortir de la mine.

ventilateurs pour l'aérage de la mine (1). Enfin, en 1895, elle établit, à côté de la station d'électricité, une belle machine de compression d'air qui actionne des treuils placés dans les puits pour monter au niveau des galeries de roulage les charbons des enfonçures.

Toutes les installations et constructions de La Machine ont été faites, depuis 1865, sous la direction de M. Busquet, qui, d'abord ingénieur, puis nommé directeur en 1868, s'est consacré entièrement au développement de notre houillère, à l'amélioration du sort des ouvriers qu'il dirige et à la prospérité de la commune.

(A suivre). L.-M. POUSSEREAU.

SONNET

A Mlle Marie d'Aunay.

Vous aimez La Fontaine et mêlez le sourire
De la prime jeunesse à sa naïveté,
Votre grâce à l'humour de son vers enchanté
Qu'il cisela dans sa tête avant de l'écrire.

Il y mit son esprit, il y mit sa gaîté,
Le ciment génial que rien ne peut détruire,
Le drame, l'intérêt — charmant pour mieux instruire —
Et l'art franc, avec un parfum d'antiquité.

Toute l'humanité passe et tient dans son livre :
C'est un combat de vie et de mort qui s'y livre ;
Et de ruses de guerre, et d'intrigues, combien !...

Mignonne, ouvrez ce livre et, d'une voix affable,
Sonnant le pur cristal, dites nous une fable
Que vous dites si bien !

LOUIS DE COURMONT.

(1) Ces machines fournissent aussi l'éclairage nécessaire à l'extérieur des puits, aux ateliers, aux bureaux, etc.

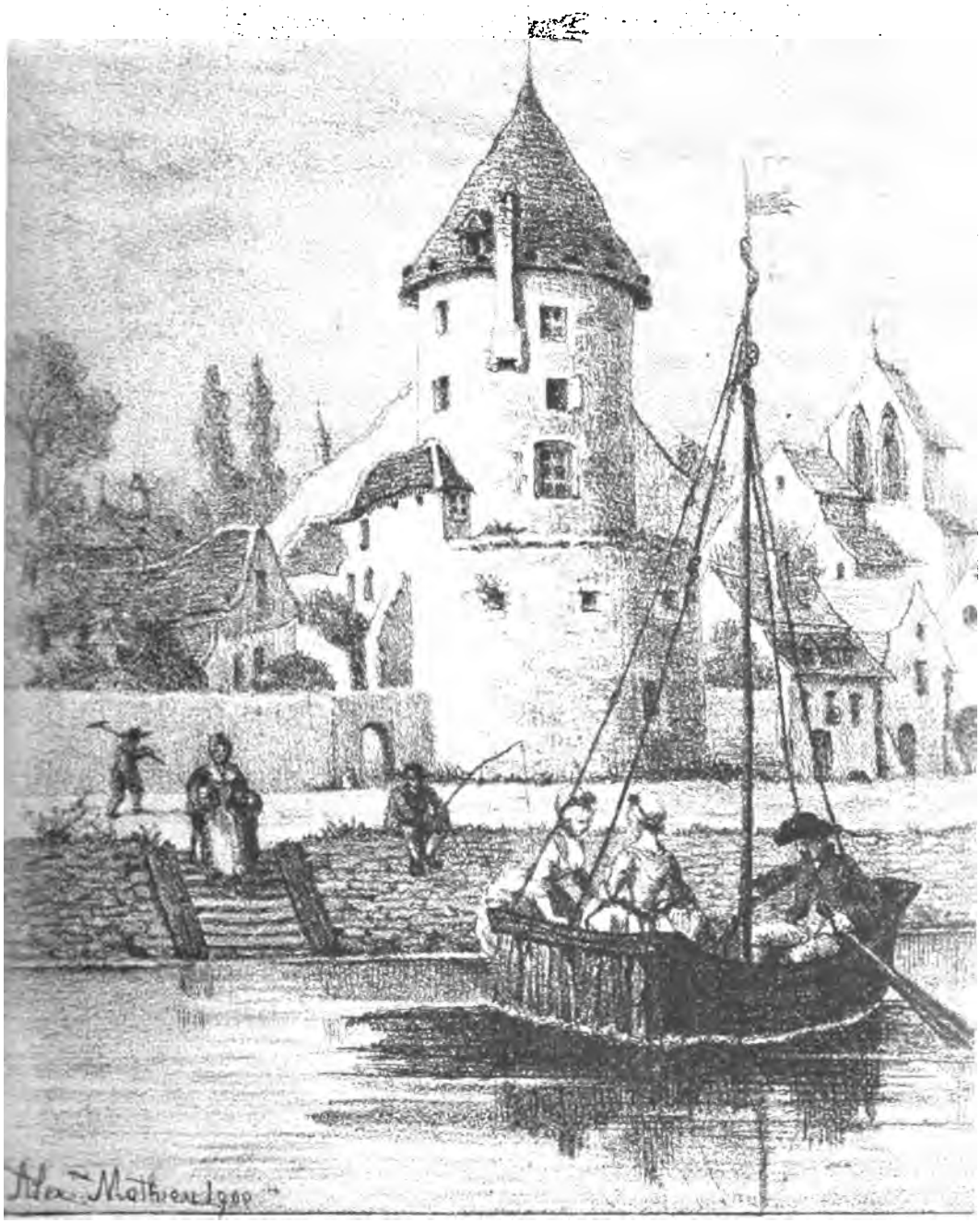

VIEUX NEVERS
LA TOUR GOGUIN IL Y A CENT ANS

Mlle ALEXANDRINE MATHIEU

Nous avons le plaisir de donner aujourd'hui une lithographie de Mlle Alexandrine Mathieu, dont nos lecteurs ont pu, à diverses reprises, apprécier le talent très distingué.

Le don inné de l'art, Mlle Alexandrine Mathieu n'en doit qu'à elle-même l'éclosion et le développement. Sans doute, elle apprit le dessin avec un bon professeur, mais elle ne fréquenta aucun atelier, aucune académie en renom. Elle *chercha* par ses propres moyens, profitant à l'occasion des conseils de quelques artistes éminents, emmagasinant et s'assimilant lentement, mais sûrement, le produit de ses observations constantes, de son travail consciencieux. Nos compatriotes ont pu voir aux expositions de nos sociétés artistiques, ses tableaux, ses dessins, ses belles eaux-fortes : Mlle Mathieu a fait partie des Sociétés des aquafortistes, du Blanc et Noir, de diverses autres. Quand on est modeste, on court le risque, avec beaucoup de talent, de rester moins connu de la foule que nombre d'intrigants sans valeur, mais on acquiert quand même une élite d'appréciateurs : cette élite ne fait pas défaut à Mlle Alexandrine Mathieu.

ACH. MILLIEN.

peu près que nous l'avons constatée dans les autres annuaires et qu'il est inutile de reproduire. Signalons toutefois l'organisation des perceptions du département, les eaux et forêts, et l'ensemble plus complet du personnel des divers officiers ministériels ; enfin, les commerçants et manufacturiers de tout le département, avec leurs récompenses obtenues aux Expositions.

Cet ouvrage prouve beaucoup de travail. A côté de remarques oiseuses et probablement peu exactes, il y a de nombreux éléments de statistique, qu'on trouve là réunis ; s'il mérite des critiques, l'auteur a fait une œuvre sérieuse et importante, qui a sa valeur parmi les annuaires. Il n'a pas eu d'autres éditions.

L'Almanach de l'imprimeur Laurent revient en 1833 avec une jolie carte routière et les mêmes dispositions que les précédents. On voit (p. 52) une liste complète des évêques de Nevers depuis saint Eulade en l'an 505.

Rien à noter dans les Almanachs qui suivent, toujours dus à l'imprimerie Laurent ; ils se reproduisent avec des modifications insignifiantes dans le personnel, les chapitres divers se retrouvant à la même place. En 1834 (p. 82), notice sur Nevers au XVIIIe siècle sans intérêt ni valeur.

L'éclairage en ville augmente progressivement chaque année ; en 1835, il se compose de 181 réverbères répartis en 466 becs et pour un prix de 11,499 fr., inférieur de 450 fr. au prix de 1831 ; mieux pour moins cher, c'était une amélioration bien comprise.

Le pensionnat de Varzy est érigé en collège communal par ordonnance royale du 7 juin 1834.

On s'occupait beaucoup d'assurances. L'Almanach de 1835 donne le conseil et les opérations d'une nouvelle compagnie royale d'assurances, installée 3, rue Ménars, à Paris, avec un caractère officiel ; le directeur était conseiller d'Etat. Elle annonce un chiffre de deux milliards d'assurances et trois cent mille assurés depuis trois ans d'existence. La branche vie et rentes viagères est recommandée aux familles de commerçants et industriels.

Annonce du pont suspendu sur la Loire, à Fourchambault (p. 189), pour relier plus directement Bourges à Nevers, les deux villes ne communiquant encore que par le pont de La Charité. On espère que le 1er novembre 1835 ce pont pourra être livré à la circulation.

Cependant l'agriculture, l'industrie métallurgique, le commerce, les transports prennent un essor considérable ; les choses d'art et d'esprit vont aussi se répandre dans les classes aisées.

Ces tendances sont visibles dans nos petites publications. Les Annuaires de Duclos, Fay et Bégat vont paraître simultanément et rivaliser de zèle pour satisfaire les exigences du public.

(A suivre.) RENÉ DE LESPINASSE.

AUX BOËRS

Chaque coup de canon qui se tire là-bas,
Reine Victoria, ne l'entends-tu donc pas ?
Ce ne sont plus des rois qui marchent en bataille,
Mais presque tes enfants ; et lorsque la mitraille
Pêle-mêle en sifflant renverse les mourants,
Ne les entends-tu pas, sous tes longs rideaux blancs,
Ces hoquets de la mort ? — cette douleur dernière
Qui, dans le sang, confond et le fils et le père !
Mais, dans ton lourd sommeil, les rêves de la nuit
Ont dû t'en apporter l'épouvante et le bruit !
Et lorsqu'à deux genoux, seule dans ta chapelle,
Tu vas prier le Ciel, c'est leur voix qui t'appelle !
Qui répond menaçante à tes sombres désirs !
Pour eux, tout est fini : famille et doux plaisirs !
La mort les a sacrés dignes fils de leur race,
Nous ne saurions les plaindre... ils sont grands quand tout passe.
Quand le flambeau des rois vacille dans leur main,
Nous admirons ce peuple au front couvert d'airain,
Qui marche sous le feu sans calculer le nombre,
Et qui, nouveau Spartiate, aime à combattre à l'ombre.
Pour lui, j'irai tresser de mes doigts les lauriers,
Que pour les grands martyrs on suspend aux piliers.
Et s'il tombe écrasé !... j'irai suivre la route
Qu'il a su de son sang teindre !... puis, goutte à goutte,
Recueilli dans un vase, ainsi qu'un diamant,
Il sera pour nos fils un nouveau talisman !

EUGÉNIE CASANOVA.

— Mon mari ?... Elle ?... Ah ! les ingrats ! les traîtres ! !

— Que vous importe ? interrompt froidement Mme de Trasson. C'est vous-même qui l'avez voulu. Bientôt, M. d'Estay ne vous sera plus de rien. Autant vaut qu'il épouse Mlle de Kermor qu'une autre.

— Vous avez raison, fait Aline subitement calmée. Puisqu'ils s'aiment, qu'ils convolent en justes noces.

Mais, en prononçant ces mots, sa poitrine se soulève, sa gorge se serre, démentant le ton d'indifférence qu'elle s'efforce d'affecter.

La marquise, à qui rien n'a échappé, laisse un sourire, aussitôt réprimé, effleurer ses lèvres. La conversation continue ; elles abordent divers autres sujets. Mais Aline n'écoute pas ; elle répond à peine à sa mère, encore ne le fait-elle que par monosyllabes. Visiblement, elle est préoccupée : son esprit travaille.

Enfin, la marquise de Trasson se retire.

Aussitôt Aline donne libre cours à l'indignation et à la colère qui se disputent son cœur. Elle ne peut accepter sans révolte cette nouvelle humiliation, ce dernier et suprême sacrifice. Sous la main qui la frappe, elle sent toutes les puissances de son amour transformé, croit-elle, en haine, se soulever en elle pour crier vers le Ciel et protester contre la cruauté de ses coups. La tête perdue, l'esprit comme en déroute, furieuse, insensée, elle profère des paroles indignées. Il lui prend envie d'appeler la mort à son secours, d'invectiver la Providence, d'injurier le destin, de lui clamer insolemment ses rancœurs.

Elle ne peut admettre qu'Albert déjà pense à la remplacer.

— Il se remarierait, lui ?... Alors il ne l'aimerait plus ?... Elle ne serait plus de rien, absolument de rien pour lui ?... Pourtant cela lui semble impossible, absurde ; il l'a trop sincèrement aimée pour l'avoir déjà oubliée !... Elle croit toujours qu'il reviendra implorer humblement son pardon. Elle a tant souffert que peut-être... Qui sait ?... L'homme réellement épris est parfois si éloquent !...

Cependant, si ce mariage d'Albert avec son amie d'Andic de Kermor n'était pas projeté, sa mère lui en aurait-elle parlé ?... Quelle raison aurait-elle eu à la tromper ainsi ?... Donc pas de doute possible !...

Mais elle, que deviendra-t-elle alors ?... Elle est trop chrétienne pour se remarier ; puis..... Dans ce cas, elle seule souffrira encore, souffrira toujours !... Eh bien, non ! L'on verra. Ce que femme veut,

Dieu ne le veut-il pas, comme dit un vieux proverbe. Elle saura donc bien faire rompre ce mariage projeté !...

Comme elle le déteste, comme elle l'exècre !... Et il serait heureux, lui, le véritable, le seul coupable, tandis qu'elle pleurerait, seule, ignorée, délaissée ?... Non ! Mille fois non !...

Elle sort à l'instant même ; elle part pour Paris. Elle se rend à l'hôtel de M. d'Estay, leur ancienne résidence à tous les deux.

Mais celui-ci est absent. Comme il ne saurait tarder beaucoup de rentrer, assure-t-on, elle passe au salon pour l'attendre, ce salon où naguère ils s'étaient si follement aimés. Tout est à la même place que lors de son départ. Mais quel air triste ! lugubre !... Aussi triste, aussi lugubre que les quelques semaines qu'elle vient de vivre seule !...

Et alors en une seconde qui lui paraît être un siècle, toute son existence repasse devant ses yeux : son amour, son mariage, ses joies, puis ses désillusions avec leur sombre cortège d'amertume et de désespoir.

Son mariage ! Il y a quelques mois, pas même un semestre ! que ce grand événement a bouleversé sa vie, transformé jusqu'au plus intime de son être. Comme le temps a eu vite fait d'accomplir son œuvre destructrice !... Mais combien, si prompt à changer l'amour en haine, il a déjà englouti de jours sans changer chez elle la haine en indifférence pour envelopper d'oubli le passé ! Au contraire !!...

Ah ! elle était loin de penser, il y a quelques mois ! lorsque la destinée la conduisait en cette demeure sous de si heureux auspices, qu'elle la forcerait d'en sortir à la faveur d'une crise de désespoir et pour une fin bien différente de celle qu'elle avait rêvée... Et dans sa poignante infortune, personne n'a eu pitié d'elle ! pas une main secourable ne s'est tendue vers sa détresse !... Les douleurs muettes ont peu de succès en ce siècle de réclame !...

Deux larmes, grosses et brillantes, perlent lentement à ses cils où elles tremblent un moment : l'on dirait deux gouttes de rosée pendant le matin après les roses...

***

« Merci, chère Armelle ! Mille fois merci de ta pieuse duperie et de ta malicieuse lettre de condoléances. Dieu ! que nous avons ri ! Nous, qui ? Albert et moi, naturellement. Que n'étais-tu là ? Maman et lui,

le pauvre chéri, se sont ensuite bien moqués de moi et je n'ai pas été vexée. Quel prodige, n'est-ce pas ?. .

» Avec ton cœur d'or et ta fine perspicacité, tu avais bien prévu qu'il n'existait entre nous qu'un malentendu regrettable. Nous étions, l'un et l'autre, paralysés, redoutant également, tous deux, un accueil glacial ou railleur. De plus, la jalousie me mordait ; je m'imaginais que seule je souffrais, que mon mari n'avait point de regret, qu'il ne demandait pas mieux que d'avoir recouvré sa liberté et son égoïsme... Je m'efforçais, en un mot, de trouver des excuses à ma conduite, de me prouver que j'avais joué le rôle de victime, afin de n'avoir pas à assumer la responsabilité des avances, et surtout par orgueil : il m'en aurait tant coûté de reconnaître mes torts et de m'humilier !...

» Enfin l'explication est venue ! Comment ?... Je n'ai pas à te le conter puisque tu as aidé à la faire naître, en prêtant ton nom à quelque prétendue combinaison machiavélique, de connivence avec mes plus cruels ennemis : mon mari, ma mère. De toi, qui l'eût dit ?... qui l'eût cru ?...

» Il ne me reste plus qu'à te narrer la scène de réconciliation et te dépeindre, c'est-à-dire essayer de te dépeindre les multiples sentiments par lesquels j'ai passé.

» Je menais une existence de veuve dans mon châlet. Les heures me portaient dans une langueur, un ennui morbide. Je me sentais pleurer, sans cause, à tout instant, surtout quand venait la nuit qui tombait sur moi comme l'ombre religieuse de l'église où je ne pouvais plus aller, étant en instance de divorce. Et cependant, comme une bonne prière au pied de l'autel m'aurait fait du bien !... Je souffrais, j'étais malheureuse, et ne voulais pas l'avouer, même à moi.

» De son côté, mon mari, paraît-il, menait une vie semblable, sans goût et sans espoir. Il s'exagérait l'injure qu'il avait commise, irréparable. Il était prêt à m'accueillir, mais savait bien que jamais je ne reviendrais. Et le remords d'avoir été brutal, insolent envers sa jeune femme, de ne l'avoir pas ramenée chez lui tout de suite, lui ôtait toute force. Il avait grandement pitié. Moins orgueilleux que moi, souvent des audaces le prenaient : il se jurait d'aller à moi, de me parler, de me reconduire en notre demeure. Mais quand il était pour mettre ses projets à exécution, il défaillait, confus.

» Les choses en étaient là, quand vous avez inventé ce prétendu

mariage. A cette nouvelle, mon sang bouillonna dans mes veines ; la jalousie me mordit plus fort, si bien que je me rendis aussitôt chez Albert afin d'empêcher à tout prix ce mariage, de lui jeter au visage tout mon mépris. Mais, dès mon arrivée, mon audace tomba. Ce n'est qu'en tremblant, pour ainsi dire, que je franchis le seuil du salon, de mon ancien salon. Les souvenirs se précipitèrent en foule à ma mémoire, gais ou tristes. Je pensai, je rêvai ainsi quelque temps.

» Soudain, je portai les yeux sur la cheminée : là souriait un bouquet splendide, où se mariaient à l'envi la véronique et le chèvrefeuille.

» Derrière ce bouquet était une photographie, celle d'une jeune femme.

A cette vue, mon cœur eut froid.

» C'est sans doute, me dis-je, la photographie de CELLE qui doit me remplacer. Et je m'approchai.

» Mais non ! C'était ma propre photographie. Mais alors pourquoi ce bouquet, symbole de fidélité et de constance ? Pourquoi ?...

» — Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmurai-je tout fort, paraît-il. C'est aujourd'hui ma fête... Il m'aimerait donc encore ?...

» — Oui, susurra derrière moi une voix douce, caressante, qui me fit frémir comme les feuillées de printemps à l'aurore. Et comme je ne puis vivre plus longtemps sans vous, de concert avec votre mère de chez qui je viens, je vous ai tendu ce piège... piège dans lequel vous avez donné. Oh ! écoutez-moi, je vous en prie. J'ai tant souffert !... Pardonnez-moi ; soyez bonne, je vous en conjure !...

» Chacun de ces mots me faisait frissonner ainsi que l'eau des petites rivières sournoises de ton beau pays breton quand j'égrenais les fleurs sauvages de vos champs dans leur limpide cristal ; tu te souviens ?... Je frissonnais, j'avais peur, déconcertée et à la fois séduite par sa voix, la voix suppliante de l'époux que je reconnaissais parfaitement. Il était derrière moi. Il voulait sourire et n'en avait pas la force, tant il était ému.

» — Oh ! n'est-ce pas ? vous me pardonnez ! Vous m'aimez bien encore !... Moi, je vous aime tant !... soupira-t-il d'un ton suppliant, tombant à genoux et ouvrant largement ses bras.

» A ces mots prononcés avec âme, je sentis éclore en moi les sentiments que mon orgueil voulait croire haineux, tandis qu'ils n'étaient qu'amour. Le regard d'Albert prenait mes yeux : chaud rayon de soleil

qui m'inondait de douceur et de lumière. Je me concentrai dans la vision du foyer renouvelé, adorable après le désastre d'une rupture qui me semblait avoir duré une éternité. Mais un chaos enfiévrait ma tête, l'emplissait d'un tumultueux remous en qui se noyait ma pensée. — Enfin ma poitrine se souleva, mon cœur monta dans un appel éperdu vers mes lèvres qui, palpitantes, s'entr'ouvrirent :

» — Albert !. . Albert !!...

» Je tombai dans ses bras, me blottis contre sa poitrine, et amoureusement ses lèvres se posèrent sur les miennes !...

» Tout est bien qui finit bien ! n'est-ce pas ?

» Seulement il manque quelque chose à notre bonheur. Nous sommes tes débiteurs : nous te devons, en somme, notre bonheur actuel. Fixe toi-même tes honoraires, en attendant que je déniche pour toi quelque mari idéal. Je crois que j'ai ton affaire !... Mais chut !...

» Adieu. Car j'ai la langue si longue que, malgré moi, je te dirais tout !... etc... ».

JA.

POETES CASTILLANS *(Suite)*

(*Supplément.*)

Juan Arolas.

LA FEMME

En ces jardins, heureux perpétuellement,
Où toujours le printemps dure et fleurit la terre,
Donnant une compagne à l'homme solitaire,
Dieu voulut la pétrir de grâce et d'agrément.

L'ange, il l'avait formé de lumière et de gloire ;
La femme, il la forma de parfums et de fleurs.
Qui des deux l'emportait ? L'ange par ses splendeurs ?...
Entre les deux restait douteuse la victoire,

Car la vierge choisie, elle, avait en retour
Un amour débordant : la Puissance infinie
Dans son beau sein formé de jasmin mit la vie,
Dieu lui donna la vie en un souffle d'amour.

Etant fleur, du vent âpre elle craignait l'outrage,
Cruel à sa fraîcheur, fatal à son éclat :
Quoique aux anges du ciel sa beauté l'égalât,
Son Créateur la crut trop faible sous l'orage.

« Donnons donc, se dit-il, à ses yeux enchanteurs,
Donnons-leur le pouvoir d'irrésistibles charmes :
Ouvrez-vous, ô beaux yeux, ô beaux yeux séducteurs,
Ouvrez-vous et soyez vainqueurs, brillez sans larmes.
Voulez-vous voir pourtant le bronze s'attendrir,
Pleurez, si ce n'est point assez de vous ouvrir ! »

José Amador de los Rios.

(1818-1877).

A UNE ÉTOILE

Mystérieuse et pure étoile, d'où ruisselle
Une splendeur sublime illuminant mon cœur,
Qui me promets le bien d'un éternel bonheur
Dans le rayonnement de ta clarté si belle,

Toi qui sais mon souci, mon angoisse cruelle,
Pourquoi restes-tu sourde au cri de ma douleur,
Et pourquoi t'assombrir et voiler ta lueur,
Alors que mon désir brûlant se fixe en elle ?

Etoile, ô mon espoir, par ton céleste afflux
Rends à mon sein troublé le calme qu'il n'a plus
Et brise le lien dont le destin m'enchaîne.

De la palme d'amour ceins ma tête, et qu'enfin
Puisse dans ta lumière, à l'effluve divin,
S'éteindre l'âpre soif de ma pauvre âme en peine !

G. Garcia Tassara.

APRÈS UNE LONGUE ABSENCE

Fuenfria, Guadarrama, monts à cime fière,
Immuables piliers des pays castillans,
Qui, debout côte à côte érigeant vos fronts blancs,
Sous la neige gardez une attitude altière,

Champs nus comme mon âme, où la fleur printanière
Ni l'arbre vert n'ont mis leurs décors attrayants,
Rudes quand naît l'aurore en caressant vos flancs,
Rudes quand du jour bref expire la lumière,

Après ma longue absence enfin je vous revois !
Je vous revois portant au cœur comme autrefois
L'amour de la patrie, ardent et jeune encore.

Si l'Hiver est venu pour moi, pour vos sommets,
Vous, du Printemps bientôt vous saluerez l'aurore ;
Mais mon hiver, hélas ! ne finira jamais !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Le dernier mot d'Auguste Mahaut, agent de navigation à Marseilles-les-Aubigny, au Congrès national des Travaux publics français, sur la Loire navigable et le canal latéral à la Loire, etc., in-8°, 37 p., 1 fr. (Paris, rue Soufflot, 22, et Nevers, rue Vauban, 5).

M. Auguste Mahaut, qui, depuis 25 ans, s'occupe de la grande question des transports, s'est attaché, dans une suite de brochures fort intéressantes, à démontrer l'inanité de la *Loire navigable* et l'urgente nécessité des *canaux*. Les études qu'il a publiées, très documentées, révèlent une longue expérience et une profonde connaissance du sujet. Certes, elles ne manqueraient pas d'autorité dans un comité chargé d'élucider la question. En dehors du côté purement technique, il y a, dans ces brochures, d'attachants aperçus sur l'ancienne navigation de la Loire. Dans l'*Idée de la Loire navigable combattue*, nous trouvons le portrait intéressant de François Belloche, un type de vieux marinier qui, ne sachant ni lire ni écrire, tenait fort bien ses comptes à l'aide de graphiques, dont M. Mahaut nous donne deux curieuses pages.

Le 9 novembre dernier, les Nivernais de l'*Aiguillon* avaient organisé une soirée dans le but de fêter plusieurs de nos compatriotes, honorés, cette année, de distinctions ou de récompenses : le sculpteur Boisseau, l'architecte Giraud, Bardin, le ciseleur des portes du *Petit Palais ;* Renault, le très distingué médecin des hôpitaux ; Ducrot et Mauroy, fondateurs de la Société de secours mutuels. Il faudrait pouvoir reproduire les belles et cordiales allocutions de Mathurin Moreau, qui, bourguignon, présidait par exception cette soirée ; de Boisseau, de Dalligny, etc. Nous donnerons un extrait du fin et cordial discours de Dalligny, lequel relate un touchant souvenir en exhumant quelques rimes d'antan de notre directeur :

« Finalement, au mois de septembre de la même année, la statue de Dupin par Boisseau se dressait sur son piédestal, au chevet de l'église de Varzy.

« Le soir, il y eut banquet. Sur le revers du menu, un poète nivernais, qui lui aussi en était à ses débuts, improvisa en l'honneur de l'artiste quelques stances encourageantes où il lui prédisait un brillant avenir :

« 1869. INAUGURATION DE LA STATUE DUPIN.

« LE TOAST D'UN INCONNU

« *A Monsieur Emile Boisseau.*

« Heureuses les cités quand la muse les aime !
Heureuse es-tu, Varzy, toi qui portes au front
La gloire de tes fils, éclatant diadème
Que les villes, tes sœurs, à jamais t'envieront.
Aujourd'hui la muse clémente,
A ta couronne qu'elle augmente
A promis un fleuron de plus.
C'est vous, sculpteur, talent robuste,
Qu'elle a marqué du signe auguste
Qu'elle réserve à ses élus !

« Là-haut, regarde, ami, regarde, vous dit-elle,
Vois-tu ce rameau d'or ? Fait-il battre ton cœur ?
Allons, pour conquérir cette palme immortelle,
Lutte, lutte, expirant s'il le faut, mais vainqueur.
Montez donc aux cimes sacrées
Du soleil de l'art éclairées ;
Le faible n'y peut parvenir.
Le chemin est ardu : qu'importe !
Vous avez nos vœux pour escorte,
Pour récompense l'avenir !

« Ce poète, c'était Achille Millien. Je le nomme avec plaisir, car par ses écrits, ce doux chantre des harmonies champêtres, qui emploie ses loisirs à fouiller toutes les vieilles mémoires morvandelles pour en extraire et rendre au jour les us, coutumes et chansons du Morvan de jadis, est un des hommes dont peut se glorifier notre département auquel, comme beaucoup d'entre nous, Millien est profondément attaché ».

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes : sont nommés dans la Légion d'honneur, officier, M. Édouard Bornet (de l'Institut); chevaliers, MM. Louis Bardin, Pierre Aubrun, Paul-Constant Véroudart, élève interprète à la légation de France à Pékin.

⁂ Le comité qui se forma, dans le XIVe arrondissement de Paris, grâce à l'initiative du député Girou, pour offrir au président Krüger un souvenir de son séjour en France, après avoir recueilli des souscriptions dans les quartiers Montparnasse et Plaisance, a pensé qu'il devait charger un artiste, pris parmi ses membres, de concevoir et exécuter un objet d'art commémorant les superbes manifestations de sympathie que la nation française prodigua envers le représentant des Boërs, au moment où ces hommes courageux, après une année de résistance, étaient décimés par l'armée anglaise.

Il a désigné notre compatriote, le consciencieux ouvrier sculpteur Jean Baffier.

Celui-ci lui ayant soumis la maquette d'un *bijou* représentant : un glaive gaulois (dont la lame serait en platine et la poignée en or jaune) auquel est attachée une branchette de gui (dont la tige et les feuilles seraient en or vert et les fruits figurés par trois perles blanches), il a jugé que l'interprétation était exacte des sentiments chevaleresques et des instincts généreux auxquels avaient obéi avec enthousiasme les descendants des Celtes et des Francs dans la circonstance ; il a considéré que l'objet dégageait une haute signification morale à cette heure et qu'il était bien réalisé dans l'esprit des traditions fondamentales de la race française. Et il a décidé que cette pièce unique, ajustée et ciselée par des ouvriers de l'arrondissement auxquels il remettrait des métaux précieux achetés chez des bijoutiers français résidant à Paris, serait envoyée au président Krüger aussitôt finie.

⁂ Charmante matinée littéraire, dimanche 9 décembre, à l'école normale d'institutrices de Bourges, en l'honneur du personnel enseignant et des anciennes élèves. On y a applaudi notamment le monologue de notre collaborateur Lucien Jeny, « *Mes trois Bonnets*, » dit par Mlle G..., travestie en jeune servante berrichonne.

⁂ Notre confrère G. de Colvé des Jardins vient d'être chargé de créer une édition française du *Correo de Paris*, journal espagnol dirigé par M. J. A. Ferrer. Parmi les collaborateurs, Achille Millien, Edmond Haraucourt, Léon Dierx, Hector France, Gaston Derys, Jules Mazé, Henri Houssaye (de l'Académie française), Marcel Prévost, Octave Mirbeau, Ogier d'Ivry, Gabriel Pierné, Jean Rameau, L. de Francmesnil, Pierre de Nolhac, Charles Grandmougin.

⁂ 16 décembre. — Concert annuel du Cercle symphonique, au théâtre de Nevers, avec le concours de MM. Georges Marquet, professeur de chant; Sadi-Pety (de l'Odéon, Mme Sadi-Pety (de l'Odéon); Mlles Hélène Méry (du Théâtre lyrique) et Marguerite Achard, harpiste, 1er prix du Conservatoire de Paris. Remarquable exécution de la *Marche héroïque*, de M. A. Bardot, directeur du Cercle, et de divers morceaux dans lesquels se sont distingués MM. Tornés, violoncelle ; Chenal, violon, etc. Très brillant succès pour les excellents artistes, M. Georges Marquet, Mlle Achard et Mlle Hélène Méry qui, dit le *Progrès de la Nièvre*, « s'est beaucoup fait applaudir dans l'émouvante et charmante expression de ses vocalises. » — « Elle a (nous citons le *Journal de la Nièvre*) de sa voix de soprano, d'une remarquable souplesse et d'une justesse parfaite, fait entendre le bel air du Livre dans *Hamlet* et a dit ensuite deux choses charmantes : *Les Bons Rois Mages*, une fine poésie de M. Achille Millien, traduite en belle langue musicale par M. Pénavaire, et une cantilène délicieuse... » Belle et bonne soirée qui fait grand honneur au Cercle symphonique.

⁂ Nous envoyons nos plus vives condoléances et nos meilleures sympathies à deux de nos excellents collaborateurs frappés dans leurs plus chères affections, MM. Auguste Boyer et Fernand Richard, qui viennent de perdre l'un son épouse, l'autre sa mère. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LA BASSOTTE

La nuit s'avançait; au mois de novembre, elle arrive vite et, ce soir-là, la Bassotte, inquiète, regardait souvent à la porte.

La campagne était silencieuse, le temps bas; une voiture seulement, que l'on entendait rouler sur les cailloux de la route nouvellement chargée, troublait le silence par instants réguliers, mais c'était loin, de plus en plus loin... Le bruit cessa; la nuit se faisait plus complète, plus noire, plus humide et plus triste.

Une dernière fois, la Bassotte écouta longuement, sortit un instant et prêta l'oreille encore près de la barrière de la cour..., mais non, rien...

Bassot était en retard; depuis la veille au soir, il avait quitté la maison pour s'en aller chasser dans les bois d'Avril; sa femme, une gentille paysanne aux blonds cheveux, aux grands yeux étonnés et doux, n'aimait pas à passer seule deux nuits de suite, et cela, du reste, ne lui était pas arrivé depuis son mariage.

Pierre Bassot s'était amouraché d'elle pour ses beaux yeux et elle s'était toquée de lui parce qu'il était grand, fort, plus grand et plus fort que tous les autres garçons du pays. Peut-être aussi à cause de sa mauvaise réputation de coureur de bois et de coureur de filles à laquelle il ajoutait celle de buveur intrépide.

Certes, les personnes qui s'intéressaient à elle ne lui cachèrent pas qu'elle jouait gros jeu avec un homme comme celui-là. Mais elle

n'écouta rien, que « son idée », comme toutes les amoureuses ; elle éprouvait une fierté à la pensée d'être la femme du grand Bassot qui avait fait tourner la tête de tant d'autres filles séduites, mais abandonnées.

Pourtant ce Bassot n'était pas un méchant homme, bien que l'âme du paysan braconnier soit aussi insondable que celle d'un prêtre musulman.

Habitué à la vie solitaire, au silence des grands bois, au calme des nuits passées à l'affût, à jeun c'était un taciturne ; après boire, s'il chantait beaucoup et mieux que tous les autres, il réservait ses paroles, éloquentes à l'occasion, pour les filles à enjôler. Si une dispute éclatait à l'auberge, son poing en disait plus long que ses discours, de sorte que les hommes le craignaient et l'admiraient autant que les filles l'avaient aimé.

Il avait une maisonnette, un pauvre champ, un jardin maigre, où le ménage vivait heureux en dépit des mauvais présages et des sages conseils.

Il n'allait presque plus au cabaret, et partageait son existence entre sa femme et la chasse, ses deux seules passions maintenant, donnant une nuit à l'une, une nuit à l'autre.

Lasse d'attendre et d'écouter, la Bassotte ferma la porte et elle se disposait, toute triste, à se mettre au lit lorsque la barrière grinça ; elle reconnut le pas familier de Pierre, courut ouvrir, et lui sauta au cou.

Toute heureuse, elle lui parlait de son inquiétude, l'interrogeait en le couvrant de gros baisers, mais lui, sans répondre, contre son habitude, la repoussa un peu :

— Laisse-moi, c'est bien.

Il demanda :

— Personne n'est venu ?

— Non, qui veux-tu qui soit venu ?

Evasivement, il répondit :

— Oh ! je ne sais pas, je te le demandais, voilà tout.

Une plainte s'éleva du dehors, Pierre eut un soubresaut :

— Qu'est-ce que cela ? fit-il.

Elle répondit en riant :

— Mais c'est Truc, le chien, tu as oublié de le faire entrer et comme il a faim, il réclame sa soupe.

— C'est vrai !

Il entrebâilla la porte qu'il referma aussitôt et Truc se précipita sur l'écuelle bien garnie qui l'attendait dans un coin.

La Bassotte trouvait son mari étrange, jamais encore elle ne l'avait vu ainsi ; il ne rapportait pas de gibier. Elle lui en fit la remarque, mais il répondit d'un ton bref :

— Laisse-moi, je suis fatigué.

La nuit, il ne dormit pas, il se tournait et se retournait dans son lit, et la Bassotte pleura des larmes lentes, dont il ne s'aperçut point.

Le lendemain, il se plaignit d'un train de fièvre et il n'alla pas à la chasse.

Il avait mauvais teint ; elle lui conseilla « d'aller au médecin », comme on dit dans les campagnes, il refusa.

Les nuits suivantes, Truc, qui s'ennuyait de ne pas chasser, poussait des hurlements qui exaspéraient Bassot ; il le battit, l'attacha, l'enferma, mais le chien hurlait, hurlait comme une bête maudite. Enfin, une nuit, furieux, il sauta à bas du lit, sans rien dire à sa femme, s'habilla en hâte, prit son fusil, sortit, siffla le chien

Un moment après la Bassotte entendit une détonation et, plus tard, Pierre rentra. Il mit son fusil derrière l'armoire au lieu de l'accrocher au-dessus de la cheminée, et Truc ne hurla plus, son maître l'avait tué.

Il ne chassait plus, ne sortait pas ; sans appétit, anxieux, agité, taciturne, il semblait être absorbé dans une idée fixe.

Pas brave, la Bassotte eut peur ; elle ne pouvait comprendre le changement qui s'était opéré en Pierre, qu'elle n'osait plus questionner tant sa curiosité paraissait l'irriter.

Une autre nuit, il se réveilla brusquement et demanda à sa femme s'il n'avait pas parlé en rêvant.

— Oui, je crois, dit-elle.

— Dis-le moi, tous les mots ?...

Il insistait et lui serrait le bras à lui faire mal :

— Dis-le moi, je veux que tu me le dises ?

— Je te jure que je n'ai pas compris, je te jure...

— Vrai ?

— Vrai !

Alors, très bas, la serrant toujours avec force :

— Si jamais je dis quelque chose la nuit et que tu le répètes, je te tue, entends bien : je te tue...

Et il pleura.

Elle ne pleura pas, mais sa frayeur s'accrut ; elle le craignait maintenant, ce grand garçon sauvage qui lui parlait de la tuer après l'avoir tant aimée !...

Elle pensait à fuir la maison, mais où aller ?...

Parfois, seuls, quand elle le voyait songeur, absorbé, la tête dans les mains ou, là-bas, le regard fixe, inquiet, elle le regardait à la dérobée, cherchant à deviner dans ses traits la cause de cette inquiétude, et lui, s'il surprenait son regard, lui demandait, brutal, ce qu'elle avait à l'observer ainsi.

Cette vie devenait un supplice, elle le crut fou, et sa terreur augmentait chaque jour ; seule, perdue dans la campagne, loin de tout secours, sa voix, ses cris n'auraient pu traverser les bois et les champs de bruyère, si le fou devenait méchant...

Pauvre Bassotte !...

Depuis ses craintes et ses ennuis, elle sortait moins encore que de coutume ; cependant elle fut obligée de se rendre un jour au village pour des acquisitions urgentes ; ses commissions terminées, elle acheta un journal et, au retour, chemin faisant, elle lut les « faits divers » ; une note la fit tressaillir :

« On nous écrit de... que l'instruction au sujet de l'assassinat du garde X. ., commis le 2 novembre dernier dans les bois d'Avril, n'a fait aucun progrès. Il est à craindre que ce crime reste impuni, comme tant d'autres, malheureusement ».

Ses yeux se voilèrent et elle s'affala sur le talus de la route ; longtemps elle resta inerte.

Quand elle reprit ses sens, sa première pensée fut de fuir, de s'éloigner de cette maison, car, pour elle, pas de doute possible, c'était lui, Bassot, lui, son mari, l'assassin du garde, la date du crime correspondant avec le dernier jour de chasse de Pierre.

Puis, soudain, quelque chose la poussa à rentrer chez elle ; bien que très alarmée, une sorte de folie, de force qui dominait sa frayeur, lui faisait arpenter la route à grands pas ; elle avait la fièvre, elle marchait, marchait toujours, le regard fixé vers la maison.

C'était une belle journée des derniers beaux jours de l'été de la

Saint-Martin qui se prolongeait, et dans le ciel montaient des tons très doux, comme si les fleurs de tous les chrysanthèmes de la saison et les feuilles de l'automne s'y fussent reflétés.

Une cloche tinta lentement, comme pour une prière ; la Bassotte l'entendit, elle s'arrêta un instant pour écouter cette cloche, elle regarda autour d'elle et ses grands yeux s'emplirent de larmes... Puis elle reprit sa marche.

Elle trouva Bassot agité ; il la guettait, la porte entr'ouverte, et quand elle fut entrée il alla brusquement vers elle, lui prit les deux mains :

— Il faut que je te parle, dit-il, je n'en peux plus, après je souffrirai moins.

Il la fit asseoir près de lui et, au milieu de soupirs bruyants, il lui raconta comment cela s'était passé.

... Certes, il n'aurait pas tiré si le garde ne l'avait menacé ; essoufflé de courir, serré de près, n'en pouvant plus, cette menace l'avait exaspéré... le coup partit.. Affolé, il avait fui, mais craignant qu'il pût le désigner s'il vivait, il se ravisa, revint, et il l'assomma à coups de crosse...

Là, les sanglots étouffaient le braconnier... longtemps il ne put parler. . Enfin :

— Il m'a regardé doucement avant que je frappe, même pendant que je frappais et ce sont ses yeux que je vois toujours là, là!. .

Et Pierre marcha dans la pièce à grands pas, gesticulant, comme pour chasser ce tableau loin de lui.

Puis, exalté, il s'approcha de sa femme, clouée sur sa chaise, livide. A son oreille il chuchota :

— Je n'ai pas peur pourtant..., une autre fois, un autre est tombé là-bas, le corps en avant, raide...

Un grand silence se fit ..

... Lui, l'air bestial, la poitrine soulevée, la fixait ; elle regardait par la fenêtre, paraissant réfléchir et, comme venant de prendre une résolution, tout à coup, d'un ton dégagé :

— On ne t'a pas vu ? dit-elle.

— Personne !...

— Eh bien! c'est fini, gros bête, calme-toi donc, et elle lui tapa sur le bras en riant d'un rire forcé...

— Gros bête, répétait-elle.

Alors il la prit à pleins bras, et longuement, dans des sanglots, il redisait :

— Merci, merci !...

Enfin elle se dégagea doucement :

— Tu oublies qu'il est tard, et il faudra manger ce soir, puisque tu m'as tout dit et que tu n'as rien à craindre.

Après une longue crise de larmes, le malheureux, brisé, les nerfs détendus, s'était endormi profondément.

Alors la Bassotte le regarda bien, et elle sortit doucement, avec mille précautions; arrivée sur le chemin, elle se mit à courir à la maison la plus voisine où elle raconta, haletante, l'histoire du crime en suppliant d'aller prévenir la gendarmerie.

Lorsqu'elle revint chez elle Bassot dormait toujours; immobile elle regarda son mari longtemps, sans faire un mouvement, retenant sa respiration jusqu'à ce qu'elle entendit des pas de chevaux, alors elle sortit, s'approcha des gendarmes et, montrant la maison du doigt :

— Il est là, fit-elle, d'une voix lente...

. . . . . .

JALADON DE LA BARRE.

A MARIE H...

Autrefois, ce grand cœur qui vous disait « ma fille »,
Et dont le souvenir vous est resté si cher,
Prétendait, en riant, qu'il est toujours amer
De sentir une épine à la rose qui brille.

Le chemin de la vie en épines fourmille ;
On veut saisir la fleur, on se meurtrit la chair,
Et parfois une pointe, entrant comme le fer,
Déchire cœur, amour, doux liens de famille !

A ces roses du mal, ne nous attachons pas.
Le bon Dieu, notre Père, a semé sous nos pas
D'autres suaves fleurs. Dans notre clairvoyance,

Aimons le parfum pur de la sainte pitié ;
Recherchons avec soin ce que sans défaillance
Vous m'avez prodigué : la plus douce amitié.

ALBERTE.

A SA MAJESTÉ LA REINE WILHELMINE [1]

Reine, petite reine, ô grand cœur, noble femme,
Dont le nom dit justice et magnanimité,
Laissez venir à vous le salut de mon âme,
Le salut d'un poète à votre Majesté.

Les peuples, sous un vent de pitié vengeresse,
Sentaient leurs bras se tordre et leurs fronts s'assombrir,
Voyant passer dans l'abandon, dans la détresse,
Le vieux lutteur du Droit qui ne veut pas mourir.

Il passait, messager de sa race, victime
D'un sinistre attentat, dénonçait l'assassin...
Et les foules, devant ce haut témoin du crime,
Exhalaient la clameur qui grondait en leur sein.

Les puissants chefs d'empire à ces voix généreuses
Semblaient sourds ; tous, muets, se tenaient à l'écart
Et leurs âmes restaient honteusement peureuses
De voir en trouble-fête arriver ce vieillard.

Ah ! tel qui sur la lèvre a des mots d'héroïsme,
Joue au pur chevalier, se pose en paladin,
Mû par l'intérêt seul et pétri d'égoïsme,
Pour l'honneur sans profit n'éprouve que dédain !

Tous, du monde anxieux, trompaient ainsi l'attente.
Alors, vers le vieillard dont sanglotait la foi,
Une main se tendit, frêle et réconfortante,
Petite main de femme, auguste main de roi !

Et l'Europe charmée eut un sourire. O Reine,
Votre main se tendit, geste superbe et doux !
Vous fûtes en ce jour vraiment la souveraine
De cent millions de cœurs émus et fiers de vous.

Inerte et vain, gisait dans l'ornière profonde
Le sceptre de justice aux pieds des chefs d'Etats :
Vous l'avez ressaisi, vous le montrez au monde,
Par lui vous dominez entre les potentats !

Reine, soyez bénie, enfant des fortes races,
Ferventes pour le Droit et pour la Liberté !
Que Dieu sur votre front fasse pleuvoir ses grâces :
Vous fûtes la grandeur, l'espoir et la bonté.

Un trône, édifié sur de telles assises,
Inébranlable plus que la plus ferme tour,
Sans trop les redouter, peut subir bien des crises ;
Il a deux soutiens sûrs : le respect et l'amour !

ACHILLE MILLIEN.

(1) Bon nombre de poètes français ont exprimé les sentiments qu'a éveillés dans leur âme l'accueil fait par la reine de Hollande au président Krüger. Ces hommages sont aujourd'hui recueillis pour être offerts en album à la reine Wilhelmine. Nous donnons à nos lecteurs les vers de notre directeur.

ETUDE SUR LES NOMS DE LIEUX

DU NIVERNAIS (1)

CHAPITRE IV

Comment nous sont parvenus les noms de lieux.

Les noms de lieux ont donc été imposés, dans chaque région, par les différents peuples qui s'y sont établis successivement dans le cours des siècles.

Or, ces dénominations territoriales, qu'elles remontent en France aux Francs, aux Burgondes, aux colonies barbares, aux Gallo-Romains, aux Celtes, aux Ibères ou aux Ligures, nous sont toutes venues par l'intermédiaire de la langue latine.

Nous avons vu ailleurs, en effet (2), comment l'idiome celtique disparut en Gaule et en particulier dans notre Nivernais devant le latin, la langue du peuple vainqueur.

Quoique nous parlions encore latin, il va sans dire que notre langue actuelle est fort éloignée de celle qu'employaient les Gallo-Romains, lors de l'invasion des Germains, au cinquième siècle de notre ère.

Tout change, en effet, et se modifie insensiblement dans une langue : les sons, les formes, les mots, la syntaxe.

Ainsi, un habitant de Chitry, pour dire, il y a quinze siècles : « Je vais à la ville de Donzy », se serait exprimé à peu près de cette façon : « *Ego vado ad illam villam Domitiacum.* » Et cette phrase est devenue actuellement, dans la bouche de ces mêmes habitants de Chitry : « *I vẽ ẽ lẽ vil (de) Donzy.* »

Tous les mots sont restés, mais quelle transformation ils ont subie en l'espace de quinze cents ans pour arriver jusqu'à nous. Plus de la moitié des sons a péri en chemin, et, parmi ceux qui subsistent, presque tous ont changé de timbre. En effet, sur trente lettres qui composent la phrase du cinquième siècle, citée plus haut, il n'en reste que

(1) Voir les deux articles déjà parus dans la *Revue du Nivernais*, mai et juin 1899.

(2) *Revue du Nivernais*, n° 11, juillet 1897 : *Origine et Histoire des Parlers du Nivernais* ; et, *Les Parlers du Nivernais*. Discours prononcé à la distribution solennelle des prix de l'Institution Saint-Cyr, le 26 juillet 1899.

douze aujourd'hui. Cette phrase, écrite phonétiquement dans le langage actuel des habitants de Chitry, renferme les seuls sons suivants : « *I vé lé vil (de) Dōzy.* »

On voit, par cet exemple, quelles profondes modifications ont subies les consonnes et les voyelles. Les consonnes initiales sont restées : *vado*, *vé; villam*, *vil; Domitiacum*, *Donzy;* les consonnes médiales sont tombées : *ego*, *i; vado*, *vé;* les consonnes doubles se sont réduites : *illam*, *la*, *lé; villam*, *ville*, *vile*, *vil*. Si nous examinons les voyelles, il faut avouer qu'elles ont été encore plus profondément transformées. Une seule est restée depuis le cinquième siècle : l'*i* de *villam*, *vil*, et elle n'a certainement pas aujourd'hui un timbre identique à celui qu'elle avait, au moment des invasions, dans la bouche des habitants de la Gaule. Toutes les autres ont été changées par des évolutions lentes et inconscientes que l'on peut suivre en remontant le cours des siècles jusqu'au latin vulgaire des populations gallo-romaines.

Car ni le français, ni les autres parlers de la France ne descendent du latin de Cicéron ou de César, ils remontent tous au latin vulgaire.

Tout le monde sait qu'à Rome même, on distinguait plusieurs espèces de langages, mais deux en particulier. L'un cultivé et poli par l'étude du grec, c'était le latin harmonieux et classique, celui des lettrés ; l'autre appelé par les écrivains de Rome : *sermo plebeius, rusticus, castrensis,* c'était le parler du peuple, des soldats, des laboureurs et de tous ceux qui ne savaient pas le grec.

Or, c'est de ce latin vulgaire transporté dans l'Empire romain que descendent toutes les langues romanes. Sans nous arrêter sur l'origine, la nature, le développement du latin vulgaire, nous pouvons dire d'une façon vague que c'est l'ensemble des formes qu'a revêtues, dans les différentes parties de l'Empire romain, le latin parlé par le peuple, formes très variables selon les temps et selon les lieux.

On comprend facilement que la langue vulgaire et le latin classique n'étaient pas « deux langues distinctes, comme l'osque par exemple différait de l'ombrien. C'étaient simplement deux formes particulières d'une même langue, à peu près comme le français de l'Académie diffère du français parlé à Nevers, Lyon, Bordeaux, Genève ou Bruxelles (1). »

(1) *Introduction à la Chronologie du latin vulgaire*, par F.-Georges Mohl, p. 10. — Paris, librairie E. Bouillon, 1899.

Or, le latin littéraire obtint seul les honneurs de l'écriture, tandis que le parler populaire ne se transmit que par la tradition orale. Leurs différences allèrent donc s'accentuant de plus en plus dans le cours des siècles. Le latin classique était arrêté sans cesse dans son évolution par l'écriture qui rappelait aux yeux des lettres et des sons en train de se transformer ou de disparaître; pendant ce temps, la langue du peuple suivait sa marche progressive sans être jamais endiguée ou ramenée en arrière puisqu'elle n'était pas écrite.

Bref, le latin classique, après les invasions du cinquième siècle, devint une langue morte, et le latin populaire continua d'être un parler vivant. Alors, les Barbares détruisent les écoles et ruinent la civilisation gallo-romaine. Ils s'établissent non seulement en Gaule, mais dans toute la partie occidentale de l'Empire romain, et une nuit profonde semble envelopper l'Occident tout entier. « Seule l'Eglise conserve la tradition des lettres latines; quelques prêtres de talent créent une nouvelle littérature; dans les couvents, les moines copient studieusement et conservent pour les âges futurs les manuscrits de la Rome païenne; des clercs se livrent à l'étude élémentaire de la théologie ou écrivent quelques chroniques historiques. Mais, en dehors de ce nombre bien restreint d'hommes instruits, qui maintiennent dans leurs mains le flambeau vacillant de la science, le pays est livré à une barbarie toujours croissante. L'immense majorité des habitants de la Gaule, abandonnée de toute administration protectrice, en proie au caprice et à l'arbitraire des conquérants, incapable de culture, laisse sa langue aller à l'abandon; et la force révolutionnaire qui précipite les idiomes agit sans contrainte. Aussi cette période (du cinquième au neuvième siècle), est celle ou le latin se déforme le plus rapidement et le plus complètement. En l'espace de quatre siècles, les sons latins ont si bien changé qu'on se trouve en présence d'un système nouveau : *lacryma* s'est changé en lairme (larme), *vetulum* en vieil. Les mots sont devenus pour une bonne part méconnaissables. Le latin populaire est désormais le français (1). »

Cette transformation rapide du latin vulgaire atteignit aussi les noms de lieux et même je dirai qu'elle les atteignit plus que les autres mots du latin populaire.

(1) Arsène DARMESTETER, *Cours de grammaire historique de la langue française*, première partie : Phonétique, page 15. — Paris, librairie Ch. Delagrave.

Les mots, en effet, s'usent d'autant plus vite qu'ils sont employés plus fréquemment. Ils sont comme les pièces de monnaie qui perdent l'empreinte de leur effigie et la netteté de leur contour à mesure qu'elles circulent davantage. Or, quels mots sont plus souvent employés par les habitants d'une région que les noms de villes, villages ou hameaux qu'ils habitent ou qui les entourent.

Naturellement, ces changements sont d'autant moins sensibles que les documents qui nous fournissent ces noms de lieux remontent plus près de leur origine.

Aussi, les plus anciens documents latins nous les représentent assez fidèlement. Mais, après la destruction de l'Empire, à mesure que grandira l'écart entre la langue écrite et la langue populaire, les noms de lieux perdront dans les chartes leur forme latine pour en revêtir une nouvelle plus en harmonie avec leur prononciation d'alors, ce sera la forme romane.

Ainsi, au septième siècle, les scribes qui transcrivent les dénominations territoriales, savent encore le plus souvent leur donner leurs formes primitives, d'ailleurs peu éloignées de la forme contemporaine. Il est vrai que les documents, diplômes ou chartes qui nous ont conservé ces noms, les présentent dans un latin qui n'est plus le latin littéraire (1).

A l'époque mérovingienne, le latin littéraire a disparu et la langue parlée ou latin vulgaire restera encore plusieurs siècles avant d'obtenir les honneurs de l'écriture. Pendant ce temps, ceux qui écrivent emploient un langage intermédiaire entre le latin classique et la langue vulgaire. On lui a donné le nom de bas-latin. Cette langue « presque entièrement calquée sur la langue parlée, excepté chez les Pères de l'Eglise, offre le tableau de la barbarie la plus complète, et, par suite, fournit à l'étude linguistique du roman une riche matière, puisque, derrière ces formes barbares, l'induction découvre la langue parlée dont il ne nous reste aucun monument. A l'époque carolingienne, sous Charlemagne, il se produit une renaissance des lettres latines, et les documents écrits par des clercs plus instruits se rapprochent davantage du latin classique. Tout le moyen-âge lettré écrit en bas-latin » (2).

(1) J. Quicherat, ouvrage cité, *passim*.

(2) Arsène Darmesteter, *Grammaire historique*, Phonétique, p. 19.

Telle est la langue dans laquelle nous trouvons mentionnés les noms de lieux que nous citerons dans le cours de ce travail.

Dès les premiers temps, peu de différence entre les deux langues et par conséquent entre la forme vulgaire et la forme donnée dans le bas-latin.

Mais dès l'avènement des Carolingiens, quelques-unes de ces dénominations rurales ne sont plus latines, elles ont la forme contemporaine du document, c'est-à-dire la forme romane. Alors une certaine tradition orthographique, pour les noms les plus communs et les plus connus, se maintient quelque temps parmi les scribes officiels.

Puis au neuvième et au dixième siècles, ceux qui écrivent en latin ne savent pas, le plus souvent rendre, dans leur forme étymologique, la nomenclature territoriale. Alors l'arbitraire et la fantaisie se donnent libre carrière pour la transcription latine des noms de lieux.

A mesure que nous approchons de l'époque moderne, les traductions des noms de lieux deviennent de plus en plus fantaisistes et semblent trahir, chez les scribes, des préoccupations étymologiques quelquefois fondées, mais souvent aussi bien ridicules.

Toutefois, les dénominations d'un usage fréquent et que les clercs ont eu occasion de rencontrer souvent dans leurs lectures sont assez fidèlement traduites. D'autres fois, ils les écrivent en langue vulgaire, c'est-à-dire en roman. C'était ce qu'il y avait de plus sage à faire et en même temps de plus clair pour le lecteur.

Ailleurs, ils les affublent d'une forme latine calquée visiblement sur la française ou bien encore ils les traduisent par des équivalents qui sont de véritables jeux de mots, quand ils ne sont pas ridicules (1).

Ainsi Corancy est traduit par *Curtis Ancii* (2) ; Montigny-en-Morvan par *Mons ignitus* (3). Ailleurs, l'abbé Baudiau nous dit que Solière, près Saint-Péreuse, vient de *Solis lucus*, parce que cette localité était alors un bois consacré au soleil ! (4). Arbourse est désigné par *Arida Bursa* (5). Toutefois, il semble que le comble du ridicule ait été atteint par le traducteur de Montaron. Cette commune est désignée en

(1) J. QUICHERAT, *passim*.
(2) *Le Morvan*, par l'abbé BAUDIAU, t. I, p. 338.
(3) *Le Morvan*, t. I, p. 361.
(4) *Le Morvan*, t. I, p. 399.
(5) POUILLÉ D'AUXERRE, année 1535.

1287 par *Mons Errans* (1). Il faut avouer qu'à part le miracle fait par saint Grégoire le thaumaturge, et raconté dans le Bréviaire (2), on a rarement vu une montagne changer de place et *errer* à travers les plaines.

Il serait trop long d'énumérer toutes les bizarreries auxquelles se sont livrés les scribes du moyen-âge, sans parler des étymologistes modernes qui les ont souvent surpassés en hardiesse et en ridicule dans la traduction des noms de lieux du Nivernais. Mais laissons dormir en paix les clercs qui ont voulu faire de l'étymologie et qui sont morts, et n'allumons pas non plus la guerre entre les étymologistes vivants de la Nièvre.

D'autres noms de lieux ont changé de genre à travers les âges. On en trouve de nombreux exemples dans la toponymie française. Le cas se présente au moins deux fois pour la Nièvre. Nous verrons comment Saint-Parize-le-Châtel et Saint-Péreuse, d'abord masculins au moyen-âge, sont devenus féminins au quinzième siècle. Puis, semblables à ce héros de la fable, ils ont repris leur premier genre, du moins dans les dictionnaires et les cartes modernes, car le peuple continue à les faire féminins et à dire Sainte Parize et Sainte Péreuse.

La fantaisie et l'ignorance des scribes du moyen-âge ne furent pas les seules causes qui défigurèrent, du moins dans les documents écrits, les noms de lieux du Nivernais. Les officiers publics, chargés de lever les cartes ont aussi souvent transformé l'onomastique rurale, sous prétexte de rapprocher ces noms de mots plus connus. Au lieu de transcrire le plus fidèlement possible les noms de pays, villes, villages, hameaux, tels qu'ils étaient prononcés par les habitants de l'endroit ils ont essayé quelquefois de les rapprocher de mots français et qui souvent n'ont point de sens comme noms de lieux. Ainsi, M. d'Arbois de Jubainville cite comme exemple Pontpoint (Orne), qui vient de *Pomponius* et qui devrait s'écrire Pompoin. L'orthographe Pontpoint fait penser à un pont qui est sur un point, ou à un point qui est sur un pont. Lequel des deux? L'imagination même la plus puissante ne peut se représenter ni l'un ni l'autre. « L'orthographe moderne de ce nom, ajoute t-il, offre un exemple caractéristique de la façon intelligente dont les scribes officiels entendent l'étymologie (3). »

(1) Registre de l'Evêché de Nevers.
(2) Fête le 17 novembre.
(3) *Recherches sur l'origine de la propriété foncière*, p. 366.

Nous avons des étymologies de cette force dans la Nièvre. Nous n'en citerons qu'une aujourd'hui, nous parlerons des autres à mesure qu'elles se présenteront dans le cours de cette étude.

On sait que le verbe « manere » *rester* a eu une grande fortune dans les langues romanes. Pour ne parler que du français, l'infinitif latin nous a donné *manoir*, qui est devenu un substantif : l'endroit où l'on demeure, *un château ;* le participe présent a fait *manant*, paysan ; le participe passé *mansum* a donné *mas* en provençal et *mes* en français, dans le sens de demeure, de maison. Ce dernier mot, d'ailleurs, vient de *mansionem*, un dérivé de *manere*, qui en compte beaucoup d'autres, comme *mansionarium* maisnier, *mansionata* maisniée, *mansionaticum* ménage, *mansionile* menil, etc. Or, le participe passé *mansum* a été employé de bonne heure comme nom de lieu pour signifier la *demeure*, la *maison*, soit seul : Exemples : Le Mas, le Mes, le Meix, Mée, Méez, Metz, soit surtout suivi d'un nom propre, au cas régime et marquant le *de* possessif. Nous en trouvons un grand nombre dans la toponymie nivernaise. En voici un qui a été défiguré par les scribes officiels :

Le *Maréchal*, hameau de la commune de Ruages, ne tire point son nom d'un maréchal ou forgeron qui s'est établi à cet endroit, mais il est composé de deux mots et veut dire la demeure de Richard, comme Metz-le-Comte signifie la demeure du comte. D'ailleurs les anciens textes donnent : *Mesus Richardi*, 1231 (Arch. nat. J. 256), — Meix Richard, 1406 (Marolles) — le Mex Richard, 1543 (1).

Abbé J.-M. MEUNIER.

DERNIÈRE PENSEE

Ecoute, bien-aimé, voici l'heure bénie
Où s'épanche le cœur ;
Ecoute, car je veux, en quittant cette vie,
Sur le sombre chemin, cueillir, l'âme ravie,
Une dernière fleur.

Ecoute, bien-aimé : — confession suprême ! —
Lorsqu'un jour, tu m'as dit,
A mes genoux courbé : « C'est toi seule que j'aime !.. »
J'ai répondu, riant de ton angoisse extrême :
« Voilà de l'inédit ! »

(1) Exemple déjà cité dans P. E. LINDSTRÖM. *Unetymologische Auflösung französischer Ortsnamem*, p. 8. STOCKHOLM 1898.

Le rapide frisson qui parcourut mon être,
Tu ne l'as pas surpris !
Un intense bonheur en moi venait de naître,
Toi seul étais l'élu, toi seul étais le maître :
Tu ne l'as pas compris !

J'ai voulu te cacher ce secret de mon âme,
Ah ! je l'ai bien gardé !
Tout l'art d'une coquette et tout l'art d'une femme
(J'encourus ton mépris peut-être, après ton blâme)
Servit à le farder.

Tu ne soupçonnas point l'effroyable tempête
En moi toujours grondant ;
Tu me crus, j'en suis sûre, une légère tête
Qui trouvait le bonheur dans l'éclat d'une fête,
Dans le plaisir ardent.

Hélas !... et, dans la foule, à cette fête même,
Quand je t'apercevais,
Mon regard se voilait, mon front devenait blême,
Et si tu t'approchais, — ô toi, mon bien suprême !... —
D'émoi, je défaillais...

Cependant, tu le sais, de tes aveux sincères,
J'ai ri, j'ai ri... toujours.
Quel rire !... Il était fait de mes larmes amères,
De tous les désespoirs, de toutes les misères
De mes sombres amours.

Tu m'as dit quelquefois que je n'avais point d'âme...
Mon aimé, plût au Ciel !
Il aurait moins souffert, mon pauvre cœur de femme ;
Ta douleur lui serait, s'il eût été sans flamme,
Plus douce que le miel !

Renfermant en ce cœur mon ardente tendresse,
Je t'ai vu me haïr ;
Sous les dehors riants d'une infâme allégresse,
J'ai pu te voir verser des larmes de détresse,
Et ne me point trahir ! ..

Et cependant !... à toi, je pensais à toute heure,
Je te voyais, la nuit,
Dans ces songes que Dieu nous offre comme un leurre
Et dont le souvenir dans notre âme demeure
Quand le bonheur s'enfuit.

Mais pourquoi, diras-tu, pourquoi ce long supplice
Que tu m'as infligé,
Si tu sentais en toi la passion complice ?
Ah ! pourquoi ?... Mon amour, à tes genoux je glisse :
Il fallait t'affliger.

Tu ne savais pas, toi, que mon temps éphémère
D'avance était compté.
La jeunesse édifie en son brûlant cratère
Des rêves de bonheur qui — pour vivre — sur terre
Voudraient l'éternité.

Mais, moi, je le savais, que j'étais condamnée.
Je *savais*... comprends-tu ?
Et tu voulais, à moi, lier ta destinée ..
Oh ! vivre ainsi, mon âme à ton âme enchaînée !...
Mon cœur s'est débattu.

Mais après bien des pleurs et des combats sans nombre,
Ce cœur s est résolu.
Unir ton clair soleil au frisson de cette ombre ?...
Sur ta jeunesse enfin, jeter ce voile sombre ?...
Je ne l'ai pas voulu.

Mais je meurs... je t'adore... et ne puis plus me taire...
Oh ! l'atroce douleur !
Pour t'éloigner, j'ai fait tout ce qu'on peut sur terre,
Et je n'ai réussi, — ce qui me désespère, —
Qu'à te briser le cœur.

Mais ta blessure, ami, sera bientôt fermée.
O regrets superflus !
Mon souvenir n'est rien, qu'une vaine fumée.
Je perdrai dans ton cœur ma place accoutumée
Quand je ne serai plus.

Car, ce qui peut lier profondément deux âmes
Jusque dans l'avenir,
Ce qui, loin du bûcher, peut raviver les flammes,
C'est, nous le savons bien, vois-tu, nous autres femmes,
Le commun souvenir.

Le souvenir des jours heureux vécus ensemble,
Des larmes de bonheur,
D'un mot et d'un regard et d'une main qui tremble,
Fleurs d'un bouquet fané, que toujours on rassemble,
Qui parfument le cœur.

Et ces chers souvenirs des heures fortunées,
Nous ne les avons pas.
Cette gerbe de fleurs fraîchement moissonnées,
Tu la voulus cueillir, mais, durant deux années,
Moi, j'ai dit : « Non ! » — tout bas.

Ami, ne juge point, à mon heure dernière,
Mes sentiments secrets.
Mon œuvre est accomplie, et mon âme en est fière.
Non, je n'ai pas voulu briser ta vie entière
Par d'éternels regrets.

C'est pour cela, vois-tu, que je me suis absoute.
Retiens mon dernier vœu :
Sois heureux quelque jour, — et sur une autre route.
C'est une volupté que d'avance je goûte,
En te disant adieu.

Mais c'eût été vraiment au-dessus de moi-même
Que de laisser en toi,
En toi qui m'as longtemps aimée, en toi que j'aime,
Au moment de partir pour un exil suprême,
Cette image de moi.

J'ai voulu me montrer à tes yeux comme, en rêve,
Me pressentait ton cœur.
Ah ! quelle joie exquise en cette heure si brève !
Oui, depuis bien longtemps, c'est la première trêve
Faite avec la douleur.

Tout est fini... Pardonne... Aucun doute n'effleure
Mon âme en cet instant.
Va. . ne regrette rien... ne crois pas que je pleure...
Ton amour ensoleille encor ma dernière heure...
Je meurs... te bénissant...

CAMILLE VALETTE.

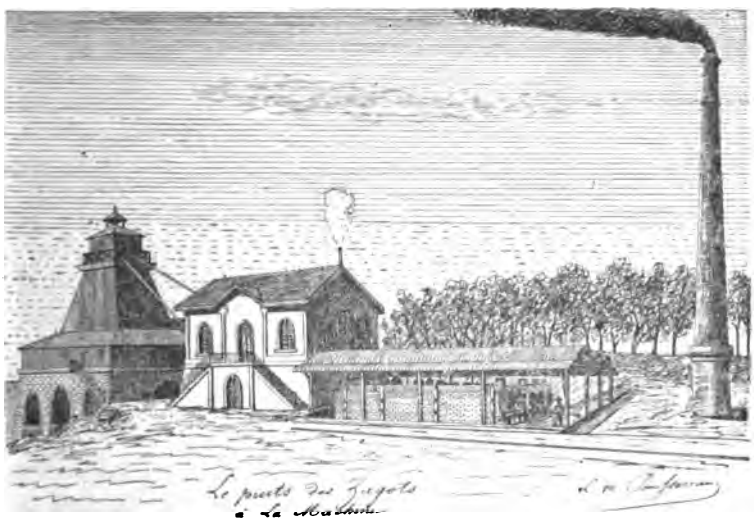

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE

PRÈS DECIZE (NIÈVRE) (*Suite*).

DEUXIÈME PARTIE

I. — LA MACHINE UN JOUR DE TRAVAIL

Chaque jour ouvrable, et en toute saison, la plus grande partie de la population ouvrière de La Machine est sur pied dès cinq heures du matin (1).

Après un déjeuner sommaire, consistant soit en un bol de soupe

(1) Une autre partie de cette population, comprenant la moitié environ des mineurs, des machinistes et des chaufleurs, travaille la nuit et se repose le jour. Chaque lundi, les ouvriers « changent de poste » et se remplacent à ces travaux nocturnes.

arrosé d'un verre de vin, soit en un morceau de pain trempé dans une tasse de café noir ou simplement dans une goutte d'eau de-vie, chaque travailleur sort de sa maison. Tantôt il attend un instant sur sa porte un de ses voisins ; tantôt il part, afin d'appeler en passant quelques camarades avec lesquels il se rendra au chantier habituel.

Alors, dans la brume matinale, circule une véritable ruche ouvrière : mineurs au teint pâle, portant à la main leur lampe à long crochet et, sur l'épaule, le « berli » de toile (1) ; jeunes rouleurs à la mine éveillée, à la parole bruyante ; mécaniciens aux allures vives et manœuvres à la démarche lente ; ouvriers d'ateliers aux courts blouserons bleus et charpentiers aux larges pantalons de velours ; charretiers ayant à la bouche une courte pipe ou le juron aux lèvres ; trieuses, enfin, ayant toutes, jeunes et vieilles, la tête et le cou enveloppés dans un ample fichu de couleur claire surmonté d'un chapeau de paille noire.

Tandis que certains Machinois descendent des Marizys, des Cendriers et de la cité Sainte-Eudoxie, d'autres montent les rues du Bourg, de la Misère, de la Gargole, etc. Les ouvriers de Trois-Vêvres viennent au puits Marguerite par l'allée ombreuse du Pavillon-des-Bois, et ceux de Bussière et de Thianges s'acheminent vers le puits des Glénons, en traversant la forêt de ce nom, par deux routes qui s'embranchent au milieu du faubourg de la Chaume.

Arrivés à leurs puits respectifs un peu avant six heures, les ouvriers « passent à la boutique » (ils appellent ainsi le bureau du maître-mineur) pour se faire inscrire et recevoir les ordres concernant leurs travaux ; puis, accompagnés des chefs de postes (2), ils pénètrent sous le vargue (3), où ils allument leurs lampes « en se donnant mutuellement du feu ». Ensuite, par groupes de huit, ils prennent place dans les cages (4) qui, au moyen de larges câbles d'aloès, descendent alternativement aux différents étages d'exploitation.

Dès qu'un ascenseur est complet, le receveur ferme les barrières de

(1) Petit sac renfermant les provisions de bouche du mineur.

(2) Employés, au nombre de six à huit par puits, chargés de la surveillance des travaux et de la marque des journées.

(3) Large enceinte, couverte en planches goudronnées, au-dessus du puits.

(4) On appelle cages les ascenseurs en fer, à quatre montants et à deux planchers, dans lesquels on descend et monte les ouvriers, les bennes de houille et de schistes, les bâches d'eau du fond du puits et les étais servant au boisage des galeries souterraines. Chaque cage est recouverte d'un toit, ou chapeau, et surmontée du parachute Machecourt et de l'évite-molette qui en est le complément.

sûreté et donne au machiniste le signal du départ. Ce dernier soulève alors doucement la cage, — pour permettre au receveur de retirer, par un levier, les sièges ou taquets sur lesquels elle s'appuie chaque fois qu'elle arrive au jour, — puis il plonge les mineurs dans les profondeurs de la terre.

Pendant que s'opère ainsi la descente dans les puits, les trieuses, au nombre de 120, se réunissent à la gare de classement des Glénons. Là, elles s'installent, avec leur surveillant, dans des vagons spéciaux qu'une locomotive conduit aux ateliers du Pré-Charpin (1).

Arrivées à destination, ces ouvrières vont, sans cesser leurs conversations, déposer leurs petits paniers près des fourneaux où, plus tard, elles feront cuire ou réchauffer leur modeste déjeuner. A six heures, elles se placent dans les cases disposées de chaque côté des toiles mobiles en aloès sur lesquelles passent les charbons bruts des diverses couches et retirent de ces charbons les matières étrangères (schistes, grès, pyrites, etc.) qu'ils contiennent.

Les lavoirs mécaniques à piston, — établis en avant de l'atelier de triage et actionnés par la même machine que ce dernier, — se mettent également en marche, par les soins des laveurs, à six heures du matin : il est très curieux de voir les petits godets, montés sur des chaînes sans fin de longueurs différentes, sortir du lavoir et verser, avec une régularité parfaite, d'un côté le charbon lavé et, de l'autre, les schistes qui, plus lourds, se sont déposés au fond du bac.

Mais revenons à La Machine, afin de voir les ouvriers de l'extérieur commencer « leur journée ».

Les charretiers, le fouet sur le cou, sortent des écuries en tenant leurs chevaux par la bride ; les boiseurs, devant leurs cabanes, affûtent leurs scies pour se livrer à la fabrication des étais de mine ; les manœuvres se rendent aux chantiers qui leur ont été désignés, alors que les machinistes et les chauffeurs viennent remplacer leurs camarades du poste de nuit. Les poseurs se hâtent de réparer un tronçon de ligne et les aiguilleurs courent le long des voies ferrées, tandis que les locomotives soufflent ou jettent dans l'air leurs cris stridents ; que les trains-porteurs, chargés de bennes (2), circulent sur les plans inclinés

(1) Le Pré-Charpin, nous l'avons dit, se trouve à deux kilomètres au sud-est du bourg de La Machine.

(2) Petits vagons, à caisse elliptique, contenant quatre à cinq hectolitres de charbon.

de la Haute-Meule et des Zagots, et que les ateliers retentissent du bruit des marteaux, des chocs répétés du pilon à vapeur et du grincement des scies mécaniques.

Maintenant que tout le monde est à l'ouvrage, jetons un coup d'œil sur l'installation extérieure d'un puits, — celui des Zagots, par exemple, — dans lequel nous pourrons descendre ensuite.

Autour de l'orifice rectangulaire, garni de pièces de charpente assurant le fonctionnement régulier des cages, s'élève un massif carré de maçonnerie percé de larges voûtes (on y a établi plusieurs chambres, dont l'une sert de bureau au maître-mineur). Ce massif, de 18 mètres de côté à la base et de 7 mètres de hauteur, supporte le vargue, c'est-à-dire la partie couverte affectée à la recette des cages, ainsi qu'au roulage et au versement des bennes. D'énormes poutres, bardées de fer, forment, avec de fortes traverses, le chevalement qui soutient une grosse cage en planches, à balustrade carrée et à toit pointu : là tournent, sous les câbles d'aloès, deux molettes, ou poulies en fonte, de 3 mètres de diamètre.

Une élégante construction en pierre de taille, située à quelques mètres seulement du vargue et à l'intérieur de laquelle on accède par un escalier de vingt marches, renferme la machine d'extraction. Celle-ci, de la force de 150 chevaux, est alimentée par un groupe de cinq chaudières à vapeur. Elle se compose de deux cylindres conjugués à longue course (2 mètres) attaquant directement l'arbre des bobines sur lesquelles s'enroulent les câbles plats en aloès qui servent à descendre et monter tour à tour les cages dans chacun des deux compartiments du puits. La distribution est à coulisse, et le machiniste, placé en face de la recette, a sous la main : la mise en train, le changement de marche, les purgeurs et le levier d'un frein à vapeur produisant, en cas de besoin, un arrêt instantané. Une sonnerie électrique lui communique les consignes de la mine, et un tableau synoptique de la marche des cages lui indique à quelle profondeur se trouve chacune d'elles.

Quittons le bâtiment de la machine, derrière lequel fument les chaudières et leur cheminée de 30 mètres, et montons l'escalier de bois qui conduit à la plate-forme du vargue. A peine avons-nous pénétré sous ce dernier qu'un bruit sec frappe nos oreilles (1) et que

(1) Ce bruit est produit par le choc du chapeau de la cage contre les pieds d'une des barrières de sûreté établies à la recette pour préserver les ouvriers de toute chute dans le puits. Glissant verticalement sur deux câbles ronds, la barrière est soulevée par la cage chaque fois que celle-ci arrive au jour.

nous voyons apparaître à l'orifice du puits l'une des cages d'extraction. Le receveur « met les sièges », et aussitôt que la cage s'est appuyée dessus, il retire vivement du compartiment inférieur la benne de houille qu'il contient et la remplace par une benne vide approchée par l'aide-receveur. L'engaîneur du fond, qui, au même instant, a remplacé la benne vide du compartiment supérieur de l'autre cage par une benne pleine, tire la consigne pour prévenir qu'il a exécuté cette manœuvre. Alors le machiniste descend d'un mètre la cage du jour et monte d'autant celle du fond, afin que l'on puisse retirer et remplacer, comme précédemment, la benne de l'autre compartiment. Enfin, au second signal de l'engaîneur, le receveur « rentre les sièges » et le machiniste fait redescendre à toute vitesse la cage dans le puits. Une demi-minute après, l'autre cage arrive au jour et l'on recommence, en haut et en bas, la même opération.

Les bennes ainsi montées de la mine sont roulées à quelques mètres de la recette et poussées sur des culbuteurs qui les versent automatiquement dans de grandes trémies. Celles-ci surplombent des voies ferrées se reliant à la ligne principale : on les ouvre, au moyen de becs mobiles fixés à leur extrémité inférieure, afin de remplir les vagons de 25 hectolitres amenés, à chaque heure du jour, par une locomotive qui les transporte ensuite à la gare de classement des Glénons. Cette locomotive emmène également les charbons du puits Marguerite qui, au moyen des deux plans inclinés dont nous avons parlé, arrivent au niveau de la plate-forme des Zagots dans des bennes placées sur les trains-porteurs. Ces bennes sont roulées sur un pont couvert reliant le sommet du plan incliné au vargue des Zagots et versées, par des culbuteurs, dans des trémies spéciales.

Les schistes et les rochers sortant du puits des Zagots sont déposés à l'une des extrémités du vargue. Là, des femmes retirent le charbon qu'ils peuvent contenir et chargent « les matières » dans des vagons de terrassement qui sont conduits à la butte de remblais.

Quant aux bâches d'eau que l'on monte chaque nuit de la « fontaine » du puits, pour l'assèchement de la mine, elles se versent mécaniquement, au moyen d'un ressort soulevant la soupape, dans une large caisse placée au-dessous de la recette des charbons. De là, l'eau s'écoule, par un tuyau, dans un aqueduc aboutissant au ruisseau voisin.

(A suivre). L.-M. POUSSEREAU.

Carolina Coronado.

LA ROSE BLANCHE

Laquelle de tes sœurs, filles des feux d'été,
Rose blanche, oserait se dire ton égale,
Atteignant la fraîcheur tant suave qu'étale
Ta couronne éclatante où brille la beauté ?

En vain l'aube naissante, épanchant sa clarté
Rose et douce, voudrait se faire ta rivale.
Le cygne n'a pas plus de blancheur virginale
Sur son aile que toi, sur ton front enchanté.

Sur ton rameau pompeux, ainsi dans la verdure,
O Reine du jardin, tu trônes belle et pure,
Quand, sur le vent berceur, porté légèrement,

L'insecte butineur, en sa soif libertine,
Dérobe les parfums de ta coupe argentine
Et d'un souffle en ternit l'émail clair et charmant.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

Avec ce numéro, se termine la première période (1830-1850), de la poésie espagnole. Avant de commencer la deuxième partie, nous donnerons, pour plus de variété, un choix de traductions des poètes hollandais contemporains. Nos lecteurs compareront avec intérêt l'école espagnole avec l'école hollandaise et constateront le caractère bien différent des deux races de poètes.

NOTES ET ÉCHOS

∴ Nos compatriotes : sont nommés : Grand officier de la Légion d'honneur, le général Tartrat ; officier, M. le lieutenant-colonel Dufort-Rousseau ; chevaliers, MM. les capitaines Renard, Alexis Provot, Louis Blanc, Gillois, Lunyt ; — officier d'académie, M. le vicomte Robert du Bourg ; — dans l'ordre du Mérite agricole, commandeur, M. Jules Lecœur ; chevaliers, MM. Barré de Saint-Venant, Sanglé-Ferrière, J.-B. Bardin, Jean Bienvenu, J.-B. Chaix, Alphonse Martin, Miron, Naudin.

∴ Nous sommes heureux d'enregistrer aussi la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de M. Léon de Tinseau, l'écrivain très distingué dont nos lecteurs n'ont pas oublié les pages spirituelles et charmantes.

∴ Notre compatriote le statuaire Emile Boisseau a été réélu (le 1er dans la section de sculpture), membre du comité de la Société des Artistes français, puis trésorier.

∴ Notre jeune collaborateur Fernand Chalandre a obtenu un prix du ministre des Beaux-Arts, juste récompense d'un talent de dessinateur qui s'affermit de jour en jour.

∴ La Société d'enseignement populaire de Nevers, sous la haute direction de M. Dessez, inspecteur d'académie, a donné une série de remarquables conférences, où les sujets suivants ont été successivement traités :

Robinson et Gulliver, M. Lavault ; *Episodes de l'Histoire nivernaise*, M. Colin ; *Ruy-Blas*, *Marivaux*, M. Pommeret ; *l'Eau*, M. Petit ; *Les Faïences des Conrade*, M. Massillon-Rouvet ; *Le Légataire universel*, de Regnard, M. Voisin ; *Les rayons X*, M. Bacquelin ; *la Sonate*, M. Bohème. Des conférences se donnent aussi à Decize, Cosne, Clamecy, Corbigny.

∴ M. Georges Lalement, lauréat de l'Ecole dentaire de Paris, fils de M. Lalement, dentiste du lycée, vient d'être reçu chirurgien-dentiste de la Faculté de médecine de Paris.

∴ Une douloureuse nouvelle nous arrivait presque au moment où la dernière livraison de notre Revue donnait des vers de M. Louis de Courmont, celle de la mort de l'auteur, qui nous annonçait tout dernièrement la reprise d'une collaboration plus active. Voilà une grande brèche dans notre petit bataillon de poètes nivernais, où L. de Courmont tenait un emploi d'état-major. Ses obsèques ont eu lieu le 20 décembre, à Blismes, son pays natal. Des discours de MM. Chandioux, Desparain et Duprey, ont rappelé le talent et les qualités privées du regretté défunt. — Nous y reviendrons.

∴ Et presque en même temps, notre Revue était encore frappée par le décès de Mme Marie Minard, qui nous avait donné plusieurs fois des pages d'une élégante facilité. Et voici que les journaux annoncent la mort d'un homme d'état surnommé par ses compatriotes le *Gambetta* espagnol, écrivain célèbre, qui, sans être Nivernais, ni même Français, était pour nous un ami sincère, Victor Balaguer, de l'Académie royale espagnole, dont notre directeur a donné des traductions dans la *Revue britannique* et diverses autres. *La Nuit de Noël en Catalogne* a paru dans la *Revue du Nivernais*.

∴ Chez nos voisins : plusieurs almanachs populaires pour 1901 (*L'Etoile des Bergers*, *le Postillon lorrain*, etc.,) reproduisent plusieurs *Légendes de la Nature*, poésies nouvelles sur *Les Oiseaux*, *les Insectes*, *les Fleurs*, etc., de notre collaborateur, M. Lucien Jeny, spécialement *La Légende de la Colombe*, *La Légende du Pinson*. *L'Almanach illustré du petit Bourguignon*, de Dijon, contient une poésie dédiée par L. Jeny à son compatriote A. Fétu, et célébrant le pays natal où l'auteur se plaît toujours à passer ses vacances. — La *Revue du Maine* a donné aussi une jolie poésie de L. Jeny : *Bijoux berrichons*.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LEGENDE MORVANDELLE

A partir de sa quatorzième année, Nanne poussa comme un champignon et devint coquette.

Elle gardait les dindons chez un fermier de Blismes.

Elle acheta, à l'assemblée de Dommartin, un petit miroir de poche et passa, derrière les haies, la moitié de ses journées à arranger ses cheveux, à planter les fleurs des champs sur son bonnet. Bientôt, elle eut honte de sa houlette — une longue perche de coudrier ornée d'un chiffon autrefois rouge et maintenant couleur de boue. — Elle s'en fut trouver maître Garraud.

— Me voilà trop grande, fit-elle; je ne veux plus de la perche. Mettez-moi à la bergerie.

Maître Garraud, qui tenait beaucoup à Nanne, lui donna les moutons.

Elle eut quenouille et fuseau.

Elle apprit de belles chansons.

Des mois se passèrent. Son corsage se remplit, sa taille se forma. Au matin de son seizième printemps, elle se réveilla femme, belle et forte.

Elle se rendit chez la vieille Rose, sa marraine, sorcière redoutée, qui avait un faible pour Nanne et qui la gâtait de son mieux.

— Marraine, il me faut un mari. Dis-moi ce que je dois faire.

La vieille Rose mit ses lunettes, toisa la bergère très lentement et dit :

— C'est vrai, l'heure est venue, bien venue.

Elle fit sur le front, sur les lèvres et sur le cœur de Nanne des signes mystérieux.

— Va, filleule, prends tes moutons, conduis-les au Champ-Joli. Dans la journée, trois amoureux passeront ; tu choisiras.

Nanne eut à peine quitté sa marraine qu'une immense joie la prit toute. Le chemin de la bergerie lui parut court, celui du Champ-Joli fut tracé en un clin d'œil. Les moutons sautaient comme des chèvres, les chiens léchaient les mains de leur maîtresse.

Elle s'assit, tout près de la route, sous un chêne, et des notes tendres, langoureuses, inconnues lui vinrent aux lèvres.

. . . . . .

— Nanne ? fit une voix mâle derrière elle.

La bergère se retourna saisie et vit en personne le propre fils de maître Garraud qui lui prit la main pour ajouter :

— Nanne !. . je t'aime... Veux-tu de moi pour homme ?

— Je répondrai dimanche, maître Jacques.

Alors, Jacques lui fit un long discours dans lequel il énuméra ses mesures de terre, ses vaches, ses bœufs, ses charrues. Il partit sur un large rire, avec ces mots :

— Tu diras oui...; tu seras riche.

Jacques avait à peine disparu qu'une deuxième voix appela :

— Nanne !...

C'était Pierry, le farinier, le gars solide et faraud, qui, de même que Jacques, continua mot pour mot :

— Nanne !... je t'aime... Veux-tu de moi pour homme ?

— Je te répondrai dimanche, grand Pierry, fit encore Nanne.

Le farinier, après lequel couraient toutes les filles, et qui s'attendait à voir la bergère lui sauter au cou, n'en revint pas.

— Me remettre à dimanche ?... Moi ?... Pierry !. .

Un éclair de rage lui traversa les yeux, mais il sentit la nécessité de se calmer.

A son tour, il plaida sa cause. A défaut de biens au soleil, il fit ressortir ses talents de danseur, ses succès aux assemblées, la valeur de ses bras.

— Ce sera oui, tu verras, Nanne... Pierry ne peut demander deux femmes.

. . . . . .

— Nanne! soupira une troisième voix... Je t'aime, Nanne!... Veux-tu de moi pour homme?

La tête blonde du petit charron Marcel frôla les cheveux de la jeune fille.

— Marcel, je te répondrai dimanche.

Tout tremblant d'inquiétude et d'émotion, Marcel baisa le bout des doigts de Nanne et partit, bien près des larmes, et sans rouvrir la bouche.

. . . . . .

Or, le dimanche matin, vers le même chêne du Champ-Joli, Jacques passa le premier près de Nanne.

— Je suis trop pauvre pour devenir d'un seul coup si riche. C'est « non », dit elle.

Lorsque Pierry s'avança :

— J'ai peur de tes gros bras. Quand tu rentrerais gris, tu cognerais trop fort. C'est « non ».

Restait Marcel qui vint, non moins tremblant que le premier jour.

Nanne lui dit :

— A l'amoureux qui rit parce qu'il est riche, à celui qui se fâche parce qu'il est fort, je préfère celui qui pleure parce qu'il a le cœur trop plein. Nanne est pour toi, mon blond Marcel.

LOUIS MIRAULT.

PREMIER RAYON

L'aube a, de son baiser, blanchi le lac d'azur;
La cascade s'égrène en perles miroitantes ;
La forêt d'émeraude, aux splendeurs éclatantes,
A vêti son manteau, majestueux et pur.

Au coin du firmament l'astre étincelle encore,
Mais son rayonnement, si suave, s'éteint ;
Car Phœbus, triomphant, a de sa pourpre teint
L'Infini, qu'effleura la lèvre de l'aurore.

Dans le val, argenté des premières lueurs,
Monte, avec le parfum des virginales fleurs,
La chanson de l'oiseau, — céleste mélodie.

Et tandis que s'envolent les concerts ailés,
Deux jolis enfants blonds, aux regards étoilés,
Au ciel tendent leur front qu'un rayon incendie.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

TEMPS PASSÉ

A Eugène R...

Quand j'étais petit, bien des fois
J'allais me reposer dans l'ombre
Des sentiers verdoyants des bois ;
Quand j'étais petit, bien des fois,
Je parcourais, sans freins, ni lois,
La campagne déserte et sombre;
Quand j'étais petit, bien des fois,
J'allais me reposer à l'ombre.

La tête en feu, la joie au cœur,
J'escaladais le tronc des chênes,
Dénichant le merle moqueur,
La tête en feu, la joie au cœur,
J'allais, terrible destructeur,
Emplissant mes poches de faînes,
La tête en feu, la joie au cœur,
J'escaladais le tronc des chênes.

Sur mon pantalon de velours
S'ouvraient de larges déchirures,
Mais, bast ! je me traînais toujours
Sur mon pantalon de velours, —
Au printemps, ce sont les beaux jours, —
J'étais couvert d'égratignures,
Sur mon pantalon de velours
S'ouvraient de larges déchirures.

J'espionnais tous les buissons,
Tout blancs sous les fleurs d'aubépine,
Pour dénicher les gais pinsons ;
J'espionnais tous les buissons
Où j'entendais maintes chansons
Sortir de leur voix argentine.
J'espionnais tous les buissons
Tout blancs sous les fleurs d'aubépine.

Puis je rentrais à la maison,
Le soir, après ces escapades,
Mais j'éprouvais plus d'un frisson
Quand je rentrais à la maison.
Je prévoyais avec raison
Les reproches et les boutades.
Puis je rentrais à la maison,
Le soir, après ces escapades.

ODILE THIAULT.

LE PROJET DE MONUMENT
DE SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
A JEANNE D'ARC

Dès l'an dernier, dans d'excellents articles, MM. Gaston Gauthier et Edouard Achard ont successivement associé la *Revue du Nivernais* au patriotique projet d'érection d'une statue de Jeanne d'Arc sur l'une des places publiques de Saint-Pierre-le-Moûtier.

Le numéro de mai 1900 a même reproduit la maquette de l'œuvre de Mme Signoret-Ledieu, élève de Gautherin, maquette où l'héroïne, rayonnante de jeunesse et de bravoure, commande l'assaut qui devait arracher la place forte de Saint-Pierre aux Anglais et à leurs alliés d'alors.

De bonnes nouvelles nous sont parvenues de la souscription ouverte par le comité local, mais un dernier élan est encore nécessaire en vue de parfaire le chiffre voulu.

Quelques amis nivernais ont pensé que mes campagnes en Berry pour Jeanne d'Arc depuis 1891, spécialement en faveur des fêtes commémoratives de Bourges et du monument de Mehun-sur-Yèvre, sur le point d'être inauguré (1), m'appelaient à lancer aussi, presque au début du siècle et de l'année 1901, mon modeste appel, particulièrement à nos gracieuses lectrices, que rien de ce qui concerne Jeanne d'Arc ne saurait laisser indifférentes, mais aussi à tous nos lecteurs.

C'est à 1868 que remontent les premières tentatives contemporaines pour faire revivre et perpétuer dans Saint-Pierre-le-Moûtier le souvenir de la valeureuse guerrière.

A cette date paraissait l'étude d'un membre du barreau, J.-L. Jaladon

(1) Consult. *Jeanne d'Arc*, poème, Châlons-sur-Marne, Martin, 1891, 6 p. in-8°; *Jeanne d'Arc en Berry*, avec documents inédits, en collaboration avec M. P.-L. d'Arc, Paris, Picard, 1892, VII-145 p. in-8°, et nouvelle édition, Paris, Techener, s. d., 197 p. in-8°, 18 gravures; *Jeanne d'Arc en Bas-Berry*, Châteauroux, Majesté, 1894, 13 p. in-8°; *Deux croix de Jeanne d'Arc en Berry*, Châteauroux, Majesté, 1895, 16 p. in-8°; *Jeanne d'Arc et Jacques-Cœur*, Paris, Société d'éditions scientifiques, 1895, 7 p. in-8°; *Notice sur les liens historiques rattachant Jeanne d'Arc à Mehun-sur-Yèvre*, rédigée sur la demande de la municipalité de Mehun, tirage à 10,000 exemplaires, Bourges, Sire, 1897, 8 p. in-8°, aux armes de Mehun; *Jeanne d'Arc à Bourges*, introduction au livret des fêtes patriotiques des 28 et 29 mai 1898, Bourges, Sire, 20 p. in-8°, tirage à 800 exemplaires, aux armes de Jeanne d'Arc, etc.

de La Barre, étude dont les soixante-dix pages (édit. Nevers, Paulin Fay, in-8°) évoquaient dans les meilleurs termes la glorieuse mémoire des événements de 1429.

En même temps, le 18 août de cette même année 1868, le conseil municipal de Saint-Pierre, sur la proposition du maire, décidait, à l'unanimité :

1° Que la place d'Armes porterait désormais le nom de place *Jeanne-d'Arc ;*

2° Qu'un vitrail historique (sur un devis de 1,500 fr.) serait posé dans l'église, pour rappeler qu'elle avait été préservée du pillage par l'énergie de la grande Libératrice ;

3° Et émettait le vœu que l'on pût un jour élever une statue dans Saint-Pierre à la bergère de Domremy.

On eût dit que, pressentant nos prochains désastres, la petite cité nivernaise avait voulu se mettre par avance sous l'égide de celle qui n'avait jamais désespéré de la France.

Saint-Pierre-le-Moûtier a eu ainsi le noble rôle d'être en quelque sorte, avec Orléans, l'un des précurseurs de ce grand mouvement d'opinion qui, depuis lors, n'a fait que se dessiner de plus en plus puissamment dans le sens d'une plus large glorification de l'héroïne.

Que de chemin parcouru depuis 1868 ! Aujourd'hui, Paris, Domremy, Reims, Rouen, Vaucouleurs, Neufchâteau, Nancy, Chinon, Poitiers, Chécy, Lagny, Le Crotoy, Compiègne, Saint-Nicolas-de-Port, etc., possèdent des statues ou des souvenirs extérieurs de la Pucelle, bien qu'elle n'ait souvent fait qu'une étape ou qu'un séjour peu prolongé dans telle ou telle de ces localités.

On trouve même, par exemple à Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher), des statues érigées à Jeanne d'Arc, eu égard à son seul titre de grande héroïne nationale, bien qu'elle n'ait jamais traversé Pierrefitte, non plus que telle ou telle autre commune.

Ainsi, peu à peu, le temps approche où sera réalisée en grande partie la prophétie du socialiste Barbès lui-même, disant en 1866 :

« *J'aime passionnément l'héroïque fille qui sauva la France et je voudrais* (*cela se fera, je l'espère, un jour*) *qu'on lui élevât une statue jusque dans nos plus petits hameaux* ».

C'est là, en effet, du bon et du vrai nationalisme, non de celui dont certains sont accusés à tort ou à raison de vouloir faire un instrument

exclusif entre les mains d'un parti, mais de celui qui tend à unir tous les Français, sans distinction de classe ni d'opinion, dans le culte de l'une des plus grandes figures de notre histoire.

Les autres nations ne dissimulent pas qu'elles seraient fières de posséder dans leurs annales une Jeanne d'Arc pour incarner, sous une forme pour ainsi dire humaine et tangible, l'image sacrée de la patrie.

Or, il est arrivé que Saint-Pierre-le-Moûtier, l'un des plus anciens quant à l'idée première, s'est trouvé, comme je viens de le rappeler, devancé par nombre d'autres localités quant à la réalisation de cette idée d'un monument à Jeanne. Cette sorte de contradiction ne saurait se prolonger davantage sans risquer de nuire au bon renom du Nivernais, et il devient urgent que le projet du comité local reçoive une consécration définitive.

Si des communes que Jeanne d'Arc n'a fait que traverser, des communes où elle n'a même jamais paru, lui ont dédié des statues, à plus forte raison le Nivernais doit-il acquitter envers elle sa dette indéniable de reconnaissance.

Il serait superflu, après l'ouvrage de J.-L. Jaladon de La Barre et les articles de nos distingués collaborateurs Gaston Gauthier et Edouard Achard, d'insister sur le brillant fait d'armes de Saint-Pierre-le-Moûtier. Mes travaux personnels sur notre héroïne ne m'ont point appris sur cet épisode, non plus que sur le siège de La Charité, de particularité appréciable et digne de remarque qui ne soit déjà connue. Ce n'est d'ailleurs pas ici le lieu des détails et des petites variantes de pure érudition. Tout cela semblerait froid sans doute devant l'éloquence du fait dominant.

Il y avait environ sept années que Saint-Pierre était sous le joug étranger. Les hommes d'armes envoyés avec Jeanne pour le délivrer venaient d'être vigoureusement repoussés une première fois par une garnison nombreuse et vaillante. Ils reculaient en masse loin des remparts. Jeanne restait presque isolée au bord du fossé avec quatre ou cinq braves, exposée aux traits de l'ennemi, tête nue (c'était sa coutume d'ôter son casque au milieu des plus grands dangers). Son écuyer d'Aulon lui criait qu'elle était abandonnée.

— Eh non, je ne suis pas seule, répondit-elle en tournant vers les fuyards ses beaux yeux inspirés par sa foi dans le monde surnaturel,

par cette foi dont on a dit qu'elle transporte les montagnes, eh non, je ne suis pas seule! J'ai encore avec moi cinquante mille de mes gens! Je ne partirai pas d'ici que je n'aie pris la ville! Aux fagots et aux claies tout le monde! Qu'on fasse un pont sur ce fossé (1)! Et son affirmation était lancée avec un tel accent que ses soldats, rudes et simples natures du moyen-âge, crurent encore une fois, comme à Orléans, qu'une armée céleste, visible pour elle seule, arrivait à leur secours; ils revinrent à la charge avec furie (Jeanne donnant l'exemple) comblèrent le fossé, escaladèrent la muraille et renversèrent tous les obstacles. Saint-Pierre était reconquis.

Collaboratrices artistiques et littéraires de la *Revue du Nivernais*, et vous ses lectrices, femmes et jeunes filles, vous pouvez être glorieuses encore de votre titre de Françaises, malgré nos désastres de 1870 (auxquels je faisais tout à l'heure allusion) et malgré tant de causes nouvelles de tristesse. Vous pouvez être glorieuses de votre qualité de compatriotes de l'immortelle martyre que nous envient les autres peuples. N'hésitez donc pas à adresser votre offrande, si modeste qu'elle soit, à M. Albéric Gonat, secrétaire du comité, à Saint-Pierre-le-Moûtier, en vue de compléter la souscription en faveur de celle qui a sacrifié si héroïquement pour la France sa jeunesse et sa vie.

S'il vous restait encore quelque indécision, elle tomberait, j'en suis persuadé, non devant mon faible effort, mais devant ces magnifiques paroles de Michelet :

« Une enfant de dix-huit ans plonge, intrépide, au milieu des épées; elle rassure les vieux soldats, entraîne tout le peuple qui devient soldat avec elle, et personne n'ose plus avoir peur de rien. Tout est sauvé! La pauvre fille, de la chair pure et sainte de ce corps délicat et tendre, a émoussé le fer, brisé l'épée ennemie, couvert de son sein le sein de la France.

» Pour la première fois, on le sent, la France est aimée comme une personne. Et elle devient telle du jour qu'elle est aimée. C'était jusque-là une réunion de provinces, mais dès ce jour, par la force du cœur, elle est une patrie. Beau mystère, touchant, sublime! Comment

(1) Voy. déposition de d'Aulon au procès de réhabilitation de la suppliciée de Rouen, dans QUICHERAT, t. III, p. 217-218.

l'amour immense et pur d'un jeune cœur embrasa tout un monde, lui donna cette seconde vie, la vraie vie que l'amour seul donne. Enfant, elle aimait toutes choses, disent les témoins de son âge. Elle aimait jusqu'aux animaux. Elle aimait ses amies, ses parents, mais surtout les pauvres. Or, le pauvre des pauvres, la plus misérable personne, la plus digne de pitié en ce moment, c'était la France. Elle aima tant la France! Souvenez-vous toujours, Françaises, que la patrie, chez nous, est née du cœur d'une femme, de sa tendresse, de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous! (1) »

LUCIEN JENY.

CONTES POPULAIRES DU NIVERNAIS

LA DÉSOBÉISSANCE

I

Il y avait une fois un bûcheron qui peinait beaucoup pour nourrir sa famille: on jeûnait dans sa cahute plus souvent qu'aux Quatre-Temps. Un jour d'hiver, qu'il travaillait au bois, il se reposait un moment assis sur sa *chèvre*, sa cognée à ses pieds, tandis qu'une chasse passait à grand bruit dans le brouillard de la forêt. Un chasseur s'arrêta devant lui:

— Bonhomme, as-tu vu du gibier?

— Pas aujourd'hui, monseigneur; mais hier j'ai vu courir un beau cerf.

— En manges-tu quelquefois?

— Si j'avais seulement du pain à me mettre sous la dent!

— Tu es donc bien malheureux?

— Oui, monseigneur, la misère est grande. Quand il fait chaud, on s'en tire; mais l'hiver est mauvais pour les petits. J'ai à nourrir ma femme et cinq enfants...

— Eh bien! demain je t'enverrai querir, toi et ta famille. Tu m'as l'air d'un brave homme; je vous prendrai tous dans mon château et vous ne serez plus misérables.

Le bûcheron se confondit en remerciements. Sans se remettre à la besogne, il s'en alla bien vite apprendre la bonne nouvelle à sa femme.

Deux jours après il était installé dans les dépendances du château, travaillant au jardin, bien logé, bien nourri, bien vêtu lui et sa famille.

(1 MICHELET, *Jeanne d'Arc*, Paris, Hachette, 1853, VIII-147 p. in-12.

Ils passèrent cinq à six mois dans cette nouvelle condition qui leur semblait comparable au Paradis. Le seigneur était très bon pour eux, leur témoignait beaucoup de confiance.

Un jour, leur maître leur dit :

— Je vais m'absenter. Pendant une semaine, vous serez chargé de la maison : en voici les clés. Disposez de ce qui s'y trouve pour vous nourrir, mais je vous défends de toucher à ce plat ; je veux qu'il soit intact à mon retour.

Le plat était surmonté d'un couvercle. Il le posa sur une table et sortit. Le soir même, la femme se mit à rôder autour de la table :

— Qu'y a-t-il donc de si précieux dans ce plat ?

— Peu nous importe ! dit le mari. Nous avons bien soupé et n'avons rien à désirer.

— Oui, mais ce qu'il y a dans ce plat vaut, sans doute, mieux que ce que nous avons mangé.

— N'y touche pas, monseigneur l'a défendu.

— Bah ! comment le saura-t-il ? Je vais seulement regarder ce que c'est.

Au même instant elle souleva le couvercle ; aussitôt une souris sortit du plat, glissa de la table sur le carreau et disparut dans un coin de la muraille, plus vite qu'on ne peut le dire.

La femme tenait encore le couvercle, le plat était vide, et, bouche bée, les malheureux restaient pétrifiés.

— Que va dire monseigneur ? murmura le mari...

La semaine s'écoula tristement pour eux. Un soir le seigneur arriva, et, toujours bienveillant, s'enquit de ce qui s'était passé.

— Rien de nouveau, mes amis ?

— Rien, monseigneur.

— Bien. Préparez mon dîner.

Il se mit à table et mangea de bon appétit.

— Apportez-moi maintenant le plat que je me suis réservé.

La femme était pâle comme un linge, elle obéit.

— Avez-vous donc ouvert ce plat ? Je n'y trouve rien.

— Ah ! monseigneur, en le portant, le couvercle s'est déplacé et....

— Bien !. . demain vous sortirez du château. Je vous ferai conduire au bois où je vous ai pris.

Et les misérables rentrèrent dans leur cabane, où ils ne tardèrent pas à crier la faim comme par le passé, en regrettant le bonheur qu'ils avaient perdu par leur faute.

(*Conté par Jacques Magnand, à Beaumont-la-Ferrière.*)

II

(*Autre version.*)

Un jour que le roi faisait une promenade au bois, s'étant assis derrière un gros tronc d'arbre, il entendit un homme et une femme qui ramassaient des fagots et parlaient de leur misère.

— Et tout cela, disait la femme, vient d'Eve et d'Adam. S'ils n'avaient pas désobéi, nous serions heureux... il leur était si facile de rester dans le Paradis terrestre !

Sur ces paroles, le roi se montra et s'approcha.

— Vous êtes bien *minables*, mes bonnes gens ?

— Oh ! oui, monsieur.

— J'ai pitié de vous. Je suis le roi... Ma voiture est à deux pas d'ici. Dans un moment, vous y prendrez place avec moi. Je vous logerai dans mon château où vous n'aurez pas grand'chose à faire et j'espère que vous serez heureux.....

Comme dans la version précédente, le roi leur défend de toucher à un plat, sous peine de mort. La femme ne peut résister au désir d'en connaître le contenu : c'est une souris qui s'échappe ; elle laisse tomber le plat de saisissement, le relève, mais le roi arrive au bruit :

— Vous avez touché au plat défendu ?

— Non, sire, dit l'homme, je n'y ai pas touché.

— Moi, non plus, reprend la femme.

— Vous avez désobéi et vous mentez. Vous méritez de mourir et vous mourrez demain.

Ce jour même, le fils du roi, qui voyageait depuis plusieurs années, rentra au château. Tout le monde était dans la joie. Lorsqu'il sut ce qui se préparait, il demanda la grâce des condamnés, déclarant qu'il aimerait mieux mourir lui-même que de voir son retour attristé par cette double exécution. Le roi fit grâce de la vie aux deux coupables, mais il les chassa.

— Vous maudissiez Adam et Eve, leur dit-il, au bois où je vous ai trouvés. Etes-vous plus sages qu'eux ?

Et il les renvoya à leurs fagots.

(*Conté par Marie Briffault, à Montigny-aux-Amognes.*)

ACHILLE MILLIEN.

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE

PRÈS DECIZE (NIÈVRE) (*Suite*).

Cette visite rapide de l'extérieur étant terminée, nous allons maintenant faire à l'intérieur une exploration un peu plus longue, mais qui, — nous l'espérons, du moins, — n'en sera que plus intéressante (1).

Préparons-nous donc à descendre. Après avoir, dans une chambre *ah hoc*, revêtu le costume du mineur (pantalon et veste de toile, large chapeau noir) et reçu du chef de poste chargé de nous accompagner une lampe allumée, nous nous approchons de l'orifice du puits. Alors notre cicérone nous fait entrer dans la cage qui vient d'arriver au jour et, après y avoir pris place lui-même et fermé les barrières de sûreté, il donne au machiniste l'ordre de nous descendre à l'étage du fond (2).

Aussitôt, le câble nous soulève légèrement ; on rentre les sièges, puis la cage s'enfonce dans les ténèbres, en glissant le long des pièces de bois qui forment son guidage.

Nous éprouvons d'abord la sensation d'une chute dans le vide (n'en est-ce pas une, en effet ?) et, à la clarté de nos lampes, nous voyons se succéder rapidement les poutres horizontales des parois du puits et les planches à travers lesquelles suinte l'eau des terrains qu'elles retiennent. Puis, par l'effet d'une bizarre illusion, il nous semble que nous montons au lieu de descendre. Soudain, nous entendons un bruit de voix et nous apercevons des lumières dans une excavation noire qui disparaît aussitôt : « C'est le premier étage », nous dit le chef de poste. Il n'a pas achevé que l'autre cage passe, avec un sifflement sourd, dans le compartiment adjacent. La moitié du voyage est donc accomplie, et cela en moins d'une minute.

(1) Depuis la nouvelle loi sur les accidents, l'accès de la mine est interdit aux personnes ne faisant pas partie du personnel de la houillère.

(2) L'exploitation de la houille se fait, aux Zagots, à trois étages, établis : le premier à 150 mètres de profondeur, le second à 220 mètres et le troisième à 300 mètres.

Les puits Glénons, Chapelle et Marguerite ont chacun 400 mètres de profondeur, et le puits Schneider (qui sera le grand puits du XXe siècle), actuellement en fonçage dans la forêt des Minimes, aura plus de 500 mètres.

1

Première idée du parachute Machecourt.

T. — Tiges en acier formant les bras du parachute.

R. — Ressorts plats, en acier, tendus par le poids de la cage soutenue par le câble.

En cas de rupture de ce dernier, les ressorts se détendaient et faisaient entrer les extrémités inférieures des bras du parachute dans les poutres du guidage (**G**).

1

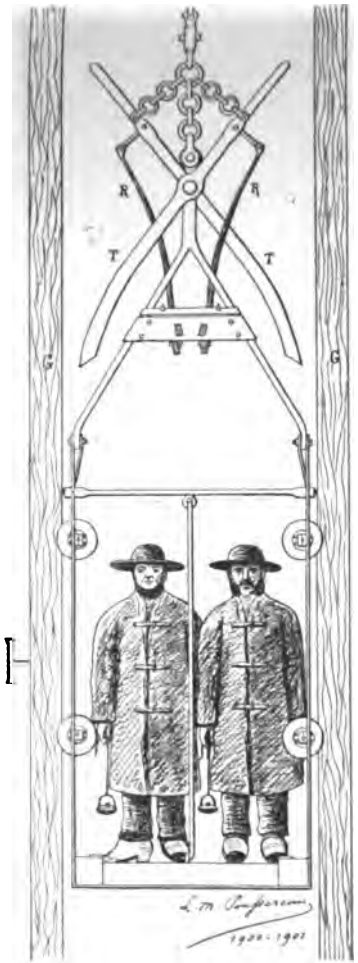

2

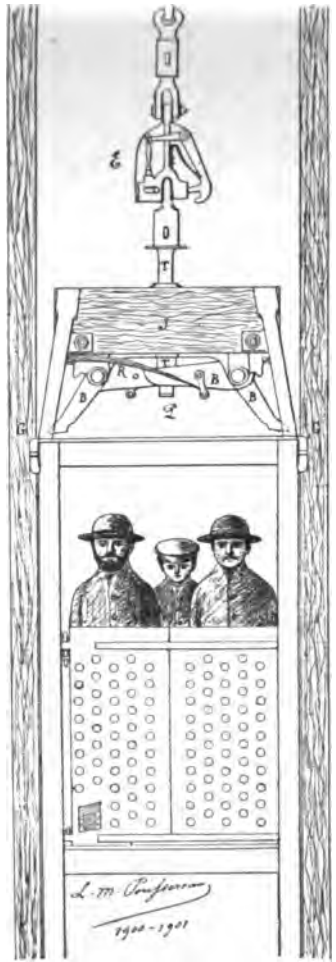

2

Cage d'extraction de houille et de descente des mineurs, surmontée du parachute (P) et de l'évite-molettes (E), système Machecourt.

J. — Pièce de bois appelée joug, formant la partie supérieure de la cage.

T. — Tige de suspension de la cage, traversant le joug et agissant sur les ressorts du parachute.

B. — Bras coudés du parachute.

R. — Un des ressorts plats, en acier, tendu par le poids de la cage suspendue au câble. Quand ce dernier se rompt ou cesse de soutenir la cage, les ressorts se détendent et font enfoncer les extrémités dentées du parachute dans les poutres en bois du guidage (**G**).

Si, par erreur, le machiniste monte la cage trop haut, l'évite-molettes, en passant dans une bague moins large que lui, chasse, par un ressort, la cheville l'attachant à la cage, et celle-ci, s'arrêtant, reste suspendue par le parachute.

Bientôt, nous entrevoyons le deuxième étage et, quelques secondes après, nous atteignons celui du fond. Là, notre cage s'arrête doucement, à deux ou trois mètres au-dessus de la fontaine, sur les sièges mis par l'engaîneur.

Ce dernier, — qui porte un large chapeau et un long paletot de cuir tout ruisselants d'eau, — ouvre les barrières de la cage, et c'est légèrement mouillés que nous mettons pied à terre dans une galerie assez vaste, mais obscure malgré l'éclairage des lampes.

Arrêtons-nous un instant au « chargeage », où l'engaîneur et son aide retirent les bennes vides qui descendent dans les cages et les remplacent par des bennes pleines ; puis suivons notre guide dans la galerie de roulage qui est solidement étayée (1).

Nous rencontrons successivement des manœuvres occupés à charger des trains de bois pour l'étayement des chantiers ; des poseurs qui réparent une portion de voie ferrée ; des boiseurs remplaçant, çà et là, des étais pourris par l'humidité ou cassés par la pression du terrain ; un vieux cantonnier, tout voûté, qui nettoie le ruisseau et interrompt son travail pour nous saluer.

Tout à coup nous entendons un roulement sourd venant du fond de la galerie et nous distinguons bientôt le bruit des pas d'un cheval frappant régulièrement le sol :

« C'est un convoi de bennes, nous dit le chef de poste qui nous accompagne. Garez-vous, s'il vous plaît, pour le laisser passer ».

Nous nous rangeons aussitôt sur le côté de la voie, et, le dos collé aux boisages, nous voyons, au détour de la galerie, apparaître l'éclaireur, jeune garçon marchant vite et précédant un cheval attelé à une longue file de bennes de charbon qui roulent sur de petits rails. Le charretier, assis sur la première benne, excite l'animal, et le convoi passe rapidement devant nous.

Tandis qu'il s'éloigne dans la direction du puits, nous reprenons

(1) Il en est de même pour toutes les galeries de la mine, sauf dans les parties percées en plein rocher, et cela afin d'éviter les éboulements des terrains qui encaissent les couches de houille.

L'étayement consiste à placer debout, de chaque côté de la galerie, des étais dans les entailles desquels s'ajustent, à 2 mètres environ de hauteur, des traverses horizontales. On donne aux premiers le nom de potets et aux secondes celui de poites. Les intervalles de 0 m. 50 à 0 m. 60 qui existent ordinairement entre les assemblages successifs de potets et de poites sont remplis par des lames de bois appelées coins ou escalins.

notre marche et nous arrivons bientôt près d'une large excavation solidement étayée et divisée, par des planches, en huit ou dix compartiments. C'est une écurie où les chevaux qui ont travaillé la nuit se reposent pendant que les autres font le service du roulage. Plusieurs sont dans la mine depuis plus de quinze ans et s'y portent bien. On les y a descendus au moyen d'un filet de chanvre suspendu par une chaîne au bout du câble. Un palefrenier est spécialement chargé de soigner ces animaux, auxquels d'énormes rats disputent souvent la ration d'avoine, malgré la guerre incessante que leur font les chats apportés exprès dans les galeries souterraines.

Non loin de l'écurie est une grande porte en planches qui nous barre le passage et derrière laquelle on perçoit un bruit semblable à celui d'une chute d'eau : « C'est une porte d'aérage, nous dit le chef de poste en l'ouvrant, et le bruissement que vous entendez est produit par l'air que les ventilateurs électriques de l'extérieur font circuler dans toutes parties de la mine ».

Après un élargissement de la galerie, où une double voie forme « gare », on remarque, installé dans une grande niche garnie de longues pièces de bois, un treuil à air comprimé. Au moyen de câbles ronds en fil d'acier, ce treuil, mis en mouvement par un freinteur, descend sur des rails les bennes vides et monte, en même temps, celles que l'on vient de remplir dans une enfonçure (1).

Un peu plus loin, nous trouvons un autre plan qui, lui, monte dans la couche, au-dessus de la galerie horizontale que nous avons suivie jusqu'alors. Un engaîneur reçoit les bennes pleines descendant par ce plan et accroche à leur place, à l'extrémité du câble, les bennes vides que les freinteurs des treuils automatiques remonteront au niveau des divers chantiers pour les faire remplir de charbon.

Nous sommes donc arrivés aux quartiers d'exploitation de l'étage inférieur. Là, notre guide nous donne les explications suivantes que, pour l'intelligence de notre visite, nous croyons devoir rapporter ici :

« La galerie principale, dit-il, se prolonge à 2 kilomètres à l'ouest, dans la direction de Trois-Vèvres, et traverse plusieurs couches de houille inclinées au sud, du côté de la Loire. Tout le long de cette galerie existent des plans en enlevure, semblables à celui dont vous

(1) Plan qui suit l'inclinaison de la couche de houille, en s'y enfonçant parfois à plusieurs centaines de mètres au-dessous du chemin de roulage.

voyez la base, et en enfonçure comme celui dont je vous ai montré le sommet. Les premiers sont beaucoup plus nombreux et mesurent ordinairement 100 à 150 mètres de longueur ; ils aboutissent à une galerie de roulage sur laquelle est établi, à une certaine distance du premier, un autre plan montant également dans la couche et aboutissant lui-même à une seconde galerie qui donne naissance à un troisième plan, et ainsi de suite.

» Quand on a atteint le sommet de la nappe de houille à exploiter, — et dont l'épaisseur varie de 1 m. 50 à 3 mètres, — on trace, de chaque côté du plan supérieur, à tous les 10 mètres en descendant, de petites galeries horizontales et parallèles, nommées costières, qui découpent la couche en plusieurs massifs. C'est là que l'on pratique les tailles ou dépilages, en commençant toujours par le haut et aux points extrêmes des enlevures de limites. Mais, ajoute le chef de poste, vous comprendriez certainement mieux encore en voyant vous-mêmes des chantiers en exploitation ; donc, si vous le voulez bien, nous les visiterons ensemble ».

En disant ces mots, il tire cinq fois le cordon de consigne, afin de suspendre la descente des bennes, et à peine a-t-il reçu d'en haut, et de la même façon, la réponse désirée, qu'il s'engage dans le plan où nous le suivons péniblement.

On monte, en effet, un chemin escarpé et boueux où le pied glisse fréquemment ; de plus, la faible hauteur du toit nous oblige à marcher courbés et le cou tendu, ce qui n'empêche point de se cogner la tête aux poites cassées par la pression du terrain.

Arrivés au sommet du plan, — qui nous a paru beaucoup plus long qu'il ne l'est réellement, — nous nous reposons un instant près du treuil automatique qui le dessert ; puis, nous reprenons notre marche en suivant la galerie de roulage. Aussitôt le bruit d'un roulement de bennes se fait entendre et une porte s'ouvre brusquement pour livrer passage à un cheval.

« Comment, demandons-nous, a-t-on pu amener cet animal jusqu'ici ? — Couché et ficelé sur un train servant au transport des étais, dans le plan que nous venons de gravir », répond notre guide. « Et, ajoute-t-il, c'est le cheval qui, dressé à cela, ouvre lui-même, dans l'obscurité, la porte d'un coup de tête ».

Nous ne tardons pas à trouver l'autre plan que nous montons aussi

difficilement que le premier. Au sommet, nouveau treuil et nouvelle galerie, — très basse, celle-là, — où le roulage des bennes est fait par un jeune homme de dix-huit à vingt ans. Enfin, nous arrivons à l'ouverture du troisième plan, dans lequel nous nous engageons après le signal d'usage.

Nous nous arrêtons à une petite galerie transversale où travaillent deux mineurs. « Ceci, nous dit le chef de poste, est une costière, c'est-à-dire un traçage qui, avec celui que vous trouverez dix mètres plus haut, isolera de la couche ce massif de charbon et permettra de l'exploiter plus facilement ».

Nous nous approchons des ouvriers qui, agenouillés et presque nus, abattent la houille à coups de pics. Sans travailler, nous suons presque autant qu'eux, car il fait ici une chaleur étouffante et l'air lourd qu'on y respire est encore vicié par la fumée des lampes (1) et la poussière du charbon. Soudain un bruit de tonnerre se fait entendre au-dessus de nous : tout semble s'écrouler et comme, instinctivement, nous baissons tête : — « N'ayez pas peur, dit un vieux mineur en souriant : c'est les camarades d'en n'haut qué v'nont d'faire partir un coup de mine à leu chantier! »

Tout en riant de notre frayeur, nous montons au chantier en question, où les piqueurs viennent de rentrer, malgré l'épaisse fumée dégagée par la poudre (2). Ils sont trois, la tête couverte d'une petite calotte, le visage noir et le torse nu ruisselant de sueur. L'un frappe légèrement et avec précaution la surface du toit, afin d'en éprouver la solidité ; le second brise à coups de masse les gros blocs abattus par l'explosion, et le troisième jette à la pelle, au bord de la galerie, le charbon qu'un rouleur charge aussitôt dans les bennes.

Le chantier que nous voyons est un dépilage, ou taille de 10 mètres de largeur et de 2 mètres de hauteur, dont le toit est soutenu par un grand nombre de potets et de poites disposés sur plusieurs rangs. Partis d'une enlevure de limite tracée à une centaine de mètres du

(1) Comme jusqu'ici on n'a point, heureusement, rencontré de grisou dans les couches supérieures exploitées à La Machine, les mineurs s'éclairent avec la lampe plate à flamme libre. Toutefois, par prudence, on emploie la lampe de sûreté Marsaut dans les recherches des couches inférieures.

(2) Depuis plusieurs années on a substitué, pour l'abattage de la houille dans les mines de La Machine, la poudre de sûreté Favier à la poudre ordinaire et à la dynamite dont l'emploi était plus dangereux.

plan incliné, les mineurs ont attaqué, il y a plusieurs mois, le massif compris entre deux costières et ils en enlèvent toute la houille en « ramenant » le dépilage vers le plan.

Notre guide veut bien nous donner à ce sujet les explications complémentaires suivantes :

« Dès que les piqueurs, dit-il, ont fait dix à douze mètres d'avancement, ils retirent les boisages les plus éloignés du front de taille, afin de provoquer à l'arrière des éboulements qui déchargent les parties du milieu et de l'avant. Ils continuent ainsi d'abattre la houille, au pic et à la poudre, et de faire « écraser » le toit derrière eux, au fur et à mesure qu'ils avancent, — en ayant soin, toutefois, de placer auparavant des tuyaux pour le retour de l'air, — jusqu'à ce qu'ils arrivent à trois mètres du plan. Là, ils laissent un pilier qu'ils prendront plus tard, quand le treuil servant à la descente des bennes sera enlevé et installé un peu plus bas (1) ».

En redescendant à la galerie principale, nous rencontrons plusieurs groupes de mineurs en train de déjeuner. Il est, en effet, dix heures du matin, et c'est le moment où, selon leur expression, les ouvriers « mangent leur pain ».

Assis sur des morceaux de bois, dans les endroits larges et bien aérés, ils placent sur une planche qui leur sert de table, les mets composant leur frugal repas et qu'ils se partagent en frères. Beaucoup ont apporté une chopine de vin ; les autres boivent à la régalade à de petit barils d'eau placés, entre deux potets, dans une excavation qu'ils appellent « la bassie ». Plusieurs nous invitent, en riant, à « casser la croûte » avec eux ; mais nous les remercions et reprenons en hâte le chemin du chargeage.

Bientôt nous entrons dans la cage et, après des impressions aussi

(1) On exploite ordinairement, de chaque côté d'un plan, plusieurs dépilages en même temps ; mais, par mesure de sécurité, on laisse toujours à ceux du haut une avance d'au moins cinq mètres sur la taille du massif situé immédiatement au-dessous.

Quand plusieurs plans se succèdent dans un quartier, on ne commence l'exploitation du deuxième en descendant qu'après le déhouillement complet du premier, et on n'exploite le troisième qu'après l'achèvement du second, etc. Enfin, toutes les mesures sont prises par les ingénieurs et des réglements sévères sont imposés aux ouvriers, tant pour le boisage régulier des galeries et des chantiers que pour le tirage des coups de mine, afin d'obtenir le maximum de sécurité possible dans ces dangereux et pénibles travaux.

rapides que variées, nous quittons ces noirs souterrains. En arrivant au jour, nous savourons avec délices les bienfaits inappréciables de la lumière du soleil, de l'espace libre et de l'air pur, tandis que notre pensée se reporte avec mélancolie vers les courageux travailleurs qui en sont privés pendant la moitié de leur vie.

(A suivre). L.-M. POUSSEREAU.

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES HOLLANDAIS

Anthoni Christiaan Winand Staring.

(1767-1840).

SOUVENIR

Sous les branches d'où l'eau s'échappait goutte à goutte,
Courbés près de l'étang, nous cherchions un abri.
Rasant d'un trait le pré dont l'herbe se veloute,
L'hirondelle jouait sur le gazon fleuri.
Un zéphyr de printemps mettait un doux murmure
Dans le saule et soufflait la vie en sa ramure.

L'eau des rameaux ne coulait plus : le vent tombait ;
Les oiseaux repliaient leur aile reposée ;
Rouge de feu, le ciel, à l'Occident flambait
Derrière les coteaux où montait la rosée.
Nous entendions de mai le chant aérien,
Le chant du soir suave, et nous ne disions rien.

Moi, je la regardais, et mon âme et son âme
Se fondirent soudain en un pareil émoi...
O beaux yeux enchanteurs, ô beaux yeux dont la flamme
Doucement scintillait et pénétrait en moi !
Soupir, chuchottement de cette bouche aimée !
Premier baiser que prit l'haleine parfumée !

Le saule nous couvrait de sa verdure en paix ;
La nuit creusait déjà ses ténébreux abîmes
Sur les champs recouverts d'un rideau plus épais :
Nous nous levâmes, non sans regret, et partîmes...
O temps ! ô lieu ! douceur des premières amours !
O souvenir sacré, reste vivant toujours !

Hendrik Tollens Caroluszoon.

(1780-1856).

L'AMOUR SUR LA GLACE

Le prince Hiver donna cours à sa fantaisie,
Mit sur fleuves et lacs comme un parquet d'étain.
Adieu, plaisirs des champs ! C'est la glace épaissie
Qui règne : fleuve et lac reflètent le patin.

La petite Alison, paysanne fort gente,
Perdit la pendeloque attachée à son cou
Et c'est un beau garçon à mine intelligente,
Conrad, qui découvrit, ramassa le bijou.

Or, tout en patinant : « Qu'as-tu donc, ô la belle,
A chercher sur la glace en larmoyant ainsi ? »
— « Ma rose en diamants, hélas ! sanglote-t-elle,
En un trou... dans la neige... elle est tombée ici ! »

— « C'était d'un amoureux ? Plus vive en est ta peine ».
— « Non, de ma mère, et c'est ce qui me fait pleurer... ».
— « Cesse donc ; jusqu'ici ta recherche fut vaine,
Recommence en glissant et sans désespérer ».

Ils patinent, tous deux, virent, coupent la glace,
Ils voguent, balancés sur le miroir luisant ;
Lui vole devant elle, il s'éloigne avec grâce
La rejoint par un tour de son patin grinçant.

Ils glissent, jusqu'au bout leur élan les enlève,
Puis soudain l'un et l'autre en la tente est entré ;
Ils trinquent, boivent, rient en un moment de trève,
Et d'un trait s'envolant sur la glace ont viré.

Mais le petit patin de la fille s'échappe :
Elle trébuche, choit comme la neige à l'air ;
Vite le gars la suit, doucement la rattrape,
Met, pour guérir le mal, ses lèvres sur la chair.

De s'élancer plus loin, plus loin, elle se joue ;
Tous deux joignent leurs mains plus fort ; avec rigueur
Le froid raidit son bras, le vent rougit sa joue,
Cependant Alison n'a pas froid dans le cœur.

Ils s'arrêtent ; lui, rit de son teint chaud, mais elle
Vient encor d'échapper son patin en virant ;
Il le lie et relie, en cajolant la belle,
Et demande et reçoit, désire et même prend...

Les villageois partaient quand, sous la lune blanche,
A la belle, Conrad remit l'objet perdu,
Avec un baiser tendre, une bague ; en revanche,
Il emportait son cœur... qu'il n'a jamais rendu.

Johannes Everhardus Potgieter.

(1808-1875).

VERS UN MONDE PLUS HAUT

Sitôt que, pénétrant les brumes d'ici-bas,
Les rayons du soleil en transpercent l'amas,
Que du Beau la splendeur ruisselle,
Dans la lumière ainsi baigné,
Il me semble que se descelle
La chaîne où la matière, hélas ! me tient lié.

Pour le cœur et l'esprit que vaut la volupté,
Fragile enchantement par une heure emporté,
Issu de la fange charnelle ?
Le cœur et l'esprit ont bientôt
Ouvert plus largement leur aile
Vers l'aurore qui luit sur un monde plus haut !

Nicolaas Beets.

(1814).

CHANT DES DUNES

Du sommet de la dune, à mes pieds dans la plaine,
Je vois des bois, des champs et des jardins en fleur,
Trèfles verts que le vent courbe sous son haleine,
Vaches au flanc marqué de plus d'une couleur.
Le cheval de labour pâture dans la lande ;
Tout annonce la paix et le bien-être acquis ;
Maisons, trônes du luxe... et c'est là la Hollande,
C'est la Hollande, mon pays.

Mon cœur se réjouit : silhouette incertaine
Sous l'air pur du matin qui caresse les champs,
Brille sur ses poteaux la ville encor lointaine,
Dans l'énorme trafic où vivent ses marchands.
Active autant que riche, elle est la ville chère
Où vont se reposer mes plus douces faveurs,
La puissante Amsterdam qui n'était rien naguère
Qu'un humble hameau de pêcheurs.

Je regarde au couchant, du sommet de la dune :
Là, le soleil dans l'eau réfléchit sa lueur,
Je vois la vaste mer qui, source de fortune,
A mon pays donna la force et la grandeur.
Que de fois, des héros le sang rougit son onde,
Ces héros dont le nom redoutable, immortel,
Retentira toujours sonore par le monde,
A l'est, à l'ouest, sous tout ciel !

LA CRUCHE AUX LARMES (1)

La mère aux yeux rougis, la mère désolée
Pleure sa fille unique... Ah ! la mort l'a volée !

Sur la fosse elle plante un myosotis : hélas !
Il pousse et fleurit, mais ne la console pas.

Hulda vient à passer dans le jardin : c'est elle
Qui prête aux enfants morts une main maternelle.

Dans la troupe qui suit Hulda joyeusement,
La mère espère voir sa fille... vainement !

« Si je t'apercevais, chère enfant que je pleure,
Près d'Hulda, malgré tout, je bénirais cette heure ! »

Mais une âme encor vient en arrière, là-bas ;
La cruche qu'elle porte a retardé ses pas.

« De vos larmes, chacune est pour moi bien amère,
Voyez ! je dois ainsi les recueillir, ma mère ! »

La mère entend ; ces mots ravivent ses douleurs,
Mais depuis lors ses yeux ne versent plus de pleurs.

(1) Cette légende, recueillie en Hollande et mise en vers par BEETS, est très répandue dans nos campagnes nivernaises.

Jan Jacob Lodewijk Ten Kate.
(1819-1889).

LA PETITE MÈRE

Le père n'attend pas l'aurore ; le voici
Sur pied, jamais las de l'ouvrage ;
Sa femme allègrement se met à l'œuvre aussi
Et bat dans l'aire avec courage ;
Et la blondine Agathe (elle a déjà sept ans !)
Va garder fièrement la maison tout le temps.

Agathe est à son poste, elle est assise au seuil,
Avec son jouet à musique.
De loin comme de près, elle a sans cesse l'œil
Sur sa bruyante république :
Son frère, son petit frère, son vrai trésor,
Les poules, les poulets, le chat, que sais-je encor !

Jouant un air ou bien chantant, elle distrait
Toute sa petite famille ;
Car la nature parle et la mère paraît
Déjà dans la petite fille.
Elle jase, jacasse, et d'un ton si joyeux,
Sans laisser un moment se reposer ses yeux !

Et tout chante avec elle : un souffle ailé s'ouït
Dans la treille où la feuille tremble ;
Le chat fait son ronron, le coq crie à grand bruit
Et les poules gloussent ensemble ;
Et là, dans sa voiture, — ah ! vous n'en doutez pas ! —
Le frère est si content qu'il en rit aux éclats.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Nous recevons, malheureusement trop tard pour la comprendre dans notre numéro de février, une belle poésie de notre excellent collaborateur, M. Paul Duvivier : *L'Enfant boër*. Nous l'offrirons à nos lecteurs, dans notre prochain numéro. Cette poésie est détachée d'un recueil qui, sous ce titre : *Assassins*, paraîtra dans quelques semaines, chez l'éditeur Léon Vanier. Ce livre est un plaidoyer très énergique en faveur des Boërs et renferme des morceaux très variés de ton, des *odes* de belle envolée, des pièces qui cinglent comme du Juvénal, d'autres qui bafouent et soulèvent le rire, toutes poursuivant et atteignant le but de l'auteur, qui veut soutenir, de sa plume indignée, le petit peuple de héros.

Notre collaborateur, Louis Oppepin, a voulu lui aussi, dire pour les Boërs (1) son chant vengeur. Il a écrit un poème en six chants qu'il dédie « au grand patriote Krüger ». C'est tout un récit de la guerre Sud-Africaine. Pensées généreuses exprimées en strophes de huit vers dont la suivante donnera une idée :

Et de l'aube à la nuit, tout ce peuple en délire
Fête cette victoire en orgie, en festins,
Mêlant les chants joyeux aux longs éclats de rire,
Les hymnes de triomphe aux obscènes refrains !
— Chantez, dansez, Anglais, dans votre ivresse folle,
Buvez à flots la coupe où s'abreuvent vos cœurs !
La Roche tarpéienne est près du Capitole...
Les vaincus d'aujourd'hui, demain seront vainqueurs !

Un de nos plus éminents poètes, M. Stéphen Liégeard, vient d'écrire *Devant le mausolée de Mgr Rivet*, une ode admirable, digne, c'est tout dire, du talent inspiré auquel on doit tant de poésies d'une envolée superbe, digne aussi de l'évêque ainsi salué dans la première strophe :

Le voilà, c'est bien lui, le Pasteur admirable
Qui de la Charité se faisant un drapeau,
Indulgent à chacun et pour tous secourable,
De sa houlette d'or a guidé le troupeau,
Qui sut prendre nos cœurs en nous donnant son âme,
Doux pasteur, de bonté célestement vêtu,
Dont le bras, cinquante ans, sans que pâlit la flamme,
Tint le flambeau de la vertu.

(1) *Les Boërs*, poème, par Louis Oppepin, suivi de la *Marseillaise des Boërs*, vingt-deux pages, prix 0 fr. 25.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Charles Fuster, le conférencier bien connu, parlait de notre Directeur, dimanche dernier, à la *Bodinière*. Précédemment, il avait donné une conférence où il appréciait les poésies de notre voisine berrichonne, Mme Eugénie Casanova, dont nous nous sommes assuré la précieuse collaboration. Voici du reste un extrait de journal rendant compte de cette soirée et de celle qui l'avait précédée :

« La semaine qui vient de s'écouler a été particulièrement brillante pour notre poète, Mme Eugénie Casanova.

» Le dimanche 16 décembre, M. Davrigny, de la Comédie-Française, interprétait ses œuvres au concert annuel de la mairie de Passy.

» Le soir de ce jour, le patronage Saint-François nous donnait son *Credo*, dont M. l'abbé Chambonnet, maître de chapelle de notre cathédrale, s'était chargé, avec sa magnifique voix, de faire ressortir les beautés. On sait que cette interprétation s'est transformée en une véritable explosion de vivats et d'applaudissements auxquels toutes les voix se sont mêlées ; — et nous aimons à appuyer sur ce dernier mot, car, dans cette réunion où les assistants étaient divers, tous ont compris les accents vibrants de cette poésie, rendus avec un sentiment profond par notre grand musicien.

» Le vendredi 21, il y avait foule élégante à l'institut Rudy, près des boulevards, où le poète bien connu et le parfait conférencier Charles Fuster a tenu, pendant une heure, sous le charme de sa parole son auditoire. Il a terminé sa brillante conférence par ces mots : « Non, Mme Casanova n'est pas un poète mièvre, comme il y en a tant à cette époque ! Sa poésie est large, inspirée, aussi destinée à vivre ; elle nous charme et nous émeut tour à tour ».

» M. Davrigny a interprété d'une façon superbe cinq des plus vibrantes poésies de notre poète ; il a remporté un vrai triomphe, il a été bissé et acclamé par ceux qui avaient eu le bonheur de l'entendre.

» Puis le célèbre compositeur Paul Delmet est venu, avec son art habituel, chanter *Fiancée aux Etoiles* et *Cœur de Poète*. Est-il besoin de parler du succès du maître ? Son nom suffit, n'est-il pas connu de tous ?... »

Nous savons que Fuster prépare une seconde conférence sur les poésies de Mme Casanova, qui surveille actuellement l'impression d'un nouveau recueil appelé sans doute à un véritable succès.

⁂ Nos compatriotes : sont nommés : Officier de l'Instruction publique, M. Mathieu Merlin, artiste peintre ; officiers d'académie, MM. Eugène-Léon Cormier, professeur à l'Association polytechnique de Paris ; Jules-Etienne Barthélemy, entrepreneur de travaux publics, à Paris.

⁂ 1er février : réunion des Nivernais de *l'Aiguillon*, à Paris, pour fêter M. Edouard Bornet (de l'Institut), nommé officier dans la Légion d'honneur ; MM. Gobillot et Bardin, chevaliers. — Charmantes et cordiales allocutions de MM. Boisseau, Bornet et Dalligny.

⁂ 4 février : décès de M. l'abbé Maurice Bogros, curé de Marzy, à soixante-quatre ans. « Orateur, il a obtenu de réels succès dans la prédication ; poète, il a vu ses compositions couronnées à plusieurs reprises par l'académie des Jeux floraux..., deux volumes (*l'Antéchrist, la Genèse*), renferment le fruit des méditations du regretté défunt. » (*Semaine religieuse*). Notre Nivernais perd en M. l'abbé Bogros un des enfants qui lui faisaient honneur.

⁂ Société d'Enseignement populaire : conférences de MM. Gaube : *la côte d'Ivoire* ; Soudais : *du sucre et de son industrie*. Le 17 février, M. Frédéric Girerd entretenait ses auditeurs *d'un cabaret artistique au XVIIIe siècle*. Le cabaretier n'était autre que notre compatriote Ramponneau, célèbre à Paris, il y a environ un siècle et demi. M. Girerd a finement montré Ramponneau marié, Ramponneau sur les tréteaux, à la foire Saint-Laurent ; Ramponneau plaideur, etc. Nous souhaitons que le spirituel conférencier fasse bénéficier de son intéressante causerie ceux qui, n'ayant pu l'entendre, seront heureux de le lire.

⁂ La Société historique, littéraire et scientifique du Cher a réélu président notre collaborateur, M. Lucien Jeny. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

UN VIEUX CÉLIBATAIRE

(*Extrait d'un roman*) (1).

L'abbé Blondot, curé de Romenay, et M. Asseler, pasteur protestant dans la même petite ville, se rencontrent, un soir, chez le maire de Romenay, très malade. M. Asseler, le pasteur, vient d'arriver à Romenay, l'abbé Blondot et lui ne se sont jamais parlé ! Ils quittent ensemble la maison du maire après la consultation des deux médecins appelés et prennent, à dix heures du soir, la route qui conduit au bourg de Romenay. C'est l'abbé Blondot qui écrit :

Maximilien nous reconduisit jusqu'à la porte du salon après avoir serré la main du pasteur et m'avoir fait un salut de la tête. En descendant le grand escalier, nous nous rencontrâmes avec le docteur Martinet qui sortait de la chambre du malade.

— Eh bien, docteur, lui dis-je, c'est une congestion simple, n'est-ce pas ?

Le docteur Martinet haussa les épaules.

— Une congestion simple ! s'écria-t-il. C'est le docteur Garot qui a émis cette fameuse idée ! C'est de lui, probablement, que vous la tenez ! Une congestion simple ! Je vous demande un peu ! Une congestion simple ! Qu'est-ce que c'est que çà ! Mais que voulez-vous que dise ce vieux rebouteur ! Pour faire un diagnostic, il faut avoir un cerveau : si Garot trépasse avant moi, je serai bien curieux d'assister à son autopsie. Le diable m'emporte si je sais ce qu'on va trouver à la place du cerveau ! Cet être-là, c'est un zoophyte !

(1) Ce roman de notre collaborateur paraîtra bientôt en un volume in-18.

Et le docteur Martinet, nous quittant, descendit précipitamment les marches de l'escalier en élevant au-dessus de sa tête des bras indignés et en s'écriant :

— Une congestion simple ! Une congestion simple ! Ah ! quelle bourrique !

Dans le vestibule, nous nous trouvâmes face à face avec le docteur Garot l'infortuné médecin qui, au dire de son confrère, manquait de cerveau.

— Eh bien, docteur, demandai-je, rien de très grave ?

— Une congestion simple, fit-il. Cet idiot de Martinet qui parle de maladie de cœur, de syncope. Qu'importe l'avis de cet impulsif, de ce vésanique, de ce bidon d'alcool ! Avant un an, il portera la camisole de force... Enfin, messieurs, je vous quitte, je vais parler à Mme Thury.

Sur ces mots, le docteur Garot se dirigea vers l'escalier qu'il gravit en courant.

L'heure n'était pas au rire, mais le pasteur et moi nous n'osions pas nous regarder, tant nous craignions de perdre notre gravité. Après avoir franchi la grille du château, nous prîmes, sans nous séparer, la route de Romenay. La situation tournait résolument au pittoresque. « Quels propos tenir ? » me demandai-je. « Comment rompre ce silence pénible ? » se disait assurément le pasteur. Oui, que peuvent bien se raconter un ministre protestant et un prêtre catholique romain qui ne se connaissent point, qui n'ont pas échangé dix phrases dans leur vie, qu'un hasard a réunis et qui marchent ensemble sur une route, à travers champs, vers dix heures du soir? J'eus une inspiration que je vous dévoile et dont vous pourrez, le cas échéant, faire votre profit.

Il vous est certainement arrivé, ô lecteur, — beaucoup plus souvent qu'à moi, je n'en doute pas, — d'assister à un repas ou d'être assis dans un salon, alors qu'une conversation asthmatique suffoquait à tout bout de phrase et s'entrecoupait, à chaque instant, de silences affligeants. Vous vous surmeniez l'esprit vainement pour trouver quelques idées présentables que vous puissiez marier à des mots congrus et vos voisins et la maîtresse de maison se livraient au même labeur douloureux et inutile. Soudain, quelqu'un s'avisait-il de railler les médecins et de dénombrer les mésaventures de la médecine : la conversation se vivifiait aussitôt. Les langues frétillaient de

joie et les boutades éclataient d'elles-mêmes. Chacun connaissait un médecin qui ne l'avait pas guéri et c'était un défilé d'anecdotes amères où une bévue commise par un médecin servait de prétexte à rajeunir des moqueries qui ont commencé bien avant Jean-Baptiste Poquelin et qui n'ont pas cessé depuis. Si, d'aventure, la chance voulait qu'il y eût, parmi les invités, l'éternel vieux monsieur de quatre-vingts ans qui a été réformé au conseil de revision pour phtisie du troisième degré et qui dit si bien avec son sourire si fin : « Vous voyez, moi je suis un de leurs condamnés ! », oh ! alors, toute gêne s'envolait et les mots roulaient et les phrases aiguës sifflaient et la mêlée des anecdotes devenait générale et la maîtresse de maison était sauvée. (Pourquoi donc, pour le dire en passant, les médecins ne croient-ils pas au miracle ? Eux qui, tous les jours, accomplissent le miracle renouvelé de saint François d'Assise, de faire parler les bêtes ?) Tandis que je cheminais à côté du pasteur sur la route de Romenay, je résolus, dans ma détresse, d'user de ce stratagème qui — vous goûterez toute la saveur de cette humble rectification — ne réussit pas qu'entre imbéciles.

— Vous ne trouvez pas, monsieur le ministre, m'écriai-je, que les philosophes nous la baillent belle, quand ils nous content que la religion divise et que la science unit. Voyez un peu nos médecins de Romenay ! La vérité, pour eux, c'est le contraire de ce qu'affirme le confrère.

— Nous en avons eu la preuve, dit M. Asseler d'une voix qui riait.

Je lui servis alors, en les saupoudrant d'ironie, mille petits faits plaisants, dont nos médecins de Romenay, le docteur Martinet et le docteur Garot étaient les héros J'appris au pasteur que, dans notre ville, les maladies se divisaient politiquement en deux grandes familles qui n'avaient entre elles aucune affinité : les maladies conservatrices et les maladies radicales. Le docteur Martinet ne savait traiter que les premières, celles qui s'attaquaient à un organisme miné par les idées réactionnaires. A ces maladies-là, le docteur Garot ne connaissait rien de rien, mais sa cécité intellectuelle disparaissait d'elle-même quand le mal s'abattait sur un sujet livré au radicalisme et c'était au tour du docteur Martinet de devenir aveugle. Nos deux thérapeutes passaient leur vie à s'excommunier l'un l'autre, à se traiter mutuellement de « rebouteurs, de dentistes ». Et les malades

mouraient sans avoir la consolation, avant de quitter ce monde, d'apprendre si le microbe qui les tuait était conservateur, radical ou opportuniste, — pardon, progressiste !

Le pasteur riait. L'homme que vous faites rire par vos discours est à moitié déjà votre ami et vous-même, flatté dans votre vanité de conteur, vous ressentez pour lui de la sympathie. M. Asseler ne crut pas devoir être en reste avec moi. Lui aussi avait fait, dans les vastes champs des ridicules médicaux, sa cueillette de petites anecdotes. Il me l'offrit. Et ne croyez pas qu'il parlât avec une voix de catastrophe, une voix funèbre et prêcheuse qui sortait des profondeurs. Nenni : elle était souple, onctueuse la voix de M. le ministre du Saint-Evangile et, aux bons endroits, elle savait devenir joviale, comme il convenait. Aussi, plus de défiance entre nous, plus de contrainte. Nous causions en amis. Sous la clarté douce de la lune, nous marchions d'un pas alerte et régulier. Notre ombre cheminait à côté de nous et se détachait nettement sur la route blanche. Nous cessions de converser pendant de courts instants et je suis sûr que le pasteur mettait à profit, comme moi, ces silences pour coordonner ses impressions et tenter de se faire une opinion sur son compagnon de route. Je pensais, moi : « Mon Dieu, ce pasteur huguenot ne m'est déjà pas si antipathique ! A en juger par les apparences, il doit jouir d'une âme débonnaire. Je suis à peu près certain que si j'étais tombé, il y a deux siècles, dans un clan de camisards, il eût supplié qu'on ne m'écharpât pas et il eût cherché dans la Bible des textes lénitifs pour calmer ces cruels hommes ». « Ce gros papiste, devait se dire M. Asseler, n'a pourtant point l'air si meurtrier ! Je suis à peu près convaincu que le jour de la Saint-Barthélemy, celui-là ne se fût pas posté à une fenêtre du Louvre pour de là canarder ces bons huguenots ». Tout à coup, le pasteur demanda :

— Fumez-vous, monsieur le curé ?

— Hélas ! répondis-je avec un soupir, mes remords sont là qui disent : oui.

— Voulez-vous me permettre de vous offrir une cigarette ?

— Mais, j'y pense ! m'écriai-je. J'ai par là, dans les profondeurs de mes poches, quelques vieux cigares qui ne sont point si haïssables. Ils me furent donnés récemment par un confrère qui revenait de Belgique et qui les introduisit en fraude. Vous me feriez grand plaisir

si vous vouliez en accepter un. Ils sont excellents puisqu'ils sont de contrebande : le fisc ne les a pas flétris.

— Très volontiers, fit le pasteur.

Je lui passai l'étui qui contenait les cigares ; il en prit un et me remercia. Moi-même je me servis, et avant de remettre l'étui en poche :

— Le malheur, dis-je, c'est que je n'ai pas d'allumettes.

— Oh ! fit le pasteur, rassurez-vous, monsieur le curé. J'ai des allumettes et je dois ajouter des allumettes de contrebande. A notre dernier voyage en Angleterre, au mois de juin dernier, ma femme est rentrée en France, toute bardée intérieurement de petites boîtes qui contenaient des allumettes.

Nous ne fîmes ni l'un ni l'autre de grands efforts pour retenir nos rires.

— Dans tout Français, dis-je, à quelque religion qu'il appartienne, il y a un contrebandier qui sommeille. Si la douane n'existait pas, il faudrait l'inventer, pour avoir la joie de la frauder.

Nous allumâmes nos cigares belges avec des allumettes anglaises et nous reprîmes notre marche. A tout instant, un nuage de fumée s'échappait de notre bouche et s'élevait dans l'air, devant nous.

Tout en fumant et en devisant, nous étions arrivés au chêne des « Génévriers ». Là, presque simultanément, nous nous arrêtâmes et nous cessâmes de parler, comme pour nous recueillir dans la contemplation du spectacle. C'était une nuit de clarté, de sérénité. Au-dessus de nous, l'éternelle enchanteresse la lune qui s'invite toujours à ces fêtes du silence, trônait avec cette majesté familière, cette grâce un peu lourde que vous lui connaissez. On eut dit une grave et douce souveraine qui vient donner audience à son peuple, le peuple souriant des étoiles. Nous étions sur la cime d'un coteau qui domine Romenay. Une brume opaque planait sur la vallée et couvrait la petite ville. Seul, déchirant le blanc suaire qui enveloppait Romenay, le clocher de mon église montait dans l'infini ; il semblait que, de sa pointe, il allait percer la voûte bleue comme pour réveiller quelque constellation paresseuse endormie dans l'Empyrée. On entendait, dans la vallée, la chanson de la Vireuse qui disait aux étoiles sa joie de courir librement sur les cailloux. J'aime la lune ; malgré toutes les brouettées de littérature que les gens de plume ont déversée sur nous, à cause d'elle, ils ne

sont pas parvenus à me la rendre odieuse. J'aime la lune et tous les paysages qu'elle ennoblit. J'admirais silencieusement, puis, sortant tout à coup de ma contemplation, je m'écriai, désignant Romenay dans la brume :

— Voyez, monsieur le pasteur, nos ouailles dorment derrière ce rideau. Si on ne croirait pas qu'un bienfaisant génie a jeté sur eux ce grand voile blanc pour défendre leur sommeil contre les frôlements d'ailes des oiseaux sinistres qui se lamentent la nuit dans les bois et que nos Romenaisiens redoutent, parce que, à les en croire, ce sont des messagers de mort ! Pauvres Romenaisiens ! Dès l'aube, ils ont travaillé. Ils recommenceront demain, ils recommenceront jusqu'à leur dernier jour. Tous les matins, au chant du coq, ils iront se courber sur le même labeur. Tous les ans, à la même époque, ils traceront le même sillon dans les mêmes champs, jusqu'au jour où la charrue s'échappera de leurs mains. Si nous n'étions pas là pour faire luire sur eux une clarté d'au delà, une aube d'éternité, ne devraient-ils pas envier le sort de ce cheval, de ce bœuf, qu'ils conduisent au labour, de ces bêtes de somme qui, si elles travaillent comme eux, ne vivent du moins que quelques années et s'en vont plus tôt qu'eux dans le repos de la mort? Savez-vous, monsieur le pasteur, que notre mission est belle ! Nous venons au milieu d'eux leur enseigner une conception de la vie qui leur aide à porter le poids des jours — sans cette lumière, la vie, pour eux comme pour nous, ne serait qu'un problème sombre, qu'une farce saugrenue — nous venons pour leur donner une explication de la souffrance et de la mort, ces deux grandes énigmes qui obsèdent toutes les intelligences les plus hautes et les plus infimes. Nous tentons de les arracher à la Matière pour faire resplendir en eux l'Idée que le Maître a donnée au monde, qu'il a livrée à des pêcheurs du lac de Tibériade.

— Ah ! oui, notre mission est belle ! fit le pasteur, qui semblait inquiet, pressé de continuer la route.

Nous reprîmes notre marche.

— Je vous demanderais, monsieur le curé, dit M. Asseler, de nous hâter un peu, si vous le voulez bien. Ma femme pourrait s'impatienter.

— Comment donc ! m'écriai-je. Peut-être, par ma lenteur, suis-je cause d'un grand retard. Vous auriez dû me prévenir, monsieur le

pasteur. En tout cas, vous voudrez bien m'excuser. Je ne suis point habitué à compter avec les si légitimes impatiences d'une épouse.

— Ah ! c'est vrai ! fit en riant M. Asseler. Vous ne connaissez point les exigences de la vie conjugale, mais aussi, ajouta-t il d'une voix où il n'était point malaisé de découvrir une petite nuance de pitié, — vous en ignorez les joies, les consolations... qui sont grandes.

— Ah ! j'en suis totalement privé ! fis-je d'un ton de bonne humeur. Ma vie, sous quelques rapports, — côté du cœur, côté tendresse, — est un peu celle des cénobites Je pourrais m'appliquer cette parole de l'Ecriture : « *Sicut passer solitarius in tecto* ».

— Ah ! oui, s'écria le pasteur de cette même voix qui s'apitoyait, vous êtes bien, selon l'expression biblique, « le passereau solitaire sur un toit ! » Point d'épouse, point d'enfants, point d'amour. Vous n'aimez point, vous n'êtes point aimé. Vous ne savez point quel réconfort nous goûtons à sentir auprès de nous une affection vigilante. Tenez, monsieur le curé, un exemple : quand il vous arrive un de ces mille petits accidents de la vie quotidienne, de glisser sur un parquet trop bien ciré, de vous abattre dans un escalier, à la suite d'un faux pas, que faites-vous ?

— Ma foi, dis-je simplement, je me ramasse et je geins, s'il y a lieu.

— Ah ! moi, reprit M. Asseler avec une certaine candeur, c'est une autre affaire ! Ma femme est là, dans la maison, Je la vois qui accourt, les yeux pleins d'angoisse, je l'entends qui, d'une voix oppressée par l'émotion, me demande : « T'es-tu fait mal, mon ami ? » Voilà des joies que vous ne connaissez pas !

— Des joies ! comme vous y allez !

— Oui, des joies, dit M. Asseler. Monsieur le curé, vous allez, sans doute, rire de ma niaiserie, mais je l'avoue, parfois je souhaiterais qu'il m'arrivât quelque accident bénin, une chute, une blessure, une avarie quelconque, rien que pour juger de l'affliction de ma femme et aussi de son affection, rien que pour être cajolé et dorloté par elle, rien que pour sentir ses mains douces passer maternellement sur l'endroit douloureux.

— Ah ! mais, fis-je, voilà de folles envies qui jamais ne me viennent ! La semaine dernière, j'ai dégringolé trois marches de mon escalier. Prudence, ma vieille servante, qui pétrissait de la pâte dans la cuisine, est accourue les manches retroussées, les mains enfarinées, et s'est écriée : « Rien de cassé, au moins ? » puis voyant que

sont p

paysa

tout

dans

Si o

vou

d

p

A ce moment, la fenêtre qui était éclairée au premier étage de la maison du pasteur s'ouvrit brusquement, une forme blanche apparut dans le silence, une voix dit :

— C'est toi, Raphaël ?

— Oui, ma chérie, répondit M. Asseler.

— Ah ! reprit la voix où perçaient quelques notes aigres, ce que c'est pourtant qu'un homme ! Quand c'est loin de la maison, ça ne pense plus à rien ! Voilà qu'il est minuit ! Est-ce que c'est une heure pour laisser sa femme ! Moi, je m'embête ici comme une croûte de pain derrière une malle !

— J'y vais, j'y vais, fit le pasteur d'une voix qui demandait grâce, puis se tournant vers moi :

— Voici ma femme qui s'impatiente, me dit-il. Vous ne connaissez point ces émotions, monsieur le curé. Vous êtes un vieux célibataire.

— Oui, fis-je en riant, un pauvre passereau, *passer solitarius*.

Nous nous séparâmes après nous être serré la main. Et lançant au vent de la nuit les suprêmes bouffées de mon cigare belge qui rendait le dernier soupir, je me dirigeai vers le presbytère et j'entrai allègrement dans mon nid de passereau solitaire. JULES PRAVIEUX.

L'ENFANT BOER (1)

On l'avait ramassé sur le champ de bataille.
Le flanc gauche troué par une affreuse entaille,
Il gisait, étendu sur le bord d'un fossé,
Ainsi qu'un jeune lis de sang éclaboussé.
Le visage enfoncé dans l'herbe défleurie,
Il appuyait sa bouche au sol de sa patrie.
C'était pitié de voir ce tendre adolescent,
Chérubin au cœur d'ange et sublime innocent,
Endormi pour jamais en baisant cette terre,
Comme un enfant s'endort en embrassant sa mère.
Quand l'ouragan mortel s'était jeté sur lui,
Il avait eu besoin de sentir un appui :
Il tenait, dans sa main horriblement crispée,
La main d'un vieillard mort. Car dans cette épopée
Où, chantant ses élus, la Gloire au front serein
Fait résonner sa voix dans son clairon d'airain, —
Au milieu du fracas des sourdes canonnades,
Ensemble, comme au temps des douces promenades,
Grand-père et petit-fils, unis par le Destin,
Descendent dans la tombe en se tenant la main...

(1) Cette pièce est détachée du recueil de notre collaborateur qui vient de paraître, et dont nous parlons plus loin.

[illegible]

Et, dans les vapeurs d'eau qu'un point de jour éclaire,
Sphynx étrange émergeant des âges disparus,
La Cathédrale dort sur ses piliers de pierre.

Ed. Porée.

LA CATHÉDRALE DE FRANCE

Par Jean BAFFIER

Le maître sculpteur Jean Baffier, qui se sert de la plume comme de l'ébauchoir, avec la même maîtrise, vient de publier, sous le titre : « la Cathédrale de France (1) », une étude à la glorification de ces splendides documents façonnés de notre art national.

Après avoir envisagé la cathédrale au point de vue purement artistique, comme une émanation directe de la terre de France, il entre dans le domaine de la philosophie combative pour des idées qui lui sont chères et qui touchent de près aux graves questions qui agitent si profondément notre époque.

Quatre points sont étudiés par l'artiste : 1° Les destructeurs de la cathédrale ; 2° ses détracteurs ; 3° pourquoi on a voulu la détruire ; 4° pourquoi on l'a calomniée.

Nous ne pouvons le suivre dans ses développements qui embrassent, dans une large vue d'ensemble, toute l'histoire religieuse de la France, mais nous en citerons quelques passages principaux, qui fixeront nos lecteurs sur les idées défendues par l'auteur, idées qui puisent leur force dans la tradition de race de celle qu'il appelle « l'admirable terre de Gaule ».

« C'est bien la tradition celtique, dit-il, qui renaît au ve siècle de notre ère avec la venue des Francs-Saliens, qui n'étaient, comme nous l'avons prouvé précédemment, que des Gaulois émigrés pour s'affranchir du joug romain, mais on sent quelque chose d'amoindri dans la grande loi primitive qui a pourtant pu faire cette cristallisation sociale devenue la France des provinces confédérées, des communes franches et des corporations autonomes. Nous avons également démontré que les Gaulois, restés à croupir sous le droit romain, quittèrent cet ordre de choses dissolvant pour vivre sous la loi salique reconstituante, parce qu'elle était en accord avec le principe vital et naturel du pays. Le droit romain, comme le dit très bien Montesquieu, « *fut seulement retenu par le clergé romain qui n'avait pas*, paraît-il, *intérêt à changer* ».

En face du clergé cosmopolite et administratif romano-byzantin,

(1) Chez l'auteur, rue Lebouis, 6, et aux ateliers de la revue *la Veillée*, rue Perceval, 10, à Paris.

[illegible] période [illegible] pression [illegible] hommes [illegible] tion de [illegible]

[illegible] évêques gallicans [illegible] contre l'ultramontanisme et [illegible] lui opposait [illegible] connu et respecté [illegible] cette époque [illegible] églises et les [illegible] une structure [illegible] avec elle même [illegible] de détail pro[illegible] abandonnée [illegible] pas que si les [illegible] architecture [illegible] la synthèse [illegible]

[illegible] sur des docu[illegible] des archi[illegible] et commu[illegible] de bois, [illegible] son d'appa[illegible] architecture [illegible] magnificence [illegible] siècles ».

[illegible] Renaissance, [illegible] de l'esprit [illegible] du bassin de [illegible] pléiniennes et [illegible] grand corps social [illegible] régler, le droit [illegible] reposait la famille [illegible] l'Eglise de

Gaule, la royauté de saint Louis, — la *grande Suzeraine*, comme la dénomme Michelet, — le droit français enfin, n'a plus qu'un tout petit article dans cette fameuse ordonnance de 1413, écrite par les pédagogues de l'Université de Paris ».

La Renaissance, c'est le triomphe de ces évêques latins, dont les ancêtres, au IVe siècle, avaient tenté, pour la première fois, au concile de Sardique, d'asseoir la suprématie du siège de Rome (1). Ce but est atteint au concile de Constance, qui proclame la centralisation de l'Eglise, supprime l'autonomie des églises nationales et interdit l'élection des évêques.

« Nos lecteurs remarqueront, dit Baffier, que l'Université de Paris, après le fameux concile de Constance, avait approuvé l'absolutisme papal. Elle se réjouit ouvertement de l'interdiction des élections locales qui *donnaient des évêques illettrés, des fils de paysans, des roturiers grossiers et frustres*, nous apprend Michelet. C'étaient pourtant ces illettrés, ces grossiers et frustes paysans, ces va-nu-pieds, comme l'abbé Suger et Maurice de Sully, *sortis des classes méprisées*, ainsi que le constate Dulaure, qui ont, de concert avec les corporations, édifié nos splendides cathédrales ».

Nous terminerons par ce dernier passage qui résume en quelque sorte toute l'étude : « En même temps que la centralisation de l'Eglise chrétienne proclame l'absolutisme papal, nous apercevons distinctement, dans l'ordonnance cabochienne de 1413, la centralisation judiciaire, financière et administrative, qui devait nous conduire à l'absolutisme royal de François Ier, à l'autocratie du potentat oriental que fut Louis XIV, en attendant qu'elle nous amenât à la ploutocratie actuelle ».

Par les citations qui précèdent, nos lecteurs ont pu apprécier combien, chez Baffier, la phrase a de puissance. Elle possède la même valeur d'expression que sa sculpture, et rend la pensée par des traits fermes et vivants, qui laissent dans les esprits une impression profonde et durable.

EDOUARD ACHARD.

(1) LECONTE DE LISLE : *Histoire du Christianisme.*

DOULEUR

Voir souffrir était mon supplice.
J. TELLIER.

Dans le soir d'hiver blanc sous le linceul de neige
Où les fantômes noirs des âmes de douleur
S'effacent dans la nuit en livide cortège,
Toute l'angoisse humaine a sombré dans mon cœur.

J'entends là-bas des voix qui pleurent dans les plaines,
Voix funèbres des cœurs las d'avoir trop souffert,
Plaintes, sanglots, appels, supplications vaines
Qui s'éteignent dans le silence et le désert.

... Oh ! les cris d'orphelins aux fébriles détresses !
Oh ! les sombres soupirs étouffés dans les pleurs
Des petits qui n'ont pas d'amour ni de caresses
Et dont l'âme en éveil tremble d'étranges peurs !

Oh ! la plainte de ceux traînant leur lourde vie
Aux chemins d'ombre où l'âme a saigné par lambeau,
Et dont les jours morts sont des heures d'agonie,
Crépuscules d'abîme aux reflets de tombeau !

Oh ! l'immense sanglot de l'immense misère,
Sanglots d'êtres humains au regard inhumain,
Egarant au hasard leur marche solitaire,
Pâles, hâves, tremblants de froid, pleurant de faim !

Oh ! le râle de ceux dont tout le corps succombe,
Accablant de torpeur leur âme de martyr !
Oh ! le gémissement, sourd écho de la tombe,
Des mourants dont la mort est trop lente à venir !

... Au loin la neige tombe, expire en larmes lentes,
Lentes... Et le vent froid se lamente tout bas,
Et c'est la voix encor des âmes défaillantes
Qui s'élève... le vent est triste comme un glas.

Solitude !... il fait froid !... mon âme tremble et souffre
Comme l'âme du Christ au jardin ténébreux,
Et le cri des douleurs qui retombent au gouffre
Monte, monte, se brise en sanglots sous les cieux.

... Mais lorsque sonnera d'en-haut la dernière heure,
Une lueur enfin va dorer le ciel noir ;
Le songe d'au delà berce l'âme qui pleure,
Et la mort, dans la vie, est le suprême espoir.

... Voici que les yeux pleins de larmes vont se clore,
Et que, dans le repos du mystère béni,
Le soir d'ombre s'endort en rêve d'infini
Dans la nuit d'agonie où va jaillir l'aurore...

FERNAND RICHARD.

UN ÉPISODE DE LA FRONDE EN NIVERNAIS

(JUILLET 1652)

Les historiens qui ont parlé de la Fronde en Nivernais ne semblent point avoir précisé l'époque du passage des troupes aux environs de Nevers.

Une simple pièce de procédure, rencontrée dans le dépouillement des archives du château des Bordes, me permet de le faire. C'est une contestation, survenue en 1653 entre Louise d'Ancienville, comtesse des Bordes, et les frères Simoneau, chargés de l'entretien de ses vignes de Boulorge (commune de Varennes-les-Nevers).

Les vignerons prétendent que s'ils n'ont pu faire leur travail, cela tient « à ce que les gens de guerre, tant du régiment de Thurennes que de Son Altesse (1), de cavallerie et d'infanterie, quy ont logé dans leur paroisse et aux environs, ont contraint eulx et les autres habitans des paroisses circonvoisines dhabandonner leurs domicilles pour sauver leurs vies et le peu de bien qu'ils auroient peu transporter ».

Les mêmes ouvriers ajoutent « que les trois quarts des vignes des paroisses circonvoisines ne seront faittes au moyen des logemens des gens de guerre », alléguant d'ailleurs « qu'en raison de la grande mortalité survenue en 1652, ilz n'ont peu trouver aulcungs ouvriers pour travailler avec eux dans lesdittes vignes ».

La dame des Bordes, dans une requête adressée au bailli de Parzy (2) et Varennes, expose « que ce régiment n'a pris son logement en la paroisse de Pougues que sur la fin de juillet » et que les vignerons ont eu le temps de façonner ses vignes. Elle conclut donc que l'excuse des gens de guerre n'est pas recevable, puisque les travaux auraient pu être commencés avant leur arrivée et achevés après leur départ.

GASTON GAUTHIER.

(1) Il s'agit évidemment du prince de Condé (chef de l'armée des Frondeurs), qui combattait contre Turenne, placé à la tête des troupes royales.

(2) Parzy, paroisse de Garchizy, était alors un fief de l'évêché de Nevers.

LE GRAPHOPHONE

La mode est, cette année, d'avoir chez soi un graphophone, disons plutôt un phonographe, pour conserver à l'instrument son nom primitif. — On pourrait bien dire, un jour, à travers les rues de Paris : « Qui n'a pas son graphophone ? » comme on dit, comme on a dit de tout temps, sans doute : « Qui n'a pas son petit cochon ? »

Pauvres petits cochons ! Ils sont en sucre, en pain d'épice, en carton, en argent, en or : qu'importe ! ils portent, ils doivent porter bonheur.

Je ne sais pas si le phonographe portera jamais bonheur, mais ce que certainement je sais, c'est qu'il est un instrument des plus intéressants, des plus attrayants, des plus .. arrêtons-nous et disons que c'est un appareil justement en vogue.

Ainsi, moi qui possède un phonographe, je lis en musique, j'écris en musique, je dîne en musique, je me promène en musique, parce que j'ai si bien la musique dans la tête que je chante ce que le phonographe m'a appris, comme le phonographe chante ce que je lui apprends.

Et le phonographe-réclame ! Nous le trouvons à la porte des magasins, où il attire la foule qui, sans bourse délier, entend nos grands artistes : Paulus, Polin, Ouvrard, etc... puis nos meilleurs opéras et, pour la jeunesse aux pieds lestes, il a toutes les danses du jour, voire même la pavane et le menuet. Que diraient nos ancêtres s'ils sortaient subitement de leurs demeures souterraines ? Ne seraient-ils pas justement effrayés de ces inventions nouvelles ?

Je me rappelle que mon grand-père me parlait d'une très vieille tante qu'il avait perdue étant tout jeune et qui disait sans cesse : « Vous verrez, vous verrez, mes petits amis, il y aura plus tard de bien grandes choses : des voitures sans chevaux et toutes sortes de merveilles ». Nous sommes arrivés à ce plus tard dont parlait mon arrière-grand'tante.

Les automobiles ont remplacé les cabriolets, le téléphone a mis le monde entier en communication intime et le phonographe, quand

nous ne serons plus, redira à nos petits-enfants ce que nous aurons pensé pour eux. Et voici ce que le mien chantera peut-être :

A mon fils.

L'ENFANT

Il dort, sa bouche rose entr'ouverte au sourire
Est un charme divin qui captive le cœur,
Quand luit son doux regard tour à tour on l'admire,
On le loue à l'envi, tous le fêtent en chœur.

On sait qu'il vient d'en haut, du céleste parterre
Embaumé de l'encens épandu dans les cieux,
Blanche petite fleur éclose pour la terre,
Messager du bonheur qui rayonne en ses yeux.

Quand il nous tend les bras, ne semble-t-il pas dire :
« Je suis le pur rayon du soleil de l'amour ;
Ma main, comme l'éclair de l'horizon, déchire
Le triste voile noir qui nous prive du jour.

» J'apporte l'espérance et la paix et la joie,
Je promets un printemps éternellement beau.
Le fil de votre vie est par moi fait de soie
Et mon doux bégaiement est comme un chant d'oiseau. »

Oui, l'enfant est vraiment l'ange de la famille,
Avec lui le bonheur au foyer vient s'asseoir.
Du paradis terrestre, il vous ouvre la grille :
Il fait le jour riant et moins sombre le soir.

MARIE CHAUVET.

POÉSIE DE JEUNESSE

A monsieur Achille Millien.

Quand on a bien souffert, que notre âme est de feu !
Que nous n'espérons plus .. on est plus près de Dieu !...
La souffrance nourrit les cœurs forts... La Prière
Allège la douleur... nous grandit... on espère
Revivre, après la mort, dans un monde meilleur,
Réaliser enfin le Rêve du Bonheur...

VICTOR MOUSSY.

LE PARNASSE MODERNE

POETES HOLLANDAIS (*Suite*)

Willem Jacobs Hofdijk.

(1816-1888).

LA FIANCÉE DE SONNEVELT

L'if encadrait la porte et les arcs ; à foison
Les rubans paraient la verdure;
L'étendard tout brodé flottait sur la maison,
Avec ses franges en bordure.

Les serviteurs jouaient et s'ébattaient entr'eux
Sur le sable, en belle liesse.
Dans la salle d'honneur aux ornements pompeux,
S'égayait l'altière noblesse.

En grand nombre assemblés, les seigneurs d'alentour,
Costumés d'hermine et de soie,
Des noces au château célébraient l'heureux jour
Et festoyaient, le cœur en joie.

Des roses blanches dans ses cheveux d'un ton clair,
Des roses rouges sur sa joue,
Se tient la fiancée assise, — cœur si fier,
Rare beauté que chacun loue.

Des perles s'enchaînant à travers les cheveux,
Des yeux d'où jaillit l'étincelle,
Le noble fiancé, hautain et fastueux,
Galo Groot, est assis près d'elle.

Comme, au jardin fleuri, la rosée au matin
Rafraîchit la tige riante,
S'épandait, abondant et généreux, le vin
Sur les fleurs de gaîté bruyante.

Fifre et harpe sonnaient Les ménestrels en chœur
Célébraient la gloire passée,
Ta gloire. ô fiancé, tes exploits, ton honneur ;
Ta beauté, noble fiancée !

Dans les jeux et les chants, dans le bruit incertain
Dont tremblait la maison entière,
Alors le fiancé saisit la blanche main,
La main de la riche héritière.

Elle-même, il la prit, l'entoura de ses bras,
Aux accents du chœur qui délire,
A son oreille il dit un mot, un mot tout bas,
Avec un rire, étrange rire.

Mais mit-elle le pied sur un crapaud? Soudain
Bondissant vers lui, dans la salle
Brusquement elle jette et l'anneau de sa main
Et sa couronne nuptiale.

Et tandis que ses yeux dardent des traits de feu,
La pâleur envahit sa joue ;
Sa bouche se contracte et blémit peu à peu ;
Un frémissement la secoue.

Son regard, tout chargé de haine et de dégoût,
Sur Galo se fixe en outrage,
Et voici que sa main se lève, et tout à coup
Va frapper l'homme en plein visage.

« Parents, indiquez-moi le couvent où j'irai ;
Prenez mes biens, je vous les donne...
Jamais avec ce rustre, ah ! je ne partirai !
Que Dieu le nie et l'abandonne ! »

Tel est un sanglier blessé, d'un geste prompt
Lui, tire son couteau : « J'en jure!
Pour m'avoir osé faire un si cruel affront,
Ton jeune sang paiera l'injure ! »

Mais voici que déjà les parents sont venus
A côté d'elle prendre place.
Ivres de passion, avec les sabres nus,
Les deux partis sont face à face.

Tumulte, hurlements, cris de rage !.. ont cessé
Les chants de fête nuptiale.
Armoires, tables, bancs, tout gît là, renversé,
Pêle-mêle à travers la salle.

En jurant des deux parts, chacun avec fureur
Se précipite, bondit, roule ;
Plus rouge que le vin, dans un fracas d'horreur,
Le noble sang jaillit et coule.

Sonnevelt eut bientôt jeté Gale, écharpé
Par son sabre, hors de la salle ;
Vint son frère Maurice, en vengeur ; mais frappé
De même, il tomba sur la dalle.

Ainsi le vieux manoir, en ce jour décevant,
Vit la fête expirer en drame :
La fiancée alla s'enfermer au couvent
Et le fiancé rendit l'âme.

Le mot qu'il prononça, mot fatal, mot d'horreur,
Nul n'en sut le secret intime ;
Seule, elle put l'ouïr, il resta dans son cœur,
Noyé comme dans un abîme.

Staring.

DÉSIR

Pourquoi donc tardes-tu, toi qui devant mes yeux
Planes dans mon désert, ange à forme indécise !
Pourquoi donc tardes-tu, toi qui me fus promise
Par un pressentiment doux et mystérieux ?

Abusé, poursuivant la chimère traîtresse,
J'étends les bras vers ton image : elle me fuit,
Recule devant moi, bientôt s'évanouit,
Et je demeure seul en proie à ma tristesse.

Pourquoi tarder ? veux-tu qu'un vain et fou désir,
Comme un feu lent et sûr, consume ma jeunesse ?
Ah ! sonnera-t-elle enfin, cette heure de liesse,
Où je pourrai vraiment t'atteindre et te saisir ?

A toi mon cœur ! avant que de son mal suprême
L'excès ne l'ait brûlé, guéris, guéris mon cœur !
Et je boirai par toi l ivresse en la liqueur
Du terrestre calice offert par ta main même !

Nicolaas Beets.

JOURNÉE DE MAI

Suivant le clair soleil, le souffle de la brise
Passe à l'Est. au Sud est fixé.
Bonnes gens, laboureurs, ce temps vous favorise ;
Votre désir est exaucé.
La feuille frêle sort du fin bourgeon qui s'ouvre,
Déjà verdit le champ ; la semence le couvre,
Et le gel de la nuit ne la gênera pas;
Salut, beaux jours, adieu, frimas !

Si longtemps s'exhalaient nos soupirs et nos plaintes !
A l'oubli déjà nous criions !
Le vent qui s'attiédit vient dissiper nos craintes...
Pensers qu'aujourd'hui nous nions,
Combien de fois, chez nous, plus d'un s'est pris à dire
« Triste froid, mauvais temps! » au lieu de le maudire,
N'aurait-il pas été juste de le louer,
Si Dieu voulait nous l'allouer ?

Et nous restons confus, et notre honte est vive :
Comment nous excuserons-nous ?
En ce jour d'allégresse où le printemps arrive,
Le sol verdoie et l'air est doux.
Seigneur, jette d'en haut un regard favorable !
Nous ne trouverons plus notre sort misérable,
Et la reconnais-ance emplira notre cœur :
Daigne nous pardonner Seigneur !

LA CHANSON DE LA ZAAN

L'Y est large, la Zaan aussi :
Qui veut naviguer par ici ?
Les filles, semaine et dimanche,
Ont encor le costume ancien ;
Leurs yeux sont bleus, et leur peau blanche ;
Je les aime, les aime bien !

L'Y est large, la Zaan aussi :
Qui veut naviguer par ici ?
On y trouve des ribambelles
De moulins, des meuniers cossus ;
Mais qui voit leurs filles si belles
Aux gros moulins ne pense plus !

L'Y est large, la Zaan aussi :
Qui veut se promener ici ?
Y mangea des beignets Czar Pierre,
Sous son costume d'ouvrier ;
Le regret de sa vie entière,
C'est qu'il eût dû s'y marier !

Jan Pieter Heije.

(1809-1876).

SOLEIL DU SOIR

Le soleil du soir baigne en sa clarté dorée
Le sommet vert de la forêt ;
Par ses feux, des sapins la tige est effleurée
Et l'oblique rayon incandescent paraît
Sur le fond des troncs bruns une pourpre fluide.
Il glisse doucement, mobile et radieux,
Vers les mousses du sol il descend, comme avide
De s'étendre et dormir sur ce tapis soyeux.

« Dors en paix, cher soleil, lumière, notre vie ! »
Ainsi chante l'oiseau des bois,
Ainsi murmurent l'arbre et la feuille ravie.
Vous, hommes, qui savez et sentez à la fois
L'œuvre de ce soleil dont le flot pur ruisselle,
Vous tairez-vous, indifférents ?... A votre tour,
A ces grâces de la nature universelle,
En ce calme du soir, mêlez vos chants d'amour.

*Traduction d'*Achille Millien.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Paul Duvivier : *Assassins.* — *Le poète.* — Paris, L. Vannier, éditeur, quai Saint-Michel, 19. — In-18, 2 fr.

De ce volume qui vient de paraître, notre collaborateur M. Paul Duvivier a détaché, pour notre Revue, la belle page que nos lecteurs ont pu apprécier : *L'Enfant boër.* Toutes les pièces du recueil débordent de l'indignation éveillée dans le cœur de l'auteur par l'atroce guerre sud-africaine. Il sonne le *tocsin*,

Puisque règne aujourd'hui le vampire Angleterre,
Puisque sa griffe immonde étreint toute la terre,
Puisque sa gueule horrible a sur les nations
Mis sa ventouse et pompe, avec les millions,
La Justice, le Droit, la Liberté, la Vie,
Et toujours dévorant, n'est jamais assouvie ;
Puisque, du sud au nord, du levant au couchant,
Le monstre fait son œuvre et se gorge de sang ;
Puisque, de ses suçoirs infects, il boit la Chine ;
Qu'accroupi sur l'Egypte, il lui ronge l'échine ;
Que, vautré sur l'Irlande, il en fait son engrais ;
Puisque, rivé sur l'Inde, il la vide à longs traits ;
Puisqu'il imprime enfin sa puante morsure
Au Transvaal, qui meurt sous cette bête impure...

L'indignation, tantôt cinglante, tantôt ironique, ne manque jamais le but Ajoutons que le fer de flèche est toujours ciselé avec art. — Le recueil se termine par un petit drame en dix scènes, dont l'action se passe en Italie au XVIe siècle, d'une inspiration très haute et d'une forme très pure.

Correspondance intime du général Jean Hardy, de 1797 à 1802, recueillie par son petit-fils, le général Hardy de Périni. — Paris, Plon-Nourrit et Cie, rue Garancière, 8. — Un volume in-16, 3 fr 50.

« Parmi les préjugés qui s'attachent à l'Histoire, il n'y en a pas de plus répandu que cet axiome : la Révolution française a improvisé ses soldats et ses généraux. — C'est la légende, cela plaît ainsi à notre orgueil national... ». C'est ainsi que debute *l'avant-propos* de l'ouvrage que nous annonçons et qui ajoute une page importante à l'histoire militaire de la Révolution et du Consulat. Jean Hardy fut un des généraux les plus remarquables des années victorieuses de la première République. La Révolution le trouva fourrier à Royal-Monsieur. Il gagna à Valmy ses épaulettes de

chef de bataillon. Il se signala partout : à Sambre-et-Meuse, en Allemagne, au Rhin. Il fut pris par les Anglais dans l'expédition d'Irlande et il alla mourir à Saint-Domingue, à quarante ans. Il faut savoir gré à son petit-fils, le général Hardy de Périni, connu si avantageusement par ses *Batailles d'autrefois*, d'avoir publié cette correspondance intime toute remplie de détails du plus grand intérêt. En la parcourant, on revit ces jours d'épopée et on en garde une impression bien plus exacte qu'après la lecture de beaucoup de récits à plus hautes prétentions.

Gaston Poitevin : *Chemin divin*, poésies. — Paris, édition de la *Revue des Poètes*, rue Monsieur, 13. — In-16, 2 fr. 50.

Voici un recueil tout plein de charmants vers, d'une inspiration tendre, douce, sincère et non dénuée d'ailes. Nous l'avons lu avec grand intérêt et grand plaisir. Au hasard nous ouvrons le volume à la page de *Cendrillon*, et nous mettons cette petite pièce sous les yeux de nos lecteurs :

Dans ses habits troués, près de l'âtre sans flamme,
La pauvre Cendrillon veille seule au logis,
Sans essuyer ses yeux par les larmes rougis,
Sans pouvoir surmonter la douleur de son âme.

Les grillons familiers taisent leur chant tremblant,
Le silence profond fait l'ombre plus épaisse,
Cendrillon cependant du fond de sa tristesse,
Espère encore et voit le bal étincelant.

Ainsi l'Humanité, qui trouve sur sa route
Tant de jours assombris de tristesse et de doute,
Ne se lasse jamais de son rêve ingénu.

Mais elle attend, le front courbé sous la souffrance,
La Fée au doux regard, le Génie inconnu
Dont la robe aux plis d'or renferme l'espérance !

NOTES ET ÉCHOS

∴ Nos compatriotes : sont promus colonels : du 16e chasseurs, M. du Pré de Saint-Maur ; du 28e dragons, M. Lavaivre. — M Chavance, adjoint principal à la direction des Constructions navales à Guérigny, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

∴ Nous applaudissons au succès des conférences organisées par la Société d'Enseignement populaire de Nevers. MM les professeurs Lavault et Soudais, ont parlé l'un de *Rudgard Kipling, poète et romancier de l'Angleterre impérialiste* ; l'autre, de l'*Alcool et l'alcoolisme*. M. le député Massé a choisi pour thème : *La vie de Michelet*.

∴ 9 mars. — Décès à Auxerre de M. Charles Martin de Chanteloup, ancien député et président du conseil général de la Nièvre. Inhumation à Guipy, le 12 mars.

Avec le chapitre intitulé : *Un jour de paye*, nous reprendrons au prochain numéro la suite de l'intéressante étude de M. L.-M. Poussereau, sur *les Houillères de La Machine.*

Pour l'intelligence du dessin ci-contre, se reporter à la page 143 de notre livraison de février.

L. D.

Le Directeur-Gérant,

ACHILLE MILLIEN

Nevers, Imp. G. Vallière

AUX MANŒUVRES

Le lieutenant Maurice d'Arthel a la prétention d'être le maître dans son ménage, aussi, malgré les instances de sa femme, vient-il de faire acte d'autorité en lui défendant de le suivre aux manœuvres d'automne. Oh ! ce n'est-pas, croyez-le bien, qu'il n'eût été heureux de trouver à une halte quelconque, le frais visage et le radieux sourire de sa jolie Denyse. Certes, le charme de sa femme, sa grâce parfaite, tout l'ensemble de son être fin et délicat, sont de ces avantages qu'un mari aime à mettre en lumière, et, pas plus qu'un autre, il n'eût été insensible à ce petit sentiment de vanité, concordant trop bien, du reste, avec un autre sentiment d'ordre plus intime, si ses camarades, trouvant, comme le renard de la fable, « les raisins trop verts », ne s'étaient permis de souligner de certains sourires moqueurs les allures amoureuses du jeune ménage, ce qui piquait au vif l'amour-propre du lieutenant. Puis, il y avait le colonel, vieux garçon endurci, qui déclarait le mariage incompatible avec le métier militaire, et qui, l'année précédente, avait, dans une diatribe furieuse, tonné contre les officiers de son régiment qui n'avaient pas eu l'énergie nécessaire pour empêcher leurs femmes de suivre les manœuvres « Il ne manque plus, avait-il ajouté, que d'y voir, l'année prochaine, les enfants et leurs nourrices. »

Aussi, malgré les supplications de Denyse, Maurice avait tranché net la question par un « non » formel. « D'ailleurs, lui avait-il dit en

[illegible] plaisir [illegible] et la [illegible] maris [illegible] qui [illegible]

[illegible] soleil de [illegible] sincères [illegible] une [illegible] mal à la disposition [illegible] qui lui amoindrit [illegible]

[illegible] Denyse, [illegible] l'Arbel.

[illegible] se sa [illegible] équipée, surtout [illegible] Bébé et sa nourrice ; mais un

baiser lui ferma la bouche. Lequel d'entre vous, Messieurs, n'eût alors accordé complète absolution ?

Si les officiers supérieurs apprécient un dîner délicat et bien servi, beaucoup d'entre eux ne sont pas insensibles aux charmes des jolies femmes ; aussi, ce soir-là, en quittant la table, s'empressèrent-ils, après une courte station au fumoir, d'aller rejoindre, dans le grand salon, toute la partie féminine des invités que les châtelains de Saint-M... avaient chez eux pour la saison des chasses.

Le lieutenant d'Arthel, envoyé en députation par ces demoiselles, avait amené quelques jeunes camarades qui, malgré la fatigue des manœuvres, ne reculaient pas devant un tour de valse, et peut-être aussi devant ce flirt si charmant, sans lequel le mot plaisir perd toute signification pour la plupart des jeunes filles d'aujourd'hui.

La gaieté était à son comble, le champagne moussait dans les coupes, la jeunesse dansait et babillait, tandis que les gens dits sérieux, se livraient aux émotions de l'écarté et du baccara.

Denyse venait de valser avec son mari, lorsque la maîtresse de la maison l'aborda en riant :

— Sais-tu, lui dit-elle, quelque chose d'amusant ? Monseigneur qu'on n'attendait que demain est arrivé ce soir, surprenant à table M. le Curé et le colonel. Tu vois d'ici l'embarras du bon prêtre ! Heureusement que le colonel, avec une bonne grâce parfaite, a rendu sa chambre à Monseigneur, et est venu ici prendre possession de celle qui lui était destinée. La sachant encore libre, il a prié les domestiques de ne prévenir personne afin de nous éviter tout dérangement.

Denyse poussa un cri :

— Ah ! mon Dieu ! Et moi qui ai fait porter dans cette chambre éloignée, qui devait rester inoccupée, le berceau de Bébé pour que le bruit ne l'empêche pas de dormir ! Quelle surprise pour le colonel ! Je me demande comment Nounou s'en est tirée.

A l'exclamation de sa femme, Maurice s'était rapproché, et tandis que la maîtresse de maison retournait vers ses hôtes, tous les deux partaient à la recherche de Bébé. Je crois qu'en son for intérieur, le lieutenant n'était pas satisfait de la situation.

Ils explorèrent toutes les chambres, appelèrent Nounou sur tous les tons ; mais nulle trace de celle-ci ni de l'enfant. Denyse était toute pâle, et son mari fort énervé.

matière de consolation, tu as Bébé pour te distrai
sont vite passés ».

Fier de s'être ainsi montré, pour la première foi
deux ans de mariage, le lieutenant, comme tout ho
surmonter une grosse difficulté, éprouvait le beso
victoire ; aussi, pendant les premières journées de m
causant familièrement avec ses camarades :

— Je n'ai pas voulu que ma femme me suive,
contraire à la dignité militaire ; d'ailleurs, je n'ai p
discuter, elle s'incline toujours devant ma volonté.

On entendait parfois un gros soupir répondre à ce
Soupir d'un mari malheureux, qui, lui aussi, eût bie
s'inclinât devant sa volonté ! Utopie rêvée par tous ces

Mais, je vous laisse à penser quels sourires moqueu
lèvres de ces derniers, et quel nuage de contrariété su
lieutenant, quand, en entrant par une belle journée de s
le petit village de Saint-M..., tout le régiment put c
milieu des pampres de la vigne vierge qui enguirlandai
du château, la jolie tête blonde de Mme d'Arthel.

Maurice fut en proie à deux sentiments bien complexe
réel qu'il ne pouvait s'empêcher d'éprouver en voyant sa
crainte des ennuis que sa venue allait lui attirer : revanc
dont l'autorité dans le ménage était aussi lettre morte ;
des jeunes gens qui, n'étant pas encore en puissance de f
donnent à cœur joie de se moquer des autres, en attendant
rende la pareille ; mais, surtout, critique acerbe du gran
allait tomber drue sur lui !

Sur ce point du moins, il fut bientôt rassuré ; le colonel
s'installer au château qui devait recevoir tous les officiers
et s'apprêtait à les fêter joyeusement, pour demander au
hospitalité plus tranquille. Très flatté, le bon prêtre mit à
sition du chef de corps la chambre de Monseigneur, qu'on
justement le lendemain pour la confirmation.

Le propriétaire du château, marié à une amie de pension de
avait demandé un billet de logement pour le lieutenant d'Arth

Pour la forme, Maurice gronda sa femme de sa folle équipée,
lorsqu'elle lui confessa avoir amené Bébé et sa nourrice ;

ous pas de mon avis,

ardait le silence, le

complète, même
naine prochaine,
r. Je crois qu'il
grâce une per-
En revanche, à
mps en temps,
durci qu'il soit,
le découvrir !
grands yeux
e sévère, lui

anchement,
ma guise !
capitulé et
oire !

AM.

ne chose d'amusant
st arrivé ce soir,
s d'ici l'embarras
ne bonne grâce
si venu ici prendre
encore libre, il a
fin de nous éviter

m'a fait porter dans
le berceau de
! Quelle surprise
n s'en est tirée.
Maurice s'était rapp
tournait vers ses hôtes.
Je crois qu'en son
e la situation.
chambres, appelèrent
ni de l'enfant.
nerve.

LES HOUILLERES DE LA MACHINE

PRÈS DECIZE (NIÈVRE) (*Suite*).

II. — UN JOUR DE PAYE A LA MACHINE

La paye du personnel des mines se fait le second dimanche de chaque mois, dans les ateliers de scierie et de charpenterie, voisins des bureaux (1).

Dès cinq heures du matin, les maîtres mineurs retirent du bureau de la caisse, avec la feuille de paye et les bulletins individuels de leurs ouvriers (2), les sacs qui renferment le montant des salaires afférents à leurs puits.

Ces sacs sont transportés aux ateliers, et, tandis que maîtres mineurs et chefs de poste en vérifient le contenu, l'employé chargé de la paye des ouvriers de l'extérieur en fait autant, avec l'aide de quelques chefs de service.

Puis sur de longues tables s'alignent, dans l'ordre alphabétique, des centaines de petits bulletins mentionnant : le nombre de journées de chaque ouvrier, le salaire dû et, — quand il y a lieu, — les retenues pour loyers, avances, outils, etc., ainsi que le reste à payer.

Bientôt tous ces bulletins sont couverts d'or et d'argent. A sept heures et demie, on sonne la paye et le concierge ouvre les grilles de la cour. Alors les ouvriers, qui attendaient depuis quelques minutes, entrent en foule, pêle-mêle, avec les trieuses dont les corsages clairs et les chapeaux fleuris tranchent pittoresquement sur les paletots noirs des mineurs et les blouses bleues des charretiers et des manœuvres.

On voit ainsi défiler, pendant plus d'un quart d'heure, tout le personnel des mines (3), qui pénètre ensuite, par les portes grandes ouvertes, dans les vastes ateliers.

(1) Depuis bientôt deux ans, une seconde paye, dite de quinzaine, a lieu un jour de semaine, à une date fixée d'avance. Elle se fait sur les puits pour les mineurs et à la caisse pour les ouvriers de l'extérieur.

(2) Les bulletins des travaux collectifs à l'entreprise sont remis aux ouvriers la veille de la paye.

(3) A l'exception de celui des bureaux, qui est payé, par le chef comptable, à la fin de chaque mois.

La paye commence aussitôt. Les maîtres mineurs et les chefs de poste, dont la voix doit dominer le bruit de la foule, appellent distinctement les ouvriers de leurs puits, tandis que les employés de l'extérieur appellent et paient les ouvriers des ateliers, les charretiers, les manœuvres et les trieuses du Pré-Charpin.

Chaque personne qui répond à l'appel de son nom se présente devant le payeur : celui-ci compte devant elle la somme inscrite au bulletin et lui remet l'un et l'autre.

Les bulletins des ouvriers absents sont mis de côté, et si, avant la fin de la paye, les retardataires ne viennent point, on dépose leur argent à la caisse, où ils peuvent le toucher les jours suivants.

Pendant la distribution des salaires, d'autres employés émargent les paiements, sous la surveillance des comptables chargés de dresser les états de paye. Ce système commode et rapide, évite toute erreur de compte ou même de personne, les chefs de service connaissant bien les ouvriers qu'ils appellent. Aussi, la foule, qui, au début, se pressait devant les tables chargées d'argent, diminue-t-elle assez vite ; bientôt il ne reste plus à solder que les retardataires qui, disons-le, sont généralement les mêmes, et, à huit heures et demie, la paye est terminée.

Toutefois, peu d'ouvriers emportent intégralement chez eux le salaire reçu, car, à peine sortis des ateliers, on les voit former de petits groupes et chercher dans leurs poches.

Ici, ce sont les piqueurs qui versent 0 fr. 50 aux charretiers (1), transportant chaque jour à la forge les pics à réparer ; et rien n'est plus curieux que ces comptables d'une heure installés dans la cour, à l'extrémité d'une planche ou sur une plaque de fer.

Plus loin, les mineurs vont payer leur cotisation à une société de prévoyance établie entre eux et qui alloue 2 fr. par jour aux ouvriers blessés dans la mine.

Puis, chacun sort de la cour, non sans distribuer, à droite et à gauche, des sous aux aveugles et aux infirmes, — du pays ou des communes environnantes, — qui font la haie sur le passage des ouvriers.

(1) Ces charretiers sont ordinairement d'anciens mineurs retraités par la Compagnie.

...rre B..., ancien ...
...ment sa misère. ...

...temps *bis*)

...sont encombr... ...
...s dans des ...
...ns. Certains ...
...eurs étoffes ...
...ent, ils lance... ...
...ls décoiffent ...
...les passants ...

...une petite pause
...s. Réunis par
...le café ou un
...ntreprise du
...continuer le

...s, s'attablent
...après quoi

...au centre

...ne est bordée
...tes, pendant
...ers am-

...devant les mul-
...urs à la

carabine, blanques ou loteries, musées mécaniques, somnambules, balançoires, chevaux de bois, où quelques jeunes filles et de nombreux enfants tournent aux sons d'un orgue de Barbarie.

Les femmes prennent plaisir à stationner sur la place ou à se promener dans la rue ; les hommes préfèrent entrer au café pour boire de la bière en jouant aux cartes ou au billard.

Quant aux jeunes gens, ils se rendent aux bals publics où, — cigarette à la bouche et chapeau en arrière, — ils dansent toute la soirée avec les trieuses qui, fraîches et parées, se livrent avec ardeur à ce plaisir, cher aux Machinois.

Vers sept heures, chacun rentre chez soi pour prendre le repas du soir. Une heure après, environ, la jeunesse est de nouveau réunie au bal, et plus d'une maman, qui a accompagné sa fille, est heureuse de la voir prendre plaisir à un divertissement qui lui rappelle souvent à elle-même d'agréables souvenirs.

De nombreuses familles se rendent à nouveau sur la place du Marché, toute resplendissante, à cette heure, des lumières des forains et des chevaux de bois ; d'autres s'acheminent vers les cafés-concerts, tandis que certains mineurs retournent au café achever la partie commencée avant dîner.

Nulle part, cependant, on ne s'attarde trop, car le lendemain il faudra se lever de bonne heure pour reprendre le travail habituel ; aussi, avant minuit, tout le personnel de la houillère a quitté les amusements de la journée pour aller se reposer.

(A suivre). L.-M. POUSSEREAU.

SUR UN AIR ANCIEN

Aime-moi, la belle,
Et je t'aimerai.
Tu seras fidèle,
Et je le serai.

Le temps est bas, le ciel est gris,
Mais le jour n'a point de tristesse,
Je t'ai vue et tu m'as souri,
Et depuis tout n'est qu'allégresse,
Et dans mon cœur que rien n'oppresse
C'est comme un printemps refleuri.

Je t'attendais depuis longtemps,
C'est toi que rêvait ma jeunesse,
Vers toi s'en vont depuis dix ans
Toute ma joie et ma tristesse,
Toute ma confuse tendresse
Montait vers toi chaque printemps.

Pour toi, je me voulais meilleur,
Je voulais mon âme plus haute,
Souvent j'ai chassé de mon cœur
Le mal qui revient quand on l'ôte,
Et j'ai pleuré sur chaque faute,
Quand je songeais à toi, ma sœur !

Car pas un jour je n'ai douté
Que toi, tu passais sans faiblesse
Devant tout ce qui m'a coûté
Tant de remords, tant de détresse.
Ah ! dans ce cœur trop faible, laisse
Tomber un peu de ta bonté.

Sois mon appui, sois mon soutien, —
C'est mon cœur qui te parle, — écoute,
Puis, réponds ! Montre-lui le bien,
Que ta voix dissipe le doute
Et qu'elle guide sur la route
Ce cœur qui, maintenant, est tien !

Comme l'on voit dans l'âtre noir
Jaillir soudain la flamme claire,
Le jour où tu viendras t'asseoir
Devant mon foyer solitaire,
Je croirai voir une lumière
Chasser les ténèbres du soir.

Une caresse de ta main,
Un regard même, une parole,
Me feront plus doux le chemin ;
Tu seras celle qui console,
Et comme un oiseau qui s'envole,
Fuira devant toi le chagrin.

Pour un baiser sur tes cheveux,
Pour un mot dit de ta voix chère,
Pour un sourire de tes yeux,
Dis-moi, belle, que faut-il faire ?
Je ferai tout, je veux te plaire,
Dis seulement ce que tu veux.

Aime-moi, la belle,
Et je t'aimerai ;
Tu seras fidèle,
Et je le serai.

LUCIEN ABEL.

CRITIQUE SUR LA MODE

« Pour juger d'une société, il suffit
» presque de voir son costume, ce fidèle
» interprète des habitudes du corps, qui
» réflètent toujours celles de l'esprit.

» HENRI MARTIN ».

« Une chose folle et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujetissement aux modes quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience ».

Cette impression d'un écrivain du dix-septième siècle fait présumer quelle portée elle aurait eue dans le nôtre si ce même écrivain y eût vécu.

En effet, si Labruyère, vivant dans un siècle fastueux où le costume ajoutait de la majesté aux personnages, trouvait encore folie de dépendre servilement de la Mode, que n'aurait-il pas dit à l'heure présente où l'élégance du costume est depuis longtemps tronquée des pieds à la tête ?

Au bal, les cavaliers ressemblent à des croque-morts, on dirait d'un enterrement : habit noir coupé vers les hanches, de façon à faire croire que le tailleur a oublié un morceau de drap, pantalon noir faisant l'office de fourreau, ou de sac suivant l'époque, mais en revanche, cravate et gilet d'une blancheur de neige. Noir sur blanc, blanc sur noir, que vous en semble ? Ou plutôt sans attendre votre réponse, voici une comparaison :

Transportez-vous dans une église le jour d'un service funèbre, jetez un coup d'œil sur les deux couleurs dont nous venons de vous parler, et qui composent ce triste apparat, eh bien ? du bal aux funérailles que trouvez-vous de changé ? presque rien ; la perte d'une personne qui vous était chère n'a fait qu'ajouter un crêpe de plus.

Revenons de l'église au sujet. Nous nous imaginons que si un de nos aïeux surgissait tout à coup au milieu de nos fêtes, il en serait stupéfait : « Comment, dirait-il, une telle mode a-t-elle pu s'implanter ? Par quel cataclysme cette nouvelle génération a-t-elle passé ? car ils ne sont plus habillés, ils ne sont que vêtus ».

Nous n'avons pas encore parlé du chapeau « éteignoir de l'élégance », a dit spirituellement Edmond Texier, coiffure aussi lourde,

[illegible]

[illegible] pas, est tellement [illegible] de faire apercevoir [illegible]

[illegible] à n'aimer que ce qui est [illegible] insolite, qui dérange ses règlements, se trouve [illegible] pas à la Reine, ne vous a-t-elle pas dit ? »

« Cela se parle. »

Chez la femme, la *Mode* est une véritable suggestion. Remarquons cependant que la femme, quoique suivant parfois une mode extravagante, n'est pourtant jamais descendue à ce degré d'infériorité, que de prendre pour modèle l'antipode du Beau ; le goût, en général, faisant partie de ses qualités. Chez les femmes, c'est relevé par les couleurs variées, par des détails de toilette, elle est plus ou moins artiste, parce qu'elle cherche à plaire. Enfin la femme est habillée, tandis que l'homme n'est que vêtu. Toutefois, les femmes ne sont pas dégagées des liens qui les enchaînent mystérieusement à la Mode, divinité capricieuse et pourtant si routinière parfois, au point que les plus laides durent le plus longtemps.

Sous le second Empire, la crinoline, que des marchands sans vergogne ont appelée « cage en fer », a voulu suivre la grenouille de la fable, dût cette imitation la faire ressembler à une cloche. Ces extravagances ridicules, furent, parait-il, de tous les temps. Montaigne écrit : « La Mode, pour le Français, est une manie qui lui tourneboule l'entendement, et il n'y a si fin entre nous qui ne se laisse embabouiner par elle, et esblouir tant les yeux internes, que les externes, insensiblement ».

Citons les aperçus judicieux de *India :*

« Quel contraste saisissant entre la toilette des hommes et celle des femmes. Ces vêtements sombres, d'une coupe désagréable, bien faite pour signaler les défauts de la *statuaire* moderne ; ce linge raidi, dont le blanc éclatant donne aux visages une teinte verdâtre, s'ils sont pâles, ou une teinte cramoisie, s'ils sont colorés ; ce tube qui n'a ni commencement ni fin, n'abritant pas du soleil, ne préservant pas du froid ; en un mot, ce costume de pompes funèbres fait le plus piètre effet à côté de la recherche et de l'élégance raffinée du costume féminin. Si quelques hommes, voulant enjoliver l'horrible plastron blanc, y posent des pierres précieuses ou des gourmettes enrichies de gemmes brillantes, on dit en voyant ces hommes : « Ce sont des rastas ». Cette perle du plastron, fût-elle destinée à Cléopâtre, est de mauvais ton, et fait ressortir la pauvreté sinistre du reste du costume On cherche à transformer le costume masculin et l'on veut s'inspirer des modes qui parurent au commencement du dix-neuvième siècle, je n'y vois pas d'inconvénient.

» Peut-être que la culotte claire, le gilet à revers, la chemise à jabot,

l'ample cravate artistement chiffonnée autour du cou, la redingote de couleur harmonieuse, auraient une bonne influence sur l'humeur du sexe, soi-disant fort, et que cette galanterie du bouton, qu'ont appréciée nos grand'mères, ne serait plus à l'état de fossile comme aujourd'hui. Pour moi, qui suis née bonne, je comprends, sans l'approuver, le manque de courtoisie de la gent masculine qui nous coudoie. Comment s'incliner devant une femme, quant on porte un col carcan qui vous fait une tête raide et congestionnée. Comment être aimable, sourire, faire des grâces, alors que le moindre mouvement casse le plastron, et que d'avance on entend la femme, qui de retour au logis, vous dira d'un ton aigre et menaçant : « D'où viens-tu avec ce plastron chiffonné ? »

» Si donc on votait pour la transformation du costume masculin, je crois que tous les hommes, en général, n'en seraient pas plus fâchés que nous. Mais c'est à qui commencera ! »

Nous applaudissons à ce vœu. Ainsi soit-il !

Nous avons tenu à citer le passage tout entier, qui donne des détails importants, mieux que nous n'aurions su le faire.

Depuis la Révolution, qui a fait table rase de tout, l'Angleterre est-elle venue s'imposer chez nous, ou si la France est allée chercher ses coutumes, mais nous nous trouvons avoir singulièrement copié nos voisins.

Le faux-col droit, qui tend à disparaître, contribuait à composer cette désinvolture guindée, anglaise ; la raie au milieu du front (qui devrait être, au contraire, suivie exclusivement par la femme) ; le morceau de verre dans le coin de l'œil, fixé difficilement, en grimaçant, tout donnait à l'homme une rigidité soldatesque, peu conforme à l'entourage féminin, la plus ravissante conception de la nature. Les cheveux plats, pommadés, finissaient le tableau. Ah ! nous voici aux cheveux, mesdames ; parlons des vôtres aussi, il n'est pas bon de vous flatter toujours, vous avez besoin de vérités ; d'ailleurs : « *Qui aime bien châtie bien !* » Comment avez-vous pu, depuis longtemps, adopter l'arrangement présent de vos cheveux bouffants, qui vous cachent la moitié du front : « Le front est ce qu'il y a de plus prophétique ». (Balzac).

La mère des Machabées disait à ses fils : « Le front c'est pour regarder le ciel ». — Vous ne voulez donc regarder que la terre ?

Le front couvert de cheveux est une laideur.

Recherchez donc ce qui sied à votre tête, n'imitez pas servilement la Mode, créez de vous même.

Qu'est-ce que la Mode ?

Qui la fait ?... Quelquefois une dame de haut rang, ou une courtisane posée, qui roule carosse, ou bien pour cacher une imperfection de souveraine... Imaginez-vous, belle moitié du monde, qui jouez, dans la société, un grand rôle latent, ce que deviendraient *les Vierges divines* de Raphaël si elles étaient déparées de vos cheveux bouffants écrasant le front. On n'y croirait pas, on ne les admirerait plus.

Qu'on se souvienne de la réponse faite à la femme d'un monarque, qui, revenant de voyage à Paris, demanda ce qui se portait à la cour : « Reine ! » lui dit une dame d'honneur, faites à votre goût, et croyez bien qu'on s'empressera de l'imiter ». Ce qu'elle fit. Aussitôt les femmes de suivre son exemple.

Pourquoi n'agiriez-vous pas ainsi, de votre propre élan ? On finirait, à coup sûr, pour les deux sexes, par retrouver le vrai caractère national, égaré dans le servilisme et la singerie.

Osons espérer qu'une rénovation se fera dans le goût français. A qui devons-nous cette stabilité dans l'ordre vestimental ? Est-ce aux tailleurs et chapeliers qui ne sont pas des artistes, ou bien à cet ascendant mystérieux qui gouverne les mondes, malgré eux. Quoi qu'il en soit, cette mode, c'est-à-dire usage passager, subsiste en dépit de l'élégance, depuis un siècle, modifiée, il est vrai, mais comment ? que le pan de l'habit, de cet *habitué* soit court ou long, que les manches forment ou non le gigot, que les bords du chapeau soient plats ou arqués, que le tronçon soit de ligne perpendiculaire, ou évasé dans le haut, assurément rien ne sera changé à l'ensemble du costume.

Il faut une réforme complète, radicale. Voici l'aurore du vingtième siècle ! Réformateurs à l'œuvre !

Si le costume a dépeint le caractère, les mœurs d'une époque, quel jugement doit-on porter sur le nôtre ? Alfred de Musset s'écrie dans ses *Confessions :*

« Qu'on ne s'y trompe pas, ce vêtement noir que portent les hommes de notre temps est un symbole terrible ; pour en venir là, il a fallu que les armures tombassent pièce à pièce, et les broderies fleur à fleur ; c'est la raison humaine qui a renversé toutes les illusions, mais elle porte en elle-même le deuil, afin qu'on la console ».

[illegible]

... pour ne pas ... [illegible]

Dans ... [illegible] ... peut-elle envisager ... [illegible] ... et de la maternité ?

En 1900, une ... [illegible] ... la thèse de doctorat au corset : « Instrument ... [illegible] ».

Elle a soutenu « que le corset est ... [illegible] ... essentiellement anti-hygiénique, machine à ... [illegible] ... et comprime les organes les plus importants ... [illegible] ... en dedans les cinq ou six dernières côtes, ... [illegible] ... les ... respiratoires, circulatoires et digestifs, déforme le foie et le rein, développe l'anémie, la chlorose, les maux d'estomac, dont elles se plaignent souvent. Elle

à Mr Achille Millien –
Souvenir d'une excursion aux Ponts de Beaumont

préconise de le remplacer par une brassière en toile forte, ajustée à la taille, descendant seulement jusqu'à la ceinture ».

On peut ajouter que le corset, loin de donner de la grâce à la femme, lui en ôte, puisque son buste, emprisonné dans une cuirasse, n'a plus la flexibilité dans les inflexions en rapport avec sa souplesse gracieuse habituelle.

Un plaisant a dit un jour :

« Le corset contient les Forts, soutient les Faibles et ramène les Egarés ».

La chaussure féminine mériterait un chapitre.

A Paris, un cordonnier expert nous disait :

« Ma spécialité est de redresser, de corriger les pieds de femmes contournés, déformés, soit par l'emploi de bottines trop petites, ou par la mode du talon Louis XV, le pire des talons ».

Voici que les rayons Rœntgen viennent à révéler les déformations ayant pour cause le port du corset. On dit que la jeune reine de Portugal, « qui s'intéresse à toutes les inventions et les comprend vite », s'est plu à photographier les dames de la cour et à reproduire les parties principales de leur squelette. Il n'y eut qu'un cri stupéfiant après ces divulgations désolantes :

« A bas le corset ! »

Depuis ce temps, les élégantes Portugaises ont supprimé « l'instrument de torture ».

Et nunc erudimini !

VICTOR MOUSSY.

Février 1901.

RAYONS DE LUNE

La nuit s'étend au loin et la lune blafarde
Comme un triste exilé, muette, nous regarde !
Et tout en éclairant de ses ombres les nuits,
Semble une sentinelle attentive à nos bruits !
Que de fois j'ai cherché cette sœur du mystère !
Que de fois mes regards, s'élevant de la terre,
Semblaient lui demander si son fatal secret
Pesait toujours sur elle, ainsi qu'un long regret ?

Si ces volcans éteints, si ces mers sans navire,
Terre sans habitants et printemps sans sourire,
Ne l'emplissaient d'horreur, ainsi que fait la mort?
Jamais elle n'a dit : « Il faut pleurer mon sort! »
J'ai perdu tout à coup le mouvement, la vie,
La rose desséchée, en un instant ravie,
A laissé ses parfums, le soleil sa chaleur!...
Et jamais en ces lieux ne vient l'oiseau chanteur!
Plus rien autour de moi, que l'ombre et le silence!
Si je suis quelque chose en cet éther immense,
Je ne suis qu'un éclair, animant l'horizon,
Et si je suis encor — c'est ma seule raison!...
Vous êtes sur les flots et je suis votre phare,
Ma pâleur vous attire et le Seigneur m'en pare
Pour embellir vos nuits, et vous montrer aux cieux
Un satellite éteint et qui brille à vos yeux.

EUGÉNIE CASANOVA.

LE TIRAGE AU SORT DANS LA NIÈVRE A SON ORIGINE

Il n'est pas un citoyen que n'intéressent les opérations du tirage au sort; on nous saura gré, peut-être, de rappeler ce que fut, à son origine, cette institution dans notre département.

La conscription, on le sait, date de la Révolution française; le Gouvernement recourut à ce mode de recrutement militaire quand, le feu des enrôlements volontaires éteint et le nombre des soldats insuffisant, la France fut sur le point d'être envahie par les armées étrangères.

A cette époque, le contingent annuel était fixé par l'administration départementale; et le tirage au sort, qui avait lieu dans chaque localité, se faisait généralement sur la place publique, quelquefois même dans l'église, devenue alors la maison commune.

Aussi, en 1793, voyons nous, à Beaumont-la-Ferrière, le curé Balandreau, prêtre assermenté, officier public et membre secrétaire du conseil général de la commune, présider le tirage au sort.

Il rassemble les jeunes citoyens au son du tambour et leur expose, « avec les sentiments d'un vrai républicain, le besoin qu'a la République d'hommes courageux et patriotes ». — Puis s'adressant aux

membres présents : « Citoyens, magistrats du peuple, s'écrie-t-il, je ne vous amène point des esclaves, mais des sans-culottes, qui n'aspirent qu'au moment de voler au secours de la patrie ! »

Avant d'examiner si ce patriotisme était aussi réel qu'apparent, relatons la curieuse manière dont on recrutait alors les défenseurs de la patrie. C'est le 15 fructidor an X ; nous sommes à Beaumont, dont le contingent est, cette année là, « fixé à un homme » Le conseil ayant décidé que les neuf jeunes gens inscrits tireront au sort, on prépare huit billets *blancs*, plus un *noir*, sur lequel on inscrit ces mots : « Conscrit en activité de service ».

On dépose les neuf billets dans un chapeau, qu'un membre du conseil tient *élevé* « pour éviter tout abus », et ces billets sont tirés successivement par le fils du juge de paix, un enfant de sept ans.

A l'appel de leur nom, quatre jeunes gens se présentent, et le cinquième ayant mis la main sur le *billet noir* est proclamé *conscrit* de la commune, ce qui, d'ailleurs, termine l'opération.

Tout porte à croire qu'on agissait de même dans les autres localités de la Nièvre ; cependant, malgré les garanties dont on l'entourait, la conscription subit le sort de toute loi nouvelle et ne satisfit point alors la majorité des Nivernais.

On regarda cette institution comme la cause première de la diminution de la population dans le département ; et la plupart des jeunes gens désignés par le sort, au lieu d'accepter de bon cœur la noble mission qui leur était confiée, n'hésitèrent point à déserter.

Les pouvoirs publics s'émurent de cette situation ; aussi, en 1806, M. le Préfet de la Nièvre demanda-t-il aux membres du conseil général d'user de toute leur influence « pour dissiper cet esprit de vertige qui égare les jeunes habitants des campagnes, les empêche d'obéir à la voix de l'honneur et du devoir et ne leur laisse d'autre alternative que d'errer dans leur propre pays comme des criminels, sans parents, sans asile, ou de subir l'humiliante punition qu'ils n'ont que trop justement méritée ».

Ces nobles exhortations furent-elles suivies d'effet et les conscrits d'alors comprirent-ils « que la paix et le bonheur du pays dépendent d'un dévouement qui ne doit pas être pénible pour un Français ? »

Il faut le croire, pour l'honneur de notre province !

GASTON GA

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES HOLLANDAIS (*Suite*)

Potgieter

PETITE DÉBORA

De ce soir avant Pâque as-tu bon souvenir ?
J'allais te demander, Débora ; c'était l'heure.
Je regardais ma cour, — grange, étable, demeure ;
Et pensais : Tout l'attend, elle peut bien venir.

Blanc de grésil, brûlant malgré l'âpre froidure,
Je levai le loquet ; je te vis au foyer,
Je quittai mon manteau. — Toi, tu fis flamboyer
Un fagot : bon accueil ! ce fut d'heureux augure.

Mais lorsque je voulus tirer ta chaise à moi
Avec le pied, tu t'éloignas. Près de l'armoire,
Quand je te demandais ton « oui, » c'était à croire
Que le verre allait choir en morceaux, par ma foi ! (1)

Ah ! longtemps tu restas tremblante et tracassée.
Le foyer maternel t'était si doux alors !
Il fallut t'emporter dans mes bras au dehors :
Vit-on jamais chez nous si triste fiancée ?

De ce soir avant Pâque as-tu bon souvenir ?...
De notre Nicolas au berceau la voix chère
T'appelle : baise-le..... Si c'était à refaire,
Te faudrait-il autant de temps pour en finir ?

Hendrik Jan Schimmel.

(1823)

SOUCIS DE PARENTS.

Sans cesse clapotant de l'aile,
Le bec ouvert et babillant,
Vole et voltige l'hirondelle
Dont le nid va s'édifiant.

Sans cesse clapotant de l'aile...
Soucis, tracas, tourment sans fin,
Activité continuelle :
La nouvelle couvée a faim.

(1) Allusions à des usages locaux.

Sans cesse clapotant de l'aile...
Voilà les oiselets partis ;
Ils sont assez forts sans tutelle ;
Les vieux restent sans leurs petits.

Que la nuit est longue ! En revanche
Combien s'est raccourci le jour !
Plus d'ombre tombant de la branche ;
Adieu, soleil, sourire, amour !

Quel est ce murmure ?... « Hirondelles,
Dit le vent qui passe en criant,
Consolez-vous, battez des ailes,
Et retournez en Orient ! »

Carel Vosmaer.

(1826).

MÉLANCOLIE

Lorsque l'âme obtient, à force d'attendre
L'objet où son vœu longtemps s'est fixé,
Il est tard, trop tard ! le jour est passé
Et sur l'horizon la nuit va descendre.

L'habit est usé dès qu'il nous va bien ;
Quand on le connaît, on a lu le livre,
Aussitôt qu'on sait ce que c'est que vivre,
Le voile se baisse, et c'est fini... rien !

LA DOULEUR N'AIME PAS A GARDER LE SILENCE

La douleur n'aime pas à garder le silence,
La souffrance souvent se plaint haut et longtemps ;
L'âme, non sans tumulte et non sans violence,
Exhale sa tristesse en termes éclatants.

Le bonheur au contraire est une enfant craintive
Qui, caressant la fleur, au moins sait enchaîner
En elle et contenir son ivresse captive,
Comme si la parole allait la profaner.

Peter August de Génestet.

(1829-1867).

DOUCEUR

D'une belle âme, elle est la vertu la plus belle,
Et d'un front séduisant, c'est l'attrait le plus sûr.
De tout homme elle rend la passion fidèle,
Toute fierté s'abaisse au gré deses yeux purs.
Le faible trouve en elle une force, un prestige ;
Elle est son sceptre, elle est son glaive protecteur :
La fleur dont un léger souffle romprait la tige,
Tremble, fléchit..., l'orage a respecté la fleur.

La douceur au tyran impose obéissance.*
Au foyer conjugal, modeste, humble envers tous,
Dans son effacement, dans sa toute puissance,
Règne la volonté de la femme au cœur doux.
Ses ordres sont discrets ainsi qu'une prière,
Un signe d'elle comme un ordre est accepté ;
La paix tombe en rosée à ses pieds ; notre Père
La bénit dans ses fils et sa postérité.

LA CHANSONNETTE DU DÉSIR

L'enfant debout s'appuie aux genoux de sa mère,
Il a la tête lourde et les yeux clignotants ;
Il ne veut pas dormir ; longtemps
Il résiste au sommeil qui ferme sa paupière.
Seul, dans l'ombre... c'est cela
Qui lui fait peur : il demeure là,
Il lambine, barguigne, il distrait son attente...
Oh ! le sot petit garçon
Qui se force sans raison !
C'est une chanson de désir qu'il chante.

Au jardin de la vie aujourd'hui sans délice,
Un vieillard, que la mort déjà tient à demi,
S'en va penchant son front blémi
Vers le sein bienfaisant de la terre-nourrice.
Ah ! ne lui dites pas : c'est l'heure du repos.
Débile, décrépit dans son cœur et ses os,
Il aspire ardemment à rester dans la vie.
Soupirant, haletant, riant, pauvre vieillard,
Avec l'unique espoir d'appliquer tout son art
A chasser la torpeur de sa chair engourdie.
Seul, dans l'ombre... c'est cela
Qui lui fait peur : il demeure là,
Muse, baguenaude, plaisante...
Oh ! le sot vieillard vraiment,
Qui se force vainement !
C'est une chanson de désir qu'il chante.

TROIS PAIRES POUR UNE UNITÉ

N'as-tu pas double oreille, et bouche unique ? — Claire
Et nette leçon doit de ce fait découler :
C'est, l'ami, d'écouter beaucoup et de ne guère
Parler.

N'as-tu pas deux yeux pour une bouche ? Mystère
Facile à pénétrer sans être bien savant :
Tâche de regarder beaucoup et de te taire
Souvent.

Et n'as-tu pas deux mains pour une bouche ? — Observe
Ce symbole et vois-en le sens se dégager :
Travaille sans mesure et sache avec réserve
Manger.

Isaac Esser.

(1845)

L'HÉRITAGE

Etroite est l'impasse et, petite,
Cette masure où, constamment,
La pauvre vieille décrépite
Vit dans le pire isolement.

Elle prend de sa main tremblante,
Au clou planté dans la cloison,
La cage fanée et branlante
Qui d'un tarin est la maison.

Elle verse au bassin l'eau pure,
Et, renouvelant sable et grain,
Met aux barreaux quelque verdure,
Dit des mots tendres au tarin;

Puis revient, sa besogne faite,
S'étendre en son fauteuil si vieux !
L'oiseau, tournant un peu la tête,
Fixe sur elle ses deux yeux.

Elle songe : une autre, avant elle,
Soignait l'oiseau .. doux temps passé !
Et furtive, de sa prunelle
Une larme ardente a glissé...

Le tarin chante un chant sonore;
A l'ouïr on croirait vraiment
Qu'aux champs, aux bois qu'il avait décore,
Il préfère son logement.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Alph. Ponroy. — *Les Poètes du Berry.* — Paris, bibliothèque de l'Association, 13, boulevard Montparnasse. — In-18, 3 fr. 50.

Précédée d'une bonne et fine préface de notre collaborateur, M. Lucien Jeny, cette petite anthologie nous donne une juste idée de la floraison poétique en Berry. Sans remonter jusqu'à Thibault de Champagne, ni Marguerite de Valois, nous y comptons une trentaine de poètes modernes, parmi lesquels nous saluons, entre autres noms sympathiques, le bon et spirituel Émile Deschamps, qui fut si propice à nos débuts littéraires ; Prosper Blanchemain, notre ami et notre hôte à Beaumont-la-Ferrière ; Lucien Jeny et Hugues Lapaire, les excellents collaborateurs de cette Revue. M. Alphonse Ponroy n'est pas seulement le collecteur de ces morceaux choisis, il figure en bon rang dans l'anthologie berrichonne. Il est, du reste, un berrichon berrichonnant ; tous ses ouvrages sont consacrés à son pays natal. Rappelons qu'il publie par fascicules (chez l'éditeur Bouillon, à Paris), un « glossaire du Bas-Berri », et qu'il plaide, par la plume et par l'exemple, pour la simplification de l'orthographe française.

Nous lisons dans le *Soleil illustré*, du 14 avril, de beaux vers de Mme Eugénie Casanova : *France d'abord, justice partout.* Une seconde conférence de Ch. Fuster, a mis de nouveau en relief le talent poétique de Mme Casanova, dont un recueil de vers va bientôt paraître.

Avec le même esprit, Franc-Nohain poursuit, dans *le Journal*, la série de ses « cantates officielles et autres ». Il a chanté la *Fête des Palmes :*

Trois mille trois cents palmes
A des messieurs et dames
Ou
A des demoiselles itou.
Trois mille trois cents d'un seul coup.
Et allez donc, en voulez-vous
Des palmes,
Des palmes ?
De Saint-Brieuc à Saint-Affrique,
De Déjazet à l'Opéra-Comique,
Qui n'a pas ses palmes, qui n'a
Ses palmes, ses palmes, aca-
démiques,
démiques ?
Il y en a pour toutes, tous,
Approchez-vous, approchez-vous,
Pas de jaloux !

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes : Sont nommés officiers d'académie : MM. André, docteur Blond, Bon, docteur Brouillet, Camuzat, Chomet, Delair, Dietze, Dutray, Garcement, Garilland, docteur Gautier, Guillemin, Hue, Albert Morlé, Pillion, Richaud, et notre distingué collaborateur, Jules Meunier, dont nos lecteurs n'ont pas oublié la belle composition musicale : *L'enfant rose.*

⁂ M. le professeur du lycée, Voisin, dans une conférence applaudie, a plaidé la cause d'un poète dont la réputation, qui fut brillante, a rapidement pâli : Théophile Gautier.

⁂ Notre collaborateur, M. Gaston Gauthier, poursuit avec le même succès ses explorations de Champvert. Il a mis à découvert l'égoût collecteur des thermes, conduit voûté très bien conservé, et a trouvé quantité de débris de bronze très intéressants. Nous ne saurions trop applaudir au zèle éclairé de M. Gauthier. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

CONTES A MES ENFANTS

IX. — L'ABANDONNE

Mon ami le capitaine bourra sa pipe et l'alluma ; puis, tout en fumant, il parla ainsi :

Vous me demandez mes impressions sur les manœuvres ; je serais embarrassé de vous en conter quelque chose, par la raison bien simple que nous autres, modestes comparses perdus dans le rang, nous ne voyons que ce qui se passe autour de nous dans un rayon restreint, et que les grandes combinaisons nous échappent...

Mais je puis vous dire une aventure, oh ! un rien, un trait de mœurs locales, une impression saisie au passage dans le calme d'une soirée de repos, entre deux batailles « pour rire... »

Un jour, vers cinq heures, j'arrive dans une ferme avec ma compagnie pour y passer la nuit : une assez pauvre maison, isolée en pleine campagne, au milieu d'une vaste cour flanquée de bâtiments d'exploitation... Mes hommes, harassés par une journée de marche sous un ciel de feu, contemplent d'un œil mélancolique les écuries sombres et basses où tout à l'heure, sur la paille, ils vont chercher un peu de sommeil. Je les installe tant bien que mal — plutôt mal, les pauvres ! — et pendant qu'une première corvée enlève le fumier, balaie le sol souillé et jette de la litière fraîche, les distributions sont apportées,

les cuisines se montent, les feux s'allument .. bref, tous les petits préparatifs de l'installation d'une troupe au cantonnement...

Le jour baissait : le soleil n'était pas encore couché, mais ce coquin de Bourguignon, comme l'appellent les troupiers, qui nous avait tant fait souffrir pendant cette chaude après-midi d'été, ne dardait plus sur nos têtes d'aussi brûlants rayons, et l'on commençait à respirer...

Devant la porte de la ferme, une femme, assise sur le seuil, regardait les soldats, tout en donnant le biberon à un enfant de quelques mois. Vous savez combien j'aime les marmots, paysans barbouillés et sauvages ou citadins propres et civilisés : tous sont matière à observations... Tout de suite, celui-là m'intéressa par sa pâleur, sa physionomie maladive, son visage souffreteux où luisaient deux beaux yeux noirs sous un petit bonnet d'indienne à trois pièces. Couché sur les genoux de la fermière, une femme jeune encore, mais sans fraîcheur et sans beauté, il suçait avidement le caoutchouc de son biberon, ses petites mains sur la bouteille, — ce joli geste des nourrissons caressant le sein qui les gorge de lait...

Je sus bien vite que le pauvre petit avait huit mois, qu'il était arrivé de Paris quelques jours avant, et qu'il était un enfant du « grand berceau », comme on appelle dans nos campagnes les enfants assistés...

Me voilà pris d'une grande pitié pour cet abandonné qui ne connaîtrait jamais ses parents, ni les baisers de sa mère, et les joies de l'enfance heureuse et choyée, et toutes ces choses dont nous ne comprenons la douceur que plus tard, quand nous sommes devenus grands et que nous avons souffert de la vie...

Cependant, le petit Parisien avait vidé sa bouteille et, renversé sur le dos, les jambes en l'air, son chétif visage tout épanoui, il digérait voluptueusement. A côté, la fille de la fermière, une gamine de quatre ou cinq ans, tenait sa petite main dans les siennes et la caressait doucement pendant que la mère parlait à son nourrisson ce langage innommé et intraduisible qui est la poésie de toutes les femmes. Et le petit riait d'un air heureux, sa figure souffreteuse éclairée d'une expression de joie... Il avait même son bonnet tout de travers : vous comprenez, après un si bon dîner...

La fermière, tout en chantant et le baisant, me jetait un mot de ci, de là, au travers de sa mélopée maternelle :

« — Il était bien bas, le pauvre petiot, quand la « meneuse d'en-

fants » l'avait apporté... Si chétif et si maigre !... Mais il avait déjà repris... elle le sauverait certainement, oui, elle le sauverait, quand elle devrait peiner davantage encore... ».

« — Il n'est pas près de faire un soldat, mon capitaine, dit derrière moi le fermier qui revient de donner la paille pour le coucher des troupiers ; mais, ajoute-t-il avec un bon rire, on fera son possible pour ça... ».

Et voici que ma grande compassion de tout à l'heure n'est plus la même et que je plains moins le pauvre petit en voyant chez quelles braves gens il est tombé...

Cependant la table où nous devons dîner, mes officiers et moi, est dressée au milieu de la cour. Tout doucement la nuit arrive : à l'horizon, le « Bourguignon » disparaît derrière les bois d'un violet sombre... Sur une vieille roue sans jantes, fichée au sommet d'un long poteau et qui s'enlève en noir sur le rose orangé du ciel, les dindons viennent se percher pour la nuit avec de grands battements d'ailes, pendant que les poules rentrent une à une dans la gelinière... Dans le pré voisin, une vache, le muffle sur la barrière, attendant qu'on vienne lui prendre son lait, pousse un long beuglement d'inquiétude... Autour des feux d'escouade et des « frichtis » que j'entends mijoter dans les marmites, mes hommes ont retrouvé leur entrain et leur gaieté... La belle soirée ! et qu'on est bien ici, après les fatigues du jour !...

Maintenant le petit Parisien circule autour de nous sur les bras de sa mère adoptive qui, aidée d'une servante et de sa fillette — à la campagne, on n'attend pas d'être grand pour travailler, — fait rentrer les cochons dans leur tect, à grands coups de badines, malgré des hurlements de protestation...

La nuit est tout à fait venue : une nuit claire avec de belles étoiles qui scintillent au-dessus de nos têtes, pendant que, notre dîner fini, nous devisons tout en fumant... Mes hommes, eux aussi, ont mangé la soupe et disparaissent un à un dans leurs logements, comme les poules tout à l'heure... Dans la cour de la ferme le silence s'est fait peu à peu, le silence du repos et du sommeil... Nous aussi, nous allons dormir...

J'entre dans la maison où l'on m'a réservé une chambre. Mon petit Parisien n'est pas encore couché : pendant que les femmes s'occupent du dîner des hommes et des soins du ménage, on l'a posé sur un grand lit à rideaux rouges à côté de la petite fille et celle-ci l'amuse si bien

que c'est, entre les oreillers et le gros édredon, des éclats de rire sans fin et une joie sans pareille... un vrai gazouillement d'oiseaux dans leur nid...

A deux heures du matin, on vient me réveiller et m'apporter l'ordre du départ. J'entends mes hommes qui s'apprêtent dans la cour, réunis par les sous-officiers : c'est la vie qui recommence après la courte trêve du repos quotidien...

Je m'habille à la hâte et sur la pointe des pieds je traverse la grande chambre de la ferme où tout dort...

Mais non, tout n'y dort pas : dans la haute cheminée le grillon du foyer fait entendre son cri-cri mélancolique, et du lit à rideaux rouges que je frôle en passant, je vois sortir une main qui doucement, bien doucement, berce la couchette de l'abandonné pour que le bruit ne trouble pas son sommeil..

— Ne te réveille pas, petit Parisien... Dors tranquille dans le nid d'amour que t'a fait le cœur d'une pauvre femme...

FRANÇOIS MOIREAU.

LE SONNET DES ROSES

Souvenir du 6 décembre 1898.

A Madame Theurier.

J'avais un lourd chagrin, vous en saviez la cause,
Il neigeait dans mon âme, il neigeait dans mon cœur,
J'avais froid, j'avais honte et parfois j'avais peur,
Seule, triste et songeant... vers ma fenêtre close.

Tandis que je pleurais, vous m'envoyiez des roses !
Un mot charmant disait : « C'est ma dernière fleur !
» Elle est née en hiver et calme la douleur ! »
Dans ma main s'entr'ouvraient les fleurs à peine écloses !

Rêveuse, j'écoutais !... mais il neigeait moins fort
Et mes yeux qui pleuraient apercevaient un port.
Je baisai longuement votre rose effeuillée ;

Elle est dans mon missel !... comme un doux souvenir,
Près de mes riens bénis, que je veux pour finir
Qui parlent à mon cœur d'une larme essuyée !

FRANÇOISE D'USSEL.

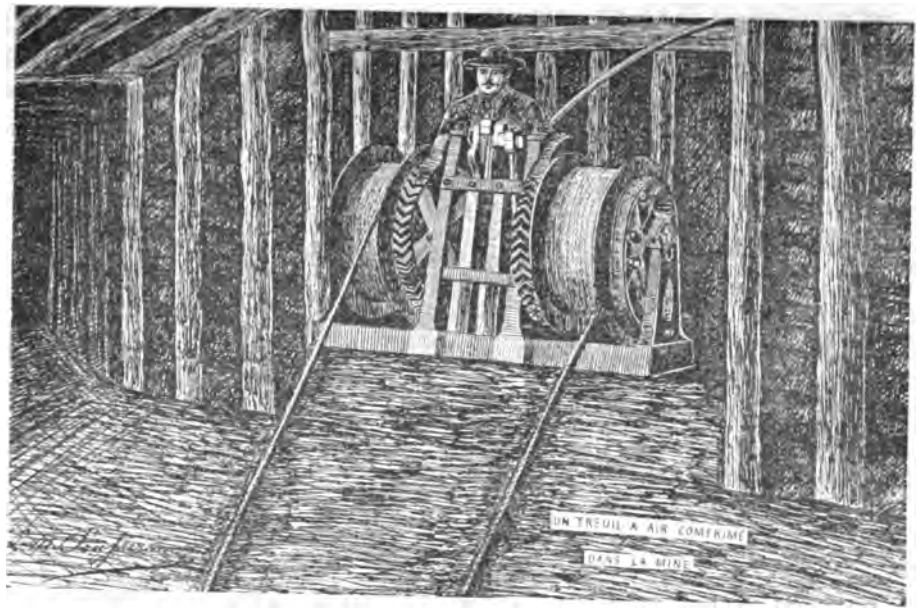

UN TREUIL A AIR COMPRIMÉ
DANS LA MINE

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE

PRÈS DECIZE (NIÈVRE) (*Suite*).

III. — MŒURS, COUTUMES ET LANGAGE DES MINEURS DE LA MACHINE

Dans la plupart des houillères, les habitations des mineurs laissent à désirer, paraît-il, sous le rapport du confortable et de la propreté. Ici, ce sont des maisons étroites et enfumées ; là, de longs bâtiments, — véritables casernes, — noirs au dehors et sombres au dedans. Le mobilier, très rudimentaire, comprend généralement une armoire et un coffre en bois blanc ; une table et quelques chaises boiteuses ; enfin, dans un coin, un mauvais lit garni de draps bleus, où le mineur se couche à peu près tel qu'il revient du puits, jugeant inutile de se laver tous les jours pour retourner se noircir quelques heures après dans la poussière de charbon.

Il n'en est pas de même à La Machine, où chaque logement de mineur, — qu'il soit situé au bourg, dans les faubourgs ou dans les cités, — est propre, gracieux et coquet. Le carrelage, soigneusement lavé, est rougi dans la partie réservée aux meubles ; ceux-ci sont en chêne ciré et très bien entretenus, et c'est sur de bons lits de plume et de laine, garnis de draps blancs et de rideaux de couleur, confectionnés avec goût, que le mineur prend son repos quotidien.

Cette excellente tenue du ménage, — très rare dans un pays minier, — dépend à la fois des soins de la femme et de l'extrême propreté de l'ouvrier machinois qui, à chaque retour de la mine, se lave de la tête aux pieds.

S'il est du poste de nuit, il descend au puits à quatre heures du soir ; et quand, vers deux heures du matin, il rentre chez lui, il trouve au coin du foyer (1) une écuelle de soupe et une chaudière d'eau chaude.

Après avoir accroché sa lampe à la cheminée, le mineur mange la soupe, puis il se savonne la tête, le visage et la poitrine. Ensuite, sa

(1) Ce foyer, où brûlent dans une grille les schlamms que l'on donne comme chauffage aux ouvriers de La Machine, ne s'éteint jamais la nuit, car, avant de se coucher, la femme le garnit et le recouvre de cendres.

femme, — qui, à un signal convenu, s'était levée pour ouvrir la porte, — lui lave et lui essuie le dos, avant de retourner se coucher dans le grand lit de la pièce principale, où le mineur ira la rejoindre quand son nettoyage sera achevé.

Debout vers huit heures du matin, il revêt des habits propres, procède à sa toilette, boit une tasse de café noir et va travailler dans son petit jardin, soigneusement tenu.

A onze heures ou midi, il déjeune avec les siens, puis se couche dans une chambre close, afin de ne pas être dérangé par le bruit du dehors.

Sa femme le réveille vers trois heures et demie : il reprend alors ses vêtements de mine, se lave à nouveau le visage et se dirige vers le puits où il descend chaque jour.

Quand le mineur est « du matin » (1), sa femme et ses enfants ne se mettent pas à table à midi : ils se contentent de manger, « sous le pouce », un morceau de pain avec un fruit ou du fromage. A quatre heures du soir, l'ouvrier rentre chez lui, mange sa soupe et boit un verre de vin, se lave avec l'aide de sa femme, change de vêtements et va faire un tour de jardin, en attendant le dîner en famille, qui a lieu à six ou sept heures.

A neuf heures, tout le monde est au lit et, le lendemain matin, à cinq heures, le mineur se lève pour retourner au travail.

Le dimanche étant jour de repos, les ouvriers de La Machine vont dans les forêts ou les campagnes environnantes respirer le grand air, tout en ramassant, suivant la saison, du bois mort, des escargots, des champignons, des fruits sauvages, etc. Beaucoup d'entre eux vont à la pêche aux étangs que la Compagnie des Mines met à leur disposition, tandis que d'autres se livrent au plaisir de la chasse. Quelques-uns, enfin, se rendent, après déjeuner, dans les cafés de leur quartier, où ils passent une partie de la soirée à boire de la bière (2), en jouant aux cartes ou au billard.

Toutefois, cette habitude locale d'aller au café, en dehors des jours de paie, se perd de plus en plus : aussi, ce qui était la règle il y a vingt ans est aujourd'hui l'exception.

Par contre, le bien-être a augmenté dans les ménages. Presque chez

(1) On désigne ainsi le poste de jour, qui commence à six heures du matin.

(2) La bière blanche de Châlon-sur-Saône est la boisson préférée des Machinois.

tous les ouvriers, on boit régulièrement du vin et du café, et la nourriture, — composée de pain blanc, de viande fraîche ou salée, de légumes et de fruits récoltés ici en abondance, — ne laisse rien à désirer.

Un grand nombre de mineurs louent, chaque année, une parcelle de terrain, où ils cultivent des pommes de terre destinées à l'engraissement d'un porc, dont la viande salée et les jambons servent à la nourriture de la famille pendant l'hiver.

D'autres achètent ces animaux tout engraissés, soit aux foires de Decize, soit à celle établie dans ce but à La Machine, et qui se tient sur la place de la Mairie, le lundi de Sainte-Barbe.

Comme on le voit, la nourriture des ouvriers machinois est variée, saine et hygiénique. Aussi, malgré leur dur labeur, sont-ils généralement forts et bien portants. Grâce à leur sobriété, quelques-uns atteignent un âge avancé, après avoir travaillé à la mine pendant un demi-siècle.

Nos mineurs ont le goût de la toilette : aussi chacun possède-t-il plusieurs « tournures » d'habits (paletot, gilet, pantalon), en drap noir le plus souvent. L'une est réservée aux fêtes et cérémonies ; on revêt la seconde les dimanches, et la troisième comprend les vêtements endossés au retour de la mine. Quant aux habits « de crot », ils sont, ainsi que le linge de la famille, lavés régulièrement chaque semaine au lavoir du quartier (1).

Nous ne parlerons que pour mémoire du costume féminin qui, à La Machine comme ailleurs, a subi, sous l'influence de la mode, de grandes transformations. Les Machinoises actuelles, — qui, les jours de fêtes, portent des robes de soie garnies de dentelles et des chapeaux à plumes, — regardent avec curiosité les robes de grosse toile, les fichus à fleurs, les devantiers à bavette et les canettes d'indienne de leurs grand'mères.

En semaine, les compagnes de nos mineurs s'habillent à peu près comme les paysannes des localités voisines : jupe de laine noire ou de couleur, avec corsage clair en été, foncé en hiver. Pour se livrer

(1) Il existe à La Machine un grand nombre de lavoirs. Les principaux, établis par les soins de la Compagnie des Mines ou de la commune, sont : 1° ceux des Minimes, sur la route de Trois-Vèvres, pour le Bourg et les Baraques ; 2° celui de la Fontaine-Bourguignon, sur la route d'Anlezy, pour les Coupes et la Petite-Machine ; 3° les lavoirs de l'Etang-Neuf, situés non loin du quartier de la Meule et des Cités.

aux soins du ménage, elles revêtent la matinée, le caraco ou la camisole ; un tablier gris-bleu, un bonnet blanc (qui tend à disparaître) et des sabots noirs « à bricoles » complètent leur habillement.

Les enfants, assez nombreux chez les mineurs, sont tenus très proprement. La Compagnie des Mines, soucieuse de leur instruction, a fait établir, dans le quartier des Glénons, une école de filles avec salle d'asile, confiée aux Sœurs de la Charité de Nevers, et, sur la place de la Mairie, un établissement dirigé par les Frères Maristes (1).

Le chauffage (consistant en schlamms ou résidus de charbon lavé) est délivré gratuitement aux ouvriers, qui en reçoivent six hectolitres par mois en hiver et trois hectolitres en été.

Les ouvriers blessés ou malades ont droit à la caisse de secours et, ainsi que tous les membres de leurs familles, aux soins gratuits du médecin et aux médicaments. De plus, MM. Schneider et Cie versent, depuis 1877, à la caisse des retraites, au nom de chacun de leurs ouvriers, des sommes importantes et proportionnelles aux salaires gagnés, afin d'assurer des rentes à leurs vieux serviteurs et de les mettre ainsi à l'abri du besoin.

Enfin, dans un but humanitaire, la Compagnie permet aux habitants de La Machine, — qu'ils fassent ou non partie de son personnel, — de ramasser aux buttes de remblais les parcelles de charbon qui restent dans les schistes remontés de la mine. Beaucoup de personnes pauvres peuvent ainsi se chauffer pendant l'hiver et vivre même du produit de ces ramassages.

On le voit, les Machinois sont vraiment favorisés sous tous les rapports. Intelligents et avisés, ils savent le reconnaître et se rendre dignes de ce que l'on fait pour eux. Du reste, on vit ici en famille, et cela se conçoit, la plupart des ouvriers et des employés étant apparentés, soit directement, soit par alliance. Aussi, cette population offre-t-elle une cohésion, un esprit de corps, une homogénéité de sentiments et de caractères que l'on trouverait difficilement ailleurs.

Les mineurs de La Machine ont des qualités sérieuses qu'on appréciait beaucoup dans les autres houillères quand il était de mode de faire son tour de France. Sobres et polis, intelligents et courageux, ne

(1) On tient un compte exact du travail des élèves, et, lorsque ceux-ci quittent l'école pour être embauchés, on donne les meilleures places à ceux qui sont sortis avec les premiers numéros.

faisant jamais le lundi, ils donnaient, sous le rapport du travail et de la conduite, entière satisfaction aux chefs qui les occupaient.

Depuis longtemps ils n'émigrent plus, et, étant naturellement rangés et économes, ils s'en trouvent bien. Beaucoup d'entre eux sont devenus propriétaires, — souvent avec l'aide de la compagnie qui, sur leur demande, leur avance l'argent nécessaire à la construction d'une maison, — et presque tous ont un livret de caisse d'épargne.

Quand le mineur a touché l'argent de sa paie, il le remet à sa femme qui règle les dépenses inscrites pendant le mois sur les livres des divers fournisseurs et le pain marqué sur la taille du boulanger.

Les enfants (garçons ou filles) qui travaillent remettent également leur salaire à leur mère, et celle-ci, en échange, les entretient de tout ce dont ils ont besoin. Cependant, après la vingtième année, les garçons paient ordinairement pension à leurs parents, pour le logement et la nourriture ; le surplus de leur gain sert à leur habillement et à leurs menus plaisirs. La plupart d'entre eux se marient peu après leur retour du service militaire ; ceux qui sont réformés les devancent généralement, et il arrive souvent que le total des âges des époux n'atteint pas quarante ans.

C'est au bal — où les jeunes gens des deux sexes se voient et dansent tous les dimanches — que s'élaborent la plupart des mariages. Après une cour plus ou moins longue, et lorsque tout est convenu, le jeune homme prie ses parents de faire la demande officielle qui est ainsi toujours acceptée. Alors a lieu le repas des accordailles ; les membres des deux familles fixent la date du mariage, puis on invite à la noce les parents et les amis.

La veille de la cérémonie, les « grands garçons » et les « grand'filles » se réunissent avec les futurs époux chez les parents de l'un deux, afin de manger les « abattis » et de prendre les dernières dispositions pour le lendemain.

(A suivre). L.-M. POUSSEREAU.

POCHADES MORVANDELLES

LES SAULES

Et le saule incliné sur la rive penchante,
Balançant mollement sa tête blanchissante.
LA HARPE.

Dans la verte prairie au bord du clair ruisseau,
Les saules argentés, de leur luisant feuillage,
Cachent mystérieux la tremblotante image
Du nuage léger qui se mire sur l'eau.

Auprès des troncs rugueux, parure scintillante,
La fraîche renoncule étale ses fleurs d'or
Et la rouge orchidée où l'insecte s'endort,
Se mêle à l'aimez-moi, petite fleur troublante ;

Quand le soleil de mai verse ses purs rayons,
— En fécondant la terre embellie et charmée, —
Dans le plein ciel où court une brise embaumée,
Aux contours irisés des jeunes frondaisons !

GAUTRON DU COUDRAY.

« VIELLES ET CORNEMUSES »

C'est un livre charmant (1) que celui qui porte ce titre, tout à l'exaltation de ces instruments du pays de Gaule, que chantèrent à l'envi trouvères et troubadours, poètes du vieux terroir : la vielle et la musette.

Il a éveillé en moi de chers souvenirs. Et voici que, grâce à lui, revivent, évoqués par la pensée, les jours radieux où vielles et musettes sonnèrent vaillamment, pour notre enchantement, leurs plus beaux airs d'amour et de gloire, de ceux qui mettent de la joie au cœur et de la folie en tête. Ce sont d'abord les trois journées des 13, 14 et 15 juillet 1889 où Paris, enthousiasmé, les acclama ; puis, c'est Châteauroux (fête de la Nature) ; Nohant et La Châtre ; Bourges (solennité à la mémoire du poète Emile Deschamps) ; Sancoins, avec cette splendide *Fête du blé*, conçue et organisée par notre maître Jean Baffier : un triomphe ! C'est ensuite Saint-Pierre-le-Moûtier avec son

(1) En vente chez Crépin-Leblond, à Moulins.

[illegible] les [illegible] et les musettes où la vie se para de verdures [illegible] les entendre encore [illegible] Puis de nouveau [illegible] arrondissement, [illegible] où nos maîtres sonneurs [illegible] Jean Baffier et [illegible] soulevèrent les applaudissements d'une foule [illegible] rendant dans la grande [illegible] ils, [illegible] le marteau rustique qui avait l'envoyé d'une *Marseillaise*. Vous vous en souvenez, Hugues Lapaire!

C'était le la fête, le bon [illegible] et elle est justement de lui cette œuvre de foi champêtre, qu'il dédie à son ami le peintre Fernand Maillard, un berrichon de Paris, et qui fait l'objet de ces quelques lignes. Travail sérieux et [illegible], dans la première partie duquel il fait l'histoire des deux instruments, historique plaisant aux meilleures sources et qui [illegible] leur passé, nous les montrant tour à tour dans les chaumières, à la cour, aux champs et à la ville, pour s'arrêter ensuite, dans sa deuxième partie, à quelques figures de maîtres sonneurs auxquels il consacre des pages émues : le marquis de Beaumont, Gallet, de Saint-Pierre-le-Moûtier; Constant, de Morvan; Compagnon, de Nevers; Bousset et Phelouzat, de Lurcy-Lévy, et notre ami Jean Baffier un vielleux au jeu charmeur, qui, dans une œuvre inoubliable, à l'artiste s'est surpassé, a fixé pour la postérité les traits du grand maître Compagnon.

On entend moins vielles et musettes depuis qu'un nuage a obscurci le beau ciel de France. Mais il se dissipera, et de nouveau elles sonneront dans le plein air. Le livre de notre ami Hugues Lapaire en est l'heureux présage.

EDOUARD ACHARD.

RÊVERIE AU BORD DU CHER

Quand le parfum du soir dans le ciel clair s'envole,
Et que l'ombre descend à l'Orient lointain,
J'aime à suivre en rêvant, de mon pas incertain,
Les bords du Cher ombrés de leur verte coupole.

J'aime à errer le long des grands prés verts fleuris ;
J'aime à porter mes pas, lents, vers la grève blonde,
Où, si coquettement, viennent sourire à l'onde
Les saules et les joncs, aux regards attendris.

J'aime à noyer mon front dans l'azur qui féconde ;
J'aime à respirer l'air du rivage enchanté,
En regardant mourir, éclatant de beauté,
L'astre qui prit ses feux aux palais de Golconde.

Et quand mon cœur, lassé de son rêve indécis,
Suit les remous de l'eau qu'endort la brise molle,
Il lui semble qu'il voit s'agiter la gondole
De la Reine des Soirs aux contours amincis,

Pendant que sur la rive, indolemment assise
Avec ses ponts croulants et ses hauts peupliers,
La ville, qu'ont bercée et la brise et la bise,
Médite sur les chants de ses vieux fabliers.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

LA RÉVOLUTION DANS LE BAILLIAGE D'ARNAY-LE-DUC

ÉTATS-GÉNÉRAUX

Le bailliage d'Arnay-le-Duc, dont la *Revue du Nivernais* a déjà donné la position et l'étendue (1), comprenait, outre la ville de ce nom et les bourgs de Châteauneuf, Pouilly-en-Auxois et Sombernon, quarante-neuf paroisses rurales, circonscriptions à la fois politiques, administratives et religieuses, dont quelques-unes étaient formées de plusieurs communautés.

Chacune de ces dernières devait être, en exécution des lettres du roi du 24 juin 1789, représentée à l'assemblée générale du bailliage

(1) Livraison de janvier 1900, p. 120.

secondaire d'Arnay-le-Duc par des députés porteurs du cahier de doléances, plaintes et remontrances, rédigé préalablement au siège de la paroisse ou de la communauté. Ces cahiers, véritable préface de la Révolution, furent dressés par les habitants convoqués par exploits des huissiers Monnot, Parizot, Pelletier et Piogey, en date des 6 et 7 mars, et assemblés de la manière accoutumée, c'est-à-dire au son de la cloche, du 8 au 16 mars 1789.

On sait qu'à l'exclusion des domestiques, tous les autres habitants composant le Tiers-Etat, nés Français ou naturalisés, domiciliés, et compris au rôle des impositions directes pour une contribution quelconque, avaient le droit de participer aux opérations de l'assemblée, tenue devant le juge du lieu ou, en son absence, devant tout autre officier public, et que la plupart du temps les doléances, plaintes et remontrances furent consignées par des professionnels. Les cahiers rédigés dans ces conditions offrent en général peu de variété : ce sont les mêmes idées exprimées dans les mêmes termes. A côté de ces cahiers emphatiques et incolores, il en est d'autres qui ont été élaborés par les habitants eux-mêmes ; inutile d'ajouter que ce sont les plus intéressants : quelquefois ils trahissent une main exercée, mais le plus souvent ils accusent une intelligence inculte, dont la pensée est continuellement en lutte avec l'expression.

Les délégués des paroisses ou communautés, au nombre de 147, assemblés à Arnay, le 17 mars, à huit heures du matin, tous investis d'un mandat impératif, étaient chargés de fondre les cahiers particuliers en un seul et de nommer le quart d'entre eux à l'effet de porter le cahier général, le 23 mars, à Semur, siège du bailliage principal d'Autun auquel ressortissait le bailliage d'Arnay. Ils avaient droit à une indemnité journalière de 4 livres que beaucoup refusèrent.

Ainsi ceux de Maligny et de Voudenay, qui avaient droit les premiers à 6 livres et les derniers à 8 livres, « se trouvaient assez satisfaits par l'honneur d'avoir été choisis ». Jacques Godard (de Chailly), qui avait droit à 12 livres, « s'estimait bien heureux d'être nommé dans cette circonstance à donner à la Nation et au Roi des preuves de son désintéressement (1) » ; et Jean Roux (de Mémont), qui avait lui aussi, droit à 12 livres, ne demandait « point de journées,

(1) Cette famille Godard, ainsi qu'on le verra plus loin, fournit encore d'autres preuves de son désintéressement.

mais seulement ses déboursés, qui étaient de 6 fr. ». L'autre député de Mémont, Me Juste Rameau, avait refusé.

Ceux de Malain, qui étaient les plus éloignés et n'avaient droit qu'à 12 livres, acceptaient en ces termes :

« Monsieur, nous acceptons la taxe telle que vous l'avez faite, ce n'est cependant pas le montant de notre dépense. Etant pères de famille sans beaucoup de fortune, cela ne nous permet pas de faire les choses gratis ».

Dans plusieurs cahiers particuliers, il est dit que les députés prieront les orateurs de soutenir leurs revendications :

« Journellement occupés aux travaux de la campagne, ignorants en tout, nullement versés dans l'art d'écrire et de persuader, nous ne ferons autre chose que de communiquer nos idées sans les étayer de raisonnements longs, nos députés au bailliage prieront ceux de l'assemblée qui ont le don de la parole de les faire valoir et de les insérer dans le cahier qu'on doit y faire (1) ».

Les discours ne pouvaient donc manquer dans l'assemblée générale où il y avait quatre avocats. L'un d'eux, Antoine Guiot, dont nous aurons à reparler tout à l'heure, en prononça même un que Lavirotte, un demi-siècle plus tard, trouvait si remarquable « par la justesse, la clarté des idées et la simplicité du style », qu'il crut devoir en reproduire, dans ses *Annales d'Arnay-le-Duc*, les parties les plus saillantes pour « perpétuer le souvenir de son auteur et de cet acte précurseur de la Révolution ».

Enfin, dans l'assemblée du 17 mars, les plaintes et doléances générales furent formulées en soixante-sept articles et remises aux députés du bailliage, dont deux, Guiot, déjà nommé, et Moingeon, avocat à Arnay, participèrent à la rédaction du cahier général de Semur, qui finissait ainsi :

« Article 40 et dernier. — Au surplus, les cahiers particuliers de chacun des quatre bailliages (2) qui composent le bailliage d'Auxois, contenant une grande quantité d'articles de détail qui ont paru à l'assemblée présenter des vues très avantageuses au bien public, l'assemblée, en les approuvant, a statué que la remise en sera faite aux députés qui seront envoyés aux Etats-Généraux, comme faisant partie de

(1) Cahier de Jouey.

(2) Ces quatre bailliages était ceux de Semur, d'Avallon, d'Arnay et de Saulieu.

celui-ci, auquel ils demeurent annexés, et que les lesdits députés seront tenus et strictement chargés de les faire valoir avec tout le zèle possible.

» Arrête pareillement, que lesdits députés appuieront avec le même zèle le mémoire qui a été présenté par l'un des membres du comité, attendu qu'il offre aussi des vues importantes à la prospérité de l'agriculture et au soulagement des habitants de la campagne ».

L'honneur des revendications aux Etats-Généraux fut conféré à Antoine Guiot, élu, au premier tour de scrutin, le 28 mars, par 94 voix sur 158 votants, et à Florent Guiot, avocat à Semur, élu, le lendemain, au troisième tour.

Quant au clergé et à la noblesse, ils furent représentés par Guy Bouillotte, curé d'Arnay, élu, le 30 mars, par 169 voix sur 245 votants, et Edme Lebacle, marquis d'Argenteuil, élu, le 31 mars, au troisième tour, par 88 voix sur 158 votants.

Les élections de Semur furent donc un joli succès pour la petite ville d'Arnay, qui fournissait deux députés sur quatre envoyés à Versailles par le baillage d'Auxois. Aussi, à leur retour, les élus furent-ils l'objet de manifestations enthousiastes : la population entière se porta à leur rencontre, aux flambeaux, jusqu'au Pont-de-Colonne, et l'entrée en ville s'effectua au bruit du canon.

A partir de cette époque, les faits se succédèrent très rapidement. Le 20 avril 1790, les anciennes divisions géographiques firent, comme on le sait, place à de nouvelles et la ville d'Arnay devint le chef-lieu d'un district.

Le district d'Arnay, plus étendu et mieux arrondi que l'ancien bailliage, comprenait 9 cantons et 82 communes. Il était administré par un directoire composé d'un président, de cinq membres et d'un procureur-syndic qui ne restèrent pas inactifs : leurs délibérations remplissent plusieurs in-folios, elles indiquent une très grande activité alliée au désir de bien faire et aussi parfois le désintéressement, qu'on rencontrait d'ailleurs un peu partout et que certains fonctionnaires poussèrent jusqu'à l'abandon de tout ou partie de leurs appointements; pour nous borner ici à un exemple, citons le cas de Jacques Godard, ancien lieutenant criminel, juge au tribunal du district, qui, pour en donner des preuves, abandonna le tiers de son traitement, soit 600 livres sur 1,800.

JULES PARTHIOT.

(Extrait d'un ouvrage intitulé : *Episodes de la Révolution dans les bailliages et district d'Arnay-le-Duc*, qui doit paraître prochainement).

UNE LÉGENDE

Mon pays est un pays charmant. Les habitants aimeraient assez la poésie s'ils avaient le temps d'y songer. On pourrait respirer le parfum des fleurs si des odeurs suffocantes de soufre ne s'échappaient des buttes embrasées ; on y verrait le ciel bleu, si l'azur n'en était terni par les fumées noires qui montent, par bouffées énormes, des cheminées géantes ; on entendrait chanter les oiseaux si le vacarme infernal des forges, des machines, de la vapeur ne dominait tout autre bruit.

Les enfants blonds, souriant à leurs mères, croiraient à la légende du jeudi saint si l'on n'avait placé dans le clocher de notre église une horloge monstrueuse qui frappe tour à tour les trois cloches de ses marteaux puissants pour annoncer, de quart d'heure en quart d'heure, aux pauvres gens qui l'écoutent, qu'ils ont, chaque fois, quelques minutes de moins à compter dans leur existence.

L'excuse de mon pays est

« Qu'on vit de bonne soupe et non de beau langage. »

Il doit sa prospérité aux produits de son industrie et non pas aux résultats de vaines contemplations.

Mon pays a raison !... et j'arrive à mon histoire :

Un jour de jeudi saint, il y a trois ou quatre années, cinq peut-être, je ne me rappelle plus, à l'heure du *Gloria*, les cloches sonnaient joyeusement. Sur les portes des maisons, les mères apparaissaient, portant dans leurs bras ou conduisant par la main les petits enfants qui voulaient assister au départ des cloches pour la Ville sacrée.

Et montrant le ciel du doigt, les mères disaient :

— « Regardez... par ici, les voyez-vous ?...

Oh ! comme elles sont belles avec leur robe blanche et leur écharpe bleue... Mais regardez-donc ! elles vont vite et bientôt vous ne les verrez plus. Dans leur joli panier d'argent, elles rapporteront « la roulée ».

Les enfants ouvraient les yeux, étonnés de ne rien voir, mais ne songeant même pas, dans leur naïveté charmante, à douter des paroles de leurs mères.

Le carillon avait cessé.

— « Elles sont parties, les cloches, loin, bien loin, sur le chemin de Rome. Vous ne les entendrez plus ! Elles sont absentes pour deux jours ; samedi, elles reviendront. »

Il était dix heures, et l'horloge, sans respect pour les traditions, après avoir frappé les quatre quarts, fit résonner dix fois l'airain de la grosse cloche.

Alors, les petits, tristement surpris, dirent avec des larmes dans leurs beaux yeux :

— « Ce n'est pas vrai, maman, elles sont toujours là, les cloches ! »

Et c'est pourquoi les enfants blonds, souriant à leurs mères, ne croient plus, dans mon pays, à la légende du jeudi saint.

ODILE THIAULT.

LES VIELLES

« *Les vielles disent les choses du passé* ».
JEAN LAURENTY.

Elles sont l'écho d'autrefois,
Les vielles.
On croirait que l'âme des champs,
Triste ou joyeuse expire aux chants
Des vielles.
Elles nous parlent d'antrefois,
Les vielles !

Elles font soupirer les cœurs,
Les vielles.
Sous le vieux chêne, sans façon,
Filles et gars dansent au son
Des vielles.
Elles font palpiter les cœurs,
Les vielles !

Elles font penser à l'amour,
Les vielles.
Le soir, par les sentiers déserts,
Les amants fredonnent les airs
Des vielles.
Elles invitent à l'amour,
Les vielles !

Elles font rêver les vieillards,
Les vielles.
Près de la tombe, accablés d'ans,
Ils regrettent le bon vieux temps
Des vielles.
Elles font pleurer les vieillards,
Les vielles.

PAUL RANDIEU.

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES HOLLANDAIS *(Suite)*

Willem Bilderdijk.

(1756-1831).

LES ROSES

J'ai vu leur riche floraison,
L'aurore embrasait l'horizon :
Penche et tombe aujourd'hui leur corolle si belle,
Triste jouet des vents divers,
Pâture abandonnée aux vers,
Opprobre du jardin, autrefois si fier d'elle !

Elles buvaient avec bonheur
Du matin l'humide fraîcheur,
Perles du ciel en qui la fleur se désaltère ;
Maintenant, sans éclat aucun,
Elles ont perdu leur parfum,
Même avant que le soir ait obscurci la terre.

Humaine génération,
Vis-je ainsi ton éclosion,
En puissance, en beauté, pour si peu de durée !
Vis-je ton rire avec tes chants
Se changer en cris gémissants,
Même avant la moitié de ta vie expirée !

Après la joie, après l'orgueil,
Ce sont les bras que tord le deuil ;
Un signe... et te voilà, félicité, passée !
Tout cela, fleurs !... en vérité,
Tout ce qui fait notre fierté,
N'est — présent du matin — que gouttes de rosée !

Cet éclat, ce feu des regards,
Eteints presque sous les brouillards,
Nerfs, muscles, tout, oui, tout périt ; et même encore
Jugement et raison, ici,
Croulent avec le corps... Voici
Que la vie est à bout, s'envole, s'évapore !

Heije.

[illegible]TE D'EAU

[illegible] l'onde hurlante
[illegible] en écumant descend
[illegible] tous ces bondissant,
[illegible] étincelante !
[illegible] ssant et pressé,
[illegible] fracas s'écroule ;
[illegible] ères qu'elle roule,
[illegible] revassé.

[illegible] qui scintille
[illegible] angeant :
[illegible] d'argent
[illegible] en mobile.
[illegible] ant,
[illegible] nde et gronde,
[illegible] rotonde
[illegible] ayant.

Ten Kate.

[illegible]

[illegible] chanson ?
[illegible] roses ?
[illegible] le moindre son,
[illegible] roses...
[illegible] si bleus,
Pourquoi [illegible] gris nébuleux ?

La nature [illegible] en tremblant
[illegible] la tête :
Un voile de flocons, [illegible] et blanc,
S'étend sur sa face inquiète.
Engourdie, elle dort, pâle sous les frimas :
Se réveillera-t-elle ? On ne le croirait pas.

Haverschmidt (Piet Paaltjens)

(1835)

HUMOURISTIQUE

Oh ! ne me parlez pas de l'amitié fidèle,
Ne me dites rien de l'amour :
L'amour et l'amitié sont morts et sans retour,
Et j'en porte le deuil et la peine éternelle.

Parlez-moi des soucis dont aime à se nourrir
Ici-bas la misère humaine ;
Montrez l'homme écrasant son frère sous sa haine :
Vous me verrez rire à mourir !

HUMOURISTIQUE

Mon cœur me paraissait glacé ; de mes douleurs
Les larmes semblaient se suspendre ;
Mais son regard brûlant frappa mes yeux : mes pleurs
En déluge alors de s'épandre.

Hélas ! que n'ai-je pu me noyer en ce jour
Dans cette eau salée et profonde !
S'asphyxier dans les pleurs âpres de l'amour,
Est-il plaisir plus doux au monde ?

F. Smit-Kleine.

(1845).

CE QU'ON NE PEUT PAS ACHETER

Tu n'achèterais pas, avec tout l'or du monde,
La paix, la belle paix qui fait de l'ouvrier
Le logis si serein, se plaît à son foyer,
Que sa clarté propice et tutélaire inonde ;
La douce paix qui fuit — combien, combien de fois ! —
Pour toujours les palais des comtes et des rois.

Tu n'achèterais pas, avec tout l'or du monde,
L'enthousiasme ardent, le courage joyeux
Ni la santé, ce bien entre tous précieux,
Qui seule rend la vie agréable et féconde ;
La vie où l'on espère et qui rit vainement,
Pour le pauvre malade elle n'est que tourment.

Tu n'achèterais pas, avec tout l'or du monde,
L'amour fidèle et pur, l'amour tendre et vainqueur,
Cet amour vrai, qui siège au plus profond du cœur
De l'épouse choisie, ô liesse profonde !
Fleuri comme un bouquet de roses parfumé,
Imprégné des fraîcheurs de la rosée, en mai !

Tu n'achèterais pas, avec tout l'or du monde,
L'intelligence vive et subtile à la fois
Qui ne peut point marcher dans les liens étroits
Mais qui veut s'envoler, agile et vagabonde,
Loin des entraves que forge l'autorité,
Au pays où l'esprit prend toute liberté.

Gislebert Guillaume Lovendaal.

(1847).

ON LE SAVAIT BIEN

Jusqu'à sa maison, ma belle,
Ce soir, j'ai conduit ;
Mon premier baiser et la bonne nuit
Pour elle !...
Les étoiles brillaient, brillaient clair, oh ! combien !
Mystère ! elles voyaient, savaient, oui, savaient bien
Comme nous étions heureux
Tous deux !

Le vent, sur le rameau sombre
Voulut s'apaiser,
Ecoutant, muet, notre amour jaser
Dans l'ombre...
Et les cailles chantaient, chantaient clair, oh ! combien !
Mystère ! elles savaient, entendaient, savaient bien
Comme nous étions heureux
Tous deux !

Comme l'aubépine embaume !
Oh ! céleste odeur !
Partout va flottant des rosiers en fleurs
L'arome ..
Les cigales chantaient, chantaient clair, oh ! combien !
Mystère ! terre et ciel savaient, oui, savaient bien
Comme nous étions heureux
Tous deux !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Parmi les nombreux volumes que nous avons à présenter à nos lecteurs ce mois-ci et les mois suivants, nous avions remarqué d'abord *Vielles et Cornemuses*, de notre collaborateur Hugues Lapaire. M. Edouard Achard nous a avantageusement suppléé dans le compte rendu de cet attachant ouvrage.

Eugénie Casanova : *Fleurs du Souvenir*. — Paris, L. Baschet, rue de l'Abbaye, 12, — in-12, 3 fr.

Notre voisine du Berry, l'excellente collaboratrice de cette Revue, Mme Eugénie Casanova, publie un nouveau recueil de poésies destiné au succès de ses deux aînés : *Croyances du Cœur* et *Fleurs des Champs*. Il n'en est pas de plus varié : la rêverie philosophique ou sentimentale, la chanson gracieuse, les impressions de voyage, les hymnes patriotiques y mettent tour à tour leur note diverse, tantôt élégiaque ou joyeuse, tantôt énergique et puissante. Bon nombre de ces pièces ont paru dans les journaux parisiens : *Annales*, *Soleil illustré*, *Figaro*, etc. Nous ne sommes pas surpris que la poésie de Mme Casanova, musicale et chantante, ait tenté les compositeurs, Paul Delmet entre autres, qui a écrit une belle mélodie sur la pièce initiale : *le Credo pour tous*. Nos lecteurs auront mainte occasion de goûter les vers de Mme Casanova. Nous détachons de son recueil une des plus courtes poésies :

» DERNIERS REGRETS

» Les roses reviendront et je n'y serai plus,
Moi qui les aimais tant, toutes fraîches écloses.
Quel sera leur parfum au séjour des élus,
Auront-elles encor leur joli nom de roses ?

» Auront-elles encor leur charme pénétrant,
Et pourrons-nous les voir assembler en couronne
Toujours rose et jolie ? Ah ! si Dieu nous les rend,
C'est plus belles encor que sa bonté les donne !

» Aux cieux où tout ravit, où s'écoulent les temps
Sans que le jour s'avance ou que le soleil baisse,
Où la vie est toujours à son premier printemps,
Les fleurs auront aussi l'éternelle jeunesse !

» Va donc, ma belle rose, au gré de tous les vents ;
Nous nous retrouverons dans une autre patrie,
Toi toujours admirée et moi sans cheveux blancs,
Tu charmeras ma vue et ma route fleurie.

» Parfois nous viendra-t-il un vague souvenir
De notre exil humain passé sur cette terre,
Où nous avons aimé — ce qui devait finir —
Où nous avons pleuré dans l'ombre et le mystère !... »

Le Corsaire, poème dramatique en 5 actes et en vers, par Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas (d'après Byron). — Notice historique, par L.-Hippolyte Lucas fils. 2 fr. — Paris, chez Lemerre.

M. L.-Hippolyte Lucas fils réédite une œuvre de jeunesse de son père, *Le Corsaire*, qui, écrite avant l'apparition de *Hernani*, offre cette curiosité de nous montrer ses auteurs comme précurseurs du romantisme ; on y trouve en effet une fantaisie poétique, des libertés de rythme et des familiarités d'expression encore inconnues. Une intéressante préface de M. L.-Hippolyte Lucas fils met en relief le caractère novateur de cette pièce qui méritait assurément d'être rééditée.

Henri Allorge, *Poèmes de la Solitude*, Paris, édition de la *Revue des Poètes*, rue Monsieur, 13, in-18, 2 fr.

L'excellente *Revue des Poètes* a groupé un certain nombre de jeunes poètes d'un vrai talent dont elle publie les œuvres dans ses livraisons d'abord et ensuite en volumes. Tel M. Gaston Portevin, dont nous appréciions récemment le joli recueil.

Voici aujourd'hui celui de M. Allorge, dont nous avons goûté un grand nombre de pages. Nous aurions plaisir, si l'espace n'était mesuré à ces mentions trop brèves, à étudier de près le talent de ce poète tour à tour gracieux et énergique. Nous devons nous borner à l'applaudir en citant un *sonnet* de son recueil :

» UNIVERS MORT

» Il me semble souvent que des cris de souffrance
Troublent la majesté morne des vastes nuits
Et que dans les cieux lourds, drapés d'indifférence,
J'entends pleurer tout bas des sanglots inouïs.

» Mû par une invicible et fatale attirance,
Je regarde et crois voir, à mes yeux éblouis,
Passer, cortège errant d'ombres sans espérance,
Des spectres désolés d'astres évanouis.

» Qui sait ce que l'éther, sombre océan sans havres,
Dans ses flots infinis peut rouler de cadavres,
Décombres ballottés vers d'impossibles bords ?

» Taisez-vous, taisez-vous, ô larmes de la terre !
Qu'est-ce que la douleur d'un homme solitaire
Devant l'immense deuil des mondes qui sont morts ? »

Au moment de mettre sous presse, il nous arrive un élégant volume que nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui ; c'est une *Petite histoire du Nivernais*, par l'excellent professeur d'histoire et de géographie du lycée de Nevers, M. Elicio Colin, — éditée au prix de 3 fr. 50 par M. Ropiteau, le libraire bien connu ! Nous y reviendrons, ne pouvant, ce mois-ci, que constater l'attrayant extérieur du volume, orné de nombreuses cartes et de bonnes gravures.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Notre compatriote M. Charles Morizot-Thibault vient d'obtenir un nouveau et brillant succès. L'Académie des sciences morales et politiques, qui l'avait déjà distingué et qui l'admettra bientôt, nous n'en doutons pas, parmi ses membres, lui a décerné au concours le prix Odilon-Barrot.

.·. Au concours de la Société académique de Saint-Quentin, notre collaborateur M. Fernand Richard a obtenu une médaille de vermeil : succès auxquels applaudiront nos lecteurs, qui ont pu apprécier le talent délicat du jeune poète.

.·. Mariage de notre compatriote M. Emile-Etienne-Eloy Frébault, résident-maire de la ville de Haïphong, avec Mme Herbin, née Louet, veuve d'un administrateur colonial.

.·. Les Morvandeaux de Melun viennent de fonder, sous le titre : *Enfants du Morvan*, une société de mutualité. Président, M. Faye ; secrétaire, M. Moreau ; président d'honneur, M. Balandreau, député.

.·. Notre collaborateur M. Gaston Gauthier a été l'objet d'une flatteuse attention de la part du Comité des travaux historiques. Voulant reconnaître publiquement « la collaboration distinguée que lui prête M. Gauthier, auteur d'un grand nombre de publications intéressantes », le Comité « vote à l'unanimité des félicitations à M. Gauthier, et exprime le désir que ces félicitations motivées soient transmises à l'intéressé par la voie hiérarchique ». Une lettre du ministre de l'Instruction publique, adressée à M. l'Inspecteur d'académie, a, par suite, fait connaître la décision du Comité à notre collaborateur, que nous félicitons cordialement. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallera.

LE VITRAIL DE COLETTE

En souvenir d'Ussel.
A Mme Féry d'Esclands.

Nous l'appelions Mimi Colette, et je ne sais pas pourquoi ; sans doute un enfant de sa maîtresse l'avait baptisée ainsi et par nos enfants, le nom était remonté jusqu'à nous.

Ah ! il y avait beau temps qu'elle n'était plus de l'âge des Mimi Pinson la pauvre Colette ; elle n'aurait jamais voulu s'y ranger d'aucune manière, la bonne fille. Pour mon compte, du plus loin que je me souvienne, je ne l'avais jamais vue que droite et bien posée devant son ouvrage, à la fenêtre de la cuisine des Brange, et je n'aurais pu dire si elle avait cinquante-cinq ou soixante-quinze ans.

Elle n'avait pas d'âge et ressemblait, dans ma tête, à ces bonnes petites vieilles pommes qu'on mange en juillet dans l'arrière saison des pommes et qui sont aussi fraîches et bien meilleures sous leurs rides que les pommes de septembre.

Mimi Colette était de même, fraîche et avenante sous des rides qu'on ne voyait pas au soleil, mais qui devenaient grêle quand la pénombre détaillait les plis de son visage ; de sorte qu'elle avait cinquante et quatre-vingts ans dans la même journée.

Cette année-là, nous ne l'avions pas encore vue. Sa maîtresse était morte depuis notre dernier séjour à la campagne, séjour qui remontait à trois ans. Nous savions seulement qu'elle avait perdu la grande affection de sa vie et une vraie mélancolie nous reprenait au retour, comme

la coiffe de deuil qu'elle portait depuis la mort de sa maîtresse, il y avait deux ans.

Elle me répondait à peine, s'informait à peine des enfants de la maison, elle qui les aimait tant. Etait-elle malade?... On ne le voyait donc pas? Je cherchais.

— Vous ne me croirez pas, me disait mon curé, en voyant s'éloigner Colette; vous ne comprendrez jamais le chagrin de la pauvre fille. Est-ce qu'on connaît ces sentiments dans les villes?

— Quels sentiments?

— Eh! oui, je devine votre pensée; vous cherchez pourquoi elle est si triste la vieille servante... mais c'est inutile à dire; on en rirait; on rit de tout... Elle voudrait donner quelque chose à l'église en souvenir de sa maîtresse, madame Elisabeth Brange; — vous voyez bien que vous ne comprenez pas.

— Mais voilà cinquante ans qu'elle sert de bons maîtres; elle a des économies certainement et devant une intention si touchante, le moindre souvenir...

— Vous ne me croirez pas. Colette n'a aucune économie; elle a considéré qu'elle était si heureuse chez les Brange, qu'on ne lui devait rien que le plus strict entretien.

— Comment? ses gages ont été payés sûrement?

— Et redonnés sous une forme quelconque aux enfants; c'est la première fois que la pauvre fille le regrette ce désintéressement de toute sa vie et quand on sait pourquoi elle le regrette, c'est sublime.

— Oui, c'est sublime au milieu de l'égoïsme féroce actuel, c'est sublime, aussi simple et encore plus beau que l'Evangile des lis qui ne travaillent point, monsieur le curé. Je ne le dirai pas, vous avez raison. Ce qui manque le plus au monde, ce n'est ni l'intelligence, ni le savoir; c'est le cœur. On rirait peut-être... Mais, comment le savez-vous?

— Je l'ai deviné, puis Colette s'est trahie sans s'en douter.

— Pauvre admirable fille!

Je laissai mon curé achever ses préparatifs et contempler encore son palais du bon Dieu; puis je rentrais au châlet rêveuse, obsédée, émue, songeant que la première élévation est celle qui vient du cœur et que Mimi Colette avait son cœur bien plus haut placé que le mien.

Nous descendions tous le lendemain à Panzat pour la belle cérémonie: parents, amis et voisins de village avec tout le hameau fleuri, enru-

MORT DE CASIMIR V, ROI DE POLOGNE

ARRIVÉE A NEVERS EN 1672

Il est en ce moment beaucoup question de l'histoire de la Pologne, depuis que deux célèbres écrivains polonais, Joseph-Ignace Kraszewski et Henri Sienkiewicz, le premier dans son roman historique intitulé *Kordecki*, le second dans son roman *Potop (le Déluge)*, ont retracé la période épouvantable de guerres qui mirent aux prises, au dix-septième siècle, les Polonais, les Moscovites, les Suédois, les Brandebourgeois, les Tartares, les Cosaques et les Turcs.

Récemment, un autre écrivain, le docteur Czermac, a publié, à Lensberg, des *Etudes* historiques sur l'époque de Jean Casimir, divisées en deux parties : 1° Etude sur la vie et sur le caractère de Jean Casimir ; 2° les dernières années de Jean-Casimir.

Deux circonstances ont mêlé le nom de ce personnage à l'histoire du Nivernais : la première est son mariage avec Marie de Gonzague ; la seconde est son décès, survenu, le 16 décembre 1672, dans l'hôtel abbatial de Saint-Martin de Nevers.

Jean Casimir avait été nommé cardinal par Innocent X, en 1646. A la mort de son frère Sigismond, il dut échanger son chapeau de cardinal contre le diadème, parce que les seigneurs de la Diète lui imposèrent d'épouser sa belle-sœur, Marie de Gonzague, très aimée de ses sujets, et qu'on voulait absolument conserver comme reine. Pas de mariage, partant pas de votes. Les causes et les conséquences de ce mariage ont été racontées par K. Waliszewski, dans son livre sur Marysienka (Marie de la Grange d'Arquien, qui épousa Sobieski).

Les historiens n'ont relaté que brièvement le décès de Casimir. Dernièrement, la Société des lettres, sciences et arts du Nivernais s'est préoccupée de faire connaître au public les circonstances de cet événement, à l'occasion d'une savante communication de M. le chanoine Sery, sur l'abbaye de Saint-Martin de Nevers.

Nous pensons que les détails qui suivent, et qui complètent ceux donnés à la Société nivernaise, intéresseront les lecteurs de la *Revue*.

Vers le milieu de 1666, un traité secret avait été conclu entre Louis XIV, le couple royal (Casimir et Marie de Gonzague) et les seigneurs polonais. Le roi de France assurait à Jean-Casimir, qui devait abdiquer, 200,000 florins polonais de revenus annuels en bénéfices, à

la condition qu'il donnât son appui au candidat français. A la mort de sa femme, Casimir abdiquait (septembre 1668) et, pendant un an, ne sut où se fixer en Pologne.

Les brevets pour les bénéfices avaient été expédiés à Varsovie, puis envoyés à Rome. Les choses traînaient en longueur depuis de longs mois, lorsque, sur ces entrefaites, Henri de Bourbon, fils d'Henri IV et de Catherine-Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, qui avait été pourvu, en 1608, de huit abbayes, manifesta, vers le milieu de 1668, l'intention d'épouser la duchesse de Sully et de se démettre de ses bénéfices.

Louis XIV laissa 100,000 livres à toucher de revenus sur ces bénéfices au prince de Verneuil, et Jean Casimir devait toucher le reste. Le prince de Verneuil ne renonça à son titre d'abbé que le 12 octobre 1668 et ce n'est qu'en janvier 1669 que Casimir reçut son brevet. Le bref du Pape est du 8 mars 1669. (1) Casimir vint donc en France.

Avec la confiance propre à un tel caractère que le sien, Casimir se crut tiré de ses embarras d'argent, et voulut mener la vie large et facile d'un prince de l'Eglise. Il alla prendre possession de ses bénéfices. A l'évêché de Metz (10 octobre 1669) (2), il fut reçu solennellement ; l'archevêque d'Embrun lui adressa un discours, puis il y eut un grand gala à l'évêché, où d'après l'honnête *Gazette de France*, « les dames parurent en état des plus lestes ». Ayant rencontré, à Meaux, Condé et d'Anguien, il les accompagna jusqu'à Chantilly, où il fut complimenté par de Lionne au nom du Roi ; pendant quatre jours, ce fut une série de fêtes au château : comédie à l'italienne, parties de chasse et de pêche, grands dîners.

Le 17 octobre, il prenait possession de l'abbaye de Saint-Taurin, à Evreux.

Un mois après, il allait prendre possession de son abbaye, la plus importante, Saint-Germain-des-Prés. Après avoir salué le Roi, il y des-

(1) Biblioteca Carpegna. Indulta varia, 66, tom. 28, fol, 89-90. — « .... Præclara virtutum dona, quibus personam tuam multipliciter decoravit Altissimus singulari erga nos et hanc Sanctam Sedem fidei et dévotioni conjuncta promerentur, ut ea tibi libentissime concedamur per quæ erga personas benemeritas tibique gratas et acceptas te beneficium exhibere possis et liberalem ..... »

(2) Le duc de Verneuil, à qui Casimir succéda comme abbé de huit abbayes, lorsque celui-ci se démit de ses bénéfices, avait, à la mort d'Annas d'Escars, cardinal de Givry, pris en 1612 l'administration de l'évêché de Metz en vertu d'un rescrit de Rome et eut successivement plusieurs suffragants pour le spirituel.

cendit, en costume de cavalier, « l'épée au côté et la Toison d'or au cou », et c'est ainsi costumé qu'il parut dans l'église à la cérémonie de son installation.

Casimir, qui était lettré, trouva dans la communauté une société d'hommes du monde et d'aimables savants.

Mais, bientôt après une courte période de vie brillante, vinrent pour lui des déboires de toutes sortes.

Il fut accablé par les réclamations de ses créanciers. Les revenus de ses bénéfices étaient alors administrés par Berrier, secrétaire des finances, qui lui assurait 150,000 livres et gardait le reste pour le trésor. Berrier payait mal, car les rentrées ne se faisaient pas.

Casimir mena, dès lors, une vraie vie de « roi en exil ». Ses faiblesses le rendirent ridicule ; on parla, un instant, de son mariage avec la veuve du maréchal de l'Hôpital, Marie Mignot, ancienne blanchisseuse à Grenoble, puis d'une union avec sa belle-sœur, la princesse Palatine.

Son état de santé était déplorable. Par décision du 24 avril 1671, la communauté de Saint-Germain-des-Prés avait consenti à lui prêter 30,000 livres pour se rendre aux eaux.

Le 10 août 1672, il part pour les eaux de Sainte-Reine (Alise). En automne, il se rend à Bourbon-Lancy. C'est à son retour qu'il s'arrêta à Nevers. Il fut reçu dans le couvent des chanoines réguliers de cette ville et logé dans l'hôtel abbatial. Il voyageait en assez bel équipage, puisqu'il avait une suite qu'il payait comme il pouvait (1), des carrosses, dix-neuf chevaux, trois mulets, des tentures de tapisseries, de la vaisselle d'argent, des pierreries et une garde-robe importante. Jacques de Vienne était alors abbé de Saint-Martin. A deux pas du couvent se trouvait la maison d'un homme qu'une destinée singulière avait conduit en Pologne, Henri de Lagrange, marquis d'Arquien, père de Marysienka, dame d'honneur de Marie de Gonzague, puis épouse de Sobieski et reine de Pologne.

C'est dans l'hôtel abbatial de Saint-Martin que s'était alité Casimir ;

(1) Bibliothèque de Seilhac : Manuscrit. Lettre de nationalisation accordée par Jean Casimir à Antoine Baluze (13 juin 1665), père de son filleul, Jean Casimir de Baluze. — Bibliothèque du Mans : Manuscrit 470. Don fait par Casimir, comme abbé commendataire de Saint-Jean, à Jean Banère, son premier chirurgien, « de toutes les places de batteaux situés sur la rivière de Seyne à commencer depuis le bout de la grande rue du Bac jusques au village de Sèvres » (6 mai 1670).

[illegible] et Charles [illegible]ent.

[illegible] à Dieu, à la [illegible] paradis, très [illegible] de Pologne [illegible] après son [illegible] Jésuites de [illegible] son testament [illegible] l'amour et la [illegible] princesse [illegible] pour plusieurs [illegible] de tous ses [illegible] de France [illegible] de Varsovie, sa [illegible] bourgeois [illegible] en Pologne [illegible] de Pologne que [illegible] ce qui peut [illegible]

[illegible] ses biens étant dans [illegible] même ceux qui lui [illegible] ecclésiastique, biens [illegible] de Pologne. Bonne [illegible] pour vente de [illegible] d'Espagne ; enfin, [illegible]

[illegible] tout les gages de [illegible] de gages, après les [illegible] pour les récompenses à ses [illegible]

[illegible] pour l'édification de Saint-Ignace, [illegible] répondre sur les premiers [illegible] dont il est plus haut [illegible]

[illegible] que les vœux qu'il a spécifiés dans un écrit laissé aux mains de son Père confesseur soient exécutés.

Il donne à une enfant nommée Marie-Catherine, qui est sous la

conduite de la femme Gallois, son apothicaire, 15,000 fr. pour entrer religieuse dans l'ordre de la Visitation ; aux pauvres de l'hôpital général de Nevers 1,000 livres.

Il ajoute que, révoquant toutes autres dispositions testamentaires par le présent testament, il prétend faire une chose agréable à MM. les princes de Condé et d'Anguien et à Mme la duchesse d'Anguien pour lesquels il a toujours eu une parfalte estime et solide amitié.

Il recommande pour le soin de ses intérêts en Pologne M. Frazmesk, archevêque de Gnesne, primat du royaume de Pologne ; M. de Trezevick, évêque de Cracovie, et M. Merstein, grand trésorier de Pologne.

Il déclare devoir à Mme la maréchale de l'Hospital 300 pistoles d'or.

Le 13 décembre, par un codicile, il donne à M. le comte de Wazenot, fils naturel du roy Wadislas IV, son frère, 30,000 livres, à prendre sur les prétentions relatives à la vente des vaisseaux ; enfin, il demande qu'incontinent après son décès on célèbre pour le repos de son âme 3,000 messes (1).

Le 16, à sept heures du soir, le roi Casimir mourait. Il n'avait pas encore soixante-quatre ans.

(A suivre). PAUL MEUNIER.

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 3567 f° 28 et suivants, Testament de Casimir, roi de Pologne.

LAI MAUVUE

Patois.

Zeune, i soito lai benvenue,
I tiro seurment mon saipiau
Ai lai vartu ben ercounue,
Ai lai vérité nue en piau.

I crayo, mai grand foi ! l'histoère
Du bon p'tit aignau chi pouli,
Grippé par le loup que vé boère
Dans le moime roucho que li.

I maudisso, en confiance,
Le vieux queurminel et plaigno
Sans beurguigner, sans défiance,
Sai victime, le p'tit aignau !...

— Ma, daipeu qui suis las aiffées,
Qu'ientends aivouquets et sarments,
Las prêches ai nous très chars frées,
Las sentences, las zuzements,

Tout sante ine sanson nouvèle ;
Mas vieux haibits sont ertôrnés ;
On ai dû sanzer mai sarvéle
Et mas linottes chu mon nez !

Mai tête ai pris ine cliarvue,
Coume mai mayon, pou devant,
Iaivo, ptète ben, lai mauvue
Et lai barlue aupairaivant !

Ai çteure, i vois tout le contraire
De ce qui vio du premé coup,
Et ne seus pas ben loin ed craire
Que ço l'aignau qu'ai m'sé le loup !

LOUIS DE COURMONT.

CHANGEMENT D'OPTIQUE

Français.

Dans ma jeunesse, je souhaitais la bienvenue
Et tirais mon chapeau seulement
A la vertu patente,
A la vérité toute nue.

J'ajoutais foi, ma parole! à l'histoire
Du bon petit agneau si poli,
Surpris par le loup qui va boire
Dans le même ruisseau que lui.

Je maudissais, de confiance,
Le vieux criminel et plaignais,
Sans arrière-pensée, sans défiance,
Sa victime, le petit agneau!...

— Mais depuis que je suis les affaires,
Que j'entends avocats et serments,
Les prônes à nos très chers frères,
Les sentences, les jugements,

Tout chante une chanson nouvelle;
Mes vieux habits sont retournés;
On a dû changer ma cervelle
Et mes lunettes sur mon nez!

Ma tête a pris une imposte ajourée,
Comme ma maison par devant,
J'avais, sans doute, la vue de travers
Et la berlue, auparavant.

Maintenant, je vois tout le contraire
De ce que je voyais de prime abord,
Et ne suis pas éloigné de croire
Que c'est l'agneau qui a mangé le loup!

L. DE C.

LES NIVERNAIS AUX DEUX SALONS

LA SCULPTURE

Société nationale des Beaux-Arts.

Chargé du monument que le Cher élève à ses enfants morts pour la Patrie en 1870-71, M. JEAN BAFFIER n'a pas cherché à faire une fois de plus le sujet devenu classique du soldat se renversant mourant dans les bras de la France. Il a voulu surtout symboliser le courage civique aux grands jours d'épreuves nationales, alors que l'ennemi vient de franchir la frontière. Ce qu'il nous donne la joie d'admirer c'est l'*Homme du pays se réveillant en face de l'étranger spoliateur*. Tenant encore dans sa main droite un tronçon du soc brisé de sa charrue, frémissant d'une sainte colère, celui-ci presse sur son cœur, d'un geste simple et grand, l'épée sacrée de l'ancêtre gaulois qui lui dicte son devoir. Œuvre rustique que cette statue, forte et puissante, où s'affirme le talent sain et robuste de l'artiste.

De lui encore une intéressante statuette en bronze représentant *Un forgeron* assis auprès de sa forge et étudiant un motif décoratif de porte ou de balcon, que son marteau, guidé par la pensée créatrice, exécutera avec ce goût qui est la marque de l'ouvrier d'art français.

M. MAURICE PERRAT expose une cire qui deviendra bientôt un document rétrospectif de la vie parisienne, car ses *Chevaux d'omnibus allant relayer*, d'un rendu si juste, nous ne les verrons bientôt plus : la vapeur et l'électricité prennent rapidement leur place sur le pavé de Paris, la grande ville si chère à l'Alceste de Molière. Un salut à ces victimes du progrès.

Société des Artistes français.

M. BOISSEAU n'a, cette année, qu'un buste, mais un buste d'enfant, et l'on sait avec quel charme il traite ces têtes mignonnes qui sont le sourire de la vie.

De M. A. MARQUET, *Imploration*. C'est, si nous ne nous trompons, la première grande figure que l'artiste envoie au Salon. Dans son attitude, un genou à terre, les bras tendus, les mains jointes, elle implore

réellement, dans un élan de tout le corps, une vibration de tout l'être, l'appel suppliant du regard. Cette œuvre a obtenu une médaille de 3e classe.

L'artiste expose encore un buste : *Portrait de M. C. B.*

J'ai déjà dit combien les œuvres de M. CHARLES PAILLET m'intéressaient. Ce sont d'excellentes études d'animaux, faites de sincère observation. Ils sont caractéristiques ces *Oursons à l'affût*, penchés avides au dessus d'un terrier, les gueules haletantes, prêts à se jeter lourdement sur la proie qu'ils guettent.

J'ai déjà parlé, dans cette Revue, de la *Jeanne-d'Arc* de Mme SIGNORET-LEDIEU, destinée à la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, à propos de la maquette qu'elle en exposa au Salon de 1900. L'œuvre est terminée et la voici. Œuvre nouvelle en somme, car l'artiste a mis une année à faire du projet primitif un travail définitif d'un art soutenu. Nos lecteurs se rappellent, d'après le dessin qu'en fit pour eux Mlle Jeanne Brunot, que la grande héroïne française tenait une hachette de la main gauche. Afin d'augmenter l'effet décoratif, Mme Signoret-Ledieu a remplacé la hachette par une épée et l'ensemble y a gagné. Toutes nos félicitations à l'artiste qui a fait une œuvre de conscience.

PEINTURE, DESSINS, ETC.

Société nationale des Beaux-Arts.

J'aime le talent de M. CHARLES PELECIER, car, fait d'observation précise, il n'a pas de sécheresse. L'artiste conserve à l'atmosphère de ses intérieurs bretons sa note intime enveloppant toute chose d'une couleur locale qui est la patine de l'ambiance. Il s'émeut réellement devant les scènes qu'il fixe sur la toile d'un pinceau qui est un interprète fidèle de sa vision. Il suffit de s'arrêter devant l'*Intérieur breton* et la *Petite ménagère* qui ont un air de famille pour en avoir l'impression. Avec les *Bulles de savon*, son troisième envoi, il se montre de la lignée de notre grand Chardin.

Société des Artistes français.

De M. URBAIN BOURGEOIS, le *Portrait du jeune Lucien B.*, d'une excellente facture. J'en dirai autant du pastel de Mlle MARGUERITE FAURON, *Portrait de Mme M.*.

fillette, et un pastel où s'offre à notre vue des fruits qui devaient être savoureux.

OBJETS D'ART, ETC.

Société nationale des Beaux-Arts.

Je n'ai plus à dire combien M. Jean Baffier, dans le domaine de l'art appliqué à la décoration des objets destinés à orner la table ou le dressoir, fait acte de haute maîtrise, ce serait me répéter. Il s'inspire toujours de la flore française, et de l'étude soutenue qu'il en fait, il en dégage des conceptions neuves qui renouvellent l'art. Il n'applique jamais de motifs sur des formes courantes. Le motif fait corps avec la forme, il en dérive naturellement, c'est un tout. De là, la supériorité de l'œuvre. Tels ses candélabres et ses bougeoirs en cuivre, son sucrier et ses salières en étain. Il y a joint deux vases à fleurs avec des femmes en cariatides qui représentent les trois types de ses provinces d'élection (Berry, Bourbonnais et Nivernais) ; les unes vues de dos, les autres de face, et bien prises dans l'ambiance du pays.

Il expose aussi le bijou Krüger (or, argent et perle), figurant une épée gauloise ornée du gui sacré, qu'il a exécuté en collaboration avec ses élèves, MM. France Briffault, l'artiste nivernais que nous avons le regret de ne plus voir au Salon, et Paul Orléans.

Société des Artistes français.

M. Edouard Besle, un nouveau venu au Salon, si je ne me trompe, expose trois aquarelles intéressantes : un projet de décoration intérieure (vestibule peint à fresque avec un escalier à rampe de bois tournée et sculptée) ; un projet décoratif aux belles lignes où se dresse altière et souveraine avec un regard impérieux, la déesse Junon ; enfin un projet de plafond.

Fleurs échappées, de Mme Martin des Amoignes, est un paravent Louis XV d'un joli goût artistique et d'une heureuse disposition.

Et pour terminer, citons encore de M. Armand Robardey, un médaillon vieil argent, *Portrait de M. le docteur Lombard.*

Edouard Achard

LE PEINTRE ALEXANDRE BOUCHE

Pour la première fois, cette année, le jury de peinture a décerné le prix Rosa Bonheur, destiné à récompenser « le meilleur tableau du Salon ». Si cette haute récompense n'est pas échue à un des nôtres, le peintre éminent qu'elle a distingué n'est pas un étranger pour notre Nivernais et son nom a déjà été écrit dans cette Revue : c'est notre ami Alexandre Bouché, qui fut notre hôte à Beaumont-la-Ferrière où il moissonna de précieuses études. Bouché, un noble caractère, qui ne doit ses succès qu'à son travail consciencieux et énergique, à son talent robuste et pur, est aujourd'hui un de nos maîtres, et un des meilleurs. Nous voudrions reproduire en entier l'article de tête que lui consacre le *Journal des Arts* ; nous en extrairons au moins quelques passages en envoyant à Bouché nos plus cordiales félicitations :

« S'il est un exemple de vocation irrésistible, de persévérance et de travail, c'est assurément celui que nous donne la carrière du paysagiste Alexandre Bouché, l'artiste de haut mérite qui vient d'obtenir le prix Rosa Bonheur, donné pour la première fois cette année. La liste qu'ouvre Bouché sera plus tard un document curieux, puisqu'elle sera la nomenclature des toiles qui auront obtenu le plus de succès au Salon... Bouché nous donne la preuve d'une sève toujours nouvelle par les deux magnifiques toiles qu'il expose au Salon : *La Marne à Saint-Aulde, le soir*, éclairée par un soleil couchant, admirable d'air et de chaude lumière ; et *Coup de vent*, donnant bien l'mpression d'un jour douteux. Ces deux œuvres sont bien comprises, bien composées, admirablement dessinées, et peintes d'une pâte grasse, simple, savoureuse, dont on ne se préoccupe plus assez, à notre époque de peinture littéraire et, la plupart du temps, anémique...

» Bouché, qui répète volontiers, dans un élan de reconnaissance, qu'il doit tout à Corot (son maître), possède, à notre avis, le mérite bien rare d'être, à son tour, devenu un maître, et d'être demeuré *personnel*, différant complètement, non de sentiment, mais de métier, de celui qu'il admirait avec tant de raison... S'il est donné au vieux maître de contempler, de son lieu de repos éternel, les œuvres de celui qui fut « son petit ami », le bon Corot doit prononcer l'habituel « fameux, fameux ! » dont il qualifiait les morceaux qu'il trouvait réussis.....

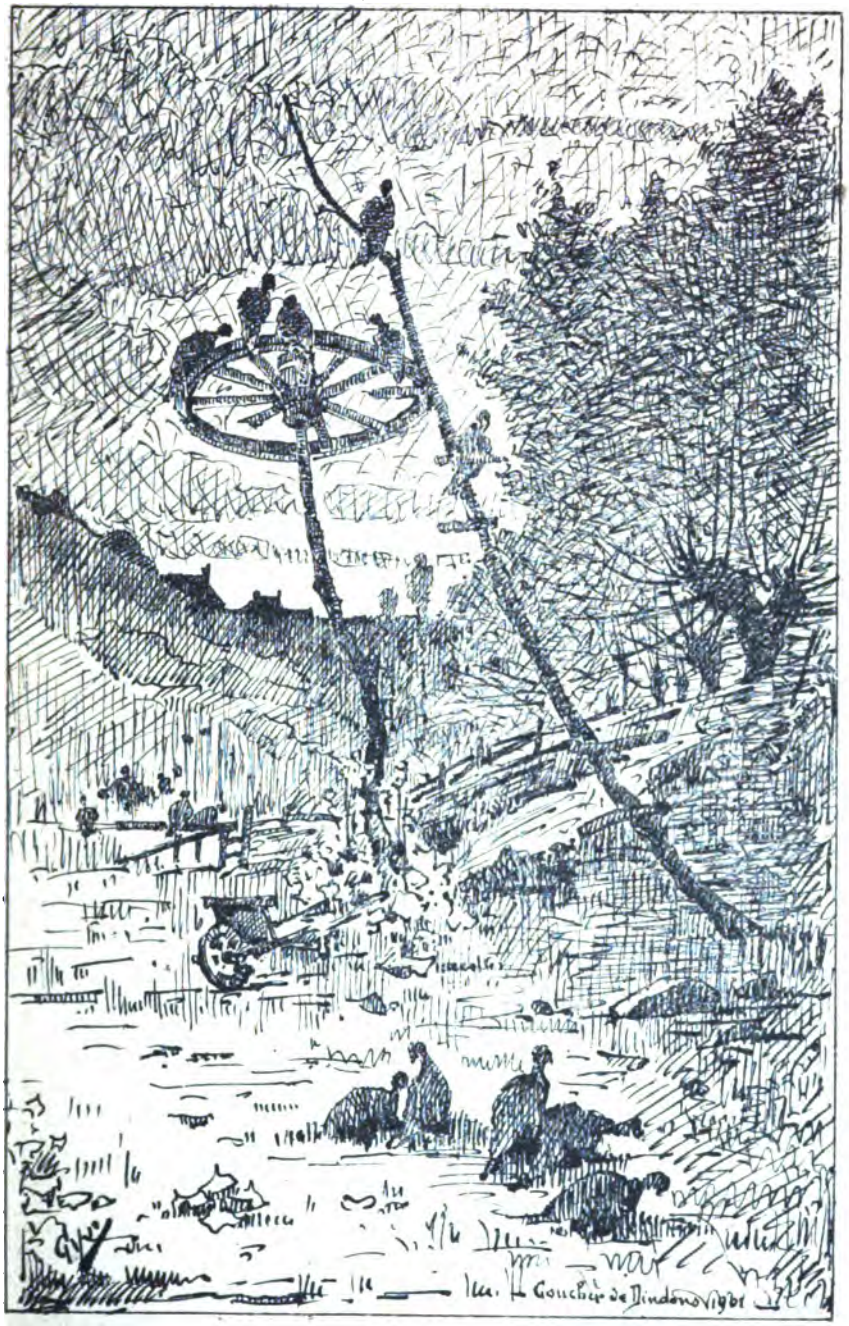
Coucher de Dindonneaux

» Bouché a toujours négligé de « se faire valoir », faute considérable à notre époque, mais qui, heureusement, ne change pas la valeur de ses œuvres, que se disputent tous les collectionneurs de marque... »

Nous apprenons que l'Etat vient d'acheter pour le musée du Luxembourg un des deux tableaux de Bouché : *La Marne à Saint-Aulde, le soir.*

ACHILLE MILLIEN.

LE PAGE

A Albert Perrin.

La châtelaine, un jour, laissant la broderie
Pour le page charmant, mais rêveur et discret,
Là, tout prêt d'elle assis sur un bas tabouret, —
Lui narrait un roman de la chevalerie.

« Elle semblait la vierge au front pur que l'on prie ;
« C'était un lys des cieux, — et Lindor soupirait,
« N'osant, simple écuyer, dire son doux secret ;
« Ils allaient donc ainsi, foulant l'herbe fleurie... »

Ah ! c'est délicieux, une histoire d'amour !
L'adolescent, ravi, la regarde à son tour...
Elle voit dans ses yeux une brûlante flamme

Et, toute remuée, affermissant sa voix
Devant le pauvre enfant qui dévoile son âme :
« Petit page, cela se passait autrefois ».

ED. PORÉE.

MONTSAUCHE EN MORVAN

Dans les champs d'alentour les granits sont jetés
Comme les osselets géants d'un jeu d'Hercule.
Le balai, peu à peu, devant le soc recule
Et devant les efforts des hommes concertés.

La blancheur des maisons, aux midis des étés,
Brille, lorsque du feu dans l'air brûlant circule ;
Le soir, quand des douceurs tombent du crépuscule,
Les horizons prochains sont de rose teintés.

Une placidité dans l'atmosphère stagne.
Le genêt et le roc évoquent la Bretagne,
Et l'on croirait entendre un océan chanter,

Quand la voix des Settons murmure une caresse,
Qui soupire, qui tombe et, dans l'éther bleuté,
Sur la ville qui dort, meurt en une paresse.

HENRI BACHELIN.

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES HOLLANDAIS (*Suite*)

Schimmel

ELLES VOYAIENT

Vieille bonne-grand'mère, avec vos blancs cheveux,
Qui sortent de la coiffe en plaques bien luisantes,
Dans vos yeux brille encor l'éclair des tours joyeux
Et votre bouche est prête aux paroles plaisantes.

Que bon-papa proteste et gronde de son mieux,
Autour de vous, chacun vous gâte et vous adore ;
Avec votre binocle et le ciel dans les yeux,
Vous êtes à ravir, bonne-maman, encore !

Tête-blonde aux cheveux doux comme le satin,
Aux cheveux déroulés en boucles ondoyantes,
Que veulent aujourd'hui ces lèvres de carmin,
Que veulent conquérir ces lèvres souriantes ?

Que bon-papa proteste et gronde de son mieux,
Tant pis, ne tenons pas la chose bien secrète :
Le sourire à la joue et l'innocence aux yeux,
Oui, vous êtes vraiment à croquer, blonde-tête !

Bonne-maman aime à s'asseoir près de l'enfant
Qui s'appuie à son sein, elle aussi bien joyeuse,
Met la main sur son cou d'un geste caressant,
Et penche les frisons de sa tête soyeuse.

Et tête blonde lit avec bonne-maman,
Quoiqu'à peine elle épèle..., et le livre aux images
Est à toutes les deux ; d'ailleurs, si gentiment,
Bonne-maman lui dit ce qu'on voit dans ces pages !

Vieille bonne-maman lit donc sur ses genoux
Le livre ouvert, la Bible aux lignes éternelles :
« Ceux qui ont le cœur pur, ceux-là verront Dieu. » — Nous,
Sans doute nous croyons, mais elles voyaient, elles !

Maria Boddaert, Mme Gelderman.

(1844)

CONTE D'ENFANT

La nuit n'est pas méchante... Elle arrive et, bien vite,
Elle ouvre le ciel : au même moment
Chaque étoile, grande et petite,
Sur ses petits pieds d'or s'approche doucement.
Les étoiles sont curieuses
Et de descendre elles seraient joyeuses,
Mais elles ont trop peur, peur de la grande mer
Et des arbres si longs dans l'air !

Tout est, là-haut, tout est comme ici dans la brune,
Mais les étoiles ont de la lumière : Avant
De se coucher le soleil à chacune
Remet une lanterne ; elle la tient devant
Son petit visage. Elle veille,
Regarde, rit, salue et dit : « Vite, sommeille ! »
On ne les met jamais au lit auparavant
Que le soleil ait fait son somme et se réveille.

Toute la nuit, tranquillement,
Elles se promènent sans cesse
Sur leurs petits pieds nus que rien ne blesse,
Car les nuages les portent si mollement ;
Puis elles vont très doucement,
Sans faire de bruit dans leur route
De peur de déranger les bons dormeurs lassés.
Elles ne sauraient pas me gêner, moi, sans doute,
Mais il est des enfants malades, bien assez !

Oh ! que je voudrais bien monter jusqu'auprès d'elles !
Si je savais comment, va, j'y serais bientôt.
Les oiseaux eux, ont des ailes ;
Ils s'envolent plus haut que les arbres, plus haut !...
Quelquefois, chez vous, font-ils leurs nichées ?
Peut-être que cela ne leur plait pas beaucoup...
Etoiles, allez-vous toujours seules ? Penchées,
Vous pourriez bien tomber de là-haut tout d'un coup.

Dites, avez-vous un jardin...
Des abeilles qui font « roue roue »,
Des cerises..., des fleurs..., une dune où l'on joue
A monter, descendre ?... La main

De ta maman serait-elle aussi douce
Que celle de la mienne, alors qu'elle te fait
Ta toilette au matin, lorsque le savon mousse,
Et que l'eau, sur ton dos, tombe fraîche, à grand jet ?

En mon bosquet, un rossignol demeure.
Avez-vous des oiseaux à nourrir ? — Etes-vous
Toutes frères et sœurs ? Bientôt j'aurai chez nous
Un frère..., son petit lit est prêt à cette heure.
Pour dormir, avez-vous de petits lits aussi ?
Où sont-ils donc ? Vraiment je n'en vois pas d'ici...

Deux, dix, douze... toujours je vous vois accourir
Plus nombreuses... en mes paupières,
(Mais je ne peux plus les ouvrir !)
Vous me jetez des tas de petites poussières...
Dix..., six..., cent..., oh ! je suis trop las
Pour vous compter là-haut... là-bas !
A mon réveil, du ciel les portes seront closes,
Et j'aurais à vous dire encore tant de choses !

LAMENTO

N'ouvre pas les volets. Qu'aujourd'hui ne pénètre
Nullement le soleil qui, par cette fenêtre,
Ne réveillera plus la morte, désormais !

Et seul, laisse-moi seul avec ma morte chère,
Seul en cette veillée atroce, la première
De sa nuit qui jamais ne finira, jamais !

Je veux dire les mots de tendresses secrètes
Que je garde en mon cœur : Par mes lèvres muettes,
Mon âme ne s'est pas épanchée à mon gré.

La couche où je la vois pour toujours endormie,
Je veux l'orner des fleurs du souvenir !... Amie,
L'épanouissement en est prématuré !

Ah ! du sang de mon cœur, si je pouvais te rendre
La vie et, relevant ta paupière, répandre
Le soleil en tes yeux ouverts encor pour moi,

Ou, pressée en mes bras, à travers les ténèbres
Et la muette horreur des corridors funèbres,
Te porter, ô chérie, et rester avec toi !

M.-G.-L. van Loghem.

(1850).

MINUIT

C'est la nuit. – Le silence accompagne à la ronde
L'heure auguste — minuit — qui s'envole d'abord.
Entends-tu se briser la vague moribonde
Près de s'anéantir dans les roseaux du bord ?

C'est la nuit. — Cygnes blancs, vont flottant les nuages ;
Dans la lune, là-bas, les voilà se mirant.
La vague qui reflète et berce leurs images
Ne les troublera pas dans leur passage errant.

C'est la nuit. — Sur les flots un son de harpe passe ;
Triste, vibre la corde, et le thème est dolent,
Et sur la vague des accords, parmi l'espace,
Flotte, flotte le chant, comme un cygne au col blanc.

F. L. Hemkes

(1854-1887).

GUERRE CIVILE

Le roi meurt, au berceau laissant son fils qui dort :
La couronne tenta le frère du roi mort.

A lui, les chevaliers décernent la puissance,
A l'enfant, les prélats jurent obéissance ;

La discorde enflamma le peuple, on vit, hélas !
Fils contre père, avec haches et coutelas.

Bétail volé, maisons en feu, larcins, ravage !. .
Seule, aux champs désertés, croissait l'herbe sauvage.

En misère et douleur, le long du grand chemin,
Les paysans erraient en mendiant leur pain.

Mais enfin pour l'enfant le destin se décide ;
Le roi-chevalier tombe en la lutte homicide.

Les prêtres louaient Dieu par un chant triomphal,
Et les vainqueurs partaient pour le château royal.

Tandis qu'ils arrivaient acclamant leur victoire,
Il flottait sur la tour une bannière noire :

La mort, du champ sanglant envolée, arriva
Avant eux à l'enfant du trône, et l'enleva !

P. M. Boele van Hensbroek

(1854)

MOUSAPI

(Récit d'un soldat.)

Nous étions à Atjeh ; un temps de tous les diables !
Nous brûlions tout, partout nos canons effroyables
Dévastaient les Kampongs. Ah ! comme on les sabrait
Les hommes bruns ! Pourtant, sortis de la forêt,
D'autres venaient, d'autres encore... leur courage
Semblait croître sans cesse...
Une fois, avec rage,
Nous avions combattu, brisé par le canon
Cette affreuse canaille. Au fait, ils tenaient bon,
J'en fais l'aveu ; leur sang coulait à flots, n'importe !
Ils préféraient la mort à notre loi ; de sorte
Qu'ils y passèrent tous. On nous permit alors
Quelque repos. Ensuite on creusa pour les morts
Un gigantesque trou ; travail très simple en somme,
On jetait tout en bloc. Mais voici qu'un jeune homme,
Un des nôtres, de ceux qui juraient le plus fort
Contre tous ces bandits, devient pâle d'abord,
Puis recule tremblant...
Là, gisante, une femme,
Le sein percé, le deuil aux yeux, tient une lame
D'une main et de l'autre embrasse sur son cœur
Un enfant. La pitié n'était pas en faveur
Chez nous, tant que grondait la lutte meurtrière ;
Mais après ?... C'est pourtant sa patrie..., et la guerre
Est si cruelle !... — Tous, restant silencieux,
Nous comprenions, — c'était lisible dans les yeux, —
Honorant le courage et la femme et la mère,
Que le tombeau commun ne lui convenait guère.
Pas un mot ne fut dit, sans retard on creusa
Une fosse à l'écart et l'on y déposa
Avec respect les corps unis des deux victimes,
Dont chacun salua la tombe...
Nous partîmes.
Plus loin chez les vaincus nous portâmes nos pas.
Depuis, devant ces gens qui ne fléchissaient pas,
Aimant mieux se vouer à la mort préférée,
Je sentais, pour tirer, ma main moins assurée,
Car je voyais toujours, — longtemps, longtemps je vis
Cette femme luttant pour sauver son pays.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Emile Guillaumin, *Tableaux champêtres*, in-12 de 253 pages. — Moulins, Crépin-Leblond, imprimeur-éditeur, avenue de la Gare, 14. — En vente chez l'auteur, à Ygrande (Allier), 2 fr. 50.

Je voudrais avoir l'autorité nécessaire pour mettre en lumière — la lumière du grand jour qu'il mérite — ce livre d'un paysan, notre voisin du Bourbonnais, non pas d'un faux paysan, d'un bachelier vivant dans ses terres et sachant voir et méditer, ce qui n'est pas si commun d'ailleurs et ce qui ne serait pas sans mérite, — mais bien mieux, d'un ouvrier de la glèbe, d'un vrai laboureur. Emile Guillaumin se repose du travail de la charrue par celui de la plume, — celui-ci étant pour ses loisirs du dimanche une distraction et un plaisir. Muni des simples leçons de l'école primaire, M. Guillaumin est devenu un lettré par son désir d'apprendre, par son entêtement à s'instruire et aussi, il faut le dire, par le don de poésie qu'il apporta en naissant; car il est poète et poète sincère, tour à tour rude et robuste, attendri et délicat.

Tous ces *tableaux champêtres* sont dessinés d'après nature. Il les a vus et les a rendus *au vrai*, en y mettant un peu de son âme, puisque non seulement il les a vus, mais qu'il les a *vécus;* il a été *l'homme* dans tous ses paysages, l'acteur dans toutes ses scènes. Et voilà pourquoi ces pages sont si savoureuses. Depuis les *premiers soleils* jusqu'aux *scènes d'hiver*, toute la nature d'Ygrande se déroule à nos yeux, animée, vivante, travail et plaisir, tristesse et joie, espérance et déceptions, toute la vie « du pauvre laboureur », comme dit la vieille chanson. Et la langue dont se sert Guillaumin est telle que bien des morceaux figureraient avec honneur dans une anthologie rustique. Je ne peux, faute d'espace, en mettre un spécimen sous les yeux de nos lecteurs, mais j'espère que M. Guillaumin donnera bientôt à notre *Revue* quelque page inédite.

J'aurais bien envie de chercher chicane à l'auteur au sujet de son dernier chapitre : *Conclusion*. Il y fait trop bon marché des traditions locales, des vieux usages qui disparaissent si vite, et semble croire que « la vie humaine » ne pourrait s'améliorer si ces traditions ancestrales se perpétuaient. « Que chaque province, dit-il, perde donc son caractère distinctif, si la généralité dans laquelle elle se fond donne à chacun de ses habitants un peu de bien-être, des « mœurs plus douces, des idées plus élevées et plus nobles ». Et pourquoi chaque province ne bénéficierait-elle pas de ces avantages, tout en conservant son caractère distinctif ? L'un n'exclut pas l'autre. Je crois, d'ailleurs, qu'après cinq minutes de conversation, je m'entendrais fort bien à ce sujet avec M. Guillaumin et que tout malentendu aurait disparu.

Nous avons parlé plusieurs fois de la société qui s'est constituée à Dijon sous ce titre : *Appui fraternel des Enfants du Morvan*, et dont notre collaborateur, M. Parthiot, fut un des initiateurs. Elle vient de publier son Annuaire 1901. Nous y lisons des pages très intéressantes : *Projet d'une ligne de Dijon à Nevers ; Une excursion en Morvan ; Essai étymologique sur les noms des sociétaires;* des *histoires* et des *contes morvandeaux*. Bonne chance et félicitations à nos compatriotes dijonnais.

Signalons la publication d'un nouveau journal de notre région : *Saint-Honoré-Thermal*. Il est l'organe de la belle ville d'eaux morvandelle, si avantageusement connue. Des améliorations importantes viennent de s'effectuer et de transformer, dans le sens du confort le plus moderne, la charmante station thermale. On peut prévoir l'avenir assuré à Saint-Honoré quand on sait que ses eaux *n'ont pas de similaires* en France. Assise au seuil du pittoresque Morvan, à quelques lieues de

[illegible] ...ement fré-

[illegible] *Petite* [illegible] — [illegible] fr 50.

[illegible] touche [illegible] tout un [illegible] au sol [illegible] il faut [illegible] la petite [illegible] et cheri- [illegible] ais ». [illegible] de prime

[illegible] condensé [illegible] dans [illegible] nous voyons [illegible] les Franks. [illegible] les Arabes, [illegible] commu- [illegible] des [illegible] auteur [illegible] les moins [illegible] nes de [illegible] une [illegible] les écoles, [illegible] bien- [illegible]

[illegible] — Les poésies [illegible] écrivains, [illegible] etc. [illegible] ...ciation [illegible] poésies, [illegible] les confé- [illegible] public [illegible] *Ballade* [illegible] *ne se me*,

---

[illegible]

[illegible] l'intérêt [illegible] section. [illegible] *Pensée*; [illegible] *Jeune* [illegible] qui a [illegible]

[illegible] par le [illegible] : *Implo-* [illegible] sculpteur nos félicitations.

[illegible] l'honneur à M. le [illegible] surveillé en extrême-orient.

[illegible] soutenir, avec la mention *très* [illegible] L. D.

Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

CROQUIS NIVERNAIS

« DEMI-VIEUX »

I

A Lise avait rejeté sur ses épaules les deux brides empesées de sa coiffe, retroussé d'une main prompte sa jupe déjà courte, passé à son bras le panier noir verni, à deux anses, et trottait menu sur la grand'route nationale. C'était jour de foire à Châtillon-en-Bazois et elle tenait à ne pas arriver trop tard.

Plantureuse brune de trente-cinq ans, restée vieille fille parce que son père veuf n'avait jamais consenti à se séparer d'elle, la Lise, maintenant que le père était mort, vivait seule dans la maisonnette qu'il lui avait laissée, affermant son petit lopin de terre et se trouvant bien de peu.

Elle venait de passer à l'enseigne de Cougny lorsqu'une voix bien connue lui cria :

— T'es don bin pressée, ma Lise?

Elle se retourna :

— Ma foi, oui, mon Jean, Châtillon est loin et j'veux r'véni avant la nuit.

Celui que la Lise avait appelé Jean touchait la quarantaine : grand, droit, le teint coloré, les moustaches blondes rejoignant des favoris un peu roux, il avait vraiment belle mine, sous sa blouse neuve et raide,

[illegible] s'était marié d'assez bonne heure, [illegible] et sa vieille grand'mère tenait [illegible]

[illegible] ne fut repris que plus [illegible] Jean mettait à profit ce [illegible] compagne de route, et [illegible] on le plus caressant, [illegible] jours en ville, et qui [illegible]

[illegible] ?

[illegible] difficile.

[illegible] pour dire des [illegible]

[illegible] la Lise.

II

Le soir, volontairement ou par hasard, Jean rejoignait encore la Lise et ils revinrent côte à côte. Leur [illegible] leur échauffant [illegible] d'auberge, arrosé d'un épais vin [illegible], selon la coutume, ils n'avaient pas [illegible] les avaient fatigués, et la tournure de la conversation s'en ressentit. Ils se plaignirent de la dureté des temps, de la température trop humide pour certaines plantes, trop sèche pour d'autres ; ils dirent qu'en ce mois de mai les jours n'en finissaient plus et qu'on pouvait à peine fermer la moitié d'un œil avant d'entendre chanter le premier coq.

Et, le lendemain, Jean, qui passait presque toujours sans détourner la tête pour se rendre à son travail, s'arrêta devant la porte de la Lise, s'accouda au « barriot ».

— T'as-t'y bin dormi, ma groûsse ?

Occupée à ramener les « ramillons » en feu sous sa marmite, la Lise, qui n'avait pas entendu venir Jean, se redressa d'une pièce.

— Tin, c'est toi, mon Jean. Té m'as fait peur... J'ai dormi, oui, j'étais rompue. Et toi ?

— Moi ?... Quasiment pas.

— Pourquoi ? rin n' te manque.

— Rin ?... Té crois ça.

— Quoi don ?

— Quinze ans d' moins, une femme dé pus et j' dormirais tout mon saoûl, Lise.

— Oui, mais t'as quinze ans d'pus, une femme dé moins... Et faut t'en contenter, mon bi !

— Faut !... Faut !... ronchonna Jean en s'en allant, c'est pas prouvé.

Désormais, tous les matins, Jean fit sa halte au « barriot » de Lise. Il y resta cinq minutes, puis dix, puis vingt. Le bavardage s'allongea. La Lise, au lieu de continuer à vaquer aux soins de sa popote, s'approcha du seuil et finit un jour par laisser Jean lui prendre le bout des doigts. Et les doigts joints paralysèrent les langues. Ce fut Jean qui, le cœur en folle danse, parla le premier, après un effort visiblement violent.

— J' ons beau êt' vieux, ma groûsse, m'est avis qué j' nous aimons comme des jeunes, qué j' f'rais mieux d'entrer tout d'go que d' rester à la porte et qu'on n' prend gentes accordailles qué sous l' manteau d' la ch'minée.

La Lise ouvrit elle-même le barriot et s'effaça pour laisser passer Jean. En même temps, les trois mots qu'elle préférait décidément au oui tout simple lui revinrent.

— T'as bin raison..., ma foi ...

III

« Gentes accordailles » furent donc prises et la noce eut lieu, entre foins et moissons, sous le toit même de l'épousée.

Oh ! ce fut une toute petite noce, comme qui dirait un carnaval de famille. Il n'y avait là que deux oncles, deux tantes, quelques cousins germains et cousines. Les frères et sœurs de Jean, qui avaient escompté déjà pour eux ou pour les leurs, le mince héritage du veuf, s'étaient brouillés avec lui à la nouvelle du prochain mariage. Ils avaient essayé de le sermonner.

— Ça t'fait pas honte, à ton âge ?

— Honte ?... Non... Ça m'fait grand'joie, sûrement, avait répondu Jean très ferme et légèrement moqueur.

Les sœurs de Jean n'avaient pas osé se moquer de la Lise ouvertement, parce qu'elles savaient l'amoureux capable de la défendre avec âpreté. Elles engageaient les jeunes filles à sourire méchamment du regain de coquetterie qui venait de s'emparer de cette promise à laquelle sainte Catherine devait en grèsque une douzaine de bonnets. Or, celle qui aime voit tout, — et surtout tardivement, — voit tout en rose : la Lise prit les moqueries pour les compliments mérités et les coups d'épingle se changèrent pour elle en un plaisir très doux.

Si la noce fut jeune, elle n'en fut pas moins gaie. On ne dansa pas, mais l'on mangea et l'on but ferme. Vers la fin du repas, Jean, qui n'avait pas bu ni vu comme les autres, — l'amour a le pas sur la gourmandise, — enlaça le soir après la taille de Lise et, d'un air béat, entonna des chansons chevrotantes et des grasses plaisanteries. Cela dura jusqu'à onze heures du soir sans un mirage. Alors, Jean commença à regarder la pendule, à trouver les convives trop bavards, trop lents à partir.

Pour la vingtième fois, entre deux énormes bouffées de pipe, l'oncle Pierre répétait, jetant un coup d'œil circulaire sur la pièce :

— Les mâtins sont-v'bin l'ges'... Avec la terre, les bras et la bonne entente, a s'ront heureux comme deux poissons dans l'iau.

— Oui, mon oncle, dit Jean, j's'rons heureux, c'est entendu, seulement, si vous n'rentrez pas chez vous « tertous », vous n'pourrez jamais aller aux champs demain matin... et j'ai promis de n'vous faire perdre qu'une journée.

— L'aiguille tourne vite à table, mon gars, reprit l'oncle sans se fâcher.

— J'parle pas pour vous renvoyer, mon oncle, ni les autres, ajouta Jean, qui pensait avoir plus de mal à réussir.

— J'ons compris, va, et j'vons nous séparer tout d'même.

Une dernière rasade, une dernière chanson :

> Les gens d'cheux nous qui n'sont pas fous,
> D'vant de s'quitter, beuvons trois coups !

Et les parents sortirent. Jean les reconduisit jusqu'à la route. Aussitôt rentré, il poussa le verrou. Il trouva la Lise en train d'enlever les

assiettes et les verres. Il lui saisit les deux mains, l'embrassa goulûment.

— Laisse don ta vaisselle, ma groûsse, les « vieux » n'travaillons pas après minuit... Si ça t'va, j'f'rons mieux d'nous aller coucher.

La bonne face réjouie de la Lise se colora davantage ; elle dégagea ses mains, passa ses deux bras au cou de Jean et, le visage enfoui dans les plis de la blouse, d'une voix presque basse, issue, par moitié, du sanglot et du rire nerveux :

— Mon poûr ami !... Mon poûr ami !... T'as bin raison, dit-elle.

LOUIS MIRAULT.

Mars 1901.

QUO VADIS ?

Quo Vadis ? Quo Vadis ? Je ne sais où me mène
Mon pas mal assuré, vers quel but il m'entraîne....
Mon corps est tout meurtri par cet âpre chemin
Que je suis aujourd'hui, que je suivrai demain !...
Où trouver le repos sur cette longue route
Qui promet le bonheur dont cependant je doute ?...
Qu'attendre des vains mots dont on berce l'esprit :
Fraternité, dit-on ?... beaux mots que l'on écrit
Sur le souffle agité du vent qui nous balance
Et que, le front courbé, je répète en silence.

Quo Vadis ? Quo Vadis ?... Toi qui pleures là-bas,
Qui frappe donc ton cœur ? Mais tu ne réponds pas !...
La haine et l'injustice arment ici les hommes :
Voilà ce que tu sais... voilà ce que nous sommes !...
Accablés sous le poids du plus terrible sort,
Les grands sont les vaincus, le canon le plus fort !
Le Christ a ses autels profanés ; et, dans l'ombre,
Se prépare, dit-on, quelque attentat plus sombre...
Où porter ses regards pour éviter l'horreur
De voir anéantir et les droits et l'honneur ?...

Quo Vadis ? Quo Vadis ? Je m'en vais vers la fête :
Laissez-moi donc passer, et que rien ne m'arrête...
Et la foule a suivi les pas de l'insensé,
Car du plaisir sur terre on n'est jamais lassé !
Quel est donc le festin qui n'a pas de convive,
Et qu'on donne au laquais si l'invité n'arrive ?
Les Nérons d'autrefois reviennent par instants
Montrer au peuple ému qu'ils ont gardé leurs dents
Et qu'après le dîner on peut promettre à boire
A celui qui n'a rien et qui veut bien vous croire !

Quo Vadis ? Quo Vadis ? Je m'en vais vers les champs :
Le travail est mon lot, mes blés sont verdoyants ;
Dieu bénit ma moisson et ma jeune famille !
Je n'ai d'autres soucis ; et, quand le soleil brille,
Plus heureux qu'un seigneur contemplant ses châteaux,
J'emmène mes enfants au milieu des troupeaux ;
Et là, nous devisons sur notre douce vie :
Elle est belle vraiment, et plus d'un nous l'envie,
Car nous sûmes toujours nous contenter de peu,
Et, du matin au soir, en remercier Dieu !...

Quo Vadis ? Quo Vadis ? Je vais vers la bataille
Relever les blessés frappés par la mitraille :
Je sers un Dieu de paix, d'amour, de charité ;
Par nul autre désir je ne suis agité.
Dans tout être souffrant je sais trouver un frère.
Et l'étoile des nuits me protège et m'éclaire.
« Ton nom ? » — Je n'en ai plus — j'appartiens au devoir :
La croix est mon rempart, et le ciel mon espoir !
Ne me retarde pas, car, là-bas, on m'appelle,
Et le soldat toujours à son poste est fidèle !

EUGÉNIE CASANOVA.

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE

PRÈS DECIZE (NIÈVRE) (*Suite*).

Les mariages contractés à La Machine ont lieu généralement le samedi soir : on évite ainsi les frais d'un déjeuner, et les deux jours de noce, considérés ici comme obligatoires, ne font perdre qu'une journée de travail.

Dans l'après-midi du grand jour, les jeunes gens, précédés de deux musiciens, parcourent le pays pour chercher leurs cavalières, ce qui demande parfois une heure. La tournée finie, ils se rendent au domicile de la « jeune mariée » et, à l'heure fixée, le cortège, sans musique, prend le chemin de la mairie.

Ce curieux défilé de couples jeunes et vieux, — ceux-ci fermant la marche derrière les enfants, — se dirige vers le bourg, en donnant des sous aux pauvresses qui, tous les vingt mètres, ont installé un gros bouquet sur une chaise recouverte d'une serviette blanche.

Après le mariage civil, on se rend à l'église, d'où l'on sort ensuite au son des cloches et musique en tête On monte dans le bourg, afin de faire voir au public, qui se presse aux portes et aux fenêtres, la toilette de la mariée et celles des jeunes filles qui l'accompagnent. Puis, on

entre au café, où l'on trinque à la santé des époux. Si le temps est favorable, la noce, toujours précédée des musiciens, se promène à travers le pays ; dans le cas contraire, elle reste dans un établissement où la jeunesse danse, pendant que les hommes boivent et jouent aux cartes. Une heure avant le dîner, les grand'filles vont se « déshabiller », c'est-à-dire changer de toilette.

On se met à table. Le repas, calme au début, s'anime peu à peu et, sous un feu roulant de plaisanteries, devient bientôt d'une gaieté folle. Alors on entend les « argilements » (1) des grands garçons et les « farines » (2) se succèdent rapidement. Au dessert, le garçon et la fille d'honneur épinglent à l'épaule de chaque invité la cocarde traditionnelle et la noce se continue par les chansons, plus ou moins risquées, des convives. Enfin, on se lève de table pour commencer le bal qui dure le reste de la nuit. Au jour, les grands garçons portent la « rôtie » (3) aux mariés et, ainsi qu'aux noces morvandelles, ils chantent avec accompagnement de vielle ou de violon :

Ouvrez-moi donc la porte,
La belle, si vous m'aimez.
. . . . . .
. . . . . .

Dans la matinée, les grands garçons « ramassent », comme la veille, leurs grand'filles, et tous les gens de la noce se retrouvent au déjeuner. On fait encore un joyeux repas, puis on se promène dans les rues, cocardes au vent, le sourire aux lèvres et le pas relevé par la cadence de la musique. Enfin, après de nouvelles danses et de nombreuses libations, chacun rentre chez soi, plus ou moins exténué, et va se reposer pour reprendre son travail le lendemain (4).

Le tirage au sort, qui a lieu à Decize ordinairement en janvier, fournit aux conscrits machinois l'occasion de se réunir et de s'amuser. On les voit, précédés d'un drapeau, d'un porte-canne, de clairons et de tambours, défiler joyeusement dans les rues pendant plusieurs dimanches. Le jour du tirage, ils se réunissent, à sept heures du

(1) Cris aigus et prolongés que les paysans font entendre en signe de joie.

(2) Mot qui sert de signal, aux noces villageoises, pour embrasser, en même temps, chacun sa compagne de table.

(3) Sorte de soupe au vin sucré que, selon une ancienne habitude, on offre aux mariés lorsqu'ils sont encore au lit.

(4) Les coutumes observées à La Machine pour les autres cérémonies : baptêmes, enterrements, etc., sont identiques à celles des autres localités du Nivernais.

matin, à la mairie, où ils reçoivent les conseils de M. le maire ; puis ils partent à pied à Decize, aux sons des clairons et des tambours, en suivant deux à deux leur superbe drapeau et en criant à pleins poumons : « Vive la classe ! ».

Le tirage terminé, ils déjeunent à Decize, puis reviennent dans la soirée à La Machine, exhiber leur numéro qui, fixé à leur coiffure, est orné d'un flot de rubans. Ils parcourent alors les rues en gambadant, suivis d'une bande de marmots qui répètent, après eux : « Vive la classe ! ».

Réunis le soir, vers sept heures, dans un hôtel, ils dînent et passent généralement le reste de la nuit à boire et à chanter. Le lendemain matin, le clairon les rassemble au même lieu pour déjeuner. Dans l'après-midi, ils reçoivent la visite des conscrits verriers de Saint-Léger-des-Vignes. Ceux-ci viennent offrir à leurs camarades une énorme bouteille à long col : on l'emplit de vin et les conscrits des deux communes y boivent tour à tour, aux cris répétés de : « Vive Saint-Léger ! Vive La Charbonnière ! Vive La Machine ! ».

Après avoir fraternisé dans les rues et dans les cafés, les jeunes Machinois vont reconduire leurs voisins, puis ils reviennent continuer leurs libations jusqu'à ce que la fatigue les accable et les oblige à aller se coucher.

Des réjouissances à peu près identiques ont lieu lors du conseil de revision.

Avant l'appel de la classe, nos conscrits organisent un bal ; en outre, le jour de la Toussaint, ils assistent, avec clairon et tambours, à la « Messe du départ » qui est célébrée à leur intention.

Les fêtes du Carnaval se sont perpétuées jusqu'alors dans le pays. Le soir du Mardi-Gras, les jeunes gens, après s'être déguisés et masqués, vont danser dans les cafés. Le lendemain, ils se promènent par groupes en criant « Ricoucou ! », puis, donnant le bras à ceux qui se sont déguisés en femmes (ou aux femmes masquées), ils font des parodies de noces, de baptêmes, etc. Quelquefois, à la Mi-Carême, ils organisent des cavalcades.

Les habitants de La Machine célèbrent joyeusement leurs trois fêtes annuelles. La *Sainte-Marie,* qui se tient le 15 août à la cité de ce nom, rassemble les habitants des divers quartiers autour des jeux de toutes sortes. La *Bonne-Dame*, qui est la fête patronale du pays, se célèbre au

bourg le deuxième dimanche de septembre et attire une grande foule (1). Aussi, la municipalité organise-t-elle, ce jour-là, des jeux, des courses de bicyclettes, des auditions musicales et une superbe fête de nuit, précédée d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice.

La *Sainte-Barbe* est plus spécialement la fête des mineurs, qui la chôment le deuxième dimanche de décembre. A dix heures du matin, le personnel de la mine, musique et bannière en tête, se rend à la messe. A l'issue de cette cérémonie, la Compagnie fait tirer, dans ses ateliers, une loterie où les différentes catégories d'employés ou d'ouvriers gagnent des objets utiles et d'une certaine valeur : jambon, tranches de lard, pains de sucre, effets d'habillement, etc. Autrefois, cette loterie se terminait par le tirage d'une table toute servie qui était gagnée par un mineur et une trieuse. Ceux-ci, à la sortie des ateliers, se donnaient le bras et suivaient la table portée par deux hommes que précédait un joueur de musette. Plus de mille personnes accompagnaient dans le bourg les gagnants de ce lot original.

Les Machinois, toujours avides de distractions, prennent plaisir à se rendre, pendant la belle saison, aux apports des communes ou des hameaux de leur voisinage. Le lundi de Pentecôte, notamment, un grand nombre d'entre eux vont à Decize, soit à pied, soit par les voitures publiques ou particulières qui ne cessent de circuler depuis le matin jusqu'à une heure avancée de la nuit. Si le temps est favorable, ceux que n'attire point la fête vont, dans l'après-midi, se promener en famille sur la route de Decize, ombragée par la belle forêt des Minimes. Ils s'arrêtent habituellement à deux kilomètres du bourg de La Machine, à une clairière tapissée d'herbe et de fleurs, où des cafetiers ont installé, sous un arbre centenaire qu'on appelle « Chêne du Café » ou « Chêne de la Pentecôte », des tables et des bancs pour les consommateurs. Les hommes et les femmes boivent de la bière en se plaisantant et en interpellant les « apporeux » qui passent sur la route, tandis que les enfants s'éparpillent dans le bois, à la recherche de muguet ou de nids d'oiseaux. Tout ce monde revient à la tombée de la nuit, et c'est alors, dans le bourg, un défilé interminable de familles regagnant leurs logements.

(*A suivre*). L.-M. POUSSEREAU.

(1) On y vient, en effet, de tous les environs, de Decize, de Nevers et même de Paris. La capitale, on le sait, est la ville où se rendent de préférence les gens qui abandonnent la campagne, et on y compte des centaines de Machinois. Beaucoup d'entre eux attendent la fête patronale de leur pays pour venir voir leurs parents.

sieurs reconnaissant que cette réunion intéresse essentiellement le bien-être de cette ville et l'avantage d'une grande partie du Berry, autorisent M. Butet, député pour la paroisse d'Herry et maire de cette ville, à se présenter à l'assemblée des trois Etats du Berry à l'effet de demander la réunion de cette ville et de son territoire au bailliage de Bourges, engageant en conséquence les membres de cette assemblée à faire de cette demande une des charges de leurs représentations et doléances, autorisent en outre ledit sieur Butet à donner tous pouvoirs utiles et nécessaires à cette fin aux députés choisis aux Etats généraux pour qu'ils puissent eux-mêmes solliciter cette réunion auxdits Etats ».

A Saint-Pierre-le-Moûtier, les représentants de la ville parvinrent à faire insérer dans le cahier du Tiers-Etat le vœu que « la partie du Nivernais, qui est de la généralité de Moulins, y restera constamment attachée sans que les députés de ce bailliage puissent consentir à ce que l'autre partie du Nivernais, qui est de la généralité du Berry, puisse passer sous un autre régime et être séparée du Berry ». A Bourges, Butet et les réprésentants des paroisses du Val firent inscrire l'article suivant : « La ville de La Charité demande à être comprise dans l'arrondissement du bailliage de Bourges, attendu qu'elle est dans sa généralité et que ses rapports de commerce la lient essentiellement avec le Berry ».

Dans la correspondance avec leur compatriote Charles Picard de la Pointe, député aux Etats généraux, les échevins lui rappellent constamment les avantages que la ville avait à ne pas être séparée du bailliage de Bourges et le pressent de soutenir énergiquement le vœu des habitants, selon la promesse qu'il avait faite.

Mais bientôt les choses prirent une tournure différente de celle que désiraient les Charitois. L'Assemblée constituante avait décidé qu'il serait fait une nouvelle division territoriale de la France, dans laquelle on ne devait pas tenir compte des affinités des populations entre elles, mais seulement de la configuration géographique. Le dépôt du travail du Comité de l'institution sur cette division jeta l'émoi dans La Charité. Le 28 octobre, les habitants écrivaient à Picard : « Il paraît résulter, d'après le plan n° 36 de la carte de la France divisée en quatre-vingts départements que vous nous avez adressé le 23 du mois, que La Charité deviendrait une dépendance du Nivernais. Nous devons vous

rappeler que la réunion à cette province a été discutée en votre présence et qu'à l'unanimité des suffrages il a été délibéré qu'il serait plus avantageux pour La Charité de n'être pas soustrait du Berry ». Ils le prièrent de « faire en sorte de combattre et faire tomber le projet de changement qu'elle doit essayer ».

Les habitants, non contents de harceler Picard de leurs griefs, se réunirent à l'Hôtel de Ville, le 9 décembre, et adressèrent à la Constituante un mémoire énonçant : « Qu'ils voient avec la plus vive inquiétude que, d'après le plan de division en départements, cette ville se trouverait séparée de la province du Berry et que cette division allait détruire ou au moins affaiblir d'une manière alarmante les rapports de commerce et de communication réciproque qui importent essentiellement au bien-être de tous et que la province du Nivernais elle-même a intérêt à conserver... Nous vous supplions, disaient-ils, de ne pas séparer la ville de La Charité et son territoire de l'administration du Berry dont elle fait partie depuis plus d'un siècle (1), attendu que le commerce de cette ville est intimement lié à celui de la province du Berry et qu'il n'y a au contraire qu'un rapport indirect de commerce et d'industrie entre elle et la province du Nivernais ».

A l'assemblée, Picard s'efforçait de soutenir le vœu de ses concitoyens ; il fut fortement appuyé par les députés du Berry, surtout par Sallé de Choux, qui défendit longuement leurs revendications. Les autres députés du Nivernais semblent s'être complètement désintéressés de la question.

Dans sa séance du samedi 16 janvier 1790, la Constituante décréta que La Charité ferait partie du département du Nivernais. Cette décision causa une vive inquiétude dans la ville. Le 24, « les échevins, conseillers, notables et prudhommes composant le conseil municipal et la plus grande majorité des habitants de la ville, pour ne pas dire l'unanimité » assemblés à l'Hôtel de Ville au nombre de 192 (2), adressèrent à la Constituante un nouveau mémoire, déclarant : « Qu'ils ont appris, avec la plus vive douleur que nos seigneurs de l'Assemblée nationale ont décrété que la ville de La Charité fera à l'avenir partie du département du Nivernais, qu'ils ne voient cette disposition qu'avec

(1) C'est par lettres-patentes de novembre 1696 que La Charité fut rattachée à la généralité de Bourges.

(2) Sur lesquels 103 déclarèrent ne pas savoir signer.

les plus grandes inquiétudes, qu'ils ne reconnaissent aucunement que la ville de La Charité puisse jamais être de la moindre utilité au Nivernais et qu'ils sentent tout le dommage qu'elle éprouvera désormais de sa séparation d'avec la province du Berry ». Ils demandaient avec instance à l'Assemblée de revenir sur sa décision. Tout fut inutile. Enfin après plusieurs essais infructueux pour se faire rattacher au Berry et sur les instances de Picard de la Pointe lui-même, le 25 mars 1790, les habitants déclarèrent, dans une assemblée générale, adhérer aux décrets de la Constituante. Il leur était impossible de faire autrement.

Ed. DUMINY.

POCHADES MORVANDELLES

L'ANGUISON A L'AUBE

Au fond d'un vallon frais, sur un lit de porphyre,
Le limpide Anguison
Sous les aulnes murmure ; il semble qu'une lyre
Prélude à la chanson
Des oiseaux s'éveillant blottis dans le feuillage,
Quand l'aube qui blanchit
Met de clairs diamants aux iris du rivage
Et succède à la nuit.

GAUTRON DU COUDRAY.

MORT DE CASIMIR V, ROI DE POLOGNE

(*Suite et fin.*)

Le dimanche 18, M. l'évêque et MM. du chapitre firent les vigiles à trois heures de relevée et, le lendemain, le service à dix heures. M. l'évêque, Edouard Valot, dit la messe chantée en musique. Les corps de justice et de ville y assistèrent.

Le même jour, le corps du roi Casimir fut porté dans la congrégation des notables au couvent des Pères Jésuites (1).

On avait préparé un lieu pour le mettre. C'était un jubé qui était

(1) Manuscrit de Callot conservé à la Bibliothèque de Nevers.

déjà construit, mais qu'on disposa de façon à ce que le corps reposât sur une estrade. Une tapisserie de Brocatelle, appartenant au défunt, le tapissait.

Nous n'énumérerons pas les procédures qui furent faites alors (1). Casimir laissait de nombreuses dettes : une comtesse de Prague lui réclamait des sommes considérables. Des tentures, des tapisseries, des pierreries et de la vaisselle avaient été engagées pour 30,000 livres. Le linge était retenu par une blanchisseuse. De la vaisselle d'argent à ses armes était déposée entre les mains d'un sieur Tuby, receveur des tailles de Nevers pour sûreté de 1,600 livres. La princesse Palatine se disant fille adoptive et héritière contractuelle par bénéfice d'inventaire du défunt, sollicita du Parlement plusieurs arrêts pour l'apposition des scellés autant au domicile de celui-ci, à Saint-Germain-des-Prés qu'à Nevers.

On vendit tout pour payer les créanciers.

Quant à son corps, il demeura jusqu'en 1675 dans la chapelle du collège des Jésuites de Nevers. Le 18 août 1675, Messire Albert Opaki, grand chambellan de Varsovie, chargé par les Polonais « de ramener les cendres du roi en Pologne » s'acquittait de sa mission et se faisait délivrer le corps par Michel Nyon, alors recteur du collège (2).

Le cœur du roi Casimir est à Saint-Germain-des-Prés, dans la chapelle de saint Casimir de Pologne, dédiée depuis à saint François Xavier et au même saint Casimir ; le tombeau qu'on y remarque est l'œuvre du sculpteur Charles de Marsy (3). Un convers, le frère Thibaut avait fondu le bas relief.

(1) Arrêt du Parlement du 20 décembre 1672, qui commet deux conseillers pour apposer le scellé en l'hôtel abbatial de Saint-Germain-des-Prez. — Arrêt du 14 janvier 1673, qui ordonne la vente de plusieurs chevaux et mulets pour éviter le dépérissement. — Arrêt du 6 février 1673, qui ordonne la vente des objets mobiliers. — Arrêt du 16 avril 1673, qui ordonne qu'il sera passé outre à la pose des scellés et qu'il sera procédé à la traduction des papiers du défunt.

Archives nationales, 533, 534. Inventaire et vente des meubles. 535. Dettes de Ladislas IV et de Casimir, roi de Pologne.

(2) Archives de Nevers. C. 2. Decharge du corps du roi de Pologne. — Mémoire des dépenses faites par le collège de Nevers pour la réception et le dépôt du corps du roi de Pologne.

(3) Voir l'histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain, par dom Bouillart, Paris 1724, et nécrologie des religieux de la congrégation de saint Maur, décédés à l'abbaye (éd. 1896), par l'abbé Vanel.

CASIMIR, ROY DE POLOIGNE
Ce Prince plein de Cœur de Zele et de franchise,
Combattant pour la Foy, comme ont fait ses Ayeux;
Doit repousser un jour l'effort injurieux
Des Cruels Ottomans Ennemis de l'Eglise.

Par son très humible serviteur Balt. Moncornet.
Avec Privilege.

Marie-Louise de Gonzague

La mort de l'infortuné roi inspira ces vers au chansonnier Coulange :

« Du feu roi de Pologne,
Messieurs, que dites-vous?
Sans scrupule ni vergogne
Il vécut parmi nous.
Oui, mais son inconstance,
Moine, roi, cardinal,
Le fit venir en France,
Mourir à l'hôpital ».

Son seul panégyrique se lit à Saint-Germain. C'est l'épitaphe composée en latin par Dom François Delfau, moine de l'abbaye.

Ni le chansonnier, ni le panégyriste ne sont dans le vrai ; chacun n'a vu qu'une partie de l'existence du roi Casimir. Les historiens, de leur côté, ont parlé de lui suivant qu'ils l'ont considéré comme un prince pieux, un roi qui se conduisit brillamment sur les champs de bataille, et eut des résolutions heureuses, ou un homme faible, généreux à l'excès inconstant et enfin besogneux, disqualifié au point qu'après sa mort il est insulté par un misérable chansonnier.

Voici l'épitaphe :

« *A l'éternelle mémoire du roi Casimir.*

Ici, après être parvenu à tous les degrés des vertus et de la gloire, dans la partie noble de son corps, Jean Casimir, roi de Pologne et de Suède, du sang illustre des Jagellons, le dernier de la famille des Wasa, qui, très grand par les lettres, les armes, la piété, apprit la langue de plusieurs nations pour mieux se les attacher.

Dans dix-sept combats, il vit aux prises ses étendards avec ceux de l'ennemi ; il remporta la victoire, moins une fois. Toujours invaincu, il réduisit les Moscovites, les Suédois, les Brandebourgeois, les Tartares, les Allemands, par les armes, les Cosaques et autres rebelles par son désir de leur plaire et ses bienfaits, se montrant à eux roi par la victoire, père par la clémence ; enfin, pendant les vingt années de son règne, il vainquit la fortune, fit des camps sa cour, des tentes ses palais, de ses triomphes, ses fêtes. Il eut en légitime mariage des enfants qu'il perdit ; autrement, s'il eut laissé un enfant plus grand que lui, il n'eût pas été le plus grand, si, au contraire, il en eut laissé un plus petit, on eût pu dire que sa race dégénérait. Son amonr pour la religion fut égal à son courage, et il combattit avec la même ardeur

s'il remportait la victoire de travailler à l'extension de son culte. Une confrérie ayant une importante action sociale a été fondée pour accomplir les vœux du roi Casimir. (1)

A Solesmes est une chapelle de la Sainte-Vierge, dédiée à Notre-Dame-de-Czenstochowa, reine de Pologne. Un jeune gentilhomme polonais y a fondé un centre de prières perpétuelles pour la Pologne.

C'est ainsi que les Polonais patriotes, sans se soucier de ce qu'il y eut d'étrange dans la vie de Casimir, ont conservé son souvenir qu'ils associent à leur dévotion de la sainte Vierge. (2)

Puis, en voyant Casimir se démunissant de sa couronne en échange d'une forte somme et, s'il faut croire les potins qui coururent le monde, ayant des aventures de toutes sortes, on pense à nos modernes « rois en dèche », car l'auberge de Candide est toujours ouverte et le vaudeville s'est emparé de ces malheureux.

Mais, après réflexion, on est pris d'une réelle pitié pour Jean Casimir : on est, en bon Nivernais, flatté d'apprendre que si au jour où il se révéla comme un héros, ce fut par l'influence de Marie de Gonzague, et l'on reconnaît que sa vie ne fut après tout que la fidèle image des destinées d'une patrie pour laquelle nos sympathies sont encore persistantes. Les catholiques de Pologne ont conservé et perpétué par des œuvres le souvenir de sa piété patriotique.

Dernièrement, au congrès marial de Lyon, en septembre 1900, on rappelait que 60 moines et 150 laïques soutinrent, du 18 novembre au 26 décembre 1655, dans le couvent de Czenstochowa, l'attaque de 10,000 Suédois et retardèrent ainsi de 140 ans le partage de la Pologne. Ce malheureux pays était attaqué de toutes parts.

M. Emile Montégut, dans ses *Souvenirs de Bourgogne*, nous a dépeint plusieurs Polonais. A propos de la pierre tombale de Wladislas le Blanc, qui se trouve à Dijon, il dit : « Wladislas, qui fut tour à tour aspirant au trône de Pologne, pèlerin, chevalier porte-glaive et moine, et qui, après bien des aventures dues à l'inconstance de la fortune et à l'inconstance plus grande encore de son âme, est venu choisir sa sépulture à Dijon... »

Albert Laszki, « qui, sous le règne d'Elisabeth, étonna l'Angleterre

(1) Compte rendu du congrès marial. Le culte de Notre-Dame-en-Pologne. Marian de Bartynowski de Cracovie.

(2) Description des deux églises abbatiales de Solesmes, par Dom Guépin.

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES HOLLANDAIS *(Suite)*

Van Loghem

CHEVEUX BLONDS

Symphonie

(Fragment)

INTRODUCTION

Baignée à l'yhlang capiteux,
Sous le camélia qui la presse,
Elle se balance à nos yeux,
Myrrha, parmi tes blonds cheveux,
Toute neuve, ta blonde tresse.

. . . . . .

Dans ta jeunesse, avais-tu foi
En si brillante destinée,
Fausse mèche blonde ? dis-moi
Ton aventure et comme quoi
Jusqu'ici tu fus amenée.

ALLEGRO

De la jeune laitière, aux époques passées,
Ne couvrais-tu pas, modeste, le front,
Quand, pour se garantir des trop fraîches rosées,
A l'aube, elle avait pris son bonnet rond ?...

La kermesse avait lui : La tirelire prête,
Ce jour-là fut vide... ou tout approchant.
Puis de son amoureux Krélis, ce fut la fête,
Il fallait payer un bijou d'argent.

Comment faire ?. . Et pourtant ! — Qui donc pourrait apprendre
Que chez le coiffeur, en ville, elle ira ?
Ses cheveux, qui les voit ? Elle peut bien les vendre,
D'un beau ducat d'or on les lui paiera.

Laitière, attention ! Krélis est difficile ;
S'il prend mal la chose, adieu vos amours !
En vain à ton coiffeur, fût-il artiste habile,
Pour deux ducats même, aurais-tu recours !

J. Winkler Prins.
(1859).

LA LUNE

De tes rais d'argent qui pleuvent sur moi,
M'attires-tu, Lune ?
Dois-je, solitaire, aller jusqu'à toi,
Errant à la brune ?

Autour des coteaux tissant ta clarté,
Charmeuse du monde,
Pour moi n'as-tu pas un baume enchanté ?
Ma plaie est profonde.

Ainsi que s'épand sur les fleurs de mai
Ta lumière blanche,
Verse ta paix, Lune, en mon sein calmé,
Sur mon front qui penche.

Ballotté sans fin comme sont les flots,
J'ai vu, Lune claire,
Sombrer toute joie avec mon repos
Dans ma peine amère.

A l'heure où tu fuis, tranquille, au penchant
Des coteaux pleins d'ombre,
Moi, j'épancherai dans un large chant
Mes chagrins sans nombre.

Si j'étais muet comme toi sans fin !
D'y penser, j'en pleure !...
Brille à ton essor, brille à ton déclin,
Lune, en ma demeure.

PRINTEMPS

Qui s'en va soupirant,
Tapotant, murmurant,
Comme un chœur de cent voix dans le bosquet des Fées ?
Ce sont d'étranges coups,
Doigts qui frappent tout doux
Comme pour dire : « Ouvrez », en rumeurs étouffées.
Et pendant, par milliers,
Aux bourgeons des halliers,
A la branche gonflée où la sève palpite,
Des gouttes sous le vent
Tombent discrètement,
Bruissant, chuchottant : « Ouvrez-vous tout de suite ! »

Jacques-Fabrice-Herman Perk.

(1859-1881).

ELLE SOMMEILLE

Sur la mousse elle dort, courbant son bras soyeux
Que baisent mousse molle et fins cheveux ensemble ;
Le mobile feuillage aux tons d'argent du tremble
Etend son ombre verte en voile sur ses yeux.

Elle exhale un soupir... elle sourit... il semble
Qu'en son âme se joue un beau rêve joyeux.
Ah ! ses cils vont s'ouvrir et sa paupière tremble,
Le ciel engendrera bientôt de nouveaux cieux.

— Dors en paix ! Je pressens une nuit de ténèbres
Où tes yeux se clôront sous les ombres funèbres ;
Alors tu dormiras sans espoir de réveil,

Alors te pressera le gazon que tu presses ;
Tes lèvres, du soleil, n'auront plus les caresses ;
Nulle chanson des bois ne rompra ton sommeil.

Albert Verwey.

(1860).

Je suis poète et fils de la Beauté. Fidèle
Au beau toujours, du beau, mon cœur sait s'enivrer.
Homme, dois-je m'ébattre ou me désespérer,
Ma joie et ma douleur ont leur beauté réelle !

Le beau, je suis pourvu du don de le montrer
A tous, c'est un pouvoir que ma voix porte en elle,
Si bien que mon lecteur, qui peut rire ou pleurer,
Jouit, même en pleurant, du beau que je révèle.

Poète pour toujours, la souffrance jamais
Ne m'aura tout entier, puisque ainsi désormais
Mon âme pour le beau n'aura d'indifférence.

Et (si je me connais moi-même) c'est pourquoi
Je peux consoler ceux qui souffrent comme moi,
Mais sans voir la beauté de leur propre souffrance.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Les faïences patronymiques : Caractéristiques des saints dans la céramique nivernaise, par C.-P. Fieffé, ancien conservateur du musée céramique de Nevers, conservateur du musée de Clamecy, directeur du musée de Varzy, président de la Société scientifique et artistique de Clamecy. — Clamecy, Desvignes, lib.-éd., grand in-8°, 153 pages, 52 planches.

Ce n'est pas d'hier, que datent les recherches de céramique de M. Fieffé. La faïence nivernaise n'a plus de secrets pour lui. Pour la mieux connaître, se rappelant le proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint », il a limité ses études, où, plutôt il les a sériées. Il s'est occupé d'abord d'une étude sur les *Faïences patriotiques nivernaises*, publiée en 1885, en collaboration avec le regretté Bouveault ; il annonce une prochaine série de *faïences corporatives et grivoises*, puis un travail sur « les motifs de décoration, qui se succédèrent de Henri IV à nos jours ». Aujourd'hui, il traite spécialement des faïences « à saints », et, en un beau volume, comprenant 52 planches de phototypie, il nous offre les types caractéristiques de ces faïences réputées. Voilà un ouvrage qui intéresse tous les amateurs nivernais, collectionneurs, archéologues ou artistes, et que son tirage, borné à 180 exemplaires, rendra bientôt fort rare et précieux pour les bibliophiles.

Ces vieilles faïences ont vraiment un singulier attrait, une puissance décorative indéniable. Notre ville de Nevers, dont elles ont fait l'honneur, ne peut pas abandonner une industrie d'art local qui attire encore de nombreux visiteurs étrangers dans les magasins de M. Montagnon et de nos autres manufacturiers, continuateurs de la tradition. Mais, au lieu de s'en tenir aux reproductions des beaux modèles de notre céramique, — quelquefois, du reste, modifiés de façon peu heureuse, — n'y aurait-il pas lieu de rechercher quelque moyen de rénover la faïence nivernaise ? Et voici précisément que notre ami Henry Ferrier nous soumet un projet, auquel nous applaudissons de grand cœur. Il entreprend d'exécuter une double série d'assiettes : l'une, destinée à fixer les traits des hommes notables du Nivernais, anciens et modernes, en les accompagnant des attributs et des accessoires voulus, et, en se conformant pour le décor aux exigences des diverses époques où ils ont vécu, de sorte qu'Adam Billaut, par exemple, nous apparaîtra au milieu d'un marli Louis XIV, tandis qu'Hanoteau, pour ne citer que lui, sera traité *à la moderne*. L'autre série, comprendra des assiettes à musique, donnera, avec la notation exacte, des airs populaires ou des compositions d'artistes du pays. Nous avons vu, dans l'atelier de Ferrier, à Prémery, la maquette d'une de ces assiettes à musique : l'effet en est charmant. Le public nivernais pourra sans délai, nous l'espérons, juger *de visu* de cette tentative, car Ferrier est décidé à faire exécuter bientôt ses premiers essais.

La Revue suédoise *Illustrerad Svensk Tidskrift*, donne, dans sa livraison de juin, un choix de poésies françaises, traduites en vers par le très distingué poète et traducteur, docteur Göran Björkman. Nous y trouvons des morceaux choisis de Coppée, Marc Legrand, Georges Leygues, Mistral, et Achille Millien.

En Morvan, par Louis de Courmont. Tel est le titre d'un volume qui paraîtra sous peu par les soins de la veuve et des amis de notre regretté collaborateur : volume de 250 pages, édité avec luxe, orné de gravures, etc , au prix de 2 fr. 50. — Adresser les souscriptions à Mme Anne de Courmont, aux Horizons, à Pousssignol-Blismes (Nièvre).

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nos compatriotes : le lieutenant de vaisseau Denys-Marie-Charles Benoist-d'Azy, le lieutenant de tirailleurs algériens Jean Lemaître, M. François Caquet, propriétaire-agriculteur, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur. — Le lieutenant-colonel Edm. Perrot, est promu au grade de colonel, et nommé directeur de l'artillerie à Maubeuge.

.·. L'Etat vient d'acheter la belle figure : *Imploration*, qui a valu à notre jeune statuaire Alix Marquet, une médaille au dernier Salon.

.·. M. Rostaing, préfet de la Nièvre, est nommé préfet d'Alger, et remplacé par M. Léon Hyérard, directeur du cabinet du préfet de la Seine. — M. Belleudy, notre compatriote par alliance, quitte la préfecture de Mende pour celle de Privas.

.·. Au nombre des instituteurs récompensés par arrêté ministériel en date du 10 juillet, nous sommes heureux de compter notre collaborateur M. Gaston Gauthier, qui a reçu la médaille de bronze.

.·. A la dernière matinée artistique et littéraire offerte à Bourges, rue Saint-Sulpice, le dimanche 23 juin, par M. et Mme J. Marquet. Mlle Renée C. de L*** a dit avec une grâce charmante une des poésies locales de notre collaborateur Lucien Jeny : *Bijoux berrichons*. — Constatons ici que la pièce qui vient d'obtenir le premier prix au concours de la *Revue des Poètes*, pièce intitulée *le Fou de Byzance*, et due à M. Edmond Porcher, est dédiée à notre confrère Lucien Jeny.

.·. Notre collaborateur Edmond Achard s'est occupé, dans notre dernier numéro, des seuls artistes (exposants aux Salons) nés dans la Nièvre. Nous pouvons encore revendiquer comme étant des nôtres, quoique nés hors de nos limites, M. Meynier (hors concours), qui, fixé à Tannay, exposait une *Fuite en Egypte*, et Mme la comtesse de Berthier-Bizy, née Mathilde d'Auerstædt, dont les deux *miniatures* n'ont point passé inaperçues.

.·. 24 juillet : distribution des prix au petit séminaire de Pignelin, sous la présidence de Mgr l'Évêque. Les prix spéciaux décernés par les suffrages des élèves aux plus distingués d'entre eux ont été attribués aux élèves Alphonse Bourgoin, de Saint-Honoré et André Ballerai, de Donzy. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

CONTES A MES ENFANTS

X. — CONTES DE FÉES

Je ne sais si je m'abuse : il me semble que les enfants d'aujourd'hui ne sont point tout-à-fait comme ceux d'autrefois ; qu'avec l'évolution des idées et les conditions nouvelles de la vie, nos chers petits ont dépouillé — brins de toison restés aux épines du chemin — quelque peu de cette innocente crédulité qui est un des privilèges comme une des grâces de l'enfance. Nos petits hommes et nos petites femmes ne seraient-ils pas pénétrés, à leur insu comme au nôtre, de cette atmosphère d'aimable doute et d'individualisme féroce qui est, au fond, la caractéristique de notre temps ? Pour moi, j'imagine que leurs âmes, charmantes encore et quand même, Dieu merci ! ont laissé, au contact des brutales réalités qui les enveloppent pour ainsi dire dès le berceau, cette fleur d'imagination et de sentiment que nous donnèrent à nous autres, vers 1860, et nos chers parents, et nos bonnes, et nos livres, et nos premiers compagnons de jeux, à une époque où l'existence était moins inquiète, où le *struggle for life* n'était pas devenu le *credo* farouche du grand nombre...

Comme preuve de ce que j'avance, je ne veux citer que cette réponse, entendue l'autre jour, d'une jeune personne de six ans à son petit ami, un bambin du même âge :

« Les fées !... les fées !... Mais, gros nigaud, ça n'existe pas !... Tout ça, c'est des bêtises !... »

Le mot fut admiré par les gens sérieux comme l'indice d'une raison précoce. Pour moi, je fus intérieurement pris de pitié pour cette fillette de six ans qui ne croyait plus aux bonnes et aux mauvaises fées, ne prendrait jamais « un plaisir extrême » à s'entendre conter *Peau d'Ane* et, dédaigneuse de la fantaisie et du rêve, laisserait à d'autres, comme vulgaires fictions, les histoires mirifiques du *Chat botté* et de la *Belle au bois dormant*...

Et pour balancer la fâcheuse impression que j'éprouvais *in petto*, car je me gardai d'en faire part, je me rappelai cette question, adressée autrefois à son grand-père par un petit garçon qui fut mon contemporain :

« Bon papa, pour être bon et beau comme tu es, il faut que tu aies été doué par une fée ?... »

Ce petit bonhomme exprimait très-naïvement, avec la sincérité de son âge et la littérature des gamins de ce temps-là, les sentiments d'admiration profonde et le culte passionné que lui inspirait son bon papa... Je l'ai beaucoup connu, ce grand-père : c'était, en effet, un homme parfaitement bon, d'une bonté rare et toujours souriante, et bien fait pour séduire et charmer par là même tous ceux qui l'approchaient et son petit-fils en particulier. Littéralement, il adorait ce dernier qui le lui rendait avec usure : que les grands-pères et les grands'mères qui n'adorent pas leurs petits-enfants lèvent la main !...

Cette affection du grand-père et du petit-fils m'est restée comme un délicieux souvenir des années lointaines... Victor Hugo n'avait pas encore écrit *l'Art d'être grand père ;* il n'a certainement rien dépeint de plus touchant que cette tendresse réciproque dont je fus le témoin, et pour conserver dans sa fraîcheur l'image idéale qui m'en est restée, je confesse que je n'ai jamais voulu lire cette œuvre du grand poète. D'ailleurs, entre nous, je ne crois pas que cet art-là soit réservé le moins du monde aux hommes de génie : il est inné dans le cœur des bonnes gens et la pratique n'en est point malaisée, Dieu merci !. .

L'aïeul dont je parle faisait comme tous les grands-pères : il gâtait extraordinairement son petit-fils, parce que c'était l'enfant de sa fille et qu'il le trouvait infiniment supérieur à tous les marmots du même âge. Est-ce à dire qu'il fût faible avec lui et incapable de le reprendre ? Savait-il être ferme à l'occasion ? Mes souvenirs ne sont pas très précis à cet égard — c'est si loin, tout cela ! — et je ne me permettrai pas de trancher cette question délicate.....

Ce que je sais bien, c'est que l'enfant portait à son grand-père une affection profonde, sentiment très complexe où il y avait de l'admiration, de la tendresse, de la vénération, de la piété et, par un juste retour, la conviction absolue que nulle part sur la terre, pas plus d'ailleurs que dans les contes de fées, on n'aurait pu rencontrer un homme aussi beau, aussi bon, aussi accompli que celui-là. Il fallait vraiment — il n'y a pas d'autre explication — que tous les bons génies se fussent assemblés autour de son berceau pour y déposer, en gerbes d'or et de diamants, les dons les plus rares et les plus précieux.....

..... Les deux amis cependant se voyaient peu, à peine une ou deux fois par an. Le père et la mère du petit garçon habitaient une ville éloignée ; en ce temps-là, les chemins de fer n'étaient pas à beaucoup près aussi nombreux qu'aujourd'hui, et certains parcours ne pouvaient être franchis qu'en diligence..... Car il y avait des diligences, toutes parfaitement incommodes et uniformément peintes en jaune,— sans doute, pensait le petit garçon, en souvenir des citrouilles qui, vous ne l'ignorez point, sont, dans les contes de fées, véhicules d'un usage courant.....

Quand approchait le moment d'une réunion, l'enfant, que ses connaissances encore vagues en calcul rendaient incapable de supputer exactement les semaines et les jours, attendait avec confiance qu'une baguette magique, un tapis enchanté supprimant le temps et l'espace, vint le prendre et le transporter tout d'un coup dans la maison de son grand-père..... Cet espoir innocent ne se réalisa jamais.....

Pour l'aïeul, je crois bien, sans en avoir la preuve, que, non moins impatient et plus au fait des opérations arithmétiques, il effaçait sur son calendrier, d'un trait de plume, chaque journée qui s'enfuyait — si lentement ! — avant le terme attendu.. ..

Enfin venait le plaisir toujours nouveau du revoir et c'étaient, pour l'enfant, les jouets et les gâteries de toutes sortes ; pour l'aïeul, le compliment ou la fable appris en son honneur et récités, pour une fois, sans caprice ! — Allez donc faire des caprices avec un bon papa qui entretient d'étroites relations avec les fées !.....

Après les effusions du premier moment, le grand-père et le petit-fils ne se quittaient plus, compagnons intimes et inséparables ; être ensemble leur suffisait, tous deux s'absorbant dans les douceurs d'une tendresse passionnée qui ne se lassait point....

Et quel chagrin lorsqu'il fallait se quitter !. ... Après la séparation, chacun vivait sur ses souvenirs, l'enfant trouvant que les bonnes fées se désintéressaient beaucoup trop des événements de ce monde et qu'elles n'usaient pas assez de leur puissance pour prolonger les moments agréables ; le grand-père conservant avec un soin jaloux tout ce qui pouvait lui rappeler l'enfant parti et défendant, — cela, je l'ai su — qu'on râtissât, dans les allées du jardin, les empreintes laissées sur le sable par les petits pieds, courts et menus..... Enfantillages, dira quelqu'un..... C'est bon, c'est bon, les bons papas et les bonnes mamans me comprennent.....

Cependant les années passaient, couronnant de boucles neigeuses le front du vieux grand-père, faisant du petit garçon un adolescent, puis un jeune homme... Et comme notre vie se passe à perdre des illusions et à en poursuivre de nouvelles, un jour vint bien vite où l'enfant ne crut plus aux fées, aux bonnes fées qui font épouser des princes beaux comme le jour aux filles pauvres et sages ou condamnent la bouche des méchants à rejeter, avec chaque parole, les crapauds immondes et les hideux reptiles... Cependant, de toutes ces charmantes fictions qui avaient bercé de rêves enchantés son imagination d'enfant, il lui était resté quelque chose ; son esprit plus mûr en avait saisi le sens réel, caché sous les caprices fleuris de la fantaisie ; il avait compris que de tous les dons, la bonté est le plus précieux entre tous, parce qu'elle est la source de beaucoup de vertus, et qu'elle répand autour d'elle un rayonnement divin...

Et sa piété filiale s'accrut encore, s'il est possible, pour cette incomparable bonté dont il embrassait toute l'étendue, qui l'avait autrefois, quand il était petit, caressé d'une si douce chaleur, l'enveloppait maintenant d'une tendresse plus sérieuse et plus large, ennoblie par la sérénité d'une très-longue et très-belle vieillesse qui s'achevait...

Puis vint un jour où le grand-père mourut... Il y a bientôt trente ans de cela... Ce fut mon premier grand chagrin, car vous avez deviné, n'est-il pas vrai ? que c'est de mon cher bon papa que je vous parle...

. . . . . .

Vous êtes-vous parfois arrêté, par une nuit claire, à contempler quelque étoile perdue aux profondeurs célestes ? Il semble que par moments elle s'éteigne, on dirait qu'elle va disparaître ; mais la petite flamme se rallume, toujours vivace, et sa lueur tremblottante verse en nous la mélancolie des choses infinies et lointaines...

Ainsi le souvenir de mon cher grand-père revient, après tant d'années, m'éclairer d'un reflet qui ne meurt point, et c'est comme une très lointaine et très douce caresse de celui qui m'a si tendrement aimé autrefois, quand j'étais un enfant comme vous...

FRANÇOIS MOIREAU.

BOURRÉE

A Mme Henri Tellier.

Myon, vous souvenez-vous bien ?
Sous la vieille coiffe gauffrée,
Pour la fête à *Saint-Julien*
Comment dansait-on la bourrée ?

— Après vêpres, avant le soir,
Quand on avait mangé la *pompe*,
Près du noyer, vers le lavoir,
Le bal s'ouvrait, sans frais, sans pompe.

De tonneaux, les violoneux
Faisaient leur estrade champêtre,
En patois, les galants, par deux,
Jasaient où les moutons vont paître.

Culotte courte, flambant, beau,
Rythmant le pas et la cadence
De sa tête et de son sabot,
Thomas s'avançait pour la danse.

Coiffe en dentelle et bandeaux plats,
Tablier de velours ; l'air sage,
Chaîne d'or, souliers de galas,
Fichus plissés dans son corsage,

La Myette, de son côté,
Ruinant, pour un jour, son armoire,
Au nez d'un galant dépité,
Balançait sa robe de moire.

Deux fois, le couple, s'approchant,
Frappait des mains, bien en mesure,
Et sous le noyer, le vieux chant
Reprenait, sans que le temps dure.....

Et puis..... personne n'oubliait !
Quand la *vielle* restait muette
Que le violon zi-zi-yait.....
Thomas embrassait la Myette.

FRANÇOISE d'HUSSELLES.

LES HOUILLÈRES DE LA MACHINE

PRÈS DECIZE (NIÈVRE) (*Suite et fin*).

La houillère chôme également le 24 juin, afin de permettre aux ouvriers de La Machine qui ont des enfants à placer d'assister à la louée de domestiques qui se tient ce jour-là à Champvert. Pendant longtemps, la Compagnie des mines, — désireuse de faciliter le trajet aux Machinois, — mit à leur disposition les wagons servant au transport de la houille. On les garnissait, pour la circonstance, de sièges en bois blanc, et des locomotives les emmenaient jusqu'au Rio-Gaillard, c'est-à-dire à deux kilomètres environ du bourg de Champvert. Il y avait un départ et un retour à chaque heure de la journée, et rien n'était curieux comme de voir grimper, au moyen d'échelles que l'on se disputait, les hommes et les femmes, les jeunes filles et les enfants dans ces wagons noirs, où ils s'empilaient pêle-mêle, au milieu des rires et des exclamations. Chaque train emportait ainsi plusieurs centaines de personnes que des ombrelles ou des parapluies garantissaient de l'ardeur du soleil. Depuis les nouvelles lois sur les accidents, la Compagnie a renoncé à ce transport si pittoresque de son personnel.

Un mot maintenant sur le langage machinois qui, tenant à peu près le milieu entre le parler de Nevers et celui du Morvan, offre, sous le rapport des mots, une faible différence avec celui de la région environ-

nante. Cependant, il a, comme les habitants, une expression propre et une physionomie particulière qui le font aisément reconnaître (1).

D'abord, nos mineurs, qui parlent généralement vite, font de fréquentes élisions. Ils conjuguent ainsi le verbe être :

A l'indicatif présent : j' seus, t' es, al est ou alle est, j' sons, v' êtes, a sont ou all' sont ;

A l'imparfait : j' étais, t' étais, al était ou alle était, j' étins, v' étins, al étint ou all' étint ;

Au conditionnel : j' s'rais, t' s'rais, a s'rait ou all' s'rait, j' s'rins, vous s'rins, a s'rint ou all' s'rint ;

Au subjonctif : qué j' saiye, qué t' saiyes, qu'a saiye ou qu'all' saiye, qué j' saiyins, qu' vous saiyez, qu'a saiyint ou qu'all' saiyint.

Dans tous les verbes, la première personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif se termine par *ins*, au lieu de *ions*, et, au pluriel comme au singulier, on emploie le pronom *je* (en élidant toujours l'e muet), Ainsi, on dit : j'aimins, j'allins, j'vénins, j'avins, etc.

Les Machinois, qui remplacent souvent le verbe avoir par le verbe tenir, s'expriment ainsi : j'tins la fièvre, j'ténons enn' maison. Ils prononcent : mouai, touai, souai, et n'hésitent point à dire : c'est *souai*, au lieu de c'est *lui*. Ils disent : l'menn', l'tenn', l'senn', l'noût', l'voût', pour le mien, le tien, etc. (2).

Ils n'emploient jamais la négation et disent : j'aimins pas ça, j'counaissins pas c't'affaire là.

On les entend souvent répéter : un'houme, enn'poume (un homme, une pomme), et : mon pour'aimi, la pour'famme (mon pauvre ami, la pauvre femme).

Léonard, canard, tard, lard, se prononcent :

Linerd, canerd, terd, lerd, à La Machine, où on dit fréquemment : en all'touai, ou va touai z'en, pour va-t-en.

(1) La comparaison de ce langage avec celui des différentes contrées de la Nièvre que nous avons habitées ou fréquentées nous a permis de vérifier l'exactitude de la théorie de M. l'abbé J.-M. Meunier, — notre savant collègue de la Société Nivernaise, — sur l'origine commune des parlers de notre province et sur les transformations qu'ils ont subies dans le cours des siècles. Comme l'a prouvé M. l'abbé Meunier, les patois que l'on parle dans nos campagnes ne sont pas du français altéré ou corrompu, puisqu'ils existaient longtemps avant notre langue nationale : il serait plus juste de dire que cette dernière est du patois épuré.

(2) Certaines personnes, affectant de mieux parler, disent : le mienne et la tien.

Voici quelques autres expressions machinoises recueillies au hasard :

C'est pas désolant...	(ce n'est pas inquiétant).
Marche don tant s'ment...	(va seulement, ne crains rien).
Qui q'c'est ?	(qu'est-ce? comment ? plaît-il ?)
Par héserd	(par hasard, qu'on emploie pour : par exemple)
Haila, va !	(oh ! va !)
Lavou qu'al est ?	(où est-il ?)
Aga-lu don	(regarde-le donc).
C'té tête qu'a tint !	(cette tête qu'il a !)
T'veux-tu bin t'taiser ?	(veux-tu bien te taire ?)
T'ai boun air !	(tu as mauvaise grâce de faire telle chose).
J'té promets...	(je t'assure).
J'seus agoué	(je suis rassasié),
J'en étins argoulés	(nous en étions dégoûtés).
L'feu est crevé	(le feu est éteint).
Ça fait brun	(il fait noir).
J'nous sons mettus à l'écouai	(nous nous sommes mis à l'abri de la pluie).
D'un rin a m'pernint	(il s'en est peu fallu qu'ils ne me prennent).
A s'dôte bin d'là	(il marche vite ou il court).

On dit aussi :

Enn'palle	(une pelle).
Enn'besse	(une bêche).
Enn'pleuche	(une pioche).
Enn'berchaude	(un tisonnier)
Enn' cassiette	(une casquette).
D'la pousse	(de la poussière).
D'la patouille	(de la boue).
Des truffes frilées	(des pommes de terre frites).
Un eurson	(un hérisson).

Et, en changeant le genre des noms :

Un r'loge	(une horloge).
Enn'serpent	(un serpent).

Un vipère	(une vipère).
Un fermi	(une fourmi).
Un noix	(une noix).
D'la poison	(du poison).

Enfin, on dit à La Machine :

Sanger	(changer).
Sarger	(charger).
Sercher	(chercher).
Gauger	(prendre de l'eau dans les sabots).
Grôler	(bercer, balancer).
Roucher	(lancer des pierres).
Bûcher	(frapper, travailler fort).
Tacosser	(frapper à petits coups).
Aguériouner	(crier, en parlant des jeunes enfants).
Argnuer	(remuer).
Friler	(frissonner).
S'acroptouner	(s'accroupir).
Taper du charbon	(le jeter avec une pelle).
Gagner les iaux	(épuiser l'eau qui peut gêner dans un puits).

SPÉCIMEN DE PARLER MACHINOIS

— Eh bin ! camarade, t' t'es tu bin amusé hier ?

— Ah, voui, par héserd, parlons-en ! J' té garantis q' j'ai passé enn' jolie journée, tins !... Figure-touai (1) q' j'étins partis du bon matin, mouai, l' Touainy L..., l' Lazère P... et l' Fanchy R..., pour aller sercher des escargots dans les trasses de Bussière. J'en avins pas ramassé tant s'ment un d'mi cent q' v'là un garde q' nous tombe dessus ! Eh bin ! mon vieux, t' peux craire qué j' nous dôtins bin d'là, tins ! J' nous sons ensauvés en sautant les échayers ; mais le mâtin d' garde nous courrait au derrié, si bin q' j'aurins été pincés si j'étins pas arrivés au bois d'vant souai. C'était pas trop toût q' j'y arrivissins, tins ! J' nous sons fourrés dans la fertasse, en courant coum' des san-yers ; mais j'ons bin manqué d' nous enguierrer au mitan des bois : hureus'ment qu' la ch'minée des Yénons nous ai fait artrouver nout' chémin !... Et pis touai, lavou q' t'ai passé ta jeunesse ?

(1) Dans les communes de Thianges et de Champvert, voisines de La Machine, les paysans prononcent : toué.

— Mouai, j'seus été à D'zize après goûter, avec lé pus jeune dé mes gas, en vouaiture à bourru. Pour aller, mon pour'aimi, ça marchait bin ; mais quand j'sons arvénus, la puie s'est mettue à tomber, su l'coup d'six heures, quand j'arrivins à la montée des Pontots, q'j'en vouaiyins pas clair ! Al nous a guiatés jusqu'à la maison ! Quant éj'sons arrivés vai nous, j'étins mous tripés, nous pann'tots étint terfoulés et yau rigolait dans nous bronn'quins. Ai faullu qué j'nous sangins toutalement des pieds à la tête : jusqu'à nout'chémise qu'était moule ! Mon pour ch'tit gas était gelé d'fraid, et la viéle a pas manqué dé l'rachauffer ! T'peux compter qu'a va s'en rapp'ler longtemps dé c'té tournée-là, tins !

Le cadre de cette étude ne nous permet pas de nous étendre plus longuement sur le patois de La Machine, conservé à peu près intact par les anciens mineurs.

Disons toutefois, en terminant, que, depuis vingt ans, il a, comme tous les autres parlers provinciaux, subi de profondes modifications, sous la double influence de l'instruction scolaire et du service militaire obligatoire.

Le langage de la jeunesse actuelle se rapproche, en effet, de plus en plus du français, et bientôt le vieux parler des mineurs machinois disparaîtra, comme ont disparu les canettes d'indienne de leurs grand'mères et comme disparaissent déjà les bonnets blancs de leurs femmes !

L.-M. POUSSEREAU.

La Machine, le 24 mars 1901.

FIN

PROLOGUE D'UN RECUEIL DE VERS

Il faut être sot, téméraire,
Après plus de soixante hivers,
Par goût bizarre et littéraire,
Pour risquer quelques mauvais vers.
Bah ! chacun cherche, à sa manière,
A sortir de la grande ornière
De la vie, — incessants combats !
La jeunesse en riant s'amuse ;
Moi, vieillard, client de la Muse,
Je rime loin de ses ébats.

La rime est une pauvre esclave,
A dit Boileau partout connu ;
Elle a plus d'un parfum suave
Pour moi, pauvre barde ingénu.
On a beau me dire : A votre âge,
Chanter, ce n'est plus votre ouvrage;
Laissez la lyre aux jeunes fous...
Moi je réponds : L'ennui m'assiège
En hiver, quand tombe la neige.
Chacun sa manie et ses goûts.

Ah ! je sais bien, oui, je l'atteste,
Qu'arrivant au plus bas degré
Du talent banal qui me reste,
J'ai bien perdu du feu sacré !
Mon luth, trop froid, est en détresse ;
Pégase contre moi se dresse,
Lui non plus n'aime point les vieux ;
Mais si la vieillesse est bien triste,
A son atteinte je résiste
Pour tuer l'ennui de mon mieux...

EUG. GARRY,
Jardinier à Limon.

LA MER !

A Mme Mercédès-Desrosiers.

[illegible] dix-septième siècle, [illegible] on de fois n'a-t-on pas décrit [illegible] avec ses [illegible] sublimes, sa beauté grandiose ? Quel romancier n'a [illegible] enthousiaste dans au moins l'un de ses romans ?..

N'importe ! [illegible] chacun voit et juge selon son caractère, ses [illegible] je vois donc écrire mes impressions [illegible] les couleurs changeantes [illegible] pêcheurs, je ne suis pas consommé [illegible].

La mer !

[illegible] frissonner ? Frisson de plaisir [illegible], quand l'océan se déroule à vos yeux [illegible].

Deux [illegible] alors à vous :

L'un [illegible]. Une immense plaine d'émeraude [illegible] se avec de petites vagues bleues [illegible] semblant se jouer à la surface [illegible] scintillent des myriades [illegible].

L'autre [illegible] sauvage aussi. Un ciel [illegible] en débandade, et sillonné [illegible] grondements crépitants, [illegible] Vésuvion déchaîné, soulevant des vagues [illegible] montagnes qui se poursuivent, se chassent, se [illegible] sauvage. Ce ne sont alors que [illegible] mugissements effrayants, bruits sourds et saccadés, [illegible] qui font fermer les yeux d'horreur.

[illegible] doux de consolation que cet élément est là pour notre [illegible]. Cette pensée nous fait nous enorgueillir. Mais [illegible] dire pour embrasser l'étendue de cette masse brute, le sentiment de cette force imposante et terrible nous sont aussitôt pénibles. L'on se sent faible, fragile comme un roseau. La poitrine se

comprime, un poids énorme pèse sur le cœur, oppresse. L'on souffre de malaise sans savoir pourquoi.

Aussi d'aucuns ont-ils pensé que pour bien jouir des beautés de la mer, il faut la voir d'un lieu sûr et quelque peu éloigné, et même la considérer comme à travers les mille illusions et mensonges de notre imagination qui est, a-t-on justement fait observer, volontiers gasconne.....

***

L'on s'est plu à comparer la mer à une jeune femme, à une belle maîtresse. Pourquoi pas à une Espagnole ?

Les Espagnoles sont très passionnées. Elles ont la démarche impétueuse, la voix sonore, l'œil sombre et brillant. Leurs sensations sont violentes, leur imagination fougueuse, leurs désirs brûlants, leurs colères terribles, leur haine implacable. Il leur faut des caresses, du mouvement, du bruit, des combats, du sang !

De même la mer — amante légitime et irrévocable de notre pauvre sol — la mer est charmante, impérieuse, cruelle, inhumaine.

Comme dans tout ménage, le continent croit être le maître parce-qu'il la regarde du haut de ses falaises, la domine du panache altier de ses rochers. En réalité, c'est elle qui le tient : elle le harcèle, elle l'étreint, elle le ronge, elle le bat. Ses plages ? Elle les envahit. Ses esquifs ? Elle les submerge, et c'est alors un remous, des tourbillons, des jets d'écume folle, éclaboussant les flancs des vieilles roches, où elle se brise avec un bruit sourd, grave, s'enflant et mourant tel un soupir de géant...

La mer ! Elle est tantôt berceuse comme la plus douce mélodie, enivrante comme pas une caresse de maîtresse éprise, plus bleue qu'une fleur de pervenche, mouillée ou verte comme une émeraude, unie et pure comme le front aux teintes d'ivoire des enfants ; tantôt mugissant avec un fracas de tonnerre, sombre comme une nuit d'hiver, soulevée comme une âme en révolte, mais toujours ineffablement belle, même dans ses colères homériques.

Ah ! malheur à qui se laisse alors ensorceler par ses attraits charmeurs, à qui ose, en cet instant terrible, braver sa fureur ! Elle ne respecte personne, la sauvage ! même pas les mousses, pauvres gars encore chauds des caresses maternelles. Bien plus ! ravis de leurs nombreuses victimes, ses flots inhumains chantent quelque *Dies iræ*

magistral, éternel à leur mémoire. Prière funéraire si déchirante pour les mères, les épouses, les fiancées, mais aux accents irrésistibles pour les marins, toujours aussi insouciants du triste sort qui les attend !...

JA.

UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION

EN NIVERNAIS

A LA RECHERCHE D'UN ÉMIGRÉ

Il n'est guère de localité en Nivernais où l'on ne raconte plus ou moins exactement quelque histoire d'émigré ; et, en maints endroits, on montre un chêne dit *des Emigrés*, parce que, dit-on, ces derniers se reposèrent sous son ombrage lorsque, cachés dans les bois touffus, ils attendaient l'heure propice soit pour rentrer momentanément dans leurs habitations, soit pour fuir à l'étranger.

C'est en allant voir ici même, tout récemment, un chêne énorme, celui *des Emigrés*, que me revint en mémoire l'histoire que je vais raconter. Peu importent les noms et lieu de résidence du seigneur : qu'il me suffise d'ajouter que mes renseignements sont tirés de documents authentiques officiels, et, comme tels, dignes de foi.

Nous sommes en 1792. Un noble ayant quitté son domicile après s'être muni du passeport règlementaire, n'est pas rentré chez lui dans les délais fixés par la loi ; il est donc considéré comme émigré et inscrit sur les longues listes dressées alors.

On séquestre ses biens dont la nation s'empare, gardant les bois et vendant à son profit terres et prés qui seront ensuite restitués en partie à la famille.

Cependant, à diverses reprises, le bruit court que le seigneur est caché soit chez lui, soit dans les bois voisins, et la garde nationale — qu'il avait commandée en 1791 — se met à sa recherche. On arrête quelques personnes soupçonnées de lui procurer des armes et des vivres, mais on ne peut saisir l'émigré.

Les alertes données étaient-elles basées sur des preuves ? *Oui*, affirment plusieurs dénonciateurs dans les documents officiels. *Non*, prétendent dans leurs interrogatoires les parents et les serviteurs de l'émigré.

Les pièces qui concernent cette affaire fournissent d'ailleurs des détails assez piquants pour qu'on en résume brièvement quelques-uns.

C'est d'abord la lettre du district ordonnant à la municipalité de se transporter dans la maison du seigneur avec un détachement de la garde nationale « pour donner satisfaction à un peuple plus égaré que coupable », et aussi pour rassurer ce *citoyen* dont on met en doute les opinions antirévolutionnaires et auquel « on doit protection quand même il seroit reconnu coupable ».

Le calme paraît rétabli pendant un an après cette démarche infructueuse, lorsque l'ordre est donné à nouveau de s'assurer de l'émigré, qui a dû revenir dans le pays, « car il faut que la République triomphe et que ses ennemis soient écrasés ».

Les recherches se succèdent alors dans les bois du voisinage, où certaine nuit, vers deux heures du matin, se rendent en deux endroits différents 105 gardes nationaux qui doivent cerner l'émigré.

A défaut de ce dernier, on arrête le lendemain, dans une commune voisine, un de ses anciens serviteurs, qu'on amène escorté de deux gendarmes et de six gardes nationaux. Il remet à la municipalité un fusil qu'il prétend être celui de son maître ; mais bientôt après on découvre « le grand coquinisme de ce citoyen », car le véritable fusil du seigneur est déposé ensuite par la femme d'un autre citoyen. On surveille étroitement un meunier du voisinage accusé « de fournir du pain à l'émigré et à ses adhérents ».

Les recherches se poursuivent, car les indications sont nombreuses et paraissent précises. C'est un petit vacher qui affirme avoir vu « douze personnes bourgeoisement mises et avoir reconnu l'émigré et son fils ». Puis des bûcherons qui prétendent les avoir rencontrés sur un autre point de la commune, ajoutant en avoir arrêté trois, « puis les avoir relâchés à force de prières et de supplications ».

C'est enfin un déserteur, natif des environs, qui, pour se tirer d'affaire, raconte avoir vu « les douze brigands ». Il ajoute que ceux-ci ont voulu le retenir, « qu'il a conversé avec eux, qu'il a partagé leur pain blanc, qu'il est parvenu à se sauver, et qu'il se fait fort de conduire la garde nationale à l'endroit où ils sont cachés ».

Si cette nouvelle tentative fut infructueuse, elle fut du moins favorable au déserteur, qui, après avis du district — auquel on envoya un courrier spécial — ne fut nullement inquiété pour sa conduite.

Quelques jours après, un ami du premier prisonnier est arrêté par des commissaires spéciaux du district, « lesquels ont tous les pouvoirs pour étouffer dans sa naissance le rassemblement qu'on craint ». Puis ce sont les serviteurs de l'émigré et sa femme qui subissent de nouveaux interrogatoires.

De tout cela, il faut conclure que si les dénonciations faites à la municipalité furent exactes, ou les émigrés surent disparaître en temps opportun, ou les recherches furent fort mal organisées.

Et cependant les municipalités qui partageaient trop aisément l'effervescence des populations, croyaient devoir siéger en permanence à la maison commune !

G. GAUTHIER.

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES HOLLANDAIS (*Suite*)

Albert Verwey.

RÊVE DE MORT

Parez de blanches violettes.
Fleurs sans parfum, mon oreiller :
A minuit, les ombres muettes
Du lac sombre vont s'éveiller.

Les voici : long voile qui traîne,
Fronts pâles inclinés tout bas,
Evoquant — rumeur incertaine —
Ce que nous promet le trépas.

L'œil fixe, elles tendent ensemble
Leurs bras sur le lac frémissant
Dont l'onde noire pleure et tremble,
Puis reviennent en gémissant.

Leur regard oblique et sans flamme,
Je le vois sur moi s'abaisser ;
Je sens leurs lèvres sur mon âme,
Leurs lèvres mortes se presser,

Jusqu'à ce qu'au loin dans les salles
Sous la morne clarté qui luit,
Leur pas se perde et sur les dalles
Du palier expire sans bruit.

Hélène Swarth, Mme Lapidoth.

(1859).

LA POUPÉE

A son illusion doucement asservie,
Une enfant, sur son sein pressant avec ardeur
Sa poupée et baisant cette bouche sans vie,
Croit de son propre enfant sentir battre le cœur,

Pose à ses cheveux blonds un ruban, une fleur ;
Lui met ses vêtements si beaux qu'on les envie,
Caresse (lèvre et doigts en gardent la couleur),
Le front de cire au teint rosé qui l'a ravie.

Ainsi de moi, poète en proie au rêve, hélas !
J'animais ma poupée... Oh ! ne souriez pas :
Je brûlais d'une jeune et généreuse flamme !

J'habillais et parais ma poupée, en l'aimant,
En l'embrassant pieusement et tendrement,
Si longtemps !... Qu'ai-je fait ? J'ai gaspillé mon âme !

PHILOSOPHIE

Veux-tu calmer ma soif ? dis-je au fleuve. Son onde,
Loin de ma lèvre en feu, coule sans s'émouvoir.
Je vais saisir un fruit vermeil, je crois l'avoir,
Mais je sens m'échapper la pomme fraîche et ronde.

J'ai tissé mon filet plein d'ardeur et d'espoir :
Par les mailles s'enfuit le poisson qui m'abonde.
Mon bateau, follement poussé sur l'eau profonde,
Ballotté quelque temps, échoue au récif noir.

Si le fleuve à ma soif refuse une gorgée,
Vers la source modeste et du hêtre ombragée,
J'irai ; là, des buissons le fruit tente ma main ;

En hutte transformant ma barque ruinée,
Là, solitaire, en paix, sans peur du lendemain,
Pourrai-je encor — qui sait — bénir ma destinée !

NUIT D'ÉTÉ

Les astres fleurissaient par cette nuit d'été.
Le vent passait jaseur dans l'arbuste agité ;
La lune illuminait les hauts pignons de pierre ;
Silencieusement abaissaient leurs paupières
Les cygnes, las d'errer sur le sombre canal.
Les astres fleurissaient dans leur éclat royal.

Et par les carrefours, nous allions en rêvant ;
— Consolant souvenir quand je pleure souvent ! ..
Dans un calme sommeil se reposait la ville ;
La lune au front d'argent planait, lente et tranquille.
Nous avions traversé le vieux pont lentement.
Oh ! souvenir en moi gardé fidèlement !

« Que veux-tu ? dis ! Un roc où pouvoir t'appuyer ?
Prends mon bras qui sera ton soutien sans ployer !
Est-ce un cœur chaud meurtri par la souffrance ? — A l'aise
Prends le mien, que par lui ta soif d'amour s'apaise !
Est-ce une âme qui dise : O morte, éveille-toi !
Pour cet œuvre divin prends la mienne avec foi ! »

Oh ! combien d'ans enfuis depuis la nuit d'été !
La brise encor murmure en l'arbuste agité.
Je revois ces yeux bleus aux clartés des étoiles ;
Cette ville muette est là pour moi sans voiles ;
Les mots que *son* amour me dit à ce moment
Me berceront encore au tombeau... doucement.

F. van Eeden.
(1860).

SONNET

O voûte de lumière ! Infini firmament,
Monde d'amour ! Immensité que rien ne nomme !...
Tout cela peut tenir en un frêle corps d'homme
Edifié sans force et si chétivement !

Comment ! une âme seule, actrice d'un moment,
Contient l'âme de tout ce qui vit, s'en pénètre
Au point d'oser dire le nom, de nommer l'Etre
Du Dieu seul, qui est tout, tout éternellement ?

Un homme sur la terre, aveugle, pauvre, à peine
Rampe, cherche son pain, marche, rit, parle, traîne
Son existence, tel fait un enfant au jeu,

Tant qu'en son âme aride éclate une étincelle,
Qu'en lui s'épande alors la flamme universelle
Et qu'à cette lueur, il rencontre son Dieu !

NOCTURNE

*Fragment d'*Ellen.

Maintenant je voudrais m'en aller loin d'ici,
Libre de tout souci, libre enfin de souci,
Et dormir dans le sein du Seigneur où j'aspire.
La vie où je m'attarde est trop lourde vraiment
Pour que, ployant sans cesse au faix de son tourment,
Mon âme encore la désire !

Que dis-je ? Il ne m'est pas demandé si, malgré
La douleur dont mon être est sans fin torturé,
Il me convient encore, il me convient de vivre.
Bien que mon cœur s'étonne et ne comprenne pas
La raison du chagrin qui le dévore, hélas !
Mon dur chemin, je dois le suivre !

Mais qui peut empêcher le cœur endolori
Qui pleure et pleure tant, de jeter un long cri
Vers la miséricorde, un long cri vers la grâce ?
Ah ! que vienne le bon Pasteur compatissant ;
Qu'il emporte avec lui son agneau gémissant
Et sur son sein béni l'embrasse !

Hendrik Cosman.

(1862).

NEIGE

Plus de vent Sous la nuit, la neige, à tout instant,
Dans l'air tombe : on dirait — blancs pétales de roses —
Qu'elle vient par pitié, dans le nuage éclose,
Pour chaudement vêtir la terre qui l'attend.

Et voici les flocons, se berçant, voletant,
Doux et comme rêveurs, lentement, mais sans pause,
Blancs tels qu'argent, tels qu'onde écumeuse, où se pose
La lune, en un rayon rieur et tremblotant.

Neige aux pures blancheurs, comme le bras sans tache
De la vierge qui prend son soyeux voile et cache,
En l'endormant, l'enfant adopté par son cœur,

Quand ta nappe a couvert, la nuit, la terre nue,
Ton blanc reflet m'éveille et je te crois venue
Du ciel pour tempérer l'hivernale rigueur.

Louis Couperus.

(1863).

LE LOTUS

Sur le lac, vrai miroir d'émeraude, s'épanche
— Roses de feu — l'éclat du soleil qui descend.
Sous les rayons le lotus pâle est rougissant,
Mais la fleur reste close en sa corolle blanche.

Aux baisers du zéphyr son calice se penche,
L'eau murmure au lotus son chant en le berçant,
Mais glacée, en dépit du soleil caressant,
La fleur demeure close en sa corolle blanche.

Que lui sourie enfin la lunaire clarté :
La fleur, lasse d'avoir si longtemps résisté,
S'ouvre, étoile d'argent, se balance sur l'onde,

Tant que, telle une sœur éclose à son côté,
La lune ouvre dans l'eau son calice enchanté
Dont la blancheur prévaut sur tout autre à la ronde.

FLEUR DE NUIT

Dans des flocons d'ouate molle,
Flotte la lune au blanc croissant :
On croirait voir une gondole
Sur le bleu d'un fleuve glissant.

Chaque nuage a l'air d'une onde,
Que d'argent tache une lueur ;
Lys plus beaux que ceux de ce monde,
Les étoiles semblent en fleur.

Fût-ce la barque de ma vie,
O ma belle, nous partirions,
Et dans la hauteur infinie,
Seuls, sur la mer nous voguerions.

Puis, las de tes baisers, d'entendre
L'amour sur tes lèvres jaser,
Dans mes bras je voudrais te prendre
Et... dans l'espace te lancer !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

JULES PRAVIEUX, *Un vieux célibataire.* — Paris, Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, in-12, 3 fr. 50.

Nous n'avons pas à apprendre à nos lecteurs le nom ni le talent de l'auteur de ce livre, puisque M. Jules Pravieux est un de nos plus chers collaborateurs. Le piquant chapitre qu'il en a détaché pour notre Revue leur a donné une idée de cet ouvrage. Et nous sommes heureux de constater que ce nouveau roman de M. Pravieux est, à notre avis, supérieur même aux précédents dont l'Académie française a reconnu le mérite. Voici M. Pravieux en possession de tous ses moyens. Son talent mûri se joue à merveille au milieu de ce monde ecclésiastique dont il se fait le peintre habile et attitré. Ferdinand Fabre, mort récemment, s'était taillé son petit domaine dans cette région peu ou mal étudiée, que M. Pravieux, sans marcher sur ses traces, explore à son tour avec bonheur. Les romans à thèse sont généralement distillateurs d'ennui : celui de M. Pravieux, qui plaide pour le célibat des prêtres, est tout au contraire attrayant, attachant au possible. C'est que l'argument y est caché sous une forme charmante. L'auteur est un humoriste qui sait regarder et voir, et qui, ayant attentivement regardé et bien vu, sait en outre exposer avec une ironie exquise le résultat de ses observations. Nivernais, mes amis, lisez donc la nouvelle œuvre de notre compatriote. Vous y applaudirez comme moi, et y trouverez l'assurance du bel avenir littéraire qui attend M. Jules Pravieux.

Etude sur les chants populaires de France et les chansons du Nivernais, par M. LUCIEN LAVAULT. — Musique notée par M. Georges Guérin. — In-4°. — Chez M. Ropiteau, libraire à Nevers.

Il y a quelques années, plusieurs de nos compatriotes, — artistes, professeurs, etc., — fondaient un petit cercle : *le Caveau Nivernais*, « qui se donnait pour but de rechercher et d'interpréter les vieilles chansons locales ». Chacun apportant son contingent, chacun « disant la sienne », le répertoire avait peu à peu pris certaine importance. C'est alors que M. Lucien Lavault eut l'heureuse idée de faire imprimer ces chansons du *Caveau Nivernais*, en les accompagnant d'un commentaire ; puis, élargissant son cadre, il y fit entrer l'Etude qu'il nous présente aujourd'hui.

Nous ne saurions trop vivement engager nos lecteurs à consulter ce travail, où M. Lavault expose clairement et exactement une question qui n'est pas toujours bien comprise. Il ne s'agit pas d'exalter outre mesure, ni de traiter par un absolu dédain les chansons populaires. Elles ne méritent « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ». Il en est un peu d'elles comme de ces fruits savoureux dont il faut chercher la chair sous l'enveloppe. M. Lavault fait bien sentir le charme de ces compositions, dont un grand nombre renferment les éléments de tout un poème, d'un drame, d'une comédie. Négligeant les complaintes merveilleuses, très rares du reste chez nous, il passe en revue les chants tragiques, historiques, religieux ; puis les chansons afférentes aux incidents ordinaires de la vie, l'amour joyeux ou triste, le ménage dans ses joies ou ses peines ; ensuite, les chansons relatives aux usages, aux métiers ; enfin, les danses. Et toujours en s'appesantissant sur ce que ces chants possèdent de caractère local, sur nos mœurs et nos coutumes nivernaises.

Nous n'avons pas feuilleté sans un intérêt ému, ces 52 pages in-4°, dont chaque ligne, pour ainsi dire, nous rappelait un souvenir précieux, celui des jeunes années où nous recueillions, à travers notre belle province, ces documents qu'animait encore l'âme des générations expirantes. Aujourd'hui, les « vieux », dépositaires des traditions, sont morts ; avec eux s'en sont allés ces chansons, ces contes, ces légendes qui, pendant tant de siècles, constituèrent toute la littérature du peuple. M. Lavault en

ACHILLE MILLIEN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOUVELLES, CONTES, LÉGENDES. — Françoise d'Husselles, *Le Vitrail de Colette*..... 225
Jà, *O Divorce!*..... 5, 33, 57, 96
Jaladon de la Barre, *La Bassotte*..... 105
Louis Mirault, *Légende Morvandelle*..... 129
— *Croquis nivernais, Demi-Vieux*..... 249
Miriam, *Aux Manœuvres*..... 177
F. Moireau, *Contes à mes Enfants : Veillée de Noël*..... 81
— — *L'Abandonné*..... 201
— — *Contes de Fées*..... 273
Jules Pravieux, *Un vieux Célibataire*..... 153
Odile Thiault, *Une Légende*..... 217
*** *La Légende de la Vieille-Montagne, à Saint-Honoré-les-Bains*..... 74

ARCHÉOLOGIE LOCALE, ETUDES HISTORIQUES, PHILOLOGIQUES OU LITTÉRAIRES. — Edouard Achard, *La Cathédrale de France par Baffier*..... 163
Edouard Achard, *Vielles et Cornemuses*..... 211
Ed. Duminy, *Un petit-fils de Corneille à Nevers*..... 12
— *La Charité en 1789*..... 258
Gaston Gauthier, *Un coup d'œil sur le Morvan*..... 23
— *Hiver et Famine*..... 75
— *Episode de la Fronde en Nivernais*..... 167
— *Le tirage au sort dans la Nièvre à son origine*..... 194
— *Episode de la Révolution en Nivernais*... 286
Lucien Jeny, *Le projet de monument de Saint-Pierre-le-Moûtier à Jeanne d'Arc*..... 133
René de Lespinasse, *Les Annuaires et Almanachs de la Nièvre* (suite)..... 13, 62, 92
Abbé J.-M. Meunier, *Etudes sur les noms de lieux du Nivernais*..... 112
Paul Meunier, *Mort de Casimtr V, roi de Pologne*... 229, 261
Jules Parthiot, *La Révolution dans le bailliage d'Arnay-le-Duc*..... 213
L.-M Poussereau, *Les Houillères de La Machine*, 24, 39, 66, 86, 121, 140, 182, 206, 254.... 278

BEAUX-ARTS. — Ed. Achard, *Les Nivernais aux deux Salons*.... 236
André Arnould, *Nos Artistes*. Hippolyte Lavoignat..... 45
Ach. Millien, *Nos Artistes :* Mlle Alexandrine Mathieu.... 91
— *Le peintre Alexandre Bouché*..... 240
L. R., *5e Exposition de la Société artistique*..... 54

VARIÉTÉS. — Marie Chauvet, *Le Graphophone*..... 168
Victor Moussy, *La Science graphologique*..... 18
— *Critique sur la Mode*..... 187
Jà, *La Mer*..... 284

Pages

CHRONIQUE NIVERNAISE. — Eug. Langeron. *Vive le Vacrin !* 72

FOLK-LORE. — Ach. Millien. *La Désobéissance*, conte populaire (deux versions) 137

POÉSIE. — Lucien Abel, 185.— Alberte, 110. — Henri Bachelin (Tristan de Léon), 23, 65, 181, 241 — Joséphine Bagassat, 65, 131, 213. — Eugénie Casanova, 95, 193, 253. — L. de Courmont, 90, 234. — Paul Duvivier, 161. — Eug. Garry, 283. — Gautron du Coudray, 211, 261. — Françoise d'Husselles, 204, 277. — Lucien Jeny, 44. — Ach. Millien, 111. — Victor Moussy, 169. — Ed. Porée, 162, 241. — Paul Randieu, 218. — Fernand Richard, 11, 166. — Odile Thiault, 38, 132. — Camille Valette, 118. — Jean de Villeurs, 16.

POÈTES CASTILLANS, traduits par Achille Millien (*suite*), 29, 53, 77, 101 126

POÈTES HOLLANDAIS, traduits par Achille Millien, 147, 170, 196, 219, 242, 267 288

LE MOIS. — L. D., *Livres et Périodiques, Notes et Echos*, 31, 54, 79, 103, 128, 151, 174, 200, 223, 247, 271 293

ILLUSTRATIONS. — Nombreux dessins inédits (dans le texte ou hors texte), par F. Barillet, Fernand Chalandre, Cyr Deguergue, Mlle Alexandrine Mathieu, Mlle Amélie Poussereau, L.-M. Poussereau.

Nevers, Imp. G. Vallière.

REVUE

DU

NIVERNAIS

REVUE

DU

NIVERNAIS

RECUEIL MENSUEL ILLUSTRÉ

Directeur: ACHILLE MILLIEN

TOME VI

1901-1902

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

à **BEAUMONT-LA-FERRIÈRE** (Nièvre)

NEVERS
IMPRIMERIE DE LA NIÈVRE
24, avenue de la Gare, 24.

1901

LA BRIFFAUDE

I

A Madame Delagrange,
à Plagny.

C'EST par rapport à la gamine ! » J'entendais la Briffaude !

Presque tous les samedis de foire, depuis bien des années, je la voyais arriver s'installant à la cuisine auprès de sa sœur en service chez nous et je ne pouvais m'empêcher d'aller lui souhaiter la bienvenue.

Toujours suivie d'une jolie petite fille, mince, délicate, toute blanche, aux cheveux si fins qu'ils avaient le toucher de la soie floche, la Briffaude avait l'air d'une gouvernante sûre accompagnant l'enfant de ses maîtres.

Pas très grande, un peu contrefaite, le visage éclairé par des yeux extrêmement intelligents, la bouche gaie, le nez moqueur ; toujours méticuleusement propre, soignée, ordonnée, dans sa jupe de paysanne un peu courte, son caraco noir tombant bien droit, son tablier bleu à carreaux de villageoise venant en ville et la coiffe de Saint-Saulge, à bord de dentelle, plate sur le devant de la tête, avec cinq rangs tuyautés à la paille autour du fond de soie noire, laissant retomber deux pattes en ruban, la Briffaude faisait plaisir à voir.

Mais qu'elle faisait plus de plaisir à entendre dans ses expressions neuves, bien à elle, dans ses mots du terroir, francisés à sa manière, et surtout, par dessus tout, dans sa droiture native et l'extraordinaire délicatesse des sentiments de son cœur.

Elle habitait dans ce coin du pays nivernais qu'on appelle le Morvan, plus haut que le canton de Saint-Saulge, du côté de Château-Chinon. Elle avait là une petite maison basse, un jardin de rapport, un bout de pré qui nourrissait la Corbignette et deux ou trois champs qui les faisaient vivre en y mettant *sa peine*, disait la Briffaude.

Jamais je ne la voyais sans que nous causions ensemble et toujours le même thème revenait : sa fille ! Louise était si délicate...; il avait bien fallu venir voir un médecin de Nevers ; Louise ne s'habituerait jamais à la nourriture de la campagne, pain dur et ragoût au lard...; si elle n'avait pas eu le lait de Corbignette, jamais elle ne se serait élevée ; ce n'était pas étonnant ni de sa faute, elle n'était pas, bien sûr, de l'espèce de Gaspard.

Celui qui ne donnait aucun souci à sa mère, le Gaspard en question, était un grand gars aux pieds et aux mains carrés, aux membres trapus, au gros cou de bélier, planté en avant, prêt à fondre, prêt à donner de la tête.

On pouvait être tranquille sur son sort ; l'ordinaire de Saint-Saturin lui convenait ; les assiettées de soupe n'étaient jamais assez grandes, et pourvu qu'il eût à bêcher, à sarcler, à moissonner, à cogner, à battre à la grange pendant l'hiver, ou à suivre les bouchures, il se portait bien.

Depuis déjà longtemps, il n'allait plus à l'école, depuis son certificat d'études qu'il avait pourtant fini par décrocher pour faire plaisir à sa sœur.

« Mon pauvre Gaspard, tu me fais honte, disait la petite ; c'est fini, tu ne me feras plus de moulins avec les noix tant que tu seras si bête ». Et Gaspard qui se moquait des taloches de l'instituteur dans son horreur pour la grammaire, ce Gaspard qui ne savait pas auparavant si Paris était en Espagne ou en Suisse, ce Gaspard qui ne connaissait que le patois morvandiau, dans la crainte de ne plus confectionner des moulins avec des noix, des balles de fleurs avec les coucous des prés, des ronfles assourdissants avec les marrons de la place et des canons en sureau pour une petite fille qu'il portait à bras tendu sur son poing fermé, passait son certificat d'études, le dernier du canton, par habitude de son rang scolaire, mais il le passait.

La fille de la Briffaude avait alors dix ans lorsqu'à mon très grand étonnement je vis arriver la morvandelle un premier lundi d'octobre.

Je n'en revenais pas ; sa mise n'était plus celle de la paysanne qui vient en ville vendre ou acheter. Elle portait un tablier de toile blanche, d'une propreté irréprochable, à plis marqués comme les cuisinières de grande maison ; elle avait au bras un panier à anse, à couvercles fermés, débordant de provisions.

— C'est pour vous dire, Madame, que je suis en service, me disait-elle, c'est par rapport à la gamine ! Je l'ai mise en pension chez les sœurs Brunistes ; elle n'avait pas la santé d'aller à l'école à deux kilomètres ; elle ne mangeait pas ce que je mettais dans son petit panier et puis... »

— Et puis, Catherine ?

— Et puis, il faut que Louise soit élevée avec les enfants de sa condition.

Je tombais des nues : « quelle condition autre que sa mère aura votre fille, ma brave Briffaude ? Je ne veux pas vous faire de chagrin, mais vous êtes toujours restée à la campagne et vous vous en êtes bien trouvée... »

— Moi, j'étais forte, madame, je n'avais pas peur de la pluie, de la neige, des sabots mouillés, des habits trempés. Gaspard est comme moi, mais la petite n'est pas de chez nous. Elle vient du grand berceau, du berceau de Paris où on va jeter les enfants qu'on ne veut pas élever, comme les mères chinoises de la Propagation de la Foi ; vous me comprenez bien, c'est tout à fait pareil. Louise est la première que j'élève de ces pauvres abandonnés ; je ne voulais pas aller la chercher, de peur de trop l'aimer et j'avais bien raison. Pour commencer, quand j'ai vu qu'elle avait un numéro pendu à son cou comme à un collier de chien, ça m'a tourné le sang.

Sans doute c'est pour faire comme les autres que je l'ai ramenée un beau matin, il y a dix ans juste. Dans les vieilles maisons du Morvan, tout le monde en a de ces orphelins de Paris ; on n'y a pourtant guère d'intérêt ; les anciens disent que c'est de l'argent trouvé tous les mois ; mais je sais bien qu'il est dépensé à l'avance, et je crois que c'est le bon Dieu qui a mis cette idée là dans la tête des femmes de notre pays pour qu'ils soient élevés, soignés, chantés, bercés, aimés, ces pauvres petits que des sans-cœur de mères ont mis dans la rue pour s'en débarrasser, se mirer plus à leur aise, et... le reste. Nous autres, les paysannes, nous les adoptons tout à fait ; ils sont de la famille ; ils

vont à nos noces et à nos baptêmes : ils nous disent : « Mère » ; ils nous pleurent quand on nous mene au cimetière et s'ils meurent avant nous, nous ne nous consolons pas.

La moitié des servantes de Nevers est composée d'enfants assistées ; on ne le sait point ; ça ne se voit pas, il y a toujours une vieille coiffe qui vient les réclamer pour l'apport, et qui leur porte un bonjour du pays.

Et, c'est parce que je l'aime, ma fille, que j'ai ce beau tablier blanc, presque pas déplié (le cocher m'a dit que ça représentait mieux pour les châteaux), je me suis placée aux Tourettes pour payer sa pension ; j'étais très bonne cuisinière dans mon jeune temps. A nous trois, bien sûr, nous n'étions pas à pain cherché avec ma petite locature de Saint-Saturin ; mais il ne restait presque rien au bout de l'année. Gaspard n'a pas besoin de moi ; ma sœur trempera sa soupe ; il y a bien longtemps que j'y réfléchissais, mon garçon me poussait toujours, mais c'est monsieur l'inspecteur qui m'a décidée.

— Qu'est-ce que monsieur l'inspecteur a bien pu faire à votre entrée en service, Catherine ?

La Briffaude pleurait.

— Pardonnez-moi, madame, je ne peux pas m'empêcher de pleurer quand je suis obligée de dire que ma fille n'est pas ma fille, cela se voit bien pourtant.

Est-ce qu'on a chez nous ces jolis petits airs de princesse, ces mains, ces pieds, cette peau si blanche ? est-ce qu'on a des manières comme Louise chez du monde comme nous ? Regardez Gaspard, il ne peut rien toucher, il casse tout, il est lourd comme nos grands bœufs du Morvan ; il n'ouvre pas les portes, il les enfonce ; il n'appelle pas dans les champs, il corne. Mais la gamine, c'est doux, c'est gentil, rien qu'avec ses deux bras passés autour de mon cou, elle m'emmènerait même à Paris ! Dieu sait pourtant ..

— Qu'a donc dit monsieur l'inspecteur pour vous décider, Catherine ?

— Il est venu l'autre jour, et en voyant la petite si finette, si avisée, il m'a causé...

« — Voyez-vous, ma brave Briffaude, c'est très heureux que Louise soit si intelligente, elle sera peut-être bien reconnue plus tard, par...

— Par des bourgeois, ça se voit, monsieur l'inspecteur.

— Par des châtelains, Catherine, et des châtelains de Paris. »

— Alors ?...

— Alors, madame, Gaspard a dit : « Mère, tu n'as plus qu'à t'en aller ; il ne faut pas qu'elle fasse honte si on nous la reprend ». Et je me suis placée cuisinière, aux environs de Nevers, chez du monde que je connais ; j'ai mis dans mon marché que je raccommoderais ma fille, le soir, à la veillée, et je vais la voir de temps en temps, le dimanche ; ça me donne du plaisir pour toute la semaine.

— Avez-vous bien pensé, Catherine, que, probablement, on ne reconnaîtra pas Louise et qu'elle ne se trouvera plus bien entre son frère et vous quand elle sortira du couvent ?

— Si on ne la reconnaît point, madame, elle entrera dans l'instruction, pas pour être institutrice dans un château, comme une domestique, mais pour faire la classe dans les grandes pensions. M. l'inspecteur me l'a expliqué ; elle ira à Sèvres ; elle est si intelligente, elle fera ce qu'elle voudra. Pourvu qu'on ne lui dise jamais que j'ai été la chercher à Paris avant ma mort ou avant qu'on la reconnaisse ; c'est tout ce que je demande au bon Dieu.

— On ne le lui a jamais dit ?... C'est étonnant à la campagne !

— On a bien essayé ; mais il n'y a pas de danger, avec Gaspard... Un jour, le fils d'un gros fermier, enragé de voir sa sœur toujours la dernière et ma fille toujours la première, a appelé Louise bâtarde ! Mais mon garçon l'a à moitié assommé ; personne n'a recommencé.

II

Je n'avais pas vu Catherine depuis trois ans ; ses maîtres voyageaient, pendant que nous étions à Nevers, lorsque j'entendis, un soir d'automne, un torrent d'explications :

— Madame n'est certainement pas couchée, il n'est pas dix heures ! criait la voix de la Briffaude ; et puis il faut que je lui parle quand même ; je suis venue exprès des Tourettes ; c'est par rapport à la gamine !

Catherine était dans un état d'exaltation extraordinaire. Rouge, ruisselante sous la pluie de novembre, dans sa coiffe de Saint-Saulge dégauffrée pendant de chaque côté comme des ailes mouillées, elle me tendait une lettre décachetée.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] *de la brillantine.*

Dans les circonstances les plus graves de la vie, les plus sombres même, il y a toujours un côté comique ; Gaspard était à peindre ! Tout à fait mis au courant par sa mère, il croyait partir en guerre pour une de ces expéditions moyennageuses, où chaque poche doit contenir une arme quelconque : pierres, fronde, couteau. Il avait à la main un énorme gourdin à pointe ferrée ; d'une immense gibecière de chasse empruntée à un braconnier sortait une faucille aiguisée qui me faisait une peur affreuse ; enfin, complétant son armure par un grand fusil à pierre, venu du grenier d'un vieux garde forestier ou de la guerre de Cent ans, Gaspard donnait l'illusion complète d'un combattant du temps de la Jacquerie ; c'était de plus en plus le bélier prêt à fondre, prêt à donner de la tête.

Arrivé à pied de Saint-Saturin, avec son chien, un énorme chien de montagne qu'on avait refusé à la gare de Russilly, et pour cause, il nous avait rejoint vers le pont de la Loire. Entre les deux bras puissants du faucheur et les crocs de son molosse, qui n'attendait qu'un froncement de sourcils de son maître pour tout dévorer, nous pouvions être tranquilles, trop tranquilles même ; je n'étais pas rassurée du tout sur les instruments de défense de Gaspard.

Nous allions tourner la route du côté de Plagny, bien après le faubourg Saint-Antoine, et je regardais ma montre, quand une voiture de maître fermée, conduite par un cocher irréprochable, s'arrêta à un tapement de vitres de l'intérieur de la voiture ; un valet de pied ouvrit la portière et une femme âgée, extrêmement distinguée, après s'être orientée pendant quelques secondes au milieu de la route, s'approcha lentement, mais sûrement vers Louise, debout à côté de sa mère nourricière, en murmurant : « Oh ! qu'elle lui ressemble ! »

Sa voix tremblait ; ses yeux clairs pleuraient ; les larmes s'arrêtaient dans les rides profondes pour retomber abondantes comme d'une source intarissable. Dans une expression indéfinissable de tendresse reconnaissante ; dans ce sourire illuminé pour une seconde, mais navré, résigné, déjà détaché, des vieux, elle disait :

— Oh ! merci, voulez-vous me permettre, Madame... Briffault, n'est-ce pas ? d'embrasser ma... votre fillette et me faire le plaisir d'accepter ce petit souvenir, destiné à vous être agréable.

Je regardais Catherine ; je ne la reconnaissais plus... ; elle avait compris ; les lèvres blanches, serrées, elle ne répondait rien. Pour la

première fois de sa vie, elle était jalouse, jalouse du baiser que Louise rendait inconsciemment à la vieille dame ; sa fille n'était plus *toute* à elle...; ce seul sentiment dominait malgré son grand cœur ; la voiture était loin qu'elle ne s'était pas rendu compte qu'elle avait mille francs dans la main.

Gaspard n'avait vu qu'une chose, lui, au milieu de ses efforts incessants pour empêcher son chien de se jeter à la tête des chevaux ; on n'avait pas voulu emmener Louise ; il la ramenait à Nevers en lui sifflant tous les airs du Morvan ; l'enfant croyait à un incident de promenade.

J'essayais de distraire Catherine, qui me suivait, pensive, absorbée. Avec ces mille francs, elle pourrait hausser d'un étage sa maison de Saint-Saturin, comme elle le désirait tant et...

— Cet argent n'est pas à moi, répondait brusquement la Briffaude ; Louise apprendra demain la musique et le dessin. Pardonnez-moi, madame, d'avoir été mauvaise tout à l'heure ; je ne sais plus où je suis ; il faut m'attendre à tout et c'est juste ; c'est tant mieux pour ma fille, mais je suis malade : j'ai le sang tourné !

III

Louise était devenue une jeune fille ; Catherine, qui avait servi longtemps dans le Berri, tout près de Nohant, et qui riait des sorciers, disait qu'elle ressemblait aux « filles blanches » de la *Gâgne-aux-Demoiselles*, parce qu'elle n'avait pas l'air de poser à terre. Son éducation était terminée à Nevers, elle venait de passer son brevet supérieur ; à la rentrée, elle partirait pour Lyon, afin de préparer Sèvres.

La Briffaude l'avait emmenée du couvent des Brunistes, avec dix couronnes à son bras ; fière elle la conduisait à Saint-Saturin où elles resteraient ensemble pendant toutes les vacances ; Gaspard qui se connaissait parfaitement en chevaux irait les chercher à Russilly, à la station.

J'étais cette année-là en traitement à Saint-Honoré ; j'allais les voir quelques jours après.

Le Morvan n'a pas le grandiose des Alpes et des Pyrénées ; ce n'est point non plus le Massif Central avec ses puys, ses dômes, ses causses, ses dents droites ainsi que des falaises, ses tuyaux d'orgue de Bort, ses fantômes géants de pierre, comme auprès du lac de Guéry, ses

énormes rochers dans lesquels les habitants effrayés ont construit la cité de Servières, mais le Morvan est quand même un délicieux pays avec ses monts : le Beuvray et la Vieille-Montagne, ses collines dont les bois sont célèbres, ses étangs et le réservoir des Settons, ses sources minérales et par dessus tout sa verdure incomparable. Ses prés épais, touffus, plantureux, savoureux, presque uniques en France, élèvent et nourrissent les grands bœufs de la race nivernaise à robe noisette claire, à la queue un peu frisottée, aux boucles frisées comme deux petites huppes de plumes vers les oreilles, aux yeux humains, qui sont primés tous les ans au concours de Paris, et que viennent chercher les éleveurs de la Plata pour croiser leur race.

Partie de Saint-Honoré en voiture, j'arrivais deux heures après devant une petite maison blanche, avenante, avec ses pots de grands géraniums fleuris aux deux fenêtres et sa vigne courant tout le long du toit de brique ; j'étais chez la Briffaude.

Un superbe attelage avait précédé ma modeste patache et stationnait devant la maison ; j'entendais une conversation très animée ; j'entrais quand même.

La vieille dame qui était venue voir Louise sur la route de Plagny était là avec l'inspecteur des enfants assistés ; Gaspard, assis dans un coin était rouge brique, de colère ou d'émotion ; Catherine était décomposée, mais résignée ; Louise tremblait, pleurant de joie, de peine, d'impression bouleversante, de tout. Stupéfiée, ses yeux allaient de l'un à l'autre ; on venait de lui dire qu'elle n'était pas la fille de la Briffaude, qu'elle allait partir !

— Combien je vous remercie, disait le fin visage encadré de cheveux tout blancs ; vous me rendez une enfant digne de son rang et de sa fortune ; oh ! que je vous remercie ! Je ne pouvais pas la reprendre auparavant ; ne me jugez point mal Sa mère avait épousé contre ma volonté un homme indigne ; elle est morte en mettant Louise au monde ; le père criblé de dettes, monstrueux comme tous les viveurs, a eu vite assez d'une enfant de quelques jours ; il l'a abandonnée au lieu de me la confier, et...

— Jetée dans la rue comme les chinoises, murmurait presque inconsciemment Catherine ; c'est connu dans le Morvan.

— Je l'ai cherchée depuis ce temps là, cherchée jusqu'à ce que j'aie pu savoir à force de supplications et d'intrigues où elle était.

[illegible]

IV

Deux ans après, je recevais une lettre timbrée de Russilly ; l'inspecteur, en tournée, me donnait, sur ma demande, des nouvelles détaillées de mes amis. Catherine avait accepté la loge de l'hôtel ; Gaspard était premier cocher.

Je devais aller à Paris la semaine suivante. Le lendemain de mon arrivée, je courais avenue des Champs-Elysées.

Un landau blasonné, attelé de deux magnifiques chevaux bais, était dans la cour ; je reconnaissais la bonne tête de bélier dans l'impeccable cocher galonné, qui maîtrisait si sûrement ses bêtes. Dans la loge, meublée, cirée, disposée comme un appartement de ville, sous la coiffe noire de Saint-Saulge, la Briffaude tricotait des bas fins comme de la soie, qui faisaient penser à Louise. Puis, je voyais passer, rasant les murs, comme en cachette, une petite princesse de féerie qui sonnait à la porte cochère, tandis que la Catherine tirait le cordon, ouvrait le guichet de la loge et j'entendais une voix perlée, que je connaissais bien, rire aux éclats en nouant très fort ses bras autour du vieux cou de la Morvandelle tout en répétant joyeusement :

— Allons, mère, dis que tu es contente d'être à Paris, dis-le ; tu n'es pas une maman chinoise, toi, tu n'abandonnes pas ta fille ; embrasse-la.

Et puis comme je voulais tout voir, je restais pour laisser monter grand'mère et Louise dans le beau landau et revoir la Briffaude qui, n'y tenant plus, était venue assister au départ.

— Fais attention, disait-elle à demi-voix à Gaspard, qui semblait très habitué à la recommandation ; fais attention à ces voitures de sorciers sans chevaux ; c'est pas ordinaire ; ça fait peur aux bêtes ! tu sais... c'est par rapport à la gamine.

***

Oui, ma brave Briffaude, je l'ai racontée votre histoire, la jolie histoire de votre cœur, bien que vous me l'ayez défendu, et j'ai voulu l'écrire ici pour que les vieilles coiffes de Saint-Saulge, de Châtillon, de Corbigny, des Amognes, de tout le pays nivernais, la lisent à la rentrée des champs, la racontent à la veillée et en prennent leur part.

Et puis, je l'ai racontée aussi parce qu'il faut bien que l'on sache que le pays de France est toujours le pays des grands cœurs.

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

VERS LA MORT

Dans son rêve éternel l'ame [illegible] simplesse
Où mon cœur est venu s'[illegible] en le soir,
Dort dans le crépuscule et [illegible] la pierre
Où la brume retombe en [illegible] l'[illegible].

Sous les cyprès voilés s'[illegible] les ombres :
Le trouble de la vie expire sur [illegible]
Des tombes où, penchant [illegible] des fleurs sombres
Se meurent en parfums sur le sommeil des morts.

L'inquiète rumeur des plaines et des villes
Est morte : et tout est mort, espoir et souvenir ;
Comme ils sont bien, [illegible] les fleurs, les morts tranquilles !
...Si je pouvais comme eux reposer et dormir !..

. . . . . .

Jadis, lorsque j'étais enfant, l'ame éblouie
Dans les mirages d'or de printemps et d'espoir,
J'ai vu, souvenir sombre, en des nuits d'insomnie
Surgir dans le mystere un grand fantôme noir.

Ses yeux caves avaient le regard des squelettes,
Et de sa main osseuse, en un bruit de sanglots,
Dans un rictus amer des lèvres violettes,
Cynique, il soulevait la pierre des tombeaux.

Et le froid du cercueil pénétrait dans mon âme,
Et tout mon sang fiévreux se glaçait dans mon cœur,
Et mes bras se crispaient pour chasser l'ombre infâme,
Sinistre cauchemar d'épouvante et d'horreur.

...Mais depuis j'ai sondé le gouffre de la vie,
Et j'ai connu, lassé de vivre et de souffrir,
Après les pleurs d'amour, les larmes d'agonie ;
...Dans un rêve très doux j'ai rêvé de mourir...

...Le spectre s'est enfui... la nuit s'est étoilée ;
...Un soir de désespoir, j'ai vu vers l'Orient,
Dans la brume des pleurs, une femme voilée
Qui venait vers mon ame obscure, en souriant.

Pâle sous les pâleurs des blancs voiles mystiques,
Elle inclinait son cœur vers mon cœur faible et seul,
Et dans ses doigts tremblaient, en lueurs magnétiques,
Les fleurs de crépuscule aux blancheurs de linceul.

...Par les soirs lourds d'angoisse, angoissés de silence,
Où semble se mourir le cœur las qui se fend,
Je la revois, toujours plus près de ma souffrance,
Tendre comme une mère aux plaintes d'un enfant.

Elle ne parle pas ; mais de sa lèvre close,
Comme une aube d'espoir, son sourire béni
Monte vers ses yeux purs où mon rêve repose,
Ses yeux calmes, baignés de lueurs d'infini.

...Quand je serai trop las de souffrir et de vivre,
Par un bleu crépuscule endormi dans la paix,
Comme l'ange divin qui console et délivre,
Elle viendra, plus tendre et douce que jamais.

Et comme descendront les ombres sépulcrales
Où planent les clartés d'un soleil immortel,
Elle abandonnera sur mon front ses mains pâles,
Fermant d'un lent baiser mes yeux clos vers le ciel...

FERNAND RICHARD.

LORMES

LA CASCADE

Ces rocs furent usés par la bouche des flots
Qui, depuis si longtemps, mordent à leurs poitrines
Et leurs flancs sont ornés de rouilles purpurines
Qui tapissent le pied argenté des bouleaux.

Les sables amenés ont formé des îlots
Où croissent vaguement quelques herbes marines.
Une douce fraîcheur pénètre nos narines...
Je t'écoute chanter, cascade, les yeux clos.

Bondis sur les rochers, hurle, mugis et tonne !
C'est bien plus grandiose et c'est moins monotone ;
Dis-moi ta symphonie en des accords épais...

Mais je veux qu'en passant, de tes éclaboussures,
Tu me mouilles ce front qui demande la paix,
Car ton onde est un baume à toutes mes blessures.

HENRI BACHELIN.

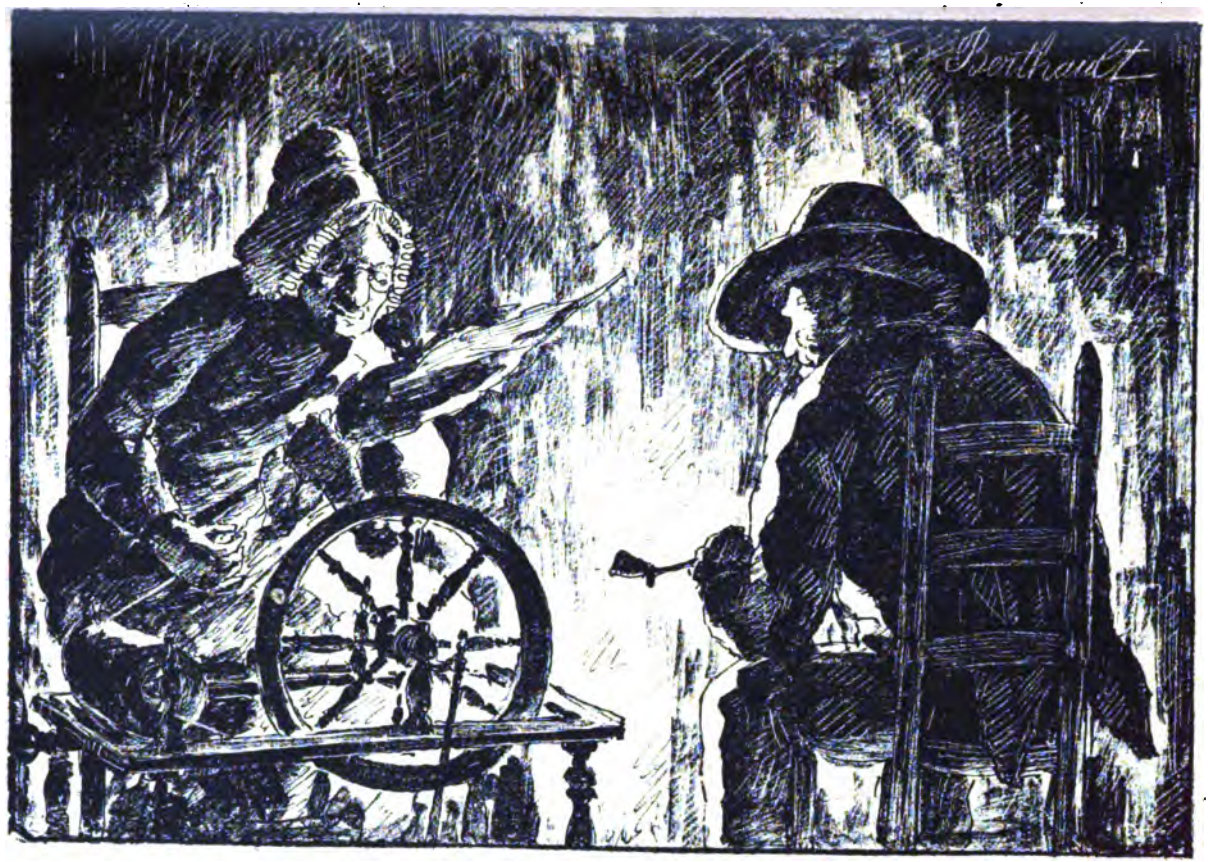
Berthaudt

— Tiens !... que faites-vous là, vous autres ?... Comme la terre est dure, vous allez me servir de couche.

Il grimpa sur le chêne, décrocha les pendus, en mit deux par terre à côté l'un de l'autre :

— Bon ! voici mon matelas !

Il posa le troisième en travers sur ses compagnons :

— Toi, tu seras mon oreiller. — Puis il se coucha sur ce lit d'un nouveau genre et s'endormit. Vers minuit, il fut réveillé par les gémissements de l'un des pendus.

— Tu fais beaucoup de bruit, pour un mort : as-tu bientôt fini de te lamenter ? Qu'est-ce que tu veux ?

— Je veux te révéler un secret pendant qu'il me reste encore un peu de vie. Nous avons été pendus pour avoir volé les vases précieux et les ornements de l'église voisine. Ils sont enfouis au pied d'un gros arbre à la première croisée de chemins que tu trouveras. Je me repens de ce que j'ai fait. Pour le repos de mon âme, va déterrer ce trésor et rapporte le à l'église.

Guillaume en fit la promesse et se rendit aussitôt au presbytère :

— Monsieur le curé, il s'est commis un vol dans votre église ?

— Oui, et je donnerai bonne récompense à qui rapportera les objets dérobés.

— Eh bien ! j'espère que vous les aurez aujourd'hui même. — Et il s'éloigna.

Avant midi sonné, Guillaume était de retour au presbytère. Il avait facilement trouvé ce qu'il cherchait : le pendu ne l'avait pas trompé.

— Monsieur le curé, j'apporte les vases et les ornements sacrés.

— Merci, mon ami. Je vais vous donner la récompense promise.

— Je ne veux rien, rien qu'une de vos étoles.

— En voici une, mais n'en faites pas mauvais usage. Du reste, je ne vous la donnerais pas si vous ne veniez de me prouver que vous êtes un brave homme.

Guillaume remercia et continua sa route. Il arriva, le soir, à une auberge et demanda à loger, lui et son âne, car j'ai oublié de dire qu'il avait un âne pour porter ses bagages.

— Nous n'avons plus de place, ni pour vous, ni pour votre bête.

— Il faut donc coucher à la belle étoile ?

— Près d'ici, il y a bien un vieux château inhabité, mais je ne vous

engage pas à y aller, car *on y entend*, et vous pourriez en pâtir.

— Dites-moi le chemin et j'y vas tout de suite. Je n'ai pas encore connu la peur...

Une heure après, en pleine nuit, il installait son âne dans l'écurie du château, et lui-même entrait dans une belle salle bien éclairée où se trouvait disposé, comme pour l'attendre, sur une table ronde, un couvert pour six personnes. Devant un feu clair, fumaient plusieurs casseroles bien garnies.

— Ah ! ah ! se dit Guillaume, voilà mon affaire. Je meurs de faim et je n'ai pas chaud. Approchons de ce bon feu.

Lorsqu'il se fut réchauffé, il pensa à se mettre à table.

— Je n'aime pas dîner seul .. mais voici plusieurs couverts : les invités viendront peut-être.

Au même instant, il se fit un grand bruit dans la cheminée et, pouf ! il en tomba un petit homme.

— Tiens ! drôle de manière de se présenter !

Un second, puis un autre arrivèrent par le même chemin, puis trois à la fois.

— Bon ! voilà la demi-douzaine... Maintenant vous allez travailler : toi, attise le feu, et toi, apporte de l'eau.

Un des derniers venus, qui était un peu plus grand que les autres et que soutenaient deux de ses compagnons, regardait de travers Guillaume-sans-Peur.

— Qu'est-ce que tu fais ici ? lui dit-il.

— Et toi ?

— Je suis chez moi.

— Eh bien ! je m'invite à souper chez toi. Allons ! à table, tous les deux !

Le petit homme s'exécuta. Après le repas, on se mit à jouer aux cartes. Une de celles du petit homme tomba sous la table.

— Ramasse ma carte, dit-il à Guillaume.

— Ramasse-la toi même.

— Je veux que tu la ramasses.

— Et moi je ne veux pas.

L'autre se pencha et, au même instant, Guillaume lui passa au cou tole qu'il avait reçue du prêtre. Le petit homme fit un soubresaut.

— Ote-moi cela, tu me brûles !

— Non, je ne te l'ôterai pas, tant que tu n'auras pas promis, d'abord, de ne pas reparaître ici, ni toi, ni ta bande.

— Je le promets.

— Ensuite, de m'indiquer où se trouve le trésor du château...

— Ote-moi cela, je te dirai tout.

— Commence par le dire.

— Descends dans les caves. Au fond de la première, tu trouveras un escalier qui aboutit au souterrain du trésor... Mais ôte-moi cela, tu me brûles !

Dès que le petit homme fut délivré, il repartit par la cheminée avec toute sa clique. Guillaume trouva le trésor et demeura dans le château, riche et tranquille.

En passant par Paris,
Mon p'tit conte est fini.

(*Conté par* ANNA BERNARD, *à Beaumont-la-Ferrière*).

II

LA RAMÉE DANS LE CHATEAU HANTÉ

La Ramée, un vieux soldat, s'en revenait du régiment après vingt-cinq ans de services. Il n'avait jamais eu peur. On lui disait quelquefois :

— La Ramée, quand te marieras-tu ?

— Quand j'aurai eu peur.

— Pas de sitôt, alors !

Il cheminait à travers une grande forêt. La nuit l'y prend ; il aperçoit une lumière au loin, se dirige vers ce but et arrive à la porte d'un château. Il frappe :

— Que voulez-vous ?

— Loger, si c'est possible.

— Pas moyen : nous n'avons qu'une chambre disponible et le diable y vient toutes les nuits.

— Cela m'est bien égal, je n'ai jamais eu peur.

— Dans ce cas, entrez.

Il soupe, puis on le conduit dans sa chambre.

— Maintenant, bonsoir, lui disent les gens du château, et prenez garde à vous !

La Ramée se recoucha et dormit jusqu'au grand jour. Quand il s'éveilla, les gens du château frappaient à sa porte en disant :

— Il est mort, à n'en pas douter.

— Non, non, répondit-il, il n'est pas mort ! Il est allé à la chasse et a pris un joli gibier.

Grande fut leur surprise en trouvant le soldat bien vivant et en reconnaissant dans le *joli gibier* la demoiselle du château, que le diable avait ravie.

— La Ramée, dirent-ils, il faut l'épouser, puisque vous l'avez sauvée.

— Je ne me marierai que lorsque j'aurai eu peur.

On s'ingénia donc à lui faire peur. Le plus malin de tous eut l'idée d'enfermer des alouettes vivantes dans un pâté qu'on servit le soir, à dîner.

— Qui ouvrira le pâté ? dit-on.

— Pas moi.

— Ni moi non plus. Ouvre-le, La Ramée.

Au refus de tous, La Ramée l'ouvrit. Aussitôt — frrr ! les alouettes s'envolèrent dans toutes les directions et La Ramée sursauta.

— On dirait que vous avez eu peur, La Ramée.

— C'est vrai.

— Vous pouvez donc vous marier.

— Vous n'en aurez pas le démenti. Faisons la noce !

On la fit et on la fit bien.

J'ai marché sur la queue d'une souris,
Elle a fait coui coui,
Mon petit conte est fini.

(*Conté par* Mlle ROSE MIRAULT, *à Nevers.*)

(A suivre.) ACHILLE MILLIEN.

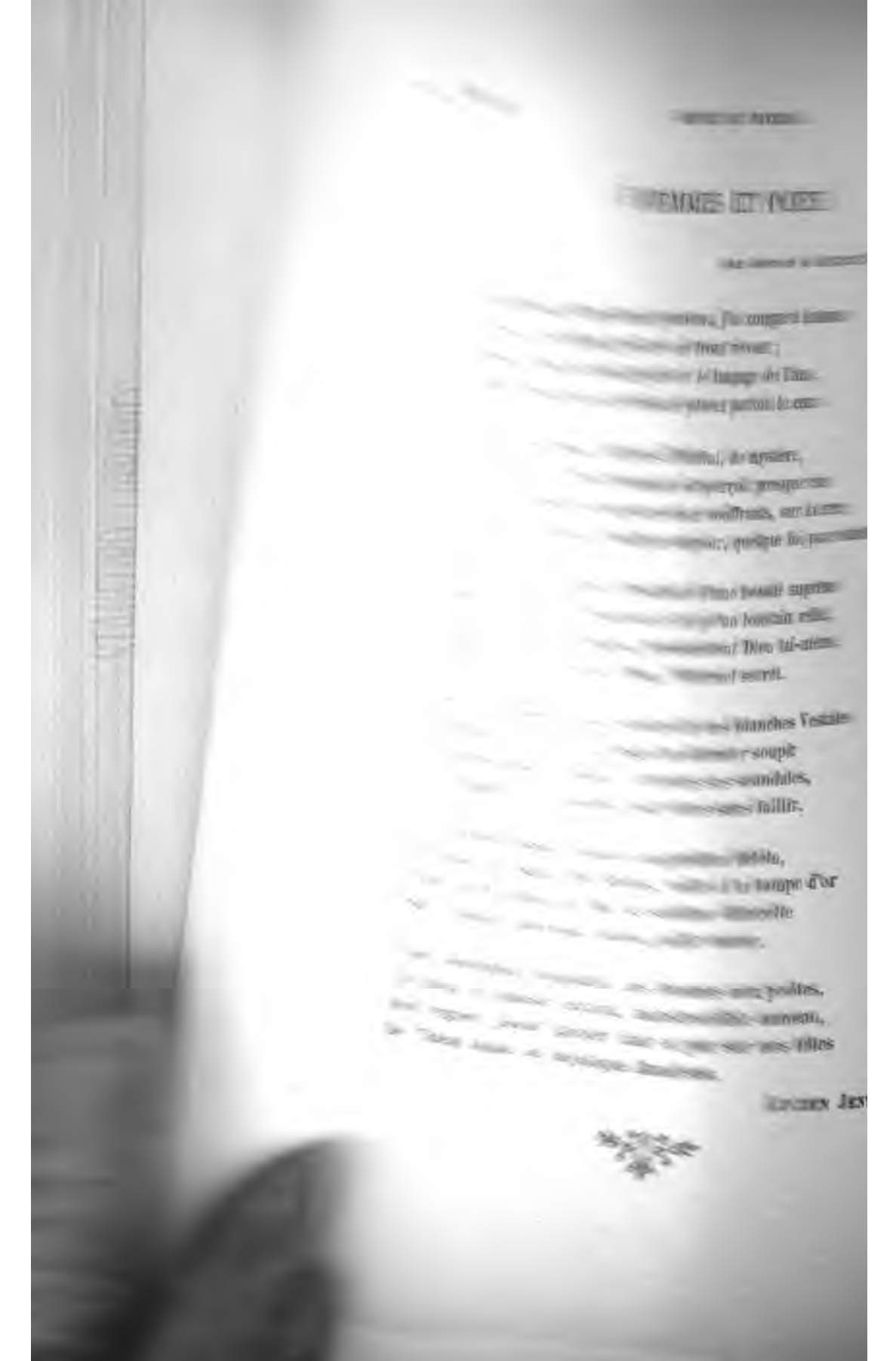

LA QUESTION SOUS LOUIS XIV

La justice de Saint-Pierre-le-Moûtier eut autrefois un bien mauvais renom. S'il faut en croire un ancien dicton, répandu dans le centre de la France, les juges de ce siège, avant de rendre leurs sentences, ne prenaient pas toujours le temps nécessaire pour étudier sérieusement les affaires qui leur étaient soumises, et leurs arrêts se ressentaient de cette précipitation. Ce bailliage se distinguait aussi, disait-on, par la manière barbare avec laquelle la question y fut longtemps appliquée aux accusés. Voici l'événement qui donna lieu à cette seconde accusation :

En l'année 1695, Achille de Harlay, premier président du Parlement de Paris, revenant de Vichy, s'arrêta à Saint-Pierre. Il était accompagné d'un certain nombre de serviteurs, qui se trouvèrent fort embarrassés pour occuper leur temps pendant le séjour de leur maître. Que pouvait offrir cette petite ville à la curiosité de gens habitués aux merveilles de la capitale ? Faute de mieux ils durent se contenter de la visite des prisons et du local où se rendait la justice. Après leur avoir montré les affreux cabanons dans lesquels étaient renfermés quelques misérables condamnés, le concierge les introduisit dans la salle où se donnait la question. Grand fut leur étonnement d'y voir des poids « d'une grosseur énorme » que le concierge leur dit destinés à être attachés « aux pieds et aux mains des personnes en les eslevant environ vingt-deux à vingt-trois pieds ». Celui-ci leur raconta que depuis quelques années deux accidents épouvantables s'étaient produits « l'un d'un homme qui estoit mort dans la question, l'autre d'une femme dont la main avoit esté séparée et arrachée de son bras par la pesanteur des poids ».

Les serviteurs avaient été tellement émus de ce qu'ils avaient entendu, que le jour même, ils rapportèrent ce récit au premier président. De Harlay, soupçonnant une exagération, manda près de lui les officiers du bailliage, qui lui confirmèrent la vérité des faits qui avaient été racontés. Le lieutenant-général et l'assesseur criminel ajoutèrent que le souvenir de ces deux événements leur faisait horreur. Ils comprenaient ce que de pareils faits avaient d'atroce, mais ils n'osaient rien innover dans la manière de procéder, aucun règlement, aucune ordonnance ne les obligeaient à agir ainsi, c'était seulement une

ancienne habitude, ils n'y voulaient rien changer. Tel était le respect de nos ancêtres pour les vieux usages. De Harlay expliqua que « la question n'étoit qu'une instruction pour découvrir la vérité, et non pas pour réduire ceux qui y sont condamnez à des extrémités si grandes et si horribles, sa forme n'étant prescritte par aucune ordonnance. »

Les officiers, ne voulant pas prendre l'initiative à ce sujet, le prièrent de demander au Parlement qu'il leur envoyât un ordre de changement.

Peu après son retour, le 14 décembre, le premier président fit à la grande chambre de la Tournelle l'exposé de ce qu'il avait appris et lut une lettre des officiers de Saint-Pierre dans laquelle « ils supplioient unanimement la Cour de changer la manière usitée jusques à présent, dans leur siège de donner la question ». Sur quoi, conformément aux conclusions de Chrétien-François de Lamoignon, avocat du Roi ; le Parlement ordonna « qu'au lieu de la question dont on a usé jusques à présent dans le bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier, elle sera donnée à ceux qui y seront condampnez de la manière qu'elle se donne en la Cour, soit par extension de l'eau ou par les brodequins ». C'était encore horrible, mais c'était un progrès.

Le récit du premier président avait été une révélation pour les membres du Parlement. Ils en furent stupéfiés. Jamais ils n'avaient pensé que des faits aussi affreux pussent se passer sous le règne du grand Roi. Un doute leur vint. Ce bailliage était-il le seul à employer des procédés aussi barbares ? D'autres tribunaux avaient-ils conservé de semblables formes d'instruction ? Le procureur du Roi écrivit à ses substituts dans tous les sièges du ressort, pour le renseigner à ce sujet. Hélas ! les réponses montrèrent que Saint-Pierre n'était pas une exception. Nos pères avaient fait preuve d'une imagination inventive, pour varier leurs genres de supplices, et la plupart subsistaient encore.

A Vitry-le-François, la question ordinaire consistait à « faire coucher le condamné sur une table, luy lier les deux poignets derrière la teste, avec deux cordes attachées à deux anneaux, qui sont à la hauteur de la table, le lier pareillement avec deux cordes attachées à un tourniquet, ensuite de quoy l'on fait bander les cordes par le moyen du tourniquet, jusqu'à ce que le condamné soit élevé en l'air et suspendu par les pieds et les mains, et ce par trois diverses fois ». Pour la question extraordinaire, on liait les mains du prévenu derrière le dos « et luy ayant attaché un poids de vingt-cinq livres à chacun des deux

pieds, on l'élève par une corde attachée à celle qui lie les mains jusqu'à ce qu'il soit suspendu en l'air avec les poids aux pieds, une fois seulement, en sorte qu'il ne s'est jamais pratiqué que le condamné ne soit demeuré perclus de ses membres ayant les os disloqués et fracturés ».

A Blois, la question se donnait d'une manière peu différente de celle de Vitry-le-François, elle produisait « une si grande extension de nerfs qu'un homme en cet estat est presque privé de sentiment », et qu'il trépassait presque toujours le jour même ou le lendemain.

A Chartres, on devait « mettre aux pieds du condamné, une pierre de quatre-vingt livres environ, et l'ayant attaché par les deux bras croisés derrière le dos à un câble passé dans une poutre, l'élever en l'air en cet état, au moyen d'un moulinet », et pour la question extraordinaire, « attacher les deux bras avec des ligatures à deux boucles de fer, qui sont plombées dans un gros mur, et les deux pieds à un câble qu'on fait passer dans deux autres boucles de fer, qui tiennent à une pierre du poids de cinq cents livres, et par le moyen d'un moulinet, que quatre hommes font tourner, bander le câble et le corps du condamné jusqu'à ce qu'il ait enlevé ladite pierre de terre ».

A Orléans, il fallait « mettre un clef de fer entre les deux revers des mains liées avec force l'une sur l'autre derrière le dos, et avec un câble passé dans une poutre pendant au plancher, élever le condamné à un pied de terre, ayant un poids de cent quatre vingts livres attaché au pied droit », pour la question extraordinaire, « l'élever jusqu'au haut du plancher, ayant un poids de deux cent cinquante livres attaché au pied droit, et en cet état, lui donner une secousse en forme d'estrapade par trois fois ».

A ce siège, de même qu'à Saint Pierre, les conseillers regrettaient d'infliger de pareilles tortures. A leur réponse, ils avaient joint un certificat de Duchesnoy, médecin du Roi, dans lequel il déclarait « avoir vu plusieurs fois donner la question dans les prisons royales d'Orléans et avoir toujours remarqué que lorsque le patient estait enlevé de terre, ayant le poids attaché aux pieds, il tombait d'abord en syncope et risquait mesme de perdre la vie, en perdant la respiration ».

A Montargis, on liait « les deux pieds du condamné avec des cordes attachées à deux solives scellées dans le mur et les mains derrière le dos, à un poteau tournant par le moyen duquel on l'élève jusqu'à ce que les bras approchent de la tête ».

A Saint-Dizier, on se contentait de disloquer les membres. A Baugé, on attachait aux pieds des poids « dont on augmente la quantité à proportion de l'opiniâtreté que l'accusé fait paraître pour nier la vérité ». A Mâcon, l'effet de la question pour le prévenu était de « déboîter les articulations des épaules, des coudes, des mains, de la jambe et du pied, aussi il reste toujours estropié ».

On le voit dans une grande partie de la France, les modes d'instruction étaient aussi féroces qu'à Saint-Pierre. Ce n'est pas une excuse, certes. Mais comme c'était dans cette localité qu'on avait d'abord remarqué leur barbarie, l'odieux en est resté à ce bailliage seul.

Depuis lors, par ordre du Parlement, il fut défendu d'employer d'autres manières de donner la question que l'extension de l'eau et les brodequins. La première manière consistait à attacher le condamné sur une table et à lui faire absorber de force une grande quantité d'eau. Les brodequins étaient des morceaux de bois en forme de planches qu'on attachait des deux côtés de chaque jambe ; on liait ensuite les jambes ensemble, puis on faisait entrer un certain nombre de coins entre les morceaux de bois qui séparaient les jambes.

ED. DUMINY.

POÈTES NÉERLANDAIS (*Suite*)

FLAMANDS

K.-L. Ledeganck

(1805-1847)

LE CLAVIER

(*Fragment*)

Artiste, quand ta main habile
Voltigeant sur le clavecin,
Dans son élégance mobile,
Fait des notes jaillir l'essaim,
Sais-tu bien qu'en ton art superbe,
Ainsi qu'en un magique verbe,
S'exprime un langage enivrant
Qui nous émeut et nous enflamme,
Loin de la terre emporte l'âme
Et que, seul, notre cœur comprend ?

Au printemps, quand je me promène,
Un beau jour, par le vaste champ;
A l'heure où le soleil emmène
Son char d'or en hâte au couchant,
Le long des bords, sous la verdure,
J'entends le ruisseau qui murmure
Et serpente et s'enfuit gaîment :
Le vent d'ouest, sous l'ombre naissante,
Dans la ramure frémissante,
Jette un vague gémissement.

Ou bien la clochette lointaine
Se mêle au beuglement des bœufs ;
La tourterelle dit sa peine
Que redit l'écho langoureux ;
Ou Philomèle, orgue sonore,
Chante sans cesse, chante encore,
Ravit et charme les oiseaux
Dont le bois cache tout un monde ;
Son chant, dans la forêt profonde,
Coule, pareil aux calmes eaux.

Devant ces voix de la nature,
Quand j'écoute ces mille accents,
Montant au ciel en hymne pure,
Comme à l'autel fume l'encens,
Mon âme frémit d'une extase
Que ne peut rendre aucune phrase,
Enthousiasme surhumain
Qui là-haut m'enlève, m'enivre,
Artiste, et qu'en moi font revivre
Les cordes vibrant sous ta main !

Oui, tandis que ta main habile,
Voltigeant sur le clavecin,
Dans son élégance mobile,
Fait des notes jaillir l'essaim,
Enfantés par ton art superbe,
Comme par un magique verbe,
Des tableaux surgissent alors,
Gais ou tristes, plaisants, horribles,
Tour à tour consolants, terribles,
Selon le rythme et les accords.....

Prudens van Duÿse

(1804-1859)

LA ROSE DE LA TOMBE

Sur la tombe où dormait sa mère,
Une jeune fille avait pris,
— Déjà mûre en sa pourpre fière, —
Une rose au chaud coloris.

En se mirant, la jeune fille
La mit d'une distraite main
A son corsage, où la fleur brille
Dans la neige, — dentelle et sein.

Ainsi parée en fiancée,
Au bal elle entra ; mais voilà
Que, soudain mourante et passée,
La rose à ses pieds s'effeuilla...

Elle pâlit, la jeune belle,
Et — supplice juste et fatal —
Pense à la tombe maternelle
Si longtemps que dure le bal.

PASTORALE

Jeune fille que mon cœur aime,
Viens t'asseoir là, près du buisson ;
Tout parle amour ; les vaches même
En négligent leur frais gazon.

Les oiseaux chantent avec force,
Louant Dieu, le matin, aux champs ;
Je n'ai que ma flûte d'écorce,
Mais je peux répondre à leurs chants.

D'une fleur deux papillons sortent ;
Le beau couple ailé que voici !
Je n'ai pas d'ailes qui m'emportent,
Mais dois-je m'en faire souci ?

Tu me dis : As-tu de la terre ?
Non, cela peut venir un jour.
Grâce à Dieu, dans une chaumière
On peut aussi rêver d'amour.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Série de prix provinciale, aide-mémoire. — Terrassement et transports par eau et par chemins de fer, par Albert Pasquet, ingénieur-architecte à Cosne-sur-Loire. — Nombreuses gravures, in-4°, Librairie polytechnique Ch. Béranger, 12 fr.

Ce volume sera d'un grand secours pour tous les constructeurs, auxquels il offre des éléments de base et de comparaison, ainsi que des indications très diverses. La *Série de prix* est suivie d'une petite *Encyclopédie du bâtiment*, sous forme de dictionnaire alphabétique. Chaque terme de métier y est défini ; on y trouve des notions de droit, des renseignements scientifiques, le tout exposé avec simplicité et précision. Cet ouvrage de M. Pasquet est appelé, croyons-nous, à rendre de grands services.

F. Fertiault. — E. Garcin : *In Memoriam*, in-8°, Issoire, 1901.

Nous n'apprendrons à nos lecteurs ni le nom ni le mérite de M. F. Fertiault, un des doyens des lettres contemporaines et notre quasi compatriote, puisqu'il est Bourguignon. Frappé dans ses affections les plus vives, ayant perdu sa chère compagne de soixante ans, il consacre à sa mémoire ces pages émues signées de lui et de beaucoup d'amis. Mme Julie Fertiault, écrivain de valeur, comme son mari, « a laissé la meilleure partie d'elle-même dans une foule d'œuvres, en prose ou en vers, marquées du signe du talent ».

Edmond Porée, *Ode à l'automne*, Lille, Société d'éditions modernes, 1901.

M. Edmond Porée, dont nos lecteurs ont pu apprécier le talent distingué, publie, pour la joie des bibliophiles autant que des amis des vers, une délicieuse plaquette sur japon, tirée à 100 exemplaires seulement. Les strophes brillantes de M. Porée méritaient ce luxe : c'est double plaisir de lire une belle poésie dans cette forme splendide. M. Porée se prépare à publier sous peu, sous ce titre : *les Rois*, un nouveau recueil dont M. Emmanuel des Essarts a écrit la préface et qui obtiendra sans nul doute le même succès que ses aînés.

Ch. Beauquier, député du Doubs, etc., *La France divisée en régions*. — 15 pages in-8°, Toulouse, rue du May, 1. — 0 fr. 15.

Voici une petite brochure qui mérite sérieuse attention. Elle plaide en faveur d'une réforme grosse de conséquences dont M. Beauquier fait ressortir les avantages. L'excès de centralisation nous met, sur beaucoup de points, en état de réelle infériorité. Avec les moyens de communication dont nous disposons, avec la vapeur, le télégraphe, le téléphone, qui abrègent les distances, la division de la France en grandes régions ne présente plus aucun des inconvénients qui motivèrent, il y a un siècle, le morcellement en départements.

M. Beauquier fait valoir les nombreux profits, qu'à tous les points de vue, le pays retirerait d'un remaniement administratif. Nous regrettons de ne pouvoir qu'effleurer une question sur laquelle nous nous proposons de revenir. Le mieux serait de mettre intégralement sous les yeux de nos lecteurs la substantielle brochure de M. Beauquier.

Le livre de notre compatriote Jules Pravieux : *Un vieux Célibataire*, reçoit de la critique un accueil qui confirme ce que nous en disions dans notre dernier numéro. M. Emile Faguet, de l'Académie française, lui consacre un important article dont nous sommes heureux de détacher les extraits suivants :

« M. Jules Pravieux publie un roman de moyenne et bonne longueur intitulé : *Un vieux Célibataire*... C'est un titre à surprise. A lire cette enseigne, on croit qu'il va être question d'un vieil employé à manies, à ridicules et à petit restaurant à prix fixe ; ou bien d'un vieux rentier courtisé par ses neveux et exploité par sa bonne, et l'on s'attend à un « *déjà vu* » considérable .. Mais ce n'est point cela du tout...

» M. Pravieux a du talent narratif et de l'esprit et même une certaine force dans la peinture. Quelques-uns de ses personnages sont vivants : son héros d'abord..., puis M. Cobichet, « le pharmacien subtil », qui n'est nullement une réédition de M. Homais ; peut-être encore un ou deux autres ....

» Voilà des qualités. . J'y ajouterai encore une très bonne langue et un style soigné. Je ne crois pas avoir trouvé de fautes de français dans le volume de M. Pravieux, et vous ne sauriez croire à quel point ce genre de perfection devient rare.....

» ... M. Pravieux s'attache au fonds même du roman avec une persistance et une maîtrise du sujet qui sont encore des qualités peu communes... Il est très intelligent. Il comprend son sujet, ce qui, chez les romanciers, ne laisse pas d'être assez rare... »

La *Presse*, le *Cri de Paris*, l'*Univers*, la *Quinzaine*, etc., parlent sur le même ton du livre de notre collaborateur.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nos compatriotes : sont nommés dans la Légion d'honneur : commandeur, le général Morio ; chevaliers, les capitaines Thévenard, du 15e d'artillerie ; Jean Souverin, du 1er bataillon d'artillerie à pied. — Chevalier du Mérite agricole, M. Alexis Alexandre.

.·. Sont admis à l'école navale : MM. René Lévaique (n° 4) ; A. Pot (n° 30). — Sont classés : à la sortie de l'école polytechnique : MM. Fr. Dondon (n° 52) ; Pot (68) ; Jouanique (111) ; Jos. Cougnot (123) ; de La Brosse (191). — A la sortie de Saint-Cyr : MM. Defert (n° 60) ; de Charry (88) ; Fèvre (114) ; Trutié de Vaucresson (142) ; de Finance (335) ; Comoy (353) ; Bouvet (398) ; Frossard (410) ; de la Brosse (414).

.·. M. Achille Mazeron a subi avec succès l'examen de licence ès lettres.

.·. Le 11 août a eu lieu à Gargilesse (Indre), sur la maison de George Sand, la pose d'une plaque commémorative en marbre noir, offerte par l'Académie française. Parmi les membres du comité de cette fête figurait notre collaborateur Lucien Jeny, dont nous lisons la poésie : *Bonnets du Berry*, reproduite dans les *Annales politiques et littéraires* du 15 septembre.

.·. Une récente audition, à Bourges, de la musique écrite par Paul Delmet sur le *Credo* de notre excellente collaboratrice, Mme Eugénie Casanova, a valu à l'auteur des paroles comme au compositeur un grand et légitime succès. C'est M. l'abbé Chambonnet, directeur de la maîtrise, qui prêtait aux auteurs son talent de chanteur très apprécié et très applaudi.

.·. La Société artistique de la Nièvre ouvre son exposition annuelle dans les salons de l'Orangerie.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LE TABELLION AMOUREUX

A M. F. Lafargue.

Le soir, un tiède et beau soir de mai. Le ciel resplendit des derniers feux du soleil couchant qui colore de ses lueurs rouges d'apothéose l'horizon lointain, et blondit les choses, les paillette d'étincelles. La nature entière semble en fête, infiniment suave sous les vivantes dentelles de sa robe de verdure et de neige odorante.

Mystérieux frémissements de la terre, doux parfums des fleurs printanières, caressantes brises, poétique gazouillis des oiseaux..., tout porte à rêver de jeunesse, d'amour, d'idéal bonheur !...

Pourtant M. Balugeon (Félix-Anatole-Symphorien), notaire à Decize (Nièvre), tient dans ses mains sa tête lourde de pensées, l'esprit troublé, le cœur angoissé. Nonchalamment assis à son bureau de travail couvert de paperasses et placé dans l'embrasure d'une fenêtre garnie de stores de satin blanc en ce moment à demi-baissés, il feuillette d'un geste paresseux des minutes de baux, mainlevées, obligations, actes respectueux... que son regard parcourt, mais qu'il ne lit pas. A quoi bon les tenir alors ? — Il les pose sur son bureau, soupire, et... songe !

Tout à coup, il tressaille. Fiévreusement il prend une feuille de papier et écrit — hiéroglyphe torturé, indéchiffrable :

« TON SOURIRE !

» Ton sourire, c'est le bouton de rose dont les lèvres s'entr'ouvrent aux baisers de la brise... Dans ton sourire, je vois flotter mille aveux

discrets et mille désirs vagues... Ton sourire est une harmonie divine... Ton sourire, mon adorée, me fait mourir d'amour !...

» Ton sourire est gracieux comme le vol de la libellule au bord du ruisseau... Dans ton sourire, je goûte une merveille de l'art divin et j'évoque une vision des beautés du Paradis... Ton sourire, mon adorée, me fait mourir d'amour !

» Quand je vois ton sourire, j'ai des visions d'artiste et des rêves de poète. A travers ton sourire, la vérité me paraît aimable et la vie pleine d'aises... Ton sourire est un éclair qui éblouit et qui grise... Ton sourire, mon adorée, me fait mourir d'amour !

» Ton sourire est si doux qu'il désarme la rancune la plus forte. Ton sourire fait ma joie ou ma tristesse suivant qu'il dit Amour, ou qu'il dit Ironie... Pensée discrète et profonde. Ton sourire, mon adorée, me fait mourir d'amour !... »

Il est étonné de la facilité avec laquelle il écrit ; les mots viennent se placer d'eux-mêmes pour ainsi dire au bout de sa plume. Une idée étrange surgit de son esprit, idée qu'il accueille avec plaisir. Pourquoi ne profiterait-il pas de cette disposition pour écrire une lettre touchante, émue, où il révèlerait son état d'âme à la dame de ses pensées ?

Aussitôt il se met en devoir d'exécuter ce projet :

« Pardonnez, mademoiselle, oh ! oui, pardonnez à un malheureux, qui souffre trop pour se taire plus longtemps, la hardiesse et la franchise qu'il a de venir, à vos genoux, comme aux pieds d'une divinité adorable, confesser... »

Il s'arrête soudain, relit ; d'un trait nerveux qui fait crier la plume, il biffe ces quelques lignes et écrit plus bas :

« Vous me trouverez sans doute bien audacieux, mademoiselle ; mais je ne puis plus taire l'aveu qui brûle mon cœur et qu'une crainte insurmontable m'empêche... »

Nouvelles balafres.

Avec la trace des hésitations, des scrupules, la même formule revient toujours. Seulement son écriture est de plus en plus fiévreuse, à peine formée à la fin de la phrase, où l'on sent un frémissement énervé ou douloureux dans la main qui tient la plume. Puis dépité, il froisse la feuille, la jette, se dresse et se met à arpenter la chambre d'un pas nerveux et inquiet.

Abattu, désemparé, il se demande s'il est le jouet d'un affreux cau-

chemar, ou si réellement Angèle, Angèle qu'il aime tant, le dédaigne, se raille de sa tendresse.

Est-ce possible ?

Certes, il n'a rien de commun avec un homme de salon, un poseur comme les jeunes désœuvrés qui font la cour à son Adorée : fats imbéciles qui n'ont d'esprit que par leur tailleur ou leur jockey, mais à la bourse bien garnie.

Lui, est un modeste travailleur, un pauvre amant sincèrement épris. Il n'a qu'un désir : se reposer de ses labeurs quotidiens aux pieds de l'Aimée, doucement bercé par ses caresses enivrantes.

Ce rêve, oh ! combien souvent il l'a vécu, choyé ! Mais doit-il jamais en voir la réalisation ?...

Pour la conquérir, pour être aimé d'*elle*, pouvoir lui consacrer sa vie, de quels dévouements, de quelle abnégation n'est-il pas capable ?...

Elle n'aime personne... de cela, il croit être sûr. Mais finira-t-elle un jour par voir l'ardente tendresse dont elle est l'objet de sa part ? Est-il possible, lorsqu'elle le verra, qu'elle n'en soit pas touchée ?... Il le pense ; il en est persuadé. Parfois, cependant, le doute déchire son cœur, le fait saigner. Le doute ! — Ah ! fou le pédant philosophe qui a prétendu qu'il est un moelleux oreiller ! Non, rien n'est plus cruel, plus torturant, même pas la plus horrible vérité !...

Et il souhaite et redoute en même temps un hasard qui les mette en présence, seul à seule, libres de se parler franchement. Cette entrevue — entrevue loyale et honnête, oh ! certes — il peut la rechercher, la provoquer. Mais cette chose qui semble si facile, à y réfléchir, l'effraie encore. Comment l'aborder, l'Aimée ? Aujourd'hui, les convenances passent avant tout le reste !... Et que lui dire ? Le romanesque touche de si près le ridicule !...

Absorbé dans ces profondes pensées, Me Balugeon n'entend pas que l'on frappe à la porte de son cabinet de travail. Sa mère entre. C'est une femme de quarante-cinq ans environ, qui, en dépit de l'âge et de ses cheveux grisonnants, est encore svelte et belle.

A l'aspect triste, songeur, inquiet, de son fils, ses lèvres palpitent, ses yeux se rembrunissent, ses yeux clairs qu'un large cercle de bistre rend encore plus clairs.

— Qu'as-tu ? murmure-t-elle.

Me Balugeon, surpris, rougit un tantinet, puis entoure calinement le cou de sa mère de ses deux bras robustes.

Du sommet du monticule, près des ruines croulantes de l'ancien château-fort, la vue est superbe. Au loin, à l'est, une chaîne de collines se détache en ondulations bleues et vaporeuses : le Morvan. Au nord, de légers mamelons dont les sommets sont ourlés de bois au feuillage sombre et aux pieds desquels se dresse, blotti dans la verdure, le village de Saint-Léger-des-Vignes, jadis vignoble, aujourd'hui industriel. Au bas de ce village, fuyant dans la direction de l'ouest, la Loire, large et superbe, pleine d'une onde fugitive qui coule en murmurant le long des rives sinueuses, avec, çà et là, des îles pleines d'arbustes rabougris, broussailleux, enserrées dans les méandres du fleuve. Au midi, c'est la plaine, plaine tantôt stérile, tantôt fertile, que strient des prés, des champs et, à mi-horizon, des bois.

Le pays est riche, les prairies renommées et les terres assez fécondes. A quelques kilomètres au nord de Decize, à La Machine, existent des gisements de houille. A Saint-Léger, on fabrique du plâtre, des bouteilles ; on exploite des mines de kaolin.

Aussi à Decize est-il plusieurs études de notaire. Mais la meilleure, celle qui fait le plus d'affaires et les affaires les plus brillantes, est, sans conteste, celle de Me Balugeon, ancien principal clerc et successeur de Me Dobinet (Patrice-Isidore).

Au physique, Me Balugeon est ce qu'on appelle un bel homme :

> Il est bien « un fils de la vieille Gaule,
> Tombante moustache et robuste épaule,
> Taille de géant et folle toison
> Avec des reflets de blonde moisson... » (1)

Le feu de l'intelligence brille dans ses yeux ; mais il est paralysé par un peu de timidité qui le fait paraître gauche. Aussi la conscience de sa gaucherie, la crainte des sarcasmes que sa nature susceptible lui fait redouter à chaque instant, le rendent défiant vis à vis de lui-même et du monde.

Une personne a capté les bonnes grâces de ce cœur timide, renfermant des trésors de tendresses qui ne demandaient qu'à se donner : Mlle Angèle-Alexine-Denise Lameulière.

Orpheline depuis son plus bas âge, Mlle Angèle a été élevée par sa grand'mère, Mme veuve Mélanie Darbourse. (D'aucuns — des mauvaises

(1) *En Morvan*, poésies par l'abbé Félix CHAVENTON, curé de Blismes (Nièvre).

[illegible] que [illegible] à la [illegible] du seigneur d'Arbourse [illegible] toutes les [illegible] maison bourgeoise [illegible] au hameau de Saint-Maurice.

[illegible] une gracieuse jeune fille [illegible] une feuille [illegible]

[illegible]

Mystère !...

Mais elle est femme après tout. Alors rien d'étonnant — pour tout autre, il est vrai, que vous, beau Tabellion — qu'elle ait de la femme les inconstances et les caprices !...

(A suivre.) JA

L'HEURE BRÈVE

Et toujours au bonheur il manque quelque chose,
Tantôt c'est un parfum — tantôt un mot moins doux,
Un air malicieux — un toi — qu'on change en vous !...
Et que dirais-je encor — quand un rien indispose,

Que sur nos fronts jamais le repos ne se pose,
Que l'esprit inquiet, parfois avec courroux,
Cherche de noirs chagrins qui n'atteindront que nous :
Douleur que l'on maudit et dont on est la cause !

Hélas ! c'est donc la vie, et l'homme pour souffrir
A-t-il ainsi besoin vraiment de se nourrir
De la sombre amertume après l'instant du rêve ?

Ne serait-il pas mieux de se donner la main,
D'aplanir sous nos pas les ronces du chemin,
De vivre pour s'aimer — pendant cette heure brève!

EUGÉNIE CASANOVA.

MUSETTE

Qui n'a pas vu la rivière de la Cure ne connaît point Musette, la gentille amoureuse qui jette sa gaieté à tous les coins de la vie. Elle a vingt ans vers Chastellux, Saint-André ; elle en a trente ou quarante dans la plaine de Vézelay, toujours belle, souriante comme celles qui furent ardemment aimées.

Elle est si gracieuse qu'on a accumulé sur sa route tout ce qui pouvait lui faire trouver le temps moins long : collines abruptes couvertes de genêts, de bruyères ; vieux rochers gris garnis de mousse usée ; gros arbres noueux, antiques comme le monde, qui radotent des histoires inconnues ; grasses prairies où paissent les bœufs du Morvan ; bois épais parcourus par les bûcherons, et d'où sort quelquefois la fumée bleue

d'un feu de charbonnier. Voyez quel beau viaduc on lui a construit, elle en est toute fière ; pour le traverser elle retrousse sa jupe, décrit une grande courbe, l'admire à loisir ; passée, elle se retourne encore une fois et va, joyeuse, en chantant sur les cailloux. Autre part, elle aperçoit dans un énorme massif de verdure un imposant château avec de hautes tourelles féodales ; les vaguelettes se haussent pour mieux voir, murmurent, bavardent : c'est le plus délicieux des babillages.

Qu'elle est gentiment coquette avec son teint doré de femme passionnée ; elle se laisse si naïvement admirer et tolère si bien les caresses ! Mais quelle terrible amoureuse ! Je connais un rocher qui est des favoris ; gris, avec de beaux reflets jaunes ; elle se précipite sur lui, l'embrasse, l'enlace, l'étreint en poussant un long rugissement que répercutent les échos. Oh ! les belles moires violemment retroussées en grosses fanfreluches de jupons, les transparentes batistes, les linons légers tourbillonnant, s'emmêlant dans un jaillissement de petits et de gros diamants ; les colliers sont brisés et leurs perles dérivent en longs chapelets. Encore toute frémissante, elle retourne, rôde, écume et bave sur le rocher impassible auquel une cassure imprime un sourire comme en ont les dépravés d'amour.

Elle a aussi des unions mystérieuses sous les arbres ombrageant la rive dans les délicieuses retraites que discrètement le lierre recouvre, les rosiers sauvages défendent. Elle semble en sortir épuisée, se laisse égratigner avec joie par les épines ou, marchant lentement, chante ; et la vallée écoute en silence l'hymne grave des eaux, d'or brun sous le soleil, roulant majestueusement.

Elle ne reste pas longtemps sérieuse. Quelque peu gavroche aussi, elle passe au pied des fiers, des imposants, des orgueilleux qui croient soutenir le monde. Sans en avoir l'air, elle les entame peu à peu et un beau jour, en se jouant, elle leur fait un croc en jambe, pflon ! ils disparaissent.

Nonchalamment elle se roule sur le sable ou, là, doucement, polit la pierre en formes voluptueuses, et s'y allonge pour la caresser plus tendrement, ici la brise en arêtes aiguës où elle se déchirera.

Voyez ce chêne. Il est né trop loin du bord ; depuis des siècles il est amoureux de la rivière, le malheureux ! Vieillard sénile, il envoie, il étend ses rameaux comme des tentacules pour la caresser sans pouvoir y parvenir, jaloux des brins d'herbe qui y trempent leur long triangle

vert. Mais malheur à celui qui veut connaître cette sirène et qui ne sait pas lui résister! Dans ses jours de colère elle prend sa grosse voix, rugit, est formidable. Elle s'élance sur l'audacieux, l'entoure, l'enlace. Il est emporté, roulé, fracassé sur les pierres, lancé sur le rocher où il blanchira sous le soleil, entendant le chant de celle pour qui il a tout perdu et qu'il ne voit pas, ou jeté dans un massif qu'il sentira tressaillir sous les caresses de la maîtresse qu'il n'aura plus.

Avec quelle impatience elle essaie d'échapper à l'étreinte de ceux qu'elle n'aime pas. Elle se tord dans les étroits chenaux qu'elle grignote, furieuse comme une femme enlacée se débat et mord les mains robustes qui la tiennent.

Quand elle est forcée de rester dans les coins, quand, les gros rochers l'entourant, elle ne peut plus passer, elle prend de suite un air maussade, rechigné, elle boude, mais elle a l'œil ouvert, si elle peut échapper, elle glisse, puis bondit, libre!

Elle passe avec dédain contre les vieilles pierres moussues dont quelques unes sont couvertes de lianes, de ronces, et qui se placent si lourdement sur son chemin. Elle s'en éloigne bien vite et va aux beaux petits amoureux bien jolis, bien jolis qu'elle aime tant. Souvent elle se précipite sur eux avec frénésie, les entoure, les absorbe, les quitte, rebondit, écume. A regret, elle s'en va, épuisée, ondule voluptueusement; d'autre fois, brusque, elle les recouvre de sa jupe, d'un fouillis des dentelles les plus fines et se sauve en riant, puis gazouille des histoires drôles aux galets.

Pour l'oiseau qui passe, pour le voyageur déchiré par les buissons du bois, retentit sa chanson claire. A tous, elle est bonne, elle offre sa caresse rafraîchissante, jette la gaieté, le bonheur de vivre.

Puis, peu à peu elle s'assagit, va gravement, parcourt la route la plus commode, la plus facile, évitant les fatigues inutiles, illuminant tout de sa gracieuse poésie. Elle passe en silence à Saint-Père, pour ne pas troubler Vézelay qui agonise sur son rocher, jette un coup d'œil à la Cote-de-Chaux qu'un jour elle s'amusa à percer, puis largement, calmement, va porter à l'Yonne ses eaux toujours blondes qui donnèrent tant de joie sur leur chemin.

LOUIS TAVERNA

Chastellux, 26 septembre 1901.

(*Reproduction interdite*)

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

***

[illegible]

[illegible]
Les temps sont meme [illegible]

FRAN[illegible]ISE D'HUSSELLES.

(1) Vieille coutume d'Auvergne. On se disputait à prix d'argent, aux enchères, l'honneur de porter à [illegible], sur le brancard orné, les statues [illegible] de la paroisse, au jour de leur fête.

STANFORD LIBRARIES

SILÈNES ET MYOSOTIS

A Mary.

T'en souviens-tu — dis-moi ? — quand, dans le vert bocage,
Nous cueillions tous les deux, sous son dôme enchanteur,
Le bleu myosotis, pour mettre à ton corsage,
Et la frêle silène à la rose couleur.

Le souffle des autans, loin d'éteindre la flamme
De l'amour si profond qui brûlait en mon cœur,
L'a fait se propager, m'embrasant toute l'âme....
— Les fleurs du renouveau portent toujours bonheur !

GAUTRON DU COUDRAY.

6e EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE

A défaut d'un local mieux aménagé, mieux éclairé, la Société artistique de la Nièvre doit se contenter, pour son exposition annuelle, des salles de l'Orangerie, mises gracieusement à sa disposition par les membres du Cercle.

Pour la sixième fois, elle a convié les artistes qui, par plus de deux cents numéros, ont répondu à son appel. Tous les Nivernais devraient y être représentés ; il est regrettable de constater bien des absences. Mais toujours fidèles, nous retrouvons bon nombre de nos compatriotes et des meilleurs : Urbain Bourgeois, Pail, Monteignier, Martin des Amoignes, Mme Martin, Garcement, Merlin, Muri, Mlle Mathieu, nous offrent comme à l'ordinaire, des envois remarquables à divers titres et nous ne pourrions que répéter ce que nous avons déjà dit souvent du talent sûr et apprécié de ces bons artistes. De même quels éloges siérait-il de décerner à des maîtres tels que Emile Breton, Isenbart, etc. ?

De l'extérieur nous sont venus d'excellents envois signés Bourgogne, Paul Liot, Darien, Bauré, Nobillet, Truchet, Nozal, Bernet, Delaistre, Didier-Pouget, Yan'Dargent, Gide, Mme Faux-Froidure, Amédée Rosier, Zwiller, Marché, etc., sur lesquels nous ne pouvons pas nous étendre. Et comment donner un compte rendu détaillé, dans l'espace restreint qui nous est accordé, des tableaux et dessins de tous nos artistes nivernais, parmi lesquels nous citons au hasard ceux de MM. Barillet, Camuzat (un excellent dessin à la plume), Clair, Gau-

LES BOUVIERS MORVANDEAUX

DANS LE DECIZOIS

L'exploitation des bois occupe, en Nivernais, un grand nombre d'ouvriers. Sans parler des bûcherons et des charbonniers — dont la vie offre un si intéressant sujet d'étude — nous allons essayer de décrire l'existence des bouviers morvandeaux qui, chaque année, abandonnent leurs montagnes pour venir faire des charrois aux environs de Decize.

Ces travailleurs nomades, au parler peu intelligible, présentaient jadis un type original et très curieux, dont les bouviers actuels ne nous donnent qu'une faible idée. Etudions cependant ces derniers avant qu'ils ne subissent, eux aussi, de nouvelles transformations.

Au physique, ce sont généralement des hommes trapus, aux épaules robustes et d'une santé florissante. Coiffés d'un chapeau noir à larges bords et chaussés de gros sabots, vêtus d'un pantalon de velours et d'un gilet noir à manches qui dissimule presque entièrement leur chemise de couleur, on les voit, l'aiguillon sur l'épaule et la pipe à la bouche, suivre lentement leurs lourds chariots attelés de bœufs amaigris par la fatigue.

De temps en temps, les bouviers piquent leurs animaux en les appelant par leur nom (car chacun a le sien : *Chavot*, *Corbin*, *Frisé*, *Rassignot*), et leur geste est souvent accompagné d'un juron retentissant (*tounâre mé breule !*) qui fait hâter le pas à l'attelage.

Quelquefois, ils tirent avec précaution de leur poche la dernière lettre *du pays* qui leur donne des nouvelles de la famille et du « bestiau ». Après une lecture laborieuse, — et suivant en cela une coutume touchante ou une superstition locale, — ils portent à leurs lèvres la feuille de papier avant de la remettre dans l'enveloppe ; puis, poursuivant leur marche automatique, le regard vague, ils réfléchissent pendant longtemps, dans leur esprit simple et naïf, aux affaires de *là-bas*.

C'est généralement à l'approche du printemps que ces hommes laborieux arrivent dans le Decizois ; ils cherchent dans le voisinage de la coupe, dont ils doivent transporter les produits, une maison hospi-

Au bois, sous les branches qui mouillent,
— Il pleuvait fort, — ils s'agenouillent,
Tous deux, au pied d'un haut talus...
Car de leur bourg la cloche sonne,
Là, sans faire tort à personne,
Cachés, ils disent l'Angelus !

— Pourquoi vous cacher de la sorte ?
Leur dis-je, moi taquin, farceur ;
Du ciel vous vous fermez la porte...
— Ce n'est pas vrai, triste censeur.
La prière, qui nous rachète,
Peut s'élever de sa cachette,
Jusqu'au Zénith éblouissant ;
Même plus haut, dans l'Empyrée,
Elle peut bien être admirée
Des Séraphins, du Tout-Puissant.

— Votre prière ! elle est bien courte,
Leur dis-je enfin. — C'est l'Angelus,
Eh ! nous croyons que Dieu l'écoute,
Car elle invoque ses Elus.
Ouvriers et pauvrets, en somme,
Nous cachant, nous faisons l'aumône...
Jésus a dit que c'est meilleur.
— Cela me semble un peu bizarre...
— N'importe ! On croit comme Lazare...
Priez aussi, méchant railleur...

Bien répondu ! dis-je en moi-même.
Puis je les quittai tout confus,
Disant : ô bretons ! Dieu vous aime !
Dirai-je aussi, moi, l'Angelus !
En Nivernais comme en Bretagne,
En ville comme à la campagne,
L'Angelus sonne haut pour nous.
On doit le dire, sans vergogne,
Sans interrompre sa besogne ;
Même sans se mettre à genoux.

Pieux breton ! chaste bretonne !
Voilà longtemps que je les vis
Prier la Vierge, la Madone,
Par trois Ave du cœur suivis !
O souvenir ! ô destinées !...
Voilà, de ça, quarante années...

Croyants, que sont-ils devenus...
Moins dévot qu'eux, je me reproche
D'oublier quand sonne ma cloche,
De dire, comme eux, l'Angelus !

Pourtant, la cloche m'en impose,
Depuis qu'elle a tinté les glas
De mon épouse, qui repose
Sous une froide pierre, hélas !!
A prier rarement j'excelle ;
Pourtant, je dois prier pour elle,
Ne pouvant l'oublier jamais !
Et pour prière, je lui donne
Mes Angelus, que je fredonne
Dans mes chants, fruit du Nivernais !

Limon, septembre 1901. EUG. GARRY.

CHANGEONS D'MAIRE

A mon ami Eugène Crochet.

La messe venait de finir. Des femmes, vêtues de caracos aux manches bordées de velours noir, et coiffées de canettes blanches garnies de dentelles, sortaient de l'église en faisant de courtes génuflexions et de grands signes de croix.

Les hommes s'arrêtaient par petits groupes et causaient bruyamment. Chacun de leurs mouvements faisait luire au soleil les boutons de leur blouse bleue, ces innombrables petits boutons nacrés qui se touchent tous, qui envahissent jusqu'aux poches et qui sont, dans nos campagnes, l'ornement recherché des blouses de cérémonie.

Sur les marches de l'église, encombrant la porte, comme s'ils n'avaient pu attendre d'être sortis complètement pour commencer leur entretien, quelques hommes se tenaient immobiles, les jambes écartées, les bras ballants, dans cette attitude de repos familière aux gens qui passent leur vie à s'acharner contre la terre.

Le plus jeune du groupe était un grand maigre, avec des cheveux jaunes. Pendant trois ans, il avait séjourné à Paris, servant comme valet de chambre dans une grande famille. A sa rentrée au village, il avait épaté tout le monde par ses allures et l'on ne jurait plus maintenant que par Laurent Pajot.

— Laurent Pajot, un beau garçon ! soupiraient les filles.

— Le p'tit Pajot, un pus malin qu'nous ! clamaient les vieux.

Et Laurent Pajot savait bien ce qu'on disait de lui. Il se rengorgeait : Laurent Pajot, le Parisien !

En ce moment, il tapotait familièrement sur le ventre d'un petit vieux qui ricanait toujours :

— Vos blés sont-ils rentrés, père Majolin ?

— Voui ! rentrés, ben sûr ! Qué qu'te veux donc rentrer d'une paré mouillance. Les bœufs pataugeont dans la bouasse et les chayots embourbont jusqu'au moyeu. Pas moyen d'déracher ; d'la puie, d'la puie et pis tout l'temps.

— Faurait du sec, dit le gros Ratou, l'aubergiste, qui ne contrariait jamais le père Majolin auquel il devait cent écus.

— De vrai qu'faurait du sec ! ajoutèrent les autres.

— Vous n'êtes jamais contents, vous, reprit Pajot, quand il pleut, vous voulez le beau temps ; quand il fait beau, vous demandez la pluie.

— P'tit Pajot, répondit le père Majolin, toué, t'es un gas fûté, t'es pus savant qu'nous et t'as d'meuré à Paris ousqu'on s'barrasse ben qu'ça faye beau ou ch'ti ; s'ment, nous, qu'on est des vielles bêtes, ça nous tracasse, le temps, mais j'vas t'dire, c'est par rapport à la moisson.

La porte de l'église s'ouvrit de nouveau. Les paysans s'effacèrent pour laisser passer quelques personnes qu'ils saluèrent avec respect. C'était M. Boursier, un gros propriétaire, maire de la commune, accompagné de sa femme et de ses enfants.

Monsieur Boursier alla conduire sa famille jusqu'à la voiture qui devait l'emmener au château, et revint ensuite auprès des groupes, distribuant à tous poignées de main et bonnes paroles :

— Comment ça va chez vous, père Majolin ?

— Pas trop ben, mossieu Boursier, rapport aux blés qu'sont pas rentrés. Que v'lez-vous, d'la puie, d'la puie et pis tout l'temps.

— Faurait du sec, dit Ratou.

— Quasiment oui, ajouta Goussin, l'épicier.

Et le maire, s'adressant à un autre, un petit grassouillet qui n'avait point de boutons blancs à sa blouse, lui demanda :

— Et toi, Dujon, nous apportes-tu de meilleures nouvelles ?

— Nenni ; j'ai encore perdu une vache à c'te semaine. C'est la cocotte que s'fourre comme ça su l'bétail ; ça le tint dans les pattes, pis sous la langue ; a n'peut ni marcher ni manger ; a creuve.

— Et ta petite fille, va-t-elle mieux ?

— Toujours du même...

— Fais venir le médecin !

— Oui da ! Vous crayez qu'sagit que d'faire venir ; faut payer itou. Y a déjà trois visites de vétérinaire pour la vache, si fallait avec ça le médecin pour la p'tite, j'en sortirais jamais de c'te misère.

— Fais le venir, je paierai la note.

Et sur cette promesse, M. Boursier abandonna le groupe pour un autre groupe.

Quand il se fut éloigné, Laurent Pajot, qui n'avait rien dit, se croisa les bras sur la poitrine et fixa les paysans :

— Je ne comprends pas, dit-il, que vous soyez soumis à ce tyranneau.

— J'sons point soumis, dit Majolin, on y rend sa politesse.

— Dame ! a cause v'lontiers au monde, ajouta Ratou, pour sûr a n'est point fier.

— Tout ça, c'est pour cacher son jeu, continua Pajot, c'est pour vous amadouer, pour vous dorer la pilule. Il est maire, il en profite : il fait faire à la commune des dépenses qui n'ont d'utilité pour personne sinon pour lui. Cette route qu'il a fait construire, à quoi sert-elle, je vous le demande ?... Hein, là ! à quoi ?... Eh bien ! regardez donc à quoi elle sert !

Et son bras allongé indiquait une longue avenue qui conduisait directement au château du maire dont on apercevait les flèches par dessus le petit bois de sapins. Sur cette route roulait une superbe voiture à deux chevaux dans laquelle la famille Boursier avait pris place, tout à l'heure, devant l'église.

— Hein là ! voyez-vous à qui elle sert ? Est-ce à vous ou bien à lui ? Et qui donc l'a payée ? Est-ce lui ou bien vous ?

Et Pajot, constatant que son discours produisait de l'effet, conclut sournoisement :

— Faudrait voir à changer de maire..., dans votre intérêt, naturellement !

Les paysans, à demi convaincus, fixaient sur Pajot leurs petits yeux mobiles, exprimant tour à tour la surprise, l'admiration, la crainte, l'espoir....

— C'est p't'être vrai ; mais l'quel donc qu'on y mettrait à la place à Boursier, dit Majolin.

Et tandis que Ratou réfléchissait, Dujon offrit :

— Pardié, yé mossieu Baudot, un qu'est ben aussi capable que Boursier ; s'ment a s'pourte pas ; v'là le chiendent, a s'pourte pas. J'y ai dit l'aut' jour : Mossieu Baudot, vous s'rins maire si vous v'lins, d'autant pus qu'vous vourins pas affrêter la commune, vous qu'êtes riche ; s'ment vous s'pourtez pas, c'est l'guignon. J'vous y dit brâment, moué ; si vous s'étins pourté, vous s'rins sortu, là, comme on dit quéque fois, rubis su' l'ongle.

Furieux de voir que lorsqu'il s'agirait sérieusement de remplacer le maire, on songerait encore à un autre plutôt qu'à lui, Pajot ne voulut pas plaider en faveur de M. Baudot, bien qu'il fut l'ennemi de M. Boursier.

— Remplacer Boursier par Baudot, dit-il, c'est reculer pour mieux sauter. Encore un riche, celui-là, et s'il est riche, c'est parce qu'il a grugé le pauvre monde, et il le grugera jusqu'à la fin. D'ailleurs, on dit qu'il écorcherait bien un pou pour en avoir la peau. Après tout, si ça vous plait d'être écorchés...

— Eh ben, comme ça, l'quel que t'y mettrais donc, toué, à la place à Boursier.

Pajot n'était pas assez maladroit pour poser lui-même sa candidature ; il voulait simplement la préparer de loin.

— Les élections ne se font pas demain, répondit-il ; nous ne sommes pas pressés. En attendant, je voudrais voir que vous ne soyez pas soumis au maire ; je voudrais voir que, dans les réunions du conseil municipal, Boursier ne vienne pas imposer sa volonté, sans aucune contradiction de votre part.

— Mais toué qu'es conseiller, tout coume nous, pourquoué donc que t'li fais pas d'la résistance ?

— Tiens ! cette idée ! je serais seul à protester pendant que vous seriez là, vous autres, avec des airs scandalisés. Cependant, si vous me promettez d'être de mon avis, je vous jure que je lui riverai son clou, au maire, la prochaine fois.

— Entendu, p'tit Pajot, t'es un malin, toué, tins... Eh là ! la compagnie, si on allait pren're un verre chez Ratou. Cré bon sang, qu'j'ai l'gosier sec !

Et Dujon entraina le groupe chez Ratou.

Dans nos campagnes, comme dans nos villes, il se trouve toujours

de bons amis qui ne cherchent d'autre occasion de nous être agréables que de rapporter les méchants propos débités sur notre compte. Aussi, une heure plus tard, M. Boursier connaissait, dans tous ses détails, la conversation que Pajot venait d'avoir avec ses amis, et, comme il n'était ni bête, ni méchant, il résolut d'en tirer une petite vengeance, bien innocente.

Les circonstances le favorisaient. Il avait reçu de la préfecture l'ordre de réunir son conseil en session extraordinaire pour régler une affaire qui nécessitait un arrangement immédiat. Il convoqua donc ses conseillers et, après leur avoir expliqué ce dont il s'agissait, il leur dit :

— Vous me voyez perplexe, messieurs ; le préfet me prend au dépourvu ; je n'ai pas étudié la question et j'attends que vous vouliez bien m'aider de vos lumières.

Pour Pajot, c'était vexant : il venait faire de l'opposition et voilà que le maire se soumettait, se déclarait incapable, avant même qu'il eût ouvert la bouche. Ça n'arrivait qu'à lui, ces choses-là.

Les paroles de M. Boursier avaient étonné. Personne ne disait rien, mais les regards ne quittaient pas le Parisien, parce qu'à défaut du maire, c'était de lui qu'on attendait l'impulsion. Mais, lui aussi se taisait.

Soudain, M. Boursier eut une cruauté : il s'adressa directement à l'ancien valet de chambre :

— Eh bien ! dit-il, vous, jeune homme, qui avez des connaissances variées, ne pourriez-vous nous tirer d'embarras dans cette circonstance.

Pajot ne broncha pas. Tout le conseil était là, ébahi, interrogeant du regard, la bouche béatement ouverte comme pour crier :

— Eh ben ! quoué, parle donc, p'tit Pajot, toué qu'es malin.

Et les rides du menton rasé de tous ces vieux paysans qui ne savaient rien que labourer, rien que semer, rien que faire produire la terre, — science immense et noble, — toutes ces vieilles rides étaient là, sous la bouche ouverte, pour souligner ces mots d'ironie :

— Mais parle donc, Pajot, puisque t'es pus malin qu'nous.

La leçon avait profité. Tout le monde avait compris. Sans insister davantage, le maire, avec une simplicité étonnante, une clarté merveilleuse, une logique inattaquable, résolut la question qui, embrouillée

au début, apparaissait maintenant nette et précise à tous ces cerveaux incapables.

— Ça ai pourtant pas l'air sorcier, ces denrées-là, dit le père Majolin, mais faut qu'ça saye réglé. D'vant, bernique, c'est d'l'hébreu !

— C'est égal, dit Goussin, c'est un rude homme, mossieu Boursier !

— Et pis a cause v'lontiers au paysan, conclut Ratou, j'y ai toujours dit, a n'est point fier, de vrai. ODILE THIAULT.

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES NÉERLANDAIS (*Suite*)

FLAMANDS

Prudens van Duyse

LES TROIS PETITS

C'est à l'heure où tombe le soir.
Trois pauvres enfants sont venus s'asseoir
Devant leur cabane qui penche.
« Ah ! si j'étais riche autant que les rois,
Par les sentiers j'irais encor, mais en revanche
J'aurais de beaux sabots, de beaux sabots de bois...
Oui, si j'étais riche autant que les rois ! »

— « Et toi, quels sont tes souhaits, dis ? »
Demande au second l'aîné des petits,
Devant leur cabane qui penche.
« Ah ! si j'étais riche autant que les rois,
Je voudrais à cheval garder ma vache blanche,
N'ayant plus jamais peur, jamais, du loup des bois...
Oui, si j'étais riche autant que les rois ! »

— « Que veux-tu, toi ? Parle à ton tour. »
Et le plus petit dit avec amour,
Devant la cabane qui penche :
« Ah ! si j'étais riche autant que les rois,
Pour donner à ma mère un jupon de dimanche,
Oui, je sacrifierais cheval, sabots de bois !
J'aurais un baiser bien tendre, je crois ! »

Theodoor van Ryswyck

(1811-1849)

HANS HOLBEIN

(*Fragment*)

Un gentilhomme, un jour, parut dans l'atelier,
De bijoux, de rubans portant riche parure,
Et tout enveloppé d'une rare fourrure
Qui tombait sur le sol jusqu'à le balayer.
Deux moustaches frisaient sur sa lèvre hautaine.
« Hans le peintre, c'est toi ? » dit-il d'un ton tranchant.
« Bon ! continua-t-il, tu vas prendre la peine
De faire mon portrait, et cela sur-le-champ,
Car je n'ai pas toujours le temps. Donc, tout de suite,
Tu vas te mettre à l'œuvre... Allons, ne tarde pas,
Fais tes préparatifs et commence un peu vite ;
Laisse-là le travail qui t'occupe là-bas. »
Hans Holbein fixement le regarde ; très grande
Est sa surprise... « Oh ! oh ! pense-t-il, *sacrament !*
D'où sort donc ce brillant oiseau qui, brusquement,
S'en est venu tomber dans ma chambre ? » Il demande :
« Comment se nomme Sa Noblesse ? » Question
Qui met le gentilhomme en fureur : « Peu t'importe,
Je pense, de savoir quel peut-être mon nom !
Mets-toi vite à me peindre... ou le diable t'emporte !
Barbouilleur insolent, mendiant que voici,
Regarde donc au moins, étranger plein d'audace,
Celui qui condescend à venir jusqu'ici :
Un marin, descendant d'une très noble race ! »
— « Et pour qui, dit Holbein, m'avez-vous donc pris, *moi?*
Pour un sot, un gamin ?... J'en jure sur ma foi,
Quand même vous seriez, vous, le pape de Rome,
Je ne vous peindrai point ! » Alors le gentilhomme
Retira ses deux mains des plis de son manteau,
S'agitant, s'escrimant avec des jurons, comme
S'il était en humeur de *boxer* aussitôt.
Or Holbein : « Laissez-moi me faire les mains nettes,
Attendez que je quitte et pinceaux et lunettes,
Je m'en vais vous donner une bonne leçon. »
Par son brillant costume il le prit sans façon,
Ne perdit pas son temps à parler davantage,
Mais tout doux, posément, sûr de son avantage,
Le poussant, pas à pas, jusque sur le palier,
Le jeta proprement au bas de l'escalier :
— « Dorénavant, avec un artiste, il faut prendre
Un autre ton, dit Hans; voilà pour vous l'apprendre! »

POURQUOI LES FEMMES N'ONT PAS DE BARBE

Discuter sur ce point me paraît inutile ;
Le Seigneur des Seigneurs y pourvut sagement.
Comme leurs lèvres sont toujours en mouvement
Et qu'il faut au rasoir un champ bien immobile,
Ce ne serait qu'entaille et balafre.... En effet,
Ce que fit le Seigneur est vraiment fort bien fait.

J.-M. Dautzenberg

(1808-1868)

JOUR DE FÊTE AU VILLAGE

Des rayons de pourpre ruissellent
Sur la prairie et sur les eaux.
Tous les sommets, tous les coteaux
Baignés de lumière, étincellent,
Et les sons de la cloche, en tintement ailé,
Appellent vers l'autel le peuple rassemblé.

C'est jour solennel, jour de fête.
Il faut prier, prier d'abord :
Des orgues résonne l'accord,
L'âme au recueillement est prête.
La procession sort; tous chantent ; les accents
Montent au ciel avec les nuages d'encens.

Les feuilles prises aux ramées,
Les fleurs des prés, neige ou carmin,
Que des enfants jette la main,
Jonchent les routes parfumées.
Le chemin qui conduit au ciel est rarement
Semé de fleurs ainsi qu'il l'est en ce moment.

Cependant la rose sans cesse
Eclot ; à chacun de nos pas,
Dans notre voyage ici-bas,
Elle nous suit en charmeresse,
Et la reine des fleurs toujours s'épanouit
Dans les cœurs que l'amour enflamme et réjouit.

Parcourons la riche campagne
Dans la paix de cet heureux jour.
Chantons et prions tour à tour ;
Dieu, Dieu même nous accompagne,
Créant partout — dans tous les coins de l'univers,
L'amour au fond des cœurs, les fleurs dans les prés verts.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Abbé G. Julien : *Vingt-cinq ans, A ma Paroisse, A mes Amis.* 38 pages, in-12, G. Vallière, imp.

M. l'abbé Julien fête de la meilleure manière ses noces d'argent. Il écrit en vers abondants, coulants et limpides ses impressions de prêtre attaché depuis un quart de de siècle à sa chère paroisse. D'abord un *Envoi*, très joliment tourné ; puis trois pièces : 1° *Un Curé*, sorte d'autobiographie qui inspire une grande sympathie pour l'auteur ; 2° *Mes chers Paroissiens*, conseils du bon pasteur *aux Agriculteurs, aux Ouvriers* ; 3° *Un dernier mot*, remerciement qu'anime un humour de franc aloi. Nous ne serions pas embarrassés pour détacher une page excellente de cette plaquette si l'espace ne nous était mesuré. Voici le début de l'*Envoi* qui est d'une facilité vraiment heureuse :

Chers paroissiens, voilà vingt-cinq ans
Qu'au milieu de vous je sème et je prie,
Toujours prêt, selon la rigueur du temps,
A vous donner tout : ma santé, ma vie.
J'étais jeune alors, voilà vingt-cinq ans.

Je venais, joyeux, encore au printemps,
L'espérance au cœur, l'âme sans angoisse,
Consacrer à tous mes humbles talents ;
Je te l'ai promis, ô chère paroisse,
J'étais jeune alors, voilà vingt-cinq ans.

Tout me souriait : la Nièvre, ses champs...

Le Correo de Paris, 6, rue de la Barouillère, à Paris, publie dans son édition française des vers, des nouvelles, des romans et des articles de nos meilleurs écrivains modernes et des extraits de nos vieux auteurs, depuis le XIVe siècle, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

S'adesser pour l'administration à M. J.-A. Ferrer et pour la rédaction à M. G. de Colvé des Jardins.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes. — Sont admis : à l'Ecole polytechnique, MM. de Nadaillac (n° 36), Rogier (n° 124) ; — à l'Ecole des mines, M. Munich (n° 32) ; — à l'Ecole Saint-Cyr, MM. Suzeau (n° 79), Maugard (n° 253, ; d'Aboville (n° 262).

⁂ M. Guillaumat, chef de bataillon au 76e, blessé en Chine, est promu officier de la Légion d'honneur.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LES POÈTES DE L'AMOUR

I

Tous les poètes, par cela même qu'ils sont poètes, ont chanté l'amour. Je ne veux parler ici que d'un nombre relativement restreint de contemporains célèbres ou sortis de l'ombre, dont l'œuvre, ou une œuvre au moins, enferme en elle comme un sachet de tendresse exhalant le parfum des idylles vécues ou rêvées. Car ceux-là surtout, en laissant chanter le cœur, ont livré le meilleur d'eux-mêmes, et c'est pourquoi certains écrivains, plus particulièrement tendres et sincères, comme autrefois Lamartine, comme actuellement Sully Prudhomme, qui, dit-on, partage avec Paul Bourget les sympathies féminines, inspirent autant d'affection que d'admiration.

— Aussi bien, être aimé, c'est le privilège naturel des poètes de l'amour. Parmi les hommes (je parle de ceux qui méritent ce nom) emportés dans le tourbillon des affaires, toutes leurs forces tendues vers la lutte pour la vie, la plupart les ont délaissés : mais qu'une coulée d'amour vienne rafraîchir leur âme brûlée d'ambitions, ils reviendront, sentant leurs cœurs s'amollir, aux chansons rêveuses qui berceront leur pensée. Mais surtout le pouvoir de la poésie est presque prodigieux sur les âmes de femmes, refuges de mystère, sanctuaires d'ombre et de recueillement où chante, aux heures trop tristes ou trop douces, la musique des vers. Ainsi certains livres deviennent les livres d'heures des amoureux. Que de fois, dans les caresses épanchées des pages lues à deux, ils ont senti leur tendresse s'attendrir encore !

Les poètes créent de l'amour ; le reflet de leurs propres passions rayonne sur des idylles lointaines. Et lorsqu'il leur est donné de revivre le frisson de leurs rêves dans ces lettres charmantes que reçoivent parfois ceux qui livrent leur cœur au souffle des sympathies, c'est leur plus douce gloire de sentir ainsi dans les âmes palpiter un peu de leur âme.

*
* *

Je parlais tout à l'heure de Sully-Prudhomme. Qu'il en a dû recevoir de ces lettres berceuses de sentimentalités, confidentes de souvenirs ou d'espoirs, lui que ses fidèles ont appelé « le divin Sully », et dont les rêves ont enchanté tant de rêves de jeunes gens et de femmes !

D'où vient donc la fascination qu'il exerce sur les âmes sensibles ? A première vue, ses sonnets et ses poésies brèves et frêles semblent peu de chose à côté des larges et somptueux alexandrins de Lamartine. Son œuvre n'a pas eu du reste le retentissement unique qui fit de l'auteur des *Méditations*, inconnu la veille, un demi-dieu le lendemain. Mais, si ses admirateurs sont dispersés, leur admiration n'est pas moins tendre.

C'est en lisant Lamartine qu'on l'aime ; c'est lorsqu'on relit Sully-Prudhomme qu'il attire. « Il n'est pas de poète, dit M. Jules Lemaître, qu'on lise plus lentement ni qu'on aime avec plus de tendresse ». Peut-être cette tendresse est-elle chez beaucoup de ses dévots, sans qu'ils s'en doutent, quelque peu égoïste. L'auteur des *Solitudes* a surtout, en effet, le don de nous attendrir sur nous-mêmes, en sorte que, dans l'effleurement de son âme sympathisant avec la nôtre, nous pensons plus à nous qu'à lui ; c'est d'ailleurs sa véritable originalité d'avoir le premier recueilli, ressuscité par conscience réfléchie et exprimé les sentiments les plus secrets, les sensations les plus intimes, reflets de rêve, frissons d'âme que l'on sent trembler obscurément en soi.

Il a été ainsi un précurseur en créant comme Baudelaire « un frisson nouveau ». Et il est aisé de voir que sa passion d'analyse jointe à la recherche de l'étrange, qui a pour parrain l'auteur des *Fleurs du mal*, fait le fond de certaine poésie moderne maladive et lasse, reflétant la *morbidezza* de la fin du siècle.

Cette acuité d'observation reparaît naturellement dans ses poèmes

d'amour : l'âme du poète, même en sa pleine jeunesse, ne s'y dilate pas librement ; elle ne s'enthousiasme ni ne se désespère ; elle frissonne, sourit ou plus souvent pleure, toujours pensive, repliée comme une fleur qui n'ose s'ouvrir, redoutant de souffrir dans sa prescience mélancolique et son pessimisme prématuré.

Du reste, aucune figure d'amie ne se précise dans les œuvres de Sully-Prudhomme, sauf dans certaines pièces des *Stances et Poèmes* et aussi en quelques sonnets des *Epreuves*. Ce sont presque toujours des visions passagères qui s'embrument et s'évanouissent à l'horizon. Ces vers d'amour sont des appels, des lamentations, des langueurs, des prières :

Ah ! si vous saviez comme on pleure
De vivre seul et sans foyers,
Quelquefois, devant ma demeure,
Vous passeriez.

. . . . . .

Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment,
Vous entreriez peut-être même
Tout simplement.

Jamais de ces cris de souffrance aiguë ou d'extase débordante que l'on rencontre à chaque page chez Musset : tout est doux, tempéré, ouaté. En est-ce moins émouvant ? Non certes, et je dirais volontiers que ces plaintes presque silencieuses, ces confidences discrètes jusqu'en les plus familiers épanchements, vont plus profondément à l'âme que les exclamations en ce sens que, pénétrant plus lentement dans le cœur, elles y demeurent plus intimement fixées.

La muse de Sully-Prudhomme, sérieuse, mélancolique, incertaine dans la joie comme dans la douleur, se prêtait mal à l'exaltation de la passion : elle a préféré chanter, dans l'amour, l'aurore ou le crépuscule des tendresses :

Savourons, dans ce que nous disent
Silencieusement nos pleurs,
Les tendresses qui divinisent
Les douleurs !

. . . . . .

Aimons en paix : il fait nuit noire,
La lueur blême du flambeau
Expire... Nous pouvons nous croire
Au tombeau.

Laissons-nous dans les mers funèbres,
Comme après le dernier soupir,
Abîmer, et par les ténèbres
Assoupir...

. . . . . .

Les choses de la vie ancienne
Ont fui ma mémoire à jamais ;
Mais du plus loin qu'il me souvienne,
Je t'aimais...

Par quel bienfaiteur fut dressée
Cette couche, et par quel hymen
Fut pour toujours ta main laissée
Dans ma main ?

Mais qu'importe ! O mon amoureuse,
Dormons dans nos légers linceuls,
Pour l'éternité bienheureuse
Enfin seuls !

— Et, tandis que s'endort le charme berceur de ce rendez-vous d'amour sombre plus près de la mort que de la vie, je songe à un autre « Rendez-vous » où un poète parle ainsi :

Alors, amie, avec ton regard préféré
Qui se charge un moment de bienveillants reproches,
Pour me mettre les bras au cou tu te rapproches,
Et donnant à ta voix son charme captivant,
Tu me railles tout bas, et tu me dis : « Enfant !
Enfant ! qui se permet de garder ce front blême
Et ces grands yeux remplis de chagrin, quand on l'aime ;
Ces poètes ingrats ! ils sont trop adorés ;
Nous les reconnaissons à leurs beaux doigts dorés
D'avoir saisi, tremblants, les papillons du rêve.

. . . . . .

... Nous les aimons, et puis après, nous les aimons
Encor, parce qu'eux seuls savent parler aux femmes ».

C'est François Coppée, le poète des *Intimités*, cette idylle fraîchement éclose parmi son œuvre hétérogène, que j'évoque ici en regard de Sully-Prudhomme (tous les poètes ne se ressemblent-ils pas un peu par le cœur ?) Un peu de l'âme des vingt ans de l'auteur du *Passant* y palpite avec sa tendresse enlaçante, enveloppante comme une étreinte lente, et qui berce et qui caresse, et sa sensibilité d'enfant exhalée en plaintes harmonieuses, en langueurs craintives, avec cet accent triste et heureux à la fois des mélancoliques dont l'âme est troublée par trop de joie comme par la tristesse.

Ces *Intimités*, ce sont de délicieux petits poèmes, des notes d'amour d'une simplicité touchante prises sans doute au jour le jour pour épancher le trop plein du cœur : on y sent le frisson de l'âme qui aime, la chaleur du cœur qui bat.

Des sentiments vécus dans les sensations ressenties : fronts penchés, genoux unis, « baisers à travers la voilette », regards bleus, « odeurs qui seraient blondes », ce n'est que cela. Mais quelle pénétrante musique des vers amoureux, langoureux ! A l'entendre, une douceur lasse se fond dans l'âme... et, dans un décor tiède et capitonné s'anime la vision de l'aimée, vision blonde et vaporeuse dont les contours vont s'effaçant.

Et c'est enfin, soupirant en ces poèmes, la détresse des amours fugitives qui, à peine épanouies, s'assombrissent dans les crépuscules moroses où les feuilles tombent, où les rêves meurent, jusqu'à ce que le poète, le cœur encore saignant de la blessure des adieux, se retrouve seul, un peu plus triste qu'auparavant, triste de la tristesse des joies enfuies, sentant son âme se replier, douloureusement.

*
* *

Seule sans doute, parmi celles qui passent, l'épousée sera l'éternelle amie :

> Si tu ne veux toujours et vainement souffrir,
> Choisis vite une blanche épouse,
> Dont la fleur pour toi seul commence de s'ouvrir,
> De son vierge parfum jalouse,

a dit Auguste Dorchain. Et ces quatre vers pourraient servir d'épigraphe à son œuvre lyrique entière. Si l'on devait choisir, entre les poètes contemporains (la mode étant aux élections littéraires), un prince des poètes de l'amour, l'élu serait sans doute Auguste Dorchain, car sa poésie est toute d'amour, et, de ses deux recueils de poèmes, l'un chante la souffrance, l'autre le bonheur d'aimer.

(*A suivre*) FERNAND RICHARD.

SONNET IDYLLIQUE

Pensives, s'inclinaient sur les sentes fleuries
Les pâles feuilles des romarins gracieux ;
Et Zéphyr toujours bleu comme l'azur des cieux
Sur elles déposait de charmantes féeries.

Emerveillé, l'oiseau chantait sa cantilène,
Parmi les senteurs âcres des thyms. — Là tous deux,
Enguirlandés de fleurs, et les yeux dans les yeux,
Ils s'en allaient s'asseoir au bord d'une fontaine.

C'étaient deux fiancés. Les Grâces les paraient
Du diaphane manteau que les Ris ombrageaient
Du parfum délicat de tous leurs rêves roses.

Et tandis qu'à l'ombre naissante des glaïeuls
Ils se laissaient bercer au bonheur d'être seuls,
Amour disait pour eux de rayonnantes choses !

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

RÉMINISCENCES MORVANDELLES (*Suite*)

LE DOLMEN DE LA FORÊT DE VERDUN EN MORVAN

On reproche quelquefois au Morvan le peu de pittoresque de ses montagnes arrondies, l'aspect trop peu accidenté de ses vallons. Quel que soit le plus ou le moins de valeur de ce reproche en lui-même, il serait injuste de le généraliser : sans parler de plus d'un site mouvementé et imprévu de la vallée d'Yonne, la forêt de Verdun (*Virodunum*), au nord de Frétoy, à peu près sur la limite des cantons de Château-Chinon et de Montsauche, ménage au touriste de véritables surprises.

L'archéologue ne trouve pas moins à glaner dans cette contrée, car il est visible que la haute colline couverte par cette forêt a été, au moins sur les points insuffisamment fortifiés par la nature, entourée, sur près d'un kilomètre, d'un rempart de pierres amoncelées, et a dû servir d'*oppidum* celtique, ou même préceltique, ce rempart ayant encore parfois jusqu'à cinq ou six mètres d'élévation. Là se voyait encore, il y a un certain nombre d'années, un hêtre gigantesque qu'on appelait dans la contrée le *Faou* (*fagus*) de Verdun : ce géant millénaire témoignait de ce qu'avaient dû être ses voisins dans les anciens temps, avant les coupes modernes utilisées par le flottage, et dans son

souvenir se retrouve quelque chose de l'antique vénération druidique pour les rochers, les arbres et les fontaines.

Le culte mégalithique a laissé d'ailleurs des vestiges de ce côté, car c'est à Planchez-en-Morvan, c'est-à-dire dans la commune qui suit Frétoy, sur la route de Montsauche, en pleine forêt de la Houssière, que les relevés de dolmens indiquent les restes d'un monument antique de ce genre.

Mais la forêt de Verdun proprement dite ne paraissait renfermer aucune trace connue de ces pierres levées et les cartes archéologiques n'en avaient noté aucune. Aussi était-ce sans préoccupations archéologiques et en nous consacrant exclusivement aux beautés naturelles du paysage, que le 16 juin 1881, mes excellents amis, M. O. D***, alors sous-préfet, et M. E. de R***, à cette époque receveur particulier des finances de l'arrondissement de Château-Chinon, m'accompagnant, nous suivions, non sans difficultés, à travers les troncs d'arbres, les enchevêtrements des plantes et les roches, le bord du ruisseau dit la *Montagne* et la pente du ravin peut-être le plus profond, le plus curieux et le plus sauvage du massif morvandeau. A cent cinquante mètres environ de l'angle de jonction de la *Montagne* avec un autre ruisseau dit la *Reinache*, qui contourne la même forêt, comme je tenais la tête de la petite colonne en compagnie de notre guide, vieil habitant de Frétoy, je remarquai un entablement de pierre qui me fit immédiatement annoncer un dolmen à mes sympathiques compagnons de route. Aussitôt on fit halte et on procéda tant à l'examen qu'à l'escalade du monument primitif. Prestement débarrassé de la couche d'humus, de mousse et de plantes qui le recouvrait, il fut habilement reproduit sous deux aspects par M. O. D***, sur l'enveloppe d'une lettre à défaut d'album, et j'ai conservé ces croquis parmi les souvenirs de mon séjour en Morvan.

Ce monument mégalithique se composait d'une table de pierre d'environ 3 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur ; la longueur se subdivisait en 1 m. 80 à 2 mètres de surface à peu près plane, plus 1 m. 20 de déclivité, de sorte que l'ensemble de la superficie, au lieu d'être complètement carré, s'en allait d'un côté en pointe ovale proéminente. De ce même côté, se trouvaient deux jambages d'un mètre environ d'élévation chacun. Le jambage le plus près du ruisseau était resté intact et soutenait encore parfaitement la pierre sacrée ; l'autre s'était affaissé dans l'intérieur du dolmen. Il semblait que le monument n'avait pas primitivement l'aspect d'une simple table supportée par

quatre piliers, mais devait être complètement entouré d'autres quartiers de rocs entre les jambages, de manière à reposer sur une assise à peu près continue. On remarquait, en effet, sous l'entablement, un espace vide dans lequel avaient roulé des blocs qu'on n'eût pas retirés sans peine en 1881, et qui paraissaient pouvoir s'adapter assez exactement aux interstices des jambages, comme s'ils avaient subi quelque taille grossière. Dans cette hypothèse, la table aurait été comme l'extrémité d'une allée couverte dont l'entrée se serait trouvée fermée par une pierre mobile entre les deux premiers jambages du côté de la pointe dont le saillant formait comme la corniche de ce vénérable amoncellement. Du côté opposé, en effet, se trouvait une sorte d'éboulis de roches de grosses dimensions, laissant voir des interstices et des vides accentués, comme si ces roches avaient été à l'origine suspendues par la main de l'homme, puis bouleversées et fouillées dans les âges postérieurs, ou comme si elles s'étaient écroulées d'elles-mêmes en raison de l'extrême raideur de la pente. Cette raideur donnait même à la table un aspect légèrement affaissé dans la direction du cours d'eau, et avait dû être la cause de la chute du jambage supérieur. La pierre ne semblait point être un vrai granit, mais une composition qui, fraîchement cassée, avait une légère teinte rose orangé.

Tout porte à croire, si réellement ce monument est de main d'homme, qu'au fond de ce ravin ignoré, au murmure du torrent, a dû se trouver soit une allée couverte, soit du moins une sépulture individuelle ou de famille qu'il serait utile, mais difficile, de pouvoir creuser par dessous sans amener la chute de l'entablement.

Il nous a paru intéressant de raconter l'histoire de cette découverte, bien qu'elle remonte à vingt ans déjà, et que nous ignorions si ce monument ne s'est pas détérioré davantage depuis 1881. Il est certain que, dans cette gorge, les éboulis de roches affectent plus d'une fois des formes bizarres, mais il nous semble cependant que nous nous sommes trouvés en présence d'autre chose que d'un simple jeu de la nature. Mainte pierre morvandelle, comme, par exemple, celle de la *Maison du Loup*, aux flancs de l'*oppidum* de Château-Chinon, est réputée dolmen, sans avoir des titres plus marqués ni plus décisifs que celle de la forêt de Verdun à cet honneur archéologique.

LUCIEN JENY.

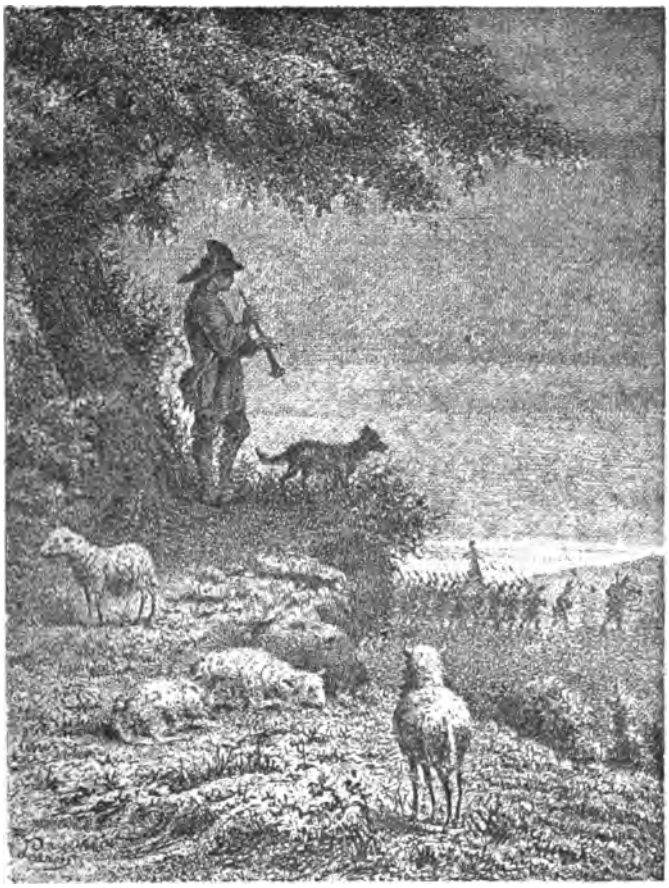

..... Soudain déchirant l'air et traversant l'espace,
D'où viennent ces mâles accents?
C'est, au fond de la plaine, un bataillon qui passe.....

(*Musettes et Clairons*, D'ACHILLE MILLIEN).

SOIR DE TOUSSAINT

Les orgues ont fini les motifs triomphaux,
Les cloches ont pleuré dans les brumes premières,
Et voici s'allumer des pâleurs de lumières
En l'honneur de la Vieille à l'éternelle faux.

La maîtresse des rois, des vierges, des Saphos,
Celle de qui palais, cabanes et chaumières
Connaissent la démarche et les mains coutumières
De tuerie, et la bouche où sonne un rire faux.

Les psaumes en mineur se traînent sous la voûte.
Comme une défaillance émane, qui m'envoûte,
Des vieux murs où persiste une senteur d'encens.

Et la bise du soir qui heurte à la grand'porte,
Triste comme un regret, comme un appel d'absents,
Frissonne des longs cris douloureux qu'elle apporte.

HENRI BACHELIN.

LE PARNASSE MODERNE

POÈTES NÉERLANDAIS (*Suite*)

FLAMANDS

Jan van Beers

(1821-1888)

DANS MA TOMBE

Dans ma tombe, sous la poussière,
Quand, froid, immobile, sans bruit,
Entre les planches de ma bière,
Je dormirai, plongé dans l'éternelle nuit ;

Lorsque fleurs et bourgeons en fête
Ecloront au soleil d'avril ;
Que dans le saule, sur ma tête,
Les oiseaux amoureux feront leur gai babil ;

Rien de ma vie évanouie,
Rien de mon être d'autrefois,
A la nature épanouie
N'aura-t-il le bonheur de s'unir cette fois ?

Et tous deux, du sommeil suprême,
Dans le silence sépulcral
Côte à côte endormis, de même
Que jadis, ô ma femme, en le lit nuptial,

Quand nos enfants sur notre tombe
Apportant de nouvelles fleurs,
A cette heure où le soleil tombe,
En souvenir de nous verseront quelques pleurs;

Quand ils se diront à l'oreille,
Tristes : « Où donc, aux jours présents,
Trouver affection pareille
A celle qui liait nos chers morts, là gisants ? »

En nos cœurs froids une étincelle,
Lumière et chaleur d'un moment,
Se ravivant, ne pourra-t-elle
Jaillir de l'un à l'autre et simultanément ?

Si nos petits-enfants, naguère
Auréole de nos vieux ans,
En s'éloignant du cimetière,
A leurs parents vont dire, à demi-gémissants :

« Ne reviendra-t-il plus, grand-père,
Avec un conte, une chanson ?
Ni lui, ni la bonne grand'mère
Qui nous donnait bonbons et jouets à foison ? »

Surgissant des ombres profondes,
Rien de nous n'ira-t-il poser
Sur ces têtes brunes et blondes
Encore un invisible et suprême baiser ?

LE PETIT FRÈRE

Ils disent tous qu'au ciel aujourd'hui tu résides
Dans une maison faite en diamant, maison
Aux portes d'or, avec des parterres splendides
Et des fleurs de sucre à foison.

Dans un char étoilé, sur la route céleste,
Les anges de là-haut s'en vont te promenant
Tout autour du soleil ; le petit Jésus reste
A côté de toi maintenant.

Ils disent que toi-même es un ange qui voles,
Ailé de blanc, plus blanc que la neige ici-bas...
Moi, je crois bien que ceux qui disent ces paroles
Ne disent pas vrai, n'est-ce pas ?

Si tu savais voler, n'est-ce pas, sur la terre
Au lieu de me laisser dans mon isolement,
Pour me voir, à travers les nuages, mon frère,
Tu viendrais bien rapidement !

Dernièrement encor, à la nouvelle année,
Quand je reçus tant de bonbons et maint jouet,
Dont je laissais ma main distraite et détournée,
Seul en mon coin, seul et muet,

Oui, si tu l'avais pu, t'envoler, tout de suite,
Un, deux, trois... d'un grand bond t'enfuyant sans retard,
Tu serais accouru, j'en suis certain, bien vite,
Pour en venir prendre ta part.

Tu le sais : le meilleur bonbon, celui que j'aime,
Si nous ne partageons tous deux, me flatte peu.
Et quel jouet m'amuse ou me plaît, si toi-même,
Petit frère, n'es pas du jeu?

Frère, mon petit frère, ô mon cher petit frère,
Pourquoi m'abandonner? Pourquoi m'as-tu quitté ?
Pourquoi m'as-tu laissé toujours seul sur la terre,
Toujours seul, toujours attristé?

Dans notre petit lit où nous couchions ensemble,
Chaudement, mollement, tu dormais avec moi ;
Il est froid maintenant comme glace, il me semble,
Ce lit où je rêve de toi.

Oh ! reviens, mon petit frère! vas-tu m'entendre?
Ou s'il t'est défendu de revenir ici,
Dis au petit Jésus qu'il te laisse me prendre
Pour m'en aller au ciel aussi !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LE TABELLION AMOUREUX

(*Suite.*)

La nuit est venue, sombre, estompant toutes choses, leur donnant des airs fantastiques.

Des abois lointains s'entendent; des cris joyeux d'enfants se répandent. Une charrette qui se perd dans la distance, envoie quelque temps aux échos le bruit de ses cahots et le grincement des essieux. Des fumées légères s'élèvent en volutes de toutes les cheminées; des lumières se piquent çà et là. Dans le majestueux silence de la nuit survenant, la vie familiale, un moment dispersée, se ramasse dans son intimité et dans les joies paisibles du foyer.

Comme il fait bon marcher à cette heure! Il vous semble nager dans un bain d'air. Les herbes grillées, les fleurs alanguies, la terre chaude exhalent un parfum exquis; une fièvre de langueur embaume par souffles pénétrants. L'ivresse du calme, du calme pieux de la campagne qui s'endort, vous exalte d'un sentiment de force neuve et

rajeunie. Vous sentez un immense bien-être, une délicieuse rêverie vous envahir et vous ne souhaitez nullement rompre ce silence plein de charme et de douceur.

Cependant, l'on entend encore de toute part palpiter la vie. Des frémissements courent dans le feuillage et l'agitent d'un petit frisson de mystère. Des bourdonnements d'ailes, des susurrements métalliques partent des herbes qui semblent peuplées de petites voix sourdes, confuses, de rires étouffés.....

— Comme cela, chérie, dit Mme Darbourse, tu ne m'accompagnes pas au parc?... Tu ne viens pas respirer l'air pur et bienfaisant du soir, embaumé des exhalaisons qui s'échappent du sein de la terre encore chaude... Alors, prête-moi ta mante, car la fraîcheur tombe déjà.

— Tenez, grand'mère, voilà qui vous fait ressembler à votre petite fille, dit Angèle en lui jetant avec sollicitude son plaid multicolore sur les épaules...

Et la grand'mère s'en va à pas lents, à travers les allées ombreuses, riantes de fleurs et de bourgeons.

Les arbres du parc se massent en noir sur le ciel bleu sombre...

Alors un hideux crapaud, tapi à l'orifice de son trou, jette timidement son appel de mélancolie ; aussitôt un autre y répond, puis un troisième... Mais comme effrayés d'avoir troublé le vespéral silence, ils se taisent un instant. De nouveau ils s'enhardissent, recommencent. Cette fois, ils enflent le son et les notes de leur berceuse chanson tombent une à une, plaintivement rythmées. Amollissante sonnerie cristalline qui éveille le contemplatif dormant en chacun de nous !...

O printemps ! Printemps de jeunesse !! Printemps d'amour !!!

De doux souvenirs reviennent à la mémoire de l'aïeule et son cœur bat délicieusement. Elle se revoit jeune, heureuse, choyée, admirée de tous !...

Soudain, elle tressaille... Une ombre noire se dresse devant elle !

Avant qu'elle ait jeté son cri d'effroi :

— N'appelez pas, mademoiselle, je suis Me Balugeon.

— Vous, dans notre parc à cette heure ? dit Mme Darbourse surprise et abasourdie.

— Je suis venu en l'espoir de vous entrevoir... J'ai... à vous parler, à vous seule, mademoiselle.

— Pauvre fou ! songe l'aïeule indécise. Il me prend pour elle.

Puis après réflexion, mentalement :

— Pourquoi pas?... Il fait si noir, en restant à l'ombre des massifs, il ne me reconnaîtra pas. D'ailleurs, vous méritez une leçon, monsieur l'audacieux ; je vous la donnerai. Angèle, ce sera moi. Voilà ce que c'est que de vouloir jouer au plus fin avec les vieux. Avis, mes beaux tourtereaux !

— Qu'avez-vous donc de si mystérieux à me confier, répond-elle tout haut, en contrefaisant sa voix.

— Fou, n'est-ce pas? qui poursuit un désir irréalisable, qui, par son imprudence, va de lui-même au-devant de l'anéantissement de ses espérances?

— Où voulez-vous en venir?... Je ne comprends pas!

— Eh bien, mademoiselle Angèle, ce fou, c'est moi! Ma conduite, je le sais, est ridicule, absurde; mais je suis si malheureux!... Je joue mon dernier espoir. Si, comme je ne le crains que trop, hélas! il est trompé, je disparaîtrai pour toujours.

— Comment? Vous quitteriez le pays?

— Je ne saurais assister impassible à la ruine de mes rêves. Dieu sait si je suis romanesque; mais à vingt-cinq ans l'on rêve malgré tout, et la vie est là, brutale, qui se déroule en opposition avec eux.

— Pauvre... soupire presqu'involontairement Mme Darbourse, émue par la profonde tristesse qui perce dans la voix étranglée du notaire.

Encouragé par cette douce compassion à son infortune, il poursuit :

— Hélas! Je croyais toujours que vous... Non! Je ne peux vous avouer franchement la cause de ma présence en ce lieu.

— Achevez. Je suis curieuse et voilà, vilain que vous êtes, que vous vous amusez à exciter ma curiosité, dit-elle avec une adorable expression de prière dans la voix.

— Je crains... il ne sied pas que... vous m'en voudriez si...

— Alors vous manquez de confiance en moi?

— Par exemple! Seulement, je n'aurais déjà pas dû venir vous surprendre en ce lieu. Mais j'ai agi inconsciemment, poussé comme par une main invisible... Puis si je vous confiais mon secret, vous me chasseriez.

— Vous? Non! — Je veux savoir... Ce ne sera pas votre faute.

— Vous voulez que je me confesse? Voici. J'espérais que vous prendriez pitié de mon extrême tendresse; que vous m'accorderiez un peu

d'affection en retour de mon ardent amour. Mais c'est fini ; ce n'était qu'une illusion de plus de ma part. Depuis quelques jours vous affectez de ne point me voir, de ne point me regarder, et sans cesse vous causez et riez avec les fats adorateurs qui vous courtisent.

— N'en ai-je pas le droit? répond la grand'mère, réprimant un sourire plein d'une indulgente compassion, mais un tantinet ironique.

— Si, si, dit-il avec amertume. Vous les avez tous, même celui de me désespérer.

— Oh !... méchant !

— Pardonnez-moi ; je ne sais ce que je dis. Ayez pitié de ma folie et de ma souffrance. Je sais combien vous êtes bonne, Angèle, et c'est une des causes pour lesquelles je vous aime tant. Car je vous aime, non parce que vous êtes belle, riche, mais parce que vous êtes compatissante, charitable ; parce que nos croyances sont les mêmes, nos aspirations identiques ; parce que, enfin, je trouve en moi assez de tendresse et d'amour pour vous procurer le plus grand bonheur de ce monde, le seul réel : la paix dans une profonde et inaltérable affection. Sous l'habit de n'importe quel beau parleur, de n'importe lequel de vos adorateurs, il ne battra jamais, oh ! non jamais, un cœur plus épris et plus dévoué que le mien.

Comme le héros du poète, je ne puis que m'écrier — tant ces paroles sont l'expression exacte de mon état d'âme :

Je t'aime, je suis fou, je n'en peux plus, c'est trop ;
Ton nom est dans mon cœur comme dans un grelot,
Et comme tout le temps, Angèle, je frissonne,
Tout le temps le grelot s'agite et le nom sonne !...

Il lui a pris la main. Elle le laisse faire, émue par cette voix qui tremble, par toute cette tendresse qu'elle sent si vraie. Fiévreusement il la serre, cette main, et son cœur bat à se rompre dans sa poitrine.

Comme elle cherche à se dégager, craignant d'être reconnue :

— Qu'est-ce donc ?... Qui pouvez-vous craindre ?... Serait-ce votre grand'mère ?... Un peu coquette, il est vrai, Mme Darbourse, mais si bonne par contre et si indulgente !... Et puis, elle ne voit que par vos yeux ! Souffrez que je jouisse un peu de votre présence. Je suis si malheureux quand je ne vous vois.

Et énervé par l'obscurité, grisé par les parfums qui s'exhalent à

cette heure de la terre refroidie, âcres, voluptueux, enivrants, il poursuit :

— Oh ! mais vraiment, ce soir, c'est trop beau, trop doux.
Je vous dis cela, vous m'écoutez, moi, vous !
C'est trop ! Dans mon espoir même le moins modeste
Je n'ai jamais espéré tant !...

Je voudrais trouver de jolies choses à vous dire. Je ne puis. Laisser parler mon cœur ? Mais j'ai peur de vous effaroucher. Pourtant qu'y a t-il de plus suave, de plus exquis que l'amour, l'amour pur et chaste de deux jeunes cœurs qui s'aiment, se veulent et se le disent? Ah ! que ce doit être bon !... Et c'est de cet amour que je me sens la force de vous aimer... Votre présence, votre douce voix, votre bonté et aussi vos charmes ont fait éclore en moi tous les besoins de tendresse que je portais cachés au fond de mon âme.

— En un mot, je suis une fée, sourit-elle.

— Vous êtes ma fée... que je veux croire bienfaisante parce qu'elle me donnera la meilleure des joies. Il est si charmant et si doux de s'entr'aimer, n'est-ce-pas ?

— Oui, susurre l'aïeule rêveuse, chez qui cette dernière phrase réveille sans doute de lointains mais divinement délicieux souvenirs.

A cet aveu plutôt deviné qu'entendu, un désir fou passe dans son cerveau, le fait frémir. Ne raisonnant plus, il attire à lui Mme Darbourse surprise et applique sur ses lèvres tremblantes un baiser d'amant, un de ces longs et passionnés baisers qui vous pénétrent jusqu'au fond de l'âme.

— Pardonnez-moi !... Je vous aime tant ! murmure-t-il, et il s'enfuit.

L'aïeule, saisie, pour ainsi dire paralysée par tant d'audace, le regarde s'éloigner. Ses lèvres se fleurissent d'un sourire où vibre l'expression d'une superbe et indulgente ironie :

— Pauvre fou !... Comme il l'aime !...

***

Deux jours après cette mémorable soirée, objet de combien de rêves délicieux élaborés dans le silence de la principale étude de notaire de Decize !

Mme Balugeon et son fils finissent de déjeuner chez Mme Darbourse. Les mères prévenantes, sous un prétexte futile, laissent les jeunes

gens se promener seuls dans le jardin ; mais elles les surveillent du coin de l'œil.

Me Balugeon, ivre de bonheur, contient mal son émotion. Mlle Angèle est elle-même très troublée. Une sorte d'attente angoissée et poignante la paralyse, l'immobilise là, près de cet homme à la figure rayonnante, au regard ardent. Une légère rougeur colore délicieusement ses joues. Coquettement peignés sont ses beaux cheveux noirs aux reflets violets, abondants et frisottant en mèches folâtres sur son front droit et uni. L'ombre des arbres qui bordent les allées, coupée de clartés vertes par les rayons discrets du soleil, répand sur son mutin visage une teinte vaporeuse. Elle est charmante et fraîche comme une rose.

Notre tabellion, silencieusement, lui a pris la main. Il éprouve une sensation indicible, une émotion toute nouvelle, étrange, comme si son âme, détachée soudain de son enveloppe matérielle, planait dans les sphères azurées, bien haut, dans la nue, bercée par des chants divins.

Jamais de sa vie, il n'a rien ressenti de comparable à ce voluptueux émoi. Aussi craint-il de rompre le charme ; il reste muet, n'osant faire un mouvement. Ses paupières mi-closes laissent filtrer un doux regard qui semble vouloir s'arrêter sur les prunelles bleues, profondes à en donner le vertige, de la jeune fille, scruter son cœur et sonder sa pensée.

— Oh ! combien je vous suis reconnaissant, dit-il tout à coup, avec un profond soupir, comme s'arrachant à regret à sa muette rêverie. J'étais désespéré. Je ne sais ce que je serais devenu, ce que j'aurais pu faire, si vous n'aviez pas exaucé mes prières ?

— Que dites-vous donc ? Je ne comprends pas !

— Vous ne comprenez pas ?... Mais si ! Seulement vous voulez me taquiner, dit-il, tandis que ses yeux se fixent sur elle avec la tristesse d'un reproche.

— Moi ? Je vous assure que non !

— Comment ! Vous ne vous souvenez pas de notre rencontre dans le parc ?

— Vous l'avez rêvé. La dernière fois que je vous ai vu, c'est à la soirée des Delance. Je ne saisis pas...

— Jamais vous ne me donnerez le change. J'ai bien reconnu votre

manteau écossais, votre main que j'ai pressée et aussi votre douce voix, si mélodieuse, quand vous me permîtes de vous avouer mon amour. Oh ! comme c'était délicieux !...

— Mon Dieu ! balbutie la jeune fille, pâle.

— Qu'avez-vous ?

— Rien, je vous assure.

— Vous souffrez et vous ne voulez pas en convenir ?

— Pas le moins du monde, réplique-t-elle. Seulement, je pense à ce que vous venez de raconter. Non ! Non ! Ce n'était pas moi !

— Mais qui serait-ce ?... Madame Darbourse, peut-être ! ajoute-t-il avec un léger sourire ironique.

— Eh ! oui, monsieur, c'était moi, répond une voix railleuse.

Derrière eux, Mme Darbourse elle-même vient de paraître, la figure rayonnante de joie malicieuse.

— Oh ! madame !... et Me Balugeon se jette à ses genoux.

— Que voulez-vous ? poursuit l'aïeule. Je suis un peu coquette, — le défaut des vieilles gens. Aussi avais-je mis le plaid de ma petite-fille. Ce fut la cause de votre étrange méprise.

Une douairière coquette, je l'avoue, c'est ridicule ; mais bien plus ridicule encore est le jeune homme qui soupire à fendre l'âme à ses pieds.

Allons, relevez-vous, mon cher maître. Je consens à me montrer bonne princesse : il est toujours permis de tendre la main pour relever un homme à genoux. D'ailleurs vous savez bien que je n'ai d'autre volonté que celle de ma petite-fille. A elle donc à prononcer...

Seulement, méfiez-vous dorénavant des vieilles grand'mères !...

JA

Septembre-octobre 1901.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LA PLUS RÉCENTE DE NOS RÉVOLUTIONS

En France où, plus que dans tout autre pays, il y a nombre de mécontents grondant contre le pouvoir et ennemis du gouvernement établi, quelques réflexions sur une révolution sont toujours à l'ordre du jour. La plus récente est celle du 4 septembre et elle s'est accom-

plie en apparence si doucement qu'on en est venu presque à lui contester ce nom de révolution.

J. Favre entraîne à l'Hôtel de Ville la foule qui a envahi le Corps législatif. Un gouvernement s'improvise ayant pour objet unique la défense nationale. Il est acclamé. Les représentants du gouvernement impérial disparaissent. Le Corps législatif défend à peine, par les représentations d'un de ses membres, son autorité compromise par les désastres. Du Sénat il n'est même pas question.

La présidence du nouveau gouvernement donnée au général Trochu entraîne l'armée. Aucune protestation, pour ainsi dire, ne s'élève.

Mais on est en présence de l'ennemi, et le changement de régime, accompli dans des conditions, on oserait presque dire si paisibles, aura à bref délai de redoutables conséquences.

Un chef d'armée dévoué au régime déchu, ennemi de ces nouveaux gouvernants qui viennent de s'installer d'eux-mêmes au pouvoir, de ces hommes qui, par tous les arguments, ont combattu l'Empire auquel il doit sa fortune, reste étranger à l'entraînement qui, à Paris, a substitué en quelques heures, sans qu'une goutte de sang ait été versée, la République au régime issu du coup d'Etat. Il limite son action à quelques combats sans importance. Il capitule deux mois après sans avoir donné (un conseil de guerre en a jugé ainsi) tout l'effort dont il était capable.

Le gouvernement nouveau est enfermé dans Paris assiégé. La situation, lisez J. Favre, lisez Trochu, est bientôt celle des martyrs. Leur autorité est limitée, ils la sentent eux-mêmes contestable.

Il faut marcher quand même et se défendre contre l'ennemi du dehors et ce qui est plus dur contre celui du dedans. Les journaux, les clubs tonnent contre ce gouvernement de rencontre, trois émeutes se produisent au cours du siège, les 5 et 31 octobre, le 22 janvier, et suprême injure dans cette journée du 31 octobre, les membres du gouvernement de la défense nationale, assiégés eux-mêmes dans la capitale assiégée, entendent les coryphées de l'opposition devenus les chefs de l'émeute proclamer leurs propres noms pour l'installation d'un gouvernement qu'ils prétendent substituer à celui qu'ils jugent incapable et qu'ils considèrent comme composé de traîtres. Un des leurs, mort récemment, les a jugés. Lissagaray, dans son livre sur la Commune, a condamné lui-même comme incapables tous les partici-

II

LE CUVIER DE MATHUSALEM

A l'époque de Mathieusalé, les hommes n'ignoraient pas le nombre d'années qu'ils avaient à passer sur la terre. Lui, Mathieusalé, savait qu'il devait vivre neuf cents ans. Il se dit : « Pour si peu, il est inutile de bâtir une maison ». Et il se contentait du toit de verdure des grands arbres. Mais le bon Dieu, pour l'obliger à s'édifier un abri plus sérieux, fit tomber une pluie battante. Mathieusalé construisit un vaste cuvier et s'y réfugia, le tournant du côté d'où le vent amenait la pluie. Dieu fit souffler les quatre vents à la fois : Mathieusalé renversa son cuvier à *boucheton* et ne souffrit pas de la pluie. Alors Dieu, voyant que la connaissance qu'il avait donnée aux hommes ne favorisait que leur paresse et leur apathie, cessa dès ce moment de leur révéler la durée du temps qu'ils avaient à vivre.

(*Conté par* JACQUES MAGNAND, *né à Murlin en 1815*).

III

SAINT JEAN ET LE TONNERRE

Saint Jean, voulant savoir ce que c'est que le tonnerre, pria le bon Dieu de le lui montrer. Dieu refusa d'abord, mais saint Jean insista : « Non, dit le bon Dieu, le tonnerre est si terrible que tu te repentirais de l'avoir vu. »

Comme saint Jean revenait à la charge, Dieu finit par consentir. Au moment où il envisageait le tonnerre, l'apôtre fut ébloui et jeté à bas : ce fut l'origine du mal caduc ou mal de saint Jean, dû à la dangereuse curiosité de l'apôtre.

(*Conté par* MARIE BRIFFAULT, *à Montigny-aux-Amognes*).

ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Louis de Courmont : *En Morvan*, Nevers, imp. de la *Tribune*, 32, avenue de la Gare ; 2 fr. 50, vol. in-12.

Par les soins pieux de la veuve du poète, une quarantaine de pièces, extraites pour la plupart du volume : *Feuilles au Vent* bien connu chez nous, quelques-unes inédites ou publiées dans cette *Revue du Nivernais*, sont réunies en ce gracieux recueil de 228 pages. Et nous avons ainsi le plaisir de posséder les poésies consacrées particulièrement au Morvan par Louis de Courmont, dont le talent a en même temps quelque chose de la douceur des vallées du pays natal, et de la robuste âpreté de ses montagnes. Il y a là une heureuse diversité qui nous offre, à côté de rudes et puissants récits comme : *la Main de sang*, *la Mort du cerf*, etc., des tableaux familiers tels que : *la Maison de mon ami Jacques*, *la Noce morvandelle* ; des croquis de genre : *Pinouche*, *le Bot-Gambi* ; des descriptions d'un relief bien accusé : *le Flottage*, *la Neige* ; et enfin des pièces d'un pur et délicat sentiment, parmi lesquelles : *le Nuage rose*, *Rose d'hiver*, *les grands Bois*, *le Sentier*, *Derniers vestiges*, etc., que nous voudrions entendre sur toutes les lèvres, dans notre pays si cher à L. de Courmont qui a voulu venir s'y endormir du dernier sommeil. Comme il l'aimait ce Morvan ! Commme il se complaisait devant ses « Horizons » :

O mes horizons enchantés
Par la foudre et l'éclair chantés
Pendant l'orage,
Qui du nord au sud chevauchant,
Flottent du levant au couchant,
Dans un mirage !

Selon le jour, l'heure, et le temps,
Ils prennent des tons éclatants,
Parfois des teintes
Fulgurantes, d'or ébloui,
Transparentes, d'éther bleui,
De mers éteintes...

Notre poésie nivernaise a perdu beaucoup avec Louis de Courmont. Il nous reste ses belles pages qui méritent d'être popularisées, en dehors du cercle de lettrés qui depuis longtemps les avaient applaudies.

Paul Sébillot : *Paganismes champêtres*. Baugé, imp. Daloux, in-18.

M. Paul Sébillot, passé maître en la science folklorique, dont il fut un des premiers initiateurs, a publié les contes, légendes, traditions de la Haute-Bretagne, nombre d'autres travaux d'un grand intérêt. Il traduit aujourd'hui en vers d'une élégante simplicité, comme il convient, divers usages et croyances populaires transmis chez les paysans, de génération en génération, depuis des siècles. Fées, lutins, feux follets, farfadets,

Survivants des fables antiques
Ecloses chez nos bons aïeux

voilà les héros de ces jolies pièces de vers réunies en une trop mince plaquette : *Madame Fleur-de-Neige*, *Les Digitales*, *La Fée Mérienne*, etc.

Nous avons eu la satisfaction de trouver, parmi les noms des lauréats du brillant *Concours Sévigné* ouvert par le *Gaulois*, ceux de plusieurs de nos compatriotes et de nos collaboratrices. Nous aurons sans doute occasion de revenir sur ce succès.

Une charmante revue littéraire et artistique, qui paraît sous la direction d'un poète distingué, M. Henri Corbel, *Neuilly-Revue*, donne dans un de ses derniers numéros une remarquable étude sur notre excellent collaborateur Alexandre Piédagnel, dont nos lecteurs ont plusieurs fois apprécié la délicate poésie.

Les Annales politiques et littéraires du 3 novembre contiennent un élogieux compte rendu des *Bien Aimées*, le volume de poésies de M. Lucien Jeny, témoignant surtout leurs préférences pour ses poèmes rustiques et familiers, tels que *Récit berrichon*, *Quid melius ? Chemin creux*, etc. La *Revue des questions héraldiques* du 25 septembre, Paris, 8. rue Féron, avait déjà consacré quelques lignes, une *Notice* de M. Lucien Jeny sur *le comte de Maussabré*, historien et généalogiste du Berry.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nos compatriotes : M. Jardé, élève de l'École normale supérieure, est nommé membre de l'École française d'Athènes pour l'année 1901-1902. — M. Roblin, avocat à la Cour d'appel de Paris, vient de passer brillamment son examen du doctorat en droit, avec félicitations du jury.

.·. La mission scientifique, que dirige notre compatriote M. le comte du Bourg de Bozas, se trouve actuellement dans le sud-est du Harrar. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LA FÉE DE LA « REVUE DU NIVERNAIS »

A MES ABONNÉS

De roseaux de Loire, coiffée,
Je connais les airs du vieux temps,
Cependant, je n'ai pas sept ans.
Ne cherchez point... ; je suis la Fée !

Avec des ailes d'ambassade
Depuis mille ans par vaux, par mont,
Je m'en vais rêver à Beaumont ;
En Nivernais je me ballade.

Pour déchiffrer les vieux grimoires
J'ouvre les castels du Morvan ;
Puis, je repars, en coup de vent,
Pour vous en conter les histoires.

J'écoute dans les cheminées
Les lais, les rondeaux, les Noëls ;
Vers moi, les joyeux ménestrels
Chantent des amours fortunées.

Près de La Ramée (1), un soir sombre,
J'éveille un affreux Revenant
Qui fait peur..., le frisson vous prend ;
Je vais bien en rire avec l'ombre.

Sur la vieille place Ducale,
En rond avec les farfadets,
Je retrouve de beaux ballets
Devant les saints de Cathédrale.

Sans que le Duc ne s'en courrouce,
Je lutine avec son lutin ;
Je cherche trace du lointain
Dans les vieux lierres et la mousse.

Par la vertu de ma baguette,
J'envoie aux belles des époux,
Des damoiseaux fidèles, doux ;
Aux bergers, une bergerette.

Pour me mettre le cœur en liesse
Apprenez-moi des fabliaux ;
Allez quérir des chalumeaux
Pour fêter l'Enfant de Promesse.

Au bal de la « Vieille-Montagne »
Venez chanter le gui, l'an neuf ;
De troubadours, le bois est veuf
Depuis le temps de Charlemagne.

Ramenez-moi les coryphées
Avec les flûtes du vieux Pan ;
Que ce beau jour et ce bel an,
Vous soient un beau conte de fées !

Souhaitez-moi beaucoup d'années.
Si vous voulez, je grandirai :
Il me faut... je le confierai,
Moult Lecteurs et moult Abonnées.

LA FÉE.

Pour copie conforme :

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

(1) Conte populaire du Nivernais. *Revue* de septembre (A. Millien).

LE NOËL DE NANETTE

A mon ami Léon Pellet.

I

ELLE courait, la petite Nanette, dans les rues noires de son quartier populeux. Un instant elle s'arrêta, cherchant sur la petite place sombre son camarade habituel avec lequel elle jouait « au petit mari et à la petite femme » et qui la défendait contre les brutalités des gavroches. Plusieurs fois, elle appela « Riri ». Ne recevant aucune réponse, elle eut peur d'arriver trop tard et reprit sa course.

Elle traversait les nappes de lumière que projetaient les devantures, éclairées cette nuit de Noël, et replongeait dans l'obscurité. Puis les espaces noirs diminuèrent, les boutiques devinrent plus nombreuses et plus brillantes. L'enfant glissait entre les passants, essoufflée, avec l'habileté particulière aux enfants de Paris, passant du trottoir à la chaussée et de la chaussée au trottoir sans souci du ruisseau.

Nanette allait dans la « belle église ». Un jour, vagabondant, elle était entrée. Sortant du brouhaha du marché, elle resta toute saisie du silence ouaté de l'intérieur. Intimidée, marchant doucement, pour éviter de faire retentir les hautes voûtes et d'être mise à la porte, elle avait erré, délicieusement remuée.

Dans le fond d'une chapelle une statue de la Vierge en robe bleue et or, tenant un petit Jésus, lui était apparue, mystérieuse, simple, accueillante. Des cierges brûlaient, des fleurs fraîches sentaient bon. Leurs parfums mêlés à une vague odeur d'encens réveillèrent chez l'enfant des sensations si délicieuses qu'elle s'agenouilla, cherchant les petites prières qu'autrefois maman lui avait apprises.

Elle ne croyait plus (à six ans !) que la nuit de Noël le petit Jésus descend par les cheminées pour donner des jouets, — d'ailleurs, elle ne connaissait pas de cheminée amie, — mais elle savait que l'église est illuminée et elle voulait revoir, dans toute sa gloire, la Vierge et son enfant.

Soutenue par son idée, elle courait à travers Paris. En vain, sur les grands boulevards, ce soir-là, les petites baraques étalaient leurs trésors, offraient leurs merveilles, Nanette passait indifférente. Reprenant haleine, elle jeta un coup d'œil à une magnifique poupée, mais passa outre. Elle contournait les groupes ou les traversait ; pourtant, elle sentait ses jambes s'amollir.

Allons, encore un effort, la belle dame est si jolie dans sa chapelle toute d'or, les fleurs sentent si bon dans l'église pleine de lumières et peut-être que « l'orgue jouera ».

Enfin ! enfin, elle est arrivée, marche plus lentement, approche.

Qu'est-ce cette longue file de personnes ? Bon, c'est si joli, beaucoup veulent voir, veulent entrer ; mais elle, elle passera bien, elle est si petite. Pas si petite cependant qu'un officier de paix ne l'ait aperçue : — Allons, allons, circule, veux-tu te sauver. — Les yeux pleins de cette crainte qu'ont tous les errants, elle se retire à l'écart, sans révolte, songeuse, sournoise. Un instant elle disparaît. Les agents dépistés, elle revient, glisse le long du mur, arrive tout près de la porte. Il y a un guichet. Dans la foule discrètement on se fouille, on tient prêt son portemonnaie. Il faut donc payer pour entrer !

La douce Vierge qui lui semblait si bonne, si près d'elle, lui paraît s'éloigner, être haut, bien haut, inaccessible. Jamais plus elle ne pourra la revoir !

Subitement très lasse, les yeux pleins de larmes, triste à mourir, traînant les pieds, elle partit enfin sous l'œil sévère des agents.

II

Couchée sur un banc, Nanette regardait le bec de gaz, les yeux grands ouverts sur la lumière clignotante, par à coups presque éteinte, puis se relevant crénelée, dansante. De la fixer ainsi, les choses devenaient étranges, prenaient des formes animées, énormes, fantastiques.

Peu à peu l'enfant s'assoupit, avec, dans le regard, un rideau de lumière jaune pâle qui allait en s'affaiblissant, puis glissa dans une grande masse sombre effrayante d'obscurité. Une étincelle surgit, papillota un instant, s'effondra, se ralluma chatoyante, s'affirma victorieuse. Une autre, une autre, beaucoup parurent, comme s'allument les étoiles, toutes petites, des couleurs de l'arc en ciel, grossirent. Elles allaient, elles venaient, se réunirent ; ensemble exécutèrent de

lents mouvements rythmiques, tourbillonnèrent vite, vite et disparurent d'un seul coup. Une revint, clignota, enfin s'éteignit dans la clarté grandissante d'un beau voile de moire dorée.

Tout à coup un bébé à cheveux fous parut, revêtu d'une longue chemise, tendant ses petits bras à une belle dame habillée d'une robe de dentelles fines qui lui montrait un petit sabre dont l'acier jetait un clair moins brillant que celui d'une bague qu'elle avait à un doigt.

Subitement d'autres bébés blonds arrivèrent en courant, affairés, tout joyeux, puis embrassés, caressés, sautaient, les bras enserrant à grand peine de beaux jouets. Et ces petits arrivaient toujours, se bousculaient. C'était une longue théorie dont on ne voyait plus la fin et tous recevaient. On ne comprenait pas comment tant de choses pouvaient venir. Même la robe de dentelles avait fait place à une autre à grands ramages garnie d'un linon si léger qu'on aurait dit des filets de brouillard ; les cheveux sont maintenant bruns, encadrant un visage lumineux. Tout se transforme si bien qu'on n'est pas étonné. Ce ne sont déjà plus les bébés jouant avec leurs cadeaux, mais un bonhomme de Noël à la grande barbe blanche qui fait avec un polichinelle multicolore des entrechats endiablés. Une minuscule ménagerie cabriole vis à vis de beaux soldats de plomb jonglant avec les plats d'une cuisine de poupée ; un petit mouton frisé avec sa boîte de caoutchouc aux pattes saute par-dessus un grand cheval de bois. Puis, dans une grande clarté apparut une petite cabane couleur chocolat. Des sapins couverts de filigranes figurant la gelée, des moutons, une vache, un âne en carton, des statuettes de porcelaine, avec une couronne sur la tête, en longue robes à couleurs voyantes, entouraient un bébé ceinturé de rouge, couché sur un lit de paille tressée et tendant ses petits bras.

Tout grossit démésurement et l'enfant ne vit plus qu'une petite fille à peine couverte de haillons, sale, crottée, tête basse, honteuse, les cheveux en désordre qui, brusquement se retourna, prête à se sauver et Nanette se reconnut.

D'un coup elle devint propre, bien peignée, avec une gentille robe, un gros nœud rose sur le côté. Elle osa alors regarder la dame vêtue d'azur constellé d'or, tenant tout resplendissant et si beau son Enfant Jésus. Le regard de la bonne Vierge était si doux que la petite vint à elle, pas du tout timide et reçut une grande poupée habillée d'argent : ses lèvres rouges pouvaient parler, ses longs cils bordaient des pau-

pières remuant sur des yeux très brillants. Elle dormait, confiante, sur l'épaule de sa nouvelle petite mère ou lui souriait tendrement.

Nanette, pendant qu'une douce chaleur l'enveloppait se trouvait si heureuse, perdue dans le divin regard qu'elle se mit à rire. Elle vit ses dents blanches, mignonnes dans un frais visage, ses boucles brunes s'envolant dans un souffle parfumé.

Puis les bébés reparurent, aussi petits qu'elle. Tous ensemble, un jeune garçon ressemblant à Riri, tenant une main de sa poupée et elle l'autre, firent une grande ronde joyeuse, dans un jardin féérique rose comme le coucher de soleil d'un soir d'été. Le petit Jésus riait, se trémoussait, battant ses menottes.

Puis tout disparut et devint noir.

On la secouait brutalement. Lentement, Nanette revint à elle. Toute engourdie, elle vit la flamme du gaz la regarder blafarde, toujours sautillante, moqueuse, vilain sylphe. Elle sentit le froid, de grosses voix semblaient la gronder. Elle aperçut le long trottoir boueux, sombre, triste. Oh ! si triste !

Quelques personnes, bien emmitouflées, se penchaient. Un géant, avec de grosses moustaches rudes, la tenait au bras et lui faisait mal. Soudain, un bouton de la tunique scintilla. « Oh ! les flics », sur ces mots d'argot dans sa bouche tordue de peur, elle voulut se lever et se sauver. Mais elle ne put remuer, une étrange langueur la saisit et elle partit revoir la belle dame qui donne de grandes poupées.

L'enfant se rendormait dans ses guenilles, recroquevillée, la tête posée à même sur le bois dur du banc.

Les agents secouèrent un peu plus fort le pauvre petit être,et vaguement inquiets, tentèrent de la réveiller.

Encore une fois arrachée au rêve, les regards profonds, tout clairs des jolies choses vues, fixèrent les faces bourrues puis, brusquement, chavirèrent.

Le cercle grossissait. Des visages violacés par le froid, sous des chapeaux hauts de forme ou des casquettes, se penchèrent sur ce paquet de loques qui était une enfant.

— Qu'allons-nous en faire ? elle va geler, dit un agent à son camarade, et dès lors les avis s'entrecroisèrent. — Il faut la porter chez un pharmacien. — Là, au coin, chez le restaurateur, lui donner du bouillon.

— Jean ! Qu'est-ce que ce rassemblement ? Le valet de pied, sautant.

à bas du siège, pénétra dans le groupe et retournant vers sa maîtresse, lui répondit :

— Madame, c'est une petite mendiante qui dort sur le banc et que les agents veulent faire partir.

— Dormir dehors ! par un froid pareil !

S'élançant hors du coupé, enveloppée de fourrures, une jeune femme s'approcha vivement. On s'écarta, intéressé, les agents saluèrent.

— Mais qu'a donc cette pauvre petite ? elle doit être morte... Non, elle respire.

Charitable, soulevant la frêle fillette, sans dégoût pour les pauvres nippes atrocement sales, elle la fit porter dans la voiture confortable, chaude, fleurant bon, bien capitonnée.

Les chevaux partirent. Pendant que le bruit de leur trot relevé se perdait dans la nuit, une délicate odeur féminine, fine essence aristocratique, se dissipa ; le groupe se dispersa et la lumière du gaz, moqueuse, méchant lutin, fit la nique aux sergents de ville martelant de leurs grosses bottes le long trottoir boueux, sombre et triste.

III

Toute mièvre, délicate, maigre à faire pitié, pâle avec un front trop grand, ses cheveux s'éparpillant sur le grand oreiller brodé, bien lavée, légèrement rose, Nanette dort doucement. Un souffle léger prêt à s'envoler soulève à de longs intervalles la frêle poitrine.

— Oh ! docteur, vous ne pouvez donc rien. Regardez comme elle est mignonne... Ce qu'elle a dû souffrir.

Le médecin ausculte, murmure des mots scientifiques, la bouche plissée. Au dehors, les voitures roulent, des bruits s'élèvent dans cette froide matinée. Jeunesse, beauté, richesse, tout rit au clair soleil. Des voix jeunes, fraîches, fusent dans l'air, éclatent joyeuses.

Lentement, dans la figure tirée de la petite Parisienne, les cils se sont levés. Les regards d'yeux légèrement bleutés errent vaguement, encore tout embroussaillés, la toilette non faite du long voyage au pays du rêve ; le pays où les dames ont des robes bleues constellées d'étoiles, vous donnent de belles choses, où l'on rit, l'on danse, dans de beaux rayons lumineux avec des petites filles habillées de nuages roses et des petits garçons qui vous aident à faire tourner votre poupée.

Cependant Nanette, quittant le songe, croit dormir encore.

Quel est donc ce gros monsieur qui a l'air si bon et cette belle dame en peignoir crême avec de si jolies dentelles? Sa chevelure blonde est fixée coquettement avec un peigne d'écaille rehaussé d'or. Ses grands yeux sont si doux qu'on croirait voir encore la bonne Vierge tenant le petit Jésus qui était avec la vache et les moutons et l'âne dans une belle cabane de chocolat. L'enfant, glissant à son rêve, referme doucement les yeux. Mais les voitures roulant et les éclats de voix de la rue la réveillent encore. Ses regards vont, étonnés, des draps festonnés aux grands rideaux blancs, errent sur le chaud édredon encore couvert de sa courtepointe brodée, sur la belle dame qui la regarde et lui sourit. Alors elle parle, elle a peur, car sa voix lui semble résonner et retentir comme dans une église sous les grands arceaux légers, si hauts, si hauts que pour les voir au-dessus de soi il faut se pencher tout en arrière à en tomber. Mais à peine si on entend sa voix sifflante, la belle dame et le gros monsieur s'approchent tout près.

— Oh! Madame, vous n'avez pas vu la poupée jolie que m'a donnée la maman du petit Jésus. Je l'ai appelée Lili, comme petite sœur qui est morte à l'hôpital. Je l'ai vue, Lili, et aussi petite mère avec des joues fraîches comme quand j'étais toute petite. Elle n'avait plus ses vilains yeux creux et sa peau jaune comme quand elle était malade. Je lui ai dit que j'étais bien malheureuse, que souvent j'avais faim, j'avais froid, qu'on me battait dans les rues. J'ai dansé avec un lapin tout blanc, le bout du nez rose. Puis la musique est partie, petite sœur avec les autres, les petites filles et les petits garçons qui sautaient, puis Riri. Petite mère est restée la dernière, elle me disait de venir; moi je voulais bien, puis elle est partie triste et maintenant je suis seule, toute seule....

Les larmes se pressaient, affluaient sous les paupières de la pauvre petite.

Un sursaut la rejeta hors des couvertures; assise sur le lit, une toux violente déchira sa gorge. Les quintes, longtemps, secouèrent la pauvre petite fille. Epuisée, Nanette se renversa en arrière, les yeux étrangement dilatés. Une faible écume rosée colora ses lèvres. Toute bouleversée, la jeune femme essuya la bouche de l'enfant.

Après un instant, songeuse, doucement elle disparut.

Elle revint, portant une poupée habillée de soie rouge, coiffée d'un

chapeau garni de tulle, gantée, bottée, la mine fière, souriant d'un air mutin.

— Oh Lili ! Elle est aussi belle que Lili ! Serrant désespérément la poupée contre sa maigre poitrine pour ne pas la perdre une deuxième fois, Nanette remercia d'un long regard effaré et heureux, allant du bonhomme aux lunettes mouillées de larmes, à la belle dame la figure convulsée, et retourna au Paradis, où déjà était petite mère caressée par la bonne Vierge, au regard clair et doux, à la robe constellée d'étoiles et où les petites filles, calinant de grandes poupées, n'ont plus jamais ni faim ni froid.

(Reproduction interdite). LOUIS TAVERNA.

NOËL

Trois et quatre ans. La sœur aînée,
En chemise, hier soir, a mis
Dans l'humble et froide cheminée
Deux mignons souliers dévernis.

Voici l'aube de la journée
Où les Anges du paradis,
Quand Noël a fait sa tournée,
Vont éveiller les tout petits.

Elles grelottent, les fillettes,
En quittant leurs pauvres couchettes,
Pour courir vers l'âtre, sans bruit.

Hélas ! les bottines percées
Sont encor vides et glacées...
La mère est morte dans la nuit.

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

NOËL (MOYEN AGE)

... Or voici le missel que l'on coloria
Pour la naïveté des âmes primitives :
Le sol neigeux s'est étoilé de fleurs hâtives,
Et les Archanges blonds chantent des *Gloria*.

L'artiste fut habile : il inventoria
Dans leurs moindres détails les ombres collectives.
L'étable est d'or au sein des blancheurs relatives
En qui l'immensité des champs s'historia.

Les nocturnes clartés des Ethers semblent froides,
L'âne et le bœuf sont doux malgré leurs poses roides,
Leurs fronts sympathisants paraissent tout rêveurs.

Et, sur un peu de foin qui recouvre une planche,
Un ange agenouillé contemple, en des ferveurs,
Cet Enfant lumineux sur cette Vierge blanche.

HENRI BACHELIN.

LES PRÉDICTIONS
DE LA FEUILLE DE BUIS

Le soir des Rois ou de l'Epiphanie,
A la veillée, au cœur du vieux Morvan,
Du vieux Morvan, cette terre bénie
De la Légende et des récits d'antan,

Parfois l'aïeul de sa chaise se lève,
A pas tremblants s'approche du fourneau,
Le front pensif, comme au sortir d'un rêve,
Et de buis vert tenant un court rameau.

Chacun se tait : l'assemblée attentive
Vers le vieillard chenu tourne les yeux,
Tandis qu'au loin gémit la voix plaintive
Des vents d'hiver, sur le Beuvray neigeux.

D'un ton très grave enfin l'ancêtre annonce
De qui le buis va dire le destin,
Du neveu Pierre ou du cousin Léonce,
Ou d'un filleul, d'un ami, d'un voisin.

Puis, sur le poêle au chaud couvercle il jette
Du buis bénit une feuille au hasard,
Et l'assistance anxieuse, inquiète,
Suit vivement la feuille du regard.

Quand celle-ci, par la chaleur gonflée,
Et décrivant de bizarres circuits,
Dans tous les sens tourne comme affolée,
Se tord, éclate avec de légers bruits,

Elle prédit du trouble dans la vie,
Des jours d'épreuve, un douloureux trépas ;
Mais si la feuille, en tournant sans folie,
Dans l'air brûlant disparaît sans éclats,

D'un sort tranquille elle est l'heureux présage :
Sans grands chagrins le Morvandeau vivra,
Sera fidèle au gîte et, comme un sage,
Sur le chevet de ses pères mourra.

Ainsi l'Eubage, en la Gaule celtique,
Aux temps anciens, faisait parler le gui,
Ou la verveine à la vertu magique,
Alors sacrée, oubliée aujourd'hui.

LUCIEN JENY.

(Extrait inédit des *Légendes de la Nature*).

CONTES A MES ENFANTS

LA LÉGENDE DES BŒUFS

Conte de Noël.

A Henry du J...

CETTE véridique histoire s'est passée, il y a bien longtemps, pendant une nuit de Noël. Ni vous, ni moi n'étions de ce monde : c'était en des temps tout à fait anciens.

Ce soir-là, dans le domaine du Crot-aux-Loups, que l'on voit encore au pied de notre vieux Beuvray, à l'orée des bois du Chapitre, les gens faisaient la veillée en attendant l'heure des matines.

Sous la haute cheminée où clairait la bûche de Noël, l'aïeule, dans son fauteuil de bois, au « quart du feu », tendait vers la flamme ses mains sèches et ridées de vieille paysanne. Elle avait tant peiné dans sa vie, la pauvre grand'mère, qu'elle ne pouvait plus rien faire que se reposer, en attendant que le bon Dieu la prît...

Le fils aîné, Claude, assis sur un banc de l'autre côté de l'âtre, s'occupait à réparer un fléau pendant que Jeannette, sa femme, aidée de la servante, allait et venait dans la chambre, finissant le ménage, rangeant les écuelles du souper, préparant le réveillon du retour.

Sur la huche de noyer, le pain, pétri dans la journée par la servante, attendait que le four fût chaud et l'on voyait sur le dressoir, à côté d'une pyramide de boudins, une énorme couronne, toute blanche de farine, prête à se muer en une galette de beursaudes, brune et dorée, et sentant bon...

Les enfants n'étaient pas couchés : on leur avait permis de faire un bout de veillée, à cause de la fête. Ils regardaient avec des yeux de convoitise la galette et les boudins, ou s'amusaient à des jeux de leur âge : Mariette, l'aînée, berçait dans ses bras une poupée dont la tête était faite d'une grosse pomme rouge, le corps et les membres de joncs tressés ; Etienne et Jacques, les deux petits garçons, traînaient à grand bruit sur le sol de terre battue un vieux chariot sans roues, en galopant comme de jeunes poulains...

*
* *

On entendit quelqu'un, au dehors, frapper des pieds sur la pierre du seuil pour détacher de ses sabots les lourdes semelles de neige.

La porte s'ouvrit et Lazare, le frère cadet de Claude, entra, revenant de donner aux bêtes la fourchée du soir.

Il secoua encore ses sabots, fit tomber de la main les flocons de neige qui couvraient sa veste ; puis il alla s'asseoir à côté de son aîné et se mit à tailler avec son couteau une cheville de joug.

*
* *

Quand le four fut chaud, Jeannette fit tomber la braise et les fumerons dans la cheminée.

Elle enfourna les pains et la galette, puis elle prit son rouet et commença de filer en chantant à demi-voix un Noël du temps jadis.

La servante, debout, tricotait...

*
* *

Dans l'étable voisine, un bœuf mugit : meuh !... Puis un second : meuh !... et tous les autres se mirent à mugir en même temps, comme s'ils voulaient s'appeler et se répondre.

Jeannette arrêta son rouet et cessa de filer. Claude et Lazare, levant la tête, laissèrent leur ouvrage, les enfants leurs jeux et tous écoutaient les mugissements, profonds et sonores dans le silence et le calme de la nuit.

*
* *

— Les bœufs commencent à se tourner, dit l'aïeule. C'est ce soir qu'ils parlent...

Mariette, déjà grandelette pour ses douze ans, se rapprocha, curieuse.

— Les bœufs vont parler, mémère ?

— Bien sûr, comme tous les ans à pareille heure. Quand l'Enfant Jésus vint au monde dans une étable, il souffrait grandement du froid, n'ayant point de langes pour se couvrir. Le bœuf le réchauffa de son haleine et l'on dit qu'en récompense le bon Dieu permet aux bœufs de parler, une fois l'an, pendant la nuit de Noël.

— Et que disent les bœufs, mémère ?

— Cela, mes enfants, on ne peut le savoir, par la raison qu'il n'est

point permis d'aller dans les étables à ce moment. Il est toujours arrivé malheur à ceux qui ont voulu écouter les bœufs et l'on n'a jamais connu le secret de leurs paroles...

— Mais la bourrique, mémère? la bourrique qui était dans l'étable avec le bœuf? Les bourriques parlent-elles aussi?

— Je ne le pense pas, mes enfants... Non, cela, je ne l'ai jamais ouï dire...

— C'est sans doute, dit Jeannette, que l'âne a reçu sa récompense de son vivant, puisqu'il a porté l'Enfant Jésus pendant la fuite et plus tard Notre-Seigneur le jour des Rameaux.

— Peut-être... Mais quant aux bœufs, c'est sûr qu'ils parlent. Feu ma mère me l'a souvent conté et tous les anciens du pays vous le diront...

***

Le pain était cuit. A la bouche béante du four, on aperçut la galette, jaune comme de l'or, mouchetée par endroits des taches brunes que font les beursaudes à la chaleur du feu.

Jeanne la retira la première et ensuite les grosses tourtes de seigle qu'elle mit à refroidir sur la table, en attendant qu'on pût les ranger dans la huche.

La chambre était toute parfumée de la bonne odeur du pain chaud et les enfants tendaient leurs museaux gourmands vers la galette.

— Allons, les p'tiots, dit le père. C'est assez veillé comme cela... Au lit, au lit... On se régalera demain, pour la fête...

***

Les enfants sont couchés. Le père la Nuit est passé avec son sac plein de sable et leur en a jeté dans les yeux. Tous trois dorment à poings fermés, rêvant au régal du lendemain.

L'heure s'avance...

— Il faut partir, dit la grand'mère. Je peine fort à marcher avec mes vieilles jambes et les chemins ne sont pas bons par cette neige. Nous avons une grande heure de route pour nous rendre au bourg et quand on n'arrive pas à temps, on ne trouve plus de places à l'église. Toi, mon Lazare, tu garderas, durant que nous entendrons la messe et que nous chanterons Noël...

*
* *

Sur le pas de la porte, Lazare les regarda partir, Claude sous sa peau de bique, les femmes enveloppées de leurs mantes à capuchon.

La neige ne tombait plus, mais la couche glacée et durcie qui couvrait la terre criait sous les sabots : frinc !... frinc !... frinc !... Bientôt le bruit diminua, les gens disparurent au détour de la charrière, avec la lueur de la torche que portait Claude pour éclairer la marche dans la nuit noire...

La porte close, Lazare retourna s'asseoir auprès du feu, rêvant au récit de la mère... Si les bœufs allaient parler ?... Qui l'empêchait d'écouter, pour savoir ?...

*
* *

Lazare n'était point ce qu'on appelle aujourd'hui un esprit fort : il n'y en avait guère en ce temps-là, où la foi était toute simple, comme les gens. La curiosité seule le poussait. Que pouvaient bien dire les bœufs ?

Pour le reste, il pensa que, n'ayant point de mauvaise intention, il n'était coupable d'aucun péché. D'ailleurs, il n'entrerait pas dans l'étable... Et puis il garderait fidèlement le secret des bêtes et se promettait de n'en rien révéler à personne...

Il jeta dans le feu un morceau de bois avec une brassée de balais, gagna la cour, monta à pas de loup l'échelle extérieure qui menait au fenil, se blottit dans le fourrage à côté de l'abat-foin et tout doucement, en retenant sa respiration, pencha la tête au-dessus de l'ouverture, pour écouter...

*
* *

Dans l'écurie tout était tranquille... Une chaleur douce, avec l'odeur de l'étable, montait vers lui ; il entendait le bruit des robustes mâchoires qui ruminaient lentement ou tiraient à elles le foin du râtelier... Par instants, une bête se levait ou se couchait en soufflant...

Une heure se passa, qui lui sembla longue...

Les bœufs ne parlaient point...

Il eut l'idée de s'en aller. Comme il se trouvait au chaud dans sa cachette, il resta...

***

[illegible] sonnant [illegible] à l'église et [illegible] la messe.

[illegible] un silence profond : les [illegible] à [illegible] et les [illegible] immobiles [illegible] sur elles.

Lazare est mis [illegible] le long de son corps et on fit [illegible] les [illegible] sur la [illegible].

Et [illegible] Barre et Philippe [illegible] les plus vieux bœufs de la [illegible] se [illegible] de la [illegible] et [illegible] comme...

***

Et Barre parla le premier

— Que faisons-nous demain, Philippe ?

— Demain, Barre ? Mais demain ne sera pas que c'est la Noël ? Nous ne travaillerons pas à cause de la fête et pourrons nous reposer tout le long du jour.

— Et après-demain, que ferons-nous ?

— Après-demain, Philippe a une grande somme, une triste besogne, mon Barre. Lazare, le [illegible] pauvre, qui souvent nous a les pour nous mener à la charrue. Lazare qui toujours nous a traités comme aux plus anciens et aux plus vaillants le meilleur foin et la paille la plus fraîche. Lazare doit mourir cette nuit et c'est nous qui porterons son corps à l'église.

***

Je ne vous dirai point les [illegible] que prononcèrent les bœufs : ce ne m'a rapporté que [illegible] ...

Quand ces gens revinrent de la messe, Lazare était dans son lit, avec une [illegible] [illegible] les [illegible] qui [illegible] s'échapper dans son [illegible] ses paroles [illegible] qu'il avait dit et ce qu'avaient dit les bœufs.

[illegible] aussitôt, vraisemblablement que le pauvre fut venu pour les [illegible] et [illegible] son corps, mis sur un char, fut porté à l'église par Barre et Philippe.

Depuis cela, jamais personne en Morvan n'a cherché à entendre ce que disent les bœufs pendant la nuit de Noël et ce n'est certes pas moi qui voudrais tenter l'aventure.

François Moireau.

LE NOËL DU PETIT MALADE

Sept heures. C'est le soir. Le père, en bourgeron,
Rentre de son travail. Ouvrier forgeron,
Il a de larges mains, la peau rude et tannée,
Cuite au feu de la forge, où, noir, toute l'année,
Il fait jaillir du fer des étincelles d'or...
— Bonsoir, femme, dit-il. Tu parais triste encor ?
Depuis deux ou trois jours je te vois l'air morose,
Comme si tu souffrais. Dis, as-tu quelque chose ?
Ce n'est pas naturel. Parle, je veux savoir !
La mère répondit : — Si je pouvais avoir
Quelques sous !... pas pour moi... — De l'argent ! Pourquoi faire ?
— Va, ne te fâche pas. — Est-ce donc un mystère ?
— Non, mais... c'est que... demain, c'est Noël. Je pensais...
Notre petit Marcel... à l'hôpital... tu sais ?
— Oui, nous irons le voir. — Si tu voulais, mon homme...
J'ai vu chez le marchand de jouets un bonhomme
Qui fait aller ses bras, tient un journal et lit.
Ça l'amuserait bien, le mignon, sur son lit.
— Oui, mais ça coûte cher, un jouet mécanique ?
— Vingt-neuf sous, seulement ; il est frais, magnifique...
Le forgeron tira de sa poche deux francs
Et dit en les tendant à sa femme : — Tiens, prends !
C'était pour mon tabac... je fume assez, ça m'use,
Il vaut mieux que demain notre gosse s'amuse.
Achète le bonhomme et des bonbons aussi.
Ce sera son Noël, à ce petiot. — Merci,
Dit la mère. Cela nous portera la chance,
Le bon Dieu... tu verras !.. — Je n'ai plus d'espérance.
— Qui sait ? . . . . . .
. . . . . Le lendemain ils allèrent tous deux
A l'hôpital. Le temps était froid, mais les cieux
Etaient clairs. Le soleil s'était mis de la fête
Et ses rayons venaient illuminer la tête
Des petits malheureux couchés dans leurs lits blancs.
La salle était plus gaie et les pauvres enfants
Bercés du tendre espoir de voir bientôt paraître
Des parents, des amis, un camarade, un maître,
Souriaient vaguement, offrant leurs fronts pâlis
Aux caresses de l'air, comme de jeunes lis
Desséchés par le vent. . . . . .
. . . . . Sur le pas de la porte
Le forgeron dit tout bas : — Ayons l'âme forte.
Femme, ne pleurons pas et paraissons joyeux.
Il faut que le pauvret regardant dans nos yeux
Ne puisse y découvrir le chagrin qui nous mine.
Tout à la fête ! Allons ! N'ayons pas triste mine !...

Après ces quelques mots ils franchirent le seuil,
Jetèrent dans la salle un rapide coup d'œil,
Et virent se dresser lentement sur sa couche
Un jeune enfant pâlot. De sa mignonne bouche
Sortirent ces deux noms : — Mon papa, ma maman !
Puis il tendit vers eux ses bras. Quel doux moment
Et pénible à la fois !... La mère devint blême,
Flageola, se raidit, eut la force quand même
D'arriver jusqu'au lit. Le père, lui, sentit
Un coup terrible au cœur, et vers son cher petit
S'avança souriant... O la cruelle étreinte !
Ils baisèrent leur fils, défaits, tremblants de crainte,
Et le forgeron dit : — Eh bien, mon petit gas,
Est-ce que ça va mieux ? — Papa, je ne sais pas,
Lui répondit l'enfant, mais la fille de salle
A dit que dans bientôt je jouerais à la balle,
Elle est bonne pour moi, m'appelle son chéri,
Et moi, je l'aime bien. Quand je serai guéri,
Je m'amuserai... Tiens, voici la demoiselle !
L'infirmière arrivait. — Il est sauvé, dit-elle.
Le docteur en répond. La fièvre l'a quitté.
A Berck on l'enverra passer trois mois d'été
Quand il sera d'aplomb... O les mots pleins de charmes
Qui firent aussitôt couler de chaudes larmes,
Des larmes de bonheur !... — Vous pleurez ? fit Marcel.
Pourquoi donc ? C'est la fête aujourd'hui. C'est Noël.
— De joie, ô mon amour, nous pleurons, dit la mère ;
Car Jésus a, mon ange, exaucé ma prière.
Sais-tu ce que pour toi j'ai trouvé ce matin
Dans notre cheminée ?... Un superbe pantin
Avec des bonbons. Prends... Le bonhomme, regarde,
Il va marcher tout seul... — Oui, mais, maman, prends garde
De ne pas le casser... Tu le montes trop fort...
Donne... si tu venais à briser le ressort
Qu'il a dans le ventre !... Oh ! ces trois heures passées
Près de leur fils malade !... Oh ! les larmes versées
Quand la cloche donna le signal du départ !
Oh ! ce dernier baiser ! Oh ! ce dernier regard !
Peut-être le dernier de tous... Non. L'infirmière
Ne leur a pas menti. Marcel, la nuit dernière
A bien dormi. Son pouls bat régulièrement.
De l'avis du docteur, ce sera long, vraiment,
Mais il en reviendra... D'espoir leur âme est pleine,
Et tous deux s'en vont, la figure plus sereine,
Le forgeron disant en s'éloignant du lieu
De misère et de deuil : — Il y a donc un Dieu !

THÉOPHILE FRANCHY.

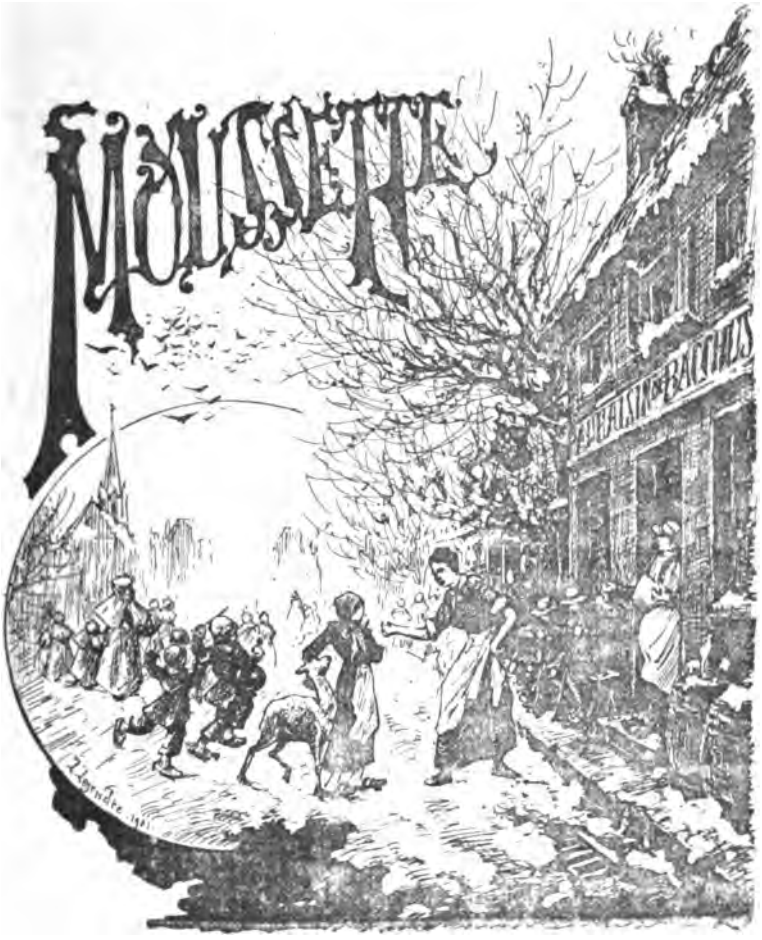

CONTE DE NOËL

A Madame Raoul Comte.

Tout au bout du long faubourg, presque dans les champs, loin déjà de l'église de Château-sur-Loire, Moussette entendit sonner les cloches si joyeusement qu'elle ouvrit la porte de l'étable abandonnée où elle demeurait avec Blanchette et regarda curieusement.....

— C'est Noël! disait l'aubergiste à son voisin en se rengorgeant avec la suffisance d'un patron dont la boutique est toujours pleine. Ce soir on va réveillonner ; le cabaret ne désemplira pas de la nuit.

En face de l'enseigne pompeuse « Au Raisin de Bacchus », le sabotier répétait aussi en regardant son petit gars avec malice : « C'est Noël ! »

[illegible] riaient en

[illegible] disaient les

[illegible] Noël !

[illegible] demain

[illegible] il désire.

[illegible] mourant des maris

[illegible] qui se

[illegible] laisse

[illegible] du

[illegible] sans

[illegible] partir.

[illegible] de

[illegible] la

[illegible] pas prêt à [illegible] :

[illegible] Noël n'est pas pour [illegible] ! »

[illegible] Moussette, [illegible] sous l'aspect

[illegible] sur son [illegible] à la porte de

[illegible] et passant [illegible] seul

[illegible] qui ne la regardait pas, ses yeux [illegible] sans sourire. [illegible] dans [illegible] expression de mépris

[illegible] mes. Ils avaient tant pleuré qu'ils ne pleuraient plus.

« Pourquoi est-ce si mal de n'avoir personne pour vous aimer, se

[illegible]dait Moussette dans sa petite âme brisée ; pourquoi est-ce un

[illegible] de n'avoir pas de père pour vous défendre ; pourquoi est-on

[illegible]sé parce qu'on n'a pour se vêtir que les guenilles des autres ? »

Moussette ne savait pas que la vie est une chose injuste qui ne se

[illegible]pread point sans Dieu.

[illegible] y avait dix ans qu'elle était née sur la grande route de Paris à

[illegible], bientôt dix mois que la roulotte s'était arrêtée au bout du long

[illegible]ourg.

Les hommes rançonnaient les villages sous un prétexte d'étamage ou maraudaient dans les champs. Sa mère tressait des paniers, confectionnait des corbeilles de jonc, et la pauvrette, le plus souvent sans succès, allait les offrir de porte en porte avec les fleurs des prés de la saison.

Jamais Moussette n'avait connu les joies des tout petits, jamais on n'avait réclamé son sourire, personne ne jouait avec elle ; sa mère même l'embrassait furtivement ; elle n'avait jamais dormi ailleurs que sur la mousse ; la mousse était sa seule marraine.

Ses pieds traînaient des sabots trop grands, cassés, jetés par les villageoises pour s'en débarrasser ; sa jupe, en lambeaux, n'avait plus de couleur ; sa coiffure, un éternel mouchoir de coton grisaille retombait en pointe sur son dos ; son seul chapeau, trouvé sur un tas, en paille noire, écrasé, portait des roses ou des chiffons fripés, souillés de boue. Jamais elle n'avait rien eu de ce qui fait tant de plaisir aux petits : quelque chose de neuf, acheté pour elle. On la voyait en extase devant une poupée de rebut, de treize sous, au bras cassé, oubliée à la devanture de la mercière.

Cependant Moussette se souvenait.... Quelqu'un l'aimait dans la pauvre roulotte ! Sa mère l'embrassait quand les hommes étaient partis... ; sa mère réchauffait, dans ses mains, ses pieds glacés, se découvrait pour la couvrir la nuit, la cachait quand les étameurs rentraient ivres et lui donnait à boire tout le lait de Blanchette.

Puis un jour la mère était devenue bien malade ; elle crachait le sang, elle étouffait. Sans une visite de médecin, elle mourait trois jours après et tandis que la pauvrette l'accompagnait au cimetière, sans un prêtre et sans une croix, la roulotte était partie.

Dans une étable abandonnée, Moussette s'était réfugiée faisant son lit d'une crèche, d'une longue mangeoire de bêtes ébrêchée, remplie de mousse ; elle ne connaissait pas d'autre matelas ; Blanchette l'avait retrouvée dans sa nouvelle demeure. Depuis ce temps, la pauvrette avait vécu, elle ne savait comment, cueillant de la doucette ou du cresson en échange d'une soupe chez les jardinières, apportant des gerbes de fleurs des champs aux dames de la ville. Les champignons à l'automne, les ouvrages sales dont personne ne voulait lui avaient rapporté quelques sous ; elle gardait les chèvres du faubourg en conduisant Blanchette au pré communal pour assurer son pain.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Malgré son grand étonnement, il avait vu tant de cheminées dans sa vie qu'il ne pouvait croire qu'on pût en manquer, il se souvint bien vite de son catéchisme et prenant un air réfléchi, entendu :

— Le petit Jésus, c'est le bon Dieu et le bon Dieu est partout, mais l'église est encore plus sa maison. Va lui dire là ton chagrin ; il t'écoutera ; tu me rencontreras peut être ; je n'ai pas de sabots, moi, si tu n'as pas de cheminée.

— Je n'oserai jamais, dit Moussette.

— Tu oseras, reprit le petit ramoneur. Et le soir et la nuit tout entière, la cabane fut illuminée du rayon de soleil des gueux : d'un peu d'espérance.

Le lendemain, lorsque Moussette se réveilla, elle n'avait rien oublié. Toute la matinée, elle se prépara à sa grande visite. Comment ferait-elle ? Que dirait-elle ? Bien lavée, bien peignée, d'un triste peigne trouvé sur le tas, son chapeau remplaçant l'éternel mouchoir, elle attendait pour partir de n'être pas vue de la rousse. Enfin, une bonne odeur de pâté, d'oie aux marrons, de tartes aux pommes arriva jusqu'à la cabane ; elle pourrait être tranquille maintenant, on l'oublierait dans le festin. Pour plus de sûreté, elle prendrait le sentier derrière la haie.

Et dans le chemin creux, aux ornières craquantes sous ses sabots

[illegible] pourquoi elle se cachait ainsi sans avoir [illegible] le gros marchand de vins qui [illegible] sa superbe chaîne d'or, au [illegible] savait pas qu'on peut être [illegible] saints quand on est riche et [illegible] puissance d'ici-bas, que [illegible]

[illegible] marchant Blanchette, qui [illegible] leur battant, elle [illegible] aperçut une [illegible] et mon- [illegible] étable [illegible] la sienne, et [illegible] étable. Alors Moussette [illegible] s'être [illegible] quand le petit [illegible] justement [illegible] approchant un peu. [illegible] Jésus couché [illegible] comme la [illegible] milieu de [illegible] plus peur du tout [illegible] parler en le [illegible] qu'elle.

[illegible] restant songeuse en regardant [illegible] inconnues [illegible] avait donc pas qu'elle de bien malheureuse ? [illegible]

[illegible] Moussette dans sa petite [illegible] n'aurais [illegible] tant de gens aient manqué de sabots [illegible] cheminées [illegible] Que viennent-ils donc demander ?... Ils n'ont pas faim [illegible] ils n'ont manque donc quelque chose ?

[illegible] gnomes d'or, de beaux messieurs, habillés richement, [illegible] avec un petit ruban rouge à la boutonnière, mordaient leur [illegible] pour se retenir de pleurer... ; de belles dames couvertes de [illegible], elles n'avaient pas froid pourtant, laissaient couler leurs [illegible] des hommes de tout âge, vêtus de robes noires, blanches ou [illegible], des femmes au long voile retombant sur leurs épaules, un [illegible] sac de voyage à la main, paraissaient tristes... tristes comme [illegible] étaient chassés... et allaient partir ; un vieillard en grand [illegible] tendant ses deux bras vers la crèche pour crier justice. Pourquoi [illegible] cette mère, cachée sous tant de crêpes, s'accrochait-elle à [illegible] pour ne pas tomber ? Pourquoi les trois fleurs de lys d'or de [illegible] beau livre étaient-elles si mouillées ? Pourquoi ce vieux père, si [illegible] et si pâle, au milieu de ces marins, s'avançait-il en serrant

sur son cœur un drapeau ; pourquoi baisait-il ce drapeau comme la pauvrette baisait la terre au cimetière ?... Tous les assistants, jeunes ou vieux, pauvres ou riches, semblaient demander, implorer, supplier...; seuls les petits apportaient des sourires à l'Enfant de Noël, et Moussette restait pensive, car elle ne savait pas, la petite Moussette, qu'on cherche le bonheur pendant toute sa vie, qu'on désire toujours .. qu'il n'y a sur terre que des mendiants et des pauvres !...

Puis ses yeux se reportaient sur les jolies petites filles, portant dans leurs bras les surprises de la nuit, mais ce n'étaient pas les admirables poupées, prêtes à parler, que Moussette envïait, c'étaient les caresses de leur mère.

Et c'est en pensant à cette tendresse perdue, à cette tendresse qui console de toutes les misères que la pauvrette, à son tour, s'agenouilla devant la crèche, disant fermement, à haute voix dans l'ignorance de son cœur :

— Mon petit Jésus, on m'a dit que vous donniez à Noël tout ce que l'on désire quand on est sage. Je suis sage, mais je suis venue vous trouver ici, parce que je n'ai pas de cheminée pour y mettre mon sabot... Vous me comprendrez bien puisque vous êtes aussi pauvre que moi. Vous êtes couché sur la paille, moi je dors sur la mousse ; personne ne m'attend... que ma chèvre .. Voudriez-vous bien, s'il vous plaît, m'envoyer quelqu'un qui aimera Moussette et. . Blanchette.

Et l'enfant se releva sous la poussée de la foule, confiante et réconfortée, distinguant à peine le doux visage navré d'une jeune femme en deuil, penchée sur une enfant complètement étendue dans une longue voiture à bras, elle n'entendit pas la petite infirme suppliant sa mère :

— Pour que je marche, disait-elle, donne-la-moi.

La neige tombait si fort lorsque Moussette se retrouva sous le portail de l'église qu'elle allait repartir bien vite avec sa chèvre, quand des éclats de rire moqueurs, insultants, la poursuivirent.

— Ah ! te voilà, bâtarde, ricanait la rousse, en commission à la ville ; as-tu demandé un chapeau à l'âne du petit Jésus ?

— Bâtarde, criait, tout entière, la bande d'effrontées, amies de la rousse, veux-tu des roses de Noël ?

Sous la grêle d'injures, sous les boules de neige lancées par les gamins ameutés par la servante d'auberge, grelottant sous l'eau glacée gagnant son corps à peine vêtu, courbant la tête sous le nom d'infamie, Moussette, les bras noués autour du cou de sa chèvre, cachant son visage dans la fourrure de Blanchette, restait muette, immobile, sans voir la foule s'écouler, la nuit venir, la longue voiture à bras de la petite infirme à côté d'elle....

Puis tout d'un coup, elle se mit à courir, follement, au hasard, traversant des rues et des places inconnues se demandant mille fois pourquoi la rousse la détestait autant, car Moussette ne savait pas qu'il y a des gens méchants, sans raison, simplement pour être méchants, que plus on a l'âme basse, plus on est mauvais, que le monde, sauf l'exception d'élite, est partagé en deux camps : ceux qui écrasent et ceux qu'on écrase.

Epuisée, la pauvrette arriva enfin, par un long détour, à la grande promenade de Château-sur-Loire ; elle se reconnaissait. C'était là qu'elle vendait, l'été, de tout petits bouquets de bleuets aux beaux messieurs, les jours de musique. Puis, il lui sembla que tout tournait

autour d'elle, qu'il lui fallait dormir.... et se retenant au cou de sa chèvre, elle retombait bientôt sur la neige amoncelée par le vent près du kiosque, sur la mousse blanche de l'hiver.

Et Moussette rêvait !... Elle était devant la crèche... ; le petit Jésus prenait les pauvres vieilles fleurs de son chapeau pour lui en faire une couronne de roses d'or... ; il lui souriait, il lui tendait les bras et sa voix disait : « Viens Moussette, il n'y a pas de bâtards au paradis ».

***

Quand la pauvrette se réveilla elle ouvrit de grands yeux, comme on doit les ouvrir en arrivant au ciel... Elle était couchée pour la première fois de sa vie dans un lit bien blanc ; des nids d'oiseaux tapissaient les murs de la chambre ; des roses d'été fleurissaient sur la cheminée ; une grosse bûche brûlait dans l'âtre.

Comme elle se frottait les yeux sans comprendre, une enfant de son âge, étendue tout près d'elle, dans un long fauteuil, lui tendit la main.

— Veux-tu être ma pètite sœur, Moussette ; le petit Jésus t'a mise dans mon sabot ! N'aie pas peur de tes guenilles ; tu es plus riche que moi, je ne marcherai peut-être jamais.

— Tu m'as fait bien courir, ma petite Noëlle, reprenait la jeune femme entrevue vers la crèche, en l'embrassant tendrement tout émue ; reste avec nous pour toujours...

Et sous le baiser maternel de sa marraine, sous les caresses de l'enfant infirme étendue, en voyant apparaître, dans la porte entrebaillée, la bonne grosse tête de Blanchette,

brossée, coiffée, enrubannée comme une dame chèvre, Moussette sourit... comme on sourit au paradis !

***

Et la neige tombait toujours.
Et les cloches sonnaient toujours.
Et Noël revient toujours pour tous ceux qui ont besoin d'espérance.

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

UN NOËL DU POÈTE GABRIEL VICAIRE

J'AVAIS remarqué, parmi les travaux de mes collaborateurs au *Parnasse contemporain* de 1876, les vers de Gabriel Vicaire, parfumés comme le trèfle en fleur, sonnant clair comme le pur argent. J'avais le désir de connaître l'homme qui les avait écrits, quand m'arriva la lettre dont voici le début :

« Monsieur et cher confrère,

» Mon ami P. Leser et moi, nous avons entrepris une sorte de recueil de morceaux choisis qui contient, entre autres choses, une description poétique des diverses provinces de France. Naturellement, lorsque nous sommes arrivés au Nivernais, nous avons pensé à vous et nous avons jeté notre dévolu sur une pièce très pittoresque intitulée : *Le Gué*. J'espère que vous voudrez bien nous autoriser à la reproduire. Notre recueil serait évidemment incomplet si vous n'y figuriez pas. Permettez-moi de saisir cette occasion de féliciter un poète dont le talent m'est extrêmement sympathique et dont je serais très heureux d'obtenir les suffrages..... »

Cette lettre était signée Gabriel Vicaire. Ainsi prirent naissance de précieuses relations qui me valurent d'avoir pour hôte, à Beaumont-la-Ferrière, un des plus charmants esprits de la littérature contemporaine, enlevé trop tôt, l'année dernière, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Gabriel Vicaire était issu de la bonne souche nationale qui porta ces poètes, Français entre tous, dont le nom vient naturellement à la mémoire quand on lit les *Emaux bressans* : Villon et La Fontaine. Rien de plus franc, de plus clair, de plus sincère que sa poésie. En dernier

lieu, Vicaire y mettait une note plus délicate encore d'émotion profonde et communicative. Il avait gardé, chose rare chez nos poètes raffinés, la fleur de naïveté qui embaume les productions populaires. Je ne connais personne dans notre poésie contemporaine, qui ait possédé à ce point le don de séduire et de captiver son lecteur ; c'est que Vicaire est un vrai poète, « c'est-à-dire une de ces natures infiniment délicates et impressionnables, un de ces esprits merveilleusement subtils et pénétrants, susceptibles de voir et de sentir au-delà de ce que nous sentons et voyons, capables de savoir, sous forme de métaphores et d'images, pour les traduire en un langage mélodieux, les rapports les plus intimes et les plus secrets des choses (1) ».

Il était bon et simple de cœur. Dans nos promenades à travers les massifs boisés de Beaumont, son âme s'épanouissait en une fraternelle union avec la nature. Il me disait ses projets, me récitait ses nouveaux vers, encore à l'état d'ébauches et déjà frissonnants du souffle de la plus pure poésie. Il avait pénétré dans la forêt des Légendes ; il avait cueilli, dans le jardin féerique, à « l'Heure enchantée », la fleur magique, la fleur qui chante. Quand le mal arracha de ses mains la plume harmonieuse, il préparait deux nouveaux recueils de poésies. Et voici que par les soins de celui « qui fut son cousin par le sang et son frère par l'affection », M. Georges Vicaire, les morceaux inédits de notre poète nous sont offerts en un bel et bon volume sous ce double titre : *Au Pays des ajoncs* et *Avant le soir* (2).

Le « Pays des ajoncs », c'est la Bretagne, où Vicaire, fatigué de Paris, était allé chercher le calme consolateur, le calme de la grande mer :

> Le bleu céleste de la mer,
> Tout le bleu tendre est dans mon cœur ..

Il y a là des descriptions d'une délicatesse exquise.

Dans « Avant le soir », sont groupés des morceaux d'un sentiment plus intime encore. On sent l'âme du poète touché par la souffrance, exhalant sa plainte sans révolte, avec une douceur résignée ; une grande et saine mélancolie émane de ces notes qui font aimer le noble et tendre cœur d'où elles ont jaillli. Nos lecteurs nous sauront gré de

(1) Discours prononcé par M. Amédée Bonnet aux obsèques de Gabriel Vicaire.
(2) Paris, lib. Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, 239 pages in-18.

[illegible]

Non, non, c'est une pauvre, oh ! bien pauvre demeure,
Abri de vagabonds, refuge d'indigents,
Une étable où dans tous les coins la bise pleure,
Où tout le monde est bien navré, bêtes et gens.

Un homme déjà mûr, dont la barbe grisonne,
Veille à l'humble repas, prépare le coucher.
Sa femme auprès de lui paraît toute mignonne,
Si jeune, une enfant presque, et qui vient d'accoucher.

Entre eux deux, tout pareil à l'églantine fraîche,
Repose le poupon qui rit en s'endormant.
Un petit âne brait dans le fond de la crèche,
Un gros bœuf à côté rumine bruyamment.

Mais qui frappe ? Et là-bas, quel splendide cortège !
Bonnes gens, n'ayez peur, ce sont de puissants rois,
Vêtus de pourpre sombre et couronnés de neige,
Ils viennent de bien loin vous saluer tous trois.

Regardez, regardez. Ces maîtres qu'on admire,
Les voilà, dans la paille, humblement à genoux,
Ils offrent tour à tour l'or, l'encens et la myrrhe,
Ils disent, bien contrits : « Seigneur, écoutez-nous !

» C'est nous qu'au firmament guide la pure étoile.
Nous arrivons pour vous du fond de l'Orient,
Nous voulons voir enfin la vérité sans voile. »
Et le petit enfant s'éveille en souriant.

Oh ! quelle joie immense a soulevé la terre !
Quelle miraculeuse et subite clarté !
La rose incomparable est au divin parterre,
Le monde entier tressaille et se sent racheté.

Et le vieil homme voit, il a repris courage.
N'est-ce pas un espoir qui lui tombe du ciel ?
Il pleure et, tout tremblant encor du grand orage,
Ne peut que murmurer bien bas : « Noël, Noël ! »

Il est comme l'oiseau mouillé sur une branche,
Quand un soleil de flamme éclate, aux chauds midis. —
Il neige, il neige, et la campagne est toute blanche...
Il fera bon demain dans le clair Paradis.

Gabriel Vicaire aura bientôt son monument dans les jardins du Luxembourg. Un comité, dont l'auteur de ces lignes a l'honneur de faire partie, achève de recueillir les souscriptions nécessaires. Peut-être se trouvera-t-il, parmi les lecteurs de cette Revue, quelque ami de la bonne poésie dont je serais heureux de recevoir l'offrande.

ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Lu, dans les *Souvenirs d'un journaliste*, de Gallus, ce piquant portrait d'une des figures les plus sympathiques et les plus respectées de notre Nivernais, feu l'excellent comte Victor de Maumigny :

« Les congrès annuels de la Société des agriculteurs de France faisaient affluer dans nos bureaux un certain nombre de châtelains désireux d'approfondir l'art des assolements et de s'initier à la science des fumures. Quand l'un d'eux, le comte de Maumigny, m'apparut pour la première fois, il me sembla voir un de ces gentilshommes campagnards que les assemblées des Bailliages députèrent en 1789 aux Etats-Généraux de Versailles. Le costume n'avait presque pas changé. La culotte à pont, le gilet à fleurs, la rhingrave vert bouteille, les souliers ferrés, la cravate flottante, le bâton noueux, les cheveux longs, tout révélait le « seigneur de village » tel que nous le montrent les comédies de Dancourt et les opéras de Sedaine.

» Mais, sous cet accoutrement rustique, se cachait le cœur le plus chaud, l'âme la plus haute et l'intelligence la plus cultivée. Notre *laird* nivernais maniait la plume avec une rare élégance et développait sur la « Restauration sociale de notre pays » les considérations les plus ingénieuses et les plus sensées. Quand l'honnête « seigneur » parlait, quel brave sourire éclairait sa loyale figure, — non ce niais sourire qui, comme une grimace d'ataxique, se fige sur certains visages, mais le sourire d'un frère accueillant un frère !... »

Louis Boulé, *Maman Claudie*. — Paris, Alphonse Lemerre, passage Choiseul, in-18, 3 fr. 50.

Notre compatriote, M. Louis Boulé, déjà avantageusement connu par la publication d'un recueil de vers, nous donne aujourd'hui, sous forme d'extrait d'un journal à lui confié par un ami, ce simple et attachant récit. Enfant trouvé, élevé en un coin du Berry, près du Nivernais, Jean Fleury nous dit son enfance, ses impressions, et aussi, d'après les confidences d'une vieille voisine, la vie de sa mère adoptive. La petite Claudie, fille du meunier du *Ch'ti Moulin*, mignonne enfant, supérieure à son entourage, souffrant de cette supériorité inconsciente, est une de ces natures délicates « qui ont besoin, pour leur complet épanouissement, de sentir autour d'elles une atmosphère d'amour ». Mariée avec un forgeron, elle est heureuse pendant deux ans, puis son mari, cédant aux mauvaises influences, revient à d'anciennes habitudes d'intempérance. Privée d'enfants, elle va chercher un *chami*, et c'est Jean Fleury. Il entre à douze ans au collège de V. dirigé par des prêtres, car le grand désir de « maman Claudie » est de le voir se consacrer au sacerdoce. Mais au moment d'entrer au séminaire, il en est dissuadé par son directeur, s'engage dans l'infanterie de marine et part pour des régions lointaines, revient en congé pour fermer les yeux de maman Claudie, puis repart pour tomber sous une balle chinoise. C'est tout. Le livre fourmille de charmantes descriptions, tracées d'un crayon léger, comme celle-ci :

« Le visage ouvert au midi, la maison était solitaire, sous sa coiffe de paille. On l'apercevait de loin, assise sur la colline, entre les arbres. Elle avait un air doux et résigné, comme certaines physionomies de bonnes aïeules. Et bien qu'elle ne possédât pour toutes dépendances qu'une petite construction neuve soudée derrière elle et servant de forge, une étable, un ancien colombier de redevance tout dépenaillé, rongé par les lierres, elle avait un nom : La Minatte. Ils la connaissaient bien — les pauvres vieux chemineaux de Mennetou-la-Misère et les petits bohémiens, noirs comme des grelets, qui vendaient corbeilles d'oisil et mendiaient dans le pays ! Ils y arrivaient tous par le même chemin sortant des bois d'en face et descendant d'un jet jusqu'au *riau*. Le pont de pierre délabré, rongé de mousse et de poussière, courbait toujours

sa maigre échine, afin de leur livrer passage, pendant que la chanson balbutiante de l'eau claire coulait sous l'arche et s'égrenait dans l'ombre... »

Il y a aussi des croquis enlevés à la pointe :

« Mlle Ursine Lepoivre était ma bête noire. Chaque coup d'œil lancé par-dessus ses lunettes me donnait un petit frisson. Sa tête anguleuse, en forme de poire renversée, se tenait perchée sur un grand cou maigre et portait au front deux prunelles jaunes qui vous fixaient du haut d'un nez crochu. Elle avait le bas du visage long, osseux, coupé de rides. Ses lèvres pincées et blêmes, ne s'ouvraient que pour laisser passer une voix piaillarde, aigre, avec de petits sifflements. Elle portait une verrue au menton avec trois poils rébarbatifs plantés dedans... Ah! ce n'était pas une merlette à coup sûr, car elle en avait, de l'argot et du bec!.. »

De jolies légendes sont enchâssées dans le récit. Je terminerai en détachant du livre cette petite poésie qui sera bien à sa place dans ce numéro de Noël :

La vieille chapelle est toute fleurie.
Sur Jésus qui dort le rosier sent bon.
— « Je n'ai qu'une rose, ô Vierge Marie,
Et voudrais l'offrir à votre poupon.

« Oh! de le baiser faites-moi la grâce;
Il n'en saura rien le beau petit Roi.
Que demandez-vous pour que je l'embrasse?
Ce serait si doux, permettez-le moi!

Et me dit tout bas Madame Marie :
— « Mais c'est pour cela qu'il demeure ici!
Pose sur son front ta bouche fleurie,
Il sera content, — car il t'aime aussi! »

NOTES ET ÉCHOS

.·. La Société d'enseignement populaire de Nevers a inauguré la série de ses conférences d'hiver, le 1er décembre. M. le professeur d'histoire Colin a exposé le « Rôle de la géographie au vingtième siècle ». Le dimanche 8 décembre, M. le docteur Bacquelin a fait une conférence sur « l'Hygiène ». Ces conférences, dont le but est si élevé et si désintéressé, ne sauraient être suivies par nos compatriotes avec trop d'empressement et d'assiduité.

.·. M. Maurice Mignon a passé avec succès les épreuves de l'examen de la licence ès lettres et M. l'abbé Rateau, professeur à Saint-Cyr, celles de l'examen de licence ès sciences physiques.

.·. L'Académie des sciences morales et politiques vient de tenir sa séance annuelle publique. Le prix Odilon-Barrot a été décerné, comme nous l'avions annoncé, à M. Ch. Morizot-Thibault pour une *Etude sur l'instruction criminelle*, sujet proposé. M Paul Griveau a obtenu une mention honorable dans un autre concours.

.·. M. Carré, instituteur à Sichamps, vient d'obtenir une mention honorable de la Société nationale des conférences populaires pour une *Monographie de la commune d'Ourouër*, honorée déjà d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle.

.·. Notre regretté compatriote Charles Le Blanc Bellevaux, a élevé en son bel album d'aquarelles, un vrai monument à notre Nivernais. Les heureux possesseurs de cet ouvrage n'apprendront pas sans satisfaction la récompense dont il a été l'objet à l'Exposition universelle. Le ministère du commerce et de l'industrie, qui avait dès septembre envoyé une médaille de bronze à M. Auguste Le Blanc Bellevaux, exposant de l'album, vient de lui faire parvenir le diplôme justificatif. Charles Le Blanc Bellevaux, si prématurément disparu, a laissé un vide dans notre phalange d'art, mais avec ses œuvres survivront et le talent de l'artiste et le souvenir de l'homme excellent qui ne compta que des amis.

.·. C'est le 26 février prochain que sera célébré à Paris le centenaire de Victor Hugo et qu'aura lieu l'inauguration de son monument. Un comité vient de se constituer à Bourges dans le but de convier à ces fêtes les écrivains provinciaux. Un comité général de la province est en formation Nous apprenons que M. Achille Millien a été désigné comme délégué pour la Nièvre.

L. D.

NOUVELLE ANNÉE

1902

Une année encore à compter,
C'est peu, mais c'est beaucoup peut-être,
Et que doit-on vous raconter
Sur ce qui n'est, hélas ! qu'à naître ?

Que pourrons-nous bien ajouter
En fait de modes à paraître ?
Le corset droit est à noter
Et le velours un franc le mètre.

Il faut toujours prendre en passant,
Même en fait de gouvernement,
Ce que la terre nous octroie !...

Pour être gais, vivons de peu ;
Les gros bonnets (même sans Dieu)
N'ont pas les jours filés de soie !...

EUGÉNIE CASANOVA.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

EN ENGADINE

A Louis Roblin.

Le Christophe Colomb qui a découvert l'Engadine devrait bien nous dire son nom. Je crois qu'on le bénirait : sans compter qu'on serait capable de lui élever une statue, de son vivant, ce qui n'est pas à dédaigner ! Ces gros hommages, il les mériterait pour nous avoir donné l'Engadine. Il faudrait, pour parler de ce pays, décrasser tous les adjectifs auxquels le temps a fait une gaîne de banalité ; on voudrait pouvoir célébrer l'Engadine avec des mots nouveaux, qui n'aient point servi à chanter la « nature » sous Louis-Philippe Ier, roi des Français. C'est déjà un charme d'entendre prononcer des mots tels que ceux-là : Silvaplana, Sils-Maria, Maloya, Isola, Pontresina, tous ces noms latins des villages engadinois sonnent à nos oreilles comme de mélodieuses litanies. C'est un souffle de la Lombardie qui est venu jusque là, c'est un sourire de l'Italie, sur ces bourgades perdues dans les montagnes tragiques.

Contempler les lacs romantiques, qui étalent, dans la splendeur de de la lumière, leur nappe verte, bleue, diamantée ; les fières montagnes qui les enserrent ; les sapins qui grimpent à l'assaut des cimes et qui s'arrêtent au milieu de leur élan, comme s'ils n'osaient violer les solitudes éternelles où la neige déroule ses longues draperies blanches, voilà bien un enchantement. L'Engadine nous en offre un autre, celui-là moins grandiose, et sur lequel je voudrais insister dans cette revue.

Il y a, en Engadine, un petit omnibus qui va de Saint-Moritz à Maloya, un petit amour d'omnibus qui n'a l'air de rien et qui, pourtant, procure aux Parisiens, qui osent s'y aventurer, quelques joies très pures. Il leur rappelle leur ville et ce n'est pas une mince jouissance, comme vous savez, de venir en Suisse pour regretter Paris (l'homme étant né pour être bien partout où il n'est pas). Songez que cet omnibus a une impériale avec des banquettes, comme à Paris ! En faut-il davantage pour nous subjuguer ?

Un jour de l'été dernier, vers les deux heures de l'après-midi, devant la poste de Saint-Moritz-Dorf, j'escaladais, en compagnie d'un ami, l'escalier qui conduit à l'impériale. Quand l'omnibus partit, nous étions seuls sur ce sommet. Nous nous lamentions à haute voix, comme pour prouver qu'ils n'ont pas tort les manuels de géographie lorqu'ils publient que les Français sont gens sociables. Nous voulions avoir des voisins sur ces banquettes, tant la solitude nous effrayait ! Notre désappointement devait être éphémère; à Saint-Moritz-Bad, le destin nous servit copieusement. Deux Allemands déguisés en touristes, deux colosses blonds, avec un ballot sur le dos, un alpenstock dans la main et une paire de moustaches qui nous auraient fait grand peur, si leurs yeux bleus très doux ne nous avaient aussitôt rassurés, vinrent s'asseoir à nos côtés. Puis ce fut une famille composée de trois personnes. Ah ! cette famille ! Je me reprocherais de ne point la dépeindre, au moins sommairement. Le père devait avoir dépassé la cinquantaine. Il portait, entre deux épaules rétrécies, une tête de chef de bureau : petite moustache grisonnante, menton pointu, des yeux débonnaires et ennuyés. La maman, pas trop volumineuse, et qui avait certainement ébréché la quarantaine, se parait, non sans grâce, d'un embonpoint naissant. Une ride plissait son front qui n'avait rien d'olympien, ses mouvements secs, saccadés, nous laissèrent croire que nous avions devant nous une femme à l'âme véhémente et irritable, comme on dit qu'il en fleurit dans les cinq parties du monde. La jeune fille, — car c'était une jeune fille qui complétait ce trio ! — n'offrait point à nos regards une beauté trop classique, mais son nez qui se retroussait à la pointe, mais sa bouche finement dessinée, mais ses joues d'un frais coloris, mais la grâce qu'elle mettait en tous ses mouvements, faisaient d'elle une petite personne agréable à voir ; elle n'était pas jolie, mais elle l'avait échappé belle ! Nous nous demandions quelle fortunée nation nous envoyait cette famille, quel gouvernement avait la chance de lui réclamer l'impôt.

Notre incertitude ne dura pas longtemps. Bientôt, la dame s'écria sur un ton qui n'était point amène.

— Quel omnibus ! Si c'est possible ! Ce qu'on est ballotté là-dedans ! Ma parole, on se croirait dans Batignolles-Clichy-Odéon !

Nous le savions maintenant : cette famille était française, plus que française, parisienne ! La voiture s'était engagée sur la route postale qui côtoie l'Inn. La dame regardait obstinément le torrent qui promène sa fougue entre des montagnes couvertes de sapins, puis sortant, tout à coup, de sa contemplation :

— Alors, fit-elle, se tournant vers son mari et sa fille qui se tenaient cois à côté de moi, c'est çà leur fameux Inn, un des principaux affluents du Rhin, à ce qu'ils disent, dans le petit bouquin rouge ! Eh bien, parlons-en ! Une méchante petite rivière, un ruisseau, que la Seine boirait d'un coup ! Ils sont étonnants ces Suisses ! Ils ont fourré des cailloux là-dedans pour faire des cascades ! Tout comme au bois de Boulogne ! Ah oui, parlons-en de leur Inn ! de leur affluent !

Bientôt, le gracieux village de Campfer apparut blotti contre sa montagne. Nous apercevions ses quelques maisons qui se serraient autour de la petite église, comme des moutons autour du berger.

— Ah ! voilà Campfer ! fit la jeune fille qui feuilletait un guide.

— Campfer ! Campfer ! drôle de nom, s'écria la dame. Un nom à coucher dehors ! C'est leur manie, dans ce pays, de donner aux villages des noms grotesques ! Et puis, qu'est-ce qu'ils nous chantent, un village ! Une bourgade, tout au plus, un hameau, un trou, oui un trou ! Dire que nous avons quitté la rue du Faubourg-Montmartre, que nous avons fait trois jours de voyage, dont une journée de diligence, que j'en ai encore le corps meurtri — et la dame, du revers de la main, se frotta les côtes — pour voir ce ramassis de masures, qu'ils ont baptisé : Campfer ! Un nom de chien de chasse !

— Mais...., voulut objecter le mari.

— Il n'y a pas de mais, reprit vivement la dame, c'est un trou, ton Campfer et je te défends bien de dire le contraire ! Oui, un petit trou très cher ; mais c'est la forêt de Bondy que ce pays !

Il y eut un silence pendant lequel le mari éternua deux fois :

— Emile, tu t'enrhumes, dit la dame. Ah ! il ne nous faudrait plus que çà !

Elle saisit un châle qu'elle avait déposé à côté d'elle et, d'un geste brusque, le jeta sur le dos de son mari. Docilement, celui-ci s'emmi-

toufla, serrant les épaules. La jeune fille regarda son père et éclata de rire.

— Lucie, qu'est-ce qui te prend ? demanda la mère sur un ton qu'elle s'efforçait de rendre sévère ?

— C'est papa ! dit la jeune fille d'une voix que le rire étranglait. Ce qu'il est drôle avec son châle, on dirait une vieille fille qui sort de la prière du soir, pendant le carême !

Nous arrivâmes à Silvaplana, cet harmonieux village de l'Engadine, dont les blanches maisons riaient au soleil, dans la douceur et dans la paix de cette lumineuse journée. En traversant Silvaplana, la dame s'enveloppa dans un dédaigneux silence, dont ni son mari ni sa fille ne tentèrent de la tirer. Jusqu'à Sils-Maria, elle resta muette comme les grandes douleurs qui se sentent regardées. Là, dès que les glaciers apparurent dans la gloire de leurs neiges éclatantes, la dame recommença à déverser l'amertume de son âme. Elle avait saisi une lorgnette qu'elle braquait sur le rocher de Fex :

— Je ne vois pas d'ours, dit-elle, après une minute d'inspection.

— Cela t'étonne, maman ? dit la jeune fille un peu goguenarde. Tu t'imagines que les ours vont se montrer juste au moment où tu passes et pour avoir le plaisir d'être regardés par nous !

La dame tenait toujours sa lorgnette braquée sur le glacier.

— Ah ouiche ! s'écria-t-elle, pas plus d'ours que dans mon œil ! Ni ours ! ni chamois ! ni aigles ! J'ai beau me crever les yeux. Rien ! rien ! rien ! Mais alors qu'est-ce que nous sommes venus faire ici ? Contempler de la neige ? On en voit en hiver sur les Buttes-Chaumont. Pas d'ours ! pas d'ours ! Non, vrai ! Oh ! le sale pays !

Le mari, la jeune fille, mon ami et moi cédant à la force du comique, ne pûmes nous empêcher de rire. Les deux Allemands eux-mêmes, qui, semblait-il, ne comprenaient point le français, sourirent dans leur grosse moustache blonde. Ces gaillards-là devraient avoir ce bon gros sourire quand, il y a trente ans, ils nous volaient nos pendules pour les donner à leur Gretchen !

Comme nous approchions de Maloya, la cantilène reprit :

— Ah ! voilà Maloya ! dit la jeune fille.

— Comment, Maloya ? fit la mère, mais où est la ville ?

— Il n'y a pas de ville, répondit le mari.

— Mais le village ? demanda la dame.

— Il n'y a pas de village, répliqua le mari, mais un grand hôtel et quelques villas.

— Alors, s'écria madame dont l'indignation grandissait à chaque mot, c'est pour voir cette grande bâtisse qu'on m'a amenée ici. Mais des maisons, j'en vois à Paris tant que je veux ! Faire une heure et demie de voyage, dans une guimbarde, pour voir ce bâtiment, ah ! vrai, on m'y reprendra !

Devant le Kursaal, l'omnibus s'arrêta et tous les voyageurs descendirent. Nous retrouvâmes notre famille parisienne sur la colline du château, derrière le Belvédère. Nous devions avoir là un des plus grands étonnements de notre vie. La dame de la rue du Faubourg-Montmartre, qui, pendant tout le voyage, avait laissé le dénigrement déborder de ses phrases, s'était subitement métamorphosée en une fontaine d'où l'admiration coulait, sans intermittence. Montrant du doigt la profonde vallée de Bergell, que nous dominions, elle s'écria :

— Mais c'est admirable ! C'est admirable ! Et dire que tout près de là, il y a l'Italie ! Les oliviers ! les citronniers, les orangers ! Ah ! quelle vue ! Quel panorama ! Et ce château perché là-haut ! Et ces rochers dentelés, qui ressemblent à des créneaux ! C'est à se croire dans une ville du moyen âge. Il n'y manque que la châtelaine sur son pont-levis !

Mon ami et moi nous regardâmes ahuris. Nous n'étions pas au bout de nos étonnements ! Dans l'omnibus qui nous ramenait à Saint-Moritz, sur l'impériale, notre parisienne se mit à adorer bruyamment ce qu'elle avait tant méprisé. De Maloya à Saint-Moritz, ce fut un concert d'exclamations enthousiastes :

— Oh ! ce lac de Maloya, vois donc Emile, vois donc Lucie, ces tons bleus, verts, cette eau moirée, qui reflète les glaciers ! Est-elle assez gracieuse cette petite barque qui glisse sur le lac ! Et ces montagnes habillées de neige ! C'est un pays enchanté ! enchanté ! enchanté ! Nous y reviendrons tous les ans !

Je me réjouissais de cette amende honorable faite à l'Engadine, qui est vraiment un pays enchanté, où les belles surprises vous attendent au tournant de toutes les routes. A Silvaplana, la dame déclara que le village était un « bijou ». Elle proclama que Campfer était une « perle ». On eût monté un très beau collier avec les exclamations de cette Parisienne ! Tandis qu'elle égrenait ainsi ses admirations le long de la route, le mari nous entretenait avec persévérance, évidemment pour détourner notre attention des propos que tenait sa femme et qu'il jugeait inconsidérés. Quand nous descendîmes d'omnibus, sur la place de Saint-Moritz-Dorf, la dame de la rue du Faubourg-Montmartre et sa fille se

mirent à marcher devant nous. Le mari nous dit alors, en baissant le ton de la voix :

— Messieurs, je dois vous expliquer un mystère. Vous avez entendu ma femme pendant l'aller et vous l'avez entendue au retour. Vous ne comprenez pas, n'est-ce pas ?

— Non, dîmes-nous tous les deux à la fois !

— Ah ! c'est pourtant bien simple ! fit-il. A l'aller, ma femme était contrariée parce que, pendant le déjeuner, je lui avais refusé une faveur qu'elle demandait depuis longtemps : passer par Milan et Turin en rentrant à Paris ! Nous sommes pressés par le temps ; je sais bien que nous sommes à une heure à peine de l'Italie, mais il y fait si chaud ! J'avais cru devoir refuser. Alors, elle regardait le paysage à travers son désappointement et c'est pourquoi tout lui semblait si sombre...., et puis, elle voulait me taquiner un peu pour lui avoir refusé et elle dénigrait un pays qu'elle sait que j'aime. La voyant si chagrine, si morose, je résolus de la calmer en lui accordant ce qu'elle désirait si violemment. Durant le trajet du Kursaal au Belvédère, je lui annonçai que j'avais changé de résolution, qu'on passerait par la Lombardie pour rentrer à Paris. Alors — oh ! les femmes, messieurs ! les femmes ! — tout fut transfiguré à ses yeux ; elle vit l'Engadine à travers le prisme de sa joie, du reste vous l'avez entendue !..... Que voulez-vous, ajouta-t-il avec un soupir, elles sont ainsi faites les femmes ! Ah ! j'en ai vu bien d'autres, allez ! Tenez, la voilà de bonne humeur pour une huitaine de jours ! J'ai une semaine de tranquillité sur la planche. Maloya ! ce nom restera dans mes souvenirs ! je me souviendrai que là commença une semaine de paix. Combien je regrette que Maloya soit si loin du faubourg Montmartre ! j'y ramènerais ma femme tous les huit jours ! Ce n'est pas à son âge qu'on change de tempérament. Pour qu'elle aille à souhait, sans battre la breloque, il faut que ma femme soit remontée périodiquement, comme une pendule !

Il avait à peine fini sa phrase que la dame s'étant approchée de nous, dit à son mari :

— Tu sais, Emile, c'est entendu avec Lucie ! Notre petite chienne qui est restée à Paris — pauv'chérie, ce qu'elle a dû avoir chaud — elle a un nom qui me déplait : Chiquita ! Nous allons lui enlever ce ce vilain nom-là et l'appeler Maloya !

— Avec plaisir ! dit le mari.

JULES PRAVIEUX

ADIEUX A L'AUVERGNE

Au poète L. J.

Je te dis mes adieux, ô pays des Arvernes,
Riche de la splendeur de ton grand souvenir,
Riche du jus vermeil des antiques falernes ;
Adieu, laisse-moi te bénir !

Laisse-moi, ce pendant qu'un brouillard gris entoure
Tes hauts sommets coiffés de leurs chapeaux d'onyx,
Rêver à la fierté, la gloire, la bravoure
De ton fils Vercingétorix.

Et laisse-moi revoir, vaguement, la ceinture
Des remparts imposants dont s'entoura Salers,
Etrange, vénérable et massive guipure
Qui serpente sur des prés verts.

Car pour moi c'est un baume à d'atroces souffrances
Que de telles beautés en des dehors si grands ;
C'est le prélude des immortelles croyances
Que chanteront les cœurs vibrants.

Adieu, vous tous, rochers aux divines couronnes,
Ravins qui font frémir d'effroi les voyageurs,
Je pars, craignant ici la rigueur des automnes,
Je laisse vos pâles splendeurs.

J'adorais cependant votre front diaphane,
Vos grands airs imposants, votre flanc rebondi,
Et vos forêts où la chasseresse Diane
Décoche l'arc d'un air hardi.

J'aimais, dans le profond d'un val où l'eau serpente,
Voir surgir tout à coup les toits rouges et gris
Des maisonnettes blanches où fleurit la menthe
Sous un rideau de tamaris.

J'adorais vos troupeaux aux sonnantes clochettes,
Le chant du pâtre, et puis vos moissons de blé noir,
J'aimais, sur les genêts entendre les fauvettes
Chanter, lorsque venait le soir.

Et quand, vers les lointains, l'orage formidable
S'amoncelait, mettant sur le faite des monts
Plus d'un sceptre où brillait la lueur impalpable
Des larges éclairs furibonds,

Il semblait qu'un géant illuminait l'espace,
Et que l'étoile d'or, dans le firmament bleu,
Pâlissait, tandis que tonnait, pleine d'audace,
La voix formidable de Dieu !

J'adorais tout en vous, car vous êtes sublimes,
Sublimes de fierté, sublimes de beauté ;
Plus d'un barde amoureux pour vous tressa des rimes,
O sites pleins de majesté !

Mais l'hiver va venir, et sur vos replis sombres,
La neige, de sa main, va poser un linceul ;
Vos purs fronts, pour longtemps, seront envahis d'ombres,
Et le torrent chantera seul.

C'est pourquoi je vous laisse et c'est pourquoi je pleure,
Pays de liberté, montagnes au front bleu,
— Seul rêve du poète qui ne soit un leurre...
Pays béni du ciel, adieu !

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

CRÉPUSCULE D'HIVER

Sur les étangs gelés, dans le brouillard flottant
Qui s'élève des prés le soir comme un nuage,
Le soleil voit jaunir sa radieuse image
Et dans un ciel plombé décline agonisant !

La surface glacée, au reflet si brillant,
Semble plus froide encore au suprême passage
De son oblique éclair, qui frôle le rivage,
Puis effleure un coteau du lointain bleuissant....

Maintenant on dirait que la terre navrée
Frémit en contemplant l'astre qui s'agrandit....
Tout bruit au loin se tait à cette heure éplorée ;

Alors le dieu du jour s'abîme dans la nuit !
— A peine a-t-on pu voir dans la grise pénombre,
Son disque de couleur rouge cinabre sombre.

GAUTRON DU COUDRAY.

UN CONTE POPULAIRE DU NIVERNAIS

L'HOMME SANS PEUR *(Suite).*

III

LE JARDIN DU DIABLE

Ce que je vas vous dire ne date pas d'hier. Il y avait une fois un prince qui possédait un château magnifique, mais inhabitable. Que s'y passait-il entre le coucher et le lever du soleil ? Personne ne le savait, car aucun de ceux qui y étaient entrés le soir n'en était sorti le matin. Le prince avait promis sa fille unique, belle comme le jour, à celui qui coucherait une nuit dans ce château. Plusieurs jeunes gens avaient tenté l'aventure, mais tous y étaient restés. Un militaire s'en allant en congé vint à passer par le pays. Comme il entendit parler du fameux château, il se présenta devant le prince, qui était un homme grand et robuste, avec le regard dur et la barbe très épaisse :

— Prince, vous avez promis votre fille en mariage à celui qui passerait une nuit dans votre château ?

— Oui.

— J'ai l'intention de m'y installer ce soir pour la nuit prochaine.

— Tu n'as donc pas peur ?

— Je ne sais pas ce que c'est que la peur. Donnez-moi votre consentement et, demain, je vous dirai ce qui rend votre château inhabitable.

— J'y consens... mais d'abord regarde dans ma barbe, j'y ai un poil blanc. Approche-toi... il s'agit de l'arracher... approche !

Le soldat, sans hésiter, porta la main à la barbe touffue du prince. Au moment où toute son attention se fixait sur ce poil blanc, le prince s'écria brusquement : hap ! Il pensait que l'autre aurait un sursaut de surprise, mais il n'en fut rien. Tout au contraire, avec le plus grand sang froid, le soldat décocha au prince un maître soufflet :

— Si vous voulez que j'arrache ce poil, pourquoi bougez-vous ?

— Je vois que tu n'as pas peur. Tu es l'homme qu'il me faut. Demande ce qui te sera nécessaire pour cette nuit ; n'importe quoi, tu l'auras.

— Prince, faites-moi donner de quoi diner, quelques bouteilles de bon vin, un jeu de cartes, un vilebrequin, une cheville et un maillet. Je n'ai pas besoin d'autre chose.

Le prince donna l'ordre de conduire le soldat au château et d'y porter ce qu'il demandait. Notre gaillard s'installa dans la cuisine où se trouvait une large cheminée de bois ; il alluma d'abord un bon feu, pratiqua un petit trou dans un des montants de la cheminée, puis approcha du foyer la table sur laquelle on avait posé son couvert. Il commençait à manger, quand il vit tomber par le tuyau de la cheminée une jambe.

— Que faire d'une jambe ? dit-il. Hé ! là haut ! envoyez-en une autre.

Il fut servi à souhait : une autre jambe tomba comme la première, puis les bras et le reste.

— Je m'ennuyais d'être seul. J'aurai au moins un compagnon pour la nuit.

Le membres s'étaient rejoints et, devant lui, se tenait un petit homme noir et poilu qui lui dit :

— Que viens-tu faire ici ?

— Cela ne te regarde pas.

— Je vais te traiter comme les autres.

— Allons, allons, un peu de patience. Causons tranquillement. Voici à boire et à manger : veux-tu souper avec moi ?

— Je demande pourquoi tu viens chez moi, reprit le diable, — car c'était lui-même.

— Je n'ai pas l'intention de te chercher querelle. Laisse-moi passer la nuit en paix. Si tu ne veux pas manger, nous ferons une partie de cartes. Aimes-tu le jeu ?

— Oui.

— Moi aussi.

Le diable s'était assis et la partie s'engageait. Le diable trichait ouvertement, comme pour exciter la colère du soldat et provoquer une querelle.

— Tu ne fais que tricher ; je refuse de continuer la partie... Tiens, je vais t'apprendre un autre jeu, bien simple d'ailleurs... Regarde ce trou dans la cheminée : le premier de nous deux qui y mettra le doigt disposera de l'autre comme il l'entendra.

— Accepté, dit le diable, — et déjà il approchait le doigt de la cavité.

— Arrête ! un peu de patience, tu ne cherches qu'à tricher... Je donnerai le signal ; au commandement de trois, nous partirons. Attention ! Un..., deux..., trois !

Le diable avait déjà le doigt dans le trou de la cheminée.

— Tu as perdu, cria-t-il.

— Pas encore ! — et aussitôt le soldat prit la cheville et d'un coup de maillet l'enfonça dans le trou où le doigt du diable s'aplatit comme une feuille de papier. Le diable hurlait de douleur.

— Délivre-moi, criait-il, je ferai ta fortune.

— Tu me demandais ce que je venais faire ici. A ton tour de me répondre : Qu'est-ce qui t'amène dans ce château ?

— Délivre-moi, je te le dirai.

— Dis-le tout de suite.

— Non.

— Tu ne veux pas ? — Pan ! pan ! et le maillet tomba sur la cheville à coups redoublés.

— Assez, assez, arrête ! Je vais tout dire... Sous l'escalier, dans un caveau, il se trouve trois tonneaux d'or et d'argent que je viens visiter toutes les nuits. Prends-les et laisse-moi partir.

— Pas avant que tu ne promettes, par serment, de ne plus revenir ici.

— Je t'abandonne tout, le trésor et le château. Seulement je me réserve le petit jardin qui se trouve derrière cette porte.

— Garde le jardin, j'y consens. Il est bien entendu que, ni toi ni les tiens, vous ne remettrez les pieds dans le château ?

— Oui, mais délivre-moi.

— Voilà... maintenant file comme tu es venu, par la cheminée.

Le diable, d'un bond, se trouva sous la cheminée. Il était furieux :

— Tu as gagné la première partie, prends garde à la seconde, dit-il en disparaissant, je te retrouverai.

Le soldat, sans s'émouvoir de la menace, alla s'étendre sur un lit et dormit d'un somme jusqu'au jour.

Cependant on s'apitoyait chez le prince sur le sort du pauvre jeune homme, quand les domestiques le virent entrer dans la cour. On l'introduisit bien vite dans la chambre du prince qui ne pouvait en croire ses yeux.

— Prince, vous m'avez fait une promesse, je viens vous la rappeler.

— Sois tranquille, je la tiendrai. Raconte-moi ce qui s'est passé dans mon château.

Le soldat fit le récit de son aventure. On trouva le trésor dans le caveau sous l'escalier et le prince, convaincu de la bonne foi du soldat, le fiança le jour même à sa fille. Le lendemain, on célébra le mariage. Les deux jeunes gens passèrent leur nuit de noces dans le château, sans y être aucunement inquiétés. La princesse aimait beaucoup son mari ; ils vécurent longtemps heureux.

Le soldat n'avait parlé à personne du petit jardin que le diable s'était réservé. Sa femme lui dit un jour :

— Mon ami, à quoi sert cette porte ? Elle est toujours fermée. Je suis curieuse de savoir où elle mène.

— Garde-toi bien de l'ouvrir ; le terrain dont elle nous sépare ne nous appartient pas et nous n'avons rien à y voir.

Mais sa curiosité était excitée et plusieurs fois elle revint sur le même sujet.

— Sais-tu quel songe j'ai eu la nuit dernière ? dit-elle un matin. Derrière cette porte, j'ai vu un jardin si beau, si beau, que je ne peux pas te le décrire. Je n'aurai de repos qu'après avoir ouvert cette porte, car je brûle de savoir si elle s'ouvre en effet sur un pareil jardin.

Le soldat se trouva fort embarrassé. Il réfléchit, cherchant quelque stratagème.

— Allons, dit-il, je consens à ouvrir la porte, mais à une condition : c'est que tu ne t'étonneras de rien de ce qui se passera ; tu me laisseras agir à ma guise, sans m'interroger.

— Oui, oui, tout ce que tu voudras.

La clef grinça dans la serrure, la porte s'ouvrit et le jardin apparut à la princesse tel qu'elle l'avait rêvé : des feuilles en argent, des fleurs en or, en diamant. Le diable se promenait au milieu de compagnons richement parés. Dès qu'il aperçut les deux intrus, il courut à eux :

— Ah ! ah ! cette fois tu ne m'échapperas pas. Tu ne gagneras pas la seconde partie. Vous êtes chez moi, vous m'appartenez.

— Attends un peu. — Et, creusant un trou en terre :

— Tiens, nous allons d'abord jouer à qui mettra le premier son doigt dans le trou. Approche, tu connais ce jeu-là...

— Je devine ton intention, cria le diable. Tu veux me reprendre

encore le doigt... Non, non, garde tout plutôt, le jardin et le château... J'aime mieux m'en aller.

Et il courait à toutes jambes, suivi de ses acolytes, pendant que le soldat riait à se tenir les côtes.

Depuis lors il eut, avec sa femme, la libre possession du jardin. Je ne sais pas s'ils vivent encore, mais j'ai entendu dire qu'on les y a vus, il n'y a pas longtemps, se promener tous les deux.

(*Conté par* PHILIPPE GOBILLOT, *à Beaumont-la-Ferrière.*)

ACHILLE MILLIEN.

LES POÈTES DE L'AMOUR

(*Suite.*)

Le premier livre d'Auguste Dorchain, la *Jeunesse pensive*, qu'il publia très jeune, le fit aussitôt sortir de la foule des débutants qui attendent vainement dans l'ombre un peu de lumière, se heurtant à la cohue littéraire presque impénétrable. M. Adolphe Brisson s'écriait à la fin d'un article : « Est-ce qu'il nous serait né par hasard un petit-fils de Musset ? » Et vraiment en lui revivait le charme de l'auteur des *Nuits*. Le poète y soulevait, par la seule force du sentiment, le grave et délicat problème des luttes morales de la jeunesse contemporaine lancée seule dans le feu des passions à travers la corruption fascinante des villes, et, dans l'émotion des impressions vécues, colorées et rythmées dans la magie du vers très doux, très sincère, très pénétrant, frémissait toute l'angoisse « du cœur qui lutte avec le sang ».

J'étais un étudiant en vacances (voulez-vous me laisser glisser ici une note personnelle ?) quand, pour la première fois, je lus cet ouvrage auquel s'enlacent de chers souvenirs. La douceur indéfinissable de sentir là vibrer un peu de mon propre cœur m'enveloppa et me prit ; et tout de suite j'aimai le poète de cette sympathie naissant d'une communion de pensées en un lien de tendresse d'autant plus exquise qu'elle est toute spontanée.

Ce livre devrait être un des bréviaires des jeunes gens : c'est leur âme, en ce qu'elle a de plus intime et de plus vibrant qui chante dans ces vers, leur âme ardente et irrésolue où la candeur de l'enfant transparaît encore à travers l'énergie virile : dans l'harmonie rêveuse

de ces poèmes, ils entendront murmurer les lointaines et chastes tendresses de « l'Ame vierge », se plaindre les nostalgies des « Heures de trouble », s'alanguir et s'attrister les voluptés des « Mirages d'amour », lueurs indécises, mortes dans les pâleurs des « Etoiles éteintes ».

Oh ! comme tristement, dans le silence et le vide des remords, l'âme éclate en sanglots, sentant au fond d'elle-même pleurer le rêve meurtri !

Honteux d'avoir étreint une ombre,
Et le désespoir t'étouffant,
Alors tu redeviendras sombre
Et pleureras comme un enfant.

Mais, malgré les défaillances, le cœur restera pur, gardant en lui la vision des paradis rêvés :

... Que sont des instants de fièvre,
De plaisir stupide et banal,
A celui qui trempa sa lèvre
Au vin sacré de l'Idéal ?

Pourtant l'âme souffre toujours de son isolement. Lasse et découragée, elle cherche, aux chemins sombres, l'âme aimée où son amour librement s'épanouira dans le rayonnement des ivresses idéalisées et l'apaisement des souffrances consolées :

. . . . . .
Choisis vite une blanche épouse ;
Celle-là peut t'aimer, celle-là seulement
Peut être constante et fidèle,
Et, sans craindre l'oubli de son premier serment,
Tu vivras heureux auprès d'elle.

Plus favorisé que tant d'autres, le poète l'a rencontrée. Sa vie s'éclaire. Voici alors apparaître son second livre aux vers lumineux et sonores comme le cristal. C'est l'amour qui monte d'un essor triomphant *Vers la lumière ;* et à le lire après les pages tourmentées de la *Jeunesse pensive*, une douceur infinie attendrit le cœur. Le rêve est devenu réalité ; les ombres des douleurs qui flottent encore, comme dans toute réalité terrestre, s'effacent au premier rayon de l'astre d'amour. Sur ces poèmes plane une grande paix : l'âme, sereine jusque dans l'exaltation lyrique, s'embaume de son bonheur.

Et toujours de ces fleurs de flamme s'exhale le parfum divin :

l'esprit s'y élève vers le beau, non par élans ou sanglots, mais doucement et sans effort : là surtout est l'admirable beauté de cette œuvre limpide et pure, si profondément sentie. Je ne sais rien, dans la poésie contemporaine, de plus émouvant, de plus noble et suave à la fois que ce poème intitulé *Communion*, où tous les frissons de l'amour, mélancolies et ravissements, adorations et pudeurs, langueurs et caresses d'âme, se fondent en une tendresse exquisement berceuse et enveloppante où se reflète, brillant au ciel bleu comme jadis au ciel noir, l'étoile d'idéal.

Il faudrait le citer tout entier ; voici du moins les dernières strophes :

Je ne veux plus que vous pleuriez, ma sœur chérie ;
Si le baume d'amour suffit à vous guérir,
La source de vos pleurs sera bientôt tarie ;
J'ai là tout un trésor d'amour prêt à s'ouvrir.

. . . . . .

Je veux que ce beau front, glacé par la souffrance,
Retrouve sous ma lèvre un peu de sa chaleur ;
Je veux chanter pour vous la chanson d'espérance,
La divine chanson qui calme la douleur.

Ne doutez point de moi ; c'est ma tendresse même
Qui contre le désir vous garde et me défend ;
C'est votre pureté qui fait que je vous aime,
Mes bras vous berceront comme un petit enfant.

Je n'ai pas moins que vous souci de votre gloire ;
Nos cœurs sont assez haut pour dominer le mal ;
La foule assurément ne voudrait pas nous croire
Et ne comprendrait pas cet amour idéal...

Qu'il reste donc caché dans notre âme profonde !
Mais vienne le génie ardemment souhaité,
Je pourrai dire alors notre tendresse au monde,
Car le monde croira ce que j'aurai chanté !

En regard de l'œuvre poétique d'Auguste Dorchain s'évoque celle de Maurice Bouchor, bien différente d'apparence, et pourtant au fond un peu pareille, car là aussi on peut suivre, à travers les horizons bleus ou noirs, l'évolution d'une âme noble et tendre qui du reste n'atteint pas le même but.

Ce n'est pas certes une personnalité banale que le poète qui, sentant éclore en lui la fleur divine de charité (j'aime mieux encore ce mot-là qu'altruisme), renonçant aux vaines gloires et aux plaisirs stériles, s'en est allé comme un apôtre, par les cités et les campagnes, porter la bonne parole, verser au cœur du peuple le baume de poésie et

d'idéal, et dont le dernier livre a pour titre significatif, *Vers la pensée et vers l'action*.

On eût sans doute fort étonné Jean Richepin et Raoul Ponchon, ses deux rieurs compagnons de jeunesse, si on leur eût prédit jadis, au temps des folles aventures, qu'il ferait de sa vie une vie de bonté et de son œuvre une œuvre d'humanité, lui l'auteur de dix-huit ans des *Chansons joyeuses* où tournoyaient, en une ronde échevelée, toutes les passions de l'adolescence, dans leur ardent déchaînement.

Déjà dans *Poètes de l'amour et de la mer* son âme s'apaise : l'ardeur s'adoucit en tendresse et se repose dans une idylle. « Ici, a dit M. Paul Margueritte, domine l'exquise mélancolie d'un cœur qui aime, livré à une pensée unique et pour qui le monde vivant, la splendeur éternelle des choses ne sont plus que le décor animé, la fantasmagorie qui pare de ses jeux de lumière et de ses brises de parfums la suave, la bien-aimée. Et déjà le doute, la crainte, les premières douleurs de l'amour assombrissent la fin du livre ».

L'âme du poète déçu, trop grande pour se contenter d'éphémères amours, est mûre pour la souffrance ; elle aura, comme l'âme d'un Dieu, avant de triompher, son heure d'agonie.

Et bientôt paraît *l'Aurore*, dont les trois parties synthétisent en leurs titres brefs : *la Chair*, *la Lutte*, *l'Idéal*, tout ce qu'il y a là de douleur et de beauté. On croirait lire un de ces livres de haute mystique où l'âme des extatiques, avant de parvenir à la vie unitive, passe par les tortures expiatoires de la vie purificatrice.

C'est d'abord, comme en un rouge éblouissement, la folie des brûlantes voluptés d'un amour affamé de chair et assoiffé de sang. Mais déjà s'est enfuie l'audacieuse gaîté des *Chansons joyeuses : medio de fonte leporum surgit amari aliquid*. Bientôt le remords et la honte déchirent l'âme du poète qui, dévoré par la flamme, s'efforce en vain de rejeter loin de lui cette tunique de Nessus : désormais les clameurs de passion n'étoufferont plus les cris de colère impuissants et de sombre angoisse :

> Pâles, vêtus de sang, tes remords sont tes juges.
> . . . . . .
> Tu seras ton bourreau. Les plus cruels supplices
> Jailliront d'un ennui qui doit être éternel,
> Et tu tortureras ton âme avec délices.

Et le duel s'engage entre l'âme et la matière. Le poète veut épuiser

la coupe d'oubli et chasser à jamais de son esprit les visions impures ; il appelle à lui les enchantements des rêves de candeur lointaine et les joies austères de la pensée, ouvrant son esprit aux grandioses horizons de la vie universelle, embrassant les suprêmes conceptions de l'homme et de Dieu en des pages où par instant frémit un large souffle de panthéisme.

Mais il est dur de dépouiller le vieil homme ; la foi du poète vacille, flambeau pâli, aux rafales des désirs orageux ou aux brises trop douces des souvenirs, et l'âme oppressée, haletante et lasse, se blesse aux heurts des âpres sentiers :

Je sens au fond de moi sourdre un flot de pensées ;
Mon rêve intérieur s'agite avec effort,
Et quand je veux parler, un silence de mort,
Comme un sceau douloureux, clôt mes lèvres glacées.

Et plus loin :

Je suis environné d'un crépuscule affreux
Dont la lueur livide épouvante mon âme.
. . . . . .
Je vois se rétrécir les cercles de malheur,
Et mes pieds toucheront bientôt le fond du gouffre
Où l'éternel amour enchaîne la douleur.
Qui donc aura pitié de mon âme qui souffre !

La pensée seule n'a pu combler l'âme sensible et tendre qui ne peut vivre que du sentiment. Ce que les méditations spéculatives n'ont pu faire, un sourire de femme l'accomplira. Le poète a rencontré, dans la solitude obscure, celle que toujours on adore, qu'on ne désire jamais. Comme une aurore, se lève la vision radieuse en laquelle il incarne son rêve ; sans doute il souffre encore de cet amour vierge et mystique, mais il y a plus de douceur en sa mélancolie qu'il n'y eut d'ivresse dans la violence des sensualités. Et conduit par la main de blancheur, sous le regard des yeux de lumière, il gravira en chantant la pente de l'idéal :

..... Oh ! pardonne-moi de souffrir,
Et de ne point garder au fond de ma pensée
L'immortelle douleur dont je puis mourir,
Et qu'avec tant d'amour mon cœur a caressée.
. . . . . .
Qu'importe ma souffrance à moi,
Pourvu que ton sourire, en éclairant la terre,
Révèle à tous les yeux la beauté de la foi,
Et leur parle d'un ciel doux comme son mystère ?

FERNAND RICHARD.

PAR UN SOIR D'AUTOMNE

A Mme la vicomtesse Gautron du Coudray.

Au fond du ciel las qui s'attriste
Du deuil du rire et de l'espoir,
L'Automne laisse dans le soir
Flotter sa robe d'améthyste.

Ecoute ! Le vent s'est levé...
Il chante la complainte amère
Du pauvre bonheur éphémère
Que ton désir avait rêvé.

La feuille dans l'ombre tournoie.
Où donc sont les chansons d'Avril,
Hélas ! et que te reste-t-il
De ta jeunesse et de ta joie ?

Plus rien ; à peine un souvenir,
Et, les yeux perdus dans la brume,
Tu songes avec amertume
Au sombre hiver qui va venir,

Au jour final des hécatombes
Où la neige aux flocons épais
Déroulera sa blanche paix
Sur la nature et sur les tombes.

PAUL CLERGET.

CRÉPUSCULE EN JUILLET

Le frais revient avec la brise.
Au couchant, l'horizon vermeil
Darde sur la plaine indécise
Les derniers rayons du soleil.

Voici la forêt qui murmure
Sous le souffle embaumé du soir.
Déjà la nuit est plus obscure
Et le sentier se fait plus noir.

Dans le feuillage qu'il fréquente
Le rossignol n'a plus de voix ;
Seul un jeune pâtre qui chante
Trouble au loin le calme des bois.

Bientôt tout se tait. Ethérée,
La lune avance avec lenteur,
Glissant dans la voûte azurée
Son nimbe éclatant de blancheur.

P. DUSSERT

LETTRE D'UNE JEUNE FILLE A SON FIANCÉ (1)

CONCOURS SÉVIGNÉ

« *In medio stat virtus* »

Mon cher ami,

Sur le seuil d'une vie nouvelle, je m'arrête effrayée en voyant se lier irrévocablement nos deux vies, sans que nous sachions si, créés pour nous comprendre, nous pourrons vivre pour nous aimer ; et, si je m'adresse à vous aujourd'hui, au mépris des usages, c'est guidée par le souci de notre commun bonheur. Emue et troublée à la pensée de ce qui peut se trouver en votre âme et que je ne soupçonne pas ; de tout ce que j'en attends, de tout ce que j'y cherche et n'y rencontrerai peut-être pas, je viens faire appel à votre loyauté, afin que vous m'appreniez vous-même ce qu'est le futur compagnon de ma vie et la force du bras sur lequel je vais m'appuyer. Que la crainte de ne pas trouver de conformité entre vos idées, vos penchants et les miens, ne vous empêche pas de me livrer sans réserve les secrets de votre cœur, car il n'est pas besoin de se ressembler pour se rapprocher ; bien au contraire : l'idéal le plus enviable et le plus rempli de charmes consiste à se compléter l'un par l'autre.

La première confidence que je réclame, parce qu'il s'agit d'une chose que je considère comme la gardienne du bonheur et la sécurité du foyer conjugal, c'est celle qui concerne vos sentiments religieux. Malgré l'abîme de tendresse que j'ai en réserve pour celui auquel j'appartiendrai, il existe, en la partie haute de mon âme, une croyance si fortement enracinée et qui m'a soutenue si efficacement jusqu'ici, que je ne voudrais pas la voir payée d'ingratitude par moi ou par les miens. — Je songe de loin, vous le voyez, à la famille que nous sommes appelés à fonder. Bien que ce soit à la mère à former l'âme des enfants à la tendresse, à la confiance, à la piété, traces ineffaçables, qu'elle seule peut y graver avec l'aide de Dieu, je me demande qu'elle serait l'autorité que réclamera plus tard l'éducation de ces êtres chéris, si, dès le berceau, ils ne trouvaient que divergences au foyer paternel.

(1) Comme nous l'avons dit, plusieurs de nos compatriotes ont été distingués au grand *concours Sévigné* ouvert par le *Gaulois*. Nous donnons ici un des travaux récompensés, œuvre d'une jeune et gracieuse Nivernaise.

Il est un autre sentiment aussi spontané que doux et qui grandit côte à côte avec la foi, c'est celui qu'une grande voix de notre temps n'a pas craint d'appeler le dogme civil et religieux du patriotisme, parce qu'il plonge ses racines au plus profond de notre cœur et de notre religion. Vous savez mieux que moi qu'aux temps où nous vivons les partis et les opinions s'effacent devant l'honneur et l'intégrité de la France attaqués dans leurs plus solides bases : l'Église et l'Armée ! J'espère que là encore, votre drapeau sera le mien.

Quoique je vous suppose une trop grande âme pour n'être pas touché par les choses de l'art et pour ne pas ressentir les émotions que cause le beau sous toutes ses formes, là encore, il me faut vous pénétrer davantage, si je puis m'exprimer ainsi. Ne vous semble-t-il pas que l'union de nos âmes ne saurait être complète, si nous ne nous rencontrions aussi sur ce terrain ? Quoi de plus doux que de sentir en même temps le même frisson passer sur l'un et l'autre et de voir des aspirations communes unir la vie de l'esprit comme celle du cœur.

Enfin, je viens chercher auprès de vous un ami plus qu'un maître et surtout un soutien ; car à la fois ardente et tendre, vive et faible, il me faudra trouver, chez celui pour lequel et par lequel je vivrai chaque minute de ma vie, cette fermeté de caractère et cette indulgence sans fond qui, tour à tour, me pousseront ou me soutiendront sur la route semée de difficulté où, seule, je ne pourrais que m'égarer ou fléchir.

Comme une fleur qui se resserre au premier vent de douleur et de tristesse et qui a besoin de la chaleur de l'amour pour s'épanouir, j'attends ce rayon qui doit sécher tant de larmes versées et colorer à mes yeux tout ce que la vie apporte de joies ou de devoirs. Ce rayon, c'est votre réponse qui, je l'espère, m'en apportera la caresse. Puissé-je en le recevant faire aller de mes lèvres à votre cœur un cri d'amour reconnaissant et traduire ma pensée d'irrévocable tendresse en vous disant: « Ami, passons la vie ensemble, je vous sens assez fort pour pouvoir m'appuyer »..... M. V.

Août 1901.

POÈTES NÉERLANDAIS (*Suite*)

FLAMANDS

Dautzenberg

TABLEAU DE FAMILLE

Sur la fenêtre de la chambre,
Dirigeant son naissant éclair,
Le soleil, d'une lueur d'ambre,
Inonde un berceau d'osier clair.
Une petite fille aux yeux bleus, aussi belle
Qu'un ange, svelte comme une tige nouvelle,
S'agenouille au matin, pour faire avec amour
Sa prière de chaque jour.

En sa toilette matinière,
Auprès du lit, au ciel levant
Et les yeux et les mains, la mère
Apprend à prier à l'enfant.
Un nimbe protecteur de céleste lumière
Flotte en grâces autour de ce groupe en prière,
Tableau consolateur qui guérit bien souvent
Le cœur du doute décevant.

Jan van Beers

LARMES D'AMOUR

Larmes d'amour que, goutte à goutte,
Epanchent ses yeux et son cœur !
Mon âme, en sens-tu la valeur,
De ces larmes, la sens-tu toute ?

Dans les profondeurs de la terre,
Des siècles, des siècles encor
Par le feu transforment, — mystère !
Le plus subtil de la matière,
Ce qu'a de plus pur l'onde claire,
En un diamant, divin trésor.

De même, dans la profondeur
De l'âme, un diamant prend figure,
Quand le sang vermeil qui s'épure
Et l'essence intime du cœur
Se fondent ensemble en un pleur.

Par suite, du fond de ses yeux,
Du fond de son cœur dérobées,
Sur la feuille où j'ai mis mes vœux,
— Diamants d'amour si précieux,
Des larmes un jour sont tombées.

Larmes d'amour que, goutte à goutte,
Epanchent ses yeux et son cœur !
Mon âme, en sens-tu la valeur
De ces larmes, la sens-tu toute ?

Geeraard Jan Dodd

(1821-1888)

LA GRAND'MÈRE

Avec tristesse la grand'mère,
Assise en son fauteuil de cuir,
Songe à sa jeunesse éphémère,
Au bon vieux temps qu'elle a vu fuir.

« Ah ! comme en ce monde tout baisse !
Gémit-elle en hochant le front,
L'été se raccourcit sans cesse,
La saveur des fruits se corrompt.

» L'hiver est dur, dur à l'extrême ;
Il est interminable aussi.
Comme les gens, les plantes même
Sont malades : nouveau souci !

» Les fleurs sont bien moins parfumées
Qu'en mon enfance, assurément ;
Leurs couleurs sont moins animées...
Ah ! ce monde est sans agrément !

» Que voulait dire notre Charle,
De bals, de banquets qu'il louait ?
La danse aujourd'hui... qu'on en parle !
Qu'on la compare au menuet !

» Hélas ! pas d'espoir qu'il renaisse
L'âge d'or, le beau temps des ris !
On comprenait, dans ma jeunesse,
Amour, amitié, votre prix ! »

Et sur le cadre d'or, où brille
Feu son époux, jetant les yeux,
Triste, elle tousse, puis nasille :
« O monde, que tu te fais vieux ! »

Frans de Cort

(1834-1878)

MÈRE ET ENFANT

Lorsqu'ivre de bonheur, je vois
Mon bel enfant, rose fleurie,
Avec celle à qui je le dois,
Ma femme, ma femme chérie,
Ne demandez pas en secret
Lequel des deux mon cœur préfère ;
Oh ! non, car mon cœur ne saurait
Séparer l'enfant de la mère.

Dans mes bras ouverts, tous les deux
Je les enferme, je les presse,
Et je sens couler de mes yeux
Des pleurs, mais des pleurs d'allégresse.
« Je vous aime, dis-je étouffant
Ma voix, plus qu'on aime sur terre,
Toi, mère, toi, pour ton enfant,
Et toi, cher enfant, pour ta mère ! »

Emanuel Hiel

(1834)

LA FEMME AU ROUET

La femme au rouet, active à l'ouvrage,
Les yeux sur le fil, tourne avec courage.

Ron ron, mon rouet, vire, vire encor !

Je gagne peu, mais peu me suffit, en revanche :
Une tasse de lait, de pain bis une tranche,
Voilà ma faim calmée et ma soif qui s'étanche.

Ron ron, mon rouet, vire, vire encor !

La femme au rouet, active à l'ouvrage,
Les yeux sur le fil, tourne avec courage.

Ron ron, mon rouet, vire, vire encor !

J'eus un mari : brave homme ? Oui ; sans être sévère,
On dira qu'il aimait par trop vider son verre ;
Pourtant mon deuil fut grand quand on le mit en terre.

Ron ron, mon rouet, vire, vire encor...

La femme au rouet, active à l'ouvrage,
Les yeux sur le fil, tourne avec courage.

Ron ron, mon rouet, vire, vire encor...

Et j'eus beaucoup d'enfants ! Pas un dans ma demeure...
Tous mariés !... Je suis, jusqu'à ce que je meure,
Seule, et pour moi le monde est bien vide à cette heure !

Ron ron, mon rouet, vire, vire encor...

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES. — NOTES ET ÉCHOS

.*. Grand succès de notre compatriote Franc-Nohain, au théâtre des Mathurins avec la *Fiancée du Scaphandrier*, opérette bouffe, musique de Claude Terrasse.

.*. Notre collaborateur, M. Louis Taverna, ingénieur, a fondé une revue vulgarisatrice de l'emploi industriel de l'alcool, fort intéressante à divers titres. *La Revue de l'Alcool* paraît le 1er et le 15 de chaque mois, rue Mayran, 8, Paris. Abonnement : 6 fr. par an.

.*. 21 décembre, conférence de M. Charles Fuster au *Ladies-Club*, sur l'œuvre nouvelle de notre collaboratrice, Mme Eugénie Casanova. — Le 15 décembre, Davrigny avait dit *Le Drapeau*, à la mairie de Passy, avec grand succès. *Le Credo*, musique de Delmet, continue a être vivement applaudi. Mme Casanova figurait dans l'album de Noël des *Annales*.

.*. Nous lisons dans la dernière livraison de l'excellente revue parisienne *Le Penseur* : « La littérature des Pays-Bas est assez mal connue en France. Il faut savoir gré à M. Achille Millien de nous donner, dans la *Revue du Nivernais*, une très belle série de poésies où, avec son talent éprouvé, il interprète d'excellentes pages dues à des poètes néerlandais ».

.*. Un comité spécialement accrédité par M. Paul Meurice, l'exécuteur testamentaire du grand poète des *Feuilles d'automne*, vient de se constituer à Bourges, en tant que ville centrale et plus ancienne ville de France, pour convier la jeunesse littéraire de la France et du monde à s'associer aux fêtes parisiennes du prochain centenaire de Victor Hugo. Après en avoir décliné la présidence par suite de considérations de famille, de santé, et d'autres travaux et missions multiples, notre confrère Lucien Jeny en a été élu vice-président avec notre confrère Hugues Lapaire. Notre gracieuse collaboratrice, Mlle Joséphine Bégassat a été élue secrétaire-adjointe avec le poète de Bourges, Joseph Armandin. Divers avantages seront sollicités par ce Comité pour faciliter aux adhérents la participation aux fêtes de février 1902. Adresser les adhésions soit à Mlle Joséphine Bégassat, à Châteauneuf-sur-Cher, soit à M. Michel Abadie, secrétaire général du Comité, à Vallenay (Cher), avec la somme *minima* de un franc pour couvrir les frais.

.*. Nos compatriotes. Sont nommés ou promus : dans la Légion d'honneur : officier, M. Hurault de Vibraye, colonel du 3e chasseurs ; chevaliers : MM. L.-Em. Boucher, sous-chef de bureau au ministère de la Marine ; Léon de Galembert, rédacteur au ministère de la Guerre ; — dans le Mérite agricole : officier, M. Léon Lhoste ; chevaliers MM. Th. Languinier, Aug. Pécard, Besançon, inspecteur des forêts ; Boutroux, conseiller d'arrondissement ; P. Lucas, Delafond, maires ; — officier du Nicham, M. Léon Demerson. — M. Georges Randon, adjudant au 4e génie, a été décoré de la médaille militaire.

.*. M. Georges Gallard est reçu aux examens du doctorat en droit. — M. Joseph Deschamps, reçu ingénieur (n° 1) à la faculté catholique de Lille, a obtenu le prix de l'association et une médaille d'argent. — M. Jean Lamoussière a reçu un 1er prix au concours de la *Basoche*, association des clercs de notaires et d'avoués.

.*. Notre éminent statuaire Boisseau est réélu trésorier de la Société des artistes français.

.*. Conférences publiques : 15 décembre, sur le *Rêve*, par M. le professeur Foucault ; 21 décembre, sur *Danton*, par M. le député Massé ; conférence privée à Nevers par M. Henri Joly, ancien doyen de la faculté des lettres de Dijon, sur l'*Union des classes sociales*. — A Cosne, conférence-concert par M. Lomont, inspecteur primaire, avec le concours musical de MM. Camuzat et Parsy et de Mlle Augier. — A Corbigny, le 29 décembre, conférence très applaudie, sur *Molière*, par Jules Renard, l'auteur tant apprécié de *Poil de Carotte* et de bien d'autres charmants ouvrages. — A Nevers 8 janvier, conférence de M. Aubanel aux Femmes de la Nièvre. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LE VERGER CHANTANT

En souvenir de Vichy.
A Madame Henry Bouquillard.

Je ne les connaissais pas et nous étions d'anciens amis quand même; des amis de trente ans, depuis que mon frère et celui de M. Largues s'étaient trouvés ensemble à l'Ecole polytechnique, l'un major et l'autre fourrier, au temps où les premiers de l'école avaient des galons et où tous relevaient si élégamment leur collet sur l'épaule comme une toge romaine.

Pendant les deux années que mon frère avait passées à l'Ecole, il dînait chez eux tous les mercredis avec une bande de camarades, à l'époque où Mme Largues était une des plus jolies femmes de Paris, où son mari débutait, fabricant de joaillerie, au coin de la place Vendôme, et où moi, j'étais au couvent, mes deux nattes relevées en chignon de vieille, alors qu'on me mettait en pénitence pour avoir fait entrer en classe, Linda, la chienne de Mère supérieure, et qu'on me disait majestueusement après une surprise de rire à la chapelle : « Baisez la terre, mademoiselle ».

On ne la baise plus.

Ah ! que je les connaissais bien les Largues. Mon frère n'avait jamais manqué, depuis trente ans, d'aller les voir de temps en temps, sous le prétexte de faire sertir un diamant de famille ou d'élaborer un bijou ancien dans une parure nouvelle pour une fête ou un anniversaire; en réalité pour prendre chez les Largues un petit air d'amitié vraie, d'amitié simple et sûre. On ne s'en fait plus à quarante ans.

Et même, à force d'avoir entendu parler d'eux, il me semblait que je les aurais devinés dans n'importe quelle réunion où nous aurions été ensemble ; aussi j'avais eu un véritable ravissement en me trouvant à côté d'eux, à table d'hôte, à Vichy, par un de ces hasards dont la vie est pleine. — Tout de suite, nous avions été à l'aise.

Je les rencontrais toujours au vieux Parc avec une jeune femme un peu forte, très simplement mise, très sympathique, aux yeux intelligents, honnêtes et bons.

— C'est Mlle Mergnier, de l'Opéra-Comique, me disait Mme Largues ; tout le monde connaît son nom à Paris ; c'est l'étoile de Vichy. Nous l'avons beaucoup connue, beaucoup appréciée, et tout particulièrement dans nos associations de bienfaisance. Vous savez que je suis dame patronnesse de l'Œuvre du métier de mon mari et très militante, tout à fait à la tête du syndicat formé pour venir en aide aux « Orphelins de la Bijouterie » ; nous avons fait avec elle des merveilles ; nous avons trop d'argent !

— Mlle Mergnier vous a donc aidés ?

— Elle s'est multipliée ; elle nous a tout apporté, tout ce qu'elle possède : une bonne volonté inépuisable, son cœur d'or, sa bourse et sa voix, son admirable voix chaude, caressante, veloutée, qui, dans un soir, met dix orphelins à l'abri de la misère.

— Comment la voyez-vous si intimement ?

— Nous l'estimions beaucoup, nous nous sommes mis à l'aimer. Après la mort de sa mère, elle s'est réfugiée dans notre quartier, tout près de nous, avec sa vieille bonne, celle qui lui a sauvé la vie le jour de l'incendie de l'Opéra-Comique... Ah ! c'est touchant aussi ce sauvetage par la vieille Gertrude. Mlle Mergnier était en scène, elle jouait *Mignon*, ne pouvant se douter que le feu éclatait. Sans sa bonne, myope, ainsi qu'elle est, l'artiste eût été perdue, mais Gertrude l'aimait ; elle est entrée en scène pendant que tout flambait et tenant sa maîtresse par la main, elle l'a conduite, hors du théâtre, par un petit escalier dérobé et oublié. Ce n'est que bien à l'abri, que Mlle Mergnier s'est rendue compte de l'effroyable danger auquel elle venait d'échapper. Sa première pensée a été pour embrasser Gertrude, et la seconde pour courir à son vieux père et arriver à lui avant les journaux du matin. Tenez, voyez-vous cette petite femme avenante qui a l'air d'une concierge de bonne maison en retraite, c'est Gertrude.

Mes nouveaux et anciens amis me laissaient pour aller faire leur traitement, mais ils m'avaient quittée, depuis un grand quart d'heure, que mes yeux ne pouvaient se détacher de l'affiche du soir, où je lisais, en énormes caractères, le nom de la grande artiste.

15 JUILLET

THÉATRE DU CASINO DE VICHY

MANON

Ouverture à huit heures moins un quart

Mlle MERGNIER

de l'Opéra-Comique

Remplira le rôle de MANON

II

Pourquoi les Largues allaient-ils tous les jours à Cusset? Cela finissait par m'intriguer. Toutes les fois que je proposais une petite fugue, la réponse était invariable, on allait à Cusset ou plutôt un peu plus loin, sur la route de l'Ardoisière, à deux cents pas du clocher de Ranzat ; je n'y comprenais rien.

Toujours accompagnés de Mlle Mergnier, ils disparaissaient quelquefois la soirée entière, sans même rentrer pour dîner et racontaient le lendemain qu'ils avaient mangé un lapin excellent à Ranzat et les meilleures de toutes les cerises, celles du Verger Chantant.

— Quel Verger Chantant ?

— Eh ! oui, celles du verger de ce pauvre Jean, à côté de celui du grand Piare, vous le savez bien ; tout le monde le sait à table d'hôte.

Mes amis oubliaient décidément que c'était la première fois que je descendais à leur hôtel ; je ne pouvais donc rien savoir, mais, en effet, les convives, eux, savaient.

Tout le monde opinait de la tête ; le gros diabétique, mon voisin, à

l'œil immobile de Chinois repu, s'émouvait même et le regard de sa compagne devenait humide.

Dieu sait cependant si je la croyais capable d'une vibration quelconque !

L'hôtel du Joli-Parc conserve ses clients ; on y est bien, on y reste ; les commensaux d'une saison deviennent amis pour bien des saisons ; ils s'y retrouvent chaque année. Toute la table se connaissait ou à très peu près et paraissait parfaitement au courant de l'histoire du Verger Chantant.

—On dit que vous inventez des nouvelles pour les revues ou les suppléments illustrés, me glissait mon voisin de gauche, gros industriel de la Loire et ami intime de J.-B. Huysmans, le cénobite de Ligugé, racontez celle-ci ; elle est vraie, pas banale et touchante. On en ferait une ravissante pièce pour l'Opéra-Comique.

Je me récriai, car je n'invente rien, je n'ai pas d'imagination, je raconte simplement ce que je vois, ce qui m'impressionne.

Mais je suppliai d'autant plus mes Largues ; je les prenais par les sentiments...

C'est pour ma Revue, pour notre *Revue du Nivernais* que nous voulons intéressante, variée, désirée.

— La charité, s'il vous plait. Je tendais la main en riant.

Mlle Mergnier survenait...; je m'adressais à elle, mais elle se détournait rouge, embarrassée, gênée.

— Cela ne vaut pas la peine, disait sa voix chantante.

Largues haussait les épaules et ses épaules me répondaient clairement : Beaucoup de bruit pour rien.

Cependant j'insistais, je priais, je suppliais tant Mme Largues qu'elle se décidait enfin en m'entraînant au jardin, tout en faisant signe à Mlle Mergnier de la suivre.

— Je ne suis pour rien dans l'aventure, me répétait-elle ; les autres sont acteurs ; c'est pourquoi ils n'aiment pas qu'on leur parle de la pièce qu'ils ont jouée, là-bas, à Cusset, n'est-ce pas ?

Ce « n'est-ce pas » s'adressait à l'artiste ; elle avait disparu.

— Je savais bien que mon histoire la ferait fuir, continuait la charmante femme ; je ne vais vous parler que d'elle ; c'est pourquoi elle s'est sauvée.

Et Mme Largues commença ainsi :

III

LE VERGER CHANTANT

Nous aimons beaucoup les longues promenades à pied ou à bicyclette, vous savez pourquoi. Nous sommes Parisiens et les Parisiens adorent les champs. Il ne se passe pas de jour où nous ne parcourions les environs de Vichy d'un côté ou de l'autre.

Mlle Mergnier, qui n'a plus à repasser son répertoire, vient avec nous le plus souvent, d'abord parce qu'elle aime les prés, les bois, les fleurs sauvages, mais aussi pour... le rossignol.

C'est pour l'entendre que nous nous éternisons le soir, par les nuits claires, dans la forêt de Randan.

Ne s'est-elle pas imaginée qu'elle pourrait apprendre au rossignol des roulades de l'Opéra-Comique!...

Il y a des moments où c'est elle qui apprend aussi. Oh! les jolies scènes, les charmants duos ! mais c'est le rossignol le plus fort !

Quand on aime autant son art, il n'est pas étonnant, n'est-ce pas, qu'on recherche surtout une belle voix humaine ? Pour Mlle Mergnier aucun plaisir n'est comparable à celui d'entendre un vrai berger chanter comme un berger d'opéra comique ; c'est sa passion !

Un jour, il y a trois ans, l'idée nous vint d'aller explorer les carrières qui s'ouvrent à cinq cents mètres de Cusset, sur la route de l'Ardoisière, au-dessus du Sichon, dans un ravissant paysage fait de collines un peu boisées, de rochers sauvages, de vergers plantés à pic et tout en bas de grandes fougères et de délicieuses haies, fleuries de chèvrefeuille, d'églantines et de muriers.

Nous causions du pays, de cette belle Limagne si féconde et si jolie, quand Mlle Mergnier s'arrêta..., un doigt sur sa bouche.

Un chant arrivait jusqu'à nous... ; une bourrée sans doute... ; mais non.

La voix semblait venir de très peu loin, mais de plus haut que la taille d'un homme ; elle était pure..., admirablement timbrée... Instinctivement nous gravissions le talus de la route... Le son arrivait maintenant, encore indistinct, mais plus fort... ; cependant, je ne reconnaissais aucune mélopée de la montagne, moi qui les connaissais toutes... Nous montions toujours pour nous rapprocher... A présent Mlle Mergnier s'arrêtait... Où avais-je entendu ces airs ?... La voix arri-

vait enfin pleine, dans toute sa clarté... ; le chanteur savait chanter ; où avait-il appris ? Le timbre était d'or, l'organe était manié par un artiste. Oh ! si nous pouvions entendre encore de plus près... ; nous étions sous le charme.

La tête basse, pâlie par l'émotion chérie, Mlle Mergnier écoutait sans faire un mouvement pour retenir le rêve, et c'était bien un rêve ! car nous entendions stupéfaits :

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger !
Le pays des fruits d'or et des roses vermeilles.

Puis un silence de quelques minutes et, de l'autre côté du verger, toujours au-dessus de terre, après un intermède fait d'une improvisation modulée, indiquant un sentiment musical que l'Opéra aurait couvert d'or, éclatait triomphal et vibrant le chœur de *Faust* :

Gloire immortelle de nos aïeux.

Enfin, un peu après, au bout de quelques secondes, dans un fond plus lointain, la voix magique arrivait ouatée, auréolée, et nous entendions le plus touchant *Salut à la France !* que jamais, mais jamais nous n'aurions pu soupçonner. Un frisson nous prenait...

Mlle Mergnier joignait les mains, en extase ; mon mari semblait dans une autre planète ; seule, j'étais sur terre ; je voulais savoir !

Je me mis à courir dans la direction de la voix. Elle se rapprochait maintenant de la route, mais je descendais, je remontais, fouillant le verger et la carrière, et je ne voyais rien, rien, qu'en bas de pauvres ouvriers carriers occupés à faire un trou de mine, par une chaleur torride, et en haut un panier de cerises fraîchement cueillies, le dos d'une blouse bleue, en loques, qui entrait sous un chaume de pauvre et un vieux paysan à l'air grognon et goguenard, au bonnet de coton sale, qui fumait sa pipe devant la porte de la cabane.

Quel était le chanteur ? Où était l'artiste ? Pourquoi s'était-il évanoui alors que nous aurions tant voulu l'applaudir et le féliciter.

Il fallait rentrer à Vichy pour le traitement. A notre grand regret, nous repartions, mais la route contournait la colline et la carrière ; nous nous arrêtions encore tous les trois : le Verger chantait toujours.

(A suivre.) FRANÇOISE D'HUSSELLES.

Alexandrine Mathieu.

Anciens costumes Nivernais.

(Dessin pour l'ouvrage en préparation: *Chansons, contes populaires* du Nivernais.)

MALGRÉ TOUT

Quand son souffle embrasé court, desséchant la plaine,
Le simoun au désert soulève en tourbillons
Les sables envolés devant sa chaude haleine,
Amoncelés en dune ou creusés en sillons.

Mais stériles sillons, où nul germe ne pousse
Et toute graine errante à leur creux tombe en vain ;
Dune où ne fleuriront ni brin d'herbe ni mousse,
Qu'un caprice du vent effacera demain.

Ainsi passe le doute en dévastant une âme,
Flétrissant sa croyance et brisant ses espoirs.
Fatal souffle, il éteint la pure et claire flamme
Guidant les pas tremblants vers les horizons noirs.

Si tant de fois j'ai dû subir le mal suprême,
Le ver mordant au cœur qui fait douter de soi ;
Si dans les rêves morts et dans tout ce que j'aime,
J'ai souffert, cependant j'ai préservé ma foi.

Et je m'attache au dogme appris à mon aurore ;
Souvent blessé du mal, je crois toujours au bien.
Je crois aux cœurs aimant se dévouer encore ;
C'est le pur idéal où se complaît le mien.

Je sais que sans regrets je livrerais ma vie
Pour rendre ceux que j'aime à la vie, au bonheur ;
Je garde à l'amitié ma tendresse infinie,
Me confiant en elle aux instants de douleur.

Et si l'arrêt du sort me condamne à l'absence
Loin des cœurs préférés, pour de longs jours parfois,
Je gémis d'être seul, je souffre du silence,
Mais j'ai soif de croire, et je crois !

GUY DE VEYDEL.

LES POÈTES DE L'AMOUR *(Suite)*

Dans le *Livre d'heures de l'Amour*, qui surgit au milieu de l'œuvre polychrome de Jean Aicard comme une oasis souriante, l'amour est moins prestigieux que chez Maurice Bouchor, mais plus charmant. Et ce mot me paraît définir, si je puis ainsi dire, le genre de ce poète qui mêle en une heureuse confusion les somptuosités du lyrisme aux grâces de la fantaisie.

Oh ! les jolies bluettes, broderies chatoyantes, dentelles soyeuses ondulant autour de l'inspiration capricieuse où les larmes attendrissent les sourires, où les sourires attendrissent les larmes ! Oh ! les jolis vers insouciants, légers, vaporeux, voltigeant dans le printemps d'amour comme des rubans roses, en un étincellement d'azur, emportant de fleur en fleur, sous le ciel bleu, le cœur du poète, papillon doré frôlant des parfums, effleurant des baisers !

Le frisson de mon aile ira sur votre bouche
Courir et se poser comme un baiser d'amant...

Et, comme pour faire miroiter sur un fond plus sombre ces joyaux délicatement ciselés mirant en lueurs brèves les étoiles amoureuses, se déroulent çà et là des poèmes amples, de teintes chaudes, où rayonne la majesté de l'amour humain, source de la vie et principe de l'esprit, dompteur des âmes et maître du monde :

Tout l'azur clair des cieux nage dans ta prunelle.
Le murmure de tout sourd dans ton cœur sans fond ;
Et la sève de tout fait la fleur éternelle
De ta beauté suprême où l'univers se fond.

. . . . . .

O splendeur ! ô divine ! Esprit dans la matière !
Idéal fait de chair ! beauté ! source d'esprit !
Epanouissement de la nature entière !
O le rêve immortel de tout ce qui périt !

Mais ceux qui jouissent et souffrent de l'amour (car hélas ! toute joie terrestre enferme en elle un peu de douleur) préféreront les strophes où l'auteur, après avoir livré les trésors de son imagination, nous abandonne un peu de son cœur.

Bien qu'elles soient éparses dans le livre (et cela est d'ailleurs regrettable), on y peut suivre aisément une idylle. Ce sont d'abord les

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Et, [illegible]
Mais cette [illegible]
Pleure [illegible]

Enfin, las de tant d'agitations vaines et de chagrins puérils, repoussant dans le vague le flux d'impressions aux hantises douloureuses, il tentera d'endormir son âme dans les bras de l'aimée :

J'entends gémir mon cœur, j'entends pleurer mon âme...
Mets ta main sur mon front, mets ta main sur mes yeux...
Un charme maternel, tendre et délicieux
Est dans ta main et dans la main de toute femme.

Sur ton cœur si vivant prends ma tête lassée ;
Berce moi demi-mort, sans joie, entre tes bras,
Et baise par pitié — je n'y répondrai pas —
Mon front indifférent où souffre ma pensée.

*
* *

La même inquiétude de vivre et d'aimer se retrouve, à son paroxysme, chez l'auteur de la *Vie inquiète*, Paul Bourget, que je nommais tout à l'heure. On les oublie trop pour ses romans, ces poésies charmantes aux parfums d'émotion si pénétrante qu'elles laissent dans l'âme une traînée de langueur. C'est là que s'épanche l'âme d'un René Vincy où déjà s'enlacent, en un réseau subtil, les sentiments les plus variés, les plus nuancés, les plus indéfinis, et qui semble condenser, dans sa vie intérieure, ce que nous appelons, faute d'une appellation plus précise, le *nervosisme contemporain* : le poète y passe sans transition de la douceur triste à l'élan furieux, de la supplication passionnée à l'incantation tendre ; on sent battre le cœur, frissonner l'âme, et l'on assiste, spectacle unique, à cette lutte cruellement incessante où s'agitent les plus diverses passions, mais où domine, mystérieuse trinité, l'aspiration vers l'idéal, la tristesse et l'amour.

L'amour, Paul Bourget l'a analysé et quintessencié dans ses romans ; il l'a chanté dans ses vers. Car, si le psychologue se devine en le poète, si parfois il recherche les causes cachées de ses pensées, il le fait avec une douce simplicité et aussi avec cette délicatesse innée qui affine les sentiments pour n'en laisser subsister que la fleur :

Quand tes yeux s'ouvriront sur un beau paysage,
Si le ravissement te fait verser des pleurs,
Ne retiens pas ces pleurs, mon enfant, sois plus sage,
Et ne te raille pas de ces vaines douleurs.

Ces larmes sans objet, ces angoisses divines
Qui nous prennent devant l'Océan ou les cieux,
Cette extase sans nom qui court dans nos poitrines
Comme un frémissement chaste et délicieux,

désunit les âmes où murmuraient les douceurs des premiers aveux. Oh ! la souffrance désespérée de l'amant, les sanglots dans les pleurs, les déchirements d'âme dans la nuit, sous le sombre écroulement des suprêmes espoirs !

Les yeux adorés n'ont plus de caresses, mais le souvenir est toujours là, si troublant parfois que le poète se sent défaillir : c'est le regret de l'amour ancien qui obscurcit sa mélancolie jusqu'au spleen ; puis c'est l'image de l'aimée qui revit dans les âmes féminines dolentes ou souriantes des romances sentimentales des *Aveux*, où le rêveur laisse, au gré des brises, vaguer ses rêves, rêves de langueurs, rêves de douleurs.

Et dans le crépuscule qui voile le jardin d'amour, l'âme pleure et les vers chantent :

Dans ce jardin profond j'erre aussi pour entendre
Des femmes aux grands yeux noyés d'un regard tendre
Me répéter les mots prononcés autrefois ;
Le croissant de la lune est si mince qu'il semble
Un bracelet d'argent brisé, le taillis tremble ;
Un sourd sanglot se mêle à la douceur des voix.

Et les fleurs du jardin pendant le jour fermées,
S'entr'ouvrent à l'appel des voix jadis aimées.
Le soupir caressant des anciens parfums
Flotte comme un nuage autour des chers fantômes ;
Et, plus tristes parmi ces fleurs et leurs aromes,
Les voix jurent que les beaux rêves sont défunts.

N'avez-vous pas pensé, à lire ces strophes, que Paul Bourget, en suivant les allées onduleuses du jardin poétique où ont fleuri des fleurs si suaves, fût, inconsciemment sans doute, l'un des précurseurs du symbolisme ? Ces derniers vers surtout vibrent d'une harmonie languissante qui berce les sens et élève l'esprit vers un rêve éthéré où l'âme s'endort d'un demi-sommeil très doux.

(*A suivre*). FERNAND RICHARD.

CONSEILS D'UN GRAND-PÈRE
A SON PETIT-FILS

« Jacques, lève-toi de bonne heure,
Vite au travail, car les moments perdus
Au lit ne se retrouvent plus.
Point ne t'attarde en ta demeure.
Ainsi disait sagement un aïeul.
Pour arriver un jour à la fortune,
Il faut vaquer depuis l'aube jusqu'à la brune.
Ici-bas, rien ne vient tout seul ;
Les paresseux iront à la misère ;
Dormir c'est bien, mais non pas trop,
Pour réussir il faut se lever tôt,
Grands et petits y trouvent leur affaire.
Un garçon qui s'était levé de grand matin
Trouva le long de son chemin
Une bourse toute joufflue,
Toute pleine de louis d'or.
— Grand père, dit l'enfant, celui qui l'a perdue
S'était levé bien plus matin encor. »

PAUL RANDIEU.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

A mon dernier retour de Paris, je fis voyage avec un couple charmant, très élégant, très distingué ; si élégant, si distingué même que je m'étonnai de le rencontrer dans un compartiment de troisième classe. La jeune dame, de mise fort agréable, n'avait que des sourires pour le jeune homme, qui devait être son mari. Celui-ci, de son côté, avait des attentions délicates pour celle que je jugeais être son épouse.

Je ne croyais pas que nous fussions encore dans une époque d'un sentimentalisme aussi pénétrant. — Les poètes décadents nous ont tellement encombré de leurs œuvres amorphes !

Les jeunes gens revenaient de Paris, avec tous leurs bagages et leur amour, ayant voulu, sans doute, honorer la capitale de leur voyage de noce. Et de ce voyage ils n'emportaient pas seulement des souvenirs dans leurs cœurs : leur valise en était pleine, les sacs, les paquets en regorgeaient.

[illegible], c'était un carton volumineux qui était l'objet des [illegible] dame. Heureux carton ! une surveillance attentive [illegible]. On le prenait sur ses genoux, on le posait délicate- [illegible] de soi, on le reprenait, on le posait de nouveau, on [illegible] qui le tenait attaché, et un furtif coup d'œil plongeait [illegible] pour s'assurer...

[illegible] ne sais pas de quoi l'on s'assurait, et j'ignorais alors ce [illegible] contenir le fameux carton.

[illegible] du compartiment se tenait un autre couple, bien différent [illegible] L'homme ne s'occupait point de sa femme, la femme ne [illegible] son homme. Leur voyage de noce devait être loin, [illegible] la vue des jeunes gens qui s'aimaient n'évoquait en eux [illegible] souvenir. Ils n'avaient pas de valise, ni de sacs, ni de paquets, [illegible] un gros panier, vieux, usé, massif comme eux ; un gros [illegible] bonnes gens ! dont les anses ne quittèrent pas une seule [illegible] leurs bras fatigués.

[illegible] avait un bonnet bien blanc, un tablier bien gris.

[illegible] appuyait sur un bâton noueux son menton complètement [illegible] avec des rides noires, profondes, creusées dans la peau [illegible] longs sillons dans les champs immenses.

[illegible] homme m'avait entrepris, et déjà je n'ignorais plus rien [illegible] profession, de son âge, de ses habitudes, de tout ce qui le concer- [illegible] avait visité l'Exposition et pestait contre cette « bagatelle ».

[illegible] sa demande, je lui avais donné le nom de mon pays.

[illegible] Ten ! s'écria-t-il alors, convulsant sa bouche d'un sourire, ça [illegible] qué sont tous morvandiaux. »

Oui, monsieur. C'est un beau pays, n'est-ce pas, le Morvan, un [illegible] qui nous donne le droit d'en être fiers ?

– N'y est d'la boune terre, ... lez, monsieur.

– Et du bon monde aussi.

– C'est pas comme à Nérondes, l'avous que j'allais ceu aut's temps. [illegible] m'é dit qu'la terre y était ben boune, mais qué l'monde y était [illegible] h'ti, qu'a valait ren.

Connaissant la plaisanterie qu'on se permet au sujet des habitants de Nérondes, je riais ; le vieux aussi. Sa femme, bourrue, sombre, n'avait pas eu un mouvement. Nulle expression de franchise, de gaîté ou de bonhomie ne pouvait la rendre sympathique. Elle épongeait son

front tout baigné de sueur avec un grand mouchoir jaune où la poudre de tabac venait sécher après un séjour dans le nez énorme.

Soudain, la paysanne suffocant, mal à l'aise, se leva pour s'étirer un peu ; d'un geste lent, elle fit craquer ses os, et, toujours debout, se mit à frapper du pied le parquet de la voiture, parce que, nous dit-elle, il y avait des « fermis » dans ses jambes.

Le train eut alors un ralentissement brusque, imprévu, qui projeta la pauvre vieille en avant, puis en arrière et la fit tomber de tout son poids sur le carton que la jeune dame avait déposé sur la banquette demeurée libre, à côté d'elle.

Il y eut un craquement sinistre.

La propriétaire du carton s'en empara vivement, rompit la ficelle et ouvrit. Quelque chose apparut. C'était un je ne sais quoi de délicieusement artistique, d'un goût exquis ; un je ne sais quoi formé de dentelles et de rubans qui encadraient de leurs franges et de leurs velours un rectangle de cristal merveilleusement taillé.

Le choc avait brisé le verre, sillonné maintenant de longues rayures.

Et la dame, douloureusement, regardait ce désastre et semblait n'en pas croire ses yeux.

Quand elle eut longuement regardé et considéré que le mal était irréparable, elle tendit l'objet à son mari et fondit en larmes.

Elle pleura sincèrement, sans fausse honte, car ce n'était pas seulement la valeur pécuniaire de cet objet dont la jeune femme déplorait la perte, ses larmes avaient une cause moins puérile. Mais il devait y avoir dans chaque coin de dentelles, dans chaque nœud de rubans, dans chaque ciselure du cristal, un souvenir, une chose qui parlait au cœur ; et c'était la disparition de tout cela qui la peinait, la pauvre.

La vieille, cause de ce malheur, n'eût pas même un mot d'excuse sur les lèvres, ni une expression de regret dans les yeux. Elle ricana devant la douleur de l'autre.

A la station prochaine, les jeunes gens descendirent, tristes tous les deux.

La vieille, enhardie par leur départ, me donna sur le genou deux petites tapes amicales et me dit :

— Vous l'ez-tu vue breuiller, mossieu ?

— Il y avait de quoi sans doute.

— Vous crayez ; pourtant quand l'tounerre est tombé, dans les

temps, chez mon garçon défunt, que ça y avait pilé des carreaux, des mille et des cents, a n'é point breuillé, soué.

— Mais le souvenir que...

— Pardié voui ; ça ai toujours des souvenirs ceu femmes-là. Si al'était accoutumé de travailler comme moué, au grous soulé, a n'aurait point le cœur mijauré de denrées pareilles, a n'y songerait point, crayez-moué, mossieu. Mais, dites ! vous l'ez-tu vue ; al'en fayait des embarras.

Et comme le train repartait, l'abominable paysanne se pencha sur la portière et cria, pour achever de vomir cette rancune que j'étais loin de trouver légitime :

— « Pendrille toi les donc brament au cou, tes mourciaux de verre, eh ! féniante ! »

ODILE THIAULT.

LARMES D'OUBLI

Que de larmes j'ai versées
Au souvenir de ce jour,
Où nos âmes fiancées
Crurent posséder l'amour.

Ces vains serments que l'on jure
Ont-ils pour moi quelque attrait,
Puisque ta lèvre si pure
Ne me dit plus ton secret ?

Telle une tige fragile
Se balance au gré du vent,
L'amour que l'on croit docile
Fait place à l'oubli souvent.

Et les heures insensées
Du bonheur qu'on a connu
Dans nos âmes délaissées,
Alors qu'on s'est souvenu,

Tintent leur glas d'agonie,
Et, dans le doute d'un soir,
Font renaître un peu de vie
Qui se fond en fol espoir.

Puis, suivant la loi fatale,
De sa faux prête à sévir,
Le Temps, dans sa marche égale,
S'en vient tout anéantir.

Alors, dans ma solitude
Que rien ne vient éclairer.
En rêvant d'ingratitude,
Je me remets à pleurer !

FRANCE BRY.

AUX BUCHERONS NIVERNAIS

L'impitoyable Hiver rapidement s'approche.
Les frimas vont bientôt, pressant le laboureur
De rentrer son bétail, comme au son d'une cloche,
Interrompre des champs le rude et long labeur.

Et vous, francs bûcherons, dans ces bois solitaires,
Où déjà l'aquilon attriste le bouvreuil,
Par groupes vous allez, ô braves prolétaires,
Affûter la cognée où broute le chevreuil.

C'est là qu'en attendant le joli mois des roses,
Alors que le ramier roucoule aux environs,
En dépit des autans et des soucis moroses,
Vous gagnez votre pain, ô vaillants bûcherons.

Là, vainement battus du souffle de la bise,
La cognée à la main, terreur de ces grands bois,
De concert abattez, dans leur écorce grise,
Ces vieux troncs, fiers témoins des rigueurs d'autrefois.

Ne laissez que l'élite, ô Nivernais robustes,
Rasez jusqu'à ces houx, inutiles d'ailleurs ;
Coupez les pieds anciens, coupez, nouveaux Procustes,
Dans l'espoir que des jets en sortiront meilleurs.

Ainsi rajeunissez votre forêt profonde
Que coupent des sentiers ardus et divergents.
Poursuivez, travailleurs, votre tâche féconde,
Si rude ; mais le cœur est ferme, pauvres gens !

Et jetant à l'écho le bruit de votre scie,
Qui fait bondir d'effroi le lièvre et l'écureuil,
Faites de ces sapins à l'écorce durcie
Pour la fainéantise un immense cercueil.

EUG. GARRY,
Jardinier à Limon.

Novembre 1901.

A VICTOR HUGO

Tu passas parmi nous comme l'aigle d'une aire
Faite de rêve immense et d'orgueil éclatant,
Ton verbe, dans nos cœurs, strida comme un tonnerre,
Et tu fus, à toi seul, inaugurant une ère,
Splendide comme un astre et fort comme un Titan.

Eployant, sous des ciels de gloire, l'envergure
De tes ailes de cuivre étincelantes d'ors,
Tu traversas les temps d'un envol qui fulgure,
Et ce grand souvenir de puissance figure
En des rayonnements d'éternels messidors.

Fixant de la hauteur énorme du génie
La clarté du soleil, le triomphe des rois,
Tu découvris la tache et la fraude impunie,
Et tes vers magistraux sont une symphonie
Où les cuivres vengeurs suscitent des effrois.

De Norvège en Espagne et d'Espagne en Asie,
Passant des monts de neige aux sommets radieux,
Tu bus à l'hydromel, tu bus à l'ambroisie,
Et, de toutes grandeurs ton âme étant saisie,
Tu chantas les lions, les chevaliers, les dieux.

Oh ! cette immensité de toute une épopée,
Ces preux qui, s'approchant des dames en tremblant,
Tuaient les déloyaux d'un seul effleur d'épée !
Et voici que, de loin, de brume enveloppée,
L'âme d'Eviradmus est l'âme de Roland.

Ils allaient, chevauchant leurs destriers de rêve,
Et leur plongeant aux flancs le fer des éperons,
Ils entendaient l'Honneur qui les poussait sans trêve,
— Sous l'éblouissement du nuage qui crève, —
Du souffle formidable et pur de ses clairons.

Tu chantas la beauté des vieilles cathédrales,
La courbe de l'ogive et la foi du ranit.
Tu chantas la souffrance et tu souffris des râles
Des pauvres implorant, sous les ombres murales,
Le pain qui réconforte et la main qui bénit.

Puis — l'Aigle s'endormant dans une nonchalance, —
Des parfums d'asphodèle errent en volupté ;
Et, sur les épis blonds que la brise balance,
La douce Lune d'or monte dans le silence
D'un grand rêve d'Amour et d'une nuit d'Eté.

HENRI BACHELIN.

POÈTES NÉERLANDAIS (*Suite*)

HOLLANDAIS (*Supplément*)

Bilderdijk

CONCOURS DE CHANT

A Rossignol, Coucou dispute
En nos champs le prix du chanteur :
Quelle joie à qui de la lutte
Sera le glorieux vainqueur.

Le Coucou dit : « Nous pouvons prendre
» Un juge que je sais : il a
» Des oreilles pour nous entendre
» Plus grandes que Pan n'en porta ».

L'Ane vient, ouvre la séance.
Longue-Oreille grogne en ses dents,
S'étire, bâille... Alors commence
Philomèle aux trilles ardents.

Tout se tait, vent, fleuve, feuillage...
L'Ane dit : « Pas tant mal, vraiment !
» Mais le chant est un peu... sauvage,
» Le ton change trop fréquemment ».

Il ricane un instant, puis donne
Le tour au concurrent. Voilà
Coucou qui chante ; un cri résonne :
« Coucou ! coucou ! » rien que cela.

— « Très bien ! » dit le juge ; il ajoute :
« Ça, c'est chanter ! Quel ton ! Bravo !
» Rossignol piaille, sans doute,
» Gentiment ; mais Coucou prévaut.

» Beaux ïambes, musique pure
» Que je comprends sans embarras !
» On dort bien à cette mesure !
» Le genre grec ne me va pas ».

L'ÉRUDITION

Oui, l'érudition s'estime autant que l'or ;
On la prise très haut, à l'égal d'un trésor.
Mais sa seule valeur réside, pour le sage,
Dans tout ce qui peut nous en assurer l'usage.
A quoi donc me sert l'or, sans pain pour me nourrir,
Et l'érudition, en danger de mourir ?

Isaac da Costa (1)

(1798-1860)

NOSTALGIE

Connais-tu le pays du cèdre à cime large ?
Sur le val des mûriers l'esprit de Dieu soufflait ;
La grappe de raisin d'un sang pur se gonflait ;
L'olivier, lourd de fruits, se penchait sous la charge...
Le connais-tu ? Là-bas, là-bas,
Guide de mes aïeux, c'est là, conduis me : pas.

Connais-tu la Cité ? Son temple était l'emblème
Haut et superbe, — au bruit des palmes et des chants,
Avec le sang du sacrifice, au cours des temps, —
Du Sauveur immolé par son peuple lui-même.
Peuple errant, vois, là-bas, là-bas !
La Ville dans l'opprobre à jamais ne gît pas !

Et connais-tu le peuple ? Il revit dans la foule
De ses morts ; ses tribus rendent gloire au Seigneur.
Il regarde Celui dont il brisa le cœur.
Des veines qu'il perça, le pardon pour lui coule.
Terre, vois donc là-bas, là-bas :
Ses douleurs cessent, ton salut ne tarde pas !

(1) Isaac da Costa, Juif converti, n'oubliait pas ses anciens coreligionnaires.

Jacob van Lennep

(1802-1868)

LIBÉRAL

Je suis libéral, je veux dire
Qu'en tout débat, c'est avéré,
Je dois, moi, penser à mon gré,
Agir en tout temps à mon gré,
Expliquer, raisonner, déduire,
Mais à mon gré, bien à mon gré.

Je suis libéral ; donc j'atteste
Qu'en tout débat, c'est avéré,
Chacun doit penser à son gré,
Sauf qu'il doit parler à mon gré ;
Qu'il vive en paix pour tout le reste,
Pourvu que ce soit à mon gré.

Bernard Ter Haar

(1806-1880)

CHANSON D'HIVER

(*Fragment*)

C'est un rude gaillard que l'Hiver. Il remplace
Les teintes des champs par le gris.
Il prend, en soldat, pour abris
Une tente dressée au-dessus de la glace.
Par la route qu'il suit se déversent les eaux
Et des ailes de fer s'attachent à son dos.

Son casque horrible, fait du chef d'un ours polaire,
Couvre à moitié son front méchant,
Ombragé de plumes d'argent
Qui s'agitent selon que son pas s'accélère ;
Son manteau de fourrure est garni de poils blancs ;
Il porte des glaçons à sa barbe collants !

Respire-t-il ? Voici l'âpre bise qui vente ;
Un peu plus fort, c'est l'ouragan ;
Il poursuit d'un œil arrogant
Les femmes, les enfants, dont il est l'épouvante.
A celui qui l'irrite, il coupe en châtiment
Les oreilles, le nez dans le même moment.

Il fait danser la neige en poudre dans l'espace,
Il pille jardins et buissons ;
Les dernières fleurs des gazons,
Il les dérobe, il les emporte quand il passe.
Aux vitres de fenêtre, il trace le dessin
Des feuillages divers, produit de son larcin...

Heije

FLOCONS DE NEIGE

Petits flocons, blancs, fins et doux,
Tombez par milliers de la nue,
Vite, tombez et tombez tous :
La terre attend votre venue.

Couvrez-la d'un moëlleux manteau ;
Que de sa fatigue si rude
Elle se repose bientôt :
Ah ! si grande est sa lassitude !

N'a-t-elle pas, durant tout l'an,
Pour fleurs et fruits pris tant de peine,
Gémissant, sans cesse appelant
Du repos l'époque lointaine.

Nue et chauve ainsi, quand l'Hiver
Avec sa meute découplée
D'ouragans vient chasser dans l'air,
Elle serait vite gelée.

Couvrez-la, flocons fins et doux,
Tant que son réveil s'accomplisse,
De vos linceuls épais et mous,
De votre si chaude pelisse.

Et quand le Printemps reviendra,
De ce mol édredon de plume,
Dans sa robe elle sautera,
Aussi fraîche que de coutume.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Nous sommes toujours heureux de voir nos travaux appréciés par la presse parisienne qui, fréquemment, cite ou emprunte nos pages. Le dernier numéro de l'érudite et curieuse *Gazette anecdotique*, répondant à une question posée par « un chercheur » le renvoie à « la très intéressante *Revue du Nivernais* ».

Il y a trois ans, le docteur Jean Fastenrath, un des plus éminents écrivains et poètes de l'Allemagne, très versé dans les langues des pays romans, institua, à Cologne, des Jeux floraux, avec reine et cour d'amour. A cette fête qui, chaque année, se renouvelle le premier dimanche de mai, sont invités plusieurs écrivains étrangers : nous relevons, parmi les Français, les noms de Mistral, Jules Claretie, Achille Millien, etc. Un annuaire, splendide volume publié chaque année, donne le compte rendu de la fête, contient les pièces couronnées, les manifestations diverses, les portraits de la Reine, des charmantes dames qui constituent la cour d'amour, des lauréats et des juges du concours. L'annuaire de 1901 vient de paraître. Nous ne saurions trop féliciter le docteur Fastenrath d'une si noble initiative, ni trop applaudir au succès de sa poétique institution.

Toc, toc, toc! « qui frappe à ma porte?
Un chemineau, quelque... farceur,
Un jésuite ou bien la Main-morte? »
— « Non, c'est une petite sœur ».

C'est par ce gracieux envoi que M. l'abbé Julien, curé de Poiseux, nous annonce la création d'un « Bulletin paroissial » sous ce titre : *La Clochette*. Tous nos vœux pour que cette clochette carillonne avec succès.

Nous voyons avec regret disparaître la *Quinzaine bourbonnaise*, qui paraissait à Moulins, par les soins de M. Crépin-Leblond. Mais les dix tomes de cette petite revue ne seront pas oubliés et les chercheurs auront mainte occasion de les consulter.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nos compatriotes. Sont nommés : chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Buy, sous-préfet de Joigny; Eugène Legrand, agent voyer en chef. — Chevalier du Mérite agricole : M. Steck, secrétaire général de la préfecture. — M. Perreau est nommé chargé de cours de physique à la faculté des sciences de l'Université de Besançon.

.·. Conférences, à Nevers, le 19 janvier, par M. le professeur Voisin, sur « les Braves gens » de P et V. Margueritte; le 25 janvier, par M. le professeur Soudais : *les gaz du charbon;* le 16 février, par Franc-Nohain : *Gustave Mathieu*. — A Decize, le 26 janvier, par notre collaborateur le comte Joseph Imbart de la Tour : *La Loire*. — Remarquables conférences très suivies, très applaudies.

.·. Notre collaborateur, M. Louis Taverna, directeur de la *Revue de l'alcool*, a exposé, au concours de Nevers, un intéressant appareil pour démontrer l'application facile et fructueuse de l'alcool dénaturé, au chauffage, à l'éclairage comme à la force motrice. L'emploi de l'alcool, substitué au pétrole, serait très avantageux pour notre région.

.·. Décès le 11 janvier, à Autun, de M. Gabriel Bulliot (85 ans), correspondant de l'Institut, président de la Société Eduenne. Ses explorations du mont Beuvray, sa restitution de Bibracte, ses nombreux travaux qui intéressent notre Nivernais autant que le pays autunois, lui valaient une légitime réputation Profondément attaché à notre sol, par la science et le culte de nos origines nationales, il méritait d'être appelé « le dernier des druides ».

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LE VERGER CHANTANT (*fin*).

Le lendemain, vite après le déjeuner de l'hôtel, nous reprenions le tramway de Cusset ; nous voulions retrouver le chanteur ! mais, au lieu d'entendre les modulations de la veille, nous entendions, du Verger même, des cris déchirants...

C'était la voix d'une femme qui appelait au secours ; la voix partait de la masure où j'avais vu entrer la blouse bleue ; la masure était isolée.

Aucun voisinage, si ce n'est, à dix pas, une maisonnette rurale, hermétiquement close, également au milieu du Verger planté à pic. Sans doute, ce devait être la demeure du vieux bonhomme à tête de pipe, au bonnet de coton sale, qui fumait la veille devant la porte de son voisin.

Les cris devenaient perçants, fous d'impatience... Mlle Mergnier s'élançait, je la suivais malgré les objurgations de M. Largues, qui s'imaginait, subitement, que nous tombions dans un guet-apens.

Nous entrions...

Une toute jeune femme était dans un misérable lit, berçant un petit enfant de quelques heures, enveloppé de langes de pauvre couché dans les ruines d'une bercelonnette d'osier ; elle sanglotait. Son mari, son Jean, était tombé d'un très haut cerisier, à dix pas d'elle, dans le Verger ; il était évanoui. Je le voyais la tête ensanglantée, au pied de l'arbre, au milieu des fruits écrasés dans sa chute, avec son panier renversé.

C'était lamentable !

En dix minutes, nous avions couché le malheureux à côté de sa

femme, dans l'unique grabat de la chaumière ; avec Mlle Mergnier nous lavions la plaie, tandis que mon mari courait chercher un médecin à Cusset. Ils étaient tous en route ; il ramenait de Vichy notre médecin, le savant docteur Lénard.

Un grand diable de paysan arrivait ; c'était l'homme à l'air goguenard au bonnet de coton sale ; il s'empressait, gesticulait, s'agitait, bredouillant des sottises dans un affreux français, n'osant pas parler patois, sa langue naturelle, à cause de nous.

— Ça devait arriver, répétait-il en guise de consolation à la pauvre Myette, qui fendait le cœur,... il est toujours dans la lune, ton homme,... c'est pas étonnant qu'y soit tombé,... une aut'fois y tombera de pus haut,... heureusement qu'y est pas tombé d'un arbre à moi ; ça m'aurions coûté cher avec ceux nouvelles lois.

Jean guérit à peu près et vite, en assez peu de temps ; c'est-à-dire qu'au bout de quinze jours, il put s'asseoir devant sa cabane ; nous avions prolongé notre cure pour le voir plus longtemps, il nous intéressait. Cependant, quelque chose nous inquiétait ; Jean comprenait tout évidemment, puisqu'il souriait avec intelligence, mais chose extraordinaire, qui devenait terrifiante à la fin, il ne parlait pas, il n'avait pas parlé depuis son accident.

D'abord, on avait cru que cela ne durerait point, puis on avait commencé à s'inquiéter,... enfin le temps passait et l'espoir diminuait,...

Notre médecin de Vichy, lui-même, n'était pas rassuré,... Myette fondait en larmes.

— Il y aurait peut-être un moyen, disait un jour le docteur Lénard, un jour que nous étions tous réunis dans la cabane avec le curé de Ranzat, pendant que Jean était chez le grand Piare, son voisin, pour cacher sa tristesse à Myette... Il y aurait peut-être un moyen... C'est une peur, une grande émotion qui a enlevé la parole à Jean ;... une autre émotion, heureuse celle-là, pourrait peut-être la lui rendre.

— Quelle émotion ! quelle joie ! aurait ce pouvoir, nous demandions-nous anxieusement.

Personne ne répondait ; les humbles sont simples dans leurs goûts ; entre sa femme et sa fille, Jean ne désirait rien.

— M'est avis, grognait railleur le grand Piare qui était toujours là sans qu'on le demande, m'est avis que ton homme serait ben aise d'entendre quèque artisse du Casino. En a-t-y fait des pas pour entendre ceux

chansons, y les retenait toutes... Comme y pouvait pas payer, y portait des cerises, des prunes à ceux demoiselles qui ouvent les portes dans leu théâtre ; y s'assoyait jamais, y restait trois heures durant pour entendre chanter leu musique... C'est ce qu'y a coupé la langue, y chantait toute la journée... y retenait tout... y pensait qu'à ça ; y a pu pensé qu'y était sus son cerisier ; c'est ca qui l'a fait tomber. Què que t'as à pleurer, Myette, on sait ben que ton homme allait pas au cabaret ; il aurait ben mieux fait d'y aller... ; ça li aurait pas coupé la langue... Je vous demande un peu, un ouverrier de la carrière qui chante comme un artisse du Casino.

— Il ne faisait pas de mal, Pierre, reprenait doucement le curé, un curé comme ceux que j'aime beaucoup, quand Jean était enfant de chœur et qu'il chantait dans notre pauvre église... que le bon Dieu me le pardonne puisque c'est Lui qui lui a donné sa voix .. j'oubliais que je disais la messe. Et je n'étais pas le seul à trouver que mon petit oiseau avait une voix de rossignol. Les étrangers, en excursion à l'Ardoisière, arrêtés pour le salut de vêpres, venaient tous me demander quel était cet enfant... et le plus grand chanteur de l'Opéra est venu aussi pour l'entendre et l'emmener à Paris, mais le vieux Thomas avait du bon sens ; il savait bien que les champs valent mieux que la ville pour le bonheur : il a refusé et Jean n'a jamais chanté que pour les rossignols, ses frères, et pour faire plaisir à son vieux curé.

Mlle Mergnier était devenue très pâle, nous nous regardions tous trois. C'était Jean, le chanteur du verger ; c'était lui qui chantait en ramassant son panier de cerises.

— Qu'est-ce que Jean aimait le mieux à chanter, ma bonne Myette, disais-je un peu tremblante ; il me venait une idée... la même que celle de Mlle Mergnier ; je le voyais dans ses yeux.

Myette ne savait pas ; elle n'y connaissait rien.

— M'est avis, disait le grand Piare, qu'y chantait tout le temps une chanson sus les orangers... ça parlait de fruits d'or... comme si c'était en or les oranges à deux sous.

Essayons, pensait comme moi Mlle Mergnier, qui parlait bas à M. le curé, au docteur et à M. Largues.

Alors le vieux prêtre alla chercher Jean, il le ramena lentement, tendrement, lui parlant du chant qu'il aimait..., nous étions tous au fond de la chaumière quand ils entrèrent tous deux ; Jean paraissait

fatigué, il avait tant pleuré ! mais la chaumière devenait chantante comme autrefois le Verger et l'adorable voix de l'artiste modulait avec toutes les vibrations de son cœur :

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger !

Alors, Jean s'avança seul, blanc, comme le jour où je l'avais relevé de la carrière ; il tenait sa tête en ses mains, comme s'il avait eu peur de tomber ; mais non. . quelque chose de noué, se dénouait ; quelque chose de fermé, s'ouvrait, et c'est dans un duo, inexprimable par la parole et par la plume, que Jean retrouva sa voix !

— Oui, mam'zelle, disait le grand Piare, tandis que nous pleurions tous ; je donnerions tout mon bien du Sichon pour avoir un gosier comme vous.

IV

Jean est ressuscité ; le Verger a retrouvé son chanteur et la carrière est une carrière d'opéra comique.

On a baptisé la petite-fille, Jean et Myette cherchaient des parrains. Mlle Mergnier s'est offerte simplement après avoir fait un tour au presbytère.

— Nous ne sommes plus excommuniés, comme autrefois, a-t-elle dit ; voulez-vous que je sois la marraine de la petite de Jean avec M. Largues qui ne demande pas mieux. N'ayez pas peur, monsieur le curé, je ne ferai pas de ma filleule une artiste. Si elle a la voix de son père, elle ne chantera comme lui que pour vous et pour les oiseaux des champs. Il est trop difficile d'être une honnête femme dans le monde du théâtre ; cependant, il y en a, croyez-moi, monsieur le curé. et peut-être ont-elles autant de mérites que d'autres...

— Il y en a dont la voix guérit et rend la parole aux muets parce qu'elle vient du cœur, a répondu mon curé ; soyez bénie, mon enfant, à dimanche, au baptême !

Et Mlle Mergnier a été marraine avec M. Largues, et le Verger a chanté, au son de la cornemuse, le seul instrument que connaisse l'ouvrier carrier, le chœur de la *Dame blanche*.

Sonnez ! sonnez !
Car un baptême, c'est une fête !

a répété l'écho de la colline, tout un jour.

Myette peut être tranquille sur le sort de sa petite Alice, sa marraine l'a donné dix mille francs ; c'est un mois de sa saison de Vichy.

M. le curé est content aussi ; le salut de la fête patronale, où Jean a chanté avec Mlle Mergnier, a comblé ses vœux, en lui donnant un harmonium, son rêve.

On avait envoyé des cartes à Vichy ; l'église était trop petite.

Et moi qui vous rapporte simplement ce qu'on vient de me raconter à moi-même, à Vichy, ces jours-ci, j'ai voulu aller voir Jean et Myette et embrasser Alice.

J'ai mangé des cerises de l'arbre d'où Jean est tombé, je me suis promenée dans le Verger Chantant qui a chanté pour moi, j'ai goûté dans la carrière, je me suis reposée dans la cabane et j'ai tendu mes deux mains à Mlle Mergnier, après avoir embrassé mes Largues qui m'ont caché tout le bien qu'ils font à Alice.

Et puis... savez vous ?... Je me suis donné le délicieux plaisir d'aller au théâtre du Casino entendre *Mignon*, avec Jean et Myette (ils ont toujours des cartes quand leur bonne fée joue), et j'ai emmené le grand Piare, qui se met à aimer la musique.

Le grand Piare est arrivé un peu en retard, avec un énorme panier de cerises que j'aurais bien voulu voir ailleurs, mais je n'ai pas osé le lui dire, de peur qu'il ne me donne trop fort et trop longuement ses explications, peut-être aussi, ne savait-il où mettre son panier, n'ayant pu rien vendre aussi tard...

Nous étions à l'orchestre, tout près de la scène, le grand Piare gesticulant sans interruption pour mieux applaudir, et moi, le cœur battant, en attendant l'adorable mélodie qui avai trendu la parole à Jean.

Mlle Mergnier nous regardait toute émue,... son âme était dans son chant, lorsqu'elle commença : « Connais-tu le pays... » Et quand elle eut fini, la salle croulait de bravos ; on jetait des fleurs, la grande artiste marchait sur des roses ; mais au milieu d'un tumulte incroyable, le grand Pierre se levait sans souci de mon bras et des yeux flamboyants de l'ouvreuse.

— Oui, mam'zelle, disait très haut le grand Piare, je m'en dédis point, je donnerions tout mon bien du Sichon pour avoir un gosier et un cœur comme vous. J'ons que des cerises, v'là mes cerises, pour vous et vos camarades ; c'est les cerises du Verger Chantant.

Le grand Piare a eu un succès fou, quand il a porté son panier sur la scène.

. . . . . .

Ils habitent leur chaumière. De jolies petites plantes aux tiges roses,

à fleurettes blanches, de celles qui aiment le chaume, la recouvrent entièrement. A côté du banc de bois rustique, un immense rosier, de ces rosiers qui donnent leurs fleurs du printemps à la fin de l'automne, grimpe aux murs de la maisonnette. C'est le rosier de Mlle Mergnier; ils l'ont planté pour elle,... en souvenir;... les fleurs sont à elle.

Tous les matins, Myette apporte à la grande artiste un bouquet de ses roses, pendant la saison de Vichy, et quand elle est rentrée à Paris, jusqu'au milieu de décembre, sa loge de l'Opéra-Comique est encore embaumée des roses de Ranzat. Quelquefois il n'y en a que trois,... deux,... une,... mais il en vient toujours jusqu'à la dernière, jusqu'à celle qui fleurit sous la première neige !

Le Sichon coule toujours au bas du Verger Chantant, entre ses deux haies de fougères, au milieu du gazon fleuri; la colline de l'Ardoisière fait toujours à la cabane le plus délicieux décor. C'est une vraie chaumière d'opéra comique. FRANÇOISE D'HUSSELLES.

A Vichy, le 15 juillet 1901.

LA LÉGENDE
DE LA PETITE ÉGLANTINE BLANCHE
(Pimpinelli folia).

Dans Bethléem un ange à Joseph, en un rêve,
Avait dit : — « Pour l'Egypte en hâte il faut partir,
» Il faut partir avant que le jour ne se lève :
» Hérode veut l'enfant pour le faire mourir. »

Et vers le Nil, sans une plainte,
Le couple s'en allait furtif,
Avec Jésus, victime sainte,
Au doux regard... déjà pensif.

Ils marchèrent la nuit, puis une matinée,
Puis, vers midi, Marie, au courant d'un ruisseau,
Très simplement lava, sur la rive inclinée,
Les linges du Messie, humble et léger trousseau.

Elle étendit sur une haie
Les clairs tissus pour les sécher...
Mais quand, le long de la saulaie,
Elle s'en vint les rechercher,

A leur divin contact du buisson chaque branche,
Comme aux souffles féconds des printemps créateurs,
Bientôt avait vu naître une églantine blanche...
Et le chemin d'exil s'était perlé de fleurs.

LUCIEN JENY.

(Extrait des *Légendes* (inédites) *de la Nature*).

GUSTAVE MATHIEU

Ce Nivernais fut un vrai poète, sans fiel, sans ambition, sans envie, un causeur sans malice qui ne blessait personne, un républicain qui, dans une élection, n'eût pas eu deux voix. Il savait beaucoup de choses sans avoir étudié ; en découvrant qu'il était chansonnier, il devina du même coup l'antiquité ; se fit astrologue et donna de bons conseils ; n'eut pour amis que des écrivains de cœur ou de bons compatriotes ; avec un tempérament de cadet de Gascogne, n'oublia qu'une chose, embellir par la réclame et exagérer son propre talent. Ce fut un homme, enfin, qui, tandis que tant d'autres avaient si bien battu la caisse qu'ils ont obtenu le lendemain de leur mort des honneurs posthumes, n'a encore eu, pour le rappeler au souvenir des Nivernais, qu'une jolie conférence qui a eu lieu il y a un mois.

J'ai entrepris, en recueillant certains témoignages de la vie de G. Mathieu, de récompenser, le plus utilement possible, l'inaltérable tendresse d'une sœur qui eût voulu pour lui un peu de cette gloire posthume dont tant de tombes, à moins juste titre, sont éclairées.

Je m'arrêterai, presque sous la dictée de Mlle Emilie Mathieu, à des traits de la vie de son frère, souvent très simples et médiocres, mais qui ont cependant le charme des bons souvenirs et des émotions honnêtes quand on évoque, dans la maison paternelle, à l'aspect de vieux meubles, de vieux toits et de papiers jaunis, les commencements, les premières années d'une existence chère.

La famille Mathieu est originaire du Charolais. Quelques années avant la Révolution, Claude Mathieu, un de ces grands agriculteurs, hardi pionniers de la fin du XVIIIe siècle à qui la Révolution coupa les bras et parfois le cou, qui s'inspiraient des théories d'Arthur Young, était venu s'établir dans le Nivernais, amenant avec lui un grand nombre d'animaux et toute une colonie de cultivateurs. Il afferma la terre d'Anlezy, celle de Vesvre, eut des intérêts dans l'exploitation des charbons de la Machine. Il payait environ cent mille livres de fermages.

Claude Mathieu, cadet de famille, avait un frère, Charles Mathieu qui fut chanoine à Lyon, un autre Catelin Mathieu, curé de Briant, auquel Gustave Mathieu ressemblait d'une façon extraordinaire.

Sans doute, le premier coup de tocsin de la Révolution fit plaisir à Claude Mathieu comme à tant d'autres. On voit Claude Mathieu, fermier

[illegible] Aniezy pour prendre part [illegible] aux, administrateur du [illegible] de Decize, puis le 8 septem- [illegible] quième par 199 voix [illegible] rappela son devoue- [illegible] sauver. Il ne prit la [illegible] demander le [illegible] droits féodaux [illegible]

[illegible] ecclésiasti- [illegible] sauvé, grâce [illegible] arracha ses [illegible] reconnaître [illegible]

[illegible] Les émotions [illegible] avaient ruiné [illegible] la santé de [illegible] la Terreur, [illegible] dans l'impos- [illegible] sence sauva la [illegible]

[illegible] Famille-Fran- [illegible] nièta, le [illegible] Sardolles, [illegible] même [illegible] Chalement, [illegible] « Le courage [illegible] maître de Mme [illegible] poète.

Ce [illegible] que naquit de lui et de [illegible] Eugène-Antoine-Gustave [illegible] 1808, à Saulzy, [illegible] à Nevers, et pour [illegible] de Saint-Martin, église d'Entland Roux, [illegible]

« Qui ne connaît pas le sel, ne connaît pas la plante », ont dit les Perses.

Marzy, où l'on est aussitôt séché que mouillé, est un village absolument démocratisé aujourd'hui, à deux pas duquel, du haut d'une côte plantée de vignes, on peut contempler le superbe paysage qui domine le val de la Loire. Là, on est exposé à tous les vents et à toutes les pluies du ciel, où s'élève la maison de campagne où G. Mathieu passa les jours de loisir de son enfance; c'est une pointe, au sud, de ce qu'on a appelé le Nivernais gai par opposition au sombre Morvan. Le Nivernais au vin démocratique, avant que le pays devînt radical.

M. Emile Montégut, dans un livre intitulé : « En Bourbonnais et en Forez », a dit du Nivernais et de son caractère : « C'est le genre de vivacité et de sécheresse de la pierre à fusil, de l'étincelle qui en jaillit et de l'amadou qu'elle allume; on dirait une population faite à souhait pour l'action rapide, les coups de main agiles, les besognes enlevées d'assaut, plus adroite et alerte que robuste cependant ».

Je ne veux pas dire que l'origine nivernaise de G. Mathieu puisse tout expliquer dans une nature de poète où il y a à démêler sûrement d'autres éléments et d'autres influences, mais il faut convenir que, dans ce site et au milieu de cette population, on est bien placé pour écouter comme il convient les poésies de G. Mathieu, pour comprendre son style alerte, empourpré et gaillard, enfin pour saisir ce que fut son caractère.

G. Mathieu commença ses études au collège de Nevers. Il ne travaillait guère. Cependant, un jour, l'abbé Robinot, émerveillé des beaux vers latins qu'il faisait, déclara à sa famille qu'il serait un poète. Il quitta le collège de Nevers pour entrer à l'institution Massin. Sur les conseils de l'amiral de Provigny et avec la protection d'Hyde de Neuville, il devait entrer dans la marine.

L'auteur de l'article du dictionnaire Larousse raconte qu'il quitta Nevers à vingt ans, partit pour le Havre, fut simple matelot sur un navire de commerce, aurait même commandé un corsaire dans l'Océan pacifique et fait plusieurs fois le tour du monde...

La vérité est qu'il fut officier de la marine de guerre, puis mangea beaucoup d'argent dans la marine marchande.

(*A suivre.*) PAUL MEUNIER.

LES POÈTES DE L'AMOUR *(Suite)*

Déjà naissent, en des musiques lointaines, les visions pâlies et endormies dans une brume de silence. « Si les symbolistes murmurent leur amour, dit M. Vigié-Lecocq, ils y veulent du mystère, glissant sur le côté anecdotique, mais rendant les nuances les plus délicates du sentiment ».

Ainsi, c'est dans le recueillement de la solitude, *Au jardin de l'Infante*, qu'éclosent les rêves d'amour d'Albert Samain, « le poète de toutes les musiques, de toutes les douceurs », jardin féerique où, mollement, comme un encens, flottent des aromes de fleurs alanguies... De sombres et profonds ombrages y laissent d'en haut mourir des lueurs vaporeuses, et autour des « îles d'amour » dorment des lacs pensifs dont les flots vibrent d'harmonies lentes.

Mon cœur est un beau lac solitaire qui tremble,
Hanté d'oiseaux furtifs et de rameaux frôleurs,
Où le vol argenté des sylphes bleus s'assemble,
En un soir diaphane où défaillent des fleurs.

Dans ce jardin, comme dans le *Jardin* de Paul Bourget, errent des âmes de femmes frêles ou ardentes, chastes ou voluptueuses, mais plus indistinctes encore, parlant bas, souriant à peine, les yeux mi-clos vers l'inconnu.

Laquelle — Cydalise ou Linda — que t'en semble,
Te laissera l'aimer, le front sur ses genoux ?
Qu'importe !... L'âme est triste et leurs baisers sont doux...
Mon cœur est un beau lac solitaire qui tremble,
O les belles, embarquez-vous !

Laquelle sera l'élue ? Le poète garde son secret ; à peine dans les *Heures d'été* s'accentue le profil d'un visage féminin qui bientôt s'efface dans l'ombre des soirs.

Aussi bien dans cette poésie qu'on a dite dangereuse, qui ne le serait, en tous cas, que pour certaines âmes par trop faibles, c'est non pas l'amour, mais le rêve d'amour qui murmure. Comme Sully-Prudhomme, avec lequel il a de lointaines affinités, ce poète est trop analyste pour chanter à pleine voix l'ivresse d'aimer : tout de suite la volupté le lasse, la hantise du mystère l'étreint et il s'enivre à contempler son âme dont les songes vont naître, luire et mourir en d'autres songes.

C'est ainsi qu'Albert Samain, qui d'ailleurs possède, à un rare degré, le pouvoir magique des évocations, se plaît à rêver toutes les amours. Tantôt il s'émeut aux mirages d'amours imaginaires exotiques ou rétrospectives (dans ce genre son dernier livre : *Aux flancs du vase*, est un pur chef-d'œuvre où, en des tableaux superbes de dessin et de couleur, rayonne, dans toute sa splendeur, la poésie antique modernisée par un admirable artiste); tantôt il se laisse bercer dans les espoirs de tendresse mystique exhalés vers un Eden merveilleux où les âmes seules ont des baisers :

J'ai rêvé d'un jardin primitif, où des âmes
Cueillaient le trèfle d'or en robes de candeur ;
Où des souffles d'azur, veloutés de tiédeur,
Berçaient des fleurs d'argent, sveltes comme des femmes.

Tantôt, aux soirs de langueur étouffée, il rêve de passions étrangement sensuelles.

Mais ce sont là des états d'âme passagers et peut-être volontaires : l'âme du poète, l'âme de son âme, noble et délicate, mélancoliquement pensive, intimement caressante, se dévoile, juste assez pour que nous l'aimions, dans les poèmes plus nombreux où l'amour apaisé dans les pâleurs du crépuscule, parmi des symphonies de frissons et de parfums, s'idéalise en tendresses souffrantes.

N'est-ce pas que ces vers sont enchanteurs ?

Je resterais ainsi des heures, des années,
Sans épuiser jamais la douceur de sentir
Ta tête aux lourds cheveux sur moi s'appesantir,
Comme morte parmi les lumières fanées.

. . . . . .

Voici que les jardins de la nuit vont fleurir,
Les lignes, les couleurs, les sons deviennent vagues.
Vois, le dernier rayon agonise à tes bagues.
Ma sœur, entends-tu pas quelque chose mourir ?

Mets sur mon front tes mains fraîches comme une eau pure ;
Mets sur mes yeux tes mains douces comme des fleurs ;
Et que mon âme, où vit le goût secret des pleurs,
Soit comme un lis fidèle et pâle à ta ceinture.

C'est la Pitié qui pose ainsi son doigt sur nous ;
Et tout ce que la terre a de soupirs qui montent,
Il semble qu'à mon cœur enivré le racontent
Tes yeux levés au ciel si tristes et si doux.

Il y a dans l'inspiration amoureuse d'Albert Samain un charme diffi-

cilement exprimable ; cette poésie — et j'insiste sur cette image banale parce qu'elle ne fut jamais plus juste — est un parfum qui enivre de défaillances léthargiques l'âme qui s'y s'abandonne, parfum où se fondent délicieusement les effluves mourants du cœur : désirs ternis, regrets expirants, nostalgies dormantes... Et cela est infiniment doux aux sensibles, aux tendres, aux tristes, à tous ceux qui savent trop ce que c'est que de sentir et de souffrir.

— C'est aussi dans le silence, loin des bruits et des foules, dans un parc ombreux et paisible, ouaté de mousses, embelli de vasques et d'antiques statues que s'entrevoit la *Maison de l'enfance,* de Fernand Gregh, la « blanche maison des rêves » où a fleuri le premier amour du poète, idylle simple et douce, fragile et pensive, candide jusque dans la faute qui fait pleurer l'âme, un peu étrange, un peu triste.

Deux enfants vivent leur vie calme et monotone dans le château désert, rêvant ensemble, mêlant leurs joies et leurs chagrins, errant la main dans la main aux profondeurs mystérieuses du parc, dans la pureté de la nature... Des harmonies lointaines frôlent leur âme :

Nous marchions dans une aube éternelle, en chantant,
Les doigts entrelacés sous la bonté des cieux.

Peu à peu leur cœur vierge s'ouvre à des sensations inconnues ; des frissons troublent leur être ; un peu de fièvre brûle leur front : c'est l'heure des caresses puériles et craintives :

Et nous sentant soudain captifs dans la maison,
Tandis qu'autour de nous montaient de l'horizon
Les cloches et ces bruits de grands chars sur les routes,

Nous pleurions seuls, perdus dans l'ombre des feuillées,
Et nos pleurs sur nos mains tombaient à tièdes gouttes,
Et nous nous caressions avec nos mains mouillées.

Et puis, un jour d'été, dans l'ombre lumineuse et murmurante du parc attiédi sous le soleil trop ardent, les âmes ont défailli, les bras se sont enlacés.

Hélas ! qu'avons-nous fait ? Le soleil sous les branches
Joue et rôde, et le vol des guêpes vibre encor,
Comme quand mes deux mains ont saisi tes mains blanches ;

Et rien n'est changé, l'heure est douce et le bois dort...
Mais tu pleures, je fuis tes grands yeux que j'aimais,
Et quelque chose en nous s'est brisé pour jamais !

Les amants d'un jour se sont désunis ; pourquoi ? on ne sait pas ;

Cette poésie d'amour, assez complexe, est l'expression d'une âme complexe elle-même, analyste, raffinée, ouverte aux impressions les plus ténues, se grisant de vague et vibrant au moindre choc jusqu'en ses plus intimes profondeurs.

(*A suivre*). FERNAND RICHARD.

SOL VITÆ

Je croyais autrefois que les quatre saisons
Marquaient dans notre vie et la joie et la peine,
Que la rose qui grimpe aux portes des maisons
Attristait en mourant l'âme la plus sereine.

Je croyais que l'été, seul, réchauffait les cœurs,
Que la neige enterrait notre désir de vivre ;
Qu'il n'était de beaux jours qu'à la saison des fleurs
Et lorsqu'ils s'en allaient 'aurais voulu les suivre.

Plus tard, j'ai découvert que mon cœur inconstant
N'était plus vide ou plein au gré de la nature,
Qu'un jour se colorait avec un sentiment
Et que ma rêverie en devenait moins pure.

J'ai vu qu'au lieu d'aimer éperdûment le ciel,
Tendrement la nuit claire et sainement la vie,
Mon âme allait puiser le parfum de son miel
Ailleurs qu'au sein des bois et de l'herbe fleurie.

J'ai vu qu'un dieu malin changeait à mon regard
En clair enivrement la saison la plus sombre,
Et que sa flèche aiguë emportait en son dard
De quoi faire un printemps plein de pleurs et plein d'ombre.

J'ai vu qu'il n'était pas de saison pour l'amour,
Que des bras bien épris n'avaient pas, pour s'étreindre,
Besoin d'air ou de fleurs, de soleil ou de jour,
Et qu'il est un flambeau qu'aucun vent n'ose éteindre.

Alors....., des mains d'Eros, j'ai saisi ce flambeau,
Pour qu'il guide mes pas en tes sentiers, Nature !
Qu'il me cherche deux bras dont je fasse un berceau
Et le feu d'un amour qui réchauffe et qui dure.

M. V.

Août 1901.

[illegible] FLEURIES

[illegible]-vous ?
[illegible] église,
[illegible], très doux,
[illegible] promise.

[illegible], vingt ans,
[illegible] l'Isabelle ;
[illegible] printemps
[illegible].

[illegible] :
[illegible]
[illegible] de nos,
[illegible] nos cœurs.

[illegible],
[illegible] ;
[illegible] collier,
[illegible] la Belle.

[illegible]
[illegible] deux page,
[illegible]
[illegible] ».

[illegible] ;
[illegible]
[illegible] ».

[illegible]
[illegible] la Chine. »
[illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible] :
[illegible] ! »

[illegible]
[illegible]
[illegible] blanches !

Françoise d'Eusselles.

A PROPOS DE LIBERTÉ PHILOSOPHIQUE

Châteaubriand, vers 1825, a pu écrire : « Les Américains sont usés par la liberté philosophique comme les Russes par le despotisme civilisé ». Or, les uns, au-delà de l'Atlantique, donnant aujourd'hui l'exemple d'un merveilleux développement économique, devenus financièrement la puissance la plus riche de l'univers, paraissent avoir, au contraire, bénéficié d'un invraisemblable rajeunissement; les autres, dont la population et le territoire ont doublé depuis cette époque, appuyés sur l'armée la plus considérable qu'on ait jamais connue, luttant contre le plus défavorable des climats, ne sont, au point de vue de la prospérité, à tout le moins inférieurs à aucun des Etats de l'Occident.

La liberté philosophique a donc ses avantages, et Châteaubriand s'est montré mauvais prophète ou les Américains, comme les Russes, en ont rappelé. Mais il faut compter avec le caractère des peuples. L'activité laborieuse, la ténacité, la froideur de la race anglo-saxonne ne permettent pas de l'assimiler aux peuples latins ou grecs. Le Français (César le disait déjà, il y a bientôt deux mille ans, en parlant des Gaulois) est exubérant et bavard. C'est pour cette raison, sans doute, que le régime parlementaire, si attaqué, présente en France tant d'inconvénients. Il est le nôtre cependant et peut-être ne gagnerions-nous guère à le changer.

Mais une réforme de nos habitudes qui nous profiterait certainement consisterait sinon à nous abstenir de manifester hors de propos ce que nous pensons ou ce que nous ne pensons pas (ce serait peut-être trop nous demander), consisterait tout au moins, pour ceux qui exercent des fonctions administratives, à en comprendre tous les devoirs et à éviter toute manifestation, toute parole de nature à porter le trouble et la division parmi les citoyens dont la tranquillité leur incombe.

Beaucoup semblent, au contraire, considérer la dignité dont on les a revêtus comme un poste de combat, d'où ils croiraient se manquer à eux-mêmes en ne foudroyant pas l'adversaire et en ne favorisant pas sans mesure les troupes fidèles. Nous assistons ainsi trop souvent à de véritables luttes religieuses qui, pour n'être pas sanglantes comme

[illegible] n'en portent pas moins le trouble [illegible] le calme et la prospérité.

[illegible] généraux, depuis trente ans, ont été, [illegible] caractère politique! Combien de mai[illegible] administrés et, non contents [illegible] contraire des [illegible] de leur religion! Combi[illegible] objets brillant étrangers [illegible] [illegible] des ministres [illegible]

[illegible] les [illegible] et [illegible] [illegible] les plus [illegible] constitutionnelles semblent prouv[illegible] que le caractère national [illegible] les [illegible] comme l'homme [illegible] Cambon-nous des [illegible] avec la douceur [illegible] Châteaubriand [illegible] l'Hôtel! — Ce n'est pas [illegible] le salut!

Bénard

POÈTES NÉERLANDAIS (*Suite*)

HOLLANDAIS (*Supplément*)

Ten Kate

DANS LA NUIT

Non, que jamais la peur, dans la nuit la plus sombre,
Ne te fasse hâter le pas !
Il est quelqu'un, là-haut, dont les yeux percent l'ombre
Et qui ne t'abandonne pas.

Il te conduit, alors que dans la nuit obscure
Ton ombre flotte vaguement ;
Dans tout soupir du vent, sa parole murmure :
« Près de toi, je suis constamment. »

Il est dans l'univers, dans l'infini du vide,
Partout, là-haut comme ici-bas,
Le gardien vigilant et le fidèle guide
De qui ne le repousse pas.

Avance dans la nuit ; dans le fracas pénètre !
Va, le regard en haut porté :
Le Père veille en sa maison, dont la fenêtre
Brille d'éternelle clarté.

Josephus-Albertus Alberdyngk Thijm.

(1820-1889.)

LES ARTS

L'architecture.

Elle est de tous les arts la couronne et l'assise,
Elle est leur mère, elle est leur reine en même temps.

La peinture.

Aux sources de la vie à main pleine elle puise ;
Sœur du soleil, elle a ses rayons éclatants.

La sculpture.

Du sceptre qu'elle tient à la main, touche-t-elle
Un bloc ? Un saint surgit, un héros apparaît.

La musique.

Il tombe pour nos cœurs, dans le bruit de son aile,
Un parfum du foyer, plus doux et plus discret.

[illegible]

L. Coupérus.

CHANSON

Vois : le zéphyr porté par ses ailes errantes
Flotte sur le lac aux flots blancs ;
Il emporte, voilé de gazes susurrantes,
Les fleurs de neige du printemps.

Puis, plus voluptueux, je le vois disparaître,
Loin de l'onde il va s'envolant ;
Tout parfumé de myrte il vole à ta fenêtre
Comme un doux ramier roucoulant.

Il porte, le zéphyr, la chanson attendrie
Que pour toi je dis tous les jours
Avec tout le parfum de mon âme fleurie,
Sur son aile qui bat toujours.

FLAMANDS

Frans de Cort.

LE SECOND PÈRE

Heures de joie ! ô temps prospère ! ..
Nous jouions tout le long du jour.
Nous voyant si gais, notre mère
Nous souriait avec amour.

Venait la fin de la journée,
Notre père à chacun de nous
Parlait, sa tâche terminée
Avec des mots si doux, si doux !

Puis nous faisions de grands voyages
A cheval sur son genou : lui :
« Je vous aimerai, soyez sages,
Toujours, toujours comme aujourd'hui. »

Il nous prenait avec tendresse
Dans ses bras, nous berçait bien fort,
Nous bénissait, baisait sans cesse...
A présent notre père est mort !

Des gens étrangers, notre mère,
Nous l'ont dit, nous l'ont répété ;
Tous sanglotaient : les voyant faire,
Nous avons aussi sangloté.

Et nous pleurions sans te connaître,
Alors que tu vins et nous dis :
« Votre père, moi, je veux l'être ;
Venez à moi, mes chers petits. »

[illegible] nuée,
[illegible] vous vers les cieux
[illegible] nuée,
[illegible] aux yeux.

[illegible] vous prospère
[illegible] vous ;
[illegible] lumière
[illegible] jeux.

[illegible] vous vesses
[illegible] en fort ;
[illegible]
[illegible] fort !

[illegible] de Gayot

[illegible]

[illegible]

[illegible] de l'âme,
[illegible] exclusion
[illegible] réaction,
[illegible] reclame.

[illegible] aux
[illegible] ou mère.
[illegible] lumière
[illegible] chevaux.

[illegible] vie,
[illegible] aux regrets,
[illegible]
[illegible] aile.

[illegible] aux
[illegible] ou mère.
[illegible] lumière
[illegible] chevaux.

[illegible] ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Chansons de geste, par Georges Gourdon, avec une préface du vicomte E. Melchior de Vogüé, de l'Académie française. (Lemerre, éditeur).

Après *les Pervenches*, *les Villageoises*, *le Sang de France* et *Guillaume d'Orange*, le brave poète qu'est Georges Gourdon vient de manifester à nouveau et avec éclat son talent sérieux et honnête par la publication de ses *Chansons de geste*.

C'est un charmant recueil de poèmes héroïques ; et tous les jeunes gens devraient l'avoir, à l'heure qu'il est, entre leurs mains. Ils trouveraient de merveilleuses leçons d'honneur et de patriotisme en ces admirables légendes dramatiques, contées avec un vrai talent et cueillies avec un goût sûr par notre poète le long des marges de l'Histoire.

Voici d'abord *la Chanson du roi Sighebert*, dans laquelle apparaît la farouche figure de Frédégonde, à côté du sombre Chilpéric, le fratricide ; puis *la Mort d'Orri*, *le Duc et ses fils*, *la Foi jurée*, *le Fils d'Olivier*, *Aude et Roland*, *l'Epée*, *Girart de Roussillon*, *les Noces du Comte*... Il faudrait citer tous les poèmes, jusqu'à *la Charge immortelle* (6 août 1870).

Il y a de jolis mouvements, des sentiments exquis, des accents héroïques, de nobles appels exprimés en des vers sonores et précis, d'une pureté parfaite et d'une forme classique achevée.

Ce n'est pas seulement un bon livre, mais un beau livre ; — et nous ne saurions qu'applaudir, si l'Académie française, reine des tournois de gai savoir, posait sur le front du poète une de ses couronnes.

Louis Boulé.

Emile Blin — *Le Morvan, mœurs, coutumes, langage, historiettes, légendes, croyances populaires, topographie, histoire, monuments. — Guide du touriste.* — In-8°, Château-Chinon, imprimerie et lith. Emile Blin.

On ne saurait trop parler du Morvan. Ce petit pays, d'un si charmant pittoresque, mériterait d'être étudié dans tous ses recoins et exhibé, pour l'utilité et l'agrément des voyageurs en quête d'excursions, dans de nombreux albums ornés à profusion de ces illustrations photographiques que les procédés modernes permettent de multiplier sans trop de frais. M. Emile Blin vient de publier son guide pour les touristes et ce volume de plus de 300 pages leur rendra de vrais services. La flore et la faune, le climat, les montagnes et les cours d'eau, puis l'histoire générale, sont d'abord l'objet d'un exposé rapide. Après des notions sur le commerce, l'industrie, etc., l'auteur nous parle du Morvandeau, de sa naissance à son décès ; il le montre dans son habitation, son costume, ses usages. Voici des légendes et des facéties dans le parler local. Vient enfin la description des sites pittoresques, châteaux, églises, etc., à travers les cantons de Château-Chinon, Châtillon, Luzy, Montsauche et Moulins-Engilbert. Le volume est accompagné d'une carte du Morvan et illustré de planches en similigravure. Nous souhaitons qu'il ait beaucoup de succès et qu'il constitue largement, comme nous l'espérons, à faire mieux apprécier notre beau Morvan.

Nous détacherons prochainement, pour nos lecteurs, une des histoires plaisantes que contient le volume, récits relevés de gros sel gaulois, auxquels se plaisaient nos pères et que notre génération remplace peu avantageusement par des sous-entendus moins innocents.

Joséphine Bégassat : *La Gerbe de l'aède.* — Bibliothèque de l'Association, Paris, boulevard Montparnasse, 13. — 2 fr.

Nos lecteurs ont eu plus d'une occasion d'apprécier le talent de Mlle Joséphine Bégassat. Elle vient de recueillir sa gerbe de poésies et nous avons eu le plaisir, en la déliant, d'y trouver nombre d'épis fournis de bons grains. Dans sa préface, Mlle Bégassat loue le travail : « Rien n'égale en grandeur ce mot-là, rien n'est plus digne, plus beau, plus lumineux ». Elle célèbre en ses vers la fécondité de la belle

[illegible] le cœur de l'auteur [illegible] ordinaire ; elle est [illegible]

[illegible] ; nous n'en [illegible] qui mène aux [illegible] tombant sur [illegible] — Nous [illegible] collaboratrice,

[illegible] la *Societa* [illegible] entre les [illegible] La présence du [illegible] plus énergi- [illegible] Belgique et [illegible] d'Autriche et [illegible] l'abonnement [illegible] an. (Adresse [illegible]

[illegible] « Revue des [illegible] exquises ; on [illegible] son cœur de [illegible] qu'il [illegible]

[illegible] *du Nivernais*,

[illegible] publique : [illegible] Blin, [illegible] Neuvy ; Cyr [illegible] Lalement, [illegible] Minot, [illegible] ; 2 mars, [illegible] : *Marie* [illegible] dignes des [illegible] M. Alexis Fruit, [illegible] Saintes, avec grand [illegible] L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

EN VOYAGE !

Lorsque j'entrai ce soir-là au cercle militaire, mon camarade Darcier, l'aide-major du régiment, frappé de l'expression soucieuse de ma physionomie, m'aborda en me disant :

— Décidément, mon cher Jean, depuis quelques jours, tu n'es plus toi-même, ou tu es malade, ou tu es amoureux ; pourquoi ne pas me confier ce qui t'inquiète et te fait souffrir ?

— Je n'ai plus de raison, lui répondis-je, pour te cacher le secret de ma préoccupation.

Et l'entraînant sur la terrasse, je lui dis à brûle-pourpoint :

— Mon père se remarie !

Il me regarda avec stupeur, et serrant ma main, murmura :

— Mon pauvre vieux, qui aurait supposé cela ?

Nous gardâmes tous deux un silence écrasant ; la nuit était sombre, et la lueur de nos cigares mettait seule sur la terrasse deux points lumineux.

Pour quiconque ignorait l'intimité existant entre mon père et moi, l'événement que je venais d'annoncer à mon ami rentrait dans le domaine de la banalité. Les gens bien intentionnés me plaindraient, d'autres ne pourraient s'empêcher de sourire à l'idée de ce lieutenant de vingt-cinq ans affligé d'une belle-mère de vingt-six. Sans doute, le côté ridicule de la situation blessait mon amour-propre, mais qu'était cette piqûre d'épingle auprès du coup que j'avais reçu au cœur.

Jusque là, nous avions vécu, mon père et moi, dans une intimité si parfaite, nous nous écrivions chaque semaine, et les plus petits incidents de notre existence étaient mentionnés dans ces lettres ; rien, jusqu'ici, n'avait pu faire prévoir qu'il songeât à se remarier ; pourquoi m'avait-il caché, jusqu'à aujourd'hui, une décision de cette importance ? Croyait-il donc mon cœur assez mauvais pour mettre obstacle à son union, s'il devait y rencontrer le bonheur ? Ce sont toutes ces idées que je ressassais dans ma tête, en tirant lentement les bouffées de mon cigare.

Darcier rompit le silence :

— Comment est-elle ?

— La lettre de mon père est, comme tu le penses, peu explicite ; il épouse une orpheline de vingt-six ans, rencontrée souvent dans une famille amie ; espère que je sympathiserai avec elle et me supplie de venir à la cérémonie.

— Que vas-tu faire ?

— Demander à être détaché dans un service spécial où il me sera impossible d'obtenir une permission, puis revenir juste pour les manœuvres et, ensuite, aller passer mon congé de trente jours chez ma tante de Sonthenay qui me tient une « perle » en réserve, laquelle perle j'épouserai probablement.

Les six mois qui suivirent me furent des plus pénibles ; les exigences de mon service me fournirent un prétexte pour ne pas assister au mariage de mon père. Notre correspondance languit un peu ; il y avait entre nous un nom que l'un ne voulait et que l'autre n'osait prononcer.

J'avais quelques détails sur ma belle-mère par des amis qui la voyaient souvent. On la disait femme du monde, aimant les arts, d'un caractère gai et agréable qui la faisait rechercher dans toutes les réunions.

C'était bien cela, je ne m'étais pas trompé, mon père s'était laissé séduire par de brillants dehors ; il était pris dans les filets d'une de ces jeunes filles « nouveau jeu », dont on a farci le cerveau d'une foule de connaissances inutiles ; qui savent juste assez de piano pour ennuyer leur mari (j'avais toujours eu horreur des femmes qui jouent du piano) et ont étudié la peinture suffisamment pour juger à tort et à travers et encombrer leur logis d'affreuses croûtes ; qui sont aussi incapables de diriger une maison que de soigner leur mari ; or, mon père frisait

l'âge des rhumatismes, il en avait déjà ressenti les premières atteintes, avec eux viendrait pour lui la désillusion.

Ce n'est pas moi, en dépit de mes vingt-cinq ans, qui m'emballerais ainsi ! Non, je me marierais sérieusement, moi ! La jeune personne que ma tante de Sonthenay me gardait avec un soin jaloux n'avait pas ses brevets, mais elle savait faire les confitures ; elle ne peignait pas, n'était pas musicienne, en revanche, elle possédait une adresse de fée, et me ferait un intérieur coquet et confortable ; avec cela, une fort jolie dot, voilà ce qu'on peut appeler un mariage sérieux.

A la fin de septembre, après les manœuvres que je fis avec apathie, ce qui me valut, pour la première fois, des observations de mes chefs (encore un grief de plus contre ma belle-mère), je partis en permission. Ces vacances de trente jours devaient être une diversion à mes soucis et je reviendrais au régiment, sinon marié, du moins fiancé.

Cependant, avant d'aliéner ma liberté, je résolus de faire, dans les Vosges, une excursion que Darcier m'avait vantée. Cela me prendrait une dizaine de jours, j'en aurais encore vingt pour ma tante de Sonthenay. C'était bien assez, c'était même beaucoup, vingt jours passés dans la compagnie de Mme de Sonthenay, mais quand on veut se marier, il faut savoir faire un sacrifice !

Je fis l'ascension de la Schlücht ; je mis, malgré toutes les défenses, un pied et même les deux sur le territoire allemand et, les jours suivants, je rayonnai à bicyclette dans les environs de Gérardmer. Tout en pédalant dans un ravissant petit sentier qui serpentait entre les sapins, je songeais à mon congé de l'année dernière. Nous avions chassé, mon père et moi, chez des amis en Savoie. Quelles belles excursions nous avions faites ! Nous devions en entreprendre de bien plus belles cette année encore. Je maudissais intérieurement la belle-mère qui avait mis obstacle à ces beaux projets, lorsqu'une formidable secousse vint détourner le cours de mes pensées : un énorme terre-neuve, bondissant après un ballon gigantesque, s'était jeté en travers de ma bicyclette et, perdant l'équilibre, je roulai avec ma machine dans un fossé assez profond. Je ressentis à la tête une douleur aiguë ; j'aperçus, comme dans un brouillard, une figure rose nimbée de cheveux blonds et j'entendis un grand cri :

— Marie, viens vite, Fox a renversé un bicycliste !

Et au lieu de me porter secours, la propriétaire de la figure rose

disparut avec une rapidité surprenante. J'essayai de me soulever, mais le sang coulait abondamment sur mon visage et le choc m'avait étourdi. Il me sembla qu'une main douce se posait sur ma tête, qu'on tamponnait ma plaie avec un fin mouchoir parfumé, tandis qu'une voix harmonieuse disait :

— Je t'en prie, Gabrielle, ne te sauve pas ainsi, il faut absolument m'aider à arrêter cette hémorragie, une femme doit savoir garder son sang-froid quand un accident arrive près d'elle.

La figure rose reparut inondée de larmes, de petites mains tremblantes soulevèrent ma tête, et je m'évanouis complètement.

Je ne revins à moi que sous l'influence d'une forte douleur physique, j'étais couché dans un bon lit, un docteur lavait ma plaie, et en arrachait la terre et l'herbe qui y étaient collées. Une personne jeune, à la silhouette élégante et gracieuse, tenait la cuvette et les bandes, tandis qu'une vieille servante, à l'air honnête et doux, allumait le poêle de faïence qu'on trouve dans toutes les maisons lorraines.

— Je pense, dit le docteur, qu'il n'y aura pas de complications, mais je ne serais pas étonné d'un accès de fièvre assez fort et quelques jours de repos complet seraient nécessaires. Je me demande comment nous pourrons, sans inconvénient, transporter notre malade jusqu'à Gérardmer.

— Mais, docteur, il ne peut être question de transporter ce pauvre blessé ; il est ici par la faute de Gabrielle, nous le soignerons, et ne lui rendrons la liberté que lorsqu'il n'y aura plus aucun danger à le faire.

— Ce serait plus prudent, sans doute, mais songez que vous n'êtes ici que des femmes, et qu'en somme vous ne le connaissez pas.

Je fis un mouvement, et la jeune personne posa un doigt sur ses lèvres. J'essayai de parler et après avoir balbutié quelques mots de remerciement, je déclinai mon nom et mon grade, et priai le docteur de me faire conduire à l'hôpital militaire le plus proche. Ma charmante hôtesse rougit un peu, et déclara, une fois de plus, qu'elle voulait me garder.

— Je vous en prie, monsieur, me dit-elle avec un joli sourire, permettez-moi de réparer le mal que nous avons causé, car si des complications survenaient, nous aurions, vis-à-vis de votre famille, une grande responsabilité.

Ma famille ! Ah ! si mon père eût été seul, comme je n'aurais pas

hésité à le prévenir, il serait accouru près de moi. En ce moment, tout occupé de sa jeune femme, il considérerait mon accident comme un contre-temps fâcheux.

Le docteur avait fini de bander ma plaie, il se tourna du côté de sa gracieuse aide :

— Il faudra, dit-il, que ce pansement soit renouvelé tous les jours, si vous persistez à garder notre malade, pourrez-vous, madame, le renouveler toute seule ?

Tiens, pensai-je, elle est mariée, c'est dommage !

— Certainement, reprit la jeune femme, ce n'est pas la première fois que je soigne des plaies ; à la campagne, on n'a pas toujours un médecin sous la main.

Je voulus protester encore, mais par la porte restée entr'ouverte passait une tête mutine, couverte d'une forêt de cheveux blonds, éclairée de deux grands yeux bleus, dont l'éclat était doublé de perles humides, se perdant le long des grands cils noirs.

— Oh ! je vous en prie, monsieur, dit la gentille apparition, laissez-nous, ma sœur et moi, vous soigner. C'est de ma faute si Fox a renversé votre bicyclette, il faut bien que je répare le mal que je vous ai fait.

Je ne pus résister à ce plaidoyer, dont l'éloquence disparaissait devant le charme de la mignonne bouche rose qui le prononçait.

Depuis un moment, du reste, je me sentais moins bien, la fièvre me prit avec violence ; je crois que je délirai toute la nuit, et, ironie du sort, au milieu de ce délire où j'aurais cru trouver l'oubli, je ne voyais que ma belle-mère. Certainement j'ai dû l'envoyer à tous les diables.

A travers le nuage qui obscurcissait ma pensée, je devinais cependant la vieille servante dormant consciencieusement dans un fauteuil, tandis que la jeune femme, assise à mon chevet, baignait mon front d'eau de Cologne, me tendait le verre de limonade, et refaisait le pansement avec dextérité, maniant l'iodoforme sans aucune répugnance. Parfois aussi, il me sembla voir Gabrielle, enveloppée d'un peignoir blanc qui, marchant avec précautions, venait doucement poser sa main fraîche sur mon front brûlant, ce qui m'apportait plus de soulagement que les compresses d'eau de Cologne.

Le lendemain matin, la fièvre céda et le docteur me trouva mieux. On m'apprit que j'étais chez Mme Robert qui avait loué un petit châlet dans les Vosges, pour faire respirer l'air vivifiant des sapins à sa jeune

sœur, un peu fatiguée par ses examens. Après quelques heures d'un bon sommeil calme, je suppliai la jeune femme, toujours à mon chevet, d'aller se reposer, et la vieille bonne silencieuse vint s'asseoir avec son tricot et son chapelet au pied de mon lit.

Un petit coup discret fut frappé à la porte et la tête blonde de Gabrielle émergea des profondeurs du corridor.

— Ma vieille Suzon, dit-elle à la brave femme, tu n'es pas du tout à la hauteur de ta situation, une garde doit distraire son malade ; or, ton chapelet fera peut-être du bien à son âme qui, je l'espère, n'en a pas un besoin immédiat, mais tes aiguilles à tricoter l'agaceront prodigieusement. Va t'asseoir dans le fauteuil et donne-moi ta place. Vous voulez bien, monsieur le lieutenant ?

Je souris et elle reprit :

— Vous ne me gardez pas rancune, dites, ni à Fox non plus ; il viendra aussi vous demander pardon. Le docteur dit que vous n'aurez pas de cicatrice, heureusement ; je ne me le serais pas pardonné, quoique un militaire avec une cicatrice, ça n'a rien d'extraordinaire, on aurait pu croire à un coup de sabre !... Voulez-vous voir mon album ? Je ne le montre pas à tout le monde, mais un malade a des privilèges.

Elle prit sur une étagère un petit album de poche ; il y avait un peu de tout, là-dedans : fleurs, paysages et surtout caricatures et, tout cela, avec un cachet personnel et original sortant de la banalité.

Nous riions comme deux enfants en regardant la caricature d'un examinateur qu'elle avait croqué en trois coups de crayon, le jour de son brevet, lorsque la sœur aînée entra. Elle m'apportait un potage exquis et la vieille bonne n'ayant pas quitté la chambre, je conclus qu'elle l'avait préparé elle-même.

La jeune femme renvoya sa sœur, craignant que son babil ne me fatiguât ; mais l'espiègle revint à l'heure du pansement et voulut poser les bandes de tarlatane, ce dont elle s'acquitta du reste fort bien. Malgré la gravité de la situation, elle ne put retenir un joyeux éclat de rire en constatant que je ressemblais alternativement à un turco et à une bonne femme en serre-tête !

Avec de si bons soins, je fus bientôt en convalescence, laquelle convalescence marchait à si grands pas que j'aurais souhaité lui voir prendre une allure moins rapide. Je ne m'ennuyais pas dans le châlet des Vosges ; Mme Robert me faisait la lecture, Gabrielle brodait près de

moi ou se mettait au piano... oui, au piano ! Je fis alors amende honorable à cet instrument et à celles qui en jouent.

Je pus bientôt faire ma première sortie dans le jardin. Ce jour-là, Gabrielle obtint la permission de faire elle-même mon potage. La fenêtre de la cuisine était grande ouverte et je la voyais, sa taille souple entourée du tablier blanc, ses joues enflammées, surveiller la petite casserole. Il eût été délicieux, ce potage, si l'étourdie n'avait oublié le sel ! Je l'avalai héroïquement et poussai l'hypocrisie jusqu'à le déclarer exquis. La charmante cuisinière put savourer son triomphe.

Il me fallut enfin fixer le jour de mon départ. Mme Robert insista pour que j'attende l'arrivée de son mari qui devait venir les chercher.

Il vînt par une belle journée d'automne ; Gabrielle faisait la navette de la terrasse à la porte d'entrée ; sa sœur tirait l'aiguille un peu nerveusement, effet de l'impatience, sans doute. Au bruit de la voiture elles me plantèrent là, sans cérémonie. Un moment après, elles revenaient, l'une courant en avant, l'autre marchant posément au bras de son mari.

Mon Dieu !... cette démarche... je ne me trompe pas ?... C'est impossible... mais si,... c'est mon père ! Mais elle alors ?... Eh bien, elle, c'est Mme Robert Villiers, ma belle-mère !

Je dégringole les degrés du perron, et me précipite dans les bras que mon père me tend. Il se penche sur moi, tout ému.

— Jean, mon fils, m'en veux-tu toujours ?

Et elle, de sa voix harmonieuse :

— Jean, me pardonnez-vous ?

Ma foi, je les embrasse tous les deux, et je crois bien que, manquant à toutes les convenances, j'ai embrassé aussi Gabrielle !

Une heure plus tard, seul avec moi dans la salle à manger, mon père m'apprit que sa femme s'était exilée pour me permettre de passer près de lui ma permission de trente jours. Il m'en avait informé, mais la Providence avait permis que la lettre fut égarée pendant les manœuvres.

Ma belle-mère entra, je m'avançai vers elle et voulus lui exprimer tous mes regrets de mon injustice et de mon impolitesse à son égard. Elle m'arrêta dès les premiers mots, m'assurant qu'elle était charmée de son fils. Je souris, mais ma voix tremblait un peu en lui disant :

— Je ne puis vraiment vous appeler ma mère, mais je serais bien heureux, si vous me permettiez un jour de vous nommer ma sœur.

Gabrielle, qui apparaissait suivie de son inséparable Fox, devint plus rose que de coutume, et, sous le regard encourageant de son aînée, mit dans la mienne sa petite main tremblante d'émotion.

Il n'y a que ma tante de Sonthenay, qui n'est pas satisfaite du résultat de mon voyage dans les Vosges. J'ai cependant proposé sa « perle » à mon ami Darcier, mais Darcier se méfie des perles. Il a peut-être raison, et il persiste à rester garçon ; là, il a tout à fait tort.

MYRIAM.

CROQUIS D'ÉTÉ

A L'AURORE

Les prémices du jour ont blanchi l'orient,
Puis l'aube, qui s'avance, épand sa douce teinte
Toute de rose et d'or. Ressentant son étreinte,
La nature frissonne et s'éveille en riant.

Déchirée en lambeaux sous l'air insouciant,
La brume de la nuit, par le zéphyr atteinte,
Avant de s'envoler veut laisser une empreinte,
Et pleurant la rosée, elle meurt en fuyant.

Jetés à profusion dans les prés, sur les nids,
Etincellent partout diamants et rubis ;
Dans le ruisseau chantant la feuille les égrène.

Des ramages d'oiseaux, sonores et joyeux,
Eclatent, pour fêter la tâche quotidienne
Et du travail repris les bruits mystérieux.

ALBERTE.

GUSTAVE MATHIEU

(Suite)

Nous ne dirons rien des aventures du marin, d'abord parce que les témoins de cette partie de son existence ont disparu, puis à cause du peu de confiance qu'inspirent les récits extraordinaires que ses amis des cercles parisiens, où il vécut plus tard, se plaisaient à narrer.

Dans l'article consacré à G. Mathieu par Larousse, on raconte qu'il

commanda un corsaire dans l'océan Pacifique ; on y voit aussi qu'il publia une sorte d'autobiographie sous le titre de *la Petite Nauf*.

Nous voulons, dans cette *Revue nivernaise*, nous étendre de préférence sur quelques circonstances de sa vie qui touchent au Nivernais et qui caractérisent l'ami de l'avocat Constant Balandreau, du docteur Thomas, de Ferdinand Bompois et de Rigny.

Rentré dans ses foyers, il s'occupa du commerce des bois.

Nous apprenons que, vers 1835, G. Mathieu résida dans la commune d'Isenay où il s'intéressait à une exploitation forestière.

Isenay est un joli village. Là s'élève le donjon du Tremblay qui avait encore alors le cachet du passé ; village et donjon dominent le val de l'Aron où cette grosse rivière coule au milieu de prairies dont les marchés de la Villette, à la fin de l'Empire, devaient consacrer la réputation. Au pied est le canal du Nivernais qui transporte les bois du Bazois et du Morvan.

Si je parle du séjour de G. Mathieu dans cette région, c'est qu'il nous révèle dans cet homme quelqu'un qui comprenait autrement que nos radicaux modernes la beauté des cérémonies religieuses. Voici à quel propos.

En 1831, la commune achetait une vieille maison pour en faire un presbytère car l'ancienne cure avait été vendue pendant la Révolution ; un prêtre, M. Bernard, fut nommé par Mgr d'Auzers et installé le 19 décembre pour desservir la paroisse.

Ce curé devait mourir là le 4 octobre 1840 ; les anciens de la paroisse font encore son éloge ; il était, disent-ils, un bon prêtre, très hospitalier, d'un caractère aimable et fort gai. Pas une fête de famille d'ailleurs, pas une réjouissance auxquelle son n'associât, à cette époque, le curé de la paroisse. Les bourgeois étaient vaguement francs-maçons, voltairiens sans avoir lu Voltaire, mais assez libéraux pour ne pas mettre à l'écart les prêtres.

G. Mathieu fut l'ami du curé Bernard.

Le jour de la Fête-Dieu, G. Mathieu se chargeait des soins à donner à l'ornementation des reposoirs et suivait la procession.

Il reconnut un jour qu'il n'avait pas d'aptitudes spéciales pour le commerce. Il alla vivre à Paris de la vie artistique et littéraire, que son goût pour la poésie, ses relations avec de jeunes auteurs le décidèrent à mener désormais. Mais son amour des champs le ramena

[illegible] ses parents, soit au vieux [illegible]z M. Charles Mathieu. [illegible]ne humeur : aime dans [illegible] excellent cœur. Il était [illegible] Nevers, ainsi qu'il [illegible].

[illegible] Mathieu, cœur dont [illegible] tire, peint par [illegible] est le portrait [illegible] tableau, qui est [illegible] comme de noble [illegible] seulement une [illegible] expression [illegible] ne et forte qui la [illegible] propre à [illegible] du romantisme.

[illegible] compagnon, on [illegible] lisset :

[illegible] ils [illegible] [illegible]
[illegible].
[illegible] maître ou [illegible].
[illegible] chanson.
[illegible] disant les [illegible]
[illegible]
[illegible] nous avons [illegible] ame et [illegible]
[illegible].

[illegible] ils aussi, [illegible] qui s'honorent d'être de la grande [illegible] pour dans le cas de Lisset qui fait de lui-même :

[illegible] moi de cet honneur [illegible]
Trop [illegible].
[illegible] [illegible] hasard [illegible]
[illegible].
[illegible] crochais les [illegible]. J'une
[illegible].
[illegible] à deux yeux noirs et doux,
Indolous.

[illegible] G. Mathieu était arrivé bien tard pour demeurer l'homme [illegible] le portrait évoque la pensée romantique.

Ses premières poésies sont datées de l'époque où Edmond About, [illegible] Daudet, Labiche, Sardou, et autres, inauguraient,

les uns, par leurs romans; les autres, par leurs pièces de théâtre, leurs conférences, leurs critiques ou leurs causeries dans les journaux, un nouveau genre de littérature.

G. Mathieu fit des chansons d'une allure et d'un esprit nouveaux.

Ce qui caractérise sa poésie, ce n'est pas la gaîté sans fin de Desaugiers, le bons sens bourgeois de Béranger, ni l'esprit de Nicolas Brazier qui n'a jamais donné une allure bien frondeuse à ses chansons ; ces chansonniers furent, sans doute, l'esprit et la gaîté de leur époque. Quant à G. Mathieu, il devait élever sa voix jusqu'à l'indignation pour flétrir les tyrans, les conquérants et rire de tous les abus ridicules de la force et du pouvoir.

En effet, il fit entendre sa voix dans le concert de la fronde démocratique dont l'Empire eut à subir les coups. Il est certain que le bienfait de l'ordre, dont jouissait alors la France, fut payé de ses libertés et que de généreux esprits protestèrent contre ce qu'ils appelaient son abaissement. G. Mathieu fut du nombre des mécontents et c'est en ce sens qu'on peut dire qu'il fut républicain. En tout, d'ailleurs, il était bien un homme de son temps; ce poète, à qui ses origines commandaient plutôt d'être royaliste, qui fut de l'opposition démocratique par amitié ou par tempérament, a fait des vers en faveur de l'Italie; en ceci, patriote avant tout, parce que la sympathie donquichottique dont les Français s'étaient épris pour la *nation-sœur*, en même temps que le désir de venger 1815, avaient affolé le pays; aujourd'hui G. Mathieu serait le premier à reconnaître son erreur.

Hélas, furent seuls clairvoyants quelques hommes politiques et des penseurs comme Proudhon Mais on peut pardonner à un poète qui crut servir la cause de la liberté des peuples. Combien de bévues pourrait-on aussi reprocher à Béranger ?

G. Mathieu devait rester patriote. Son internationalisme ne ressembla en rien à l'abominable doctrine qu'on désigne aujourd'hui sous ce nom.

On dénonçait, ces jours-ci, l'inconscience d'un instituteur faisant chanter à ses élèves l'hymne d'outre Rhin, le *Watch am Rhein*, qui inspira le fameux *Rhin allemand*, composé par Alfred de Musset, et dont les premières strophes :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand.
Il a tenu dans notre verre,
Un couplet qu'on s'en va chantant
. . . . . .

[illegible] par le poète chez Mme de Girardin, à une soirée qui [illegible]

[illegible] même sujet, aurait sans doute traité la chose [illegible], mais avec un [illegible] égal. J'imagine que sa [illegible] la chanson de [illegible] le milieu entre celle de [illegible] et [illegible] Lamartine, dans le même temps, [illegible] par les [illegible] les peuples.

[illegible] PAUL MEUNIER.

UN PEU DE RÊVE

Par SYLVAIN LASSEUR (1)

[illegible] Sylvain Lasseur [illegible] les dessins de [illegible] sa muse [illegible] ses larmes [illegible] [illegible] ses rimes de [illegible] la poésie [illegible] le lecteur [illegible] Les Roses, pour donner une idée de la manière de l'auteur :

[illegible]

Nous donnerons aussi le dessin qui [illegible] cette jolie poésie. M. Sylvain Lasseur [illegible] de [illegible], nous n'en doutons pas, [illegible] que ses poésies. L. D.

(1) Paris, [illegible] — 3 fr.

LES BRISES

LE PRINTEMPS

Ne cherchez pas : c'est un pinson
Qui fait sa cour dans un buisson.
Se cache pour qu'on le poursuive.
La mouette chante au roseau :
« Comment fait-on un nid d'oiseau ?
Peut-on bien s'aimer sur la rive ! »

On voit refleurir le bois mort :
Le vieux hallier s'habille encor :
On oublie, au soleil, son âge.
Si l'oranger cause tout bas,
De grâce, ne l'écoutez pas.
C'est demain qu'il entre en ménage.

Une fauvette ouvre le bal,
Auprès d'un moineau caporal :
On s'adore et l'on se chamaille :
Et sur les gazons embellis,
Ce ne sont plus qu'essaims remplis
De fleurs, d'amoureux, de marmaille !

Un rossignol est ménestrel :
Les papillons font carrousel
Sur un Corso de violette :
Solange mire ses quinze ans,
Et sournois, badin, le Printemps
Vole un baiser sous sa voilette.

Sur la neige d'acacias,
Sous les clochettes de lilas
Sentr'ouvrent des paupières closes :
Puis, vers le soir, silencieux,
Dans un frisson délicieux,
L'Amour épanouit les roses.

Et par deux vont les colibris
Tout le long des sentiers fleuris :
On entend sonner un baptême !
Solange rit à son amant :
« Le Printemps, c'est, vois-tu, mon Jean,
Quelqu'un qu'on aime et qui vous aime. »

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

LES POÈTES DE L'AMOUR *(Suite)*

Beaucoup d'autres poètes contemporains, sans s'y attacher particulièrement, ont chanté délicieusement l'amour, passion ou rêve. Puisque je parlais des symbolistes, je n'aurai garde d'oublier l'un de leurs maîtres, presque leur chef (autrefois du moins, car son dernier recueil, les *Médailles d'Argile*, nous le montre singulièrement changé), Henri de Régnier, qui dans l'*Homme et la Sirène* a tenté d'exprimer l'universelle tristesse de l'union de l'homme et de la femme se tourmentant et se brisant l'un l'autre.

Avec lui nous errons par des solitudes encore inconnues. L'amour n'y dévoile plus son visage, le cœur ne bat plus que faiblement; aux lointains mauves des crépuscules, ce ne sont même plus des femmes qui passent, mais des ombres aussitôt disparues qu'entrevues qui n'ont pas d'aveux sur leurs lèvres fermées, à peine parfois des sourires ou des larmes fugitives.

L'impression est bien ce qu'indique le titre d'un de ses livres : *Tel qu'en songe*. Comme on l'a dit déjà, il n'est pas nécessaire de pénétrer cette poésie, il suffit de la sentir. Lisez, lisez toujours sans fixer l'esprit aux vers dont le sens exact vous fuit momentanément; laissez-vous entraîner au rythme épars comme au fil d'une eau nonchalante, bercer dans les visions qui naissent pour mourir, fondues dans les décors féeriques d'or et de pourpre ou évaporées dans les brumes : pour peu que vous soyez impressionnable, vous tomberez dans une sorte de rêverie assoupie, de sommeil magnétique, comme enveloppé d'auréoles vaporeuses, de vagues parfums, de musiques lointaines, de douceurs ombreuses où l'âme, sourde à l'écho de la vie, repose, penchée vers de suaves mélancolies :

Un vent faible erre d'arbre en arbre;
Ton songe va de soir en soir,
Un oiseau chante d'arbre en arbre
Jusques au soir,
Tes Désirs sont passés avec le temps des roses,
Ta Tristesse s'accorde à la pâleur des mauves.
Le Bel Espoir
A ployé ses ailes de marbre,
Et le ciel noir
Pleure en larmes d'ombre sur sa face de marbre...

— Plus précis (ou plutôt moins imprécis), mais tout aussi épris du symbole et de la nuance, se montre le talent de Victor Margueritte,

[illegible] à pourpre [illegible] les paralis [illegible] la bouteille. [illegible] les [illegible] de hermes [illegible]

[illegible] les spectres souriantes qui [illegible] le [illegible] vers les [illegible] les lisions [illegible] qui, à [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le [illegible] les [illegible] les [illegible] l'Orque aux charmes [illegible] aux [illegible] pâles [illegible] la merveilleuse [illegible] de la [illegible] et de songes.

Il [illegible] l'union suprême d'une âme de [illegible] et d'un [illegible] de femme. [illegible] dont le sourire a [illegible]

[illegible]

[illegible] les branches,
[illegible] vos mains blanches.
[illegible] frémit à un long bruissement.

— Par le mystère de la pensée, Léon Dierx peut être rapproché des symbolistes, bien qu'il reste un parnassien par la correction et ampleur de la forme. Son âme est une âme de pureté et de tristesse.

Comme jadis Leconte de Lisle, son maître, il regarde du haut d'un quatrième étage les vaines agitations du monde avec un sourire d'amère pitié, ne vivant que de l'art et pour l'art, isolé en un pessimisme hautain.

Mais, las de planer au-dessus de l'éternelle misère humaine, il a reposé ses yeux dans les sourires d'amour et chanté les rêves des *Amants*. « De tous les parnassiens, dit M. Emile Trolliet, c'est peut-être lui le plus passionné ». Non sans doute qu'il se livre tout entier; du moins peut-on respirer, dans des poèmes de langueur caressante, les parfums de son âme :

C'est l'heure où la rose inclinant sa tige
Du Printemps aspire un baiser plus doux.
O frisson du soir ! Caresse ! O vertige !
Dans le crépuscule à quoi rêvons-nous ?
. . . . . .

Là-bas, dans le golfe aux ourlets d'écume,
Les bruits de la mer, comme ils sont légers !
O palmes nageant vers nous dans la brume !
Que regardons-nous sous les orangers ?

La nuit nous enlace. Oh ! vois ! nos pensées
Eclatent au ciel en floraisons d'or.
O les mains dans l'ombre ardemment pressées !
Quel secret nous garde un riche trésor ?

Tout palpite afin que tout mêle et fonde
En moi ta tendresse, en toi mon espoir.
O baiser donné pour un autre monde !
Quel nimbe est là-haut sur nos fronts ce soir ?

Dans ce livre s'épanche la sensibilité d'un poète qui, aux heures douces, s'incline vers les suavités de la tendresse humaine. Ici encore pas de voluptés exaltées ni de douleurs poignantes, mais seulement des rêveries de baisers et d'aveux, des mirages d'extases mystiques, des visions d'âmes, parfois des reflux de tristesse et des évocations d'amour idéal.

Et oublieux des souffrances éteintes, dans les aromes des roses amoureuses,

Le cœur léger qui flotte en vagues floraisons
S'en va sur les brises lointaines.

— Armand Silvestre, écrivain prolifique, poète ondoyant et divers, de tempérament complexe, d'âme étrange, fut tour à tour, suivant le

mot de La Bruyère parlant de Rabelais, « le mets des plus délicats et le charme de la canaille ». Il a chanté le bonheur et le mal d'aimer en hymnes à la beauté et à la volupté en s'accompagnant tantôt de la lyre d'Apollon, tantôt de cymbales d'orchestre de foire. C'est le type du mystique sensuel fervent du culte de Vénus.

Ceux qui l'aiment oublieront ses gauloiseries épaisses pour ne se souvenir que de ses rêves d'amour fleuris et empourprés dans des griseries de parfums et des éblouissements de lueurs. L'auteur des *Tendresses* a le verbe imagé et chatoyant, le rythme noble et cadencé, le vers ample et riche des parnassiens. Il a répandu dans ses œuvres lyriques les trésors de son imagination merveilleuse, source de poésie tantôt limpide, tantôt agitée, jamais tarie. On y devine, d'autre part, jusque dans les madrigaux de miel, un cœur trop passionné qui, débordant de désirs, demeure toujours inassouvi.

Ce qu'il y a peut-être de plus exquis dans ses vers tendres, ce sont les *Vers pour être chantés*, caresses mélodieuses de souvenir ou d'espoir, d'aveux ou de regrets, chansons si gracieuses, si fraîches, si suaves que l'on croit entendre en elles frissonner des voix de vierges, trembler des voix d'amoureuses :

Tu m'as dit : Mon cœur est souffrant encore
Du dernier amour qui l'avait meurtri ;
De nouvelles fleurs ne sauraient éclore
Au triste jardin qu'il a défleuri.
En moi, c'est le soir. Attendons l'aurore !
Tu m'as dit : Mon cœur est souffrant encore !

Tu m'as dit : Qui sait ! peut-être demain !
L'oubli me fera douce ta tendresse,
Et nos pas prendront le même chemin ;
Et nos fronts rêvant une même ivresse,
A mon tour ma main cherchera ta main.
Tu m'as dit : Qui sait ! peut-être demain !

(*A suivre*). FERNAND RICHARD.

NOTICE SUR LE CHATEAU DE SAINT-FRANCHY

Le vieux château de Saint-Franchy, situé sur une montagne boisée qui domine une riche vallée de prairies, fut bâti dans les dernières années du XVIe siècle, par Antoinette de Pontailler et Léonard de la Perrière, alors qu'Henri IV était roi de France : la date de 1597 est sur l'écusson qui sert de clef de voûte au salon actuel. Une inscription latine, surmontant l'ancienne porte d'entrée, nous dit que ce manoir fut construit à la place même de l'ancienne demeure de saint Franchy, à moins qu'elle n'indique simplement le lieu de l'ermitage où ce saint s'était réfugié, après avoir été chassé par les autres moines de l'abbaye de Saint-Martin, située dans le voisinage.

Voici cette inscription :

IBI DIVI FRANCOVEI
ERAT ANTIQUA DOMUS

A cette époque, les seigneurs de Saint-Franchy étaient Anatole de Pontailler, seigneur de Châtillon-en-Bazois en 1577 (Abbé Beaudeau) et Antoinette de Pontailler, fille de Louis de Chastellux (qui fut pannetier du roi Henri II) et de sa seconde femme Anne de Loges, dame de la Boulaye.

Ils eurent sans doute une fille, nommée encore Antoinette, qui épousa Léonard de la Perrière, et ce sont eux qui auraient bâti le manoir en 1597, ainsi que l'atteste l'écusson de la clef de voûte, où sont les armoiries réunies des familles de Pontailler et de la Perrière, avec leurs noms sur deux banderolles, entrelacées de branches de myrthe. Ils durent mourir sans enfants, car la terre de Châtillon revint à Jacqueline de Pontailler (sœur d'Antoinette) qui épousa, en 1598, Edme de Rochefort, marquis de Pleuvant, lieutenant général du Nivernais, gouverneur d'Avallon et de Vézelay, auquel elle apporta cette seigneurie.

Plus tard la terre de Saint-Franchy revint à leur nièce Catherine de Chastellux, fille d'Olivier, qui épousa, en 1640, Paul de Rémigny, baron de Joux, seigneur de Dumphlun, Saint-Franchy et autres lieux. Leur descendante, Mlle de Rémigny, dame de Feuillans, la vendit, en 1818, aux propriétaires actuels.

Il existe encore beaucoup de parchemins de la famille de Rémigny et un terrier de 1730.

Parmi les vieux papiers se trouve aussi un terrier, ou registre de 1594 (date de la construction) sur papier très usé ; il énumère toutes les redevances en argent ou nature, avoine, froment, volailles, etc.. des nombreux tenanciers du seigneur de Saint-Franchy-en-Archire : les Badières, le Marest, Mary, Saint-Benin-des-Bois, Martangy, Saint-Martin-de-la-Bretonnière, Ourbet, Sainte-Marie-de-Flageolles, Lurcy-le-Bourg et Ligny, même Saint-Saulge. On voit encore, dans une grande chambre du premier étage, une vaste cheminée qui a près de trois mètres de largeur, avec deux consoles de pierre, très bien sculptées, dont l'une porte au sommet une tête d'homme, avec la toque et la fine barbiche du temps d'Henri III ; l'autre une tête de femme, avec la grande collerette et la coiffure relevée de Catherine de Médicis. Au sommet des jambages on voit les deux AA entrelacés d'Anatole et d'Antoinette, entourés de branches de myrthe, comme à l'écusson de la voûte. Le propriétaire actuel, M. L., a fait restaurer le manoir, en y ajoutant un grand pavillon, pour le rendre plus logeable.

Il existe encore, dans les vieux papiers de Saint-Franchy, un contrat d'échange (en italien) de la souveraineté de Maro, Resto, Queille, Rocassy, Corpassy, Vintimille et autres, fait par Renée de Savoie, comtesse de Teudes, veuve de haut et puissant seigneur Jacques d'Urfé, premier du nom, le 20 avril 1478. Expédition donnée par ordre d'Emmanuel-Philibert de Savoie, prince de Piémont, qui donne le comté de Bagé, en Bresse, et le comté de Rivolles. Expédition donnée à Françoise de Foix, première douairière de Teudes.

M. DE LA T.

POÈTES NÉERLANDAIS (*Suite*)

FLAMANDS

Emanuel Hiel.

L'ANNIVERSAIRE DE LA MÈRE

L'aurore darde ses feux roses.
La jeune fille à son lever
Cueille un bouquet de blanches roses,
Le plus beau qu'elle peut trouver :
C'est pour fêter sa mère
A son anniversaire.

Tous les ans, c'est sa récompense,
Elle attend ce jour ardemment,
En chants, en rires se dépense :
« Vois, ce bouquet, est-il charmant ?
C'est pour te fêter, mère,
A ton anniversaire. »

La jeune fille aujourd'hui pleure ;
Ce jour pour elle n'est plus beau.
Où vous porte-t-on à cette heure,
Fleurs d'aurore ? — Sur un tombeau.
Hélas ! c'est de la mère
Le triste anniversaire !

Rosalie Loveling

(1834-1875)

LE CADEAU

Il ouvrit le tiroir où, claire,
A l'enfant debout près de lui,
Apparut la montre : « Grand-père,
Donne-la moi, dis, aujourd'hui ! »

— « Te la donner, je m'y engage,
L'an prochain, qui sait ? pas plus tard...
Apprends bien tes leçons, sois sage
Et nous verrons, » dit le vieillard.

L'an prochain... le garçon écoute
Et reprend d'un ton sérieux :
« Alors tu seras mort sans doute,
Toi si malade, toi si vieux ! »

Le vieillard immobile pense :
Oui, le petit a bien raison...
Ses doigt caressent en silence
Les cheveux bouclés du garçon.

Il prend la montre précieuse
Avec la lourde chaîne aussi
Et la met dans la main joyeuse :
« Ton père l'eut ; tiens, la voici ! »

*
* *

Une fosse étroite est ouverte,
Alentour sont les écoliers ;
Un vieil homme est là, presque inerte,
Tremblant sur ses genoux ployés.

Le vent frais du matin agite
Les cheveux blancs sur le front nu.
Le cercueil descend en son gîte :
Pauvre petit, qui l'eût prévu ?...

Le grand-père dans sa demeure
Retourna, pleurant sans espoir.
La montre d'argent à cette heure
Reprit place en le vieux tiroir.

LA MALADIE DE LA MÈRE

« Ah ! les enfants, quel avenir doit les attendre ? »
Pensait la mère, assise en sa chambre... et ses yeux
Les voyaient au dehors, les suivaient dans leurs jeux...
La mère toutefois ne pouvaient les entendre.

— D'abord, l'aîné des trois : « Quand l'heure arrivera,
Expliquait-il, tu sais, quand maman sera morte,
Les enfants me l'ont dit, la cloche la plus forte,
Le gros bourdon, eh bien ! c'est lui qu'on sonnera. »

— « Et puis, se mit bien vite à répliquer le frère,
O bonheur ! plus jamais à l'école on n'irait,
Ah ! quel amusement ! comme on arracherait
Les plantes du jardin pour les remettre en terre ! »

— « Moi, dit la plus petite, — et son cœur tout rempli
D'espérance, plus fort palpitait à cette heure, —
Je prendrais de maman la robe la meilleure
Pour faire à ma poupée un jupon très joli ! »

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Joseph AGEORGES : *George Sand paysan* (Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte) ; — *Les Plaisantes Dictions de Pierre Pilotat* ; *Une Population rurale sous l'ancien régime* (A. Mellotée, éditeur à Châteauroux).

M. Joseph Ageorges n'a pas encore vingt-cinq ans. Il met son activité juvénile au service de ses idées qui sont généreuses. Il écrit beaucoup. Il aborde la critique, le conte, la chronique, l'histoire — et toujours avec talent. C'est un intellectuel dans le beau sens du mot. A ceux qui s'inquiètent de voir aujourd'hui tant de « jeunes » indifférents aux choses de l'esprit, il est impossible de ne pas suivre Joseph Ageorges avec la plus vive sympathie. Son intelligence est curieuse, éveillée, son savoir déjà considérable. Il fera son chemin.

George Sand paysan. — De prime abord, il semble que tout ait été dit sur le grand romancier berrichon. Détrompez-vous. Ageorges a trouvé du nouveau dans cette étude savoureuse et documentée qu'il nous présente. Elle a paru récemment et avec succès dans *la Revue hebdomadaire*. En volume elle plaira davantage. L'auteur a démêlé avec une finesse remarquable l'heureuse influence du milieu, de l'atmosphère ambiante, sur le génie de George Sand, — car il connaît le pays de la petite Fadette comme pas un. Et quand il nous rappelle le vocabulaire rustique du grand conteur du Bas-Berry, on reste surpris d'avoir lu déjà ces expressions d'un tour charmant et naïf dans nos vieux écrivains : Rabelais, Anthoine de la Sale, Amyot, Montaigne, Ambroise Paré... Ce qui prouve que nos provinces ont été les gardiennes du vrai parler de nos pères.

Beaucoup de facilité et de saveur dans *Les Plaisantes Dictions de Pierre Pilotat, menuisier*. La trame de ces contes est parfois un peu confuse et j'y voudrais voir un plus grand souci d'art ; mais, tels quels, ils ont du charme et ils exhalent une bonne odeur de terroir. Un excellent artiste — le peintre Fernand Maillaud — les a illustrés de dessins à la plume. Car en Berry, comme en Nivernais, peintres et sculpteurs fraternisent avec leurs compatriotes écrivains et poètes. (Ainsi les délicieuses *Chansons berriaudes* d'Hugues Lapaire sont soulignées par le fin crayon de Maillaud.)

Parmi les *Plaisantes Dictions*, j'ai remarqué :

La Cloche du bois de Chatelus ;
Une noce en Berry ;
Légende de la belle Anne,
Monsieur le Maire...

Et je suis bien marri, en vérité, que Pierre Pilotat, il y a quinze jours, ait été emporté « par un chaud et froid », tout d'un coup. Mais, bien qu'on nous affirme qu'il soit enterré au cimetière, le troisième, à gauche en entrant, — tous les amateurs de bons contes espèrent le voir, un de ces jours, ressuscité...

Une Population rurale sous l'ancien régime. — Je louerai sans restriction cet ingénieux essai. Il serait à souhaiter que dans nos provinces du Centre, en Nivernais particulièrement, des lettrés chercheurs, zélés, sagaces, occupassent leurs loisirs à pareille étude. Recueillir avec soin les traditions, rechercher tous les documents locaux (il en existe toujours), fouiller dans les archives particulières ou officielles, coordonner et comparer les résultats obtenus, voilà ce qu'il faut pour exhumer notre vieille histoire régionale de la poussière où elle est endormie depuis des siècles et la faire revivre. Chaque trouvaille procure au chercheur des jouissances exquises. Et ce nous serait une fête, à nous les profanes, d'applaudir.

A force de patience et d'obstination, Joseph Ageorges est parvenu à reconstituer l'histoire documentée de Vic-Exemplet, un village perdu en Bas-Berry. Il y a si bien

réussi que la lecture de son livre une fois commencée, on va, sans s'en douter, jusqu'au bout. Pour atteindre ce but, le jeune écrivain a su mettre à contribution les vieux papiers les plus rébarbatifs.

Ce délicat labeur ne fait-il pas songer au butin des « blondes avettes » dont parle Maître Ronsard, poète vendômois ?

Et, dit Montaigne, « les abeilles pillotent de çà de là les fleurs ; mais elles en font aprez le miel qui est tout leur ; ce n'est plus thym, ny marjolaine ». Louis BOULÉ

NOTES ET ÉCHOS

.·. Dernières conférences de la Société d'enseignement populaire : 16 mars, M. Ed. Michel-Nozières, ancien élève et lauréat de l'École supérieure de commerce du Havre : *L'histoire du commerce*, conférence fort intéressante et très applaudie. — 22 mars, M. Bourgoing-Dumonteil, avocat à Paris, a parlé sur *Schubert, sa vie et son œuvre*. Plusieurs artistes de mérite ont exécuté brillamment des morceaux du maître.

.·. M. Jean Imbart de la Tour est nommé auditeur de 1re classe au conseil d'Etat.

.·. Obsèques le 12 avril, à Cercy-la-Tour, de M. le docteur Léon Ramage (50 ans) ; — le 14 avril, à Saint-Hilaire, de M. le comte de Champs de Saint-Léger (81 ans).

.·. Sur la proposition de l'Académie de médecine, une médaille de bronze a été décernée à M. le docteur Dezautière, de La Machine, pour son travail : *Une épidémie d'angine laryngée œdémateuse*.

.·. La *Revue Bourdaloue* (Paris, 15 rue de Cluny ; Lille, rue Nationale, 77), a choisi notre collaborateur Lucien Jeny, comme rédacteur-correspondant pour Bourges, ville natale de l'illustre orateur chrétien. M. Jeny publie dans ce périodique divers documents inédits ou peu connus, relatifs à l'état civil, à la famille, à la jeunesse, etc., de Bourdaloue.

Depuis 1902, M. Jeny est également rédacteur-correspondant, pour l'arrondissement de Bourges, de la revue illustrée *la Pensée*, littéraire, artistique, décentralisatrice (Paris, 23, rue de la Collégiale ; Belfort, 14, rue Vauban).

.·. Le 18 avril, pour fêter le vingt-deuxième anniversaire de la fondation de l'*Aiguillon*, les Nivernais de Paris ont donné une soirée musicale et littéraire. En l'absence du président, M. Ed. Bornet (de l'Institut), éloigné par un deuil de famille, le toast a été porté, en termes cordiaux et chaleureux, par notre excellent statuaire Em. Boisseau. Pour remercier les artistes qui prêtaient leur concours à cette soirée, Dalligny a prononcé une de ces fines allocutions qu'il sait si bien improviser. — Belle et bonne soirée. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

CONTES A MES ENFANTS

XI. — LA MAISON AUX HIRONDELLES

A Mme L. de V.

C'EST en 1878, si je ne me trompe, que Christian-Agénor-Maximilien baron de la Gravelière, révoqué de la haute fonction qu'il occupait à la cour de Z... — il avait servi la France sous l'Empire et ne craignait pas d'afficher des croyances surannées en allant à la messe, — fit retraite sur ses terres pour y planter ses choux et mener désormais la vie de propriétaire campagnard...

En arrivant à la Gravelière, il trouva son logis en fâcheux état : le vieux manoir, vide d'habitants depuis plus de trente années, avait subi le sort des maisons laissées aux mains d'un homme de confiance ; à dire vrai, il tenait encore debout, mais si peu !... Et quelle ruine à l'intérieur, juste ciel !...

Toutes les bestioles qui profitent de l'absence des êtres humains pour pulluler en liberté y avaient élu domicile... Un couple de chouettes nichait dans une lézarde du pignon, sous la haute charpente en cœur de chêne ; dans les chambres désertes, les souris dansaient des sarabandes folles ; entre les poutrelles des vieux plafonds à la française, les araignées avaient tissé d'innombrables toiles ; le long des murs qui pleuraient, les papiers décollés pendaient lamentablement et les pièces

exhalaient cette odeur fade de renfermé et de moisi qu'on respire dans les demeures abandonnées...

Le baron mit son régisseur à la porte et les ouvriers dans la maison..

Par les fenêtres et les portes largement ouvertes, l'air et la lumière entrèrent à flots vivifiants ; pendant des semaines, Jacques et Mariette, un de ces ménages d'honnêtes serviteurs qu'on trouve encore dans nos campagnes, travaillèrent fiévreusement à mettre tout en état, lavant, essuyant, frottant les plafonds et les parquets, balayant, avec les plâtras des maçons et les copeaux du menuisier, la poussière et les débris de toutes sortes qu'accumulent le temps, — et l'abandon, pire que le temps... Les meubles, les objets familiers rendirent la vie aux appartements déserts ; petit à petit, la vieille maison retrouva son aspect et son âme de foyer...

C'était au printemps, la saison délicieuse des fleurs et des nids... Les hirondelles revenaient en foule de leurs voyages aux pays lointains de l'éternel soleil ; par centaines, elles tournoyaient autour du château, décrivant en l'air leurs paraboles enchevêtrées, avec ce cri bizarre qui semble toujours, tant leur vol est rapide, fuir à nos oreilles et s'éteindre en un sifflement lointain...

Par la porte ouverte du vestibule, l'une d'elles entra, qui cherchait une place où bâtir son nid... Elle explora la pièce, voletant à petits coups dans cet espace trop étroit pour l'essor de ses ailes, sortit, fit deux ou trois tours au-dessus de la pelouse, comme un capitaine en reconnaissance, entra de nouveau, ressortit encore, puis revint, accompagnée cette fois d'une seconde hirondelle...

C'était un de ces heureux ménages où chacun des époux a le droit de donner son avis, où les décisions, graves ou légères, se prennent en commun et d'un mutuel accord, — après des concessions réciproques s'il en est besoin...

Il y eut entre les deux oiseaux un conciliabule affairé, une sorte de conseil de famille : sous la grosse poutre du vestibule, contre le mur de refend, une encoignure offrait un emplacement propice ; la maison avait bon aspect, les habitants l'air de braves gens... Le couple jugea qu'il serait là tout à fait tranquille, à l'abri de l'aigre bise qui souffle des montagnes du Morvan ou des pluies d'orage qu'amènent les lourdes chaleurs de l'été, hors de l'atteinte des bêtes carnassières et des méchants gamins, ravisseurs et bourreaux des oiselets nus et sans plumes...

L'accord conclu, les époux, sans plus tarder, se mirent en quête : dans les allées du jardin ou la cour du domaine « jouxtant » la maison, au bord de l'abreuvoir de la prairie voisine, sur le chaume lépreux d'une vieille masure qui servait de resserre aux outils du jardinier, ils trouvèrent sans peine les frêles matériaux nécessaires à leur ouvrage... Il faut si peu de chose pour faire un nid : de la glaise, quelques menus brins d'herbe ou de mousse, un peu de duvet semé par le vent... Tout doucement, sous l'encoignure de la grosse poutre, le nid d'amour et d'espérance s'ébaucha en un fragile bâtis...

Le couple avait compté sans Mariette ; un moment vint où les regards de la propre et soigneuse ménagère aperçurent là-haut — abomination de la désolation ! — un petit amas de boue grisâtre faisant tache sur la blancheur immaculée du plâtre neuf. Vite elle appela son homme, lui montra le dégât et Jacques, monté sur une échelle, se mettait en devoir de jeter à terre le fragile édifice à peine commencé, lorsque le baron entra, attiré par le bruit.

L'ancien magistrat avait dans l'âme un grain de poésie et le faible d'aimer, d'un cœur attendri, les enfants, les fleurs, les bêtes, tout ce qui chante, tout ce qui vole, tout ce qui, dans la grande nature du bon Dieu, a de la grâce et du charme ; il admirait dans les plus chétives créatures l'œuvre divine et ne supportait pas qu'on fît souffrir les bêtes inoffensives, qui ne font de mal à personne...

Il intercéda pour les coupables ; bien mieux, il donna l'ordre qu'on leur permît d'achever leur ouvrage :

— Descendez de votre échelle, Jacques... Laissez, ma bonne Mariette... Il faut que tout le monde vive... Les hirondelles portent bonheur aux maisons où elles font leurs nids.

Cependant le couple effarouché volait à tire d'ailes autour du château avec des cris de douleur et d'effroi, revenait devant la porte, pour voir, repartait sans oser rentrer, avec tout ce monde... Après quelques minutes, une des hirondelles se risqua dans le vestibule redevenu désert, constata l'état du nid, appela sa compagne...

Il y eut entre les deux époux un nouvel échange de vues, une discussion émue et bruyante, mais courtoise comme il sied dans un bon ménage... Pouvaient-ils continuer le nid au même endroit ? Devaient-ils chercher un abri plus sûr ? L'entente se fit sur le premier point :

derechef les oiseaux partirent en quête, revinrent avec la mousse et le ciment de leur bâtisse... Peu à peu le nid s'acheva.

Dans ce nid la mère pondit ses œufs, les couva sous la chaleur de ses plumes : un jour, on put entendre le gazouillis d'oiselets frais éclos, les piaulements affamés de larges becs tendus vers le bec maternels... Après quelques semaines, les petits, devenus grands, s'envolèrent à leur tour ; aux premières fraicheurs de l'automne, ils gagnèrent d'autres climats, bien loin du berceau natal.

Vous pensez que l'éducation de la couvée n'alla pas sans murmures de la part de Jacques et de Mariette. Les raisons ne manquaient point : d'abord les vestibules sont faits pour les chrétiens et non pour les oiseaux. Et puis, vous ne pouvez pas savoir comme les hirondelles sont matinales : avant la fine pointe du jour, quand le clairon du coq n'a pas encore sonné le réveil, elles sont déjà dehors, à la poursuite des moucherons et des insectes de nuit. Ne fallait-il pas, dès la première heure se lever pour ouvrir la porte — fermée chaque soir — aux parents impatients d'aller quérir la provende de leurs petits ? Bien que *lève-tôt* comme tous les gens de campagne, Jacques s'acquittait de cette besogne en pestant contre les maudites bestioles.

Ce que voyant, M. de la Gravelière se chargea chaque matin d'ouvrir la porte à ses oiseaux ; les vieillards dorment moins que les jeunes gens ; il n'avait plus, à son âge besoin de beaucoup de sommeil et sa chambre touchait au vestibule...

On dit que les hirondelles, après leurs migrations, reviennent au pays natal. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, l'année suivante, il y eut, non pas un, mais deux nids sous la poutre du vestibule et que deux couples d'hirondelles y élevèrent paisiblement leurs petits, en dépit de Jacques et de Mariette. L'année d'après, il y en eut quatre — pas un de moins — sans compter tous ceux qui garnissaient les fenêtres à l'extérieur du château.

On en causa, les voisins s'étonnèrent ou sourirent ; d'aucuns firent au baron la réputation d'un original, — c'est ainsi que souvent le monde traite les poètes ; — dans le pays, la Gravelière fut appelée la maison aux hirondelles.

... Cependant, malgré le dicton populaire, les hirondelles n'apportaient point le bonheur promis...

Mais, direz-vous, que pouvait-il manquer au baron pour être parfaitement heureux ?

Je sais bien : sa vie s'écoulait calme et paisible entre ses fleurs et ses livres, au milieu des multiples occupations que donne un « faire valoir » et des relations de bonne amitié entretenues avec ses voisins. Sans être fort riche, il avait de larges revenus, plus que suffisants pour ses goûts simples. Malgré soixante-dix ans sonnés, il conservait bon pied, bon œil, pouvait chasser tout une après-midi sans éprouver, le soir, d'autre fatigue que le besoin de gagner son lit de bonne heure, après souper. Voilà de quoi passer, aux yeux du vulgaire, pour un homme à qui la vie est douce.

Eh bien, avec tout cela et peut-être à cause de tout cela, M. de la Gravelière gardait au fond du cœur un chagrin dont il s'ouvrait parfois à ses intimes. — De son mariage, depuis longtemps brisé par la mort, il avait un fils, retenu au loin par sa carrière. Son dernier souhait était de marier Jean avant de mourir... et de devenir grand-père... Je vous ai dit qu'il aimait les enfants et quel vieillard ne rêve d'enfants blonds et roses qui seront à lui, feront leurs premiers pas sur l'herbe du jardin, grimperont à l'assaut de ses genoux en l'appelant bon papa et rempliront de mouvement et de bruit la maison morne ?..

Mais Jean se montrait rebelle... Lorsqu'à l'époque des vacances, il venait à la Gravelière passer les quelques semaines de son congé, c'étaient entre le père et le fils, quand ils prenaient le frais, le soir, sur la terrasse ou sous le grand cerisier de la pelouse, des propos dans le genre de ceux ci :

— Ne me donneras-tu pas une fille et des petits-enfants à aimer ? Il se fait tard et j'approche du terme... Me faudra-t-il partir sans la joie de te savoir heureux, la douceur de regarder grandir autour de moi ceux dont l'existence doit prolonger la nôtre ? La vie, mon Jean, en dehors de ses fins dernières, n'a pas d'intérêt plus puissant et de plus noble but que de continuer la famille en des âmes nouvelles... Vois ces oiseaux : se font-ils tant prier pour accomplir l'œuvre de Dieu ?... Trouve-moi vite une hirondelle et faites ici votre nid...

— Rien ne presse, mon père. Le mariage est chose grave, on trouve rarement ce que l'on cherche, et parmi toutes les hirondelles à marier que je rencontre sur mon chemin, je ne vois, à dire le vrai, point de bru qui vous convienne...

Et le temps coulait... Les années s'amassaient une à une sur la tête de l'ancien magistrat — sur celles aussi de Jacques et de Mariette —

sans que rien autre changeât dans la vieille demeure. Ce n'était plus un secret pour le voisinage que M. de la Gravelière « languissait » du désir de marier son fils, et Mariette disait volontiers aux visiteurs :

— Ah ! si nous pouvions marier notre jeune monsieur !...

En quoi elle était louable, la bonne Mariette : d'ordinaire, les domestiques habitués à régenter une maison ne désirent point une « jeune dame » qui vienne changer les habitudes et souvent aussi les vieux visages... Mais quand on vieillit au service d'un bon maître, on est de la famille...

... Ce que je viens de vous conter est déjà une vieille histoire presque oubliée... Un jour — tout vient à point à qui sait attendre, même les brus — Jean a trouvé son hirondelle, *rara avis*, c'est le cas de le dire, et son père est d'accord avec lui pour reconnaître qu'il ne pouvait mieux choisir... Depuis déjà cinq ans, le baron est heureux, complètement heureux ; il ne désire plus rien ; son rêve est réalisé et au delà : il a trois petits-fils, de beaux garçons qui promettent de devenir des gaillards...

L'autre jour, lors d'une visite que je faisais à la Gravelière, je le trouvai sur la terrasse, entouré de tous les siens ; il avait l'air joyeux de vivre, ferme et droit sous ses quatre-vingts ans, dans la sérénité de sa verte vieillesse couronnée sur le tard...

C'était la première belle journée de la saison... Sur la pelouse, le grand cerisier, couvert de milliers de fleurs, ressemblait à un gigantesque bouquet de mariée... De l'autre côté de la plaine, la forêt de hêtres était toute rose sous ses bourgeons près d'éclater... Les primevères sauvages — les coucous, comme on les appelle vulgairement, qui font aux enfants de si jolies balles — dressaient leurs grappillons d'or pâle à travers le gazon.

Tout en causant de choses et d'autres, je regardais les hirondelles qui, de leurs aîles coupantes, fendaient l'air comme des flèches au-dessus de nos têtes, striant le bleu profond du ciel, et je vis qu'elles entraient et sortaient, comme autrefois, par la porte du vestibule...

M. de la Gravelière aperçut mon regard ; il eut sur les lèvres ce sourire heureux et doux des vieilles gens à qui plus rien ne manque.

— Mon Dieu, oui, c'est toujours la maison aux hirondelles... Vous voyez, mon cher voisin, que j'ai fait une entrée dans le nouveau bâtiment — un hall, comme on dit aujourd'hui — et que l'ancien

vestibule ne sert plus. Il est abandonné aux hirondelles qui continuent d'y faire leurs nids. Je devais bien cela — le vieillard s'inclina vers sa belle-fille avec une grâce touchante — à ces messagères de bonheur, pour celui qu'elles ont apporté à la vieille maison...

Et je pensai que, décidément, Christian-Maximilien-Agénor baron de la Gravelière sera toute sa vie un incorrigible poète.

FRANÇOIS MOIREAU

LES MARGUILLIERS

Sous la nef, entre deux piliers,
Au banc d'œuvre mélancolique,
Dorment en rang les marguilliers,
Sur leur banquette académique.

Après de beaux petits saluts,
Dans la plus grande politesse,
Pondérés comme des élus,
Ils s'assoupissent pour la messe.

Tout pareils, le chef recouvert,
A des chanoines sans douillettes,
Noël les trouvant en hiver
Les prend pour des saints à lunettes ;

Et Pâques pour des sénéchaux,
Auxquels on vient porter les armes ;
Les anges bouffis des vitraux
Croient voir en eux leurs vieux gens d'armes.

Saint Yves les a rencontrés
Parmi les clercs de la chicane ;
Saint Joseph chez de vieux curés
Ayant oublié leur soutane.

François rit aux petits oiseaux
Qu'il a rencontrés près d'Assise :
« Ils ne font pas peur aux moineaux,
» Ce sont des bonshommes d'église. »

On en jase dans le clocher,
Vers la cité de l'hirondelle :
« Mais rien qu'en les voyant marcher,
» Ce sont nos cardinaux, ma belle. »

D'un sourire, le révérend
A fait des chaises la conquête ;
Le suisse, d'un coup déférent,
Vient le réveiller pour la quête.

Mais tout tremblant de son sermon,
En face, le petit vicaire,
Sur un plissement de son front,
Se laisse tomber de la chaire.

Et rêvant aux beaux pains bénits,
L'enfant de chœur, petit mioche,
Voit un saint chauve au paradis
Dans un gros morceau de brioche.

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

GUSTAVE MATHIEU

(*Suite*)

Les littérateurs qui fréquentaient les cafés des boulevards, où se réunissait la jeunesse libérale, connaissaient tous G. Mathieu. Mais cela pas tant à cause de ses œuvres qu'à cause du plaisir qu'ils avaient à l'écouter. S'il chantait absolument faux, — non pas ses propres chansons, car, avec une franche modestie, il vous chantait une chanson de Pierre Dupont lorsque vous réclamiez l'une des siennes, — il avait l'art de bien dire, le trait juste et l'enthousiasme sincère, obéissant toujours à l'inspiration qui le poussait, sans calcul ni arrière-pensée.

Qu'on me pardonne une comparaison : il y eut, sous l'ancien régime, des gens qui, de toutes les façons, dépensaient leur esprit dans la rue ou le répandaient dans les salons, enfants chéris de la chanson, du cabaret et de la bonne chère. Plusieurs furent de l'Académie, dont pas une ligne n'a été tirée de l'abîme.

A la fin du second Empire, un des lieux où se réunissaient les dépensiers de bonne humeur, de bons mots et de paradoxes, était le café de Madrid. G. Mathieu le fréquentait. C'est là qu'il dépensait son esprit au jour le jour et, qu'avant tout à cause de son esprit, il fut reçu de cette académie très libre, flottante, plus brillante que féconde, qui compta nombre de gens destinés à se faire un nom dans la politique.

De ses boutades, qu'il y prodigua, et de ses traits d'esprit, on n'a pas ramassé les fragments, pour les coudre ensemble et les coller dans un livre, comme cela fut fait pour d'autres, mais l'éditeur Charpentier a recueilli en un volume les quelques pièces de vers de G. Mathieu. Le mérite de cette œuvre doit suffire pour tirer son nom de l'oubli et le

fixer dans le souvenir des gens qui étudieront l'histoire littéraire de la première partie de la seconde moitié du siècle dernier.

Nous dirons comment des écrivains qui ont connu G. Mathieu ont peint sa physionomie originale ; mais disons d'abord quel souvenir il a laissé dans l'esprit des siens. Sa sœur, Mlle Emilie Mathieu, qui est poète aussi, a écrit ces vers : G. Mathieu n'est plus l'habitué du café de Madrid, mais le frère dévoué, ivre de grand air, heureux de se trouver au milieu des champs, au Monceau, près de Marzy.

C'était un soir d'avril, tiède, clair et charmant.
Au jardin, nous marchions tous les deux, lentement.
Mon frère dit soudain : « Vois-tu, ce mur m'agace !
» Viens, sortons : il me faut de l'air et de l'espace ».
« Je vais, dis-je, fermer la maison ». — « Pas besoin !
» Ils dorment tous, fit-il, et nous n'irons pas loin ».
« — Au moins, prenons la clef ! — Non, non, viens ! » Il insiste.
Bref, il s'entête et moi, faiblement, je résiste.
Crac ! il ouvre la porte et, sur le vert chemin,
Il m'entraîne et, joyeux, nous nous donnons la main.
C'est si doux de marcher à côté de son frère !
Surtout de celui-là dont j'étais un peu fière !
Je l'aimais tant !... et puis il disait tout si bien
Qu'on l'aurait écouté du soir jusqu'au matin !
De l'entendre, jamais je ne me suis lassée ;
Comme il savait traduire, imager sa pensée !
Bien que l'on n'eût pas vu ce qu'il vous décrivait,
Dans l'esprit aussitôt le tableau se gravait.
Tout en marchant, il dit en riant : « Entêtée,
» Pour t'amener ici, t'ai-je sollicitée !
» En as-tu du regret ? Quelle nuit !... que c'est beau !
» Ça s'est vu bien des fois et c'est toujours nouveau.
» Je ne me trompe pas... Oui, voilà les rainettes
» Redisant sans répit leurs folles chansonnettes ;
» La grenouille s'en mêle... écoute : l'on entend
» Dans le lointain son âcre et dur coassement ;
» Voilà maître crapaud qui donne la réplique
» D'un ton d'harmonica, doux et mélancolique ;
» Et puis l'ami grillon qui veut, dans un chant clair,
» Nous dire gentiment aussi son petit air.
» Tiède brise, parfums, ciel brillant, harmonie,
» Tout nous est prodigué. Dieu ! que c'est bon, la vie ! !
» Par ma foi, c'est complet, faut en faire l'aveu
» La nature, ce soir, a tiré son grand jeu.
» Et penser que des gens s'accroupissent dans l'âtre
» Ou bien que des idiots s'entassent au théâtre !
» Pour de faux clairs de lune, ils vont à l'Opéra,
» Quand, sans payer leur place, ils pourraient venir là,
» Et voir ce ciel rempli d'étoiles scintillantes,
» Respirer les parfums des herbes odorantes.
» Les triples sots !... » Et moi, partageant son courroux,
Je disais : « La nature est en fête pour nous.

[illegible] pouvoirs de [illegible] la forêt de [illegible] sa vie. [illegible] Fernand [illegible] Rondeau [illegible] pour [illegible]

[illegible] ne vra d'un [illegible] et son bel [illegible] ardies, [illegible] ons [illegible] les beaux [illegible] des [illegible] brûle [illegible] on [illegible] *Ira* [illegible]

[illegible] sur la fin [illegible]

[illegible] de Tours les [illegible]

[illegible] pourtant, [illegible] après une course [illegible] Rois-le-lui, comme [illegible] »

[illegible] Mercier

Notre voisin Jean Rameau, poète-sabotier berrichon, maître cornemuseux, adresse les vers suivants à notre excellente collaboratrice :

A Mme Eugénie Casanova, à Montifault.

J'eum'rons toujou vout' grand' figur',
Vout' grand nom qu'sra in nom berriaud,
Qu' nous dit les marveilles de l'en Hiaut
Et d'si bell's chous's de la natur'.

Nos âmes que pernons norritur'
Dans vos couplets si crân's, si biaux,
Coumm' fasons tous les p'tits oisiaux
Qu'charchons ieu vie dans la bouch'ture.

Cé aux soirtées des ch'tits hivers,
L'long d'in bon feu d'morciaux d'bois vert
Que j'fasons dans la grand ch'minée,

Bounn' gens, qu' j'eumons donc lir' vos vers,
Quand qu' j'avons fini nout' jornée,
Ça nous fait oblier nos r'vers.

JEAN RAMEAU.

RÉPONSE A JEAN RAMEAU, POÈTE BERRIAUD

Ah ! n'oubliez donc rien ! — le travail est sacré,
L'auteur de tous les arts, le maître vénéré,
Celui de qui naît tout, car le bonheur suprême
Est de nourrir l'esprit ainsi que ceux qu'on aime !
Au moment du repos, plus doux est le loisir
Quand sous vos doigts (1), charmé, paraîtra le plaisir !
Poète du Berry, chantez, chantez encore
Le travail, — ce bienfait que Dieu donne à l'aurore.

EUGÉNIE CASANOVA,
de Montifault.

(1) Allusion au talent de musicien du poète J. Rameau.

LA PRONONCIATION DU LATIN CLASSIQUE

Les romanistes distinguent, après les auteurs latins eux-mêmes, deux espèces de latin : le latin classique *sermo urbanus* et le latin populaire *sermo plebejus*. Nous ne dirons rien des origines du latin vulgaire, ni de ses rapports avec la langue classique. La question a été souvent traitée, et nous renvoyons les lecteurs au livre de George Mohl : *Introduction à la chronologie du latin vulgaire* (1). Tout le monde sait que le latin vit encore aujourd'hui dans les langues romanes. Il faut même avouer qu'il jouit à l'heure actuelle d'une merveilleuse santé, puisque le français, le provençal, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain sont des langues littéraires qui ont produit d'immortels chefs-d'œuvre et en produiront longtemps encore. Peu importe les causes qui ont amené cette diversité de langues, toujours est-il que nous reconnaissons dans cette merveilleuse variété d'idiomes, si nous remontons à vingt siècles en arrière, une même syntaxe et un même vocabulaire. Or, un des facteurs principaux de cette évolution variée du langage, c'est assurément la prononciation. On sait, en effet, que les sons d'une langue sont l'élément le plus mobile et le plus changeant. La morphologie, le vocabulaire et la syntaxe participent bien aussi à ces changements, mais en quelque façon dans une mesure moins grande. Grâce aux langues romanes, aux inscriptions des premiers siècles de notre ère, aux grammairiens anciens, on connait à peu près la prononciation du latin populaire à l'époque impériale (2). Peut-on aussi trouver la prononciation du latin classique, par exemple au siècle d'Auguste, qui est l'âge d'or de la littérature latine ? Je dis au siècle d'Auguste, parce que la prononciation d'une langue vivante, comme était alors le latin, ne se maintient jamais immuable. Elle est, comme la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire de toute langue, soumise à des transformations qui, sous l'influence de causes encore obscures et difficiles à déterminer, la font graduellement et régulièrement se modifier à travers les âges. Oui, on peut trouver la prononciation du latin classique, c'est-à-dire de l'époque d'Auguste. Car

(1) Librairie E. Bouillon, 1899, Paris.

(2) Voir MEYER-LUBKE : *Grammatik der Romanischen-Sprachen*. Erster Band, Lautlehre, Leipzig, 1890. — Arsène DARMESTETER : *Cours de grammaire historique de la langue française*, première partie : Phonétique.

personne n'ignore aujourd'hui que nous prononçons fort mal le latin. Les Anglais le prononcent à l'anglaise, c'est-à dire en donnant à peu près aux consonnes et aux voyelles latines la valeur qu'elles ont dans leur propre langue ; les Allemands, à l'allemande ; les Espagnols, à l'espagnole ; les Italiens, à l'italienne. Les Français surtout dénaturent la belle langue de Cicéron, d'Horace et de Virgile. Non seulement dans la prononciation du latin nous ne distinguons plus entre les voyelles longues et les voyelles brèves, mais encore nous n'avons aucune idée de l'accent. Les consonnes ne sont guère mieux traitées, et nous donnons à plusieurs des sons qu'elles n'ont jamais eus en latin. Il semble qu'il serait possible de rompre avec cette coutume barbare ; il serait facile même de lire le latin assez correctement et d'adopter à peu près la prononciation du siècle d'Auguste. Pour cela, il faut d'abord détruire les préjugés et réfuter les objections qu'on peut opposer. Ensuite, nous dirons les avantages immenses qu'on doit retirer d'une prononciation correcte et uniforme du latin, et enfin nous terminerons par quelques règles de prononciation.

Une première objection, c'est que la prononciation actuelle est déjà fort ancienne et qu'il sera difficile de s'en débarrasser. On prononçait peut-être ainsi au seizième et au dix-septième siècles, et l'on savait le latin. Maintenant qu'on est incapable d'écrire ou de parler la langue de Cicéron, vous nous demandez de changer une prononciation consacrée par plusieurs siècles, adoptée et reçue par tout le monde. Saura-t-on mieux le latin parce qu'on dira *dóminous* avec l'accent sur la première syllabe plutôt que *dominùs* accentué, comme nous faisons, sur la finale (1) ?

Je veux bien accorder que le latin est moins connu aujourd'hui et que nous l'écrivons moins facilement qu'au seizième ou au dix-septième siècles. Mais est-ce une raison pour ne pas apprendre cette langue aussi bien qu'aux siècles passés et ne pas la prononcer plus correctement ? Certainement, les humanistes du seizième siècle auraient aimé à prononcer mieux s'ils avaient pu soupçonner et trouver la véritable prononciation du latin littéraire. Or, grâce aux progrès des études philologiques, grâce surtout à l'étude et à la comparaison des langues romanes, nous avons retrouvé maintenant à peu près la vraie pronon-

(1) Voir la *Revue universitaire* du 15 janvier 1902 : *De la prononciation du latin*, article de M. A. Sécheresse, où nous avons largement puisé.

ciation du siècle d'Auguste. Nous connaissons mieux que les savants du seizième siècle la quantité des voyelles et des syllabes, la nature des consonnes et la qualité de l'accent latin. Pourquoi ne pas mettre en pratique ce que nous avons appris? Si nous reconnaissons la valeur des lois de la phonétique et les découvertes scientifiques de la grammaire comparée (et il faut bien les reconnaître à moins de fermer les yeux à la lumière), pourquoi ne pas conformer notre conduite aux données de la science? Il n'y a pas de préjugés qui tiennent, il faut abandonner la routine. Ne prononçons plus d'une façon barbare une langue, alors que nous savons la vraie prononciation de son siècle d'or. Voir la vérité et ne point l'embrasser, est-ce de la probité scientifique? Rejetons donc ces vêtements d'emprunt avec lesquels, nous Français, nous habillons cette belle langue latine, pour la couvrir de ses riches draperies, de ses sons graves ou sonores, harmonieux et variés qui lui sont propres et qui la feront revivre après vingt siècles écoulés. Rendons-lui cet accent musical qui fait sa beauté et sa variété, cet accent qu'elle a perdu presque entièrement dans la France du Nord, mais qu'elle conserve encore en partie en provençal, en italien, en espagnol et dans les autres langues romanes. Nous pouvons mieux faire que nos ancêtres; faisons mieux et ne nous traînons plus dans l'ornière commune, alors qu'on nous montre un chemin lumineux et sûr, et qui n'est pas plus long ni plus difficile que celui que nous avons suivi jusqu'ici.

C'est, en effet, la seconde objection qui vient à l'esprit. Il sera difficile, dit-on, de faire adopter cette prononciation par tous les latinistes et tous les professeurs, et plus long peut-être encore de l'enseigner. Pourquoi, au moment où nous sommes pressés par le temps, où les études sont déjà si chargées, où l'on est près d'abandonner le latin, pourquoi ajouter une nouvelle difficulté?

Nous affirmons et nous prouverons bientôt, car nous en avons fait l'essai, que ce n'est pas plus difficile ni plus long d'apprendre à bien prononcer le latin qu'à le prononcer mal. Comme le lecteur pourra s'en convaincre, les règles ne sont pas très nombreuses ni très compliquées. Ce n'est pas plus difficile ni plus long d'apprendre aux enfants qu'il faut dire partout avec un *g* dur et avec l'accent sur la première syllabe : *légo*, *légis*, *légit*, *légimous*, *légitis*, *légount*. Il me semble, au contraire, que c'est plus logique et plus facile que de leur faire conju-

guer, contrairement au génie de la langue latine, tantôt avec un *g*, tantôt avec un *j*, et toujours avec l'accent sur la finale : *lego*, *lejis*, *lejit*, *lejimus*, *lejitis*, *legunt*. D'ailleurs, les professeurs qui enseignent les langues vivantes n'apprennent-ils pas aux enfants la vraie prononciation en même temps que la langue elle-même. Que diriez-vous d'un professeur anglais ou allemand qui ferait prononcer à ses élèves ces langues à la française ? L'allemand ou l'anglais parlé à la française ne serait ni de l'allemand, ni de l'anglais, ni du français, ce serait un monstre. Il en est de même du latin prononcé comme nous le faisons. Faut-il donc avoir deux poids et deux mesures, et condamner d'un côté ce que nous approuvons d'un autre? Loin de nous une telle conduite. Je ferai ici ma confession. J'ai suivi en 1892 et 1893, au Collège de France, les cours de M. Gaston Paris, et à la Sorbonne ceux de M. Louis Havet. Ces deux professeurs distingués prononcent le latin dans la perfection et engagent leurs élèves à les imiter. J'avoue que je fus vite charmé et séduit par leur prononciation, et que j'essayai de mon mieux de la reproduire. Les études de langues romanes et de phonétique expérimentale que je faisais avec M. l'abbé Rousselot à l'Institut catholique, et que je poursuis en ce moment à Nevers, m'en fournissent d'ailleurs l'occasion tous les jours. C'est un plaisir que je m'accorde seul dans le travail du cabinet ou que je fais partager spontanément à quelques amis privilégiés. Je n'ose pas encore l'offrir *ex professo* à mes élèves, mais discrètement, à propos d'un texte latin ou d'une étymologie française, je leur donne la prononciation correcte d'un mot latin, et je dicte à la fin de l'année les versions en prononçant le moins mal possible. Non seulement mes élèves ne sont pas étonnés de ces sons avec lesquels ils sont familiarisés depuis le commencement de l'année scolaire, mais ils écrivent sans aucune faute, cela se conçoit, la version latine ainsi dictée. Encore un peu d'audace, et on leur permettra de prononcer eux-mêmes correctement. Ce jour-là, le professeur passera peut être pour original, mais un grand pas sera fait à Saint-Cyr dans la prononciation correcte du latin.

Ici vient une autre objection. Comment peut-on être sûr de la prononciation du latin classique? Les philologues prétendent que les langues sont dans un perpétuel mouvement, que rien n'est stable, ni les sons, ni les formes, ni les mots, ni la syntaxe. Comment voulez-vous saisir ces éléments si fugitifs et imposer une prononciation uni-

verselle, alors que le langage est dans un perpétuel devenir? Vous prétendez fixer ce que vous dites si fugitif. Pouvez-vous établir la prononciation du siècle d'Auguste, puisqu'elle a varié pendant ce siècle même? Quel moment saisirez-vous et qui vous dira la prononciation exacte de cette époque?

Il est vrai que le langage est toujours en mouvement et qu'il se modifie insensiblement. Si *blasphemare* n'avait jamais changé il ne serait pas devenu blâmer, ni *masticare* mâcher, ni *aqua* eau, ni *caballum* cheval. Or, ces modifications du langage sont inconscientes, et une génération ne s'aperçoit guère des changements survenus. Je vais plus loin, et je dis que le langage varie même avec les habitants d'une même ville parlant une même langue, à une même époque. J'ai pris à Nevers deux indigènes qui parlent (je le croyais du moins) de la même façon; j'ai inscrit leur langage au moyen de la méthode graphique inventée par M. l'abbé Rousselot, et je fus étonné des différences enregistrées pour les mêmes phrases. Mon oreille n'avait saisi aucune nuance dans leur parler, et voici que sur mes graphiques je remarque des demi-sonores à la place de sourdes, des intonations différentes qui avaient échappé à mon ouïe, une intensité plus grande chez celui là, une durée des sons plus considérable chez celui-ci, etc. Est-ce que malgré ces différences (insensibles d'ailleurs à mon oreille, je ne dirai pas que ces deux hommes parlent la même langue et de la même façon? Oui, assurément, car mon oreille n'est pas frappée de ces différences qui existent cependant et qui iront probablement s'accentuant avec les générations suivantes. Mais pratiquement pour tout le monde, ces deux hommes ont le même langage. D'ailleurs, ici il s'agit du latin classique, c'est-à-dire d'une langue arrêtée à une époque donnée; les changements sont terminés et fixés depuis longtemps par l'écriture, et nous verrons plus tard comment nous pouvons savoir, au moins d'une façon approximative, la prononciation du siècle d'Auguste. On admet qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de parler une langue vivante étrangère comme sa langue maternelle, alors que le sujet a séjourné dans le pays et que son oreille s'est habituée aux sons étrangers. A plus forte raison sera-t-il difficile de parler très bien une langue fixée il y a vingt siècles comme le latin classique, dont les sons ne seront rétablis que par conjecture, par une conjecture très rationnelle et très vraisemblable, mais qui ne sera jamais aussi sûre

que les sons entendus et prononcés par des indigènes. Que conclure de là ? Que nous prononcerons le latin moins bien que Cicéron, mais assurément et infiniment mieux que nous le parlons aujourd'hui. Nous prononcerons le latin à peu près comme un Espagnol, si vous le voulez, le parlait à Rome au premier siècle de notre ère. Mais encore, sera-ce du latin, tandis que les sons que nous émettons n'ont jamais frappé des oreilles latines, ils sont barbares. Cicéron comprenait les poètes de Cordoue, quoiqu'il se plaignît de leur accent lourd et étranger. Il serait incapable d'entendre une seule phrase d'un de ses discours prononcés à la moderne par un Français.

(A suivre). Abbé J.-M. MEUNIER

S'AIMER!

C'était dans un chemin parfumé d'aubépines,
Et les buissons étaient émaillés d'églantines.
Quelques genêts en fleurs ajoutaient au décor,
Etalant au soleil leurs divins bouquets d'or.
Nous nous donnions la main et marchions en silence,
L'un et l'autre ravis, le cœur plein d'espérance.
Nous allions, souriant aux charmes du printemps,
Et nous pensions tous deux avoir encor vingt ans.
Un air frais, embaumé, doux comme une caresse,
Nous imprégnait d'amour, nous remplissait d'ivresse...
Sa main pressa la mienne, et je vis ses beaux yeux
Se lever un moment vers les espaces bleus...
En cette courte extase elle avait l'air d'un ange
Descendu de là-haut sur notre pauvre fange.
Puis elle tressaillit, et, dans un mouvement
D'enivrante langueur, me dit bien tendrement :
« Quand tout renaît en mai, que joyeuse est notre âme,
Pourquoi ne pas toujours brûler de même flamme ?
Oh ! rester longtemps jeune et vivre de longs jours !
S'aimer jusqu'à la mort, s'aimer, s'aimer toujours ! »

THÉOPHILE FRANCHY.

LE [illegible] DE SAINT PIERRE

— [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

— [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

[illegible]

— [illegible]

[illegible]

— Tée-tu lai, Saint Barnabé? Vins voui por iki... Tînt, v'lai deux houmes qu'sont reue mairié aîtôt ç'trô d'fonne chu lai tarre. Coume o v'lont to deusse l'aivouair ichi, l'ai raize me quitte chi y sai auquée lai douné.

— Mas raimis, dans c'teffére-lai, o faut nou en raipporté au jugement du Salomon : Saint Piarre vé coper lai Madeleine en deusse et piée ven airée çaicungne lai moutié.

L'Jean et l'Glaude s'mettèrent ai reboler pus fort en diant qu'o ne v'lint pas qu'on l'y fleusse du mô, qu'o fello troué aute côre.

— Pusche que vous ne v'lée pas en démouerdre, dié Saint Barnabé, o faut lai jouer â cartes, ai lai chance !

— Ichi, on n'joue pas, dié Saint Piarre. O yé quéque côre de chi simple qu'on n'y aivo pas songé : yo de d'mandé ai lai fonne de fére son chouaix.

— Dis don, Mad'leine, lequée houme que t'veux ?

... Lai Mad'leine hésite pas... elle torné l'dos ai sas deux houmes et peurné l'bras d'un ch'ti aivoucait qu'l'y flot d'l'œuillot, en diant : « Yo ç'teullais ! »

. . . . . .

— Tas d'embeurnaillerie, dié Saint Piarre, yo t'y bin possible de v'ni ichi por m'fére parde mai piaice ; chi zaimas le bon Dieu, le Pére, s'aiparçouait de c't'histouaire-lai, y seu foutu. Ailée diors, las quate veurmines !.....

Et tirant aine trappe, o lés renvié tot fin dret vée l'peuh, qu'lée raittendo aitot son forçong.

Ailée auzedé, por bêtes de gâs morvandiaux, douné vout'cœur ai un trô d'fonne !

Conté par EMILE BLIN (1)

(1) *Le Morvan*, mœurs, coutumes, langage, etc. Guide du touriste, in-8°, avec illustrations, 3 fr. Imprimerie Emile Blin, à Château-Chinon.

POÈTES HOLLANDAIS (*Suite*)

Schimmel

EN REGARDANT LES IMAGES

(Fragment)

L'aïeul faisait parler le petit : « Ces images,
Les connais-tu? sais-tu qui sont ces hommes-là ? »
— « C'est Ruyter, c'est de Witt, et voici sur ces pages
Les Tromp et van Galen... puis, par ici, voilà
Piet Hein, le Taciturne... » Aux images fixée,
S'exaltait promptement, bouillonnait sa pensée.
Il grimpait sur l'aïeul, l'embrassait, d'un ton fier :
« Grand-père, disait-il, sitôt que j'aurai l'âge,
Je veux passer Texel pour faire un grand voyage,
M'en aller comme eux sur la mer. »

D'aise, l'aïeul faisait une bonne grimace.
Que ce petit enfant à son cœur était cher !
« Certe, il est bien encor, lui, de la vieille race !
En veste de marin comme il aurait bon air !
Ah ! tout l'équipement irait bien à sa taille.
Vienne l'Anglais, lui sera prêt pour la batai le. »
La mère cependant ne goûtait pas ce jeu.
Se levant à la fin : « Assez ! ferme le livre,
L'enfant est fatigué, grand-père, il est comme ivre ;
Son front brûle autant que le feu.

» Comment dormira-t-il, ayant la tête pleine
De ces hommes de guerre et le cerveau hanté ?
Il est capable d'en rêver... j'en suis certaine...
Car, vois-le, le petit est très surexcité.
Si la fièvre le prend ! il n'est pas fort... » Un rire
Eclatant lui répond ; c'est le vieux qui va dire :
« Mère, pas de danger ! cela n'a jamais nui,
Non, jamais, de rêver de pareils camarades ;
Rien de mieux pour donner du ton aux reins malades !
Bonne nuit, garçon, bonne nuit ! »

Dr Shaepman

AU POÈTE VONDEL

Maître, à quoi penses-tu ? Dans quelles hautes sphères
Plane ton esprit, cet esprit
Du poète qui lit le mot des grands mystères,
Comme en l'œil du Seigneur écrit ?

. . . . . .

Dis, à quoi songes-tu, Vondel ? — Des harmonies
Ruisselantes, un flux de voix
De poésie ont répondu : Roi des génies,
Il prie, adore et dit : « Je vois,
Je vois la Vérité, la Lumière et la Vie,
Fils incréé, Verbe éternel
Fait homme, qu'un éclat surhumain glorifie
Et qui pour trône a pris l'autel !
Je vois le Fiancé qui ravissait la terre,
Près de sa fiancée assis,
La nourrissant du sang de son flanc, ô mystère !
Le sang qui fait vivre ses fils !
Je vois l'Officiant et sa pure Victime
Brisant, par l'outrage souffert
Sur le bois de la Croix et par sa mort sublime,
Mort, ton pouvoir ; ton sceptre, Enfer !
Je saisis (Dieu ! mon Dieu !... mon âme s'extasie !...
Anges, dites ce qu'elle sent !)
Je saisis (l'Eternel m'étreint... je balbutie...)
Mon Dieu, mon Seigneur tout puissant,
Mon Roi, mon Dieu !... Devant ton éclat qui rayonne
L'Idéal éclipsé pâlit.
Le vertige, telle est la splendeur de ton trône,
Prend mon esprit qui s'éblouit...
Je vis, je vis par toi... La force m'abandonne !...
T'adorer, croire en toi, c'est là
Mon Chant suprême, le voilà ! »

Bernard van Meurs

(1835)

SUR LA TOMBE DE LEUR MÈRE

J'observe depuis quelque temps
Le petit manège ordinaire
Auquel se livrent, — petit frère
Et petite sœur, — ces enfants.

Chaque dimanche, au cimetière,
Après vêpres, ils vont tous deux
Et disent le rosaire entre eux,
Las ! sur la tombe de leur mère.

Ils ont mis autour du tombeau
Des buis dont ils font la toilette ;
Et sur le rosier qui végète
Ils épandent leurs cruches d'eau.

Dernièrement je vis le frère
(Les roses étaient en bouton)
Gravement, avec un bâton,
Trouer le tertre funéraire.

— « Que fais-tu ? » demanda la sœur.
— « Cela, c'est pour que maman voie
Le buis grandir, avec la joie
De voir aussi la rose en fleur. »

J.-N. van Hall

(1840)

NOTRE CHANT HOLLANDAIS

Que le chant hollandais sonne libre et vainqueur,
Un chant clair que chacun entende,
Chant vigoureux qui parle à tous ceux dont le cœur
S'émeut au parler de Hollande !

Mais à vous dont le sot mépris veut repousser,
— Trop rude, — la langue ancestrale,
Vous qu'effraie un son dur, sinon un dur penser,
Notre chanson paraît brutale !

Car vous demeurez sourds à nos beaux airs puissants,
En qui votre déshonneur crie !
Vous n'êtes pas *chez vous* quand résonne nos chants ;
Pour vous, ni langue ni patrie !

Laissez donc sonner, fils des vieux Néerlandais,
Le chant de la terre natale :
Pour l'Europe bientôt vous traduirez en faits
Ce qui de vos lèvres s'exhale.

Nous voulons être *nous*, n'appartenir qu'à nous.
Qu'un ennemi chez nous descende,
Nous tirerons le glaive et nous tonnerons tous
Nos chants fiers, nos chants de Hollande !

Carel Vosmaer

SÉLÉNÉ

La lune blonde, dans l'empire
Des astres, rêve : elle a souci ;
Elle se rappelle — et soupire —
Qu'elle fut un soleil aussi.

Le monde — querelle et risée —
La déçut, tant qu'elle immola,
Vide d'illusions, lassée,
Son idéal au calme plat.

Dès lors elle n'eut de lumière
— Pauvre éclat d'emprunt — que le soir ;
Encore peut-on, tout entière,
Bien rarement au ciel la voir.

Elle décline, diminue,
Pâlit, dépérit sans arrêt
Et chétive, inerte, menue,
Dans les ténèbres disparaît.

Par les étoiles méprisée,
Se cache-t-elle, par pudeur
D'avoir à sa haute visée
Préféré son repos songeur ?

Alberdyngk Thÿm

POÉSIE

Poésie, oh ! combien ta démarche de reine
Me ravit ! Sous tes pas, auprès du lys en fleur,
Arc-en-ciel de toute couleur,
Naissent des plantes qui réconfortent le cœur.
Ainsi tu vas, devant la Beauté reine,
Qui, rayonnant d'un nimbe radieux,
Domine tout quand, frémissants de nobles fièvres,
Le souffle arrêté sur nos lèvres,
Nous la voyons apparaître à nos yeux.

O Beauté, telle es-tu, quand, par ville et par plaine,
Vondel fait résonner sa lyre souveraine :
La nuit recule ; c'est le jour ; l'Eden perdu
Cette fois nous semble rendu.

D'où vient cette force secrète ?
Du Père, du Seigneur, sur son trône adoré,
Qui fait étinceler aux lèvres du poète,
Jaillir des doigts de l'artiste inspiré
La flamme de l'Amour, l'éclat de la Science.
Les voyant resplendir, le peuple, transporté,
Reconnaît l'Idéal souhaité
— Forme, couleurs, langage — et, dans sa confiance,
Chante ta victoire, ô Beauté !

O Poésie, ange béni, de toi dotée,
La terre ne sera jamais déshéritée !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Sous ce titre « La Chanson française » un groupe d'excellents artistes, qui sont en même temps des gens de cœur, vient de fonder des cours du soir ayant pour but d'enseigner aux jeunes ouvrières parisiennes l'art si simple et si charmant de « chanter des chansons ».

Le double but de cet enseignement sera : 1° de propager des chansons gaies ou sentimentales, mais toujours saines et honnêtes ; 2° de combattre le triste envahissement des refrains bêtes et inconvenants qui forment le programme ordinaire des cafés-concerts.

Mme Amel, de la Comédie-Française, est la présidente de la nouvelle société dont le chansonnier Chebroux est le président, Lassalle, de l'Opéra, le vice-président ; Hey-Niger, le secrétaire ; Henri Bresles, le trésorier ; A. Landry, l'auditeur ; et Matrat, le commissaire général.

Il appartenait à Ernest Chebroux de prendre l'initiative d'une pareille œuvre ; Chebroux, l'ami et l'héritier de Gustave Nadaud, le représentant de la chanson traditionnelle, dont Léon Cladel disait : « Un sourire de Désaugiers se marie, dans son œuvre, à une larme de Pierre Dupont. »

Vient de paraître à la librairie Mazeron frères, la deuxième édition de « Nevers historique et pittoresque », guide à l'usage du touriste, avec plans et gravures, dont l'auteur est notre excellent collaborateur M. Paul Meunier. Tout Nevers « historique et pittoresque » est en effet renfermé dans ce petit volume de 160 pages, qui n'est pas un sec indicateur, mais un vrai *guide* plein d'intérêt et de piquant. — Prix, 1 fr. 75.

L'éditeur Flammarion, rue Racine, 26, Paris, vient de mettre en vente le tome IV des *Batailles françaises*, du général Hardy de Périni, qui fut longtemps des nôtres, comme colonel du 85e. Ce tome IV résume la période de conquêtes du règne de Louis XIV, avec Turenne et Condé. L'ouvrage du général Hardy de Périni, honoré de souscriptions du ministère de la guerre et de celui de l'instruction publique, inscrit sur le catalogue des livres pouvant être donnés en prix dans les lycées, est tout indiqué pour tenir une place de choix dans les bibliothèques scolaires. Les 4 volumes in-18° jésus, illustrés de nombreux dessins, 12 fr., franco.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Notre compatriote M. G. Dujon, vient de passer heureusement ses examens du doctorat en droit devant la faculté de Paris.

⁂ Succès de nos collaborateurs : Miriam a obtenu, sur 554 concurrents, le 6e prix du concours des « Annales politiques et littéraires » ; sujet proposé : *Conte d'une grand'mère à ses petits-enfants*. — M. Lucien Jeny a reçu une médaille de vermeil au 7e concours du *Souvenir* de Sedan. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

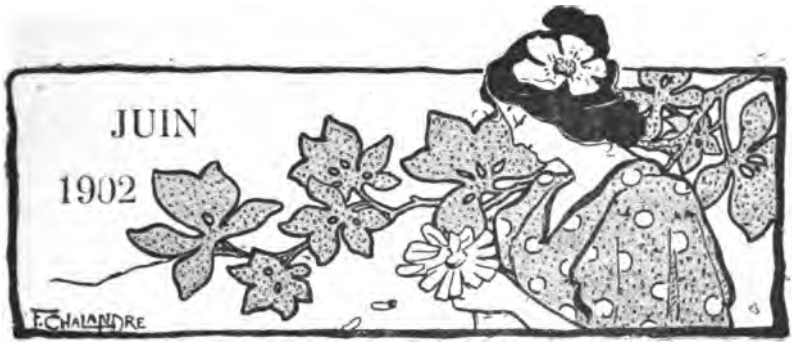

VISION D'OCTOBRE

LA FIN DE JEANNE

DANS la petite chambre très sombre et suintante d'humidité qui fait suite à la grande cuisine, Jeanne se meurt de la phtisie. Minée par la fièvre, amaigrie et pâle, et affaiblie au point de ne pouvoir se soulever sur sa couche, elle a conscience que la fin va bientôt venir. Elle sent qu'elle va être une victime des gelées blanches et des brouillards d'octobre et que, par un soir mélancolique et doux de ce mois intermédiaire, s'échappera le peu de vie qui reste en son pauvre corps délabré.

Parfois la pensée de disparaître si jeune — elle n'a que vingt-deux ans — d'abandonner son milieu familier, le coin de terre, les êtres et les choses qui lui sont chers, l'appréhension de la nuit du tombeau la torturent. A d'autres instants elle jouit au contraire d'un grand contentement, d'une suprême paix, car elle ne comprend que trop qu'elle est gêneuse, qu'elle détruit la tranquillité, l'harmonie générale de la famille et puisqu'elle ne peut pas guérir, elle se dit que sa disparition sera un bien pour tout le monde.

Et pendant qu'en son cerveau fatigué roulent confusément ces pensées lamentables, ses grands yeux d'un noir éteint, cerclés d'une auréole bleuâtre, glissent des regards inconscients sur les choses proches : les rideaux à fleurs rouges, la vieille armoire de chêne, la

commode boiteuse sur laquelle s'étalent ses flacons de drogues et le lit d'en face où, chaque nuit, sa mère vient se jeter tout en la veillant.

***

La maladie de Jeanne a commencé vers la Noël de l'année dernière, un jour qu'après avoir eu très chaud à chauffer le four, elle était allée sans transition laver un paquet de linge dans une mare glacée. Elle avait été prise le soir même d'une douleur au côté gauche et d'une toux rauque qui la déchirait. Elle s'alita ; sa mère lui mit un cataplasme, lui prépara des gargarismes aux feuilles de ronce. Au bout de quelques jours, comme le mal semblait s'aggraver, on alla chercher le médecin. Le médecin la traita pour une bronchite simple, lui ordonna des pectoraux, des tisanes chaudes. Il revint la semaine suivante, trouva cette fois une bronchite double, augmenta les drogues. Elle parut guérir et, bien que toussant toujours, se leva, marcha, reprit ses occupations normales. Mais, un dimanche de février, elle prit froid à la messe, en sortit frissonnante et fiévreuse, se recoucha en arrivant. Le lendemain elle crachait des caillots de sang. Le docteur revint, lui trouva une pleurésie, lui mit des vésicatoires. Elle souffrit beaucoup, puis alla mieux ; elle se crut une seconde fois guérie. Elle se levait tout juste depuis une semaine lorsqu'elle reprit un gros rhume, sans même sortir, un jour que le feu ne marchait pas. Sa toux qui, d'ailleurs n'avait jamais cessé, revint à l'état aigu, creuse et déchirante, accompagnée d'un enrouement pitoyable. Devant la persistance de cette toux opiniâtre et de cet enrouement, et bien qu'elle ne parût pas autrement malade, sa mère, un dimanche de soleil, la conduisit chez le médecin pour une consultation. Cette fois il déclara tout net que ce n'était rien, voyant bien, hélas! que c'était beaucoup trop, que contre le mal terrible qui la minait, bien vaine était sa science. Il ordonna de la créosote, des pilules de fer, une nourriture réconfortante. On lui acheta quelques bouteilles de bon vin, quelques morceaux de viande — pas ceux qu'on aurait voulus, parce qu'ils étaient toujours retenus d'avance par les rentiers du village — « les bonnes pratiques, vous comprenez... », disait la bouchère.

Quand elle mangeait ses bifsteaks grillés, les mioches de sa sœur l'entouraient avec des yeux d'envie et elle leur en distribuait la plus grosse part ; cela ne la privait pas beaucoup d'ailleurs, car elle avait

de moins en moins d'appétit ; rien ne lui semblait bon ; manger lui était un effort pénible.

Le mal allait toujours son train ; elle s'affaiblissait ; l'enrouement était devenu chronique ainsi que la grande toux mauvaise qui la secouait toute.

Dès le mois d'avril, Jeanne eut conscience de son état ; elle comprit qu'elle ne guérirait jamais plus, qu'elle était vouée à une fin prochaine. Elle eut alors des larmes cachées, douloureuses crises d'infinie tristesse qui lui donnèrent la fièvre, hâtèrent sa ruine. Vers la même époque, ses parents comprirent aussi qu'elle était perdue. Un jour qu'il reconduisait le médecin jusqu'à sa voiture restée au bas de la cour, le père avait demandé :

— Il n'y a plus d'espoir, n'est-ce pas, monsieur ? elle est poitrinaire ?

Et de la bouche du docteur était sortie la phrase prévue :

— Il n'y a plus d'espoir en effet... ; le deuxième poumon est pris... On pourrait peut-être seulement prolonger de quelques mois sa vie en l'envoyant faire une cure à Bagnères ou à Amélie et en lui faisant passer le reste du printemps au grand soleil de la côte d'azur à Hyères ou à Nice.

Le père avait eu un sourire mélancolique :

— Bon pour les riches, ça... Mais nous, qui avons déjà bien du mal à la soigner ici, comment voulez-vous que nous la conduisions là-bas ? Où prendre les ressources nécessaires ? Et qu'est-ce qui ferait marcher le domaine en notre absence ? car il faudrait que nous l'accompagnions, sa mère et moi... Et puis à quoi bon, d'ailleurs ?... du moment que ça ne la ramènerait pas, à quoi bon tant de frais et de peines pour prolonger de quelques mois une existence condamnée ?

Jeanne ne travaillait plus, mais elle continuait à se lever, à faire même de courtes promenades au dehors. Et les voisins qui la rencontraient la questionnaient sur sa santé :

— Eh bien ! Jeanne, est-ce que ça va mieux ?

Elle répondait de sa voix enrouée qui faisait mal, en s'efforçant d'esquisser un sourire gracieux :

— Oh non ! c'est bien toujours à peu près la même chose.

Alors, ils avaient une phrase banale, ironiquement consolatrice, qui variait avec les saisons. Tant qu'avaient duré les mauvais jours d'hiver :

[illegible]

[illegible] elle s'affi[illegible]

[illegible] qu'[illegible]

[illegible] ta [illegible]

[illegible] pour la [illegible]

[illegible] dans la grande pièce [illegible] ne pouvait [illegible] de sa [illegible] de rép[illegible] tait [illegible] seul [illegible]

[illegible] tout le monde [illegible] se chambre humide. [illegible] à s'occuper de la base [illegible] la surveillance de [illegible] le travail, gaîte le [illegible] Pourtant, elle entrait bien [illegible] après lui avoir demandé comment [illegible] offrir de la tisane ou du lait; mais tout cela [illegible] il percait son impatience d'avoir à assoi[illegible] le lessiveur. Et quand la phtisique, péniblement se [illegible] s'asseoir un peu à la cuisine, sa sœur lui laissait volo[illegible]

soin de veiller sur les bambins, ce qu'elle consentait à faire, bien qu'elle fût particulièrement incommodée par leurs jeux bruyants.

A l'heure des repas, Jeanne avait toujours la visite de son père et de sa mère; le père restait quelques instants, s'efforçait de la distraire, puis se retirait en essuyant furtivement de grosses larmes. La mère prolongeait sa visite le plus longtemps possible; elle mangeait à côté d'elle, très peu d'ailleurs, juste de quoi l'empêcher de tomber de faiblesse; et Jeanne s'inquiétait de la voir si changée, si vieillie; cette condamnée s'efforçait parfois de consoler sa consolatrice.

Pour la machine, en septembre, Jeanne qui était déjà extrêmement fatiguée, souffrit beaucoup du bourdonnement ininterrompu du mécanisme et aussi du bruit inusité qui lui parvenait de la cuisine, quand mangeaient les batteurs. L'un d'eux, qui avait été son promis, vint la voir et sans rien trouver à lui dire, il lui serra la main d'une longue étreinte douloureuse, en l'enveloppant toute d'un regard compatissant. Tout cela lui fit mal. Elle fut agitée, énervée pendant ces trois jours, et à partir de ce moment la déchéance progressive de son organisme hâta sa marche.

*
* *

Maintenant les accès de fièvre sont plus violents, les nuits plus mauvaises; elle délire le plus souvent, tant sa faiblesse est grande; lorsqu'elle dort, d'affreux cauchemars la font sursauter toute; déjà elle n'est plus elle.

Pourtant, à ses rares moments de lucidité, elle sent que la fin approche. Elle a même la vision très nette de ce qui va se passer : un de ces soirs, après avoir jeté tout le jour dans les guérets arides la semence féconde, ceux de la ferme se réuniront autour de ce lit où elle viendra d'exhaler son dernier souffle. Ils pleureront un peu, puis ils diront que sa mort trop prévue est en somme une délivrance pour elle, un avantage pour tous. Et quand ils l'auront conduite au cimetière, ils reprendront leurs travaux, pendant deux jours interrompus. Sauf sa mère qui, longtemps, sera triste, les autres l'auront vite oubliée...

Jeanne est heureuse au fond de savoir qu'elle va bientôt mourir...

EMILE GUILLAUMIN.

LES NIVERNAIS AUX DEUX SALONS

Société nationale des Beaux-Arts.

SCULPTURE

M. JEAN BAFFIER y expose un très beau buste de Mme Sauvineau. De la blancheur du marbre jaillit la vie. Les yeux s'éclairent d'un doux regard et la bouche sourit finement. L'illusion est si intense qu'il semble que la chair s'anime et palpite.

M. MAURICE PERRAT, dont on se rappelle, de l'an dernier, les chevaux d'omnibus allant relayer, d'un réalisme si saisissant, a envoyé, cette année, un bronze, *Petite lionne couchée*. La bête semble prête à bondir à la vue de la moindre proie. L'œuvre est d'un beau modelé.

OBJETS D'ART

M. JEAN BAFFIER a une exposition très importante à cette section. On y retrouve ses qualités de force et de vision précise. Tout y respire la santé. C'est solidement pensé. L'artiste à le sens du rustique et c'est un des côtés de son talent le plus apprécié des « curieux d'art », comme dirait Roger de Piles.

On ne peut évidemment porter un jugement définitif sur l'ensemble de l'œuvre exposée, car plusieurs morceaux sont inachevés, quoique le modelé en soit pourtant très poussé en l'état. Ainsi, par exemple, le *candélabre* (modèle plâtre pour cuivre), exécuté certainement dans l'esprit de l'artiste pour prendre place sur la vaste table d'un banquet corporatif tel qu'il en rêve dans une France régénérée sur ses bases traditionnalistes, apparaît, dans sa robuste ordonnance plastique, comme terminé : il n'a nullement l'aspect de l'inachevé. J'en dirai autant de ses *pichets à vin* (modèles plâtre pour l'étain). Sont encore catalogués comme inachevés : le *vase et fruitière* et le *vase et panetière* (modèles plâtre pour le cuivre et l'étain).

Mais voici des œuvres achevées : un *vase à fleurs*, en étain ciselé (acheté par la Ville de Paris), et deux *pichets à vin*, de même en étain ciselé. Il donnent l'impression de ce que seront les précédentes lorsque l'artiste les aura signées.

Tous ces objets, comme ceux des Salons précédents, font, on le sait,

partie d'un service de table qui sera bientôt complet et dont l'exposition particulière dira le talent dépensé par l'artiste dans sa composition.

PEINTURE

Un seul artisté nivernais et qui consacre son talent si original aux mœurs du pays armoricain : M. PELECIER. Ses cinq envois ont chacun leur intérêt. Voici la *Toilette de Choisic*, où, debout sur le coffre qui est au pied de tout lit breton, l'enfant toute recueillie avec son air de poupée, s'abandonne aux soins maternels ; la *Leçon de lecture* où la fillette attentive épèle les lettres que la mère, patiemment, lui montre du doigt ; puis *La Soupe* qui nous montre une jeune bretonne taillant, après la miche de pain bis, de larges tranches qui tombent dans la soupière de terre brune ; ensuite le *Cadeau*, acquis par l'Etat, et enfin *Scène d'intérieur*.

Ce dernier tableau, qui renferme toutes les faces du talent de l'artiste, n'a pas moins de cinq personnages. C'est tout le foyer breton. A gauche, la mère place dans le berceau de bois le nouveau-né ; à droite, la fille aînée repasse pendant que sa sœur cadette, appuyée à la table près du bol qu'elle vient de vider, suit ses mouvements et babille ; au fond, la vaste cheminée à manteau où brûle un feu de bois qu'active la grand'mère penchée dessus. Assis sur un banc, à gauche de l'âtre, un jeune gars s'y chauffe. Au premier plan, un chien lèche une écuelle. Et voici le lit dans son alcôve de bois. Au-dessus du manteau de la cheminée, qui forme dressoir, des assiettes aux vives couleurs sont alignées debout. Et tout cela rigoureusement observé, dans son atmosphère rationnelle, dans sa couleur normale.

Société des Artistes français.

SCULPTURE

M. EMILE BOISSEAU s'est fait une spécialité des enfants, et il met un charme particulier à rendre leurs expressions naïves. Le groupe en marbre qu'il expose, *Amour maternel*, est d'un joli modelé, tout enveloppé de grâce. Sous l'œil caressant de la mère, une fillette, au regard souriant, présente un hochet à son jeune frère, assis sur les genoux maternels, et qui tend vers l'objet de son désir une menotte impatiente. Sous le fauteuil, un chat joue avec la pantoufle que le pied

de la jeune femme a laissé échapper. Scène familiale qui est un enchantement.

Deux enfants, de M. EDMOND BADOCHE. C'est en réalité un groupe de de trois personnages. Les deux enfants sont représentés par une fillette pressant de ses deux bras un minet. Elle regarde d'un air souriant et moqueur la chatte qui, à ses pieds, couve d'un œil inquiet son enfant qui voudrait bien s'échapper de sa prison enfantine pour se réfugier près d'elle. Groupe ravissant d'une souple exécution.

De M. ALIX MARQUET, *Printemps*, une étude de nu. Hélas ! avec le printemps que nous venons de traverser, maussade et pluvieux, qui n'a pas été le sourire de l'année et ne nous a pas donné la sensation qu'il en était la jeunesse, la jeune femme que nous présente l'artiste n'aurait pu, cette année, un genou à terre, cueillir les fleurs dont elle charge son bras gauche. Citons encore de M. Marquet, *Liénard*, un buste d'homme dont la physionomie s'épanouit dans un large rire.

Œuvre intéressante et observée qu'*Oursons et Crapaud*, groupe en marbre gris de M. CHARLES PAILLET, un animalier qui s'est fait une place au Salon. L'un des oursons, accroupi, le museau en avant, prêt à s'élancer, contemple le batracien qui ne semble nullement effrayé, pendant que l'autre, un peu rejeté en arrière, avance vers l'affreuse bête une patte hésitante qui voudrait bien s'appesantir dessus.

Ce groupe, qui a obtenu une troisième médaille, a été acheté par l'Etat.

Mme SIGNORET-LEDIEU, la statuaire de la Jeanne d'Arc que la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier va inaugurer en août prochain et dont nous avons longuement parlé dans cette revue, expose, cette année, un buste marbre, *Jeanne d'Arc à Domrémy* écoutant les voix, qui n'est qu'un fragment d'une statue que nous avons admirée dans son atelier.

PEINTURE

De M. URBAIN BOURGEOIS, le *Portrait de M. B...* et *Sauvageonne*, une sauvageonne coiffée de coquelicots et bien peu farouche.

De M. A. GARCEMENT, *Dans la Prairie*. C'est la prairie nivernaise, plantureuse, avec son herbe fournie, ses bouquets d'arbres, ses haies, ses ombrages, ses tons infinis qui réjouissent l'œil, son charme captivant. Et à la voir ainsi rendue sur la toile, on devine la joie de l'artiste à en fixer l'harmonie.

Les *Noces d'or*, de M. MARTIN DES AMOIGNES. Ce sont deux bons

portraits jumeaux de vieillards à la figure reposée, en souvenir de leur cinquantaine.

M. EDOUARD PAIL avec *Soirée d'automne* a bien rendu la mélancolie qui se dégage des ciels clairs, teintés de gris, de la saison automnale qui apporte à l'esprit un peu de philosophique tristesse et couvre la terre d'un tapis de feuilles mortes qui semblent exhaler des soupirs sous les pieds, ainsi que des âmes en détresse.

Mais *Vallée de Saint-Hilaire*, du même artiste, c'est, au contraire, l'été. Au premier plan, en pleine lumière, paissent des moutons; au second, des arbres y forment un premier fond; puis au delà, jusqu'aux collines qui bornent l'horizon, tout s'estompe d'une vapeur bleuâtre qui enveloppe les détails sans cependant les fondre complètement.

De Mme GAUDRY-CHARONAT, une miniature, *Portrait d'enfant*.

ARCHITECTURE

M. EDOUARD BESLE y expose deux tableaux à l'aquarelle contenant chacun un panneau de pièce et un plafond : l'un est le *Projet de décoration du grand salon de M. G..., à Lyon*, de style classique avec ses colonnes corinthiennes et ses motifs antiques; l'autre, un *Projet de décoration d'une salle de jeu* tout à fait art nouveau.

De M. LOUIS MOHLER, un très curieux dessin à la plume, la *Cathédrale de Nevers*, vue prise de la rue de la Basilique, un coin du vieux Nevers qui a conservé son originalité avec sa voie étroite, ses maisons basses, et aussi les palissades qui entourent les murs de la basilique de ce côté. Car elle est toujours en réparation l'antique cathédrale dont la tour se dresse au dernier plan.

ART DÉCORATIF

Dans cette section j'ai en vain cherché, à diverses reprises, le *Panneau décoratif pour cabinet de travail* de M. MARTIN DES AMOIGNES. « Quoique figurant au catalogue, m'a dit enfin un gardien, il n'a pas été envoyé ».

Les quatre pièces en fer forgé composant la vitrine de M. LÉON MINOT, très travaillées, me semblent d'un faire un peu maigre. Trop de détails et pas assez de largeur dans l'exécution. Mais c'est un début.

Et pour terminer, un souvenir de regret à tous les artistes cités dans mes précédents « Salons » et dont je n'ai pas relevé, cette année, les noms aux catalogues des deux Sociétés. EDOUARD ACHARD.

A CAMPESTRE

Pendant que le soleil met son disque d'opale
Sur les lointains confins des grands cieux empourprés,
Des arbres, dans le creux des chemins, sur les prés,
Posent en frémissant une longue ombre pâle.
L'air embaume. Le cri d'un merle querelleur
Se mêle au bruit que font les charrettes chargées
Montant le chemin rocailleux. Sous les rangées
De très hauts peupliers au ramage vainqueur,
Se mirant dans le clair de la lente rivière,
La métairie étend ses pigeonniers, ses toits
Empourprés, ses vignes, ses greniers où le poids
Du seigle et du froment, qu'ont dépouillés sur l'aire
Des bras sains et robustes armés du fléau,
En fait plier les ais. Un coq, fier, se pavane,
Et deux jeunes enfants, grimpés sur le vieil âne,
En jetant un frais rire, effarouchent un veau.
Mais voilà que s'entend le : « Hue ! allez. *Cocotte !* »
Avec des bruits de voix, des claquements de fouets,
Et que les verts buissons, de ci de là troués,
Laissent voir au passage une charrette haute
Que traînent les chevaux ou les bœufs de labour.
« *Favori !* dia ! — *Percheron !...* » — Tout le monde entre,
Paysannes, gars robustes, les vieux au centre,
Escortant les chariots — Et pendant que le jour
S'enfuit, que les murmures doux du soir s'égrènent,
Que la ferme s'emplit de criardes rumeurs,
Je me dis que s'ils savaient goûter ces splendeurs,
Ils seraient vraiment rois, tous ces êtres qui peinent.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

LA PRONONCIATION DU LATIN CLASSIQUE

(*Suite*).

Telles sont les principales objections que l'on peut faire. Il y en a encore d'autres, mais elles ne sauraient non plus amoindrir les nombreux avantages que les latinistes retireront d'une prononciation correcte et uniforme du latin.

Les savants sont fort occupés en ce moment à chercher une langue internationale. La facilité des communications, l'extension du commerce et de l'industrie, l'invention du télégraphe et du téléphone imposent à bref délai un idiome universel dont se serviront au moins certaines catégories de personnes : commerçants, voyageurs, savants et explorateurs. L'idée a même reçu dans ces derniers temps une réalisation aussi pratique et aussi simple que possible. Un médecin russe, le docteur Zamenhof, a créé ou plutôt combiné avec des racines tirées des principales langues de l'Europe un idiome international qu'il appelle *l'Esperanto* (1). Naturellement, cette langue qu'il faut apprendre, si on veut la connaître, est destinée à un nombre relativement restreint d'hommes, mais elle sera d'une très grande utilité. Elle est créée artificiellement et n'a jamais existé. Les racines, il est vrai, sont choisies dans les principaux idiomes européens, mais elles ne répondent à aucune réalité vivante. Les mots sont fabriqués de toute pièce. Ils n'ont pas cette souplesse, cette variété, cette finesse d'expression que donnent à tout langage vivant un usage quotidien et une littérature séculaire. Le latin, au contraire, répond à une réalité vivante, il possède une littérature et une littérature qui a formé ou inspiré la plupart des langues modernes. Chaque mot, chaque expression évoque pour le lettré un souvenir, une idée, une image qui peuvent s'appliquer encore aujourd'hui à des objets contemporains. Nous verrons qu'on connaît la valeur et la nature des sons du latin, qu'on peut les reproduire facilement, qu'ils conservent encore dans les langues romanes, ici un écho fidèle et sonore, là un son bien affaibli ou transformé, mais assez vivant pour être perçu par l'ouïe du philologue ou rétabli par son imagination. Si le latin a été

(1) Voir pour plus de renseignements la brochure : *A la Recherche d'une langue internationale*, par Th. CART, Paris, rue Cujas, 17.

la langue universelle, le lien nécessaire entre les savants au moyen-âge, au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècles, pourquoi ne pourrait-il pas redevenir une langue internationale? Qu'on ne dise pas que les mots manquent pour exprimer les idées ou les objets modernes. Une langue peut toujours créer des expressions nouvelles. La seule raison pour préférer *l'Esperanto* au latin, c'est que cette dernière langue, pour être suffisamment connue, demande une étude assidue de plusieurs années, tandis que *l'Esperanto* peut s'apprendre, paraît-il, en quelques mois. Mais pour ceux qui sont obligés de connaître le latin, qui l'ont déjà étudié, pourquoi chercher ailleurs? Aujourd'hui, prononcé d'après les habitudes de chaque peuple, le latin sert rarement, mais, parlé correctement, il deviendra un moyen de communication d'autant plus commode et plus pratique, qu'il est et a été de tout temps la langue de l'Eglise catholique en Occident.

L'Eglise d'Occident, en effet, a adopté dès les premiers siècles l'usage de la langue latine. Naturellement s'adressant au peuple autant et même plus qu'aux savants, elle a employé souvent des expressions de la langue vulgaire, transformé la syntaxe, augmenté le vocabulaire, donné des acceptions nouvelles à des mots anciens. De plus, la prononciation a suivi, comme dans les autres langues, une évolution naturelle pour aboutir, à Rome, à la prononciation italienne. En sorte que l'Eglise romaine prononce, par exemple, les homélies de saint Grégoire le Grand (fin du VIe siècle) avec les sons actuels de l'italien moderne. L'écriture est donc de quatorze siècles plus vieille que la prononciation, qui n'est que la prononciation de l'italien actuel. Sans doute les Italiens ont mieux conservé que les Français la nature de l'accent latin et la quantité des syllabes. Mais ils n'ont pas non plus la prononciation du latin classique. L'Eglise, qui cependant est la puissance traditionnelle par excellence, s'est laissé entraîner par le courant, et, d'une façon inconsciente, elle habille, comme nous l'avons déjà dit, avec les sons de l'italien moderne la langue latine qu'elle écrit ou qu'elle parle. Cependant, certains Ordres religieux ont déjà fait beaucoup et essayent de lire le latin avec l'accent tonique. D'ailleurs, les bréviaires, les missels et les autres livres liturgiques sont imprimés avec la syllabe accentuée, marquée sur la voyelle quand le mot compte plus de deux syllabes. De plus, dans l'impression, la diphtongue *ae* est écrite correctement et non *æ*. Il faut cependant noter que les livres

liturgiques n'ont pas encore adopté la vraie orthographe *caelum*, qui est écrit d'une façon barbare *cœlum*. Enfin deux lettres, *j* et *v*, sont employées, qui étaient inconnues avant le XVIe siècle, en sorte que *juventutem* devrait s'écrire *iuuentutem*.

Il est donc à désirer que l'Eglise catholique prenne la tête du mouvement et prononce correctement le latin. « J'avais songé il y a longtemps, écrit M. V. Henry, à adresser à la curie romaine une respectueuse pétition en ce sens... J'ai appris, par mon journal, que d'autres avaient pris avant moi cette même initiative et que la question était, en ce moment, discutée en haut lieu. Mais M. Havet, à qui j'ai fait part de la nouvelle, a rabattu mes espérances, en me disant que, si la discussion aboutissait, elle aboutirait à faire prononcer le latin à l'italienne. J'aime à croire qu'il exagère (1) ». Nous aussi nous pensons que M. Havet exagère. La curie romaine ne fera pas cette réforme sans examiner la question. Or personne ne prétend aujourd'hui que les Italiens prononcent correctement le latin. Obliger les autres peuples de l'Occident à prendre la prononciation italienne, ce serait changer une prononciation mauvaise pour une guère meilleure, l'accent excepté. D'ailleurs, la prononciation italienne varie avec la langue elle-même, et il faudrait, avant quelques siècles, recommencer la réforme et la remettre au point avec l'italien de l'époque. Une pareille révolution est impossible parce qu'elle est contraire à toute donnée scientifique. Aussi ne sera-t-elle pas faite dans ce sens.

La prononciation correcte apportera à l'Eglise de tels avantages qu'elle ne tardera pas à l'adopter. Son caractère d'universalité lui fait pour ainsi dire l'obligation d'avoir une prononciation uniforme et indépendante des pays qu'elle évangélise. Or, quoi de plus facile à obtenir ? Il suffit que les évêques du monde catholique imposent à leurs petits séminaires et à leurs grands séminaires la vraie prononciation du latin, et la réforme sera l'affaire de quelques générations. On ne verra plus alors des prêtres français, par exemple, embarrassés pour se faire comprendre en latin ou se confesser dans un pays étranger. Le latin, prononcé uniformément par tous les prêtres, leur servira d'une vraie langue vivante, ce ne sera plus du latin parlé à la française, à l'espagnole, à l'anglaise ou à l'italienne, c'est-à-dire du latin inintel-

(1) *Revue universitaire* du 15 janvier 1902 : *De la prononciation du latin*, page 23.

ligible pour chaque interlocuteur étranger. Ajoutez à cela que les congrégations religieuses profiteront aussi de la prononciation correcte du latin. Un religieux changeant d'ordre ou de pays reconnaîtra toujours cette langue aux sons de laquelle son oreille aura été habituée dès sa jeunesse De plus, dans les grandes assemblées, dans les conciles, on ne verra plus se renouveler ce qui s'est produit au dernier concile du Vatican. Certains évêques français furent obligés de garder un silence forcé, parce que leur prononciation, trop éloignée de la prononciation de la majorité des assistants, les rendait inintelligibles, car de tous les évêques qui s'exprimaient en latin au concile, les Français entendaient le moins et étaient le moins entendus. Ce sera au contraire une même langue, prononcée de la même façon, tous les latinistes se comprendront malgré les pays les plus divers et les latitudes les plus éloignées.

A ces avantages généraux des savants et de l'Eglise, ajoutons les avantages que nous, Français, nous retirerons de la prononciation correcte du latin. Nous avons dit que le latin vit dans le français moderne. Or, pendant cette longue vie du latin, les mots se sont transformés d'après les lois qui se trouvaient en germe dans la prononciation de cette langue. Les syllabes accentuées sont restées en français, tandis que les atones ou les finales sont tombées ou se sont assourdies. Ainsi, en prononçant correctement, nous reconnaissons facilement *arbre* dans *árborem*, *bonté* dans *bonitátem*, *chantre* dans *cántor*, *dette* dans *débita*, *larcin* dans *latrocinium*. Il est plus difficile de retrouver *acerárborem* dans *érable*, *áqua* dans *eau*, *vicem* dans *fois*.

En lisant correctement le latin, nous aurons donc une plus grande intelligence de la langue française, c'est-à-dire d'abord de son vocabulaire. Nous distinguerons du premier coup les mots qui sont entrés dans la langue avec la conquête romaine et qui n'ont pas cessé de vivre depuis César jusqu'aujourd'hui. Ils ont perdu en chemin une partie de leur substance, quelques-uns de leurs sons, mais la syllabe tonique reste toujours comme un témoin à la fois de leur antiquité et de leur bonne marque. D'autres mots, au contraire, introduits à une date plus récente, nous présentent une image fidèle et complète du mot latin correspondant, et ne sauraient nous fournir des données scientifiques sur la prononciation ancienne. Ils sont entrés trop tard

dans la langue. Ainsi *cercler* nous apprend que l'*i* était bref dans *circulare*, quoique la syllabe fût longue par position en poésie, ce que *circuler* ne saurait nous dire. Au contraire, l'*i* de *liberare* était long, parce qu'il a donné *livrer*. Comme nous le verrons dans la suite, quand nous ignorerons la quantité d'un mot latin le français nous la fera connaître. Par exemple, sachant que l'ancienne diphtongue *ié* vient d'un *e* bref latin tonique non entravé, nous prononcerons avec *e* bref : *pedem*, *febrem*, *bene*, *venit*, parce que nous avons en français : *pied*, *fièvre*, *bien*, *vient*. On voit que l'étymologie française et la prononciation latine se contrôlent l'une l'autre et se prêtent une mutuelle lumière.

La prononciation correcte du latin nous fait entrer plus avant dans la connaissance de la conjugaison. Ainsi s'expliquent, pour ne donner que deux temps d'un même verbe, 1° le présent de l'indicatif :

cánto	chant (chante).
cántas	chantes
cántat	chantet, chante.
cantámus	(chantons).
cantátis	chantez.
cántant	chantent.

2° Le passé défini :

cantávi	chantai.
cantásti	chantas.
cantávit	chantat, chanta.
cantávimus	chantâmes.
cantástis	chantâtes.
cantárunt	chantèrent.

De même, les verbes que nous regardons comme irréguliers aujourd'hui, trouvent leur explication naturelle dans le déplacement de l'accent latin, déplacement d'ailleurs régulier. Nous ne parlons pas de la force de l'analogie,

Présent de l'indicatif :

móveo	meus.
móves	meus.
mövet	meut.
movémus	(mouvons).
movétis	(mouvez).
mövent	meuvent.

Nous ne nous arrêtons pas plus longtemps sur ces faits linguistiques qui composent l'histoire même de notre langue. Personne ne peut plus contester aujourd'hui que le latin, prononcé correctement, ne jette une vive lumière non seulement sur le vocabulaire, la conjugaison, mais aussi sur la syntaxe française. Par là s'explique toute l'évolution de notre langue, par là aussi nous pénétrons plus avant dans la connaissance historique du français et des autres langues romanes, en particulier de l'italien et de l'espagnol.

Ces deux langues font partie maintenant des études modernes au même titre que l'allemand et l'anglais. Or, l'italien et l'espagnol sont faciles à apprendre pour quelqu'un qui prononce correctement le latin. Ce qui rend ces langues assez difficiles pour nous, Français, ce n'est pas tant le vocabulaire, qui est souvent commun avec le français, mais c'est surtout l'accent latin que nous avons perdu dans la France du Nord. Si les Français prononçaient correctement le latin, l'accent italien et espagnol serait facilement saisi et reproduit par eux. Ainsi en disant *periculum* accentué sur l'*i*, on entend immédiatement l'italien *pericolo*. N'est-ce pas un grand avantage de pouvoir, après ses études classiques terminées, parler facilement ou du moins entendre, en quelques mois, la langue de deux peuples voisins de la France, de même race que nous, et qui ont une grande importance littéraire et commerciale ?

(*A suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

UN POÈTE

I

Je voudrais voir entre les porte-lyre une plus grande fraternité. Si chacun de nous, en effet, s'efforçait de mettre en lumière ce qu'il connait d'admirable chez ses émules, peu à peu les chefs-d'œuvre de la Poésie contemporaine pénétreraient dans les masses; on applaudirait, — et ces applaudissements finiraient par faire tomber l'indifférence des foules à notre égard. Car, je l'avouerai, je n'ai pas foi en ceux qui se font gloire de rester incompris. Un beau vers fait toujours vibrer le cœur; une belle pensée palpiter l'âme. « L'art, dit H. Taine, a cela de particulier qu'il est à la fois supérieur et populaire ».

J'essaierai de parler aujourd'hui de M. Yves Berthou, un doux et un

modeste. Son noble talent est fait de sincérité naïve, de grâce mystique et de force.

A peine âgé de quarante ans, il a déjà publié : *Cœur breton* (chez Godfroy), *La Lande fleurie*, *Les Fontaines miraculeuses*, *Ames simples* (chez Lemerre), *La Semaine des quatre Jeudis*, recueil de ballades acerbes, — sans compter nombre de pages semées à profusion dans les jeunes Revues. Enfin va paraître prochainement *Le Pays qui parle* dont chaque poème est un chef-d'œuvre.

II

Dans le volume de début, la personnalité de notre poète ne se dégage pas bien nettement, il est vrai. Son inspiration paraît un peu confuse, hésitante. Elle balbutie des choses très douces, comme voilées, n'osant encore s'affirmer, prendre l'essor. Mais dans les recueils qui suivent, avec quelle aisance elle monte en plein ciel pur, d'un beau coup d'aile! Quelle douceur! Quelle puissance aussi! *Vires acquirit eundo.* Ce qu'elle chante? Le charme ineffable du pays natal que la lutte pour la vie nous oblige trop souvent à quitter, les mélancolies de l'exil, l'indignation du poète devant la croissante invasion des Barbares qui s'avancent avec leurs mœurs, leurs industries, leurs chemins de fer sur la patrie bretonne, la déchirent, la défigurent et la profanent ..

Découragés, les cœurs aimants sont dans la peine.

Avec quelle tendresse filiale il l'évoque, la vieille terre d'Armor, telle qu'il la vit, aux jours de son enfance heureuse et mystique !

Captif en sa ceinture de falaises et d'écueils qui le protègent contre l'éternel assaut de la mer terrible, le paysage déroule ses lignes harmonieuses, sous le ciel léger, profond, tout parfumé de bruyères, de genêts et de thym sauvage. Voici les collines vêtues de chênes et de landes fleuries, — les dolmens antiques, retraite des nains, — les menhirs où, dans les anciens temps, les druides, sortis des forêts profondes, venaient, à certains jours, offrir des victimes. Voici les vieux calvaires plantés depuis des siècles aux carrefours des chemins et qui planent, avec des gestes de bénédiction, sur les villages groupés autour de l'église dont le svelte clocher ajouré et rongé de lichen jaune jaillit avec une grâce exquise, ciselé comme un reliquaire, au milieu du cimetière où dorment les ancêtres, en attendant le jour de

Dieu. Voici les calmes vallées en forme de berceau, — des troupeaux sur les pentes vertes, — au fond, des claires fontaines qui se plaignent doucement en courant dans les pierres. Çà et là, quelques chaumières mornes, coiffées de chaume; des métairies solitaires, assises sur la marge d'un champ roux de froment et d'orge ou

Dans les parfums de miel du sarrasin fleuri.

Une voix de biniou s'élève tout à coup d'un chemin creux et elle s'éloigne, sans que vous ayez aperçu le musicien; on entend des fragments de sônes, des musiques de cloches, des chants religieux. Et vous rencontrez parfois des groupes pittoresques qui s'en vont en pèlerinage : paysans chevelus au large chapeau fleuri d'un brin de bruyère, femmes pensives avec de beaux yeux clairs sous un bonnet du temps de la reine Anne; — des convois funèbres accompagnés de pleureuses; — des cortèges de noces conduits par le violonaire. Une fillette grave et douce, aux yeux purs, en coiffe d'aïeule, les regarde passer; un vieux mendiant aveugle qui, dans sa majesté de roi en haillons, chante d'une voix chevrotante la mort des bardes, saint Gonery marchant sur la mer, l'Océan qui roule encore dans ses mugissantes colères les corps des belles Atlantides englouties, les restes de la mystérieuse ville d'Is, la légende de l'ancien monastère bâti par Rojanteline ..

Je ne sais quand, je ne sais où,
Dans un vieux livre j'imagine,
J'ai vu briller, comme un bijou,
Le doux nom de Rojanteline...

Mais ce que M. Yves Berthou a le mieux dit en ses poèmes, c'est l'heure pleine de mystère et d'inconnu de la *Nuit commençante*, lorsque « la Tristesse s'approche » et que

Les cloches ont sonné le glas de la Lumière,

l'heure où l'on entend « les genêts causer », où les revenants viennent frapper à la porte des chaumières endormies, où la Mort fait sa tournée sinistre le long de la côte. Et, par les crépuscules lumineux, les diaphanes apparitions, sur la lande, de Notre-Dame-des-Claires-Nuits!

Auréolant la Vierge blonde,
Au-dessus du bois endormi,
Paraît la lune toute ronde...

Au milieu de cette poésie enchantée, s'échappent souvent des cris de foi et d'amour d'une étonnante profondeur, d'admirables prières qui vont jusqu'à Dieu.

Pourtant — le dirai-je? — j'ai regretté vivement de rencontrer, à la fin des *Fontaines miraculeuses*, quelques pièces où il est parlé de Phœbé, reine des nuits, et d'Hélios. Ces images toutes païennes détonnent étrangement dans ce beau livre et rompent l'unité d'inspiration qui eût été, sans elles, si pure et si parfaite. Heureusement, cet oubli ne dure point; et le volume se termine par des vers suaves :

Ma douce, allons prier Notre-Dame-des-Bois...

Et c'est pour nous une véritable fête de donner ici les strophes suivantes que M. Yves Berthou veut bien nous permettre d'offrir, en son nom, aux sympathiques lecteurs de la *Revue du Nivernais*.

LA FONTAINE MIRACULEUSE

Je suis la source vive, en travail à toute heure,
Je désaltère l'homme et je guéris ses maux.
Vers moi tu descendras de ta proche demeure
Puiser l'eau pour tes gens et pour tes animaux.

Froide comme le cœur des vierges les plus pures,
Mon onde ici jaillit depuis quatre mille ans,
Et sous ma voûte de granit et de verdure
Elle est limpide ainsi que les yeux des enfants.

Des globes de cristal s'élancent de mes lèvres
Vers les fougères d'eau penchant leurs rameaux verts;
Ma vie est le labeur exempt de toute fièvre,
Active également, l'été comme l'hiver.

A l'aube un roitelet, un merle, une mésange
Boivent dans la rigole où chante mon trop plein,
Et par les nuits claires d'été je vois des anges,
Sur la marge appuyés, boire au creux de leur main.

Je nourris en passant les grasses cressonnières
Et dévale par les rochers, vers les lavoirs
Où scintillent les bras roses des lavandières
Qui bavardent sans cesse au rythme des battoirs.

Et j'alimente aussi les douais où rouissent
Et le chanvre et le lin sous les pesants cailloux,
Et la mare où le soir les folâtres génisses
Troublent l'abreuvement des taureaux en courroux.

J'infuse un nouveau sang aux veines des prairies
Que féconde l'ardeur divine du soleil;
Je fais pousser le foin pour douze métairies,
Dont le parfum subtil n'eut jamais son pareil.

Sur mon dôme une croix se dresse vers la route,
Où l'artiste ingénu sculpta la Trinité;
Mon humble et saint Patron, immobile en sa voûte,
Sereinement préside à mon activité.

Dans les premiers beaux jours les branches d'un vieux rouvre
Dont j'ai nourri toujours les rameaux souterrains,
D'un vert feuillage épais et frissonnant me couvrent :
L'étape est douce au gueux qui trempe ici son pain.

De ce coin ignoré mon onde souveraine
Fait couler ses vertus sur les Quatre Cantons,
Et tous les exaucés, bourgeoise et châtelaine,
Fermiers et matelots l'attestent par leurs dons.

En son vallon fleuri ma chapelle voisine
Qu'ornent les ex-voto de mes miraculés,
Une fois l'an de mille cierges s'illumine
Et retentit des chants des pèlerins zélés.

Car au temps neuf, fidèle aux usages antiques,
La foule des chrétiens se rassemble en ces lieux;
Et, solennellement, aux accents des cantiques,
Elle descend ici pour accomplir ses vœux.

Dans les parfums des fleurs de la terre et des âmes
Que la brise de mer répand sur tout l'Armor
Et dans la joie ailée, entre les oriflammes,
Brille au soleil ardent le reliquaire d'or.

Le reliquaire d'or qui garde au cours des siècles
Le chef du Saint breton dont vous devez issir,
Qui cultivait ici son champ d'orge et de seigle,
Le Saint au nom duquel j'ai pouvoir de guérir.

Depuis seize cents ans c'est lui que l'on invoque
Et le doux Seigneur Christ dont il prêchait la Loi;
Mais deux mille ans avant cette lointaine époque
Les hommes douloureux s'acheminaient vers moi.

Car déjà dans ce val et plus frais et plus sombre,
Plein du gazouillement céleste des oiseaux,
Les vieux Druides blancs, entre aperçus dans l'ombre,
D'un geste auguste avaient sanctifié mes eaux.

Dans la nuit du passé se perd mon origine :
J'ai toujours animé ce temple naturel;
Mais si pure est mon eau que chacun s'imagine
Que ma source naquit dans les Vergers du Ciel.

III

O poète! rien ne peut plus arrêter les Barbares... D'infatigables monstres les amènent en hurlant à travers vos campagnes mutilées. C'est une profanation. Mais la délicieuse physionomie de votre vieille Bretagne ne périra pas, grâce à vous; avec son charme profond, sa grâce naïve, elle *revit* tout entière — à jamais fixée en vos poèmes.

LOUIS BOULÉ.

LA MAISON MORTE

Nous offrons à nos lecteurs un dessin détaché du volume collectif sous presse. Il accompagne une belle poésie de Mme la comtesse de Champs de Salorges. Nous en donnons un extrait :

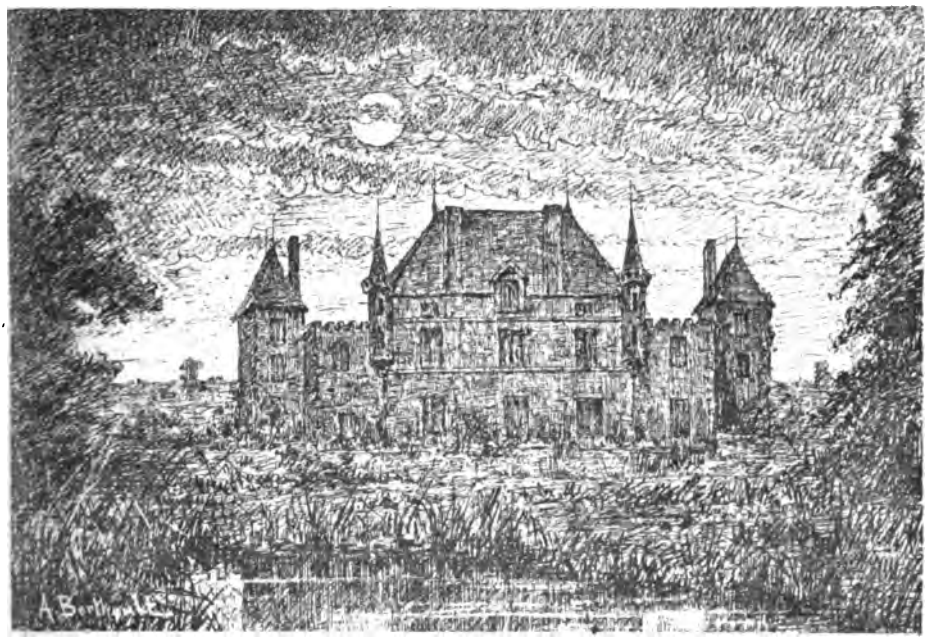

. . . . . .

Dors en paix, foyer déserté !
Toi qui sus nous bercer aux jours joyeux ou sombres :
Dors sur le souvenir de ceux qui t'ont quitté
Et tressaille, la nuit, quand te frôlent leurs ombres.

Dors. Et si l'étranger doit troubler quelque jour
Le calme recueilli dans lequel tu reposes,
Muet sur le passé, reste banal séjour ;
Nul ne peut évoquer en toi l'âme des choses ;

Nul ne profanera les secrets vénérés !
Du mal qui te brisa, j'ai souffert et je pleure ;
Mais je reste gardien des pénates sacrés
Et je veille à leur culte au loin dans ma demeure.

J'ai dressé dans mon cœur un autel à tes dieux,
Nid glacé, pour moi seul jeune et vivant encore,
Dans ma mémoire tel jusqu'au jour où mes yeux,
Comme toi, seront clos au réveil de l'aurore.

Pèlerins, à ces bords qui ne me verront plus,
Si vous avez gémi sur des bonheurs perdus,
Quand, vers le seuil désert, votre destin vous porte,
Voyant ses volets clos et le deuil sur sa porte,
De peur de la troubler, assourdissez vos pas,
Et par pitié, près d'elle, en passant parlez bas,
C'est une pauvre maison morte !

Mai 1900. Cesse DE CHAMPS DE SALORGES.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Herman Gorter

(1864)

JOUR D'HIVER

Les gardes de la tour firent sonner le cor.
Le soleil miroitait sur la glace brillante ;
Le front des arbres hauts luisait, pailleté d'or ;
Le vent d'est agitait sa faux étincelante.

La neige jaillissait devant tes pieds nerveux ;
Tes yeux brûlaient l'azur des espaces célestes ;
Un tapis tissé d'or était dans tes cheveux,
Un vol d'oiseaux de pourpre était dans tes mains lestes.

Tes yeux étincelaient, jeunes et radieux.
Aile rouge, en ton corps volait le sang vivace ;
Les yeux dorés de l'air répondaient à tes yeux ;
Là-haut flottait la nue en écume de glace.

Il faisait froid de gel. Et les eaux d'alentour
Miroitaient au soleil, nappe de glace dure.
A cris perçants criait la lumière du jour,
Qui ne pouvait souffrir tel degré de froidure.

Le ciel gonflait sa joue et soufflait puissamment
Dans sa trompe d'or pur, en ses poings enserrée.
L'air ne put contenir pareil résonnement,
Creva, jetant la neige en poussière azurée.

Le monde figurait une salle au décor
Bleu-blanc, avec jardin de neige scintillante.
Sur le duvet de cygne abaissant ton front d'or,
Tu te couchas alors, reine blanche et riante...

Jacques Perk

LE RIRE

Que le soleil soudain, au sommet des collines,
Dans le noir de la nue éclate, il va briller
Sur les pleurs du feuillage, il les fait scintiller,
Semblant liquéfier cristal et perles fines,

Si bien qu'un rire sort des larmes opalines.
Ainsi s'évanouit ce qui peut me troubler,
Mathilde, quand ta bouche éclot pour me parler
Et qu'un sourire luit sur tes lèvres divines.

Du rire, le sourire est l'aube. Quand le tien
Pétille, mon oreille, ah ! le boit ; et combien
De joie ardente court au profond de mon être !

Ainsi, yeux clos, je vois ton front blanc rayonner,
J'entends ton rire clair comme l'argent sonner,
Le matin, quand vient l'heure où l'aube va paraître.

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

[illegible]

[illegible] M. Louis [illegible] [illegible]

[illegible] Paris [illegible]

[illegible] sous la présidence de M. [illegible] rue Saint-[illegible]

L. D.

[illegible] à Moulins [illegible]

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

[illegible]

CROQUIS NIVERNAIS

LE MARIAGE DE TOINE PIAULAT

APRÈS trois années de caserne, Toine Piaulat rentra chez lui, au village de Moussiaux, aussi peu dégourdi qu'avant son tirage au sort. C'était un tout bon garçon, fort comme un bœuf et pas laid, ma foi ; mais il n'avait jamais eu pour deux sous de cervelle, et malgré tous les efforts du brave M. Dourry, maître d'école de Saint-Benin, Toine ne savait ni lire ni écrire, et comptait avec peine jusqu'à cent sur ses doigts.

A son retour du régiment, il trouva la maison vide : le père et la mère étaient morts. Toine, leur seul héritier, n'avait pas voulu louer les terres pendant son service ; les mauvaises herbes s'étalaient grassement partout, les haies s'allongeaient, s'élargissaient en pousses folles. Toine eut la meilleure idée qui pouvait lui venir en pareille circonstance.

— Faut t' marier, mon vieux, se dit il. N'est qu' temps.

Il n'avait jamais pu se faire une bonne amie à Moussiaux avant d'être conscrit : les filles se moquaient de lui. Il ne savait ni danser, ni blaguer, ni caresser, et cet isolement forcé l'avait souvent rendu bien malheureux. Cependant, il n'était pas encore assez simple pour ne pas comprendre qu'à présent, moustachu et maître de son bien, presque toutes, et à coup sûr les parents de toutes, le trouveraient bon et diraient oui.

Il fit un tour dans le village, fut tout surpris de trouver grandes et

coquettes les gamines qui avaient douze et treize ans à son départ. Tout le monde le reçut parfaitement. Il but une chopine à droite, une chopine à gauche, redisant partout la même chose. Il revint chez lui assez « pompette », mais décidé à demander au père Chaume la main de la Marie « pointée ».

Le père Chaume avait deux jumelles, toutes deux s'appelaient Marie et se ressemblaient comme gouttes de lait, à part ceci que l'une avait, sur le côté droit du cou, près de l'oreille, un grain de beauté de la grosseur d'un haricot, ce qui l'avait fait surnommer la Marie « pointée ». Sa jumelle n'avait pas tardé à s'entendre appeler Marie « sans point ».

La Marie « pointée » était vive et intelligente, la Marie « sans point » lourde et « courte d'esprit », selon la pittoresque expression de l'endroit.

Dès le matin, Toine se rendit chez le père Chaume, qu'il trouva en train d'enlever le fumier de ses vaches.

— Tin, té v'là, soldat, dit Chaume.

— Oui, j'arais quéqu' chouse à vous dire.

— Marche, dis !

— Vous plairait-y dé m' douner la Pointée en mariage ?

Le visage de Chaume s'épanouit : les parcelles de Toine et les siennes se « joûtaient » admirablement. Toine serait un gendre très facile à mener et possédant trois fois autant que sa fille — une affaire d'or, quoi ! — Il répondit :

— Oui, mon Toine, ça m' plairait même hardiment, mais faurait savoir d'abord si ça plairait à la Pointée : t'as pas encore évu l' temps d'y parler.

— Parlez-y, vous, père Chaume, et vous m' rendrez réponse demain.

Chaume prit la Pointée à part, au coin d'un champ, et lui proposa Toine sans détours, pensant qu'elle allait éclater de joie. Or, la Pointée pinça son joli bec et dit :

— J'en veux pas, mouê, d' Toine.

Indigné, Chaume leva le poing sur sa fille.

— T'en veux pas ?... saint bon Dieu !... ganivelle !... t'as don la boule sautée !...

— Non, reprit la Pointée, qui tint parfaitement tête à l'orage, j'ai seul'ment l' cœur garni.

— Par qui? matine, par qui?

— Té fâche pas. C'est par un pus dégourdi qu' Toine... et aussi riche. Doun'z'y ma sœur Sans-Point à Toine. Ça peut s' balancer en trois s'maines c' mariage-là. J' té proumets d'y faire boun' mine, au berlaud, dé l' bicher coum' du pain, d' l'entortiller à fond. Té veux-t'y m' laisser faire? .. ça va marcher tout seul... Va l' trouver, t'y diras : « La Pointée répond oui, vins la courtiser ton saoul ».

Chaume fit la commission et Toine vint.

La Pointée appela sa sœur.

— Ma poule, fit-elle câline, v'là l' Toine qu'est amoureux d' toué, qu' t'a d'mandée en mariage à nout' pa... Ça t' va, dis? Sois bin gente avec lui, c'est un bon garçon qu'a d' belles terres, té s'ras heureuse.

La Sans-Point eut un large sourire et répondit :

— Ça m' va. J' s'rai bin gente.

Et comme Toine, au coin de la cheminée, restait tout honteux, sans un mot, la Pointée le prit par la main, l'entraîna dehors, sur le banc, et dit à sa sœur :

— Vin don, groûsse.

Elles se mirent l'une à droite, l'autre à gauche.

La Pointée fit tout bas à l'oreille de Toine :

— Biche d'abord ma sœur, all' est jalouse et pas trop marchande dé raison. Ça y f'rait trop d' peine si t' la caressait pas un p'tit peu.

Toine embrassa bruyamment la Sans-Point, qui lui rendit son baiser à pleines lèvres.

Trois voisines, cachées derrière la haie d'en face, furent fixées. C'était don pour la Sans-Point qu'Toine était v'nu.

Mais, cinq minutes après, Toine embrassa aussi fort la Pointée, — et les voisines partirent, à leur grand regret, sans savoir à laquelle des jumelles était destinée la robe blanche.

Le même manège recommença tous les soirs. Les voisines en perdaient la tête.

L'une d'elles demanda bien un jour au père Chaume :

— Laquelle don qu'vous allez marier?

Chaume répondit, clignant de l'œil :

Vous verrez ça l'jour de la noce.

Et [illegible], soigneusement stylé par la Pointée, laissait les curieux et les [illegible] avec ces simples mots :

[illegible]

[illegible] du grand jour ne trompèrent pas. Chaume, avant la [illegible] [illegible] son futur gendre, qui crut bien mener la [illegible].

. . . . . .

[illegible] que Toine s'aperçut de [illegible] l'Ary [illegible] passé. Sa jeune femme, [illegible] une impatience non [illegible].

[illegible] Toine a s'[illegible] : c'est la Sans-Point !

La [illegible] mariée [illegible] compris, se mit sur son [illegible].

Qui qu'te dis ? qu'est [illegible].

La [illegible] l'entl[illegible]. Toine la regarda [illegible] et sentit sa [illegible] en une grande joie.

Ils s'sont trompés, les anciens, s'[illegible] ! tant mieux !... C'Feile-ci est pas [illegible], pas flatteuse, [illegible] que l'aute. Vaut mieux ! oui... vaut mieux !... Ils z'ont eu raison de s'tromper !...

La Sans-Point n'y comprenait toujours rien, mais un peu rassurée quand même par l'air [illegible] de son mari, répéta sa question :

— Qui qu'te dis, Toine ?

Il s'approcha d'elle, enlaça l'épousée et, très doucement, fit cette réponse :

— Qui qué j'dis, ma mie ?... J'dis rin, j'es is encore un peu saoul. Faut pas faire attention.

Complètement remise, la Sans-Point lui planta sur les joues, dans le cou, une douzaine de bons becots bien campagnards, bien sonores, bien nourris.

— Coume ça, t'es pas fâchée d'êt' ma femme ?

. . . . . .

— Nan-ni, j'eus pas fâchée, nan-ni, mon groûs gars !...

LOUIS MIRAULT.

AU SOL NATAL

..... Or je me sens, ce soir, une âme toute grise.
Le vain espoir abat, si le souvenir grise.
Car mes yeux tristes n'ont qu'un horizon de toits.

. . . . . .

O charme évanoui des chansons en patois !
O douceur lumineuse et blonde des soirs chastes,
Lorsque, rutilant d'or et merveilleux de fastes,
Le soleil net, à l'heure où je m'en revenais,
Se couchait lentement, là-bas, en Nivernais !
La douceur extatique et l'extase si douce
D'ouïr tel ruisselet gazouiller sur la mousse
Et tel arbre frémir de la brise du soir !
La douceur immobile et calme de s'asseoir
Pour voir, se dispersant en vingtaines de lieues,
Des pâturages verts et des ardoises bleues,
Des maisons, des clochers, des vignes, des moissons,
Des étangs entourés de bois et de buissons ;
Pour voir tomber de l'ombre et monter des fumées,
Pour s'emplir les poumons de ces senteurs, — humées
Comme un bouquet de vin versé dans du cristal, —
Qui sortent du premier sommeil du sol natal ;
Pour voir, tout au lointain, comme un roulis de vagues,
D'imprécis bercements de tonalités vagues ;
Et pour se demander, puisque là-bas, là-bas,
— Le ciel étant en haut, la terre étant en bas, —
Une ligne irréelle et rêveuse sépare
Cette terre et ce ciel ; puisque ce ciel se pare
De nuages petits qui semblent des moutons,
De mirages si bleus, si blancs que nous doutons
Si cet azur n'est pas un étang d'émeraude,
Et si ce blanc n'est point une vierge qui rôde
Aux taillis parfumés d'invisibles forêts ;
Puisque le ciel lointain nous semble bien plus près,
Rapproché par l'argent splendide de la lune,
Par les étoiles qui sourient l'une après l'une ;
Puisque, de plus en plus, le sol s'éloigne au fond
Des ombres, des vapeurs, des grisailles qui font
Comme un voile divin de paix et de silence ;
Puisque, comme un bouleau, tel nuage balance,
Sur un autre rosé comme un bouquet de thym,
Son feuillage d'ouate et son tronc de satin,...

Pour se demander si, dans cette ombre si pâle,
Dans toute l'améthyste et dans toute l'opale,
Après avoir mué leur charme essentiel,
Le Ciel n'est pas la Terre, ou la Terre le Ciel !

Et puis, derrière moi, ce sont..... ce sont les chênes !
Enfin c'est le Morvan, puisque c'est le granit !
O vieux sol que j'adore, ô vieux sol qui m'enchaînes
Par la triste âpreté de ton charme infini !

Je voudrais retourner, comme l'oisel, au nid !
J'imagine déjà des extases prochaines.....
. ... Mes montagnes, allez ! Faites courir vos chaînes !
Le poète vous aime et le ciel vous bénit !

..... (Lormes, Montsauche, Autun, Châstellux et Gâcogne !...)
Il peut coutinuer, le bûcheron qui cogne !
Elles peuvent venir, la névrose et la faim !

Vous avez vos vielleurs près des claires fontaines ;
Et vous aurez toujours, et vous aurez enfin
Quelqu'un qui chante, avec des chênes par centaines !

HENRI BACHELIN.

12 juin 1902.

LE ROUET

(Conte d'une grand'mère à ses petits-enfants.)

*A Messieurs Victor, Georges, Robert H*** et Jean B****

— Vous savez bien, mes mignons, que lorsque vos chères voix gazouillent à son oreille : « Grand'mère, un conte, un beau conte », grand'mère ne sait pas vous refuser.

Aujourd hui, voulez-vous, nous laisserons de côté les grottes enchantées, les fées, les magiciens, les enfants gourmands, désobéissants, querelleurs et je vous dirai une histoire vraie, dont votre chère maman et le vieux rouet placé sur cette étagère, à l'abri de vos petits doigts destructeurs, ont été les héros.

Souvent, malgré votre jeune âge, vous avez entendu parler de la guerre. C'est avec une attention et un intérêt tout particuliers que vous écoutez grand-père vous raconter ses campagnes ; vous aimez qu'il vous parle de batailles, de beaux traits de courage, de croix, de grades

gagnés sous les balles de l'ennemi. Vos petits cœurs de Français s'enflamment du désir d'être, à votre tour, de braves soldats, de vaillants officiers.

La guerre, mes chéris, n'a pas que des gloires, elle a aussi, elle a surtout ses horreurs.

En 1870, votre grand-père était parti des premiers se battre pour son pays. J'étais restée dans notre triste demeure avec ma mère très âgée et ma fille, votre maman, qui venait d'avoir huit ans.

L'ennemi envahissait de plus en plus le sol de France, trop vite, hélas ! il gagna notre retraite.

Un soir d'hiver, bien triste, bien sombre, malgré l'heure tardive, nous n'osions aller dormir. Pendant toute la journée le canon avait tonné dans le lointain. Un vent aigu soufflait en tempête et pénétrait par les fissures des portes et des fenêtres, vent de malheur et de destruction. Ma pauvre mère, toute grelottante, consentit cependant, sur mes instances, à se réfugier dans son lit où étaient empilées les quelques couvertures que les Prussiens avaient bien voulu nous laisser. Nous avions épuisé notre provision de chauffage, la plus grande partie en ayant été réquisitionnée, c'est-à-dire prise de force par l'armée allemande.

Assise sur mes genoux, au coin de l'âtre vide, ma fille, ma petite Henriette, frileusement enveloppée d'un vieux châle qu'elle partageait généreusement avec sa poupée, tressaillit violemment à un coup de crosse de fusil donné dans notre porte qui céda sous la poussée. Quatre uhlans firent irruption dans la pièce, quatre géants, dont l'un, à la longue barbe grise où le givre avait formé des glaçons, semblait commander aux autres et s'en acquittait vertement. Son audace ne connut pas de bornes en présence d'une faible femme et d'une enfant.

— Du feu, on crève de froid ici, dit cet homme qui parlait assez couramment le français.

J'expliquai que nous n'avions plus de bois.

— Nous allons en trouver, répliqua-t-il. Et faisant signe à l'un de ses subordonnés, d'un coup de genou ils défoncèrent deux chaises et les lancèrent dans la cheminée où se consumait un dernier tison. Ma table à ouvrage subit le même sort et bientôt la flamme jeta sa lueur vive et brillante.

Vautrés devant ce feu clair, les quatre soldats étendaient leurs

membres engourdis par le froid et mon Henriette elle-même, attirée par cette belle flambée, approchait du foyer ses petites mains bleuies. Quand le brasier devint moins ardent, ces hommes jetèrent un regard circulaire pour découvrir quelque objet, propre à l'alimenter, parmi ce qui restait de notre mobilier. Le rouet de ma mère se dressait sur une console avec sa quenouille à demi filée. Le géant à barbe grise fit vers lui un geste qu'hélas ! je compris. Le plus jeune soldat, un grand blond aux yeux bleus clairs, obéit à l'ordre de son chef et étendit le bras pour s'en emparer. Un douloureux frisson me saisit en prévoyant le sort réservé à cette relique de famille, transmise de mère en fille. Cher vieux rouet qui, sous des doigts agiles, avait filé le lin et le chanvre de plusieurs générations, travaillant pour le trousseau de la jeune épousée, pour vêtir les membres frêles du petit enfant, pour envelopper au cercueil le corps usé de l'aïeule. Tous ces souvenirs m'arrivaient en foule et, cependant, je ne fis pas un mouvement dans le but d'arrêter l'œuvre de destruction, tant je craignais d'attirer sur ma fille la colère des ennemis, mais elle, la chère petite, plus vaillante, s'échappa de mes bras et, dominant la terreur qui l'étreignait, bondit devant le soldat :

— Oh ! pas ça, monsieur le uhlan, je vous en prie, ne brûlez pas le rouet de grand'mère, elle en pleurerait, il ne faut pas faire pleurer grand'mère, attendez.

Comprit-il ce nom de grand'mère ? Evoqua-t-il là-bas, au pays, le souvenir d'un vieux et doux visage encadré de cheveux blancs ? L'homme hésita. Profitant de cette minute de répit, Henriette courut vers un coin de la chambre, apporta à pleins bras le berceau de sa poupée et, héroïquement, le jeta dans les braises en disant :

— Voyez, cela fait un aussi beau feu !

La flamme, en effet, léchant l'osier doré, se jouant dans le satin bleu et les fines dentelles s'élevait plus ardente que jamais. Stupéfaits, les uhlans contemplaient cette petite figure vivement colorée par l'ardeur du sacrifice et je crus voir le chef essuyer furtivement une larme qui coulait jusqu'à sa barbe grise. Un instant, il resta songeur, les yeux perdus dans le vague ; peut-être, lui aussi, entrevoyait-il, de l'autre côté de la frontière, une douce et consolante vision : petite fille rose et blonde qui le nommait grand-père !

D'un ton bref, il dit quelques mots en allemand et lentement, sans

répliquer, comme lui, les hommes s'enveloppèrent de leurs manteaux et s'allongèrent sur le parquet où ils ne tardèrent pas à s'endormir sans plus s'occuper du foyer qui bientôt s'éteignit.

Peu rassurées cependant, nous restâmes là toute la nuit, Henriette et moi, retenant notre respiration pour ne pas troubler leur sommeil.

A l'aube, ils se levèrent silencieux, ramassèrent leurs armes et partirent sans s'occuper de nous davantage. Seul, au moment de franchir le seuil, le chef se retourna et arrêta longuement sur ma fille un regard ému !

Enfants, la France ne restera pas toujours vaincue ; l'Alsace et la Lorraine dont grand-père vous parle sans cesse lui reviendront un jour, c'est-à-vous, peut-être, qu'il appartiendra de les reconquérir. Oh ! dans cette guerre certaine de la revanche, conduisez-vous toujours en héros, mais souvenez-vous qu'autrefois, pour votre mère, un ennemi se montra compatissant et n'oubliez jamais qu'un guerrier, et surtout un guerrier français, doit garder au cœur assez de pitié pour éviter de faire couler volontairement les larmes des vieillards et rester accessible aux prières des petits enfants. MYRIAM.

LES POÈTES DE L'AMOUR *(Suite)*

— Jean Lahor, disciple et apôtre du bouddhisme, et, qui mieux est, apôtre convaincu, prêche, au rebours d'Armand Silvestre, la chasteté stoïque et sereine dans l'abandon de l'âme et le sacrifice de l'être à la destinée :

> Sois pur, le reste est vain, et la beauté suprême,
> Tu le sais maintenant, n'est pas celle des corps ;
> La statue idéale, elle dort en toi-même ;
> L'œuvre d'art la plus haute est la vertu des forts.

Mais, avant de mépriser les jouissances d'ici-bas, l'auteur de l'*Illusion* les a connues et ressenties, et même savourées ; il a désiré, il a aimé, et il a épanché ses rêves et ses contemplations dans ses splendides *Chants de l'Amour et de la Mort.*

Comme tous les êtres de l'univers, d'après la philosophie de Çakia-Mouni, ne sont que des apparences éphémères d'un Dieu indéfini et inconscient, des formes changeantes de l'Etre total, tout dans le monde, hommes et choses, se mêle en des unions secrètes, tout dans

l'amour — les senteurs, les chants, les fleurs, les âmes elles-mêmes — s'harmonise en une mystérieuse eurythmie :

> Les soirs d'été les fleurs ont des langueurs de femmes,
> Les fleurs semblent trembler d'amour, comme des âmes.

« Il aime magnifiquement, dit M. Jules Lemaître, car la nature entière lui fournit des images pour exprimer son amour ». La nature est ici, en effet, le reflet de l'âme, comme l'âme est le reflet de la nature; les roses s'embaument dans les parfums des aveux; les nuits s'étoilent dans les lueurs des voluptés. Mais, tout n'étant que mirage dans l'éternelle Maya, le sentiment de la fuite du temps, l'amertume du néant ambiant assombrit déjà la clarté de l'heure :

> Ce qui rend ce grand ciel à nos regards si doux,
> C'est l'ivresse d'aimer qu'exhale tout notre être,
> Et c'est par tout l'amour qui s'exhale de nous
> Que cette immense nuit nous caresse et pénètre.
>
> Sois donc ivre, ô mon âme, et sois ivre toujours;
> La seule illusion fait la beauté des choses;
> Mais pleure aussi parfois, sachant que tes amours
> Ont la fragilité des lèvres et des roses.

— Emile Trolliet, lui, n'est ni bouddhiste, ni parnassien, ni symboliste : il est simplement poète, comme il fut simplement amoureux. C'est une idylle tout ordinaire qu'il a poétisée dans les *Tendresses et les Cultes :* il a aimé une femme qui l'aimait, leurs cœurs se sont livrés l'un à l'autre; ils ont d'abord lutté pour garder leur amour pur dans la lumière du platonisme; et cela s'est fait comme cela se fait toujours : dans l'invincible attraction, les âmes se cherchent et ce sont hélas! les corps qui s'unissent; puis un peu de bonheur a lui, voilé déjà de regrets, puis ce fut l'épreuve de la séparation dans le fatal écoulement de la destinée... comme toujours.

Or, c'est justement de cette simplicité, de cette sincérité que découle le charme de ces poésies. Nombre d'écrivains sont plus raffinés ou plus habiles qu'Emile Trolliet; aucun peut-être ne touche plus intimement, ne donne plus fortement l'impression du vécu, la sensation du réel. Délicatesses, élans fugitifs, craintes indécises fondues en sourires, aveux tremblants, fièvres de langueur, tout cela frissonne dans ces vers que rythment les battements du cœur. Et n'entendez pas par là que l'auteur soit un chercheur de sensualités : l'amour chaste en

son ardeur, ardent en sa pureté, n'est ici ni mystique ni charnel. Ces chants, troublants jusqu'à la nostalgie, ne sont jamais pervers; en eux s'épanouit seulement « cet infini du cœur appelé la tendresse ».

La tendresse, plaisir calme et délicieux,
Sentiment vague et doux de l'homme pour la femme,
Si complet qu'il suffit pour inonder une âme,
Si divin qu'il suffit pour faire croire aux cieux,
. . . . . .
Saint comme l'amitié, profond comme l'amour,
Aussi bon qu'un baiser, aussi vrai qu'une larme.

Puis la vie a passé; les chagrins et les lassitudes ont flétri le rêve.

L'amie est morte, et le poète, respirant dans le souvenir les parfums expirants des fleurs brisées, pleure sur la tombe close comme ses yeux, à jamais.

Tu mourus doucement comme une fleur qui tombe...
Et j'erre maintenant, pâle et le cœur en deuil.
J'ai tout mon avenir enterré dans ta tombe,
Tous mes rêves joyeux cloués dans ton cercueil.
. . . . . .
Que les deux fiancés s'épousent dans la tombe,
Et dans la mort du moins que je te sois uni :
Appelle, appelle-moi, douce et blanche colombe,
Et pour l'éternité fais-moi place en ton nid.

— Félix Jeantet, dans les *Plastiques*, a exalté en un fastueux lyrisme la beauté de la femme : tantôt dans la contemplation il célèbre la déesse aux formes de statue, tantôt dans la passion il encense l'Ève troublante et séductrice, s'enivrant de sensualité. Mais à certaines pages l'émotion profonde du cœur attendri vibre parmi les voluptés comme une brise de fraîcheur dans les soirs lourds d'été, et l'on écoute avec délices, comme en un rêve crépusculaire, l'âme du poète chanter le mystère des « yeux de velours » :

O mort fatale, écrite en ces yeux que j'aimais,
Une angoisse me hante :
Si c'était toi, secrètement, qui me charmais,
Mort dormant sous leur eau dormante?
. . . . . .
Comme de doux oiseaux dans leur nid dérobés
Et qu'un souffle effarouche,
les sentais, sous l'or des longs cils recourbés,
Remuants et chauds sous ma bouche.

Ah ! follement, oui follement, sans rien prévoir,
Mes baisers extatiques,
Loin de le détester, cherchaient le spectre noir
En leurs langueurs énigmatiques,

Et toujours, dans les nuits, je me repentirai,
Toi qui dors sous le chêne,
D'avoir obscurément en toi-même adoré
Le charme de ta mort prochaine!...

Je ne nommerai que pour mémoire le grand poète Frédéric Mistral. Pour étudier son œuvre, il conviendrait d'être initié aux secrets de la langue provençale; et puis on l'a fait tant de fois, Lamartine le premier, dans son *Cours de littérature*, dont quelques pages consacrèrent la jeune gloire de l'auteur de *Mireille*. Parmi les poèmes d'amour, cette admirable idylle de passion, candide et brûlante à la fois, brille comme un diamant magique où se colore en feux éblouissants le soleil de Provence.

*
* *

Dans la foule des jeunes (je parle des jeunes jeunes), il en est aujourd'hui beaucoup qui ont du talent et que l'on ignore trop ! Jamais le soleil de la poésie n'a illuminé tant d'âmes. On répète partout, comme un refrain monotone, que le siècle est triste : c'est peut-être le noir de la vie qui met du rose dans les cœurs. Il est vrai que la poésie moderne est le plus souvent mélancolique.

— Parmi les poètes d'amour qui se sont révélés dans ces dernières années, il faut nommer Henry de Forge, l'auteur de *Pleurs de rêves*, dont le luth amoureux a des chants très doux et des plaintes très tendres, rythmant la mélodie frémissante des songes des vingt ans. Le poète a erré longtemps dans le jardin d'amour, il a respiré les lys d'innocence et cueilli les roses de volupté; mais, toujours inapaisé, il garde au fond du cœur, en de pensives nostalgies, le désir des suprêmes tendresses. Et voici que, tout à coup, par des sentiers ténébreux, il la voit venir à lui comme une fée bienfaisante, la fiancée, en sa délicatesse de vierge et son sourire d'amie. Et, d'abord, tant il a souffert, il ne peut croire au bonheur, tremblant de voir la vision et le rêve s'évanouir :

Mais tu m'as tant et tant souri,
Tu m'as donné tant de tendresse,
Tant de baisers et tant d'ivresse,
Que mon doute s'est rendormi,
Et j'ai cru. Tu m'avais guéri...

Marchant le même long chemin,
Long chemin de mélancolie,
Ta vie a rencontré ma vie,
Ton regard a croisé le mien,
Et ta main a pressé ma main.

Ce livre a tout le charme d'un premier amour. On sent l'auteur si sincère que, son âme pénétrant l'âme, on ne peut que l'aimer. Ses strophes limpides, rêveuses, d'inspiration originale, aux larmes évaporées en sourire, à l'émotion ombrée de mélancolie, enveloppent et caressent le cœur, aussi fraîches, aussi parfumées que les fleurs de cette gracieuse légende des *Norvégiennes*, si délicieusement chantée par le poète, fleurs qui voguent sur les flots harmonieux vers l'amour et vers l'idéal :

Au sortir de l'église, elles cueillent les fleurs,
Les plus belles, les lys, les roses que l'aurore
Du grand soleil du pôle à minuit fait éclore,
Puis en font des bouquets pleins d'exquises senteurs,

Et les deux bras chargés du précieux butin,
Lentement elles vont vers un rocher immense
A pic sur l'Océan, dont le flot se balance
Dans les lueurs d'argent à l'horizon lointain...

Là, tournant leurs regards ensemble vers le Nord,
Vers le chemin qu'ont pris les chères voiles blanches,
En un geste très triste elles lancent les branches
De fleurs qui vont tomber dans la vague du fjord...

Et la légende dit que les flots attentifs
Porteront aux aimés les bouquets sans dommage,
Que Dieu même là-haut gardera du naufrage
Les calices des fleurs, doux et tremblants esquifs.
. . . . . .

(*A suivre*). FERNAND RICHARD.

LA LÉGENDE DU MARTIN-PÊCHEUR

Avocat, passons au déluge.

(RACINE, *les Plaideurs*, acte III, scène III.)

Cette légende, enfants, nous reporte au déluge :
Depuis des mois entiers dans l'arche, son refuge,
Sans pilote, Noé naviguait sur les eaux :
N'ayant toujours pas vu la terre reparaître,
Il lâcha, de la nef entr'ouvrant la fenêtre,
La colombe, choisie entre tous les oiseaux.

Pourtant les jours passaient sans que la messagère
Rapportât quelque espoir sur son aile légère :
Alors Noé lança notre martin-pêcheur ;
Mais fou de liberté, d'espace et de lumière,
Martin fit tant et tant l'école buissonnière
Qu'il en oublia l'arche et le navigateur.

Il monta dans l'azur teindre ses plumes bleues ;
Dès sa première étape il avait fait des lieues
Et son ventre gardait du jour l'éclat vermeil ;
Emeraude et saphir, sa tête éblouissante
Se dressait, et la terre, à ses pieds renaissante,
Déjà s'enamourait aux baisers du soleil.

Cependant la colombe enfin était rentrée,
Portant de l'olivier une branche sacrée,
Puis le grand patriarche, en un soir solennel,
Aux flancs de l'Ararat, montagne d'Arménie,
Avait fait consumer, l'épreuve étant finie,
Son arche en holocauste aux yeux de l'Eternel.

Et quand, pris de remords, honteux de son audace,
Martin-pêcheur voulut se remettre à la trace
Du vaisseau qu'il avait sans nouvelles laissé,
Il ne le trouva plus et toujours marche, marche,
Demandant aux cours d'eau de quel côté va l'arche
Et si le vieux Noé sur leurs bords est passé.

LUCIEN JENY.

GUSTAVE MATHIEU

Armand Silvestre, dans un article paru dans le *Gil Blas* du 6 mai 1885, intitulé *Au pays des souvenirs*, peint G. Mathieu ainsi :

« Chapeau gris sur l'oreille ; œil toujours émerillonné ; barbe blanche et fleur à sa boutonnière ; un peu capitan et un peu commissionnaire en vin ; — exquis au demeurant, — Poète à ses heures, hâbleur toujours : voici Gustave Mathieu, un autre habitant de ce petit Paradis terrestre ». (Il s'agit d'une façon de ferme en miniature, à vingt mètres d'un coin de la Seine, délicieux entre tous, une maison et un jardin tout rempli de bêtes, comme si l'arche de Noé eût échoué là ; et, pour compléter l'illusion, sur le fleuve, amarré à la rive, un chaland transformé en serre, tapissé à l'intérieur de plantes grimpantes, un second logis, parfaitement habitable, dominant les têtes tremblantes des roseaux. Cette installation d'artiste était tout proche du pont de Valvius, à quelques kilomètres de Fontainebleau). L'endroit appartenait à M. Charles Furne, libraire.

Armand Silvestre ajoute en parlant de G. Mathieu :

« ... La silhouette de Gustave Mathieu s'encadrait à merveille dans ce décor de vie rustique, et son image avait, dans la rivière, des frémissements de spadassin prêt à dégainer dont la gent timide des grenouilles devait être positivement épouvantée ».

« Il avait des histoires de sa vie de corsaire qui auraient stupéfié les navigateurs ordinaires. Mathieu faisant stopper son brick et abordant dans une île, parce qu'il avait la colique ! Il vous disait cela avec un air de conviction sans réplique et croyait seul à ses aventures. Doué d'une imagination vive, il concevait la profession de capitaine à bord comme ressemblant beaucoup à celle de conducteur d'omnibus. Il s'accusait très sérieusement, pour avoir rencontré deux ou trois fois le pauvre Cochinat dans les brasseries, d'avoir fait la traite des noirs. Il chantait ses chansons avec une verve qui les faisait paraître admirables. Quelques-unes sont belles, en effet ; témoin *Chanteclair* et cette jolie ballade que La Fontaine chantait dans le *Gascon* de Louis Davyl et qui avait pour refrain :

Mon grand-père était rossignol ;
Ma grand'mère était hirondelle,

Mais revenons à G. Mathieu, en tant que Nivernais, au poète de la soirée de Marzy. Nous avons vu Alphonse Daudet disant que Mathieu n'aimait la campagne qu'en vers. Il est de fait que dans son pays, à part sa sœur qui pouvait apprécier ses élans vers la belle nature, les amis qu'il fréquentait, qui étaient heureux de le posséder un instant, étaient des citadins endurcis : l'avocat Balandreau, dont G. Mathieu aimait « la bonne figure rabelaisienne » ; Hippolyte Barbier, qui, pas moins que son ami Roqueplan, ignorait la campagne ; le docteur Thomas, ne passèrent jamais pour aimer les champs. A Champvert, chez M. Etienne de Vitry, où les plus gais d'entre eux se réunissaient, soit pour une pêche d'étang, soit pour une fête du village, soit simplement pour se rencontrer, les propos de table, au milieu d'amis et d'amies venus de Paris, tenaient plus de place que les visites aux beaux sites et l'extase devant les soleils couchants.

Chez les parents de Mathieu, à Beaumont-Sardolles ou à Verneuil, la vie aux champs était délicieuse, mais là, gravement, dissertaient les gros bonnets de l'agriculture, des personnages posés, avec signature ayant cours à toutes les bourses agricoles.

G. Mathieu, admirable vagabond dans le royaume de la poésie, apparaissait comme une sorte de bohémien dans le domaine de la nature. On l'applaudissait, comme on eût applaudi Pierre Dupont lui-même, quand il chantait :

Petits enfants, n'approchez pas,
Quand vous courez dans la vallée,
Du grand étang qui fuit là-bas
Dans le brouillard, sous la feuillée.

Cependant, à Marzy seulement il était absolument compris, par cette sœur heureuse de le retenir quelques instants près d'elle ; c'est là qu'il a eu les impressions champêtres les plus pures qu'ils partagèrent jusqu'à la fin.

G. Mathieu ne fut donc jamais un rural complet ; la forêt de Fontainebleau, c'était encore Paris. Mais allez donc demander à un homme de ce tempérament de vivre sagement comme notre poète Millien. Son esprit était incapable d'abandon mystique ; G. Mathieu ne s'absorba pas dans la nature ; mais il la traduisait résolument, dans les manifestations vives et naïves de la vie des champs qui l'avaient impressionné dès l'enfance. Il avait toujours saisi d'ailleurs la minute exacte de la bonne impression qu'il fixait aussitôt avec une singulière vivacité. Puis,

aussitôt, il éprouvait le besoin d'en faire part à un public d'amis, plus désireux de la produire ainsi par la parole que par l'intimité du livre.

C'est ainsi que l'on comprend comment on a pu se faire, d'après l'instant et le milieu, une idée différente de G. Mathieu, suivant qu'on l'a plus ou moins connu ou qu'on a lu simplement ses vers.

Un jour, parbleu, il se souvint qu'il descendait d'agronomes, qu'il était né dans un pays d'élevage, qu'il s'appelait Mathieu ; qu'Hésiode et Virgile avaient fait, l'un, *les Travaux et les Jours*, l'autre, *les Géorgiques*; qu'en sa qualité de poète connaissant ses classiques anciens (il récitait volontiers des vers latins), il était apte à donner comme eux des conseils aux gens de la campagne ; qu'enfin il avait été *navigateur* et comme tel connaissait la marche des astres. Et voilà pourquoi il créa *l'Almanach de Mathieu de la Nièvre*, au décès de Mathieu de la Drôme.

(*A suivre.*) PAUL MEUNIER.

NOTES SUR LE CHATEAU DUCAL ET SUR LE PARC

Au mois de brumaire an III (octobre 1794) furent mis sous le séquestre tous les biens de Louis-Jules Barbon Mancini, dernier duc de Nivernais, se composant, entre autres choses à Nevers, du Parc, du grand château et du petit château qui, avec leurs dépendances, comprenaient tout l'espace s'étendant entre la maison occupée actuellement par le Crédit lyonnais et la rue du Doyenné ; la rue Sabatier n'était pas encore ouverte.

Ce séquestre fut levé le 3 pluviôse an VI (22 janvier 1798), Mancini ayant été rayé de la liste des émigrés. A sa mort, arrivée le 7 ventôse an VI (25 février 1798), les mêmes biens furent de nouveau séquestrés sur sa fille et unique héritière, Adélaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini, veuve de Louis-Hercule-Timoléon de Cossé-Brissac. Ce second séquestre fut, à son tour, levé presque aussitôt, mais, en vertu de la loi du 9 floréal an III, l'Etat conservait certains droits sur ces biens, par suite de l'émigration de Adélaïde-Pauline-Rosalie, épouse de Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart-Mortemart, fille de Mme de Cossé-Brissac. Cette dernière, s'étant rendue adjudicataire des

[illegible] ent, appuyé [illegible] u bois, laisant face au [illegible]

[illegible] s uhlans et les dragons [illegible] [illegible] chasseurs [illegible] chargés par une [illegible] sur les monnies [illegible] avaient forcé les [illegible]

[illegible] enthousiasmes de leur [illegible] les renseignements [illegible] et le régiment. [illegible] au petit village [illegible] nes soldats avaient [illegible] montrés crânes. [illegible] premier jour on nous [illegible] souvent répéter

[illegible] l'évacuation de la ville fut [illegible] matin, nos avant-postes [illegible] Orléans avant le [illegible] et les autorités [illegible]

[illegible] sur la rive gauche [illegible] Lailly. Le lendemain [illegible] dans les villages de [illegible]

X.

[illegible] LIES

[illegible] passées [illegible]

[illegible] passées [illegible]

[illegible] ton beau visage [illegible]

Le chagrin [illegible] ton âge [illegible] sur ton jeunes front.

La municipalité fit de vains efforts pour faire annuler cette décision. Le conseil municipal, voyant l'inutilité de ses efforts, consentit, le 30 pluviôse an XI (9 février 1803) à acheter le château conjointement avec le département.

La loi du 17 floréal an XI (7 mai 1803), par ses articles 109, 110, 111 et 112 autorisa l'acquisition, savoir : 1° par l'arrondissement, de la partie au rez-de-chaussée, du côté du greffe actuel, jusqu'à la tour du milieu, pour y établir le tribunal civil, moyennant 3.000 fr.; 2° par le département, de ce qui se trouvait au-dessus de cette portion, pour y établir le tribunal criminel, moyennant 7.000 fr.; 3° par la ville, de tout le surplus du grand château, pour y établir le lieu des séances de la municipalité, l'emplacement de ses bureaux, celui de l'essayeur de la monnaie et le logement du curé de Saint-Cyr, du petit château et du Parc, moyennant une rente de 1.500 fr. et une somme de 6.000 fr.

Cette solution fut très loin de contenter les habitants de Nevers. Pendant quelque temps encore, ils essayèrent de faire rapporter cette loi. Ils avaient tellement l'espoir de réussir que, sans tenir compte de ses termes, par un acte sous signatures privées, en date du 29 pluviôse an XIII (18 février 1805), M. Louis-Gaspard Dard d'Espinay, maire de Nevers, acheta, au nom de la ville, du mandataire de Mme de Cossé-Brissac : « 1° le grand et le petit château des ci-devant ducs de Nevers, leurs dépendances, cours, bâtiments, jardins et généralement tout ce qui se trouve dans l'enclos, ainsi que le tout s'étend et comporte ; 2° le jardin appelé communément le Parc, avec les maisons, bâtiments et aisances », moyennant une rente annuelle de 1.500 fr. et une somme de 21.000 fr.

Mais, sur le refus absolu du gouvernement, la ville fut obligée de se soumettre et la vente fut enfin régularisée, conformément à la loi du 17 floréal, par un acte passé devant Bareau, notaire à Nevers, le 29 septembre 1810, à la charge de payer : par l'arrondissement, la somme de 2.962 fr. 50 ; par le département, celle de 6.912 fr. 50, et par la ville, 40.487 fr. 50. Dans cette dernière somme, le Parc était compris pour 30.000 fr.

Le département et la ville étaient depuis plusieurs années en jouissance des immeubles compris dans cet acte.

Nevers ne possédait pas alors de théâtre. En 1808, une société, composée de 73 habitants, se créa, au capital de 80 000 fr. divisé en

LES EXPOSITIONS DE NEVERS

A l'occasion du Concours régional de Nevers, un comité se constitua à l'effet d'organiser, à coté de l'Exposition annuelle de la Société artistique, diverses expositions : 1° rétrospective ; 2° commerciale et industrielle, cette dernière sous la présidence de MM. G. Montagnon, Rollin et Pouillat. En quelques jours, le vaste hall de la Société d'agriculture était merveilleusement transformé : deux salles recevaient la peinture, une autre se garnissait des œuvres du passé, d'autres offraient les remarquables spécimens de nos industries nivernaises actuelles.

Dans ces salons ainsi disposés pour le plaisir des yeux, le public nivernais se donnait rendez-vous pour entendre, plusieurs fois dans la semaine, l'excellente musique de nos Sociétés : le *Cercle symphonique*, la *Lyre*, l'*Harmonie nivernaise*, etc. et celle du 13e d'infanterie. Des artistes distingués s'y firent applaudir et ce fut, pendant près de deux mois, comme une fête sans cesse renouvelée.

Nos artistes nivernais affirmèrent une fois de plus leur talent. Nous aurions voulu les voir tous suivre l'exemple donné par deux d'entre eux, G. Mohler et Martin des Amoignes qui, dans un ensemble remarquable, nous ont offert comme la synthèse de leur carrière artistique : Molher, animalier, peintre de fleurs et de paysages, céramiste, émailleur, sculpteur ; Martin des Amoignes avec ses portraits, ses paysages, ses panneaux décoratifs. Ces deux seules expositions particulières font grand honneur à l'art nivernais. Nous retrouvons à côté d'eux des œuvres de Pail, de Monteignier, de Garcement, de Ferrier, de Barillet, de Comoy, de Muri, etc. Berthault, très varié aussi dans son œuvre, avec de bons portraits, des tableaux de genre, de charmantes aquarelles ; Mme Martin des Amoignes, avec d'exquis panneaux de fleurs. M. Matisse se montre le peintre personnel et distingué que nous connaissons. Cyr Deguergue brosse des coins de nature avec sa verve habituelle. Et voici de bonnes toiles de M. Gautheron, des ouvrages intéressants de MM. Guyonnet et Lamontagne, de bons pastels de Mme la comtesse Imbart de la Tour. Nous oublions certainement bien des numéros dans cette revue si rapide. Le *Diogène* de Boisseau nous arrête au passage : cette statue va prendre place au musée qui la tient d'un don de l'Etat. Mme Signoret et M. Marquet représentent avec distinction la sculpture nivernaise.

Improvisée en peu de jours par quelques chercheurs érudits et artistes sous la direction de M. de Saint-Venant, l'exposition rétrospective mériterait à elle seule de nous occuper longtemps. Et nous ne pouvons que passer devant ces vitrines où s'étalent pour le charme du regard les belles faïences qu'y ont apportées MM. Ferrier, le docteur Charpentier, Mouton, Fieffé, etc., devant ces émaux de Nevers si curieux et si recherchés ; ces statuettes, ces verres, ces belles reliures, ces meubles ; sans parler de toutes ces reliques de l'époque gallo-romaine et des époques antérieures.

C'est un intérêt d'un autre genre qui s'attache à l'exposition commerciale et industrielle. Voici d'abord la faïence de Nevers : *à tout seigneur tout honneur*. M. G. Montagnon maintient fermement le vieux renom de nos céramistes ; il expose des pièces de premier mérite. M. Hiver et M. Marest ont aussi des spécimens remarquables. Le premier nous offre plusieurs de ces assiettes *à portraits* et *à musique*, au moyen desquelles M. Ferrier veut greffer une branche nouvelle sur le vénérable tronc de notre faïence nivernaise. Il ne copie et ne pastiche rien : tout en restant dans la tradition, il innove, en ce sens que les faïenciers de Nevers n'ont jamais décoré leurs pièces par des portraits ou des airs de musique populaire. Il veut faire ce qu'auraient fait, il y a deux siècles, par exemple, nos vieux maîtres, s'ils avaient eu l'idée de tracer sur leurs assiettes un portrait ou de noter une chanson, ce qu'on a fait ailleurs que chez nous. Les *pierres et marbres industriels* de La Charité, les *grès flammés* de Saint-Parize-le-Châtel, les *bronzes d'art* de M. Collet, la *poterie* de Saint-Honoré, les *mosaïques* de MM. Favret et Dinardat attirent et retiennent notre attention. Et que de choses intéressantes à divers points de vue : M. Vallet démontre, par des appareils très simples de forme et de fonctionnement, les avantages de l'acétylène. Voici les ouvrages de la *Société des jeunes apprentis* ; ceux de l'École professionnelle Deby, dont les succès sont constants et multiples. Voici les expositions de la photographie et celle du *Groupe d'émulation artistique*, jeune société d'amateurs dont le premier concours a été remarqué à juste titre.

Le concours de musique, préparé pour les 20 et 21 juillet, promet d'être extrêmement brillant si l'on en juge par le grand nombre de sociétés inscrites. 2.500 exécutants doivent faire entendre le morceau d'ensemble : *Marche des Eduens*, musique écrite par le zélé directeur du Cercle symphonique, M. Bardot, sur une poésie de notre directeur, M. Achille Millien.

L. R.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LIVRES ET PÉRIODIQUES

JANE DE LA VAUDÈRE. — *L'amazone du roi de Siam*; in-18, 3 fr. 50, chez Ernest Flammarion, rue Racine, 26.

Jane de la Vaudère, l'auteur de ces délicates poésies que l'Académie française a distinguées et de ces romans capiteux tant appréciés de notre génération curieuse de frissons nouveaux, vient de publier ce volume de 300 pages qui nous transporte hors de nos mœurs et de loin nos latitudes. C'est à la cour du roi de Siam qu'elle a cherché son héroïne, une de ces amazones qui font vœu de virginité et vivent dans une atmosphère de dangers, de rêveries, de plaisirs. Imagination brillante, servie par un style tour à tour caressant et emporté. Si l'on peut dire que les mots ont un parfum, l'écriture de Jane de la Vaudère exhale les senteurs puissamment excitantes ou amollissantes des fleurs du pays qu'elle dépeint. Ce roman, qui n'est pas fait pour être mis entre toutes les mains, devait obtenir et obtient, auprès des lecteurs avides de descriptions étranges, l'accueil qui a fait le grand succès de ses aînés.

D'un tout petit et gentil recueil de vers publié sous ce titre: *Juvenilia, essais poétiques*, par M. Alfred Guenin, chez M. J. Varney-Verniot, à Langres, nous détachons la jolie pièce suivante :

LA MORT D'UN ROSSIGNOL

En passant ce soir auprès d'un vieux chêne,
J'ai trouvé, rigide et froid sur le sol,
La paupière close, un vieux rossignol,
Le long d'un sentier pierreux de la plaine.

Son gosier sonore, à jamais sans voix,
Ne chantera plus dans les nuits d'automne,
Mêlant ses accents au cri monotone
Du hibou qui pleure au fond des grands bois.

Le cœur amoureux du vieux virtuose
Dormait le dernier, l'éternel sommeil
Du divin néant, sans fin, sans réveil,
Sans noir cauchemar et sans rêve rose.

J'ai pris, dans ma main, le pauvre oiseau mort.
L'œil était terni, la patte roidie,
Le bec entr'ouvert, l'âme refroidie,
Tué d'un seul coup par le vent du nord.

Et j'ai dit : « Mon Dieu, Dieu prudent et sage,
O Dieu de l'amour et de la douleur,
Donnez-moi sa voix, donnez-moi son cœur ;
Dussé-je mourir, frappé par l'orage ! »

Voilà, ce nous semble, une petite pièce qui révèle un vrai talent de poésie.

GAUTRON DU COUDRAY. — *Pochades morvandelles* ; Louis Ceyrolle, éditeur 5, boulevard du Palais, Paris. — In-8° carré, 1 fr. 50.

Notre collaborateur M. Gautron du Coudray nous offre une jolie plaquette de poèmes agrestes, comme qui dirait un album de quatorze croquis pris sur le vif. Maint

détail bien rendu révèle une observation juste et une heureuse expression. On feuillette avec plaisir cette petite collection des *Pochades*, à laquelle l'auteur donnera certainement une suite, avec un crayon plus ferme et plus habile encore :

O Morvan tavelé par la bruyère rose,
Où l'eau chante le long des vallons qu'elle arrose,
Où le ciel bleu se mêle aux blancheurs des bouleaux...

Tes horizons changeants se teintent de pervenche ;
Aux approches du soir, leur grande ombre se penche
Sur les étangs nacrés assoupis dans les bois...

Voilà des vers gracieux. Ils nous sont présentés sous une forme typographique très élégante, comme devrait toujours l'être la poesie.

Notre excellent collaborateur M. Gaston Gauthier qui, depuis plusieurs années, dirige avec tant de succès les fouilles de Champvert, donne en une brochure de 22 pages in-8°, un exposé des découvertes en ce qui concerne les bains de la villa. Des plans, des dessins, une vue d'ensemble, concourent à donner une clarté parfaite à son compte rendu. Applaudissons de nouveau au zèle éclairé de M. G. Gauthier, grâce auquel l'histoire gallo-romaine de notre pays vient de s'augmenter d'une nouvelle page du plus haut intérêt.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nos compatriotes. Sont nommés : chevalier de la Légion d'honneur, M. François Trechot, chef de la maison Tréchot au Congo ; — officiers de l'Instruction publique, MM. le professeur Cauret, Denis, secrétaire de l'inspection académique ; docteur Bide, notre collaborateur Théophile Franchy ; — officiers d'académie, MM. Delume, Thorax, le professeur Foucault, Ledroit, Ribaillier, instituteurs ; Mme Balland, professeur à l'Ecole normale ; — chevaliers du Mérite agricole, MM. Bonnault, Chevalier, Demerson, Garilland, Andras de Marcy, Surier.

.·. Le général Trémeau est nommé divisionnaire.

.·. MM. Georges Gallard et Ch. Bourgoing-Dumonteil viennent de subir les examens du doctorat en droit devant la Faculté de Paris.

.·. La musique du 13e d'infanterie, que dirige si brillamment M. Dailly, donne depuis quelques semaines la marche de Pénavaire : *Musettes et Clairons*, popularisée par la musique de la garde républicaine et celle de plusieurs autres régiments.

.·. Les baigneurs commencent à affluer à nos deux stations thermales Pougues et Saint-Honoré qui rivalisent de charme et d'attractions : excellentes troupes, concours divers, fêtes de jour et de nuit, etc. Quel attrait doivent avoir, par cette température sénégalienne, les ombrages épais de Saint-Honoré rafraîchis par les brises du Morvan !

.·. Rectifions une erreur qui nous est signalée. Notre collaborateur M. Ed. Achard, dans sa revue des Salons, regrettait de n'avoir pas trouvé le *Panneau décoratif pour cabinet de travail*, de Martin des Amoignes et, sur la foi d'un gardien, croyait que ce tableau ne figurait qu'au catalogue. Plusieurs visiteurs ont vu, et nous disent avoir hautement apprécié ce *panneau* exposé dans la section réservée à l'art décoratif. L'erreur est facile : il nous est arrivé plusieurs fois de chercher infructueusement tel tableau dont nous possédions le numéro.

.·. L'académie des sciences morales et politiques vient de décerner une part du prix Bordin à notre compatriote M. Paul Griveau, avocat à la cour d'appel de Paris, pour son « Etude sur la responsabilité des accidents du travail ».

.·. Le concours musical de Nevers des 20 et 21 juillet, favorisé par le temps, a pleinement réussi. La ville s'était merveilleusement fleurie et pavoisée. Très beau concert offert, au théâtre, par le Choral et l'Harmonie de la Belle-Jardinière, avec le concours d'artistes distingués. Notre compatriote, M. Jules Meunier, coutumier du succès, y a été chaleureusement applaudi pour la musique du Noël : *l'Enfant rose*, écrite par lui sur une poésie de M. Achille Millien. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

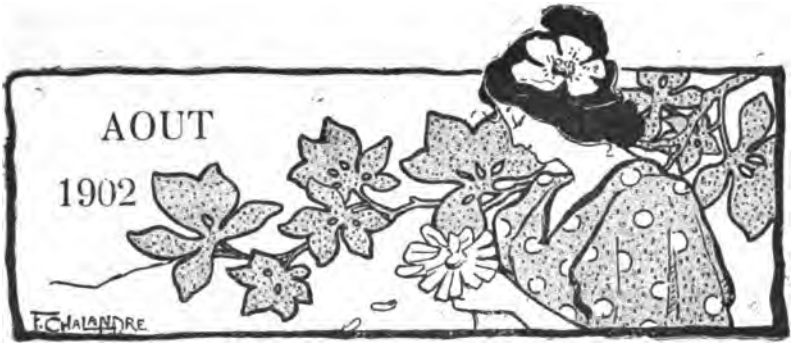

FRÈRE PABLO

« Du temps que les farfadets couraient les routes et que les seigneurs habitaient dans les châteaux, il y avait à Bois-l'Abbé, qui est un endroit à mi-chemin de la paroisse de Vic-sur-Aubois et de celle de Montgenoux, un capucin qu'on appelait frère Pablo. Il desservait une petite chapelle qu'avait fait bâtir une femme noble, en commémoration de défunt son mari qui était mort dans les pays étrangers. Mêmement frère Pablo était un homme entendu dans sa partie et je vois bien qu'il avait une manière à lui de chanter des messes tout à fait plaisantes au monde. J'ai souvent ouï dire à feu ma grand'mère qui est décédée à soixante-quinze ans passés que, du temps de sa jeunesse, le grand-oncle de son pauvre homme avait connu frère Pablo comme je vous connais.

» Mais en voilà assez sur ce digne prêtre du bon Dieu et il est bon que je vous mette au courant des choses qu'il a accomplies durant sa vie. Dans une histoire de saint Eutrope qu'il avait sur un vieux livre, frère Pablo avait trouvé la recette pour guérir les cors, engelures, arbillons, brûlures, verrues, panaris, fluxions, forçures, fistules, gravelle, gerçures, crampes, mal caduc, élidures, ennuis de femmes, palpitations et autres maux qui ne sont pas pour nous faire plaisir.

» — Vois le diable ! dit Jean Bonnin par façon d'admiration.

» — Et je puis vous assurer, au dire de ma grand'mère, que par le moyen de saint Eutrope, il guérissait ainsi beaucoup de personnes de

la paroisse qui étaient atteintes des maladies dont je vous parle. Mêmement il opérait pour rien, confiant en ce que le Tout-Puissant — *Omnipotens* — au compte de qui il travaillait, lui rendrait au centuple capital et intérêts le jour de la grande paye. Il acceptait seulement un verre de petit vin de Châteaumeillant et un morceau de lard qu'il préférait à toute sorte d'aliments. Sans compter qu'il ne s'en allait jamais sans donner un sol aux petiots qui étaient là et sans rappeler à la compagnie que la religion c'est la consolation de la vie, le remède universel et le dernier recours en cas de danger : *periculum periculi*, comme il disait en son langage d'église.

» Ce pendant que ce saint homme de prêtre vivait, il y avait *arié* à Bois-l'Abbé une femme qui faisait profession de tirer les cartes et qu'on connaissait sous la sornette de mère Bizorette. La mère Bizorette, sans qu'on sut où elle avait pris son talent, pouvait défaire, par la vertu de ses barrages, tout ce que faisait frère Pablo par le moyen de saint Eutrope. Aussi, quand l'un avait passé, il ne fallait pas essayer de l'autre : on en était quitte alors pour des chatouillements et des piqûres qui, sans être varineuses, étaient « si pourtant » gênantes. C'était comme si la vertu de l'un eût lutté contre le pouvoir de l'autre. Aussi il y avait apparence que la mère Bizorette agissait par inspiration de Satan, autrement nommé le diable, vu qu'elle faisait « au nom du père » de la main gauche et qu'elle récitait, au dire de ma grand'mère, ses prières à l'envers. Ce n'était pas naturel, comme vous pouvez penser.

» — Je le pense, ajouta Jean Bonnin.

» — Mêmement elle n'était pas respectueuse pour les saints du paradis, attendu que frère Pablo en ayant fait tailler un dans une souche de poirier qui ne rapportait pas, elle se refusait à le prier sous prétexte que, n'étant pas bon poirier, il ne pouvait être qu'un chétif saint.

» Jean Bonnin ouvrit la bouche, mais ne put exprimer son idée, Pierre Pilotat ayant repris :

« — Vous comprendrez donc que frère Pablo, ennuyé de cette concurrence, voulut, avec l'aide de Notre-Seigneur, l'écarter honnêtement. Il fit, avec le père Guerceau, des Varennes, et Etienne Darcy, du Moulin-Brûlé, une neuvaine à saint Eutrope et, le neuvième jour, il imagina de réunir à la Croix des Quatre-Chemins, par le son de la cloche, les habitants des villages voisins. Quand ils furent tous arrivés,

il les sermonna comme il était accoutumé de le faire au prône de la grand'messe : « Mes frères, clama-t-il, je me suis brûlé la main droite, » que voici enveloppée dans mon mouchoir, et je ne peux plus offrir » le saint sacrifice. Il faut que je sois guéri dimanche, sinon je serai » obligé de demander mon congé à Mgr l'Evêque. Prions donc. On m'a » conté que ma fille très chère en Notre-Seigneur, Jeanne-Marie-» Solange-Louise Duradois, dite mère Bizorette, pansait de secret, et » je serais heureux qu'elle voulût me barrer. Seulement, auparavant, » je voudrais savoir par la vertu de qui elle opère. Je lui propose donc » de traiter publiquement ma main trempée dans l'eau bénite. Si elle » la rend intacte, ce sera par l'inspiration de Dieu qu'elle agira ; sinon » ce sera par celle de l'enfer, et alors je vous conseillerai de ne plus » jamais lui confier vos maladies, de peur qu'elle ne vous damne ».

» La mère Bizorette, qui était assise, à ce qu'on raconte, près du barreau du champ de Dumont, ne répondit pas.

» — Mère Bizorette, répondez ? tonitrua alors Guerceau.

» Et la mère Bizorette, cette fois, se leva et cria un mot que je ne veux pas répéter, attendu qu'il n'est pas convenable en société...

» Là-dessus frère Pablo déplia sa main, qui n'était pas brûlée.

» — Remercions Dieu, mes frères, d'avoir laissé tomber dans le piège de ma petite imagination la mère Bizorette, servante de Belzébuth !

» On chanta le *Te Deum* et plus jamais la mère Bizorette ne pansa au Bois-l'Abbé.

» Le plus drôle, c'est que, ce jour-là, le vent dans les arbres faisait : hou ! hou ! Tout ce que je viens de raconter, ça n'est pas par manquement à notre religion.

» — Je comprends bien ! dit Jean Bonnin tout pensif ».

JOSEPH AGEORGES.

LE RÉGIMENT QUI PASSE

Je t'ai revu passer, ô mon beau régiment,
Marchant fier, le front haut, en rythmant ta cadence
Aux accords des clairons sonnant allègrement,
Et mon cœur de soldat a vibré d'espérance.....

J'ai revu défiler tes rouges bataillons,
Hâlés, mais pleins d'ardeur, dans la grise poussière,
Avec les vieux sergents devant leurs sections
Que domine l'acier de l'arme meurtrière.

* * *

J'ai revu ton drapeau de tabis brodé d'or,
Sur la troupe flottant, souvenir de victoires,
Et dans mes yeux troublés est apparue encor
La vision des preux, des combats et des gloires !

GAUTRON DU COUDRAY.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (1)

CAMPAGNE DE LA LOIRE

Ire Période

Le 17 août 1870, les officiers de la garde mobile de la Nièvre reçurent leurs brevets (2) ; le 24 du même mois eut lieu le premier appel ; le 21 septembre, les bataillons furent formés en un régiment qui prit le n° 12, et le 23 septembre au soir, deux bataillons débarquèrent à Orléans, par la voie ferrée. L'état-major et le premier bataillon devaient rejoindre le lendemain.

Deux mois auparavant, il n'était pas question de la garde mobile ; après nos premiers revers, on avait songé, mais un peu tard, à utiliser

(1) Nous commençons aujourd'hui l'historique, plein d'intérêt pour nos compatriotes, de ce régiment improvisé des mobiles de la Nièvre qui ne fit pas mauvaise figure dans la rude campagne de 1870. L'auteur, un officier du régiment, veut garder l'anonyme, mais tous ses anciens camarades et bon nombre de nos lecteurs le reconnaîtront facilement. (*Note de la Direction.*)

(2) Nommés avant le 4 septembre, les officiers de la Nièvre ne furent jamais soumis à l'élection.

les forces vives du pays, forces sur lesquelles comptait tant le maréchal Niel, de regrettable mémoire.

Mal chaussés, à peine vêtus, les gardes mobiles ont montré pendant cette campagne ce que l'on pouvait attendre d'eux, si l'on eût donné suite aux projets du maréchal, et s'ils avaient compté seulement une année d'existence comme corps organisé.

Voici quelle était à cette époque la composition des cadres du régiment :

Lieutenant-colonel : DE BOURGOING.

N.os des Compies	CHEFS-LIEUX des Compagnies	CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
1er Bataillon. — CHATEAU-CHINON. — Chef de bataillon : DE PRACOMTAL.				
1re	Château-Chin..	du Pré de Saint-Maur.	Esmoingt.	de Malart.
2e	Châtillon.....	Comte.	de Bréchart.	André Massin.
3e	Montsauche....	Guillaume.	Pelletier de Chambure	E. Bonneau du Martray
4e	Moulins-Eng...	Foulon.	d'Espeuilles.	P. Bonneau du Martray
5e	Corbigny.....	Guénot-Grandpré.	de Certaines.	Maurice Massin.
6e	Lormes...	de Labrosse.	Heulhard de Montigny.	N.
7e	Tannay.....	Langlois.	Guillemain de Talon.	Octave Jourdan.
Chirurgien : COMOY.				
2e Bataillon. — COSNE. — Chef de bataillon : DE SAVIGNY DE MONCORPS.				
1re	Clamecy..... .	Josserand.	Cornu.	N.
2e	Varzy.....	Meunier.	de Couvelaire de Rougeville.	N.
3e	La Charité.....	Ludovic Tiersonnier.	Lasnier du Colombier.	Gallié.
4e	Cosne.....	Paul Tiersonnier.	Gillois.	Frédéric Frottier.
5e	Donzy.....	Charbois.	Ruby.	Martinet.
6e	Pouilly.....	Pétry.	Soucques.	Bitard.
7e	Saint-Amand...	Meysonnier.	Charles Frottier.	Henry Frottier.
Chirurgien : PICARD.				
3e Bataillon. — NEVERS. — Chef de bataillon : DE VEYNY.				
1re	Brinon.....	Dumas.	Soupé.	Mignot.
2e	Decize.....	de Noury.	Mielle.	Danteloup.
3e	Saint-Pierre et Dornes.....	Fischer.	de Montrichard.	Fournier
4e	Saint-Saulge...	H. Flamen d'Assigny.	Leblanc.	Blaudin de Thé.
5e	Pougues..... ...	Chartenet.	Coujard de Laplanche.	Bertaux.
6e	Fourchambault	Gallois.	Lauvernay.	Blanchet.
7e	St-Benin-d'Azy	de Saint-Vallier.	F. Flamen d'Assigny.	de Vitry.
Chirurgien : DÉZAUTIÈRES.				

L'abbé Cachet était attaché au régiment comme aumônier volontaire. MM. de Talon, Martinet et Mignot remplissaient, dans leurs bataillons respectifs, les fonctions d'adjudants-majors.

Le régiment comptait donc trois bataillons de sept compagnies à cent cinquante hommes.

Les compagnies de Luzy, Prémery et Nevers restaient au dépôt; elles avaient versé aux compagnies de marche tous les hommes de bonne volonté, et reçu les hommes mariés ainsi que les soutiens de famille. Ces compagnies devenues ainsi fort nombreuses servirent de noyau à la formation de deux nouveaux bataillons, qui prirent les nos 4 et 5, et dont les officiers furent pour la plupart recrutés dans nos rangs. Les 4e et 5e bataillons firent partie de l'armée de la Nièvre, sous les ordres des généraux de Pointe de Gévigny et du Temple.

23 septembre. — Rien n'était prêt pour recevoir le régiment à son arrivée à Orléans; les hommes furent logés chez l'habitant; ils recevaient alors un franc par jour, pour subvenir à tous leurs besoins; mais le pain manquant chez tous les boulangers, quatre compagnies du 3e bataillon, arrivées la veille à marches forcées de Château-Chinon et embarquées à Cercy-la-Tour, sans avoir pu s'en procurer, eurent à souffrir de la faim dès le premier jour de l'entrée en campagne.

Les commandants de Veyny et de Savigny furent mandés chez le général de Polhès; ce dernier, arrivé la veille, était chargé d'organiser la défense d'Orléans, menacé par un corps allemand détaché de Paris.

Les généraux de brigade Bertrand et Faye commandaient, sous ses ordres, ce qu'on appelait pompeusement l'Armée de la Loire. A cette époque et en y comprenant les régiments de la Nièvre et du Cher, il y avait, devant Orléans, dix mille hommes à peine.

A leur retour, nos commandants nous apprirent qu'une compagnie de tirailleurs algériens s'était laissée surprendre dans la forêt; on avait des inquiétudes; nous devions donc nous tenir prêts à marcher.

24 septembre. — Le lendemain, à huit heures (24 septembre), le régiment, y compris le 1er bataillon arrivé dans la nuit, était réuni sur le Mail; l'ennemi n'ayant fait aucun mouvement sérieux, nous reçûmes l'ordre de séjour.

24-25 septembre. — Les journées du 24 et du 25 furent consacrées aux revues d'armes et d'équipement; le régiment toucha des couvertures. Le lycée fut désigné comme ambulance et les médecins du corps s'y

établirent. Les fusils qui se trouvaient en mauvais état et qu'on ne pouvait réparer, faute de temps, furent échangés contre les fusils de la garde nationale.

Ces fusils à baguette, modèle 1862, étaient parfaits mais n'inspiraient que peu de confiance aux hommes qui demandaient des chassepots.

Le 25, à sept heures du soir, les officiers du 3e bataillon étaient réunis à l'hôtel Saint-Agnan ; le colonel entre et leur dit qu'une forte colonne ennemie étant signalée sur la route de Paris, le régiment est désigné pour marcher et prendre ses positions en avant d'Orléans. En un clin d'œil, tout le monde est debout ; on sonne la marche du régiment, les officiers parcourent la ville en appelant aux armes tous les mobiles qu'ils rencontrent et, trois quarts d'heure après, plus de deux mille hommes étaient en bataille sur le Mail. Les retardataires arrivaient de tous côtés, quand parvint l'ordre de faire rompre les rangs et de renvoyer les hommes à leurs logements, en les convoquant pour le lendemain ; les craintes étaient exagérées et rien ne menaçait, pour la nuit du moins.

Le souvenir de cette petite alerte est présent à la mémoire de tous ; j'en ai fait mention ici pour constater seulement jusqu'à quel point l'amour du devoir animait alors ces jeunes gens, arrivés presque tous au premier appel, malgré les difficultés causées par leur dispersion dans les différents quartiers de la ville et l'éloignement de leurs logements. Puisque le mot logement est prononcé, rappelons en passant l'hospitalité que reçurent, à l'évêché d'Orléans, les hommes de la 4e compagnie du 3e bataillon pendant les deux séjours que le régiment fit dans cette ville ; les circonstances seules empêchèrent leur capitaine d'aller en remercier le vénérable évêque. La France connaissait en lui le grand orateur, les cruels événements de 1870 lui révélèrent le grand citoyen.

26 septembre. — Le 26, à huit heures du matin, le régiment après avoir reçu du pain pour un jour, prit la route de Paris. Au village de Cercottes, on fit halte sur la lisière de la forêt, en attendant le résultat d'une reconnaissance poussée en avant par des dragons et des hussards, soutenus par des mobiles du Loiret (commandant de Rancourt). On se préparait à abattre des vaches dont le colonel avait ordonné l'acquisition, quand l'ordre arriva de reformer les rangs. Trois compagnies du 2e bataillon furent envoyées en avant dans la direction de la

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nos compatriotes. — Sont nommés : chevaliers de la Légion d'honneur : MM. le docteur Jules Renault, le très distingué médecin des hôpitaux de Paris; le docteur Paillard, maire de Varzy; Alfred Bonneau, président de la Chambre des liquidations judiciaires; C.-R. Corbier, commis principal au ministère de la marine; — chevalier du Cambodge, le capitaine du génie Pacton; — professeur de physique à la faculté de Besançon, M. Perreau, docteur ès-sciences, nommé aussi officier de l'Instruction publique.

.·. M. René Brossard, dont nous avons eu plaisir à mentionner souvent les brillants succès classiques, sort de l'École polytechnique avec le n° 13; M. Debœuf, de l'École navale (n° 44).

.·. M. Maurice Mignon, licencié ès-lettres, élève de l'École des hautes-études, vient de subir les épreuves de la licence en philosophie et M. Jean Locquin celles de la licence ès-lettres.

.·. M. Alexis Fruit, rédacteur en chef de l'*Indépendant de la Charente-Inférieure*, est nommé sous-préfet de Segré.

.·. Distributions de prix : à l'Institution Saint-Cyr, sous la présidence de Mgr Lelong. Discours de M. l'abbé Pautigny sur « Lacordaire et les jeune gens » Prix spéciaux : Gaston Falcoz, François Ronfard, Abel Thépénier, Henri Métairie. — A Pignelin (26 juillet). Remarquable discours en vers prononcé par M. l'abbé Picot : « Simplicité et droiture ». (Ce discours a paru, imprimerie et librairie L. Cloix, en une plaquette de 11 pages). Prix spécial : Marcel Chevalier, Geoffroy Grandveau. — Au lycée, présidence de M. le sénateur Petitjean; discours de M. le professeur Larousse sur « l'électricité pendant le XIXe siècle... ». Prix spéciaux : Gustave Vavon, Emile Poupet, Abel Demimuid, Louis Duret, René Méchin, Félix Martin. — A l'Institution Deby, présidence de M. Legrand qui a prononcé une allocution applaudie.

.·. Au concours général des lycées des départements, celui de Nevers a obtenu six nominations : mathématiques, 2e prix, E. Poupet, Martin, G. Vavon; — philosophie, 7e accessit, E. Poupet; — physique et histoire naturelle, 1er prix, Ch. Marioton; 6e accessit, Marcel Champenois; — anglais, 1er accessit, Abel Demimuid.

.·. Le Groupe d'émulation artistique ouvre un concours de fleurs qui sera clos le 25 septembre et un concours de photos qui sera clos le 15 octobre. Demander les programmes à M. Guyonnet, 17, rue Saint-Etienne, à Nevers. Nous ne saurions trop engager les amateurs à prendre part à ces concours.

.·. Décès à quatre-vingt-six ans de M. Algar Griveau, juge honoraire à Nevers, auteur de : *Etude sur la condamnation du livre : Maximes des saints* (1878) — et de deux volumes d'*Etudes de biographie et d'histoire.* L. D.

.·. Le docteur Eugène Collin, le très distingué doyen des médecins de Saint-Honoré, vient de mourir à soixante-dix-sept ans. Depuis quarante-quatre ans, il pratiquait la médecine dans cette belle station thermale de notre département, au succès de laquelle il avait largement concouru par ses ouvrages appréciés et l'exercice d'une sûre et prudente thérapeutique.

.·. Le 24 août a été érigée, à Saint-Pierre-le-Moûtier, la statue de Jeanne d'Arc, libératrice de cette ville. Nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs de l'œuvre remarquable de Mme Signoret-Ledieu, à laquelle nous offrons de nouveau nos compliments. Nous reviendrons sur cette cérémonie d'inauguration.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOUVELLES, CONTES, LÉGENDES. — Joseph Ageorges, *Frère Pablo*. 281
Emile Guillaumin, *la fin de Jeanne*..... 233
Françoise d'Husselles, *La Briffaude*..... 5
— *Moussette*..... 97
— *Le Verger chantant*..... 137, 161
Jà, *Le Tabellion amoureux*..... 33, 68
Louis Mirault, *Le mariage de Toine Piaulat*..... 257
F. Moireau, *Contes à mes Enfants : La Légende des Bœufs*. 90
— — *La Maison des Hirondelles*. 209
Myriam, *En Voyage*..... 185
— *Le Rouet*..... 262
Jules Pravieux, *En Engadine*..... 113
Louis Taverna, *Musette*..... 39
— *Le Noël de Nanette*..... 82
Odile Thiault, *Changeons d'Maire*..... 58
— *Impressions de Voyage*..... 150

ARCHÉOLOGIE LOCALE, ETUDES HISTORIQUES, PHILOLOGIQUES OU LITTÉRAIRES. — Bérifran, *A propos de Liberté Philosophique*. 177
R. Bujon, *Coup d'œil rétrospectif sur la plus récente de nos Révolutions*..... 74
Louis Boulé, *Un Poète* (Yves Berthou)..... 248
Ed. Duminy, *La Question sous Louis XIV*..... 25
— *Notes sur le Château Ducal et sur le Parc*... 273
Gaston Gauthier, *Les Bouviers Morvandeaux dans le Decizois*..... 45
Lucien Jeny, *Le Dolmen de la Forêt de Verdun en Morvan*. 62
M. de la T., *Notice sur le château de Saint-Franchy*..... 203
L. D., *Un peu de rêve*..... 196
Abbé J.-M. Meunier, *La prononciation du latin classique*, 220, 243..... 289
Paul Meunier, *Gustave Mathieu*..... 167, 192, 216, 271, 295
Fernand Richard, *Les Poètes de l'Amour*, 57, 125, 145, 171, 199..... 265
M. V., *Lettre d'une jeune fille à son fiancé*..... 131
X., *Le 12e Mobiles aux armées de la Loire et de l'Est*..... 284

BEAUX-ARTS. — Ed. Achard, *Les Nivernais aux deux Salons*... 238
L. R., *6e Exposition de la Société artistique*..... 43
— *Les Expositions de Nevers*..... 277

FOLK-LORE. — Emile Blin, *Le Jugement de Saint-Pierre*..... 226
Achille Millien, *L'Homme sans Peur*, conte populaire (trois versions)..... 18, 21, 121
— *Petites Légendes populaires*..... 77

Pages

POÉSIE. — Alberte, 192. — Henri Bachelin, 17, 66, 88, 155, 261. — Joséphine Bégassat, 62, 119, 242. — Louis Boulé, 170. — Fr. Bry, 153. — Eugénie Casanova, 39, 112, 219. — Comtesse de Champs de Salorges, 253. — Paul Clerget, 130. — E. Dussert, 130. — Théophile Franchy, 95, 225. — Eug. Garry, 46, 154. — Gautron du Coudray, 43, 284. — Françoise d'Husselles, 42, 81, 176, 198, 215. — Lucien Jeny, 24, 89, 166, 270. — Méta, 288. — Al. Piedagnel, 88. — Jean Rameau, 219. — Paul Randieu, 150. — Fernand Richard, 16. — M. V., 175. — Guy de Veydel..... 144

POÈTES NÉERLANDAIS. — Traduits par Achille Millien, 28, 53, 66, 133, 156, 179, 205, 228, 254, 278..... 301

LE MOIS. — L. D., *Livres et Périodiques*, *Notes et Echos*, 31, 56, 79, 110, 136, 160, 183, 207, 232, 256, 279..... 302

ILLUSTRATIONS. — Dessins (dans le texte ou hors texte) de Auguste Berthault, L. Legendre, Lubin de Beauvais, Mlle Alexandrine Mathieu, Péaron.

Nevers, Imp. G. Vallière.

DC6
N73
v. 5-6
1900/19
1901/1

DATE DUE			